FROM THE LIBRARY

OF

Dr. CHARLES VOSE BEMIS,

MEDFORD, MASS.

THE GIFT OF

Dr. NORMAN FITCH CHANDLER,

TO THE

BOSTON MEDICAL LIBRARY,

1907.

MÉTHODE NOUVELLE

DE TRAITER LES MALADIES VÉNÉRIENNES, par les gâteaux toniques mercuriels, ſans clôture & parmi les Troupes, ſans ſéjour d'hôpital : éprouvée dans les Ports du Roi.

OUVRAGE

Dans lequel on donne la compoſition deſdits gâteaux, ainſi que celle d'une pommade particulière. On y rend compte de quelques expériences Eudiométriques.

PAR M. BRU, Maître en Chirurgie, ancien Chirurgien d'Armée & d'Infanterie, Chirurgien-Major de la Marine, Directeur des Établiſſemens de Santé dans tous les Ports & Arſénaux du Roi, Sous-Lieutenant de la Garde-Nationale Pariſienne.

FAIT & publié par ordre du Gouvernement.

DÉDIÉ à Monſeigneur le COMTE DE LA LUZERNE, Miniſtre de la Marine.

APPROUVÉ par l'Académie-Royale de Chirurgie.

TOME PREMIER.

L'économie générale pour les Troupes du Royaume, dont la méthode des gâteaux offre la perſpective, ſeroit par année de 1,259,351 liv., 13 ſ., 4 d. T. II. pag. 268.

A PARIS,

Chez l'Auteur, rue du Coq-St.-Honoré, N°. 6, & CROULLEBOIS, Libraire, rue des Mathurins.

Avec Approbation & Privilége du Roi.

1789.

6306

BOSTON MEDICAL
SEP 10 [illegible]7
LIBRARY.

EPITRE DÉDICATOIRE.

A MONSEIGNEUR,

MONSEIGNEUR LE COMTE DE LA LUZERNE, Lieutenant-Général des Armées du Roi, Secrétaire d'Etat ayant le Département de la Marine & des Colonies.

MONSEIGNEUR,

C'eſt à plus d'un titre que j'ai dû ſupplier Votre Grandeur, de me permettre de lui dédier cet Ouvrage. Ayant reçu, du Miniſtre de la Marine, l'ordre de l'écrire & de le publier,

c'eſt moins un hommage que je lui fais qu'un tribut dont je m'acquite. Mais il m'eſt bien plus agréable, Monseigneur, en ſatisfaiſant à ce devoir, de pouvoir encore l'offrir à un ſavant ; & de croire que la faveur honorable qu'il m'accorde, eſt autant l'effet du vif intérêt que les ſciences lui inſpirent, que du deſir d'encourager ceux qui les cultivent, & de faire pour l'humanité, le ſervice du Roi & le progrès des arts, tout le bien dont il a le pouvoir.

Je ſuis avec reſpect,

Monseigneur,

de Votre Grandeur

le très-humble & très-obéiſſant ſerviteur,

Bru.

AVERTISSEMENT.

JE ne me flatte point de présenter ma méthode avec l'ordre dont elle seroit susceptible ; mais j'ose croire, néanmoins, qu'on trouvera dans cet ouvrage ce caractère de vérité, qui annonce une grande expérience du traitement de la maladie qu'il a pour objet ; & comme il est plus important pour l'art de guérir d'avoir des préceptes qu'on puisse suivre presque littéralement, qu'un fatras de systêmes dont la plupart n'offrent qu'une série de paradoxes, où la jeunesse inexpérimentée trouve l'écueil de sa pratique ; je pense que son utilité obtiendra grace pour le reste. Tout ce que j'ai écrit concernant le traitement des maux vénériens, je l'ai pratiqué publiquement dans les hôpitaux de la marine, & je ne crains point d'être démenti. Je puis dire que c'est moins une doctrine que je publie, qu'un journal exact du résultat de mes succès & de la manière dont je les ai obtenus.

Au commencement de l'année 1781, je fus envoyé à Toulon par le miniſtre de la marine pour faire l'eſſai de ma méthode. On choiſit douze vénériens des plus affectés, que je traitai, ſans ſéjour d'hôpital, ſous les yeux du premier médecin & du chirurgien-major du port.

Le procès-verbal de cet eſſai fut auſſitôt envoyé en cour : mais, peu de tems après, un chirurgien en rédigea ſécrétement un ſecond ſur le compte de trois malades qu'il n'avoit pas vu traiter, & dans lequel il fit de grands raiſonnemens pour prouver que mon remède étoit décrit dans l'ouvrage de M. *Gardane* : il y conclut qu'on devoit douter de la guériſon des malades de mon eſſai. Le procès-verbal de ce chirurgien fut accueilli avec le mépris que méritoit une pièce auſſi obſcure ; il n'en eut point de réponſe ; mais le miniſtre ordonna de viſiter de nouveau les malades qui ſe trouveroient dans le port ; & le premier médecin & chirurgien-major ayant procédé à cet examen, il en réſulta un ſecond procès-verbal plus affirmatif que le premier.

La grande circonſpection que le premier médecin & chirurgien-major avoient miſe dans les expreſſions du certificat de leur procès-verbal, la dénonciation du chirurgien, quoique reconnue fauſſe & malicieuſe, portèrent néanmoins le miniſtre à exiger de moi de nouveaux eſſais dans un autre port. En conſéquence, je reçus ordre, le 17 février 1782, de me rendre à Breſt : voici ce que M. *de la Porte*, alors intendant-général de la marine, m'écrivit à ce ſujet.

» Je vous préviens, monſieur, que M. le maréchal de Caſtries conſent que vous vous rendiez à Breſt, pour y faire de nouveaux eſſais de la méthode que vous employez dans le traitement des maladies vénériennes. J'écris, en conſéquence, à M. Guiltot, intendant de ce port ».

Arrivé à Breſt, on me donna les malades qui ſont le ſujet de l'épreuve verbaliſée du 19 juillet 1782, qui eſt, on ne peut plus authentique, & d'après laquelle je n'aurois pas dû m'attendre qu'on m'en eût propoſé d'autres. Cependant

on repréſenta au miniſtre que des eſſais ultérieurs, mais faits en grands, ſeroient néceſſaires; & d'après cela je reçu l'ordre ſuivant.

A Verſailles le 20 octobre 1782.

» Je me ſuis fait rendre compte, monſieur, des effets de votre méthode pour le traitement des vénériens, tant à Toulon qu'à Breſt; & il m'a été repréſenté, que pour s'aſſurer encore plus de ſon efficacité, il étoit néceſſaire que vous répétaſſiez vos eſſais en grand; j'approuve donc que vous vous rendiez à Breſt, pour y adminiſtrer votre remède à tous les vénériens qui ſe trouveront tant dans les hôpitaux de la marine que dans le port &c. ».

D'après cet ordre, je me rendis encore à Breſt, où je ſoignai tous les malades dont les certificats des procès-verbaux de 1783 atteſtent le traitement & les ſuccès. Ces derniers eſſais ayant été auſſi victorieux que les premiers, l'opinion du miniſtre parut irrévocablement fixée ſur l'efficacité de cette méthode, au point

qu'ayant appris que ce traitement alloit manquer faute de remèdes, on m'expédia un nouvel ordre pour me rendre à Breſt, dont voici le contenu :

Verſailles le 14 décembre 1783.

» Vous voudrez bien, monſieur, vous rendre inceſſamment à Breſt pour préparer un nouvel approviſionnement de vos gâteaux anti-vénériens, dont il paroît qu'on eſt prêt à manquer pour les malades traités par ce remède. Le ſuccès ſoutenu qu'il a eu juſqu'à préſent, me déterminera à prononcer bientôt ſur ce qui vous concerne ».

Je ſuis, &c.

Signé, le Maréchal de CASTRIES.

Je me rendis à Breſt avec la plus grande diligence, & ma miſſion remplie, je revins ſolliciter l'exécution de la promeſſe du miniſtre, qui ne fut pas long-tems à s'effectuer, & de laquelle il réſulta l'ordre qui ſuit.

Verſailles le 3 juin 1784.

» Vous avez vu, monſieur, par le brevet que je vous ai fait expédier quelles étoient les intentions du roi, au ſujet des établiſſemens que ſa majeſté vous charge de former dans les trois grands ports pour le traitement des malades vénériens ſuivant votre méthode (1). J'écris, en conſéquence, aux intendans de ces ports, pour leur faire connoître votre miſſion, & leur recommander, de vous procurer toutes les facilités dont vous aurez beſoin, &c. ».

» Je m'attends que les ſuccès de vos établiſſemens répondront à ceux dont vos eſſais ont été ſuivis, & qu'ils me mettront à portée de ſolliciter, pour vous, auprès du roi la récompenſe qui ſera due à l'utilité de votre découverte, &c. ».

Signé, le Maréchal de CASTRIES.

---

(1) Dans la troiſième partie de cet ouvrage j'ai fait l'hiſtoire de cet établiſſement.

Des raiſons de ſanté retardèrent mon voyage de quelques mois ; mais enfin je partis pour Toulon où je formai mon établiſſement, & où je fis imprimer par ordre, une inſtruction ſuccincte pour mettre tous les chirurgiens, attachés au ſervice de la marine, à même de pratiquer ma méthode tant à terre qu'à bord des vaiſſeaux.

De Toulon je paſſai à Rochefort, de Rochefort à Breſt, & enſuite à Verſailles où je fus rendre compte de ma miſſion.

En juillet 1785 je reçus un nouvel ordre d'aller viſiter les établiſſemens que j'avois été chargé de former, en commencant encore par Toulon, Rochefort & Breſt.

Ma méthode fait connoître deux manières d'adminiſtrer le mercure auſſi ſimples qu'efficaces. Je penſe, néanmoins, que celle des gâteaux mérite la préférence ſur celle de l'onguent lavé. La première a été éprouvée, elle a eu des ſuccès qui doivent raſſurer ſur ſon compte, la dernière n'a pour elle que les éloges que je puis lui donner ; mais on doit être bien aſſuré,

qu'en la publiant, je n'ai d'autre but que celui de perfectionner le traitement de la vérole, & de me rendre utile à l'humanité; c'eſt à cela, qu'ont toujours tendu tous les efforts que j'ai pu faire.

Mon but n'a point été de ſubſtituer un nouveau remède au mercure, ſa *ſpécificité* reconnue ne demandoit qu'une attention particulière; c'étoit de ſavoir, en vertu de quel état, ou de quelle forme il la poſſédoit. La difficulté étoit grande en apparence; & je ne me flatte point que tout le monde convienne que je l'ai vaincue. Cependant les raiſons que j'ai expoſées, tirées des effets de ce minéral, paroiſſent plauſibles; & puiſque l'opinion que j'ai priſe m'a conduit aux ſuccès que je deſirois, il paroît juſte de croire qu'elle eſt bien fondée.

Il ne ſuffit pas d'avoir un remède efficace pour certains maux, ſi ce remède eſt ſuſceptible de quelques inconvéniens, il faut encore l'en dégager, afin qu'on n'achete point la guériſon d'un mal par la naiſſance d'un autre ſouvent plus perfide. Depuis

long-tems on faisoit ce reproche au mercure, sur-tout à celui qu'on administroit en frictions, & ce n'étoit pas sans fondement : puisqu'indépendamment des ravages qu'il exerce à la tête & sur la bouche, il affecte encore toute la constitution. Cette méthode, qui est infiniment plus meurtrière dans les hôpitaux, à raison des vices physiques qui y règnent, détruisoit beaucoup de malades, & faisoit desirer depuis long-tems qu'on en proposât une autre plus douce : mais donner une méthode quelconque pour être pratiquée dans les hôpitaux, quelque bénignité qu'on lui suppose, elle n'aura jamais les bons effets que celles qui dans leur usage n'exigeroient pas un pareil séjour, d'autant que l'influence de l'air qui y règne, des habitudes qu'on y contracte, &c., sont des vices capables de s'opposer aux bons effets des remèdes sur la maladie. Nous avions été témoin d'un trop grand nombre d'événemens malheureux, déterminés par un long séjour d'hôpital, pour ne pas sentir la nécessité indispensable de soustraire les vénériens à ces calamités en les traitant sans *clôture*. Les préjugés de la routine,

qui ferment toujours les yeux à la raiſon, & qui font m'éconnoître l'expérience, irrités par des ſuccès qui les contrarioient, ont bataillé contre cette maxime. Un homme qui ne veut ni *diéte*, ni *régime*, ni *repos*, ni *clôture*, ni *ſaignées*, ni *purgations*, ni *bains*, &c., qui exige, au contraire, qu'on faſſe beaucoup *d'exercice*, qu'on ſuive ſes *habitudes*, qu'on reſpire un *air libre*, & qu'on n'obſerve d'autre *régime que la ſobriété*, n'eſt pas un docteur à la mode; c'eſt un novateur dangereux, un être ſingulier qu'il faut dénigrer, turlupiner, tracaſſer, & même calomnier. Néanmoins, tandis qu'on lui tient parole ſur tout cela, il opère des cures merveilleuſes; ſes ſuccès ſurpaſſent tous les ſuccès connus; & dans l'inſtant même que la rivalité s'eſcrime en murmures contre lui, mille malades bien guéris forcent la plume de ſes détracteurs à faire ſon apologie.

L'économie dont ma méthode offre la perſpective, mérite, ſans contredit, une attention ſérieuſe de la part du gouvernement. Elle prouve, qu'avec un peu de bonne volonté de la part des officiers

de ſanté, on pourroit diminuer la dépenſe énorme des hôpitaux, ſans préjudicier à la ſanté du ſoldat; mais ſi la méthode n'étoit qu'économique; ſi d'ailleurs, elle n'avoit l'avantage d'être plus douce, plus efficace, moins mal-faiſante; ſi elle avoit quelque vice inconnu dans les autres, ou qu'enfin elle pût nuire directement ou indirectement à l'individu qui l'éprouve; je penſerois qu'on ne devroit l'enviſager que comme un ſupplément des moyens propres à être employés dans quelques circonſtances particulières; & alors, quelque grande économie qu'elle puiſſe offrir, toute ſorte de conſidération à cet égard devroit diſparoître, parce qu'il n'y a point de milieu entre l'argent & la ſanté des hommes. Mais de ce que cette méthode a des avantages très-ſupérieurs à toutes celles qu'on a pratiquées juſqu'à ce jour; de ce qu'on ne peut lui attribuer aucun vice; de ce qu'elle eſt efficace, ſimple & bénigne, l'intérêt de l'humanité ſe trouve concourir avec celui du gouvernement pour qu'elle ſoit protégée contre les efforts de la rivalité & du caprice qui pourroient chercher à s'oppoſer à ſon établiſſement.

MÉTHODE

MÉTHODE NOUVELLE

DE TRAITER LES MALADIES VÉNÉRIENNES.

CHAPITRE PREMIER.

De la méthode en général.

QUOIQUE mon but ne soit pas de m'égarer dans de vains ſyſtêmes, & que cet ouvrage ſoit le fruit de l'expérience, je ne me ſuis pourtant point impoſé la loi de me renfermer dans les bornes étroites de l'empiriſme. *Voltaire* a dit, qu'il faut avoir renoncé au ſens commun, pour ne pas convenir que nous ne ſavons rien au monde que par l'expérience (1). Mais l'expérience en médecine doit toujours marcher d'un pas égal avec la raiſon (2). Je me propoſe de prouver

(1) Mèlanges Philoſophiques, p. 88.

(2) Bayle a clairement exprimé ce précepte en diſant ;

dans ce chapitre que la méthode eſt une ; qu'il n'y a qu'une ſeule manière de guérir, & que l'objet de l'art eſt toujours d'aider la nature; puiſque, dans un ſens rigoureux, c'eſt elle qui guérit. Il eſt donc eſſentiel d'expliquer ce qu'on doit entendre par nature, par maladie, & de quelle manière l'art vient au ſecours de la nature dans la curation de la maladie.

SECTION PREMIERE.

On doit entendre par nature, l'action combinée des forces phyſiques & morales du corps.

L'opinion des anciens a beaucoup variée ſur le mot *nature*. Les uns ont dit, qu'elle étoit le principe interne du mouvement dans le corps; d'autres, le méchaniſme, la forme ou la diſpoſition du corps; pluſieurs enfin l'ont conſidérée, comme l'ame même. » Il ne faut pas, dit *Lorry* (1), chercher de myſtère dans ce mot ſi fameux. *La nature eſt le concours des forces du corps pour conſerver la machine*. Le créateur a doué les corps organiſés de forces intérieures qui exécutent les fonctions; ces forces ſont liées à l'exiſtence & à la vie du corps, & leur réſultat doit toujours tendre à ſa conſervation. Elles y conſpirent toutes. C'eſt une vérité qui n'a pas beſoin de démonſtration; puiſque c'eſt une choſe que nous démontre la moindre digeſtion, la moindre ſécré-

---

» L'expérience eſt aveugle, ſi elle n'eſt éclairée de la raiſon; & la raiſon trop vague & trop incertaine, ſi elle n'eſt fondée ſur l'expérience. «

(1) Conformité de la médecine ancienne & moderne. p. 18

tion ; ſans parler des éternumens & des vomiſſemens ſalutaires qui arrivent tous les jours ſous nos yeux. Que nous connoiſſions les forces & leur façon d'agir, ou que nous ne les connoiſſions pas, l'art n'y gagnera ni n'y perdra. Il s'agit de ſavoir que ces forces agiſſent, de bien diſtinguer les ſignes de leur action, leur tendance & leur portée. Et nous ne rougiſſons pas de le dire, *Hyppocrate* connoiſſoit ces choſes importantes auſſi bien que nous pour le moins ».

Tous les médecins préconiſent la nature ; mais la plupart démentent l'éloge qu'ils en font par leur pratique & par l'abus des remèdes dans le traitement des maladies mêmes les plus ſimples. On en trouve qui ne ſe contentent pas ſeulement d'en ordonner, avec une prodigalité aſſommante, pour le mal préſent ; ils en preſcrivent encore avec la même libéralité pour le mal à venir ; comme ſi un remède pouvoit changer quelque choſe à la diſpoſition d'une maladie quelconque, avant que de ſavoir juſqu'à quel point ſon mode exercera les forces de la nature. L'effet réel des remèdes prophilactiques eſt d'affoiblir le corps, de troubler les fonctions, d'irriter le ſyſtême nerveux ; mais ſur-tout, d'affecter ſingulièrement le moral. Quand, alors, il ſurvient une maladie, ou qu'elle développe ſeulement ſon action, on doit bien juger que tout l'avantage eſt de ſon côté ; d'autant qu'elle trouve les forces phyſiques & morales hors de leur état naturel.

On voit communément, & ſur-tout dans les hôpitaux, ces mêmes amateurs de la nature qui la reſpectent ſans la connoître, l'opprimer en voulant la ſervir ; toujours armés d'une médecine agiſſante, ils inſiſtent, dans l'adminiſtration de leurs formules, ſans choix ni diſcernement, & le plus

ſouvent, dans des circonſtances où le point capital de la maladie ne conſiſte que dans la privation des forces de la vie, état où la nature eſt par conſéquent ſubjuguée. » C'eſt à une ſource & plus noble & plus pure, dit à cette occaſion M. *Coſte* (1), qu'il faut rapporter le principe de toute guériſon, aux efforts de la nature elle-même ; ils ſont communs à toutes les maladies, & s'ils ne ſont pas toujours le moyen efficient de la guériſon, ils en ſont toujours l'acceſſoire le plus puiſſant ».

» En niant l'exiſtence des autres ſpécifiques, il en faut avouer un ſeul. Le grand ſpécifique pour lequel, celui qui n'eſt pas pénétré de reſpect, annonce qu'il n'eſt pas né pour la médecine, c'eſt la *nature* ».

» Le phuſis d'*Hyppocrate*, l'ame de *Stahl*, l'archée de *Vanhelmont*, l'irritabilité de *Haller*, la force organique de *Bordeu*, le principe vital de *Barthez* ne ſont-ils pas cet agent, qui de concert avec l'art, ou en dépit de lui, eſt doué d'une ſi grande efficacité, ſoit pour la production, ſoit pour la terminaiſon des maladies ? Mais cet agent, eſt-ce le fluide nerveux ? eſt-ce la coalition de nos fibres, leur action, leur ſympathie, leur élaſticité ? Seroit-ce, au contraire, la force ou le mouvement de la circulation, ou bien quelque principe électrique, magnétique, ignétique ou éthéré ? Seroit-ce plutôt le réſultat d'une juſte proportion entre les élémens du corps ; principe moins connu par ſa nature que par ſon action, qui conſtitueroit ce je ne ſais quoi, dont l'exiſtence aſſure peut-être la nôtre, dont la ſuppreſſion nous fait ceſſer de vivre, dont la règle établit celle de notre ſanté,

---

(1) Journal de médecine milit., p. 298, Juillet 1783.

dont les dérangemens occasionnent nos maladies à l'aide duquel nous en triomphons ; ou par l'addition de ce qui manquoit, ou par la soustraction de ce qui étoit superflu ou nuisible, ou par la coction des humeurs qui formoient l'orgasme. Cette action de la nature qui guérit d'une manière plus évidente, peut-être, dans les maladies aiguës, n'en est pas moins la condition essentielle dans la cure des chroniques. Car, qu'est-ce qu'un remède hépatique ? est-ce un remède nécessairement dirigé vers le foie ? Cette direction est véritablement impossible ; mais en rétablissant en entier la machine, où tout est enchaîné par une liaison réciproque, les loix de l'économie animale veulent que le foie y participe aussi (1) «.

On doit donc entendre, par *nature*, ce concours de forces agissantes, phisiques & morales, dont le principe tient peut-être autant à l'organisation de la matière, qu'à la juste combinaison des élémens qui la constituent telle, & avec lesquels, par conséquent, le corps & l'ame sont perpétuellement en rapport ; ou bien, pour parler encore plus strictement, ce concours de forces agissantes peut être considéré, comme la mesure de l'action du principe, qu'on doit judicieusement supposer, tant dans la combinaison des élémens, que dans l'organisation de la matière vivifiée.

Il y a donc des loix préexistantes auxquelles la nature ne peut se soustraire, & que l'art ne sauroit

(1) Cette vérité est trop généralisée ; car, si d'un côté nous ne pouvons contester l'effet universel d'un remède ; d'un autre, l'expérience prouve qu'il s'en trouve qui en ont de particuliers. Les vésicatoires portent ordinairement sur la vessie, les appéritifs sur les reins, le mercure affecte communément la bouche.

encore moins troubler ſans préjudicier à la ſanté. C'eſt une étude approfondie de ces mêmes loix, qui conſtitue une partie très-précieuſe de l'art de guérir, qu'on appelle philoſophie médicale : on peut dire que cette philoſophie eſt auſſi indiſpenſable à la médecine prophilactique & curative, que l'anatomie l'eſt à la chirurgie. Les inſtrumens de la première ſont ſuſceptibles du plus grand bien comme du plus grand mal ; mais, malheureuſement, on ne les employe pas avec la même certitude que ceux de la ſeconde. Il y a même beaucoup de gens qui pratiquent la médecine qui ne les ſoupçonnent pas.

SECTION II.

De la maladie.

La maladie eſt, dit-on, un état contre nature, dans lequel une ou pluſieurs fonctions du corps ſont lézées, où l'exiſtence eſt troublée par des révolutions plus ou moins remarquables, qui affectent, communément, le phyſique ou le moral, &, plus ordinairement, les deux enſemble. Mais par cet état contre nature, on ne doit point ſuppoſer une manière d'être contraire à la nature; mais ſeulement une action de la nature qui eſt hors des limites de la loi, en vertu de laquelle elle tend à la conſervation du tout. Car, en effet, un état contre nature, conçu dans un ſens rigoureux, ne peut pas exiſter. *La maladie n'eſt qu'une diminution ou une augmentation de forces :* dans le premier cas, la nature ſe trouve opprimée par la privation des ſubſtances vivifiantes qu'elle ne peut s'aſſimiler ; dans le ſecond, elle combat contre ces ſubſtances qui n'ont point

l'homogénéité convenable, & cherche à les expulſer : en ſorte, que de ces deux modes d'action, il réſulte en quelque maniere, par rapport à la nature, deux eſpèces de maladies; l'une active, & l'autre paſſive.

La maladie, ſous cette définition générale, comprend les deux grands modes d'action ; mais il y a des maladies locales, où l'influence du ſiſtême n'a que peu ou point de part, & relativement auxquelles, néanmoins, la médecine agit ſouvent comme ſi elle avoit le même but. Dans quelques cas, cette conduite peut être juſte avec des modifications ; c'eſt-à-dire, lorſqu'on ne voit la localité que, comme foiblement ſubordonnée au principe général & qu'on agit en conſéquence ; parce que la nature, dans un état actif ou paſſif, demande toujours, dans ces ſortes de cas, des ſecours très-urgens. Telle eſt l'hiſtoire de la plupart des maladies chirurgicales ; commes les tumeurs, les diverſes inflammations, dans leſquelles la nature n'agit ſouvent qu'à ſon détriment. Il exiſte donc deux eſpeces principales de maladies, par rapport au mode ; l'une active, qu'on appelle eſpéce aiguë ; l'autre paſſive, qu'on appelle eſpece chronique. Chaque eſpèce particulière peut avoir, dans quelques cas, deux modes différens, avec leſquels la nature ne ſe comporte pas également ; ce qui contribue les maladies eſſentielles, & les maladies ſymptomatiques.

SECTION III.

Ce qui compoſe la maladie.

La nature ſeule compoſe dans quelque cas la

maladie; mais, ſouvent, elle ſe joint à une cauſe qui lui eſt étrangère. (1)

D'après la définition que nous en avons donné dans la ſection précédente, il réſulte que, toutes les fois, que l'équilibre eſt rompu, la maladie exiſte, ſoit que la nature opprime ou qu'elle ſoit opprimée, & qu'il y ait dans les forces vitales, trop d'action, ou défaut d'action.

On doit comprendre dans la claſſe des maladies que la nature ſeule peut compoſer, toutes les révolutions ſpontanées qui s'opèrent dans les différens périodes de la vie, *qu'Hyppocrate* a diviſées le premier en révolutions de ſept années, qu'il appelle climatériques. Il paroît, effectivement, que chaque âge a des maladies qui lui ſont abſolument propres, & qui n'ont pour cauſe que les ſeuls efforts de la nature, dont le deſſein paroît être de changer la conſtitution, & de faire vivre l'homme ſous une autre loi, en lui donnant une nouvelle impulſion. Le phyſique & le moral ſont aſſujettis à ce changement. Les idées naiſſent avec les formes, l'eſprit & la matière croiſſent d'un pas égal.

Il eſt dans l'ordre des choſes de finir, quand on a commencé. L'homme ſeroit-il aſſez heureux pour échapper à tous les dangers qui l'environnent, il n'en ſuccomberoit pas moins ſous les efforts de la nature, parce que ſon organiſation ſe briſe inſenſiblement contre ces mêmes efforts ſouvent

---

(1) Elle lui eſt étrangère relativement à l'organiſation & à la vie; mais elle ne peut pas l'être, par rapport aux principes conſtitutifs & élémentaires. Ce que nous appellons cauſe, n'eſt pas un être diſtinct de ces principes; mais ces principes mêmes diſpoſés dans un ordre différent.

multipliés. Cette vérité eſt prouvée par une infinité d'exemples. L'homme qui abuſe de ſa ſanté, par un emploi exagéré de ſes forces morales & phyſiques, ne doit pas s'attendre à une auſſi longue vie, que celui qui ne fait jamais violence à la nature, qui n'écoute que ſa voix, & ſuit ſes mouvemens.

Les maladies compoſées, de la nature & de quelque cauſe hétérogène, s'expliquent aiſément. Si elles ſont de l'eſpèce aiguë, on obſerve un combat plus ou moins violent entr'elle, & cette cauſe; ſon intention paroît être de refuſer l'aſſimilation à des principes avec leſquels elle ne peut ſympatiſer, pour coucourir à la conſervation de l'être. Je dis pour concourir, car la vie dépend, peut être, moins d'un aſſemblage de principes parfaitement homogènes que diſſemblables, mais diſpoſés ſeulement dans une certaine concordance. Les efforts de la nature comparés aux effets des ſubſtances que la chymie analyſe & décompoſe, pourroient plutôt nous faire ſoupçonner l'homogénéité de principes que leur contrariété : car nous ſavons d'expérience certaine, que plus une ſubſtance a d'affinité avec une autre, plus leur union ſe fait avec efferveſcence.

Dans les maladies aiguës, la fièvre eſt-elle autre choſe qu'une efferveſcence des humeurs? Et le réſultat de cette action, ne tend-il pas à former un nouveau *compoſé* qui devient étranger à la nature (1), à l'action duquel elle ſuccombe quand

(1) Les mixtes acquièrent des propriétés diverſes par l'effet des plus ſimples combinaiſons. C'eſt une vérité démontrée en chimie; mais dans les animaux, il ſemble que le principe vital s'oppoſe à un pareil effet. Auſſi les maladies les plus dangereuſes, ne ſont pas celles où l'on découvre un principe hétérogène; comme la gale, les dartres, la

ſes forces ont été trop abſorbées ; mais duquel elle triomphe, quand après avoir ſaturé le mode, elle ſe trouve encore aſſez agiſſante pour exciter une criſe par laquelle elle s'en débarraſſe. Nous ſommes trop ignorans en pathologie ; nous connoiſſons trop peu les véritables cauſes des maladies, pour pouvoir pouſſer cette queſtion juſqu'à l'évidence ; mais une ſeule, où il n'eſt pas permis de ſe tromper, que nous diſtinguons avec facilité, & ſur laquelle il eſt toujours de la dernière importance de ſe fixer, c'eſt l'état de ce concours de forces agiſſantes que nous avons nommé *nature*.

L'art, dans ſa manière de combattre les maladies, vient à l'appui de l'opinion que nous venons d'établir ſur la diſparité des principes conſtituans de notre organiſation : car les remèdes dits anti-putrides, anti-phlogiſtiques, délayans, & ne ſont que des intermèdes qu'on oppoſe à des ſubſtances qui tendent à s'unir : ce ſont autant de véhicules dont on enveloppe les cauſes agiſſantes, afin de mettre entr'elles un mur de ſéparation, pour qu'elles n'abandonnent pas celles avec qui, elles ſe trouvent en rapport, pour conſpirer à la conſervation des forces de la vie.

La nature conſidérée comme partie conſtituante de la maladie, doit être rigoureuſement enviſagée ſous les deux points de vue qui lui ſont propres, c'eſt-à-dire, comme faculté phyſique, & faculté morale ; car, l'étude de l'homme, tant en ſanté qu'en maladie, nous prouve, non-ſeulement, que

---

vérole ; mais celles qui attaquent directement les forces de la vie, & que la nature ſeule compoſe le plus ſouvent ; telles ſont les fièvres ardentes, inflammatoires, l'appoplexie, &c.

ces facultés vont toujours enſemble ; mais encore que tantôt l'une domine, & tantôt l'autre. *Hyppocrate a dit, il y a une faculté, & il y en a plus d'une.*

La force morale de l'homme, qui le place à la tête de tous les animaux, n'a point été examinée avec aſſez d'attention par les médecins. Néanmoins, les privilèges que la nature lui accorde ſont tellement au-deſſus de ceux du phyſique, qu'on ne ſauroit établir entr'eux aucune eſpèce de comparaiſon. La force phyſique du bœuf eſt domptée par la force morale d'un enfant, qui l'attache au joug & l'oblige à marcher devant lui. Ce n'eſt pas à la loi du plus fort ; mais à celle du plus ſage que les hommes ſe ſont ſoumis. Que peut enfin la force phyſique d'un ſeul contre celle de dix ? Il n'en eſt pas de même de la force morale; celle d'un ſeul peut ſubjuguer celle de mille. C'eſt la force morale qui a établi les empires, c'eſt elle qui les gouverne. Les machines qu'elle emploie pour en garantir la propriété, telles que l'épée, le fuſil, le canon, &c. ſont entièrement dues à ſes effets ; il y a moins de diſparité entre l'invention de l'alumette & celle des balons, qu'il n'y en a entre la force phyſique & la force morale. Pourquoi donc la médecine eſt-elle toute matérielle ? Il n'eſt pourtant pas plus difficile au médecin philoſophe de purger l'eſprit que le corps ; les moyens ſont ſans doute différens, & ce n'eſt pas avec un gros de rhubarbe ou une once de quinquina qu'on y parvient ; mais en fixant les idées du malade, en appaiſant les troubles de ſon imagination, en portant le calme & la ſérénité dans ſon ame, en plaçant enfin l'individu dans la poſition où il doit être, relativement à l'étendue de ſon moral. Si cette ſcience n'eſt pas celle de l'école, c'eſt au moins celle de la nature, ſans laquelle on ne ſauroit être médecin.

La confiance des malades pour leurs médecins, dont les effets heureux sur la santé ont été observées, ne permet pas de douter de ce que j'avance. Combien n'ont pas dû leur rétablissement aux soins d'un médecin de réputation qu'ils désiroient ; quoiqu'il n'eut rien donné de plus que celui qui les traitoit auparavant ! Et combien d'autres dont la pusillanimité a causé la perte ! L'observation suivante est une preuve frappante de cette vérité. Le nommé C... grenadier du corps royal de la marine, susceptible d'une grande pusillanimité, avoit un bubon au côté droit qui s'abscéda, & qui donna lieu à un ulcère qui devint en peu de jours d'une bonne qualité. Ce malade en se promenant dans les salles en vit un autre, qui avoit une plaie gangreneuse à la cuisse, ce qui l'affecta beaucoup, s'imaginant que le même sort lui étoit réservé, en sorte qu'il se tourmenta de cette idée pendant toute la nuit. Le lendemain je trouvai sa plaie, qui étoit de la grandeur d'un petit écu, livide & plombée avec quelques points gangreneux dans les bords. Je lui demandai ce qu'il avoit fait d'extraordinaire, qui eût donné lieu à un changement si subit ; il ne me répondit que par des pleurs. Les malades qui étoient couchés près de lui, me dirent qu'il s'étoit chagriné toute la nuit, & qu'il avoit parlé de se confesser. Alors je me doutai qu'il avoit l'esprit frappé, & je fis mes efforts pour le rassurer. Ce fut en pure perte. Il continua toute la journée à se tourmenter & au pansement du soir la gangrène étoit dans toute l'étendue de l'ulcère, quoiqu'au pansement du matin j'eusse employé les moyens propres à la prévenir. Il me demanda alors, avec instance, à se confesser, ce que je ne crus pas devoir lui refuser, mais toujours en observant que sa seule crainte faisoit tout le danger de sa maladie, & que s'il se

raſſuroit ſur ſon état je lui promettois qu'il ſeroit guéri avant quinze jours. Mes promeſſes & la morale du confeſſeur le tranquillisèrent la nuit ſuivante, & le lendemain je trouvai la plaie dans un meilleur état, la gangrène étoit fixée & tout annonçoit la fin du déſordre; mais l'eſprit, quoique raſſuré, n'avoit point perdu ſa puſillanimité, & il y avoit à craindre les rechûtes. Effectivement elles arrivèrent : en ſorte qu'il paſſa quinze jours dans une alternative de bien & de mal, au bout duquel temps il ſuccomba. Toutes les fois que le malade pouvoit raſſurer ſon eſprit, l'ulcère devenoit beau; quand il ſe tourmentoit la gangrène le travailloit auſſi-tôt avec une rapidité étonnante, en ſorte que la ſomme du mal ſurpaſſoit toujours de beaucoup celle du bien qui lui ſuccédoit; de manière que l'ulcère s'aggrandiſſoit de plus en plus. Cette obſervation prouve que le moral compoſe la maladie, & qu'il la compoſe plus dangereuſement dans un âge que dans un autre; à raiſon qu'il eſt plus ou moins développé. L'enfance & la vieilleſſe ſe touchent, en quelque ſorte, du côté du moral; auſſi voyons-nous que les vieillards dont l'eſprit eſt tout-à-fait perdu vivent, après cette révolution, plus long-temps que leur conſtitution me ſembloit le faire eſpérer, ſans doute parce que leurs maladies ont une cauſe de moins dans leur compoſition. Le moral comme le phyſique a ſes maladies, ſon hygiène, & ſa thérapeutique, & il eſt de la plus grande importance de ne pas perdre cet objet de vûe. La médecine n'eſt pas ſi matérielle qu'on ſe l'imagine généralement. » J'ai toujours été perſuadé, dit M. *Rouſſel* (1), que ce n'eſt que dans

(1) Page 11 de la préface, Syſtême Phyſique & Moral de la femme.

ſon ſein qu'on peut trouver les fondemens de la bonne morale, & que ſi rien peut conduire la médecine à ſa perfection, on devra cet avantage à l'attention qu'on aura de ne jamais perdre de vue, ce reſſort intérieur qui régit les êtres animés. Les anciens médecins n'ont peut-être pas été aſſez convaincus de cette vérité : voilà vraiſemblablement pourquoi il y eut ſi peu de relation entre ces derniers & les anciens philoſophes. C'eſt peut-être auſſi la raiſon qui fait que dans leurs recherches ils ſe ſont trouvés les uns & les autres conduits à des réſultats qui ne ſont pas toujours juſtes. Il a dû être difficile aux uns d'évaluer exactement les facultés morales de l'homme, ſans connoître l'influence qu'a ſur elles ſon organiſation phyſique : les autres ont dû faire bien des faux pas en ſe préoccupant trop des cauſes matérielles des maladies, & en ne conſidérant pas aſſez la liaiſon que la plupart des dérangemens de notre corps ont avec les affections de notre ame ».

» Parmi les philoſophes modernes il y en a deux, qui paroiſſent principalement avoir ſenti la néceſſité de faire marcher de front ces deux genres de connoiſſances. L'un eſt *Deſcartes* & l'autre *Monteſquieu*. Le premier, en donnant au méchaniſme plus d'extenſion qu'il n'en doit avoir, & en voulant plier les êtres organiſés aux princicipes généraux dont il s'étoit ſervi pour expliquer la formation & l'arangement de l'univers, a ait, en médecine, les mêmes écarts, qu'il a fait dans la phyſique. Quelques vérités ? 1) qui s'élevent du ſein même de ſes erreurs, atteſteront du moins

(1) Il a dit que ſi l'on pouvoit trouver quelque moyen de rendre les hommes plus ſages & plus ingénieux, ce ne ſeroit que dans la médecine.

que ce grand homme a porté ſes regards ſur l'art de guérir. *Monteſquieu*, moins empreſſé de rapporter les effets qu'il examinoit, s'eſt plus attaché a conſidérer les cauſes particulières qui les produiſent, & s'eſt ſervi quelquefois heureuſement du flambeau de la médecine, & de quelques-unes des vérités qu'elle fournit, pour pénétrer dans les ſombres détours du cœur humain, & découvrir la baſe profonde ſur laquelle porte la legiſlation des différens peuples. D'autres philoſophes ſe ſont plus ou moins étayés des principes de cette ſcience. Quoiqu'elle fourniſſe à M. *Rouſſeau* les armes mêmes qu'il employe pour la combattre, les idées de ce philoſophe y prennent quelque fois ces couleurs fortes, que les vérités ſcientifiques prêtent toujours à l'éloquence. La théorie des ſentimens agréables eſt une fleur que M. de *Pouilly* a dérobée à la médecine. Et les médecins ſe féliciteront toujours que M. de *Buffon* ait daigné parer des richeſſes de ſon ſtyle, les connoiſſances brutes, mais précieuſes qu'il en tire quelquefois.

« Si des philoſophes qui ont fait de la morale, le principal objet de leurs méditations, ont cru devoir connoître l'organiſation phyſique de l'homme; quelques médecins n'ont pas cru pouvoir donner à leurs connoiſſances médicinale de baſe plus ſolide que la morale ».

« Parmi les médecins modernes, *Stahl* eſt celui qui a le plus inſiſté ſur le moral, lorſqu'il a développé les cauſes de nos affections corporelles, en faiſant de l'ame le principe de tous nos mouvemens vitaux. Il a renverſé la barrière qui ſéparoit la médecine & la philoſophie. D'après ſes dogmes, il n'eſt plus permis d'être médecin ſans connoître le jeu des paſſions, l'influence des habitudes, & la différence qu'il y a entre une ma-

chine active, dont tous les mouvemens sont spontanés, & une machine muë par un enchaînement de ressorts inanimés. Son systême doit à jamais laver les médecins des imputations de matérialisme, dont l'ignorance maligne de leurs ennemis les a quelquefois chargés, ou auxquels la légéreté imprudente de quelques-uns d'entre-eux peut avoir donné lieu. Si son systême est le plus orthodoxe ; il est aussi le plus vrai, le plus simple, & le plus conforme aux faits. On a dit qu'il semble n'être qu'une extension des principes *d'Hyppocrate*.

SECTION IV.

De quelle manière l'art doit venir au secours de la nature, dans la curation de la maladie.

Réprimer la nature, quand elle est trop aigissante, & l'aider, quand elle est trop foible; voilà le grand précepte de la médecine pratique : mais pour parvenir à l'un & à l'autre but, il faut savoir bien distinguer les cas où véritablement elle est trop active, d'avec ceux où elle ne l'est pas assez : comme ces divers états sont toujours relatifs, & qu'il y a un concours de choses desquelles il faudroit nécessairement être instruit, pour ne pas les confondre, ainsi que pour assigner des limites à l'art, il s'ensuit qu'on ne peut pas toujours se promettre d'agir avec une parfaite connoissance de cause.

L'empirisme est ici d'une grande ressource à la médecine : car tout médecin sage n'agit point quand il doute, ce qui lui arrive souvent; ou s'il agit, ce n'est qu'après une expérience qui l'autorise à cela; mais qui n'a pas été calculée *à priori*.

Persuadé des bons offices de la nature, il attend toujours beaucoup d'elle & s'attache à l'imiter dans

ses

ſes mouvemens; mais ſans jamais perdre de vue l'état de ſes forces : car il ſait que, quand elle a commencé à ſe laiſſer ſubjuguer, ſa ruine eſt certaine, s'il ne lui prête d'heureux ſecours qui puiſſent la ranimer. *Hippocrate* avoit grande attention de ſoutenir les forces des malades, & s'attachoit, pour régler leur régime, aux habitudes qu'ils pouvoient avoir en ſanté; s'ils mangeoient beaucoup il étoit moins ſévère ſur la diète. « Je penſe, dit » M. *Peyrilhe* avec le célèbre *Sydenham*, qu'en » général on ne ſent pas aſſez le prix des forces. On » les épuiſe, ſans ſonger qu'elles ſeront néceſſaires » pour ſoutenir les fatigues du traitement. C'eſt, » dit plaiſamment le docteur anglois, couper les » jarrets à ceux qu'on mène au combat ».

L'art eſt borné dans ſes pouvoirs, & ſa conduite, comme nous l'avons dit, doit être imitative; mais il ſe rencontre cependant des cas où il doit s'écarter de cette règle; comme dans la pulpart des maladies locales. Des ſecours actifs & précipités peuvent dans bien des cas empêcher une maladie de devenir funeſte; comme dans la morſure de la vipère, ou de quelqu'animal enragé. En inciſant, en extirpant ou cautériſant la partie, ou empêche le venin d'étendre ſon action; mais ſi ces opérations ne ſe faiſoient pas immédiatement après que la morſure a été faite, ou du moins peu de temps après, elles deviendroient abſolument inutiles; parce que le foyer d'infection auroit développé ſon mode, & formé une ſphère d'activité qu'il ne ſeroit plus poſſible de comprendre dans l'étendue d'une opération de cette eſpèce.

Les maladies locales ont donc beſoin d'être ſoumiſes à une autre règle de conduite de la part de l'art, & la ſcience qui les concerne, quoiqu'également fondée ſur la pratique, peut néanmoins

établir ſes dogmes *à priori.* Il eſt des cas où les maladies ſont ſubordonnées à une cauſe générale; mais la nature qui agit uniformément, & qui diſtribue également ſes forces dans tout le ſyſtême, n'en ſeroit pas moins ſubjuguée partiellement; attendu que les cauſes hétérogènes localement établies, ſe fixent de manière à ne pas être vaincues par la nature. L'art doit donc ici s'attacher à ſoumettre ces cauſes à l'action de la nature, en les déplaçant du lieu où elles s'étoient fixées, & en les portant dans le grand foyer. Ces réſolutions s'opèrent quelquefois, à dire vrai, par les ſeules forces de la nature; mais dans la plupart de ces cas l'évènement en eſt funeſte; parce que la nature s'eſt conſtituée en efforts trop grands pour ſoutenir long-temps ſon rôle. Telle eſt l'hiſtoire des métaſtaſes, dont le plus grand nombre tournent au détriment des malades; mais ſi l'art imite la nature, & qu'il opère, de ſes propres forces & ſans concours, ces ſortes de révolutions, alors la nature châtiera ſon ennemi avec ſageſſe, & n'aura pas beſoin de faire un excès pour le combattre efficacement.

Les maladies chroniques ont un rapport avec les maladies locales; mais il s'en faut bien, néanmoins, que l'art puiſſe ſe glorifier, à leur égard, du même ſuccès. Dans la première ſuppoſition, la nature eſt généralement opprimée, tandis que dans la ſeconde, elle n'eſt vaincue que dans un point, parce que l'ennemi la fuit en quelque ſorte. L'art reſſemble ici à ce chien courant qui attaque le lièvre qui fuit devant le chaſſeur, & qui le force de revenir ſous la portée de ſon mouſquet où ſa perte eſt aſſurée.

Si l'art, pour venir au ſecours de la nature, croyoit devoir agir ſans conſulter ſes forces, ſes

pouvoirs & ſes habitudes, il iroit contre ſes propres intentions : car il eſt bien poſitif qu'une conduite qui ne s'accorderoit pas avec toutes ces circonſtances ſeroit abſolument oppoſée à la marche de la nature qui dirige toujours ſes efforts vers la ſanté. Plus la maladie eſt aiguë, a dit *Hippocrate* (1), plus la nourriture doit être légère & aqueuſe. Elle doit être extrêmement foible dans le plus fort du mal. On ne doit point en donner dans l'accès, ou quand les extrêmités ſont froides; mais on doit attendre que la fièvre ſoit paſſée ou au moins relâchée. On en donnera plus ou moins ſouvent, ſuivant l'habitude que le malade avoit de manger peu ou beaucoup, lorſqu'il étoit en ſanté. Comme les perſonnes âgées, & celles qui vivent dans les pays chauds, ont moins beſoin de nourriture que les jeunes gens & les habitans d'un pays froid, il faut avoir égard à la ſaiſon, au climat & à l'âge du malade, auſſi-bien qu'à ſa manière de vivre dans le réglement de ſa nourriture; enfin, il y a plus de danger d'uſer d'une nourriture foible que d'une nourriture forte, & c'eſt pour cela que ceux qui, dans leur ſanté ſuivent un régime trop auſtère, ſont dans l'erreur.

Cette doctrine eſt non-ſeulement celle d'*Hippocrate*, de *Gallien*, de *Sydenham* & de *Boërrhave*; mais elle eſt celle de tous les médecins qui ſe ſont fait une loi de l'étude de la nature, & qui ont ſu reconnoître les limites de l'art. Par conſéquent, elle a été & ſera, de tous les temps & de tous les lieux, pour tous ceux qui voudront établir l'art de guérir ſur les obſervations de la pratique, & non ſur l'illuſion des ſyſtêmes.

---

(1) Conf. de la médecine, p. 150, où les aph. ſont indiqués.

SECTION V.

Néceſſité de la méthode prouvée par le réſultat des ſections précédentes.

Reconnoître une faculté active qui conſpire à la conſervation de la vie, ſavoir que la maladie a un but contraire, être aſſuré qu'elle n'eſt dans quelque cas que cette faculté trop augmentée ou trop affoiblie, & dans d'autres, une de ces mêmes facultés jointe à des cauſes étrangères ; enfin, avoir prouvé que l'art ne devoit que réprimer la nature dans un cas, & l'aider dans l'autre, n'eſt-ce pas avoir démontré la néceſſité de la méthode ? Si avant d'entreprendre le traitement d'une maladie quelconque, il faut calculer toutes ces règles & voir jusqu'à quel point elles doivent nous permettre d'agir, n'eſt-ce pas prouver que tous les remèdes mêmes ſpécifiques, s'il en eſt, ſont ſubordonnés à des règles d'adminiſtration, hors deſquelles on ne peut en attendre aucun ſuccès ?

La méthode eſt donc la ſcience, par excellence, de la médecine; c'eſt elle qui éclaire le praticien ſur la conduite qu'il doit ſuivre dans le traitement des maladies, & qui le rend habile dans les prognoſtics ; ſcience qui malheureuſement n'eſt guères que le privilège du plus petit nombre. L'empiriſme éclairé par la méthode, ne mérite pas l'outrage dont on l'accable; il ſe montre victorieux dans la carrière de la médecine; il ne craint ni l'audace des ſyſtêmes, ni l'entêtement de la routine. Tout médecin, après avoir bien calculé la poſition d'un malade, & après l'avoir comparée aux ſecours que l'empiriſme lui offre, eſt en état de prédire, à peu de choſes près, l'évènement de la maladie. Sans cet

examen préliminaire, il errera presque toujours dans ses prognostics, & flétrira l'art de son ignorance.

La chirurgie, si brillante dans ses succès, si lumineuse dans ses progrès, si simple & si précise dans ses maximes, si réservée dans ses systêmes, indique la marche à la médecine, & lui donne l'exemple de la conduite qu'elle doit tenir. Si quelque corps étranger a pénétré dans une capacité quelconque, elle en assigne la position par la nature des symptômes qui surviennent; elle porte son prognostic & se décide à agir, ou à attendre. Si elle juge que la nature puisse seule réparer le désordre, ou que les efforts de l'art deviendroient impuissans, & achemineroient méme le malade vers sa perte, elle attend; dans la circonstance contraire, elle agit; elle attaque le corps étranger, l'extrait ou le détruit, & laisse ensuite à la nature le soin de réparer le dégât; elle surveille seulement, à ce que, des causes nouvelles, ne viennent point la troubler dans ses efforts & ne l'empêchent d'opérer efficacement. Cette surveillance est d'autant plus nécessaire, que l'expérience prouve qu'un corps malade est toujours disposé à l'être davantage, par l'effet des causes extérieures & autres qui agissent sur lui. Il y a pour l'homme malade une sorte de médecine prophilactique, qu'il faut bien connoître, & qui consiste moins dans ce qu'on appelle *régime*, que dans un concours d'autres circonstances liées, en quelque sorte, à sa constitution; telles que les habitudes morales & physiques, dont on ne se sevre jamais avec impunité, parce que la nature s'en est fait un besoin pour la conservation de la santé. J'ai déjà dit ailleurs que l'art ne guérissoit point les maladies, que c'étoit la nature; il lui prête quelquefois d'heureux secours; mais s'ils tendent sans nécessité à affoiblir les forces de la vie, tout

eſt perdu : il faut alors que la nature ſuccombe ; par la raiſon que ſes reſſources étant épuiſées, elle ne peut plus vaincre les obſtacles. C'eſt pourquoi nos vues ne doivent pas ſeulement ſe borner à attaquer la cauſe primitive du mal ; mais elles doivent tendre encore à ſoutenir les forces de la vie, & les réparer même à meſure que la maladie les détruit ; parce que c'eſt toujours par elle que les cures s'opèrent, & qu'il ſuffit de leur ménager la ſupériorité pour rendre la nature triomphante. Or, quand on s'apperçoit, dans une maladie quelconque, que les forces de la vie diminuent inſenſiblement chez le malade, & qu'on eſt en droit d'attribuer cette diminution à l'action des remèdes ; il n'y a pas à balancer, il faut les quitter, reſtaurer le malade, traiter doucement les ſimptômes, s'il en exiſte, & attendre que les forces ſoient revenues pour reprendre le cours du traitement. Cette règle, néanmoins, convient moins aux maladies très-aigues, qu'à celles qui tiennent le milieu entr'elles & les chroniques ; telles, par exemple, que les maladies vénériennes en général. Il eſt poſitif que dans cette eſpèce il n'y a rien à braver ; nous aurons occaſion d'en parler, lorſque nous donnerons la méthode du traitement qui leur eſt propre.

Nous terminerons ce chapitre, par la citation d'un paſſage de la preface de *Lorry*, qu'on trouve à la tête de la traduction de l'ouvrage de M. *Barker*, ſur la conformité de la médecine ancienne & moderne dans le traitement des maladies aiguës.
» M. *Barker*, dit-il, n'a ſuivi la conformité de
» la médecine ancienne & moderne que ſur les
» maladies aiguës & ſur la méthode de les traiter. En
» effet ces maladies préſentent un tableau plus vif de
» l'action de la nature, toutes les forces concentrées
» vers un ſeul objet, une activité entière, un ſuccès

» prompt & par conſéquent moins de place pour » le doute & pour l'héſitation ; mais cette confor- » mité eſt la même pour les maladies longues, entre » les médecins anciens & les modernes. Les inſtru- » mens avec leſquels on remplit les indications, ſont » ſans doute beaucoup perfectionnés ; mais ſi les » vues ſont parfaitement les mêmes, le fond de l'art » eſt uniforme »

« En effet ces maladies ne guériſent que par » l'activité de la nature ; ſans elle, tout eſt inutile ; » Hipocrate l'a prononcé. Il eſt vrai qu'au pre- » mier coup-d'œil, il ſemble qu'on ſoit en droit » de lui reprocher ſon peu d'efforts. Dans une » partie des maladies chroniques, elle paroît in- » différente à la guériſon. Dans les autres, au con- » traire, ſes efforts mêmes ſont pernicieux, & hâtent » la perte du malade. Quant aux maladies dans leſ- » quelles elle paroît indifférente (1) Hipocrate » poſe pour principe, que plus la nature eſt foible, » plus la maladie doit être longue, & ce principe » eſt évident ; cette foibleſſe de la nature peut » dépendre, ou de ce que ſon activité eſt enchaînée » dans ſa ſource ; comme lorſque la cauſe attaque » la tête, la poitrine, l'eſtomac ; ou de ce que » la maladie eſt placée hors du centre de l'action » de la nature ; Telles ſont les maladies qui n'at- » taquent que les parties limphatiques »

» Quelques maladies limphatiques ſont, ſans

---

(1) On peut mettre en queſtion, ſi la vérole eſt une maladie aigue ou une maladie chronique. D'aprés la défi- nition qu'on en a donnée juſqu'à préſent, il paroîtroit que les maux qu'on appelle vénériens ſont d'une nature aigue ; mais que la vérole, qu'ils conſtituent dans la ſuite, eſt de nature chronique ; cette queſtion ſera éclaircie en ſon lieu & place.

» doute, placées hors du centre de la nature. On » pourroit même croire qu'elles fuyent devant ses » efforts, comme un vaisseau fuit la vague qui le » poursuit; & qu'elles vont se cantonner dans une » rade paisible, où toutes les poursuites de la nature » sont vaines «. Les maladies vénériennes sont dans ce cas, & voilà pourquoi les traitemens locaux ont souvent été suffisans pour leur curation; parce que la nature avoit assez d'activité par elle-même pour expulser de son domaine le virus qui avoit cherché de s'y introduire; mais ces sortes de cas sont difficiles à juger, & la prudence exige que l'art augmente toujours un peu l'action de la nature dans toute la sphère de son activité, en même-tems qu'il s'occupe de combattre les localités.

La méthode est donc fixée sur une base immuable; elle est une, elle a existée dans l'enfance de la médecine, & elle existera toujours dans le même état de simplicité. Car tel est le propre des principes sur lesquels elle est établie. Ils sont si claires & si faciles, qu'ils peuvent être conçus par les esprits les plus grossiers & les moins accoutumés à réfléchir. Si, malgré cette grande évidence, quelques médecins méconnoissent les bornes de la méthode, c'est parce qu'ils sont imbus des préjugés de l'école, & qu'ils se font illusion sur la science qu'ils croyent plus compliquée. Combien ne rencontre-t-on pas de gens qui rêvent quoiqu'éveillés! La vérité n'est pour eux qu'un fantôme, parce qu'elle n'a rien de gigantesque. Il faut à certains esprits des géants à terrasser & des monstres à combattre. La médecine a ses *Dom Quichotte* comme la chevalerie.

CHAPITRE II.

De la conſtitution naturelle de l'homme.

ON entend par conſtitution naturelle, cette manière d'être dans laquelle l'homme jouit, dans les divers âges de la vie, de tous les privilèges de la ſanté, dans le dégré qui convient à ſon organiſation particulière ; mais comme deux facultés eſſentiellement différentes concourent à ce but, & que, quand l'une d'elle eſt troublée, la ſanté ſe dérange, de même que ſi elles l'étoient toutes les deux. Nous examinerons la conſtitution relativement à ces deux facultés, c'eſt-à-dire, ſur le rapport qu'elle a avec le phiſique & avec le moral.

Cette ſorte de diviſion eſt très-propre à éclairer le ſiſtême de l'économie animale dans tout ſon enſemble, & conduit à des inductions infiniment faciles dans la méthode.

La médecine eſt malheureuſement trop matérielle ; tous ſes moyens curatifs ſont dirigés ſur la matière, comme ſi tout dépendoit d'elle. On doit cependant la conſidérer, moins comme un principe actif, que comme une ſorte de moule où l'agent univerſel va ſe fixer pour en vivifier les formes. Nous ne nous flattons pas néanmoins, d'expliquer ce que c'eſt que cette faculté morale, ſi clairement démontrée par ſes effets. Si la matière échappe ſouvent à nos recherches, elles ſeront, à plus forte raiſon, plus ſouvent infructueuſes relativement à ce qui ne l'eſt pas. Nous examinerons donc la conſtitution naturelle ſous les

deux points de vue énoncés; & cet examen nous paroît d'autant plus fondé en raifon & en néceffité, qu'on ne peut fagement entreprendre de travailler fur une machine, avant d'en connoître les pouvoirs. Il ne faut pas confondre, fur-tout, la conftitution avec le tempérament. Le premier état eft exclufif & invariable dans fa bafe, tandis que le fecond n'eft, en quelque forte, que la conféquence du premier. Deux conftitutions parfaitement égales, peuvent produire deux tempéramens entièrement différens. Un homme a les cheveux noirs, le teint brun, il eft fanguin & vigoureux; un autre eft blond, a le teint blanc, il eft billieux, actif & pétulant. Ces deux tempéramens, qui font certainement très-differens, peuvent néanmoins être le réfultat d'une même conftitution. Le tempérament change quelquefois felon les âges; la conftitution ne varie jamais, elle n'eft que relative. On peut prédire la conftitution d'un enfant qui vient de naître, &, à coup fûr, on ne le feroit pas du tempérament; non, cependant, que l'éducation phyfique & morale ne puiffe l'améliorer ou la détériorer; mais elle n'en changera jamais le caractère, les formes auront toujours leurs moulures, leurs dimenfions; parce que tout cela étoit préexiftant dans le germe.

La conftitution eft le mode de vitalité d'un être. Toutes chofes égales d'ailleurs, on peut fuppofer qu'un homme bien conftitué vivra plus longtems, & jouira d'une meilleure fanté que celui qui ne le fera pas auffi bien.

Pour procéder avec clarté dans cet examen, nous confidérerons d'abord ce que la conftitution a de matériel, & enfuite nous propoferons quelques réflexions fur le moral; mais on doit bien s'attendre que nous n'établirons que des propofitions générales, étayées de quelques faits de pratique.

SECTION PREMIERE.

Du phyſique.

La conſtitution phyſique a d'abord pour objet l'examen de la matière dont l'homme eſt façonné, ſous telle forme qu'elle ſe préſente; & quoique, relativement aux fonctions, toutes les formes ſoient importantes à connoître, il eſt néanmoins un premier ordre de compoſition auquel elles ſont ſubordonnées. Cet état eſt celui dans lequel les phiſiologiſtes conſidèrent la matière dans ſes principes élémentaires.

Les phyſiciens modernes ont en quelque ſorte créé un nouveau ſyſtême. *Empédocle* avoit admis quatre élémens, aux combinaiſons deſquels la matière devoit toutes ſes propriétés & ſes formes organiques. *Becker* & *Stahl* avoient ſuivi ſa manière, & depuis eux juſqu'à nos jours, on n'avoit fait aucun changement; mais la phyſique & la chymie moderne ont prouvé, par des expériences certaines, que le *feu*, la *terre*, *l'air* & *l'eau* n'avoient point le caractère d'unité & de ſimplicité qui eſt le propre des élémens.

Le feu, pris pour un fluide particulier, & toujours identique, ainſi que les phyſiciens & les chymiſtes l'avoient défini, n'a pas réſiſté à toutes les pourſuites de nos ſavans. Les modifications variées qu'il préſente avoient ouvert un vaſte champ à l'erreur qui a été reſtreint à des limites plus étroites; mais en même-temps plus lumineuſes. C'eſt le ſeul élément ſur lequel nous nous fixerons, parce que c'eſt celui qui joue le plus grand rôle dans l'économie animale. Il nous ſervira de baſe pour expliquer *la nature du virus vénérien, du mercure & ſa manière d'agir.*

Le feu ou phlogiftique (1) eft interpofé dans la matière qui conftitue le corps humain fous deux formes différentes. Savoir fous une forme *latente*, *fixe* ou *concrete*, & fous une forme libre ou d'expenfion. Dans le premier état, il eft fans doute fous fa forme élémentaire, & n'a encore fouffert aucune modification. Dans le fecond, on le rencontre combiné avec la chaleur, la raréfaction & la lumière. C'eft fous cet afpect que *Boerhave* l'a examiné (2). Ce dernier état du feu, ou du moins de quelques-unes de fes propriétés, n'appartient point à tous les corps de la nature, il eft feulement le privilège des êtres animés. Il n'eft pas donné à tous les corps d'être toujours *chauds*, *rarefiés* & *lumineux*. Tous ceux qui ont vie & mouvement jouiffent de la première propriété, & la perdent auffi-tôt que l'un & l'autre ceffent.

Il paroît donc que le mouvement eft le principe de la vie, ainfi que la caufe prédifpofante de la chaleur, de la raréfaction & de la lumière dans quelques cas.

Le feu ou phlogiftique fixe eft dans un état plus ou moins grand de concentration dans le corps, felon que les caufes propres à le fixer font plus ou moins effectives. Dans cet état de fixité, on peut le confidérer comme homogène au refte de la matière. Il y eft combiné de manière à faire corps avec elle, & peut-être à l'alimenter. C'eft de la

---

(1) Si ce que les chimiftes ont appellé *feu*, n'eft pas la même matière élémentaire que le phlogiftique, ils ont au moins le plus grand rapport d'analogie.

(2) C'eft à cette occafion que M. *Fourcroy* dit, que *Boerhave* a fait l'hiftoire des corps chauds, lumineux, raréfiés, brûlants, plutôt que celle du feu. Elém. d'h. nat. & de chim., feco. édit., p. 108.

plus ou moins grande expenſibilité du phlogiſtique que dépendent ſes effets ſur le corps humain. Sous cette forme, il augmente la chaleur, raréfie puiſſamment les humeurs, change la manière d'être ainſi que l'état naturel de l'organiſation, pour peu qu'il perſiſte dans ſes efforts : la fièvre, toutes les maladies inflammatoires, ſoit générales ou particulières, ſuppoſent l'expenſibilité du phlogiſtique diſſéminé.

Il y a dans le corps un principe fixe qu'on peut déſigner ſous trois dénominations différentes. Le *feu*, le *phlogiſtique*, le *fluide* ou *feu électrique*, & c'eſt des modifications que ce principe éprouve en paſſant dans de nouvelles compoſitions, par l'ignition, le mouvement, &c. qu'il donne lieu au feu libre ou d'incendie, à la chaleur, à la raréfaction, & à la lumière (1).

Nous remarquerons par rapport au corps humain que ce principe eſt l'aliment de la vie, parce qu'il eſt, comme compoſant la ſource de la chaleur ſans laquelle nous ne ſaurions exiſter. Le mouvement, qui la développe, a néceſſairement une action ſur lui ; & quoique nous ne ſoyons pas en état de dire, pourquoi le mouvement occaſionne la chaleur ; Ses effets en ſont trop ſenſibles pour ne pas reconnoître toute ſa puiſſance à cet égard (2).

---

(1) L'expenſibilité du feu eſt occaſionnée par l'air qui lui ſert de conducteur & de véhicule, & qui par cet effet ſe trouve l'occaſion & la matière immédiate de la chaleur. (Carra, p. 57.)

(2) La chaleur, ſuivant Schëele, eſt un acide particulier qui contient une certaine quantité de phlogiſtique. Elle doit, conformément à ſa nature, ſe combiner avec des ſubſtances qui ont de l'affinité avec les acides ou le phlogiſtique. p. 230, traité chymique de l'air & du feu.

La raréfaction paroît être une ſuite du mouvement, & un effet de la chaleur ; mais toujours une production du feu fixe combiné avec l'air. L'effet de la raréfaction eſt oppoſé à celui du froid. La raréfaction dilate, ſépare, écarte les molécules intégrantes des corps. Le froid les reſſerre, & les rapproche les unes des autres.

Plus un corps eſt raréfié & plus il approche de l'état d'ignition ; parce que le phlogiſtique ſe trouve plus diſſéminé ; & l'état d'ignition n'eſt que le dernier degré de la chaleur (1). Cependant un corps & principalement les ſubſtances animales peuvent être très-raréfiés ſans paſſer à cet état d'ignition ; parce que l'eau qu'elles contiennent s'empare du principe inflammable. Il faudroit que l'humide fût tout évaporé, avant que l'ignition eût lieu. Alors la raréfaction ne produiroit plus les mêmes phénomènes ; parce qu'il n'y auroit plus de principe aqueux dans l'air combiné, & au lieu d'augmenter le volume des corps, en dilatant leurs parties, elle les reſſerreroit. Ces effets s'obſervent ſur le parchemin, les peaux deſſéchées, les membranes, les tendons, &c.

Les effets du feu principe, ſont en raiſon de ſon expenſibilité. Il paroît que dans ſon état de fixité, il eſt parfaitement homogêne, & qu'il ne perd cette propriété que dans ſes combinaiſons, deſquelles réſultent les effets de la chaleur & de la raréfaction. En cela le feu paroît ſe comporter comme le mercure qui, dans ſon état de mercure coulant, n'a aucun effet ſur le corps humain, à raiſon de ſa

---

(1) P. 132, Schele, première partie. J'ai démontré que la *lumière* ne diffère de la *chaleur* que par une plus grande quantité de phlogiſtique.

parfaite homogénéité, & qu'il ne commence à manifester quelqu'action que du moment où l'on cherche à la rompre, par quelque corps qu'on interpose entre ses parties. Nous prouverons dans la suite que les effets du mercure sont en raison directe de son expensibilité, & en raison inverse de sa concentration. Pour établir quelques principes sur cette importante question, & les établir de manière à pouvoir les étayer de l'expérience; abandonnons les termes de feu & de phlogistique fixe & concrêt, pour nous servir de celui du fluide ou feu électrique fixe, qui exprime en apparence le même être & le même principe, puisqu'il suit les mêmes loix, & qu'il produit les mêmes phénomènes, en bonne physique l'identité d'effets prouve l'identité des causes.

L'électricité du corps humain n'est plus un problême; elle est démontrée aux yeux de tous les savans; & comme la théorie qui l'établit n'est que le résultat d'un concours de faits que tout le monde peut juger, il s'ensuit que le fluide électrique, soupçonné par l'analogie d'être la même matière que le feu & le phlogistique, peut être soumis à un examen rigoureux, quant à ses effets sur le corps humain; car enfin, en supposant même qu'il fût un être distinct des deux autres, s'il se comporte exactement comme eux, les effets de l'un doivent expliquer ceux des deux autres, & dans tous les cas, les conséquences que nous pourrions tirer de l'action du fluide électrique sur le corps humain, pourroient être appliquées à la nature du feu & du phlogistique; mais en supposant encore que nous ne fissions que l'histoire du fluide électrique & non celle des autres, si ce fluide a la plus grande influence sur la santé & sur la maladie; s'il pénétre nos corps, & que nous en soyons environnés de toute part,

ſi nos fonctions lui ſont ſubordonnées, à quelques égards; enfin, s'il entre, comme principe conſtituant, dans notre organiſation, & s'il influe puiſſamment ſur le moral, il fait donc partie de notre être; il eſt dans un rapport reſpectif le mode de la ſanté & de la maladie, & par une ſuite de conſéquences, il doit augmenter ou diminuer la vitalité.

Nous avons obſervé que le mouvement faiſoit naître la chaleur & la raréfaction dans notre corps; le fluide électrique, en paſſant dans ſon état d'expanſibilité, opere non-ſeulement les mêmes effets; mais il donne encore lieu à la lumiere; car l'étincelle qu'on tire d'un homme électriſé, n'eſt rien autre choſe que le feu électrique libre, diſſéminé & dans un état de combinaiſon avec l'air: Cette lumiere a non-ſeulement toutes les propriétés qui lui ſont propres, comme d'éclairer & de briller; mais elle a encore toutes celles du feu en action. Or, on ne ſauroit méconnoître dans le feu électrique toutes les propriétés du feu fixe & actuel, & du phlogiſtique concret & libre. Pour bien juger de la conſtitution d'un homme, & connoître dans quel cas les fonctions de ſon organiſation ſont dans un ordre naturel, ou contre nature, il convient de ſavoir, ſi véritablement elles ſont ſubordonnées à ce principe actif, au moyen duquel le corps humain eſt dans un contact immédiat avec tous les autres corps de la nature.

L'expérience qu'on a des effets de l'électricité dans les maladies nerveuſes & convulſives, pour leſquelles la médecine n'avoit pas encore trouvé de remede, à l'époque où l'électricité fut adoptée, prouve, d'une maniere évidente, le grand pouvoir de cet agent ſur l'économie animale. Pourroit-on, effectivement, croire qu'une matiere auſſi

active

active que celle qui compoſe la foudre entre comme partie conſtituante de l'organiſation, ſans influer d'une manière énergique ſur cette même organiſation & ſur ſes effets? A quelles cauſes pouvons-nous judicieuſement rapporter les grands phénomènes de l'économie animale, ſi nous ne les accordons pas à l'agent le plus puiſſant que la nature nous fait connoître, en nous le montrant comme univerſellement répandu, pénétrant tous les corps & ſervant à la vie, à la nutrition, & à l'accroiſſement (1),

Le feu électrique dont l'exiſtence ne peut être conteſtée, joue donc le même rôle dans la conſtitution que le phlogiſtique même, ce qui eſt très-probable. Or, l'état de la conſtitution ne peut qu'être ſubordonné aux effets de ce fluide, & varie dans ſa manière d'être, ſuivant que ce même fluide éprouve des modifications de la part de l'air, ou des matières avec leſquelles il ſe trouve uni dans les formes organiques & dans les fluides qu'elles contiennent. Le feu électrique a une vertu d'attraction & de répulſion. Les corps ſaturés de ce fluide attirent les autres corps qui ne le ſont pas autant, & une fois qu'ils leur ont donné tout l'électricité qu'ils étoient ſuſceptibles de recevoir ils les repouſſent. Ces vertus ſont démontrées par les expériences les plus poſitives. D'après ces ef-

(1) Un œuf verni, qu'on met en incubation ſous une poule, ne s'organiſe pas, malgré qu'il ſoit pénétré de la chaleur; parce qu'il n'eſt point acceſſible au fluide électrique, & qu'il ne peut diſſéminer celui qu'il contient naturellement. Un autre eſt fécondé, ſans que la poule ait été fréquentée par le coq, & donne un poulet ſans incubation, ſeulement par la ſeule électriſation.

Reaumur, T. II, p. 277, 278, 317.

Bertholon, p. 5, 65, 257.

fets, il faut ſuppoſer que le corps humain, qui nage dans ce fluide, en eſt toujours ſaturé dans l'état de ſanté, dans un rapport propre à ſon organiſation, & que par conſéquent toutes ſes parties ſe trouvent dans un état d'écartement relatif à la force de l'électricité qui eſt répulſive dans cette ſuppoſition; mais comme le feu électrique varie, dans ſa ſomme, ſuivant l'état de l'atmoſphere, il eſt clair que ſon influence doit ſuivre la même marche, & par conſéquent le fluide doit agir ſur nous de trois manières; ſavoir, par *juſte proportion*, par *excès* & par *défaut*. Dans le premier cas, l'équilibre étant obſervé, la ſanté doit en être l'effet; dans les deux autres, l'équilibre étant rompu, la maladie en ſera la ſuite. Par l'excès, nous aurons plus d'écartement, par conſéquent plus de dégagement d'air & plus d'expanſibilité : il en paſſera une plus forte doſe dans l'état de liberté, ce qui fera naître un accroiſſement de chaleur & d'effervefcence. Par le défaut, nous aurons un rapprochement des parties; le fluide ſe trouvera très-adhérent à la matière; il aura par conſéquent moins de vuide, moins d'air, moins de chaleur, moins d'effervefcence & plus d'irritation. L'excès donnera lieu aux maladies inflammatoires; le défaut occaſionnera le ſpaſme, les convulſions, la paralyſie, la trophie, la mortification. Ces deux effets du fluide électrique bien connus & bien conſtatés, laiſſent-ils le moindre doute à la médecine clinique, ſur le parti qu'elle a à prendre dans le traitement de toutes les maladies qui affligent l'homme? Eſt-il poſſible qu'un médecin puiſſe juger la cauſe d'une maladie, ſans connoître, au préalable, l'état d'écartement ou de reſſerrement dans lequel ſe trouvent les ſolides & les fluides du corps humain, à raiſon de l'influen-

ce très-démontrée qu'a ſur eux le fluide électrique ? Comment pourroit-il ſe promettre de réparer le déſordre qui exiſte, s'il ne conſulte pas la bouſſole qui doit diriger tous ſes mouvemens ? Mais, ſi cette bouſſole même eſt la cauſe unique des maladies par excès ou par défaut, ainſi que cela peut être, comment remédier, s'il ne la connoît pas, s'il n'a pas la manière de la gouverner, s'il ne ſait pas quels ſont les matériaux qu'il doit employer dans tels ou tels cas ? Toutes ces connoiſſances, en apparence fort compliquées, ſont pourtant de la dernière ſimplicité. On en trouve le tableau dans la nature, tous les yeux peuvent le reconnoître, & la méthode à laquelle elles conduiſent, offre une marche ſûre ; diminuer l'excès & augmenter le défaut, voilà ſa grande baſe. Il ſeroit, ſans doute, à ſouhaiter que tous les phénomènes de l'électricité, par rapport à l'économie animale, fuſſent univerſellement connus ; mais comme c'eſt une ſcience qui vient en quelque ſorte de naître, on ne peut pas exiger qu'elle ſoit à la portée de tous ceux qui ſe vouent à l'art de guérir. Heureuſement que dans ce nouveau ſyſtême, la nature eſt infiniment plus agiſſante que dans tout autre, & que dans les cas mêmes où l'art la contrarie, elle échappe à ſes pourſuites par l'extrême puiſſance de ſes facultés.

La doctrine de l'électricité animale n'a point encore pénétré dans les écoles, parce que ce ſyſtême renverſe en quelque ſorte toutes les opinions reçues, en l'acceptant dans un ſens rigoureux, & cette perſpective eſt effrayante ; mais ſi nous devons en juger par ſes progrès, nous pouvons prédire qu'elle y ſera portée dans peu par la pratique de tous les grands maîtres de l'art. On trouvera dans cet ouvrage un grand nombre de

C 2

cas où la théorie expérimentale de l'électricité nous a servi de guide pour expliquer des phénomènes intéressans, & pour démontrer la certitude de leurs principes. Ce que nous venons de dire du feu électrique & de ses effets est trop succint, pour donner une idée générale de l'électricité animale : nous n'avons eu pour objet que d'en appliquer le principal phénomène à l'histoire de la constitution, pour prouver qu'elle lui étoit subordonnée. Ceux qui voudront des connoissances plus étendues, doivent consulter des ouvrages qui traitent exclusivement de cette matière, & sur-tout ceux de M. l'abbé *Bertholon* : cependant nous aurons occasion de revenir souvent sur cet article, & dans bien des cas, nous irons puiser dans les sources que nous indiquons.

Après avoir examiné le principal agent qui préside à la constitution; un regard seul fixé sur l'ensemble de la matière & la majesté de ses formes, suffira pour nous faire juger du physique de la constitution, état dans lequel un œil expérimenté juge sainement de la vitalité des êtres, & par conséquent de l'énergie physique de la matière. Dans la pratique de la médecine, c'est un tact précieux à acquérir que celui de pouvoir juger de la constitution d'un homme à la premiere vue. Dans les hôpitaux sur-tout, cette qualité est infiniment essentielle. Ainsi les dimensions que la nature a données aux formes de l'organisation, peuvent faire établir des préceptes judicieux sur cette matière : car un homme grand qui a la poitrine large, la forme des muscles bien dessinée, la figure animée, les yeux vifs & la démarche fière, annonce à coup sûr plus de vitalité & une meilleure constitution, qu'un autre plus petit, qui a la poitrine serrée, les formes

mufculaires effacées, le vifage abattu, l'œil morne & la démarche lente & engourdie. Or, en calculant les variétés qui fe trouvent entre ces deux extrêmes, on aura la mefure du phyfique de la conftitution. Et l'on pourra eftimer à peu de chofes près, dans tous les cas, en comparant toujours l'âge & le fexe, quelle fera la méthode à fuivre par rapport au phyfique, dans la maladie qu'on aura à traiter ; c'eft-à-dire jufqu'à quel point on devra diminuer ou augmenter fon activité, parce que de telle conftitution combinée avec l'âge il en réfultera une efpèce de tempéramment décidée.

La conftitution phyfique doit encore être examinée du côté des fonctions animales, & le premier état y conduit naturellement ; car un certain ordre dans les formes, fuppofe la même complexion dans les organes, & par conféquent une énergie refpective dans leurs facultés. Cette circonftance eft d'autant plus importante à apprécier dans la maladie, que nous avons pour objet, que dans le plus grand nombre de cas, les fonctions ne paroiffent point lezées par elle, & qu'il y auroit de l'imprudence à l'art d'y porter le trouble ; mais quoique l'état de la peau puiffe fe manifefter aux fens, & que la fonction qu'elle exerce foit une des plus effentielles à bien connoître ; la médecine ne doit pas fe borner ici à la contemplation ; elle doit queftionner les malades fur leur maniere habituelle d'être ; favoir, quel eft ordinairement leur appétit, leur fommeil, s'ils tranfpirent peu ou beaucoup, s'ils ont le ventre libre, les urines abondantes, s'ils expectorent (1). De

(1) Il faut bien prendre garde, lorfqu'on queftionne

toutes ces lumières il en résultera nécessairement une masse de connoissances, qui feront décider aisément l'état physique de la constitution.

SECTION II.

Du moral.

Le moral a sa constitution particulière comme le physique, puisqu'il a sa manière d'être; mais elle échappe à nos sens. La raison seule nous l'indique, elle-même en est un effet.

Si le moral dépendoit essentiellement de la matière, & que les forces lui donnassent l'impulsion, il s'en suivroit que l'homme le mieux constitué, seroit aussi celui qui auroit le plus d'esprit & de de raison, & en vérité cela ne seroit pas juste. Aussi la nature, qui est une mere sage, a-t-elle agi différemment, & nous voyons très-communément de belles qualités de l'ame & de l'esprit renfermées dans de vilains corps. Il paroît même, & c'est une observation générale chez les bossus, qu'elle cherche à dédommager des imperfections du corps, par les perfections de l'esprit. Or, le moral n'a rien de commun avec le physique dans ce qui concerne leur nature. Cette qualité toute spirituelle nous vient du créateur, & nos regards ne peuvent pénétrer jusqu'à lui. Nous devons nous borner seulement à examiner les effets de cette cause imcompréhensible.

Le moral est susceptible d'éducation, & com-

---

les malades, à ne pas leur ouvrir une route à l'erreur; il faut le faire d'une manière claire, afin qu'ils puissent y répondre aisément. J'ai vu dans les hôpitaux des malades qui affirmoient le pour & le contre de bonne foi, parce qu'ils étoient induits en erreur par les questions.

mence d'exiſter dans un état brute. C'eſt le poli que nous lui donnons, qui le rend propre aux différens uſages auxquels nous l'employons. On peut judicieuſement le conſidérer ſous deux points de vue différens, comme volontaire, & comme involontaire. Dans le premier cas, il agit comme moral d'éducation; dans le ſecond, comme moral inné. Cette diviſion, qui eſt très-juſte, comprend tout ce qu'il a de ſage, de vicieux, d'admirable, d'horrible, de groſſier, d'inſidieux; enfin, elle explique toutes les vertus & tous les vices, dont il eſt ſuſceptible.

Le moral volontaire ou d'éducation, eſt preſque toujours le réſultat d'une action modérée; la cauſe en meſure toutes les données, & les effets en ſont dirigés d'après l'opinion qui gouverne. De-là toutes les vertus que les hommes admirent; de-là auſſi tous les vices qu'ils abhorrent. Ce n'eſt pas que l'enthouſiaſme, cette eſpèce de délire ne s'y mêle très-ſouvent; mais, alors cet état du moral ceſſe, en quelque ſorte, d'être volontaire dans ſa cauſe, quoiqu'il le ſoit dans ſon effet. Le moral involontaire ou inné ſe remarque dans les paſſions vives, ſur-tout dans celle de l'amour, dont les effets ſont quelquefois terribles; dans la mélancolie, qui porte au dégoût de l'exiſtence, & qui conduit ſouvent au ſuicide; enfin, dans la manie, le délire & l'imbécilité, qui ſont autant d'états ſubordonnés à une cauſe abſolument indépendante. Car, il n'eſt pas plus au pouvoir d'un homme d'être raiſonnable, quand il eſt réellement fou, qu'il ne l'eſt d'être fou, quand il eſt réellement raiſonnable. *Dom-Quichotte* voyoit une armée de géants à combattre, où Sancho ne voyoit qu'un troupeau de moutons, & l'un n'étoit pas plus libre que l'autre de ne pas voir ce qu'il voyoit.

Tous ces effets du moral inné & d'éducation ont du rapport entr'eux, puiſqu'ils prennent leur origine d'une même ſource; mais notre objet ici n'eſt de les conſidérer que par rapport à la ſanté. Il nous ſuffira donc d'examiner quelle eſt l'influence reſpective qu'ils ont avec le phyſique.

C'eſt une vérité conſtante, reconnue de tous les hommes, que le moral influe ſur le phyſique, & celui-ci ſur le premier; mais les bornes reſpectives de cette influence ne ſont point également connues, & pour fixer ſon point de vue ſur la conſtitution; il faudroit que ces limites fuſſent circonſcrites, & qu'il y eût des ſignes ſenſibles auxquels on pût les reconnoître. Malheureuſement il n'en exiſte point ſur leſquels nous puiſſions compter. Toutes les données de cette concordance ſont abſolument précaires, ſouvent illuſoires & ne laiſſent à l'eſprit qu'un grand fond d'incertitude, où le jugement le plus ſain va ſouvent échouer. Il n'y a d'autre règle que celle qui nous vient de l'expérience, qui eſt longue à ſe former, & qui chez certains eſprits ne ſe laiſſe pas même ſoupçonner. Le génie obſervateur, pour qui elle paroîtroit facile, a ſouvent de la peine à s'approcher du but. Pluſieurs cauſes extérieures influent ſur le moral & le conſtituent; ſavoir, l'état, les habitudes, l'air, le climat, la façon de vivre, les événemens de la vie, l'âge & le ſexe.

L'eſprit de l'état que les hommes pratiquent, les ſuit par-tout; leurs manières, leurs actions s'accordent avec lui. On connoît ſouvent à la démarche, aux poſtures & à la figure, qu'un homme eſt de tel état. Il ſemble que le moral façonne les formes aux grimaces, & aux attitudes dans leſquelles elles ont beſoin d'être ſouvent exercées. Qu'on voie un homme marcher avec activité ſans fixer perſonne,

faire des geſtes ou des grimaces, on le ſoupçonne d'être poëte, muſicien ou comédien, & l'on ne ſe trompe pas ſouvent. Un autre va la tête baiſſée, marche lentement, a la figure allongée, parle ſeul, & grogne toujours; à coup sûr c'eſt un philoſophe, un financier, un harpagon, un économiſte ou un auteur. Un troiſième a un air tout radieux, ſourit gracieuſement à tout le monde, trote-menu; c'eſt un petit maître, un diſeur de rien, un danſeur & ſouvent un ſot. Un quatrième porte les épaules en arrière, a la démarche fière, fait de grands pas & ſe tient roide comme un bâton; à coup sûr c'eſt un officier d'infanterie, ou un ſoldat. Enfin, il n'eſt point d'état, que quelqu'un qui connoît le monde, ne puiſſe deviner à l'allure des hommes; mais cette connoiſſance eſt bien plus aiſée à acquérir en les examinant dans leurs actions, dans leurs opinions, & dans leurs plaiſirs.

Les *habitudes* avoient beaucoup fixé l'attention d'*Hippocrate*, & ce n'étoit pas ſans fondement. La nature ſe fait à tout. Elle établit ſouvent la baſe de la ſanté ſur les choſes, en apparence, les plus contraires. Qu'un homme ait l'habitude du jeu & qu'on l'empêche de jouer, il devient triſte, moroſe, s'ennuie par-tout, rien ne lui plaît, il perd l'appétit, le ſommeil & tombe en langueur. Un officier, grand joueur, avoit été renfermé par ſa famille à cauſe de ſon dérangement. Il devint fou, on le fit ſortir & on lui préſenta des cartes, il joua tout ſeul d'abord, & la tête commença d'être plus tranquille; on fit la partie avec lui, & ſon bon ſens revint à meſure; en moins de deux mois, il l'avoit parfaitement recouvré. Un tailleur de régiment (cette obſervation concerne autant les habitudes du moral que du phyſique) étoit habitué à prendre beaucoup de café, d'eau de-vie & de tabac; il étoi

facétieux, faiſant des niches à tout le monde ; on le renferma dans une maiſon de force, où on lui diminua conſidérablement la ration du café ; il perdit ſa gaieté, devint abattu, & la démence en fut la ſuite : on le remit à ſes habitudes, l'eſprit lui revint, & il ſe porta à merveilles par la ſuite. Un ſoldat eſt tapageur & ivrogne ; on le met au cachot, il jure d'abord, il peſte, il devient morne enſuite, la fièvre le prend ; on le conduit à l'hôpital, il y meurt. Les effets des habitudes tant ſur le moral que ſur le phyſique ſont très-connus ; mais je penſe qu'on n'y a point aſſez d'égard dans le traitement des maladies. *Hippocrate* en a cependant fait un précepte de pratique.

L'air influe ſur le moral comme ſur le phyſique ; on eſt ordinairement plus gai à la campagne qu'à la ville ; les idées y ſont plus nettes, les poëtes y vont compoſer leurs ouvrages, les philoſophes leur morale. *Rouſſeau* n'étoit jamais plus éloquent, que lorſqu'il courroit les champs. *Yung* compoſa ſes nuits, en reſpirant l'air méphétique des cimetieres. Le climat ſe combine ſans doute avec l'air pour opérer ſur le moral ; mais l'effet n'en eſt pas toujours ſenſible. La gaieté françaiſe, la gravité eſpagnole, la bouffonnerie italienne, la fermeté allemande, la ſévérité anglaiſe, ſont autant de variétés morales, qu'on ne peut attribuer qu'à l'influence des climats.

La manière de vivre, eſt une eſpèce d'éducation morale, quand elle eſt poſée ſur une baſe ſtable. Elle comprend les exercices de l'eſprit, plus que les habitudes du corps. Il y a des perſonnes qui ne digèrent qu'après avoir paſſé deux ou trois heures dans leur cabinet ; à d'autres, la méridienne eſt néceſſaire pour le même travail ; & l'on pourroit même dire qu'il y a des gens qui n'ont de

l'eſprit qu'en digérant ou en dormant. A travers l'extravagance des rêves, on trouve ſouvent un fonds d'eſprit peu commun ; l'imagination ne quitte guère ſes bornes, ſans ſe ſurpaſſer dans les figures qu'elle établit. Un homme rêve qu'il n'eſt plus, & certainement il extravague ; cependant ce rêve eſt la preuve la plus complette de l'exiſtence de ſon ame, ſuivant *Deſcartes*, qui, par cette raiſon, concluoit qu'il étoit moins ſûr de celle du corps. Car, diſoit-il, ſi l'ame a pu me tromper, en me faiſant croire quelques minutes que mon corps n'exiſtoit pas, qui pourra m'aſſûrer qu'elle ne me trompe pas également, en me donnant l'idée de ſon exiſtence ? au lieu, qu'elle eſt abſolument infaillible, par rapport à la ſienne. Cependant, rigoureuſement parlant, ce n'eſt qu'un ſophiſme adroit que *Moliere* a tourné en ridicule, en diſant qu'il falloit douter de tout. Une manière trop automatique dans la façon de vivre, donne un caractère particulier au moral, & ceci rentre dans la claſſe des habitudes. Les événemens de la vie influent tellement ſur le moral, qu'on voit ſouvent des hommes changer entièrement d'idées, & ne conſerver que le fonds de leur caractère. Une révolution qui affecte vivement trouble l'eſprit, & le place dans telle ou telle poſition qu'il n'auroit pas connue ſans elle. Tels ſont les effets de moral affecté par la joie ou le chagrin. Un homme eſt pauvre, humble & ignorant ; devient-il riche ? auſſi-tôt il lève ſa tête altière, l'orgueil s'y loge & quelquefois le ſavoir ; car il y a des gens ſavans, & très-ſavans, qui le ſont devenus, moins pour eux-mêmes, que pour le public dont ils ont voulu ſe faire admirer. Tel autre étoit riche, vain, ſuffiſant, tranſcendant ; il épiloguoit, perſifloit, c'étoit un petit Momus ; il devient pauvre,

hélas ! il eſt rampant, triſte, hébété, ce n'eſt plus lui.

L'âge change le moral comme le phyſique, & les années climatériqnes d'*Hippocrate* peuvent, à tous égards, convenir à l'un comme à l'autre. Nous avons dit ailleurs, que l'eſprit croiſſoit avec la matière, & décroiſſoit de même. Cette vérité eſt ſenſible dans la vie de l'homme, dont les deux bouts ſe touchent.

Le moral d'un ſexe n'eſt pas celui de l'autre; le principe en eſt le même, mais les conſéquences en ſont différentes. Il faut lire à cet égard le ſyſtême phyſique & moral de la femme, par M. *Rouſſel*, pour en voir toutes les nuances. La force morale de la femme tient à ſa force phyſique; & comme ce ſexe eſt généralement moins propre aux travaux du corps, il doit l'être également à l'égard de ceux de l'eſprit. Ce n'eſt pas, qu'en général les femmes, qui ont reçu de l'éducation & qui ont l'uſage du monde, n'ayent infiniment d'eſprit, Je penſe même, à cet égard, qu'elles peuvent être priſes pour modèles; mais ce genre d'eſprit n'eſt qu'une petite fleur placée dans des têtes trop délicatement organiſées; il n'eſt qu'un foible acceſſoire de la force morale, qui eſt l'apanage excluſif de l'homme, & qui va de pair avec la force phyſique.

CHAPITRE III.

Du virus vénérien.

PROPOSITION GÉNÉRALE.

LE mode vénérien ou virus vénérien eſt-il la matière du feu, du phlogiſtique ou du feu électrique dans un état de diſſémination, d'altération & d'expenſion ? Le virus s'innocule-t-il avec ſon action vénérienne ou ſeulement avec une diſpoſition ? Le pus des chancres, la matière de la gonorrhée eſt-il ce virus, ou en eſt-il ſeulement une conſéquence ? La matière des chancres, de la gonorrhée, des bubons, eſt-elle contagieuſe; & peut-elle ſervir à inoculer la vérole ? La ſolution de toutes ces queſtions doit mettre en évidence la nature du virus vénérien.

Le mode vénérien ne peut être ſoumis à aucun analyſe chymique : nous ne pouvons donc en expliquer la nature que par ſes effets; mais cette analyſe eſt inconteſtablement plus sûre que ne le ſeroit la première, en ſuppoſant qu'elle fût praticable.

Pour procéder avec ordre & clarté à cet important examen, il faut, 1°. prouver que, ce qu'on entend par virus vénérien, ne s'inocule point, qu'il n'y a que le mode qui s'inocule, & que le virus ou pus, n'eſt que la conſéquence de la neutraliſation du mode; 2°. que le mode ne s'inocule qu'en vertu d'une ſorte d'électriſation, après qu'il a manifeſté ſon action, par le contact immédiat de la partie ſaine avec la partie affectée, ce qui nous

porte à examiner le méchanisme de l'acte vénérien ; 3°. que le mode vénérien peut exister dans un état de fixité ; que dans cet état il ne s'inocule pas, & qu'il faut qu'il passe dans un état d'expensibilité ; 4°. enfin que le mode communicatif de la vérole, n'est autre chose que le feu électrique, altéré, ou quelqu'autre matière analogue, passée sous une forme d'expension.

SECTION PREMIERE.

De l'inoculation du virus vénérien.

Le virus vénérien, selon l'acception reçue, est un délétère qui se trouve combiné avec le pus : « Il est » communément, dit M. *Hunter*, sous forme du » pus, ou uni avec le pus ou avec quelque sécré- » tion de ce genre (1) ». Nous sommes bien éloignés d'admettre cette façon de définir le virus vénérien ; nous croyons, au contraire, que ce qu'on entend par virus, ne contient point le délétère que nous nommerons mode vénérien (2). Et nous osons nous flatter de prouver cette vérité.

J'ai inoculé, avec une lancette, sur le gland & dans l'intérieur du prépuce, du pus provenant des chancres de toutes les qualités, & de tous les âges, & la maladie n'a pas eu lieu.

---

(1) P. 13.

(2) Il faut entendre par mode, ce qu'on a voulu exprimer par levain, par germe, par virus & par vice. Le mot *mode* indique la cause qui fait que telle chose prend telle nature & telle forme, quoiqu'elle ait elle-même une nature & une forme différente ; l'une est l'action, & l'autre la conséquence.

Le même procédé a été pratiqué avec la matière de la gonorrhée ſans plus de ſuccès. J'ai employé celui des bubons dans le moment de leur ouverture, & toujours inutilement. Enfin j'ai porté profondément dans le canal de l'urètre, du pus provenant de ces trois ſymptômes; rien n'a paru. J'ai formé des ulcères par les véſicatoires ſur le gland & ſur le prépuce, & après leur dégorgement, j'y ai appliqué du coton imbibé de pus provenant de toutes ſortes d'accidens vénériens; j'ai répété mes expériences ſur différentes parties du corps; j'en ai placé dans le vagin de quelques chiennes, ſous le prépuce de pluſieurs chiens, & tout cela ſans aucun effet. D'après cela, j'ai conclu que le pus, qui provient des divers accidens vénériens, n'étoit point le virus; qu'il n'y étoit pas même uni, & que, néceſſairement, ce pus ne pouvoit être qu'une conſéquence de ſa neutraliſation.

Cette preuve eſt ſans réplique; il ne s'agit que de l'établir d'une manière notoire, & c'eſt ce qu'on va faire dans cette ſection; mais avant d'expoſer les faits qui y ſont relatifs, il ſe préſente une queſtion que nous devons réſoudre, afin de ne pas laiſſer de lacune. Elle conſiſte à ſavoir ce que c'eſt que le mode vénérien dont les ſuppurations, qu'il excite, ne ſont qu'une conſéquence. Car, dans cette ſuppoſition, qui ſe trouve manifeſtement démontrée, on ne peut pas ſoupçonner que ce mode s'inocule avec l'action vénérienne. Dans cette hypothèſe, non-ſeulement il devroit la manifeſter à l'inſtant de l'inoculation, ou du moins très-peu de temps après, & la manifeſter toujours dans l'endroit même où il auroit été inoculé; puiſqu'il eſt corroſif, ce qui n'arrive que dans le cas des chancres, encore cette ſuppoſition n'eſt pas exacte, d'autant qu'il n'y a qu'un petit point des parties qui ont été en

contact qui s'ulcère ; ce qui prouve que c'eſt moins l'effet d'une action immédiate que d'une action ſubſéquente. Dans l'inoculation de la petite-vérole, on voit cet effet de l'action immédiate, d'une manière ſenſible. Car l'endroit de l'inſertion s'enflamme bientôt, après que le pus y a été dépoſé. Les effets du virus ſont bien plus évidens dans ce lieu que par-tout ailleurs ; car la petite-vérole eſt ſouvent guérie, que les plaies de l'inoculation ſont encore dans un état de ſuppuration, & ſont toujours un foyer d'infection ; puiſque le pus pris dans ces plaies, un mois après le deſsèchement des puſtules a donné la maladie. Dans l'inoculation du mode vénérien, il n'y a que le chancre qu'on puiſſe ſoupçonner avoir été le point de contact pour le virus ; car, aſſurément la gonorrhée, dont le ſiège eſt ordinairement très-avant dans le canal, eſt hors de cette poſſibilité, ainſi que le bubôn, lorſqu'il exiſte ſeul.

Une autre preuve, que le mode vénérien n'eſt point innoculé avec l'action vénérienne, réſulte d'une circonſtance très-familiaire, & que bien du monde connoît. Un homme a eu commerce avec une femme infectée ; mais il n'éprouve encore aucun effet de l'infection. Il approche dans cet état une femme ſaine à laquelle il ne communique aucun mal ; cependant l'action s'établit chez lui, la maladie ſe déclare ſous peu de jours, & quelquefois le jour même. Il paroîtroit d'après cela que la maladie vénérienne ne peut être communiquée qu'après que le mode a acquis ſon action. Car, une fois, que les ſymptômes ſe ſont manifeſtés, il a la vertu communicative ; mais d'un autre côté, le produit de ces ſymptômus n'eſt point contagieux. On a beau inoculer du pus de toutes les eſpèces, par tous les procédés poſſibles, l'infection n'a pas

ieu.

lieu. Ce pus n'eſt donc pas une condition de la vertu contagieuſe du mode, il n'en peut être que la conſéquence & un ſigne de ſon action ; il faut donc néceſſairement chercher ailleurs cette vertu. Ainſi, le mode vénérien ne pouvant être inoculé par le contact immédiat dans l'acte du coit, avant qu'il n'ait manifeſté ſon action, qui n'a lieu qu'après un tems plus ou moins long ; on doit conclure de cela, 1°. que le mode vénérien n'eſt point inoculé avec l'action vénérienne, mais ſeulement avec la diſpoſition ; 2°. que cette action eſt le reſultat de ſa combinaiſon avec une ſubſtance, ſur laquelle il a quelque pouvoir ; 3°. que cette ſubſtance, telle qu'on la ſuppoſe, doit être d'une nature à mettre le phlogiſtique en action, puiſque l'inflammation eſt la première choſe qu'elle produit ; 4°. que pour conſerver ſa vertu contagieuſe, elle ne doit être ni ſoumiſe au contact de l'air, ni diſſéminé dans des excrétions purulentes ; 5°. enfin, que ne s'inoculant avec la diſpoſition vénérienne, que dans la circonſtance du contact immédiat, où il y a chaleur & frottement ; & après qu'il a manifeſté ſon action, on ne peut ſoupçonner autre choſe, ſinon, que le mode vénérien eſt le fluide électrique, ou tout autre mode du feu élémentaire altéré, & paſſé ſous une forme d'expenſion.

Ces cinq propoſitions ſont concluantes ; elles ſont tirées de la nature même des faits ; mais elles ſeront diſcutées plus amplement ailleurs.

Obſervations contre l'inoculation de la vérole.

Dans l'année 1782, deux matelots provençaux entrèrent à l'hôpital de Breſt, l'un avec un phimoſis conſidérable, & l'autre avec un paraphimoſis non moins allarmant. Comme dans les cir-

conſtances ordinaires, les progrès de cette inflammation auroient été l'ouvrage de pluſieurs jours, je les grondai de ce qu'ils ne s'étoient pas plutôt préſentés à l'hôpital ; ils me répondirent qu'ils étoient armés, & que le chirurgien de leur vaiſſeau les avoit retenus, ſous prétexte de les traiter à bord ; mais au bout de quelques jours, ayant vu que l'inflammation augmentoit, il s'étoit décidé à les y faire paſſer. Je crus qu'ils m'expoſoient vrai, & n'eus point le moindre doute ſur l'exiſtence du virus. Ce même jour, le chirurgien du vaiſſeau d'où provenoient ces deux malades vint à terre ; ayant eu occaſion de le voir, je lui fis part de l'état fâcheux des deux ſujets qu'il m'avoit envoyés ; en lui obſervant qu'il n'auroit pas dû les garder ſi long-temps : il me répondit que j'étois dupe de leur aveu ; que c'étoit de mauvais ſujets, qui, pour ne pas faire la campagne, avoient mis de la poudre de mouches cantarides, entre le gland & le prépuce, afin d'exiter une inflammation, & de faire croire qu'elle étoit l'effet du mal vénérien ; qu'ils avoient été décélés par leurs camarades, & que ſur le rapport qu'il en avoit fait au capitaine, il lui avoit ordonné de les faire mettre aux fers, & de les traiter à bord ; que le lendemain ayant trouvé un commencement de gangrène, il demanda la permiſſion de les faire paſſer à l'hôpital. A ma viſite du ſoir, je leur dis que j'étois inſtruis de leur ruſe, mais qu'ils pourroient bien en être les victimes, puiſqu'ils couroient grand riſque de perdre leur verge par la gangrène ; ce qui ſeroient arrivé, ſur-tout, à celui qui avoit le paraphimoſis, ſans les prompts ſecours que je lui donnai. En peu de jours ils furent en bon état ; mais voyant qu'ils alloient inceſſamment être renvoyés à bord, ils imaginèrent un autre moyen

SEP 10 1897

qu'ils crurent propre à les juſtifier de l'inculpation qu'on leur faiſoit & qu'ils dénioient. Les playes faites par l'action de la poudre, des mouches & des divers points gangréneux qui avoient ſuccédé, étoient rouges & vermeilles, & tendoient déjà à leur cicatriſation; ils prirent du pus des chancres d'un malade qui venoit d'entrer à la ſalle, & en mirent ſur ces plaies à différentes repriſes; mais ce fut en pure perte; car l'inoculation ne ſe fit pas; enſorte que tout étant cicatriſé, l'inflammation parfaitement détruite, je les mis dehors pour être renvoyés à leur bord, ainſi qu'on me l'avoit ordonné (c'étoit le onzième jour après l'inoculation); quand ils furent ſortis, les autres malades de la ſalle m'apprirent ce qu'ils avoient fait. Il ne faut pas préſumer que les panſemens aient pu détruire le virus; ils n'étoient faits qu'avec de la charpie ſèche, & c'étoit les malades qui ſe panſoient eux-mêmes. Ils reſtèrent encore quinze jours en rade, ſans que rien parût; & le chirurgien-major du vaiſſeau, que je vis trois ans après, m'aſſura qu'ils n'avoient rien eu de toute la campagne.

Juſqu'à cette époque, j'avois cru que la vérole pouvoit quelquefois s'inoculer; mais, dès ce moment, je commençai à douter; & pour me fixer, je tentai pluſieurs inoculations ſur différens malades, qui entroient à l'hôpital ſans aucun ſymptôme de vérole, mais toujours ſans ſuccès. Je puis aſſurer que j'ai réitéré mes tentatives de différentes manières, & toujours avec un pus récent, au moins ſoixante fois dans l'eſpace de cinq ans. Tantôt j'ai fait pluſieurs piqûres avec une pointe de lancette imbibée de pus; tantôt j'ai fait une plaie par le véſicatoire, entre le prépuce & le gland, ſur laquelle j'ai mis de la charpie imbibée

de matière ; d'autres fois j'ai pris du sang d'un chancre, que j'ai inoculé de la même manière; enfin, j'ai passé dans la fosse naviculaire des brins de charbie imbibée de pus, provenant de la gonorrhée ou des chancres. J'ai porté des bougies dans le canal que j'avois frotté de la même matière. Toutes les piqûres de lancette, faites sur le gland & sur le prépuce, se sont guéries sans manifester la plus petite inflammation; les plaies des vésicatoires n'ont duré que trois à quatre jours, quoiqu'abandonnées à elles-mêmes; enfin je n'ai jamais pu remarquer le moindre indice d'inoculation.

D'autres circonstances moins décisives, à dire vrai, mais assez probables pour être rapportées, sont celles que nous offrent les divers pansemens. On sait que les jeunes gens qui pansent les malades, se servent de pinces pour lever les plumaceaux de dessus les plaies, & pour en détacher quelques fils de charpie qui s'y colent ordinairement. Or, cet instrument se charge nécessairement de la matière de la supuration; & si véritablement elle pouvoit être inoculée, n'est-il pas très-probable, que dans les divers pansemens qu'on fait sans les essuyer, on inoculeroit le virus à ceux qui s'en trouvent exempts, & qui n'ont que de petites plaies simples qui tendent à leur fin. Je suis moralement assuré, que si le virus vénérien étoit susceptible d'inoculation, nous eussions déjà trouvé une infinité d'exemples là-dessus.

Un chirurgien anglois (1) vient de publier un ouvrage sur les maladies vénériennes, où cette matière c'est point oubliée. Il prétend que le pus qu'on inocule, soit d'un chancre récent ou d'une

---

(1) M. *Hunter.*

gonorrhée, donne la maladie; mais, que si ce pus est pris des ulcères vénériens, l'infection n'a pas lieu. Cet auteur ne rapporre qu'une observation circonstanciée, qui, selon lui, prouve l'infection du virus; & qui ne nous a point paru décisive.

« En mai 1767, dit-il, nous fîmes deux piqûres » sur la verge avec une lancette trempée dans la » matière vénérienne d'une gonorrhée, une sur le » gland & l'autre sur le prépuce. Ce fut un ven- » dredi que nous fîmes cette opération, & le » dimanche, il y avoit dans ces parties une dé- » mangeaison désagréable qui dura jusqu'au jeudi » suivant. Dans cet intervalle, ces parties étant » souvent examinées, il parut y avoir une plus » grande rougeur, & une plus grande humidité qu'à » l'ordinaire. Ce que nous attribuâmes au frotte- » ment des parties; le jeudi matin, le lieu du pré- » puce où la piqûre avoit été faite, étoit plus » rouge, plus épais, & avoit formé une petite » escare. Le jeudi suivant l'escare étoit aug- » mentée, elle donnoit quelque peu de matière, » & il paroissoit y avoir un petit engorgement des » lèvres du méat urinaire, de même qu'une sen- » sation désagréable en urinant, de manière qu'après » cela nous nous attendions à un écoulement. » Nous touchâmes alors l'escare avec la pierre » infernale, & nous la pansâmes ensuite avec de » l'onguent dans lequel il entroit du calomel. Le » samedi matin l'escarre se sépara, & on toucha » de nouveau l'escare avec la pierre infernale. » Le lundi suivant l'autre escare se sépara aussi. » La nuit d'auparavant, la personne avoit éprou- » vée dans le gland une démangeaison con- » sidérable, & le jeudi nous observâmes une tache » blanche à l'endroit ou la piqûre avoit été faite,

» En l'examinant, nous trouvâmes qu'elle formoit
» une petite puſtule remplie d'une matière jaunâ-
» tre; nous la touchâmes auſſi avec la pierre in-
» fernale, & nous la pansâmes de la même manière
» que la première. Le mercredi l'ulcère du prépuce
» étoit devenu jaune, nous le retouchâmes avec le
» cauſtique. Le vendredi les deux eſcares ſe ſépa-
» rèrent, & l'ulcère du prépuce étoit rouge &
» moins dur à ſa baſe; mais le ſamedi n'ayant pas
» tout-à-fait un ſi bel aſpect, nous le retouchâmes
» de nouveau, & lorſque l'eſcare fut tombée,
» nous le laiſsâmes guérir ainſi que l'autre qui laiſſa
» une dépreſſion ſur le gland, qui ſe remplit en
» peu de mois, mais qui conſerva pendant un
» temps conſidérable une couleur blanchâtre.

» Quatre mois après le chancre reparut ſur le pré-
» puce, & nous eſſayâmes des topiques fort ſtimulans;
» mais comme ils paroiſſoient mal réuſſir, nous
» les abandonnâmes, & le chancre guérit tout ſeul
» le laiſſant à lui-même. Cette apparition arriva
» quelques jours après; mais le chancre guérit
» toujours de lui-même. Le chancre du gland ne
» reparut plus, & en cela il différoit de l'autre,
» c'eſt-à-dire, de celui du prépuce.

» Pendant que les ulcères du prépuce & du gland
» exiſtoient, une des glandes de l'aine droite ſe
» tuméfia; j'avois depuis long-temps conçu l'idée
» que la manière la plus efficace de réſoudre un
» bubon, étoit de frotter avec du mercure la
» jambe & la cuiſſe, afin de faire paſſer un courant
» de mercure à travers la glande enflammée; ce
» cas me fournit l'occaſion d'en faire l'expérience.
» J'avois ſouvent réuſſi de cette manière; mais je
» me propoſai alors de la ſoumettre à une preuve
» plus déciſive les ulcères de la verge étoient guéris
» avant d'entreprendre la réſolution du bubon. Peu

» de jours après avoir commencé à me servir du
» mercure, comme je l'ai dit ci-dessus, la glande
» s'affaisa considérablement; pour lors on en aban-
» donna l'usage, parce que je n'avois pas inten-
» tion de la guérir entièrement; quelque temps
» après la glande commença à se gonfler de nou-
» veau, & je fis frotter avec autant de mercure que
» je crus qu'il en falloit, pour la faire entièrement
» désenfler; mais j'avois attention de n'en donner
» que pour la glande localement, & non pas pour
» empêcher la constitution d'être infectée.

» Environ deux mois après la dernière attaque
» du bubon, le malade sentit une petite douleur
» aiguë & piquante dans une des amygdales. Lors-
» qu'il avaloit quelque chose, & d'après l'inspec-
» tion, je trouvai un petit ulcère, auquel je permis
» de faire des progrès, jusqu'à ce que j'en eus
» connu la nature; pour lors on eut recours au
» mercure, on en frotta la même jambe, & la
» même cuisse comme auparavant, afin d'être plus
» assuré de la guérison de la glande, quoique cela
» ne fût pas alors probablement nécessaire.

» A peine l'ulcère se fut cicatrisé, que je discon-
» tinuai l'usage du mercure; car je ne voulois point
» détruire le virus; mais observer quelles parties il
» affecteroit ensuite. Environ trois mois après, il
» parut sur la peau des tâches de couleur de cuivre,
» & l'ulcère de l'amygdale se renouvella; pour lors
» j'eus recours au mercure une seconde fois pour
» guérir ces effets du virus, provenans de l'in-
» fection générale; mais dans l'idée seulement de
» pallier la maladie. J'en abandonnai donc pour
» une seconde fois l'usage; & je ne fus attentif
» qu'à observer quelle partie seroit ensuite affec-
» tée; mais le virus se jetta ensuite sur les mêmes
» parties. Voyant alors qu'il n'y avoit pas de plus

» grands éclairciſſemens à eſpérer en palliant ſimplement la maladie de l'amygdale pour la quatrième fois, & celle de la peau pour la troiſième, » je donnai le mercure en ſuffiſante quantité, & » pendant un temps conſidérable.

» Le tems que j'employois à faire ces expériences fut de trois années environ, à compter » dès le jour que je fis les piqûres, juſqu'à celui » de la parfaite guériſon du malade.

» Il n'y a d'extraordinaire dans ce cas, que » la manière de contracter la maladie, & les » vues particulières avec leſquelles quelques parties du traitement furent dirigées; mais comme j'avois intention de prouver pluſieurs choſes, qui, quoique très-ordinaires, n'avoient pas » été juſqu'ici bien conſidérées, je donnai une » attention particulière à toutes les circonſtances. » Cette obſervation prouve pluſieurs faits, & ouvre un champ à des conjectures ultérieures. «

En examinant avec ſoin l'hiſtoire de cette inoculation, on ne peut judicieuſement ſuppoſer que l'infection ait eu ſon effet. La demangeaiſon qui commença le dimanche & qui dura juſqu'au jeudi ſuivant, pouvoit fort bien dépendre des ſolutions de continuité faites par la lancette, ſans que la matière vérolique y eût aucune part; cela eſt même d'autant plus probable, pour quiconque connoît les effets de virus vénérien, que, ſi véritablement cette demangeaiſon lui eût appartenu, vingt-quatre heures après, elle ſe fût changée en douleur aiguë, parce que l'inflammation auroit commencé à s'établir; cependant les choſes reſtèrent au même état pendant cinq jours, & ce ne fut qu'à cette époque que la piqûre faite au prépuce parut plus rouge, plus épaiſſe, & qu'on y ap-

perçut une petite eſcare, ce qui pouvoit toujours appartenir à la ſolution de continuité & à l'épanchement des ſucs dans la petite plaie. Huit jours après *l'eſcare étoit augmentée*. Elle donnoit quelque peu de matière ; mais toute ſolution de continuité quelconque peut encore produire un pareil effet, & il eſt très-probable que, s'il eût dépendu de l'action du virus, il eût fait en onze jours de plus grands progrès. A cette époque M. *Hunter* toucha l'eſcare avec la pierre infernale, & nous n'en voyons pas trop la néceſſité. Car l'infection n'étoit pas aſſurée, & au lieu de détruire par le cauſtique la plaie de l'inoculation, il eût été plus naturel de lui laiſſer faire des progrès, ce qu'il n'eût pas manqué de faire rapidement, ſi le virus avoit été communiqué. Le panſement fait à cette petite plaie avec l'onguent dans lequel on avoit fait entrer le calomel, étoit très-propre à l'irriter & à y exciter l'inflammation : car toutes les préparations mercurielles ſont plus ou moins irritantes, ſelon qu'elles ſont plus ou moins ſolubles. L'autre eſcare ayant été traitée de la même manière, & toutes les deux s'étant guéries ſans donner lieu à d'autres ſuites, nous ne voyons pas que juſques là, l'une plus que l'autre des deux piqûres puiſſent aſſurer l'inoculation du virus ; mais quatre mois après le chancre reparut ſur le prépuce & ſe guérit tout ſeul en le laiſſant à lui-même. Ceci prouve que ce n'étoit pas un chancre ; mais, probablement, quelque légere excoriation occaſionnée par l'effet de l'humeur ſébacée corrompue, qui avoit eu plus d'action ſur une cicatrice encore tendre que par-tout ailleurs. Quant à la glande de l'aine droite qui ſe tuméfia pendant que les ulcères du gland & du prépuce exiſtoient, nous ne croyons pas

non plus que ce ſoit par l'effet du virus, mais par celui de la ſympathie qui regne entre les parties. Il n'eſt pas douteux que le gland & le prépuce n'aient dû être irrités par l'application de la pierre infernale & du calomel, & communiquer l'irritation aux glandes. M. *Hunter* ſe hâta encore à réſoudre cette glande. On ne voit trop pourquoi : au moins auroit-il dû nous apprendre quelle étoit ſa groſſeur ; mais il nous laiſſe ignorer tout cela, & ſe contente ſeulement de nous dire que la glande s'affaiſſa conſidérablement peu de jours après avoir commencé à ſe ſervir du mercure, dont il abandonna l'uſage, parce qu'il n'avoit pas deſſein de la guérir entiérement. Je ne doute aſſurément point des grands talens de M. *Hunter* ; mais l'expérience que j'ai des maladies vénériennes m'a appris qu'on ne gouvernoit pas, à volonté, ces ſortes d'accidens, & qu'il n'y a rien qui indique la quantité de mercure néceſſaire pour opérer un point déterminé de réſolution ; c'eſt cependant ce que M. *Hunter* a fait ; mais, ce qui ſurprend encore, c'eſt l'événement ſubſéquent. La glande ſe gonfle de nouveau, & M. *Hunter* fait donner une quantité de mercure ſuffiſante pour la déſenfler entiérement ſans guérir la conſtitution. J'avoue de bonne foi que ces effets du mercure, que M. *Hunter* conduit à volonté, ſont fort au-deſſus de moi, & j'admire avec quelle adreſſe il fait arrêter à l'aine le mercure dont il frictionne la jambe & la cuiſſe, l'aſſujettit à ſe fixer ſur la glande engorgée & non pas au-delà. Je ne connois point la maniere d'aſſervir ainſi le mercure, & j'ai toujours cru que, lorſqu'il étoit adminiſtré tant ſur les ſymptômes, que dans des parties éloignées, non-ſeulement il agiſſoit ſur eux, mais encore ſur toute la conſtitution

& qu'il ne ſtimuloit pas plus l'un que l'autre, ce qui le prouve, c'eſt que nous rencontrons tous les jours des malades dont la ſuſceptibilité pour le mercure eſt ſi grande, qu'un ſimple emplâtre mercuriel appliqué ſur un bubon excite une ſalivation aſſez abondante, avant même d'avoir opéré ſur la glande.

Deux mois après la dernière attaque du bubon, le malade ſentit une petite douleur aiguë & piquante dans une des amygdales, & d'après l'inſpection M. *Hunter* trouva un petit ulcère. Eſt-ce ſur ce ſymptôme qu'il jugea que l'infection n'avoit pas été détruite, en ſuppoſant qu'elle eût exiſtée? Non, ſans doute; on connoît aſſez les effets du mercure ſur la bouche & ſur les glandes qui l'avoiſinent, pour croire qu'un pareil effet puiſſe judicieuſement lui être attribué; cependant cet ulcère ſe guérit encore par l'uſage du mercure appliqué ſur la jambe & la cuiſſe droite, & en accordant ſa guériſon à l'effet de ce remède, on ne peut au moins diſconvenir que pour arriver juſqu'à lui, il n'ait parcouru toute la conſtitution, qu'il n'auroit pourtant pas guérie, parce que ce n'étoit pas l'intention de M. *Hunter* qui vouloit encore obſerver quelle partie le virus affecteroit enſuite; ce qu'il eût occaſion de faire trois mois après, époque où il parut ſur la peau des taches couleur de cuivre & où l'ulcère de l'amygdale ſe renouvella. M. *Hunter* toujours libre de laiſſer ſubſiſter l'infection malgré l'uſage du mercure, ne crut pas encore en devoir venir à la cure radicale, pour être à même de voir quelle partie ſeroit encore affectée; mais le virus s'étant jeté ſur les mêmes, il donna le mercure *en ſuffiſante quantité, & pendant un temps conſidérable.*

M. *Hunter* ne trouve rien d'extraordinaire dans ce cas, que la manière de contracter la maladie.

Quant à moi, j'y trouve tant de chofes extraordinaires, que je ne puis m'empêcher de croire que M. *Hunter* n'ait été abufé par quelques fauffes apparences; car l'engorgement de la glande, tel qu'il puiffe avoir été, pouvoit très-bien provenir de l'irritation exercée fur le gland par la pierre infernale & le calomel. Une fimple piquûre au bout du doigt détermine fouvent l'engorgement des glandes axillaires, & la fympathie entre les inguinalles & le membre viril eft encore plus remarquable. J'ai conftamment obfervé chez tous les malades qui fe font préfentés à moi avec des gonorrhées, des chancres, des phimofis, &c., que les glandes dont il s'agit étoient toujours douloureufes & engorgées.

Cette obfervation de M. *Hunter* ne fauroit prouver felon moi, en faveur de la poffibilité de l'inoculation vénérienne, attendu qu'elle offre des circonftances qui peuvent avoir fait prendre le change à l'auteur. Nous avons déjà dit qu'il n'y avoit que le pus du chancre récent, & de la gonorrhée qui eût la vertu communicative, & que celui des ulcères vénériens ne l'avoit pas. Il feroit bien étrange qu'un pus provenant d'une même caufe ne fût pas fufceptible des mêmes effets, ainfi que l'affure M. *Hunter*. Tout ce que nous pouvons affirmer à cet égard, c'eft que ni le pus du chancre récent & de la gonorrhée, ni celui des ulcères vénériens, n'a jamais manifefté la vertu contagieufe dans aucune des inoculations que nous avons pratiquées.

« Un homme, dit M. *Hunter* (1) qui avoit des » puftules vénériennes fur différentes parties de la

---

(1) P. 309, ouvrage cité.

» peau, fut inoculé dans celles qui en étoient
» exemptes avec de la matière d'un chancre, de
» même qu'avec celle de ses propres ulcères ».

« Les plaies qui étoient imprégnées de la ma-
» tière du chancre, devinrent des chancres bien
» caractérisés; mais les autres se consolidèrent.
» Une constitution vénérienne fut donc susceptible
» d'une infection locale par l'application d'une
» matière vénérienne & récente. J'ai aussi réitéré
» plusieurs fois cette expérience & les effets en
» ont toujours été les mêmes ».

Les expériences de M. *Hunter* à ce sujet prouveroient que véritablement le virus vénérien, n'auroit pas la propriété d'étendre son action au-delà de sa sphère d'activité : car si de deux piquûres faites l'une près de l'autre, celle qui se trouve imbibée du pus du chancre ou de la gonorrhée, produit des chancres, & que celle de l'ulcère vérolique n'en produise pas; on en doit nécessairement conclure que la contagion du chancre n'a pu passer jusqu'à cette dernière : car en supposant qu'elle n'eût pu produire un chancre, au moins eût-elle dû produire un ulcère vérolique.

Il résultera toujours, de tous ces faits & de l'expérience de M. *Hunter*, aussi-bien que de celles qui me sont particulières, que le virus vénérien n'a pas généralement une vertu contagieuse, sans doute, parce qu'il ne se trouve point dans toutes les matières purulentes qui sont le produit de l'inflammation vénérienne, & une conséquence de son mode d'action; en cela le virus vénérien diffère du variolique; car ce dernier existe dans toutes les matières purulentes varioleuses, & conserve sa vertu contagieuse dans tous les cas & chez tous les sujets qui possèdent la susceptibilité de la maladie.

D'après nos expériences, il paroît démontré que la contagion vénérienne, n'exiſte pas dans les matières purulentes, ou, que ſi le mode s'y trouve, il ne peut y être que dans un état de fixité : circonſtance qui détruit ſa propriété contagieuſe. Il nous a paru qu'une ſorte de frottement & d'électriſation étoit néceſſaire pour lui donner cette vertu.

SECTION II.

Du méchaniſme de l'acte vénérien ; dont la connoiſſance eſt eſſentielle pour expliquer la nature du mode vérolique, & la manière dont il ſe communique.

Quel rapport le méchaniſme de l'acte vénérien, peut-il avoir avec le mal de ce nom ? Cette queſtion n'a pas encore été faite ; aucun auteur n'a apperçu que les divers phénomènes qui diſpoſent à l'acte vénérien, & qui l'opèrent, ſont en quelque ſorte les agens qui reçoivent & tranſmettent le délétère, & qui lui fourniſſent l'aliment dont il a beſoin pour développer ſon action.

Le méchaniſme de l'acte vénérien offre une doctrine lumineuſe propre à nous guider dans le dédale obſcur que la maladie vénérienne nous préſente. On verra que c'eſt aux cauſes phyſiques de la copulation, que ſont ſubordonnés, les divers phénomènes du mode vénérien, & que c'eſt par l'action ſimultanée de ces mêmes cauſes, qu'il s'inocule, ſe développe & ſe détruit.

Je conçois que nous ſommes encore très-pauvres en faits de phyſique, propres à nous éclairer dans l'étude de l'économie animale. Je crois même que tout ce que nous ſavions juſqu'à l'époque des

connoiſſances modernes, qui nous ont donné une théorie plus exacte du feu, de l'air, du fluide électrique, &c. étoient véritablement plus propres, à nous induire en erreur qu'à nous éclairer. Plus nous multiplierons nos connoiſſances dans l'ordre phyſique, plus la nature ſe montrera à notre eſprit dans un état de ſimplicité (1). L'uniformité des principes dont les modifications organiſent diverſement cet univers, ſe dévoile à chaque pas quand nous la contemplons avec ſageſſe, & ſans de grandes prétentions. Le méchaniſme de l'acte vénérien eſt une électriſation ſpontanée, c'eſt ce que nous établiſſons dans cette ſection; mais pour nous faire entendre plus clairement de nos lecteurs, il eſt eſſentiel, avant d'entrer dans aucune diſcuſſion, de parler de l'électricité, & d'en donner les notions convenables.

Le corps humain eſt une machine organiſée, de manière que ſon exiſtence, comme ſes facultés, ne ſont ſubordonnées, en quelque ſorte, qu'à la première impreſſion de ſon organiſation; laquelle doit ſe trouver néceſſairement en rapport avec l'état des élémens par qui ſubſiſte cet admirable univers; en ſorte que, toutes les fonctions qui ſont propres aux animaux qui l'habitent, s'exécutent par une ſuite néceſſaire de l'ordre pré-établi; mais, avec de

---

(1) Le feu & l'eau, qu'on avoit conſidéré depuis *Becker* & *Stakl* comme élémens, ont été decompoſés & diviſés en pluſieurs principes. La combinaiſon de l'air *Vital* ou air de feu de *Schele* avec le gras inflammable, produit de l'eau très-pure; & c'eſt par ce phénomène que la pluie ſe forme dans les hautes régions de l'atmoſphère pendant & après les orages. Le gas qui s'y trouve accumulé, s'enflamme par le contact de l'étincelle électrique; & dans ſa détonation, il ſe combine avec l'air vital pour former de l'eau.

telles modifications, cependant, que les rapports ſont plus ou moins directs en efficacité, ſuivant que l'influence des cauſes s'accorde avec le régime fondamental, & c'eſt de la variété de ces cauſes avec les rapports, que dépendent les ſentations différentes que nous éprouvons dans les diverſes poſitions de la vie, comme la ſanté & la maladie. Le méchaniſme de l'acte vénérien conſidéré par rapport à ſon but, doit tenir à des principes d'autant plus ſolides, que la nature, pour le rendre plus efficace, y a attaché un charme au-deſſus de toutes les jouiſſances que les animaux peuvent ſe procurer par leur organiſation. Elle n'a pas ſeulement imprimé au phyſique le ſceau délicieux de l'amour, elle en a encore frappé le moral avec plus d'énergie, afin de le faire concourir à ſon œuvre avec autant de perſévérance que de ſuccès. Quand le premier ceſſe de commander impérieuſement, le ſecond déploie toute ſa vertu, & ranime par ſa force, même dans l'âge le plus avancé, cette activité génératrice à laquelle tout concourt dans les animaux, & pour laquelle ſeulement ils paroiſſent avoir été créés : c'eſt en vain que le cénobite alarmé des décrets du très-haut ſe cache dans la ſolitude, & ſe tourmente par toute ſorte de moyens, pour ſe ſouſtraire à la loi commune ; la nature, plus forte que lui & plus deſpotique dans ſes volontés, s'irrite de ſon auſtère vertu, & lui fait payer cher la béatitude, qu'il doit attendre du triomphe de ſes ſens.

Nous examinerons d'abord l'acte vénérien dans ce qu'il y a de matériel. Nous verrons quelles ſont les cauſes phyſiques qui coopèrent à ſon effet, & nous rendrons enſuite compte des principes de ces cauſes. L'attrait du plaiſir eſt inconteſtablement la

cauſe

cause déterminante de l'accouplement des deux sexes, *Voltaire* a dit (1):

> Sans l'attrait du plaisir, sans ce charme vainqueur,
> Qui des loix de l'hymen, eût subi l'esclavage;
> Quelle beauté jamais, auroit eu le courage,
> De porter un enfant, dans son sein renfermé,
> Qui déchire en naissant, les flancs qui l'ont formé.

Cet attrait est excité le plus ordinairement par un concours de causes morales & physiques; mais il peut l'être particulièrement par les unes ou par les autres. Une imagination ardente & exaltée va souvent plus loin que les pouvoirs réels du physique.

L'action du moral sur le physique n'est connue que par ses effets, quoique la cause en soit, sans doute, matérielle. Car la pensée qui fait qu'une humeur s'accumule dans un organe quelconque, & lui donne des dimensions qu'il n'avoit pas avant qu'elle eût agi, ne peut être que matérielle elle-même. L'organe de la génération dans l'homme est construit de manière à conserver un dégré de sensibilité permanent; sa pointe représente une couronne recouverte d'une peau lisse & polie, continuellement humectée d'une humeur lubréfiante, dont l'usage principal paroît être de rendre les fibres du gland plus délicates & plus sensibles: car les hommes, dont cette peau ne recouvre pas naturellement le gland, comme il y en a quelques-uns, ont véritablement moins de sensibilité dans l'organe & sont plus lents dans le coït, toutes choses égales d'ailleurs, que ceux qui sont dans un état contraire.

Quand l'homme veut caresser sa femme, l'organe

(1) OEuvres phi., T. I., p. 352.

groſſit, ſe roidit & s'alonge, & cela, dit on, par l'effet du ſang, qui ſe porte en abondance dans les corps caverneux. L'hypothèſe paroît démontrée par l'effet des injections, qui donnent à ces parties, ſur le cadavre, les mêmes dimenſions qu'elles ont dans l'érection : mais comme la verge a pluſieurs muſcles, dont quelques-uns ſont nommés érecteurs ; comme la dureté & la force de cet organe, dans l'érection, ne peuvent être le réſultat abſolu de l'accumulation du ſang dans les corps caverneux, & le tiſſu ſpongieux de l'urétre, il eſt probable, que la force tonique de tous les muſcles de la verge eſt la cauſe immédiate de l'érection (1).

L'homme dans l'état d'érection, animé du déſir de la jouiſſance, n'eſt plus cet être raiſonnable & fier comme on le voit dans ſon état ordinaire; c'eſt un frénétique égaré par la paſſion, qui ne ſe commande plus à lui-même, & qui paroît toujours très-preſſé d'obéir au pouvoir qui le ſubjugue. Dans cet état d'abandon & d'oubli, il ſe livre délicieuſement aux charmes de l'amour, & ſeulement pour l'amour même ; ſes yeux brillent d'un feu étincelant qui annonce le délire de ſon ame ; ſa figure eſt en convulſion & exprime l'activité de la cauſe qui agit en lui, tous ſes membres palpitent, ſon ſang bouillonne dans ſes veines ; enfin dans l'enſemble de ſon être, tout concourt à prouver l'embrâſement général de ſes ſens.

---

(1) Je paſſerai ſous ſilence la deſcription de l'organe du coit chez la femme, pour ne pas ſurcharger ce tableau de certains détails qui deviendroient inutiles, & que la décence oblige à voiler autant qu'on le peut. Le phénomène eſt le même, quant à ſes cauſes, chez l'homme comme chez la femme ; & c'eſt la ſeule choſe que nous ayons pour but dans cet article.

En introduisant la verge dans le vagin de la femme, le prépuce qui couvroit le gland se retrousse derrière lui; le frottement qu'il exerce en augmente la chaleur; & enfin après un espace, toujours trop court pour la volupté, la détente s'opère; il éprouve une commotion générale, c'est le moment de l'émission de la semence qui sort du canal de l'urétre avec plus ou moins d'impétuosité: circonstance qui peut, en quelque sorte, être considérée comme le thermomètre de la volupté, en annonçant la plus ou moins grande énergie de l'agent qui vient d'opérer l'œuvre. D'après ces observations, on ne sauroit nier que le frottement, ou mouvement, ne soit la première cause physique de ce phénomène. Les fluides mus par la passion, occasionnent la chaleur & la raréfaction à un dégré plus ou moins considérable, suivant qu'elle est plus ou moins forte, que les desirs sont vifs, & que les causes sur lesquelles elle agit, ont, à leur tour, plus ou moins de virilité.

La chaleur de la verge se trouve augmentée par celle qu'elle rencontre dans le vagin de la femme, sur-tout quand elle est également disposée, & plus efficacement encore par le frottement du gland contre les parois du vagin, & ce n'est enfin, que lorsque cette chaleur est au point convenable que l'éjaculation se fait avec délice. Aussi-tôt l'effet passé, la chaleur disparoît, & même avec un sentiment de douleur; la verge prend sa flacidité ordinaire; tous les sens recouvrent le calme; & l'homme, rentré dans le domaine de sa raison, se considère avec une espèce de honte, & semble rougir de sa foiblesse. Tel est l'effet des grandes passions qui le font sortir, pour ainsi dire, de sa sphère. Cette raison, dont il est si orgueilleux quand il est froid & tranquille, s'éclipse devant

le trône de l'amour, quand la nature le force à s'y préſenter, ou que des images voluptueuſes réveillent dans ſon ame le deſir de la paſſion. La chaleur paroît occaſionner dans le moment de l'acte, une ſorte d'inflammation, qui eſt la cauſe immédiate de la ſenſibilité de l'organe. Les perſonnes qui éjaculent ſpontanément, ſans érection & ſans chaleur, ſoit par cauſe de débilité ou autrement, n'éprouvent aucune ſenſation agréable, & rendent la ſemence fort liquide, au point que bien des gens ont douté ſi ce n'étoit pas une autre humeur. C'eſt une loi générale, que plus l'érection eſt ardente, plus la chaleur eſt forte, la ſemence épaiſſe, & l'émiſſion agréable; & par cela ſeul, la *matière colorifique* pourroit fort bien être ſoupçonnée d'avoir un caractère d'acidité : car indépendament de ce phénomène, qui eſt ſenſible, elle coagule le lait, durcit le blanc d'œuf & la partie lymphatique du ſang. » Il paroît très-probable, dit *Schele* (1), que la *matière colorifique* » forme avec le blanc d'œuf une vraie compoſi- » tion chymique; ce qui eſt cauſe qu'il durcit ». Cet état peut être conſidéré comme poſitif, par rapport à l'électricité ſpontanée : car la chaleur pourroit être une des cauſes qui la développe dans le corps humain. » Une perſonne placée ſur » un iſoloir, dit M. *Bertholon* (2), & touchant » un condenſateur, donnera des marques d'élec- » tricité, lorſque, par l'approche du feu, on échauf- » fera cette perſonne; tandis qu'avant ce dégré de » chaleur, on n'appercevoit pas de ſigne d'élec- » tricité avec le petit thermomètre ſenſible ». Le

---

(1) Mémoi. chymi., deuxième partie, p. 38.
(2) Électricité du corps humain, p. 141, T. I.

mouvement des fluides ſur les ſolides, eſt donc la première cauſe phyſique de l'acte vénérien; la chaleur & la raréfaction qui en réſultent, & qui s'accroiſſent par le frottement matériel, donnent lieu à l'éjaculation, & opèrent le phénomène électrique de l'acte, qui, par ſa commotion, porte dans tous les nerfs cette ſenſation délicieuſe; appât dont la nature s'eſt ſervie pour inviter les animaux à ſe réproduire. Or, de ce que l'œuvre de la génération a un rapport direct avec toutes les parties de l'animal, & que chacune paroît y opérer pour ſa portion; de ce que toutes les autres fonctions ſemblent ſuſpendre leurs effets pour ſe réunir à elle; il faut donc que l'agent, qui y préſide, ſoit puiſſant, univerſel & conſtant dans ſes réſultats. Car ce grand phénomène ne peut être que l'effet d'une cauſe exiſtante par elle-même, & que l'organiſation modifie ſuivant le rapport qu'elles ont enſemble. Les phyſiologiſtes, en général, ont cru la trouver dans le fluide nerveux; mais ne pourroit-on pas l'attribuer plus judicieuſement au fluide électrique qui ſe trouve ſoumis à nos ſens, que nous réconnoiſſons comme un agent univerſel qui nous environne & nous pénètre de toute part; & à la puiſſance duquel il paroit démontré, que la plupart de nos fonctions ſont entièrement ſubordonnées. M. *Bertholon* dit avec raiſon, qu'il exiſte en nous un fluide, qu'on peut appeller *électrico-nerveux* (1).

---

(1) T. I. p. 16 de la préface: " Le fluide électrique eſt ou le fluide nerveux, ou un fluide qui a de grands rapports avec lui ".

P. 21, " le fluide qui coule dans les nerfs eſt un fluide électrique nerveux ".

Le fluide ou feu électrique entre dans la composition matérielle de notre machine, & s'y trouve constamment pendant la vie sous deux formes différentes; comme nous l'avons déjà dit, savoir, sous une forme concrête ou de fixité, & sous une forme d'expension. Le mouvement & la chaleur paroissent en faire passer une certaine quantité de la première forme sous celle de la seconde, & c'est dans cet état qu'il agit méchaniquement sur nous, en écartant par sa vertu répulsive les parties intégrantes des solides & des fluides entre lesquels il se trouve interposé, & de-là tous les effets de la chaleur, de la raréfaction & de la sensibilité. On peut observer relativement à cette dernière qu'elle n'est jamais plus grande que lorsque les parties tendent à cet état d'écartement & d'augmentation de volume, comme dans *l'inflammation* & *l'érection*. A dire vrai; la proportion n'est pas toujours constante entre ces deux effets. Une légère inflammation produit souvent des douleurs très-aiguës, comme dans le panaris; mais il faut aussi observer que l'inflammation est un état contre nature & toujours en rapport, pour la sensibilité, avec les parties où elle se manifeste; au lieu que l'érection, dont nous comparons les effets, est une fonction naturelle, & qui a un terme mesuré d'irritation qui, quand elle passe au-delà, occasionne une maladie assez fâcheuse (le priapisme).

Le fluide électrique a son magasin dans l'atmosphère; il y est tantôt en plus, & tantôt en moins: il agit sur nous par sa force, son abondance, sa rareté & sur-tout par ses propriétés particulières; d'où il résulte que nos fonctions lui sont plus ou moins subordonnées. Nous avons déjà vu que le mouvement des humeurs étoit une des causes matérielles de l'acte vénérien, & que le frottement

des parties n'opéroit l'œuvre du coït qu'en accumulant la *matière colorifique* dans l'organe; ce qui donnoit lieu à une eſpèce de commotion, pendant laquelle l'émiſſion de la ſemence ſe faiſoit. Tous ces effets, fort ſimples, conſtituent, ce qu'on appelle électricité animale ſpontanée. Pour donner une idée claire de ce phénomène à nos lecteurs, que nous ſuppoſons n'avoir pas des notions ſuffiſantes ſur l'électricité, nous allons entrer dans quelque détail à ce ſujet, afin d'avoir une baſe qui puiſſe faire comprendre tout ce que nous pourrons dire dans le cours de cet ouvrage relativement à cette matière; & pour ne pas nous égarer dans notre doctrine, nous puiſerons tout ce qui ſera néceſſaire pour ſon établiſſement dans les ouvrages de M. l'abbé *Bertholon*, & principalement dans ſon traité de l'électricité du corps humain, dont le mérite eſt généralement avoué de toutes les ſociétés ſavantes de l'Europe. « L'électricité, dit cet » habile phyſicien, eſt la propriété qu'ont certains » corps après avoir été frottés, d'attirer & de » repouſſer des corps légers, de lancer des aigret- » tes lumineuſes, de donner des étincelles à l'ap- » proche de certaines ſubſtances, & de faire » éprouver une ſecouſſe particulière dans certains » cas, lorſqu'un corps a été électriſé par frotte- » ment. On reconnoît même qu'il eſt dans cet état » par l'odeur du phoſphore qu'il exhale (1), & par » l'impreſſion qu'il fait éprouver aux parties qui

(1) Après qu'un homme & une femme ont conſommé l'acte vénérien, & que l'endroit où ils ſe trouvent eſt bien clos, ils reſſentent cette odeur d'une manière bien ſenſible; mais une perſonne qui vient du grand air, & qui n'a point l'odorat blaſé par l'uſage du tabac, le reſſent infiniment davantage.

» ſont les plus ſenſibles, telle que le viſage, le
» revers de la main. On le compare avec raiſon à
» celle d'un ſouffle ou d'une toile d'araignée. Si on
» approche davantage du corps électriſé, on reſ-
» ſent l'impreſſion d'un petit vent frais bien ca-
» ractériſé. La diſtance étant encore diminuée, on
» voit dans l'obſcurité une aigrette lumineuſe aſſez
» ſenſible. Plus près encore du conducteur, cette
» lumière dont les rayons ont peu de denſité, ſe
» change en étincelles plus ou moins fortes, ſelon
» la diſtance, la forme des corps, leur nature & le
» degré de frottement. Ces étincelles ſont capa-
» bles d'enflammer pluſieurs ſubſtances ».

» On donne le nom de fluide électrique à celui
» que le frottement a développé, & qui produit
» dans les corps électriques les phénomènes que
» nous venons d'expoſer. On nomme ordinaire-
» ment corps électriques par nature ou *idio-élec-*
» *triques* ou ſimplement électriques, ceux en qui
» le frottement a excité cette vertu, & corps
» électriques par communication ou *éné-lectriques*
» ceux qui frottés ne produiſent abſolument rien
» de ſemblable; mais qui, communiquant avec les
» premiers, reçoivent très-bien le fluide produc-
» teur de ces admirables effets, & deviennent par
» ce moyen capables de préſenter ces brillans phé-
» nomènes. »

« Les différentes impreſſions que le feu électri-
» que fait ſur nos organes prouve que ce fluide
» eſt matériel. Ses effets ayant lieu à une certaine
» diſtance du corps électriſé, & de plus étant ſem-
» blables, quel que ſoit l'eſpèce des corps élec-
» triſés; on ne peut s'empêcher de conclure que
» ceux-ci ne les produiſent pas immédiatement.
» Mais quelle eſt la nature de ce fluide merveil-
» leux? Plus ſes effets ſont étonnans, plus auſſi

» defire-t-on de les connoître : cependant jufqu'à
» préfent l'on n'a fait que de vains efforts pour en
» venir à bout. Les uns ont penfé que le fluide
» électrique n'étoit autre chofe que les émana-
» tions des corps frottés. Ce fentiment eft infou-
» tenable ; car les corps métalliques, par exem-
» ple, qui ont éprouvé la plus longue & la plus
» forte électrifation, ne perdent rien de leurs poids.
» D'autres ont cru que ce fluide ne différoit pas
» de l'air ; mais la lumière électrique paroît dans
» le vuide, & occupe toute la capacité du réci-
» pient. Le fluide électrique fe meut avec une
» vîteffe prefque femblable à celle de la lumière,
» & incomparablement plus grande que celle du
» fon & du vent le plus impétueux. Ce fluide paffe
» librement à travers les métaux qui font imper-
» méables à l'air ; il a une odeur propre, & la fa-
» veur d'un *acide.* »

Tout ce que nous venons de rapporter de l'électricité en général eft applicable à l'électricité du corps humain ; mais plutôt à l'électricité communiquée, qu'à l'électricité fpontanée. Pour comprendre ce phénomène particulier, & en faire une jufte application dans tous les cas ; il convient d'expliquer encore ce qu'on entend par cette diftinction d'électricité *communiquée*, & d'électricité *fpontanée.* L'électricité communiquée eft celle qu'on excite avec les machines qu'on trouve dans nos cabinets de phyfique, & qu'on tranfmet par des corps conducteurs ou éné-lectriques.

« Les corps idio-électriques étant frottés, dit
» M. *Bertholon*, produifent l'électricité qui de-
» vient alors fenfible par plufieurs effets. Les au-
» tres corps qui ne peuvent être électrifés de cette
» manière, font bientôt dans un état actuel d'élec-
» trifation, lorfqu'on leur tranfmet l'électricité des

» premiers ; ce qui s'opère facilement en les iſo-
» lant, & par le moyen d'une tige de communi-
» cation. Dans cette circonſtance, le fluide élec-
» trique paſſe des uns dans les autres, & produit des
» ſignes certains d'électricité. Le corps humain eſt
» compoſé de parties dont les unes ſont idio-
» électriques, & les autres éné-électriques. Les
» ſecondes ne peuvent jamais s'électriſer par frot-
» tement ; mais ſeulement par communication ; les
» premières s'électriſent par frottement, & un peu
» par communication. »

M. *Bertholon* regarde encore l'électricité atmoſphérique comme communiquée par rapport au corps humain ; mais, elle paroîtroit plus propre à être conſidérée comme ſpontanée, puiſqu'elle le pénètre ſans manifeſter aucun effet, & que ce n'eſt qu'après que les cauſes agiſſantes de la machine l'ont développée qu'elle ſe montre ſpontanément.

Quant à l'électricité ſpontanée, voici comme il s'exprime : « Lorſqu'il s'agit d'employer de nou-
» velles expreſſions pour déſigner des objets qui
» méritent d'être traités en particulier ; on doit ſe
» ſervir, autant qu'il eſt poſſible, des mots déjà
» reçus & conſacrés par l'analogie des rapports.
» On appelle électricité ſpontanée, celle qui naît
» comme d'elle-même dans les ſubſtances idio-
» électriques ou électriques par nature ; c'eſt-à-
» dire, ſubſtances dans leſquelles le fluide électri-
» que eſt développé par une cauſe quelconque.
» En conſéquence, on peut appeller électriſation
» ſpontanée ou propre au corps humain, l'action
» d'exciter immédiatement l'électricité dans le
» corps ou dans les matières animales.

» Le *frottement* eſt la cauſe principale par la-
» quelle on excite, on produit le fluide électrique
» dans les corps électriques. Il eſt probable, que les

» *mouvemens naturels qui exiſtent dans les fluides*
» *& dans les ſolides, produiſent l'électricité natu-*
» *relle* (1). Le triple frottement des ſolides entre
» eux, & des fluides entre les ſolides, fait naître
» une doſe proportionnée d'électricité dans cha-
» cune des parties intégrantes, de celles des ſubſ-
» tances qui ſont idio-électriques, c'eſt-à-dire,
» propres à produire le fluide; & de toutes ces
» petites doſes d'électricité, il réſulte une ſomme
» totale d'électricité qui eſt propre au corps hu-
» main : cette ſomme eſt plus ou moins grande dans
» un homme que dans une autre, ſelon l'âge, le
» ſexe, le tempérament, l'état actuel, & ſelon
» pluſieurs autres circonſtances.

» Les parties nerveuſes ſont principalement
» idio-électriques; le frottement qu'elles éprouvent
» entr'elles, doit produire en elles du fluide élec-
» trique, comme il arrive conſtamment entre deux
» ſubſtances idio-électriques quelconques qui ſont
» frottées l'une contre l'autre; par exemple, entre
» deux plaques de verre. Le frottement des fluides
» ſur les ſolides fera naître le même effet (2). Le
» mercure frotté contre le verre, ou l'air qui ſort
» d'un ſoufflet, & qui choque le verre, excite le
» fluide électrique d'une manière ſenſible, &c.
» Pourquoi dans le corps humain, le frottement des
» ſolides entre eux, & celui des fluides contre
» les ſolides ne le développeroit-il pas? Les loix de

(1) Les grands effets de la gymnaſtique ſur la ſanté, tirent leur cauſe première des effets de l'électricité naturelle. Nous en parlerons au chapitre de la méthode du traitement.

(2) Nous avons déjà fait obſerver, que ce frottement des fluides ſur les ſolides, étoit la première cauſe de l'érection.

» la nature ne ſont pas auſſi variables qu'on le » penſe (1). De cette ſuppoſition il ſuit, que ſi » la ſomme d'électricité eſt plus ou moins grande » dans un individu que dans l'autre ; il faut l'at- » tribuer à un *frottement plus ou moins grand* » des ſubſtances qui produiſent l'électricité ; & que » tout ce qui pourra augmenter ou diminuer ce » frottement, augmentra cette doſe d'électricité «. Il s'en faut cependant de beaucoup, que cette règle générale à l'électricité ſoit de rigueur ; par rapport à l'électricité ſpontanée du corps humain & à ſes effets. M. *Bertholon* s'explique aſſez clairement là-deſſus en diſant (2) : » il ne » faut pas croire que la plupart des mouvemens » & frottemens dont nous venons de parler, étant » légers, ne puiſſent produire l'électricité animale. » *Car des mouvemens violens ſont moins propres à* » *faire naître le fluide électrique, que des oſcillations* » *& des vibrations modérées*, dans les parties inſen- » ſibles, ainſi que le ſavent tous les phyſiciens (3). » Le frottement dont nous parlons ici eſt moins ce » frottement groſſier qui réſulte des mouvemens de » la machine entière ou de ſes parties principales,

(1) Les douleurs, les torticolis, courbatures, &c., ne proviennent la plupart du tems que d'un vent froid qui frappe les parties du corps, où ces accidens ſe manifeſtent, parce qu'il y accumule le fluide électrique ; mais plutôt dans un état de fixité ou de concentration, que d'expenſibilité ; auſſi la chaleur en eſt le remède.

(2) P. 145, T. I., ouv. cité.

(3) On voit la preuve de cet effet, en plaçant un homme ſur un iſoloir, & le frapant avec une peau de chat. Si l'on frottoit ou battoit très-fort, il ne donneroit pas de ſignes d'électricité ; mais en frappant légèrement, on tirera des étincelles de ſes mains, de ſa figure, & même de toutes les parties du corps couvertes des habits.

» que celui qui dépend de l'ébranlement & du jeu » des plus petites molécules du corps ».

Si nous faisons l'application de ces principes à l'électrisation spontanée du coït, nous trouverons l'expérience d'accord avec eux. On est effectivement moins propres au coït, après de grands mouvemens du corps, parce qu'ils dissipent l'électricité animale plutôt que de l'engendrer. En effet, combien de fois n'est-il pas arrivé, qu'un homme très-animé par les désirs, après avoir long-tems persécuté & combattu pour obtenir les faveurs d'une femme, s'est trouvé incapable d'en profiter au moment qu'elle s'est rendue. Il paroît que l'électrisation du coït, n'a de succès réel, par rapport à son but, que dans la circonstance, où elle se borne immédiatement aux parties de la génération. Si, pendant l'acte, la chaleur s'étend dans les différentes parties ds corps, l'érection diminue en raison de cette extension; & comme la chaleur est une des causes qui fait naître l'électricité & qui la dissémine, il est clair, qu'en pareil cas, on ne peut méconnoître sa diversion; d'ailleurs la transpiration, qui devient plus considérable à mesure que la chaleur du corps augmente, a bientôt dissipée l'électricité qui s'étoit formée; par la raison qu'elle est un conducteur puissant du fluide électrique, & que c'est un des moyens dont la nature se sert pour en dépouiller les corps (1). En

(1) Nous aurons occasion de fournir plusieurs preuves de cette grande vérité; mais nous observerons ici, que des œufs vernis ne donnent rien sous la poule, d'après les expériences de *Réaumur*, & qu'ils sont inaltérables. Est-ce seulement parce que la transpiration est interceptée, ou bien parce que le fluide électrique ne peut pas se développer? Les expériences de M. *Achard*, sur la nouvelle

général, les payſans & autres perſonnes adonnées à des travaux pénibles, qui excitent une grande ſueur, quoique peut-être plus robuſtes, ſont pourtant généralement moins vigoureux, que la claſſe moyenne de ceux qui compoſent la ſociété, & leur vieilleſſe eſt même plus précoce. Il y a une infinité d'exemples là-deſſus qu'on peut ſe repréſenter aiſément; en partant de ce principe général; ſavoir, que la tranſpiration dépouille les animaux de leur électricité naturelle, & que, par conſéquent, une tranſpiration exceſſive ou trop long-tems continuée, affoiblit conſidérablement les forces vitales & trouble toutes les fonctions; mais par la même raiſon, une tranſpiration modérée qui ne fait que tranſmettre au dehors, dans un état de liberté, une petite quantité de fluide électrique devenu ſuperflu, donne au contraire de l'activité à ces mêmes forces, & tient les fonctions dans cet état d'équilibre néceſſaire à la ſanté.

» On ne doit pas s'attendre, continue M. *Bertholon*, en parlant de l'électricité ſpontanée, que cette électricité ſoit toujours ſenſible, & qu'on la voye ſous forme d'étincelles. Son inviſibilité ordinaire, je demande grace pour ce terme, n'eſt pas une raiſon pour la révoquer en doute. Tous les jours nous voyons des corps qui ſont dans un état actuel d'électricité, & qui n'en donnent pas ».

» L'électricité du corps humain étant une claſſe à part, eu égard à ces modifications, ne doit être

---

manière de faire éclorre les œufs par le moyen de l'électricité, inférées dans les mémoires de l'académie de Berlin, pourroient nous faire ſoupçonner que le fluide électrique a plus de part à ce phénomène que la tranſpiration, qui ne doit être conſidérée que comme un acceſſoire.

P. 325 & 326, *Bertholon*, T. II.

comparée qu'à quelques phénomènes d'électricité qui peuvent y avoir rapport, & il ne faut pas oppoſer des phénomènes diſparates ».

L'électricité ſpontanée ou naturelle du corps humain peut être favoriſée dans ſon action par le frottement des vêtemens ſur la peau, & *contre les poils dont elle eſt parſemée, qui ſont des corps idio-électriques.* Cette cauſe d'électricité eſt d'autant plus efficace, qu'elle eſt en quelque ſorte permanente. Le mouvement & l'exercice, en mettant en jeu les puiſſances muſculaires, & en augmentant, par conſéquent, le frottement des parties du corps entr'elles & avec les vêtemens, augmenteront encore la force de l'électricité ſpontanée; & de-là tous les effets ſalutaires qu'on en retire, tant pour entretenir la ſanté, que pour la recouvrer quand elle eſt perdue. Comme rien de ce qui peut avoir quelque rapport à l'acte vénérien, ne doit être étranger à la queſtion agitée, je me permettrai quelques réflexions ſur les poils qui m'ont paru neuves & intéreſſantes; » les poils, a-t-on dit, émouſſent la ſenſibilité & rendent la peau dure, & cela eſt exact « (1).

Les poils des parties naturelles ſemblent être deſtinés à empêcher que le contact immédiat des parties de l'homme & de la femme ne diminuent la ſenſibilité du gland par ce double contact; ſi la nature a placés les poils à ce deſſein, il paroît qu'elle a également donné à l'homme un prépuce, & des grandes lèvres à la femme pour entretenir dans ces lieux plus de ſenſibilité que dans d'autres. En général les hommes & les femmes dont le corps eſt plus vélu que d'ordinaire, ſont plus propres

(1) *Fourcroy*, élémens d'hiſt. nat., T. IV.

aux exploits amoureux. Il femble que le gland dans l'homme, & le vagin dans la femme gagnent en fenfibilité ce que perd l'étendue de la peau. Il paroît même que la peau reprend de cette fenfibilité à mefure qu'elle s'épile, & cela, en pure perte pour les parties génitales. L'opinion qu'on a d'un homme devenu chauve, de le croire moins propre à l'acte vénérien, paroît être fondée en principe d'après notre remarque.

Les loix de l'économie animale font telles, qu'une fenfation détruit l'autre, ou l'affoiblit plus ou moins felon leur nature refpective; & comme le frottement des pubis l'un contre l'autre, auroient pu fixer ou foutirer le fluide électrique par ce point de contact au préjudice du gland, elle y a placé un ifoloir, afin de le déterminer à prendre la route du conducteur. On obferve, que lorfque la nature a remplit fon vœu du côté de la génération, elle nous débarraffe prefqu'entiérement de cette armure inutile; de même qu'elle ne nous la donne qu'à l'âge de virilité : c'eft un figne qui annonce fon arrivée & fa fuite. Le rapport intime des organes de la génération & de la voix eft connu de tout le monde; celui de la naiffance des poils avec les facultés viriles l'eft également. On n'ignore pas non plus que les *caftrats* font privés de cet ornement naturel à l'homme viril; & non-feulement au pénil, mais même au menton. Il femble que la nature s'eft attachée à leur impofer le fceau de la dégradation, en les faifant rentrer, en quelque forte, dans la claffe du fexe féminin; mais fi le fecret de la nature fe laiffe pénétrer jufqu'à un certain point dans la diftribution des poils qu'elle fait pouffer chez l'homme & chez la femme à l'âge de virilité fur les parties fexuelles, nous n'en approchons pas autant, quand nous

voulons

voulons expliquer pourquoi elle en distribue dans d'autres parties du corps, à cette même époque, & notamment au menton de l'homme, lieu qui paroît indépendant de l'acte vénérien ; cependant l'expérience nous prouve qu'ils ont un rapport marqué avec la formation des parties sexuelles. Il y a, à coup sûr, une route de communication, plus organique que sympathique, entre les parties internes & externes de la bouche, du larinx & du pharinx, & les parties de la génération. La jouissance des baisers, & sur-tout sur la bouche, est aussi délicieuse, & donne autant de volupté que celle de la copulation ; elle est même plus durable. Il semble que l'homme a dans lui-même un foyer d'électricité, qu'il fait passer chez la femme par le contact sexuel, & qu'il soutire ensuite par ses lèvres (1). C'est cette influance rapide qui agite l'ame avec tant de charmes & d'énergie ; qui rend la jouissance si délicieuse & l'acte si fécond. La finesse de la peau des lèvres rend mutuellement le contact plus agréable. On électrise une femme, on la fait tomber en syncôpe, en l'embrassant amoureusement sur la bouche.

Les poils implantés au menton de l'homme, ne croissant qu'à l'âge de virilité, sembleroient n'être d'estinés qu'à isoler le fluide électrique, qui est en rapport entre les organes de la génération & de la voix, & à le détourner vers la membrane in-

(1) Ce qu'on appelle chaîne de retour en fait d'expériences électriques, nous fournit une image de cet effet. Quand on veut avoir beaucoup d'électricité, on attache une chaîne d'un côté, au corps sur lequel on fait l'expérience ; & de l'autre, au coussin de la machine. De cette maniere, il y a un courant d'électricité non-interrompue entre le corps électrisant & le corps électrisé.

terne de la bouche, qui vient se terminer aux bords des lèvres. Jusqu'à cet âge la voix de l'homme est claire & aiguë comme celle de la femme; mais à peine le duvet du menton commence-t-il à paroître, qu'elle mue & devient plus ou moins pleine. Si la barbe n'avoit éte placée que pour l'ornement de la figure, pourquoi la nature ne l'auroit-elle pas fait croître avec les sourcils? Dans l'œuvre du coït, les poils & les cheveux se redressent comme lorsqu'on est électrisé sur l'isoloir: on peut aisément remarquer cet effet sur les chiens. M. de *Sauvage* rapporte, qu'une chienne fut vue par plusieurs personnes, les yeux brillans & les poils hérissés pendant cet acte. MM. *Mairan*, *Bridone* & *Bertholon* rapportent nombre d'observations qui prouvent la vertu électrique des poils & des cheveux (1).

Il paroît donc que les poils sont destinés à favoriser l'électricité animale spontanée, & que l'homme le plus velu est généralement plus électrisable que celui qui l'est moins, toutes choses égales d'ailleurs. L'électricité animale peut encore être favorisé par les alimens dont on se nourrit, ainsi que par différens remèdes dont on use. En général, toutes les substances qui ont une vertu tonique, *stimulante*, *cordiale*, *échauffante*, sont propres à augmenter la somme du fluide électrique en le portant dans le corps, dans un état de fixité ou de *forme latente*. Le *sucre* & le *chocolat*, ces puissans restaurans des forces vitales, sont des substances idio-électriques du premier ordre. Aussi les effets qu'ils produisent sur nous, quoiqu'en dise le préjugé, sont-ils des plus merveilleux (2). « Le

---

(1) P. 125, œuv. cité.

(2) Si l'on frotte dans l'obscurité deux morceaux de

ſucre eſt peut-être le meilleur reſtauratif qu'on connoiſſe, dit M. *Hunter* (1). C'eſt un fait connu que tous les nègres dans les îles deviennent extrêmement gras & replets lors de la ſaiſon des cannes à ſucre, & qu'ils ne ſe nourriſſent guères d'autres alimens. Les animaux auxquels on permet d'en manger s'engraiſſent auſſi, & le poil des chevaux devient alors très-beau (2). Les oiſeaux qui ſe nourriſſent de fruits, n'en mangent jamais qu'ils ne ſoient parfaitement mûrs »....

« Quand on conſidère qu'un eſſaim d'abeilles vit un hiver entier ſur quelques livres de miel, qu'il conſerve une chaleur conſtante d'environ quatre-vingt-quinze à quatre-vingt-ſeize degrés, & que les fonctions de l'économie animale ſont ſubordonnées à cette chaleur; on ne peut s'empêcher de convenir que le ſucre contient peut-être plus de nourriture réelle qu'aucune autre ſubſtance connue ».

« A la Cochinchine, dit M. *Bertholon* (3), on mange du ſucre au lieu de pain. L'élite des gardes de l'empereur, ſes trois cent plus beaux hommes, ont chacun 3 livres de ce prétendu poiſon dans la ration de leur journée; comme ce qui peut les mieux nourrir ».

« S'il falloit encore appuyer par d'autres exemples, dit le même auteur (4), ce que nous avons

---

ſucre l'un contre l'autre, on voit ſortir une flamme bleue; le chocolat produit le même effet.

(1) P. 377 de ſon traité des maladies vénériennes.

(2) Le poil, comme ſubſtance idio-électrique, doit avoir plus d'analogie avec la matière du ſucre; & il n'eſt pas étonnant que le poil des animaux, qui en mangent, ne ſoit plus beau. C'eſt une obſervation qu'on peut faire ſur les petites chiennes élevées par les dames.

(3) Éleƈt. des V., p. 318.

(4) P. 320, ouv. cité.

établis ſur l'uſage du ſucre, nous citerions ceux d'un juriſconſulte qui parvint à l'âge de quatre-vingt-dix ans, en mangant lui ſeul plus de ſucre qu'il n'en falloit à cinq ou ſix autres perſonnes. Du duc de *Beaufort* qui, tous les jours en prenoit une livre, ſans que ſes dents & ſes viſcères en fuſſent endommagés, & qui a vécu plus de ſoixante-dix ans. Le célèbre *Hoffman* confirmoit par ſa conduite l'éloge qu'il faiſoit du ſucre dans pluſieurs de ſes ouvrages. MM. *Behrens de Nordheim* fait l'éloge du ſucre dans ſa *diſſertation inaugurale ſur la nature.* L'abbé *Heell* chargé d'une expédition qui avoit rapport à l'aſtronomie, & qui exigeoit un voyage par mer aſſez long, fit diſtribuer du ſucre à tous les gens de l'équipage. Tous les jours on en mêloit avec les alimens, & on fut préſervé du ſcorbut, & des autres maladies. On imagine bien que tous les auteurs qui ont fait l'éloge du ſucre, n'ont prétendu qu'en recommander un uſage modéré, & qu'ils en ont condamné l'excès; car toutes les ſubſtances les plus avantageuſes à la ſanté priſes dans un état convenable & proportionné, lui deviennent contraires, quand on en uſe avec excès».

La plupart des médicamens que la médecine emploie, ont une vertu idio-électrique, & favoriſent par conſéquent l'électricité animale. Tels ſont les purgatifs hydragogues, ceux qui ſont ſucrés, tous les gomeux, huileux, réſineux, mucilagineux, la plupart des ſubſtances minérales & métalliques; notamment, le fer, le mercure, l'alun, le ſoufre, &c. On a remarqué que dans une partie de la Barbarie, les riches qui prennent par la bouche de l'ambre y vivent fort long-temps.

Concluons donc d'après ces faits que l'électricité ſpontanée du corps humain s'excite par les frictions, le frottement des vêtemens contre la peau,

& les poils dont elle eſt parſemée, par l'exercice, les alimens, les remèdes & autres moyens analogues. Parmi les effets que nous venons d'attribuer au fluide électrique, il n'y en a point qui ne puiſſe être commun au fluide nerveux. Cette queſtion peut-être réſolue d'après les principes des phyſiologiſtes. Nous avons déjà fait obſerver que M. *Bertholon* penſoit qu'il circuloit dans nos nerfs un fluide mixte, qu'il a nommé *électrico-nerveux*. « Si quelqu'un, dit-il, deſiroit ſavoir ce qui nous paroît le plus vraiſemblable dans une matière auſſi obſcure & auſſi difficile, nous dirions que le fluide qui coule dans nos nerfs eſt moins un fluide nerveux ou un fluide électrique, qu'un fluide *électrico-nerveux*, c'eſt-à-dire, un fluide composé de fluide électrique, & de fluide nerveux proprement dit ».

» Le fluide *électrico-nerveux*, continue-t-il, (1) exiſtant donc plus ou moins abondamment dans le corps humain, pluſieurs cauſes, telles que le frottement, la chaleur, &c. pourront développer & raſſembler dans un endroit plus que dans un autre le fluide électrique, le rendre plus ou moins ſenſible, ſelon les différentes circonſtances où il aura reçu des modifications propres à le faire paroître (2). Alors on verra les différens phénomènes qui appartiennent à l'électricité animale ſpontanée, effets qui ſont toujours réellement exiſtans, quelque peu ſenſibles qu'ils ſoient ordinairement ».

« C'eſt ainſi peut-être qu'ont été produits les phénomènes obſervés dans quelques hydrophobes,

(1) P. 150, T. I., ouv. cité.

(2) Cet effet du fluide électrique, accumulé dans une partie par le frottement & la chaleur, eſt très-ſenſible dans les parties de la génération, dans le moment du coït.

dans les perſonnes qu'on a nommés avec raiſon, hommes tropilles, dans pluſieurs autres qui étoient animés par de grandes paſſions ; circonſtance où il y a, ſi l'on peut parler ainſi, effervefcence & exaltation dans le ſyſtême nerveux, ce qui indique que la production du fluide électrique ſpontané peut dépendre *du jeu de l'organiſation* ».

D'après tous ces faits, il paroît aſſez prouvé que l'action du coit & les cauſes qui agiſſent en nous, & qui nous y diſpoſent, ſont celles qui produiſent l'électricité ſpontanée ; que cet acte & tout ce qui a rapport à l'œuvre de la génération eſt ſubordonné à ces mêmes cauſes ; que ſi, parmi les effets qui ſe trouvent en être une ſuite, il en eſt de contraires, en quelque ſorte, à ſon eſſence, on peut, non pas les attribuer excluſivement aux cauſes phyſiques qui lui ſont propres, mais préſumer qu'elles ont la vertu de s'emparer de celles qui opèrent ces effets, & de conſtituer par leur union cette cauſe efficiente.

Le méchaniſme de l'acte vénérien eſt donc ce qu'on peut appeller *électriſation ſpontanée*. C'eſt par le moyen du fluide électrique, accumulé dans l'organe de la génération, qu'il devient propre à remplir cette importante fonction. C'eſt par la modification qu'il éprouve du mouvement, du frottement & de l'oſcillation des ſolides, qu'il donne lieu à tous les phénomènes que nous avons obſervés. Mais de ce que ce fluide peut être plus ou moins accumulé dans le corps & dans l'atmoſphère ; de ce qu'il trouve des ſubſtances conductrices qui s'en emparent & le tranſmettent, tantôt à la terre, tantôt dans la région des nuages ; de ce que les vapeurs en ſont avides, & que les vents qui les entraînent peuvent en dépouiller les corps qui s'y trouvent plongés ; de

ce que ces mêmes vents, quand ils arrivent de la zône brûlante, en affoibliſſent la ſomme & l'effet, il s'enſuit, que l'acte vénérien & tous les effets qui en réſultent, doivent être plus ou moins ſubordonnés à ces révolutions. « Je ne doute pas, dit M. Bertholon, (1) que les hommes ne reconnoiſſent un jour, combien ils ont été dans l'erreur. Quand le tems aura ſuffiſamment développé cette partie de la phyſique, on verra peut-être alors, que ce qu'on appelle ſenſibilité des nerfs, ainſi que la plupart de ces maladies, pour leſquelles la médecine n'a encore inventée que des noms, & dont elle a envain cherché la cauſe dans les nerfs, proviennent de ce que le corps eſt pourvu d'une trop grande ou d'une trop petite quantité de ce fluide, qui eſt peut-être le véhicule de toutes les ſenſations. J'ai quelquefois été porté à penſer que les ſenſations ne ſont autre choſe qu'une *eſpece plus légere de commotion électrique*; que les nerfs ſervent de conducteurs, & que c'eſt par la circulation rapide de ce feu pénétrant & vivifiant qu'elles ſe font toutes. Lorſque dans les tems ſombres & humides ce feu ſemble être abſorbé ou émouſſé par l'humidité; quand ſon activité eſt perdue, & qu'on n'en peut raſſembler qu'une petite quantité, chacun convient alors que nos eſprits ſont plus abatus & que notre ſenſibilité eſt moins vive. » Je crois, avec M. *Bertholon*, que lorſque cette branche de la phyſique ſera plus éclairée, & qu'on aura des notions plus exactes ſur la nature & les effets du fluide éléctrique, on découvrira quantité de vérités qu'on n'a point encore ſoupçonnées, non-ſeulement

---

(1) Électricité du corps humain, T. I., p. 15 lig. 3, & p. 72.

dans la classe des maladies nerveuses, mais plus particulièrement dans les épidémies : car il paroît bien singulier de voir tous les jours ces maladies ravager les campagnes isolées, où tout semble annoncer la plus grande pureté de l'air, & respecter les villes les plus peuplées, dans lesquelles ce même air devroit être supposé gâté, à raison de tous les corpuscules qui s'exhalent des matieres animales & autres qui y pourrissent. Pour en avoir un exemple bien frappant, on peut remarquer ce qui se passe à Paris, où l'on ne voit point d'épidémies, ou du moins que très-peu & de très-bénignes, & où même les maladies sont rares, relativement au nombre de ses habitans. *Planis-Campi* cite un fait dans ses œuvres, que je rapporte de mémoire, par l'impression qu'il me fit, quoiqu'il y ait fort long-tems que je l'aye lu ; c'est au sujet d'une maladie pestilentielle qui règnoit dans une ville, & dont rien n'avoit pu arrêter les progrès. Un médecin crut en voir la cause dans la qualité de l'air ; il conçut que de ce qu'il paroissoit avide de substances animales, il respecteroit peut-être les individus, si on pouvoit parvenir à le saouler. En conséquence, il proposa de faire tuer toutes les bêtes de somme & de les exposer dans les rues pour les y laisser pourir ; on suivit cet avis, & la maladie cessa comme par enchantement. Ne pourroit-on pas présumer, avec quelque fondement, que les maladies épidémiques, & sur-tout celles qui paroissent en été dans les environs des endroits marécageux, comme à la Rochelle & à Rochefort, ne sont que l'effet de l'altération du fluide électrique ou du grand dépouillement que les vapeurs en font de tous les corps qui se trouvent exposés à leur action ? On sait que ces sortes de vapeurs mofétisent l'air par une espèce de gas inflammable, que M. *Fourcroy*

comprend dans la quatorzieme eſpèce des fluides élaſtiques. La moflète, au rapport de *Sauvage*, & de pluſieurs autres phyſiciens, abſorbe le fluide électrique & lui ôte toute ſon action. Ce médecin rapporte qu'un fil de fer plongé dans un puits infecté de vapeurs moflétiques, ceſſe d'être conducteur du fluide électrique, même après en avoir été tiré (1). Les aſphixies proviennent peut-être d'une pareille influence de la moflète ſur le fluide électrique : pluſieurs raiſons portent à le croire.

Si pour établir des faits de cette importance il ſuffiſoit de raiſonner d'après l'analogie, nous pourrions avancer que le fluide électrique eſt ſuſceptible d'altération, ainſi que l'air dans lequel il nage ; & qu'il eſt moins un être ſimple qu'un compoſé de feu ou phlogiſtique, de lumiere, de chaleur, &c. ; puiſqu'il enflamme certains corps, qu'il brille & qu'il échauffe. Or, ſi comme dans l'air atmoſphérique, qu'on ſait être compoſé d'air vital, d'acide aérien & de moflète ; ſi, dis-je, comme dans cet air, l'équilibre des principes n'eſt pas obſervé, ne peut-il pas s'enſuivre des effets variés, favorables ou malfaiſans, ſuivant qu'ils pourront être de telle ou telle nature ? On eſt généralement convenu que le fluide électrique eſt acide : pluſieurs expériences ont prouvé cette vérité ; & l'on pourroit bien ſoupçonner que cette qualité lui vient de la *matiere colorifique* que *Scheele* a démontré être telle. Si tous ces faits ne peuvent être ſoumis à une démonſtration bien rigoureuſe dans le ſyſtême des connoiſſances actuelles, ils offrent au moins des probabilités bien grandes qui doivent nous enga-

(1) De l'action de l'air ſur le corps humain, art. 132, *Priſthley*, T. III, p. 211.

ger à des travaux ultérieurs. En attendant, on peut toujours judicieusement dire, que le fluide électrique a une propriété acide; qu'il peut être diversement modifié par les substances avec lesquelles nous savons que les acides ont de l'affinité; quelques-unes de ces substances peuvent être répandues dans l'atmosphère sous la forme de vapeur, & d'autres appartenir aux corps que le fluide pénètre.

La chymie, qui nous apprend que les composés ont des propriétés différentes de leurs composans, nous démontre qu'il est possible que le fluide électrique éprouve des altérations particulières par les modifications dont ses affinités peuvent le rendre susceptible. M. *Cavendish* (1) a observé que les étincelles électriques tirées dans une cloche contenant trois parties de moflète & sept parties d'air vital, condensoient peu-à-peu ces fluides aériformes & les convertissoient en acide nitreux. Si jamais on parvient à soumettre à l'analyse ce fluide actif, on trouvera sans doute la même diversité de principes qu'on a remarquée dans l'air, dont on faisoit un élément avant que *Priesthley* ne l'eût divisé.

Les mal-aises & les douleurs qui s'annoncent au changement de tems chez les personnes affectées de rhumatisme, chez celles qui ont eu des fractures, qui ont éprouvé dans les chairs des pertes de substances, ou qui ont eu quelque membre amputé, &c., sont attribuées, par les électriciens, aux révolutions qui se font dans l'atmosphère, dont les causes sont subordonnées à l'activité du fluide électrique. Il est certain que rien ne les explique mieux: car,

---

(1) Chymie de M. de *Fourcroy*, T. I., p. 50.

ce fluide ſemble être l'agent dont la nature ſe ſert pour troubler en quelque ſorte l'harmonie de cet univers. La foudre, les éclairs, les tremblemens de terre & tous les grands phénomènes que nous connoiſſons, ſont l'effet de ſon développement & de ſon action. Or, puiſque ce fluide eſt perpétuellement en contact avec tous les corps de la nature, il s'enſuit qu'ils doivent tous être avertis des révolutions qu'il prépare, ſuivant que, par leur organiſation, par des vices de conformation ou différentes maladies, ils ſe trouvent propres à en reſſentir les effets.

Le fluide électrique eſt très-abondant, & l'on peut dire même très-concentré dans l'atmoſphère par un tems froid & ſec. On ſait que l'eau & toutes les ſubſtances aqueuſes ſont d'excellens conducteurs de ce fluide, & qu'il s'inſinue facilement dans le corps par les poumons qui en ſont, ſuivant l'expreſſion de quelques Phyſiciens, l'organe ſécrétoire. On obſerve pendant un tems froid & ſec, que le mucus du nez coule abondamment, ce qui ne peut venir que d'une irritation exercée ſur la membrane pituitaire; qu'il devient corroſif & enflâme les parties par leſquelles il s'écoule, comme les ouvertures des narines & la lèvre ſupérieure; que la ſalive préſente les mêmes phénomènes; car non-ſeulement elle eſt plus abondante, mais elle corrode encore l'intérieur des lèvres, y fait naître aſſez ſouvent de petits ulcères, & donne lieu à des crevaſſes dans leur épaiſſeur. Les mêmes effets ont lieu relativement à la gorge & à la poitrine; & c'eſt alors qu'on voit ſurvenir ordinairement les eſquinancies, les fluxions catharales, les fauſſes pleuréſies, &c. On eſt aſſez généralement convenu d'attribuer tous ces effets à l'air froid; mais pour qu'il poſsède de pareilles propriétés, il faut qu'il

acquiere des qualités qu'il ne sauroit avoir par lui-même, & qui ne peuvent lui être données que par le fluide électrique. De tous ces faits, il résulteroit que le fluide électrique très-condensé par le froid, seroit un corps très-irritant & corrosif, puisqu'en saturant le mucus du nez, il lui communique un dégré de corrosité assez sensible pour enflammer les parties par où il s'écoule; & comme nous savons que tous les acides ont plus ou moins cette propriété, l'expérience qui établit que le fluide électrique est *acide*, se trouve étayée par cette observation.

De tout ce que nous avons rapporté du fluide électrique, on doit conclure que cet agent joue un grand rôle dans la machine humaine; que toutes nos fonctions lui sont plus ou moins subordonnées; & que dans toutes celles qui s'exécutent par un méchanisme électrique, *comme l'acte vénérien*, les loix établies doivent porter sur les propriétés de ce fluide; mais de ce qu'il peut opérer certains effets sur les substances animales, selon l'état dans lequel il se trouve porté ou disséminé dans le corps, ainsi que nous venons de l'observer du mucus, il faut en conclure encore qu'il peut être souvent la cause unique & immédiate de la maladie. Plusieurs auteurs qui ont traité de la gonorrhée, l'ont considérée comme une fluxion catharale, & l'ont comparée à celle qui survient à la membrane pituitaire, qui constitue ce qu'on appelle vulgairement rhume de cerveau. Ils ont cru qu'elle étoit l'effet d'une irritation exercée sur le tissu de l'urètre, d'où résultoit l'inflammation & l'écoulement; mais, si véritablement le fluide électrique opère, par sa seule concentration, sur la membrane pituitaire les effets que nous venons de rapporter, comme il est très-probable, pourquoi ce même fluide électrique, par cette même cause

ou par toute autre, ne pourroit-il pas produire ſur la membrane de l'urètre une impreſſion pareille, & être la cauſe de ſon irritation & de l'écoulement qui en eſt l'effet?

On ne peut douter que le fluide électrique ne puiſſe être concentré & dilaté par la chaleur. Sous ces deux formes différentes il doit produire des effets variés, ſur-tout par ſa propriété acide. La chaleur, en lui donnant plus d'expenſibilité, interpoſe entre ſes parties des vapeurs aqueuſes qui en affoibliſſent l'effet, & elle étend encore ſa ſphère d'activité aux dépens de ſa force. On peut, en tout point, comparer cet effet à celui des acides ordinaires, qui ſont d'autant plus concentrés qu'on les dépouille de leur véhicule aqueux, & d'autant plus affoiblis qu'on le leur augmente.

Quand le froid eſt aſſez fort pour condenſer les vapeurs aqueuſes de l'atmoſphère & les précipiter, le fluide électrique reſte à nud (1), &, par cela même, ſe trouve plus concentré : & cet état du tems eſt auſſi, par cette raiſon, le plus propre aux expériences électriques. Quand, au contraire, la chaleur porte dans l'atmoſphère les vapeurs qu'elle enlève de la ſurfacede la terre, des plantes & des animaux, le fluide électrique, qui en eſt très-avide, s'en ſature, étend ſa ſphère d'activité à raiſon de ſon plus grand volume, & devient d'autant plus rare que la ſomme des vapeurs eſt conſidérable.

(1) L'état de l'air, dans cette ſuppoſition, nous offre pluſieurs circonſtances remarquables : il rend les animaux plus gais, plus actifs & plus vigoureux ; il conſume avec célérité le bois dans nos cheminées, & donne plus d'ardeur & de clarté au feu ; c'eſt un ſigne qui annonce le froid prochain ; & il ne trompe jamais.

De ces deux manières d'être du fluide électrique dans l'atmosphère, il en résulte sur nous deux effets sensibles. Dans la première, ainsi que nous venons de le dire dans la note précédente, nous sommes gais, actifs & vigoureux : dans la seconde, au contraire, nous sommes tristes, foibles & assoupis; & cela est non-seulement vrai pour les variations momentanées de l'état du fluide électrique dans l'atmosphère, mais encore pour l'ordre des saisons & la diversité des climats. « A Naples & en Sicile, lorsque le Siroc ou vent du midi règne, on éprouve une si grande perte de forces, que l'on est obligé de cesser toutes les affaires publiques; & les nerfs deviennent si irritables, que l'ennui, la tristesse & le dégoût de la vie sont les seuls sentimens dont on soit affecté » (1).

« Le vent du nord est très-propre aux expériences électriques; celui du sud leur est très-contraire..... Le Siroc ou vent du sud-est, qui est très-commun à Naples dans le printems, est ce qu'il y a de plus désagréable dans ce climat; il relâche les fibres, donne des vapeurs, & il est plus incommode que les pluies du plus mauvais mois de novembre en Angleterre. Il a soufflé les sept jours derniers, dit M. *Bridoue*; il a éteint toute notre vivacité & notre bonne humeur; & s'il dure plus long-tems, je ne sais ce que nous deviendrons; il répand dans le corps & dans l'esprit un dégré de lassitude qui les met absolument hors d'état de faire les fonctions accoutumées, l'air paroît avoir perdu son ressort & son élasticité; *& ce principe d'activité qui anime toute la nature semble être amorti. Nous*

---

(1) Journal de médecine, avril 1787, p. 21.

avons quelquefois imaginé que ce principe n'étoit rien autre chose que le subtil fluide électrique que l'air contient ordinairement, & nous avons trouvé en effet que, pendant la durée de ce vent, il est presqu'entièrement dissipé, ou au moins que sa force est beaucoup diminuée. Hier & aujourd'hui nous avons entrepris de faire quelques expériences d'électricité, & je n'ai jamais trouvé l'air si contraire à ces expériences. Aucun de nous n'auroit imaginé que cette douleur provenoit uniquement de ce que le vent étoit au sud. Il est vraisemblable qu'une partie de nos plaisirs & de nos peines dépendent uniquement des causes aussi légères, quoique nous ne soyons pas portés à le croire, & que nous les attribuons à d'autres choses. Il y a peu de personnes disposées à avouer qu'elles sont affectées comme une girouette, à chaque coup de vent » (1).

Concluons donc de tout ce que nous venons de dire du méchanisme de l'acte vénérien, de l'éléctrisation spontanée du corps humain, du fluide électrique & de quelques unes de ses propriétés, que les parties de la génération étant composées de parties nerveuses douées d'une grande sensibilité, sont ce qu'on appelle *idio-électriques*, ou électriques par nature; que les procédés de l'acte vénérien sont véritablement ce qui constitue l'électrisation spontanée; que le fluide électrique qu'elle fait naître & accumule dans les parties est réellement l'agent par lequel l'acte a son effet entier; que non-seulement ce fluide agit, par l'ensemble de toutes ses propriétés, sur l'organe, mais sur-tout par sa vertu répulsive, dont l'effet est de distendre en for

(1) M. *Bertholon*, élec. du corps humain, T. II. p. 72.

tifiant, ainſi qu'on le voit dans la contraction des muſcles, dans le ſpaſme & dans les convulſions; qu'il eſt probable qu'il agit auſſi ſur la ſemence par ſa qualité acide, puiſque dans tous les cas où l'accumulation en paroît plus grande, non-ſeulement l'humeur prolifique eſt plus épaiſſe & plus abondante, mais ſon emiſſion en eſt encore plus active & plus délicieuſe.

M. l'abbé *Bertholon* rapporte pluſieurs faits qui prouvent le pouvoir du fluide électrique ſur les facultés viriles, ſur l'acte & ſur l'œuvre de la génération; & comme ils ſont, par conſéquent, propres à étayer notre opinion ſur le méchaniſme de l'acte vénérien & de ſes cauſes, nous ne croyons pas indifférent de les rapporter ici. » Un être, dit-il (1), dans l'état contraire à l'anophrodiſie, a plus d'électricité que celui qui eſt dans un état naturel; que, ſelon les tems plus ou moins favorables à l'électricité, le même individu eſt plus ou moins oppoſé à cet état. En jettant un coup-d'œil ſur des tables météréologiques & ſur un tableau de naiſſance, on verra, en remontant, qu'il y a plus de conceptions dans les tems favorables à l'électricité; comme il y a plus de morts dans le tems contraire « (2).

(1) T. I., p. 313, ouv. cité.

(2) Les tables de M. de *la-Croix* de l'académie de Lyon, ont offert à M. *Bertholon* les réſultats ſuivans. " Il y eut, dit ce phyſicien, en totalité 3616 naiſſances dans la ville de Lyon, en l'année 1770, & 1309 naiſſances illégitimes; & dans l'année 1768 on compta ſeulement 3212 naiſſances, dont 1034 illégitimes.

Si dans l'année 1770 il y a eu 404 naiſſances de plus qu'en 1768, de même que 275 bâtards de plus, ce n'eſt point le hazard qui a produit cette augmentation; elle eſt,

Un

» Un homme de quarante ans souffroit depuis cinq années des douleurs rhumatismales & gouteuses dans différentes parties du corps ; leur siège le plus ordinaire étoit la colonne vertébrale, les genoux, les jointures de bras, avec les épaules, & celles des cuises avec les os du bassin ; on l'électrisa pendant trois mois, au bout desquels le malade se trouva parfaitement guéri, non-seulement de ses douleurs, mais encore *d'un défaut de virilité qui avoit la même époque* ; dès la neuvième séance, il commença à s'appercevoir de l'utilité de l'électricité pour le dernier cas «.

» Un autre individu âgé de trente-six ans, & hémiplégique depuis deux mois du côté gauche, se plaignoit depuis plus de vingt années d'une douleur à l'épaule droite, & il fut électrisé ; après un mois d'électrisation, il m'apprit qu'il étoit quitte de sa douleur ; & que, quoiqu'il n'eût pas osé me consulter sur l'extinction du principe qui caractérise son sexe, arrivé à l'époque de son hémiplégie, l'électricité n'en avoit pas moins opéré un miracle en sa faveur ; qu'à compter de la septième séance, il avoit senti revivre l'énergie de ce

---

de plus, trop considérable pour l'attribuer à une population plus nombreuse dans des années aussi peu éloignées ; il y a une autre cause bien plus sûre & bien plus efficace, c'est l'ecés de l'électricité atmosphérique qui a régné pendant l'année 1770 ; excès qu'on peut légitimement conclure, de ce que le vent du nord, si favorable à l'électricité, a soufflé beaucoup plus souvent dans cette année, que dans celle de 1768. En effet, le vent du nord a régné deux cents vingt fois en 1770, le vent du midi quatre-vingt-dix-sept jours, celui d'est vingt-une fois, & celui d'ouest vingt-sept fois ; tandis que dans l'année 1768, le vent du nord ne se fit sentir que cent soixante-trois fois, celui du midi cent quarante-trois jours, le vent d'est vingt-neuf fois, & celui d'ouest trente-un jours „.

principe ; & que, depuis ce tems, il ne s'étoit pas paſſé de jour qu'il ne lui eût donné des marques de ſon exiſtence. Un troiſième obtint encore par l'électricité, la cure du défaut de virilité, de douleurs arthritiques & d'écoulement gonorrhoïques ; de même qu'une quatrième perſonne du défaut de virilité, d'hémorroïdes, de perte blanche hémorroïdale & d'écoulement gonorrhoïque ».

M. *Bertholon* rapporte encore en note les obſervations ſuivantes, qui ſont, non-ſeulement très-curieuſes, mais même très-concluantes en faveur de l'opinion que nous avons établie ſur les effets & le ſuccès de l'acte vénérien & de l'œuvre de la génération.

» Les deux faits ſuivans, dit-il, confirment merveilleuſement ce que je viens d'avancer ; je les tiens de M. *Villermot*. La première de ces deux obſervations paroît avoir eu lieu, ce ſemble, pour donner un nouveau dégré de lumière & de certitude à une vérité ſi utile. Deux perſonnes mariées n'avoient pu avoir d'enfans depuis dix ans, l'électricité ranima leurs eſpérances ; auſſi-tôt qu'elles eurent connoiſſance de l'efficacité des moyens que je propoſe, elles firent iſoler leur lit ; un fil de fer de communication, mais iſolé, traverſoit la cloiſon qui ſéparoit leur appartement d'une petite pièce voiſine, dans laquelle étoit placée la machine ; un ſimple tuyau de verre, inſéré dans le trou fait à la cloiſon, ſuffiſoit pour l'iſolement du fil de fer ; au bout de douze ou quinze jours d'électriſation la femme conçut, & mit enſuite au jour un enfant, qui jouit encore d'une bonne ſanté ; c'eſt un fait de la dernière notoriété. Le même médecin a encore obſervé, qu'un homme qui n'avoit point encore eu d'enfans depuis quinze ans environ, ayant connu ſa femme dans un accès de fièvre ierce, euenfin le bonheur d'être père ».

» Tout ce que nous avons dit dans la deuxième ſection du ſecond chapitre, prouve certainement, que dans les accès de fièvre, l'électricité, *en plus*, règne dans le corps humain (1); & on ne peut douter que l'électricité, par accès ou poſitive, ne ſoit au moins très-utile pour la propagation de l'eſpèce humaine. J'ajouterai ici une troiſième obſervation de ce genre. M. le *Camus* de l'académie de Lyon, a connu un jeune voluptueux, qui, dans des vues relatives à ſes deſſeins, ſe fit électriſer par étincelles d'une manière particulière, & qui le ſoir eut lieu d'être ſatisfait de ſes tentatives ».

M. *Bonnefoy* rapporte, que M. *Boze*, profeſſeur de Wittemberg, n'ayant pu avoir des enfans au bout de vingt ans de mariage, ſe fit électriſer avec ſa femme; ce qui fut ſuivi d'un heureux ſuccès. M. *Mazars* a obſervé pluſieurs fois que l'électricité avoit triomphé du défaut de virilité. J'ai électriſé à Paris chez le ſieur *Bienvenu*, ingénieur en inſtrumens de phyſique, rue de *Rohan*, un homme de ſoixante ans, qui étoit dans un aſſoupiſſement continuel; il avoit, en outre, la prononciation tellement génée, qu'il falloit deviner la moitié de ſes paroles, & ce privilège n'appartenoit encore qu'à ceux qui étoient accoutumés à vivre avec lui. Le jour de la première ſéance, il éprouva une douleur dans l'épaule droite, accompagnée d'un bourdonnement dans l'oreille du même côté, & la nuit une érection aſſez conſidérable; choſe qui ne lui étoit pas arrivée depuis dix ans; les mêmes effets, par rapport

(1) Cela vient à l'appui de ce que nous avons dit de l'électricitée ſpontané, par la ſeule cauſe du mouvement des fluides.

à ce dernier point, ſe repétèrent toutes les nuits qui ſuccédèrent aux ſéances électriques; MM. *Verguin* père & fils, officiers de ſanté de la marine de Toulon, ont connu cette perſonne.

SECTION III.

Le mode vénérien ne s'inocule que par une ſorte d'électriſation; par le contact immédiat de la partie ſaine avec la partie infectée; & après qu'il a manifeſté ſon action.

Dans la première ſection de ce chapitre, nous avons traité de l'inoculation du virus vénérien, & nous avons prouvé que la matière compriſe ſous cette dénomination ne donnoit point la vérole, parce qu'elle n'a pas la vertu contagieuſe; d'où nous avons conclu qu'elle n'eſt que la conſéquence du virus & de l'inflammation vénérienne.

Dans la ſeconde, nous avons prouvé que le méchaniſme de l'acte vénérien donnoit lieu au développement de la matière électrique qui occaſionnoit une ſorte d'inflammation locale & précaire : ce qui établiſſoit la ſenſibilité dans l'organe, & donnoit lieu à beaucoup d'autres effets très-ſenſibles. Nous avons de plus établi, d'après d'aſſez fortes preuves, que toute eſpèce de frottement quelconque accumule dans la partie frottée une plus grande quantité de fluide électrique, dans un état d'expenſibilité. D'après ces principes, il nous ſera facile de prouver les propoſitions ſuivantes :

1°. *Le mode vénérien ne s'inocule que par une ſorte d'électriſation.*

Le mode vénérien n'étant point ſuſceptible d'être inoculé par l'infection du pus pris dans un ſymptôme quelconque de la maladie vénérienne, ſuppoſe

deux choſes : ſçavoir, ou que ce mode n'exiſte point dans ce pus, ou que s'il y exiſte, ce ne peut être que ſous une forme latente.

Si le pus provenant d'un ſymptôme vénérien n'a point la vertu contagieuſe par l'infection, comme celui de la petite vérole, il paroît prouvé, comme nous l'avons déjà dit, qu'il n'eſt qu'une conſéquence du virus, & non pas le virus même. Or, le mode, quoique matériel, ne peut, dans cette ſuppoſition, être ſoumis à nos ſens; & c'eſt un privilége qu'il a en commun avec un grand nombre d'autres modes de maladies. Pour prouver qu'il ne s'inocule que par électriſation, il ſuffit d'examiner en vertu de quels effets il établit ſon action vénérienne; & ſi nous trouvons que ce n'eſt qu'en raiſon du frottement & de la chaleur, la propoſition ſera ſuffiſamment établie. Effectivement, le *coït*, la *pédéraſtie*, l'*allaitement*, le *frottement des lèvres* & le *mouvement des paupières*, qui ſont autant de procédés électriques, ſont auſſi les ſeules voies par leſquelles le mode paſſe d'un individu dans un autre; & nous obſerverons que le ſuccès de l'inoculation du mode eſt d'autant plus effectif que le procédé en eſt plus ou moins électrique. Ainſi, la communication du coït & de la pédéraſtie eſt plus sûre & plus prompte que celle de l'alaitement; & cette dernière plus que celle des lèvres & des paupières.

L'électriſation par l'acte du coït & de la pédéraſtie eſt aſſez démontrée par ce que nous en avons déjà dit; celle de l'alaitement n'a rien de douteux. Tout le monde ſait que la ſuccion de l'enfant excite un frottement ſur le mamelon qui détermine une ſorte d'érection au moyen de laquelle le lait ſort ſpontanément; & comme les corps frottans s'électriſent de même que les corps frottés, quand ils

ſont de nature idio - électrique, il s'enſuit que la langue & les lèvres de l'enfant ſont électriſées en même-tems que le mamelon ; & l'expérience a démontré que ces parties des deux individus ſe communiquoient réciproquement la maladie.

Les baiſers ſur la bouche (1) & ſur les yeux, à raiſon du mouvement des lèvres & du clignotement des paupières, offrent un procédé réel d'électriſation. Tous ceux qui connoiſſent le peu de mouvevent qu'il faut pour exciter le fluide électrique à ſe manifeſter dans les ſubſtances idio-électriques, concevront aiſément la réalité de cette électriſation. Combien de femmes voluptueuſes ont dû leur défaite à des baiſers paſſionément appliqués ſur la bouche par des hommes pour qui elles ſentoient du penchant.

Le clignotement des paupières fournit à l'œil une électriſation perpétuelle, & ſans laquelle, ſans doute, l'organe de la viſion ne jouiroit pas de tous les priviléges qui lui ſont propres.

Si, comme M. *Bertholon* l'a penſé quelquefois, toutes nos ſenſations n'étoient qu'une ſorte de commotion électrique, pourquoi la vue, qui en eſt une des plus exquiſes, ne ſeroit-elle pas compriſe dans cette claſſe? Quelles ſont les perſonnes qui, pendant la nuit & ſur-tout dans les tems orageux, n'ont point

---

(1) *Benoit Victoré* dit, avoir appris qu'un homme qui jouiſſoit d'une parfaite ſanté, & qui s'étoit depuis long-tems accoutumé de baiſer ſur la bouche une femme qui avoit la vérole, en fut lui-même attaqué, ſans avoir eu d'autre commerce avec elle. *Charles Muſitan* rapporte une ſemblable hiſtoire des religieuſes de Sorento, qui prirent la même maladie en baiſant une petite fille nourrie par une femme gâtée. *Aſtruc.*, traité des maladies vénériennes, T. II., p. 18.

éprouvé de pétillement dans les yeux & vu des étincelles s'en échapper ? cet effet arrive sur-tout quand on a fatigué ses organes par un travail opiniâtre à la lumière, par le jeu long-tems continué, par la lecture, &c. Le rapport qu'ont les yeux avec les organes de la génération, dans le cas des maladies vénériennes, est connu de tous les bons observateurs. *Astruc* a consacré une section à l'ophtalmie vénérienne, qu'il croyoit provenir exclusivement des effets de la gonorrhée (1).

Les anciens avoient admis trois moyens de communication, le contact, l'exhalaison, & le foyer. Quelques modernes ont copié ces erreurs. Nos observations prouvent qu'il n'y a que le premier moyen d'admissible, & encore avec des restrictions. La salive qui peut communiquer le mode par le contact, ne le feroit pas, s'il n'y

(1) " La gonorrhée supprimée, dit-il, en note marginale, p. 132 du onzième volume, est suivie quelquefois d'une ophtalmie de même nature : Il prétend que c'est M. de *St. Ives* qui l'a décrite le premier; mais, continue-t-il, p. 136, quelqu'affinité qu'il y ait entre le virus vénérien & l'humeur savoneuse de la conjonction, j'ai peine à croire que le virus, repoussé des parties génitales, se jetta jamais sur les cellules de la conjonctive, si quelque cause n'y avoit donné lieu précédemment. En effet, on sait par expérience que l'ophtalmie vénérienne ne succède à la gonorrhée supprimée, que dans ceux qui ont naturellement les yeux foibles, délicats, ou malades d'un coup, d'un frottement, de l'irritation, d'un fêtu qui y sera entré, &c. Ce qu'il y a d'étonnant (p. 138) c'est que l'ophtalmie vénérienne, qui suit assez souvent une gonorrhée supprimée, n'est jamais produite par une vérole cachée, quoique le virus vénérien soit de même nature de part & d'autre ". Les causes qui, suivant *Astruc*, donnent lieu à l'ophtalmie vénérienne, telle qu'un coup, le frottement, le fêtu, &c., sont expliquées dans notre systême, ainsi que la nécessité que la maladie ne soit point occulte.

avoit pas une ſorte d'électriſation ; parce qu'il eſt probable qu'elle ne contient point le mode, & qu'elle n'en eſt que le conducteur. Si le dépôt d'une ſalive, ſuppoſé viciée, pouvoit être un foyer d'infection, les ſoldats, qui boivent & mangent dans le même vaſe, devroient nous fournir de fréquens exemples de ces ſortes de maladies ; & cependant cela n'eſt pas.

L'hiſtoire des accoucheurs & des matrônes qui contractent la maladie par l'attouchement des doigts, dans les parties génitales, ne me ſurprendroit point dans quelques cas d'un accouchement forcé, où le frottement des mains contre les parois du vagin eſt aſſez conſidérable, & ſur-tout, ſi leurs doigts étoient excoriés ; mais la lancette mal eſſuyée, les plaiſirs de *Diogène*, ſont autant de phantômes inventés par la crainte & le préjugé : il auroit été auſſi naturel de dire, que les chirurgiens qui panſent les véroles dans les hôpitaux, & qui leur font des opérations, que les ſoldats qui couchent trois à trois dans un lit, peuvent auſſi contracter la maladie par ces ſortes d'attouchemens ; mais l'expérience journalière dément ces aſſertions.

Le mode vénérien ne ſe communique que *par le contact immédiat accompagné du frottement, ce qui établit l'électriſation ſpontanée*, & par conſéquent le développement du fluide électrique. Tous les exemples que nous avons de la communication du mode, nous offrent plus ou moins ce phénomêne ; ce qui nous ſert à expliquer pourquoi les plus grands écarts dans les mœurs paroiſſent quelquefois être ſuivis d'impunité ; pourquoi, tel ſujet ſe trouve infecté après le coït avec une femme gâtée, & que ſon compagnon de débauche, qui l'a précédé, ou lui a ſuccédé, ne l'eſt pas. Si

une ſorte d'électriſation correſpondante eſt néceſſaire, comme cela paroît prouvé, pourquoi n'admetteroit-on pas, qu'il peut ſe trouver des ſujets avec une vertu négative? Telle femme qui éprouve ſucceſſivement pluſieurs careſſes avec fruit, & méme une ſeule, devient réellement négative, & reçoit l'électricité au lieu de la donner; elle pourra donc avoir la vertu communicative, quand elle ſera dans un état poſitif d'électriſation; & cette vertu lui manquera, quand elle ſera, au contraire, dans un état négatif: d'où il réſulte, que tel homme qui a le talent de l'animer, &, par conſéquent, de la mettre dans un état poſitif d'électriſation, eſt doté pour récompenſe; tandis que tel autre, qui n'a pas le même pouvoir, s'en tire ſain & ſauf (1).

Cette conjecture ſe trouve fortifiée par les exemples que nous en donnent les filles publiques; dans les villes où elles ſont tolérées, ſur cent de ces malheureuſes, on auroit, ſans doute, de la peine d'en trouver dix de ſaines, & néanmoins la plus grande partie des hommes, qui les fréquentent, échappent à la contagion, ſans qu'on puiſſe attribuer cet effet à aucune précaution particulière; mais comme ces ſortes de femmes ſe livrent machinalement & ſouvent avec dégoût, elles doivent

(1) L'électricité a une vertu généralement répulſive dans l'acte du coït, quand les deux corps ſont également électriſés; mais ſi l'un ne l'eſt pas, & que l'autre le ſoit, il y a alors une vertu attractive d'un côté, c'eſt-à-dire, que le corps qui n'eſt pas égalment électriſé cherche l'équilibre, & ſoutire le fluide de celui qui l'eſt plus que lui. Ces deux états repréſentent le négatif & le poſitif; mais on peut inférer, que ſi c'eſt le négatif qui eſt affecté, le poſitif qui donne, au lieu de recevoir, ne contracte rien.

être communément dans un état négatif ; & si le dégré d'infection favorise cet état, c'est-à-dire, si l'irritation vénérienne n'est pas très-considérable, il paroît naturel de croire que l'infection ne sauroit avoir lieu.

On a présumé, & cela d'après l'expérience encore, que les hommes qui ont l'organe de la génération sec, peu poreux, l'épiderme dur & épais, comme sont ordinairement ceux qui ne calotent point, sont moins exposés à contracter la maladie, toutes choses égales d'ailleurs.

Astruc dit, en parlant de la contagion qui vient du contact : » L'expérience apprend que si ce n'est pas l'unique voie par où la maladie se communique, c'est du moins la plus fréquente, surtout si les circonstances suivantes concourent à en augmenter l'effet, c'est-à-dire, *lorsque les parties qui se touchent sont humectées d'une humeur qui sert de véhicule au virus vérolique* ; lorsqu'elles sont *molles*, *poreuses*, faciles à être pénétrées par le virus ; *qu'elles sont échauffées & rarefiées de leur nature*, à raison de leur situation *ou par le mouvement qui les agite*, &, par conséquent, qu'elles en sont plus disposées à s'imbiber du virus ». Toutes les conditions de l'électrisation sont renfermées dans cet *alineâ* ; on peut même remarquer, qu'*Astruc* ne considéroit les humeurs que comme le véhicule du virus, &, par conséquent, comme un conducteur propre à le transmettre.

La maladie vénérienne existant dans un foible dégré, acquiert souvent de nouvelles forces, quand on soumet les parties, sur lesquelles elle se manifeste, à une nouvelle électrisation. On sait que le coït avec une femme saine, ainsi que la pollution, augmentent l'irritation & aggravent les symptômes. Cette dernière manœuvre est très-

connue parmi les ſoldats & matelots ; auſſi, quand ils aiment le ſéjour de l'hôpital, ou qu'ils ont des raiſons pour y reſter, ils prolongent la maladie tant qu'ils veulent. Les fomentations avec l'eſprit de vin ſont auſſi fort connues pour avoir ces mêmes propriétés ; mais elles deviennent ſouvent plus dangereuſes : en voici deux exemples.

Un malade étant à l'hôpital de Breſt, & voyant ſa guériſon arriver à grands pas : comme il n'étoit pas diſpoſé à ſortir ſi vite, afin d'éviter un armement auquel il étoit deſtiné, il s'aviſa de baigner pluſieurs fois le gland dans l'eſprit-de-vin très-fort, ayant encore quelques reſtes de chancres ; cette manœuvre lui réuſſit, & il irrita effectivement ſon mal. Qu'arriva-t-il ? Non-ſeulement le chancre s'aggrandit beaucoup, mais un bubon ſe forma en même-tems : il groſſit conſidérablement, & s'abſcéda en dépit du chirurgien chargé de la ſalle, qui vouloit le réſoudre. L'ulcère devint d'un mauvais caractère ; la gangrène s'en empara, & le malade mourut. Est-ce par l'effet d'une répercuſſion du virus qui s'écouloit avec le pus fourni par le chancre, que le bubon fut formé ? on peut le ſuppoſer ; mais, d'un autre côté, le chancre etoit devenu plus grand & ſupuroit davantage. Seroit-ce l'eſprit-de-vin qui auroit augmenté l'intenſité du virus, en lui fourniſſant une ſorte d'aliment ? L'eſprit-de-vin eſt une ſubſtance très-électrique ; il s'enflamme par l'étincelle, ſuivant qu'il eſt plus ou moins rectifié ; & comme le virus paroît ne ſe développer que par l'action & l'irritation électrique, on peut croire que l'eſprit-de-vin l'a diſſéminé, tant par ſa nature propre que par l'eſpèce d'oſcilation que ſon irritation a dû exercer ſur les ſolides. Enfin, pour que le virus ſe ſoit propagé dans ce ſujet, & qu'il ait donné lieu

à des accidens rébelles qui l'ont conduit au tombeau, il a fallu une cauſe quelconque, & cette cauſe n'a pu exiſter que dans les propriétés de l'eſprit-de-vin, qui ſont d'augmenter la force de l'électricité dans le corps humain (1).

Il ſemble que l'air de l'atmoſphère dégage le virus des humeurs qui le contiennent, & qu'il le dulcifie, quand il ſe trouve expoſé à ſon contact. Cela nous paroît d'autant plus probable, que nous avons conſtamment obſervé que le contact de l'air ſur les ulcères vénériens en amélioroit l'état, pourvu qu'ils n'y fuſſent pas trop long-tems expoſés. Plus il y a d'humide dans les parties du contact, moins l'électriſation eſt forte, & moins la fonction a d'énergie. Ceci eſt très-remarquable dans le coït; car on ſait que les femmes qui ont le vagin humecté par des fleurs blanches, ſont non-ſeulement moins actives dans l'acte, mais qu'elles communiquent en-

(1) Un ſoldat ſapeur du régiment Dauphin, alors en garniſon à Poitiers, étant entré dans la chambre de M. *Maſſet*, ſon fourier, trouva une bouteille d'eſprit-de-vin, qu'il prit pour de l'eau-de-vie; il en avala une bonne doſe; ce qui le griſa en très-peu de tems, & de manière à l'endormir profondément; il lui ſortit en même-tems ſur tout le corps une quantité conſidérable d'hidatides, ce qui fit qu'on m'envoya chercher; je le trouvai ayant les cheveux hériſſés, & dans une eſpèce de léthargie; le pouls étoit très-élevé, la peau d'une chaleur brûlante, & quand on le touchoit ſur les parties du corps qui étoient découvertes, on reſſentoit comme de petites piqûres au bout des doigts; ce qui provenoit, ſans doute, du fluide électrique dont il étoit puiſſamment pourvu, & qui ſe renouvelloit à chaque inſtant par le mouvement des humeurs. Il fut ſaigné, ce qui le tira de ſon grand aſſoupiſſement; il demanda de l'eau, dont il but environ quinze pintes en huit heures; ce fut là ſon ſeul remède; le lendemain il ſe portoit comme s'il n'avoit rien éprouvé.

core aux hommes cette ſorte d'impuiſſance : ce qui ne peut venir que de l'action du frottement, qui, n'étant point auſſi forte, rend l'électriſation moins énergique.

Quelques Auteurs ayant écrit que le virus vénérien affectoit eſſentiellement la ſemence. On a cru échapper à la contagion, ou ne pas la répandre en éjaculant hors du vagin, & en ſe privant entièrement de l'émiſſion de cette humeur ; mais l'expérience a déſabuſé tous ceux qui en ont fait l'eſſai. Cette liqueur n'a rien de particulier qui puiſſe la faire comprendre parmi les cauſes efficientes de la vérole, dont l'inoculation du mode, ainſi que nous l'avons déjà dit, eſt ſubordonnée au contact immédiat entre le ſujet ſain & le ſujet infecté, & à une certaine électriſation correſpondante (1).

2°. *Le mode vénérien ne s'inocule qu'après avoir manifeſté ſon action.*

L'expérience a prouvé qu'un homme qui avoit déjà acquis le mode vénérien d'une femme infectée, ne le communiquoit cependant point avant que le

---

(1) Un homme étoit ſoupçonné d'avoir la vérole, mais il n'en avoit aucun ſigne apparent ; il eut commerce avec une femme ; & dans la perſuaſion où il étoit que la ſemence communiquoit la maladie, il eut grand ſoin de ne pas la répandre ſur les parties de cette femme ; mais cette précaution n'empêcha point qu'elle ne fût infectée ; huit jours aprés il ſe déclara une gonorrhée, qui fut ſuivie de pluſieurs condylomes aux grandes lèvres ; ce qu'il y a de ſingulier dans cette obſervation, c'eſt que la femme reſſentit à la fin de l'acte une douleur très-cuiſante à la partie inférieure des grandes lèvres, qui ne diſcontinua pas ; & ce lieu fut le ſiège des condylomes. Cette obſervation eſt à la connoiſſance de M. Prévot, médecin de Montauban.

virus n'eût donné chez lui des indices de ſon exiſtence par quelques ſymptômes inflammatoires. Ce fait, qui eſt de toute notoriété, peut porter à croire que le virus vénérien ne s'inocule pas tout formé; & qu'il n'y a qu'un mode qui s'inocule qui eſt propre à diſpoſer les humeurs à prendre le caractère vénérien, dont l'inflammation & la ſupuration ſont la conſéquence. Si le mode qui s'inocule & que nous ſuppoſons propre à établir la conſtitution vénérienne, étoit ce virus même, armé de toutes ſes propriétés, pourquoi les effets ne ſeroient-ils pas conſécutifs? pourquoi n'agiroit-il pas immédiatement ſur la partie avec laquelle il s'eſt trouvé en contact? enfin, pourquoi lui faudroit-il un tems plus ou moins long pour manifeſter ſon action? Le propre d'un virus effectif paroît être d'agir ſur les parties immédiatement après ſon application. Or, de ce que ces effets n'ont pas lieu dans l'action vénérienne, on peut judicieuſement conclure que le virus vénérien exiſte en nous ſous une forme occulte, & qu'il n'eſt développé que par un mode avec lequel il a une affinité d'action : je dis d'action, & non de compoſition; car il paroît, au contraire, que la compoſition qui en réſulte neutraliſe la doſe du mode d'action qui en fait partie; puiſque le pus provenant d'un ſimptôme vénérien, n'a point la vertu contagieuſe; mais, de ce que l'expérience prouve que le mode d'action n'eſt point contagieux avant d'avoir donné lieu à l'irritation vénérienne, on pourroit croire que le mode de compoſition eſt l'agent véritablement contagieux; & cependant l'expérience prouve encore qu'il n'a pas cette faculté. Cette eſpèce de contraſte n'eſt qu'apparent; & l'on explique aſſez clairement ces deux effets, pour qu'il n'y ait aucun doute ſur leur réalité.

Dans la première ſuppoſition, il eſt naturel de

croire que le mode vénérien qui a pénétré les humeurs, ne peut plus en être ſéparé, par une action quelconque, avant d'avoir opéré ſon effet. Or, cet effet eſt celui d'établir une conſtitution vénérienne; mais par cette même raiſon, il ne peut devenir contagieux qu'après avoir opéré ſon action, & établi ſon exiſtence.

Dans la ſeconde ſuppoſition, on trouve que le mode de compoſition, qui eſt le pus, ne ſe communique pas, ou du moins, qu'il ne communique point la contagion, puiſqu'il n'eſt que la conſéquence du virus qui agit. Le mode d'action, au contraire, eſt une ſource féconde d'infection, indépendante du mode de compoſition; auſſi trouvons-nous dans cette circonſtance, que le mode d'action ne ſe communique que par le contact immédiat de la partie ſaine avec la partie malade, & non autrement; encore faut-il une ſorte d'électriſation correſpondante.

Le mode vénérien peut être conſidéré, comme un inſtrument qui agit ſans ceſſe ſur une cauſe qu'il peut & qu'il doit ſubjuguer, & dont les réſultats doivent être plus ou moins défavorables; mais ces réſultats ſont indépendans de ſa nature; & quoiqu'ils ſoit néceſſaire qu'ils ayent paru, afin que le mode redevienne contagieux pour un autre corps, il ne faut pas conclure, pour cela, qu'il exiſte dans ces réſultats. Au reſte, l'expérience eſt au-deſſus de tous les raiſonnemens; les deux faits, que nous diſcutons, ſont établis par elle; ils ne ſauroient donc être révoqués en doute.

Après avoir vu que le mode vénérien ne s'inocule point avant d'avoir manifeſté ſon action, nous paſſerons à une autre queſtion qui prouve, qu'aprés avoir manifeſté cette action, & même pendant le fort de l'action, il ne s'inocule pas toujours.

Nous avons déjà donné une raiſon de cet effet, en établiſſant qu'une perſonne dans un état négatif d'infection & d'électriſation ne communiquoit pas le mal ; nous en avons encore une autre à donner qui nous paroît plauſible, mais qui n'eſt que particuliere. Par exemple, une perſonne avec des exoſtoſes, des ulcéres ſur différentes parties du corps, des nodus, &c., ne communique point la vérole dans le coït, ſi aucun ſymptôme n'affecte les parties génitales ; cependant le mode a, dans tous ces cas, manifeſté ſon action. Ces ſymptômes ſeroient-ils abſolument locaux ? on doit le préſumer, ſur-tout s'ils ſont ſans inflammation.

Chaque ſymptôme vénérien eſt un foyer d'infection ; rien n'eſt plus vrai ; mais il a ſa ſphère d'activité plus ou moins bornée, à raiſon des circonſtances qui peuvent exiſter, & qui ſont propres à la reſſerrer ou à l'étendre. En général, les ſymptômes inflammatoires ont leur ſphère d'activité plus étendue que ceux qui ne le ſont pas. Il eſt rare auſſi qu'une femme qui jouit, avec un homme affecté d'un écoulement gonorrhoïque inflammatoire, échappe à la contagion, tandis que nous avons des milliers d'exemples de celles qui y échappent lorſque l'écoulement eſt ſans inflammation ; ſans doute, parce que dans cet état, la ſphère d'activité du foyer gonorrhoïque ne s'étend pas juſqu'à l'endroit du contact. Cette manière d'expliquer les localités vénériennes, détruit tout le louche répandu ſur cette matière, en ſoutenant qu'il y avoit pluſieurs ſymptômes vénériens qui n'étoient point vérоliques, & qui préſervoient de l'infection générale ; état qui, dans un ſens rigoureux, ne peut exiſter, & qui n'eſt qu'un être de raiſon. Il paroît fort ſingulier d'entendre dire qu'un ſymptôme vénérien n'eſt point vérolique ; car vénérien & vérolique

ſont

ſont des termes ſynonymes ; ce qui fait que cette façon de raiſonner n'eſt qu'un jeu de mots. Y a-t-il quelque différence entre le mode vénérien qui produit un ſymptôme de ce nom, & entre celui qui donne la vérole ? s'il n'y en a point, tout ſymptôme vénérien, qui manifeſte l'inoculation & l'action du mode, eſt vérolique, quelque petit qu'il ſoit. Cet argument eſt ſans réplique ; mais il eſt poſſible que l'irritation vénérienne ſoit moindre avec tel ſymptôme qu'avec tel aútre ; nous devons le ſuppoſer ; & ce ſont ces dégrés d'irritation, qui ſuppoſent la ſphère d'activité du foyer fort étendue, qui peuvent nous autoriſer à nous ſervir du mot vérole, pour exprimer une meſure donnée d'infection ; mais, ſans jamais donner à entendre qu'elle ſoit générale : car ſi l'on comparoit l'effet local du mode vénérien, à celui qu'on voudroit ſuppoſer général, on verroit que ce dernier ſeroit le terme de la vie.

Il peut encore exiſter pluſieurs foyers d'infection, qui auront chacun leur ſphère d'activité particulière, & qui pourront même en établir d'autres, s'ils ſont favoriſés par des circonſtances. Un homme pourroit avoir une extortoſe au crâne & un chancre à la verge, & chacun de ces ſymptômes ſa ſphère d'activité indépendante ; ce qui le prouve, c'eſt qu'on peut guérir l'un ſans l'autre, en ne les traitant même que localement ; s'ils étoient entretenus par un foyer commun, cet effet n'auroit certainement pas lieu.

Tout ſymptôme vénérien ſuppoſe l'infection vérolique à un dégré relatif & borné dans ſa ſphère. On l'auroit reconnu, ſi on avoit ſçu diſtinguer les ſymptômes qui appartiennent à la vérole, d'avec ceux qui lui ſont étrangers. C'eſt dans la ſagacité du diagnoſtic qu'on doit trouver la

ſolution de ce problême. Dans les circonſtances équivoques, qui ſont malheureſement trop fréquentes, on doit toujours être fort circonſpect à prononcer, & ſur-tout, quand il s'agit d'établir une doctrine de cette conſéquence. La difficulté d'une explication ſatisfaiſante ne doit pas être une raiſon pour conclure en faveur d'une opinion dangereuſe, quand on a des raiſons pour croire qu'un mode virulent quelconque, ne s'exile pas dans un petit réduit, pour y paſſer des jours tranquilles. Je conſidère tout ſymptôme vénérien comme un foyer d'infection, propre à fournir, à chaque inſtant, de nouvelles forces au mode, & à propager ſon action. L'expérience a trop ſouvent prouvé cette vérité, pour que les perſonnes qui la préfèrent aux ſyſtêmes ne ſoient de mon opinion. Il peut ſe faire, ainſi que nous l'avons déjà dit, & cela eſt même prouvé, qu'avec une certaine eſpèce de ſymptômes véroliques, l'infection vénérienne ſoit moins forte qu'avec telle autre, & que la propagation du mode ſoit moins favoriſée; mais ces circonſtances tiennent peut-être plus aux qualités occultes de la conſtitution & du tempérament, qu'à toute autre effet; & nous devons là-deſſus nous en rapporter à l'expérience, qui nous prouve d'ailleurs que la nature eſt ſouvent capricieuſe; que ce qu'elle a voulu une fois, elle ne le veut pas une autre; que, dans cette circonſtance, elle agit tantôt de telle façon, & tantôt de telle autre; & qu'enfin, quand elle pourroit ſe dévoiler un peu à notre foible entendement, ce n'eſt ſouvent que pour nous conduire dans des ténèbres plus profondes; nous venons de voir une preuve de cette vérité, en reconnoiſſant qu'avec un certain genre de ſymptômes vénériens, qui ſuppoſent néceſſairement l'infection vérolique,

les malades ne communiquoient cependant point le mode vénérien ; nous en trouvons encore une autre dans un cas tout opposé, c'eſt-à-dire, où cette vertu contagieuſe exiſte, malgré que les ſujets n'aient aucun ſymptôme apparent ; ce qui nous porte à dire, qu'on peut très-bien éviter l'infection avec les marques poſitives de ſon exiſtence, & qu'on peut auſſi l'acquérir, ſans qu'on en découvre aucune indice ; mais nous obſerverons néanmoins, que, dans ce dernier cas, nous ne ſuppoſons point que ces indices n'aient jamais exiſté.

Dans la conception, ces deux phénomènes ſe répètent. On voit ſouvent venir au monde des enfans avec des marques poſitives d'infection, ſans que les pères & mères en puiſſent être ſoupçonnés ; & plus communément encore l'inverſe de cet exemple, c'eſt-à-dire, des enfans qui naiſſent avec l'apparence de la meilleure ſanté, & qui la conſervent telle, malgré que leurs pères & mères ſoient véritablement infectés, & qu'ils le fuſſent à l'inſtant de la procréation.

Tous ces faits prouvent-ils pour ou contre la localité du virus ? ils n'établiſſent ni l'une ni l'autre opinion. On n'en eſt cependant pas moins fondé à dire, que le plus léger ſymptôme du mal vénérien, dans quelque partie du corps qu'il paroiſſe, ſuppoſe toujours l'infection vérolique ; que la vertu négative, qu'ont certains ſujets pour prendre ou pour donner, n'eſt pas une raiſon qui puiſſe faire nier cette infection ; puiſqu'il eſt vrai qu'il arrive, dans un aſſez grand nombre de cas, qu'avec les indices les plus poſitifs de ſon exiſtence, cette vertu négative ſe rencontre encore.

D'après tous les faits que nous avons rapportés dans cette ſection, nous devons conclure, par

rapport à l'inoculation du mode vénérien, que la voie des plaisirs de Vénus est la plus sûre, sans qu'elle soit néanmoins infaillible ; que celle de l'alaitement est du second ordre, celle des baisers pris sur la bouche du troisième, & celle des paupières du quatrième. Qu'on doit avoir long-tems des doutes sur le compte d'une personne qui se sera trouvée dans une de ces quatre positions avec un sujet infecté, malgré qu'on n'ait apperçu aucun indice d'infection primitive, d'autant que le terme d'apparition ne sauroit être limité ; enfin, nous avons établi sur de très-fortes conjectures, que le virus vénérien ne s'inocule pas tout formé ; qu'il n'y a que le mode de contagieux ; encore faut-il le contact immédiat du sujet sain avec le sujet infecté, & une sorte d'électrisation correspondante. Nous avons sur-tout observé que, plus on s'approche de cette règle par les moyens de communication, plus la loi est générale & sûre, &, qu'au contraire, elle devient plus incertaine à mesure qu'on s'en trouve éloigné ; par conséquent, les communications par foyer & par exhalaison, que nous n'avons point admises, paroissent mériter cette proscription, d'autant plus que l'expérience vient à l'appui de notre jugement.

Nous avons prouvé que cette inoculation n'avoit point encore lieu, malgré toutes ces conditions, avant que le mode vénérien n'eût manifesté son action dans le sujet infecté ; & cette discussion nous a mené à rassembler différentes preuves qui n'appartiennent pas tout-à-fait à la question, que nous n'avons pas cru devoir porter plus loin ; mais qui seront approfondies dans d'autres lieux, & qui donneront de nouvelles forces aux inductions qu'elles nous ont déjà fournies.

SECTION IV.

Le mode vénérien peut être judicieusement soupçonné d'être le feu électrique, altéré, passé sous une forme d'expension.

Le virus ou mode vénérien est-il acide, corrosif ou alkalin ? *Astruc*, qu'on citera long tems dans les ouvrages sur la vérole, dit qu'il est *inflammatoire*, *corrosif*, *coagulant* & *fixe* (1) ; mais par toutes ces dénominations il indique des propriétés, & nous cherchons un caractère.

Quelques-uns ont prétendu qu'il étoit acide : mais les substances qu'on appelle acides ont des propriétés générales & particulières qu'on ne trouve pas dans le virus. Une des premières est leur saveur aigre ; quant aux secondes, elles sont infinies, surtout quand on examine la manière avec laquelle elles se comportent avec différens corps, principalement avec les métaux. On a cru pouvoir conclure que le virus vénérien étoit acide, parce qu'on lui avoit reconnu les propriétés de coaguler, de corroder, d'enflammer, d'ulcérer, &c. ; mais la chimie nous apprend que les acides n'ont véritablement toutes ces propriétés que dans un état de concentration, & qu'alors leur effet est immédiat, circonstance qui ne se trouve point dans ceux du virus.

Une très-petite quantité d'acide, quelque concentré qu'il soit, ne produit aucun effet sur nous, dans quelque partie du corps qu'on l'applique, ou

(1) P. 21, ouv. cité.

du moins il eſt inſenſible ; mais, en ſuppoſant que la quantité ſoit aſſez conſidérable pour laiſſer des traces de ſon impreſſion, on éprouve d'abord une douleur cuiſante ; la partie s'enflamme auſſi-tôt ; il ſurvient promptement une eſcarre, dont la chûte laiſſe un ulcere ſuppurant plus ou moins profond.

D'après tout cela, il eſt aiſé de voir que l'analogie ne fournit aucune preuve ſur laquelle on puiſſe aſſurer que le virus vénérien eſt acide. On ignore dans quelle proportion il faut qu'il ſoit inoculé pour produire ſon effet ; mais, comme tout nous autoriſe à croire qu'il en faut très-peu, & que nous ne connoiſſons aucun acide qui puiſſe produire de grands effets à des doſes infiniment petites, nous pouvons conclure que, ſous cet apect, le mode vénérien n'a rien d'analogue avec les acides.

Les acides produiſent des effets immédiats, ſelon qu'ils ſont plus ou moins concentrés : ils les produiſent ſpécialement dans les lieux de contact. Le mode vénérien, au contraire, porte le plus ordinairement les ſiens dans des lieux éloignés du contact, & ne donne des indices de ſon exiſtence qu'après un tems plus ou moins long. Il ſemble que, bien loin d'agir comme un agent deſtructeur par lui-même, il ne préſente qu'un être propre à recevoir, de la part de nos humeurs, diverſes modifications. Alors, le mode d'action ou virus vénérien eſt moins un vice qui s'inocule, qu'un vice exiſtant en nous dans un état occulte : puiſque c'eſt à l'action de nos humeurs qu'il doit la propriété qu'il a d'établir la conſtitution vénérienne.

Si le mode vénérien, revêtu de toutes ſes propriétés, n'eſt point inoculé dans cet état, ainſi que cela paroît prouvé, on ne peut judicieuſement en apprécier la nature, par les effets conſécutifs qu'il produit ; mais le feu modifié, connu ſous le nom

de fluide électrique, offre-t-il quelque chose de plus satisfaisant? & les preuves de l'analogie sont-elles en sa faveur? c'est ce que les conjectures suivantes vont établir.

Le feu fixe se modifie de plusieurs manieres : & par celles que nous connoissons, nous devons concevoir la possibilité de beaucoup d'autres que nous ne connoissons pas. Dans toutes ses modifications différentes, nous observons des effets analogues, & plus ou moins marqués dans les unes que dans les autres.

Le fluide électrique est une de ces modifications qui approche le plus de l'état du feu, puisque nous avons déjà vu qu'il en avoit toutes les propriétés principales, comme d'*enflammer*, de *briller* & d'*échauffer*; & personne ne conteste que ce fluide n'existe en nous. J'ai prouvé qu'il est, en quelque sorte, l'agent qui préside à l'œuvre du coït : qu'alors il est plus accumulé dans les parties de la génération, que dans tout autre tems; & d'après cela seul, on peut soupçonner que le mode vénérien, pris dans un sens rigoureux, n'est autre chose que le fluide électrique altéré. Si l'existence du fluide électrique est manifestement démontrée en nous; si l'on ne peut douter qu'il ne soit accumulé dans les parties de la génération pendant le coït; & si l'électrisation est une circonstance essentielle à l'inoculation du mode vénérien, on ne peut refuser à ce fluide de partager, avec tout ce qui compose l'organe, la faculté de le transmettre & de le recevoir. Le fluide électrique est incontestablement un agent très-actif; on ne peut lui refuser une influence quelconque dans la transmission du mode vénérien. Ce mode paroît tirer son énergie du fluide électrique, dans différens procédés que nous avons déjà fait observer; enfin, il se manifeste, la

plûpart du tems, dans des lieux éloignés du point contact, où rien n'a pu le porter, si ce n'est l'action électrique. Or, tant de rapports de convenance sont bien propres à persuader que le mode vénérien n'est autre chose que le fluide électrique altéré & passé sous une forme d'expension.

Pour que le fluide électrique devienne le mode du virus vénérien dans un sens rigoureux, il suffit sans doute qu'il éprouve une telle altération dans un corps infecté, qui le rende propre à désunir les principes qui l'enchaînent dans un corps sain, & à former avec eux un composé nouveau. C'est peut-être en se combinant avec une plus grande quantité de feu fixe ou phlogistique, qu'il acquiert ces nouvelles propriétés ; la chaleur qui se développe dans le lieu où le mode vénérien se forme, pourroit le faire présumer. On sait que la production de la chaleur est due à une forte pression qui la dégage des corps, ou à une combinaison qui la chasse ; comme elle suit tous les phénomènes du mouvement, & obéit aux mêmes loix ; comme l'électricicité est produite autant par l'effet de ce mouvement, que de la chaleur ; que l'un annonce la présence de l'autre, il s'ensuit que la possibilité de la formation du mode vénérien, par le fluide électrique diversement modifié, se trouve encore démontrée par cette sorte d'analogie.

Toutes les matières susceptibles d'acquérir plus de plhogistique ou de feu fixe, qu'elles n'en contiennent dans leur état naturel, varient leurs propriétés en raison de cette acquisition. Le même effet a lieu quand elles le perdent ; & dans ce cas encore, les substances acquierent plus de poids. Le souffre, par exemple, donne plus d'acide vitriolique, après sa combustion qu'il ne pesoit lui-même. M. *Lavoisier* a prouv[illegible] [illegible]ize onces d'es-

prit-de-vin brûlé, fourniſſoit dix-huit onces d'eau pure : pourquoi le fluide électrique, en éprouvant un changement quelconque, ſeroit-il exempt de cette loi? Il paroît, au contraire, raiſonnable de croire que toutes les ſubſtances phlogiſtiques & fulminantes doivent être plus ſuſceptibles de ces variations, parce qu'elles ont plus de rapport avec le feu élémentaire, dont elles ne ſont que des modifications. D'après la ſuppoſition que le mode vénérien eſt le fluide électrique altéré, on conçoit qu'il doit agir ſur nos humeurs, en vertu de ſon nouvel état & des propriétés qui en réſultent; car il n'eſt pas douteux qu'il y agit naturellement, ſous la forme ordinaire, par une néceſſité abſolue. Or, ne ſeroit-il pas poſſible qu'il s'appropriât une portion de quelque principe conſtituant, dont la privation dans les humeurs établiroit l'irritation vénérienne & toutes les conſéquences qui s'enſuivent? Si cette conjecture ne porte pas avec elle un degré parfait de conviction, elle explique une grande quantité de phénomènes qui ſeroient inexplicables dans toute autre hypothèſe. Par exemple, elle prouve, 1°. que le virus vénérien ne paſſe pas matériellement dans nos humeurs; mais qu'il s'y forme par l'effet d'une modification particulière qu'elles éprouvent, & dont le fluide électrique altéré paroît être l'agent; 2°., qu'il eſt un être diſtinct des humeurs animales, incapable de les amener à ſa propre nature; 3°., qu'il agit d'abord ſur elles, dans l'endroit où il ſe trouve placé, en les attaquant chimiquement : & enſuite, par un effet méchanique & ſecondaire, en irritant généralement les fibres nerveuſes, & en troublant l'ordre de la circulation dans la ſphère d'activité du foyer d'infection; 4°., enfin, qu'il ne peut jamais attaquer le principe vital dans ſa ſource, avant que le

trouble de la circulation ne ſoit devenu général par des cauſes d'un troiſieme ordre, ſoit par une inflammation lymphatique, ſoit par la diathèſe putride, établie avant l'acquiſition du mode, comme chez les ſujets ſcorbutiques, ou par celle que peut occaſionner la profuſion d'un remède actif, & ſurtout un uſage imprudent du mercure.

Mon hypothèſe ſur la nature du mode vénérien n'eſt pas exempte d'attaque : je ne le diſſimule pas; mais en connoît-on quelqu'une, en médecine, qui ne préſente ſon bon & ſon mauvais côté? Il ſuffit, pour qu'elle ſoit admiſſible, qu'elle explique, mieux que tout autre, les phénomènes qui ſe préſentent, ſans qu'elle les explique tous victorieuſement.

SECTION V.

Le mode vénérien peut exiſter dans un état de fixité ou de concentration : ſous cette forme il ne s'inocule pas ; pour que cet effet ait lieu, il faut qu'il paſſe dans un état d'expenſibilité.

Nous avons déjà prouvé que l'infection vénérienne ne ſe communique qu'après que le mode d'action a manifeſté ſon effet; & par conſéquent, un homme qui a acquis le mode avec une femme infectée, ne le donne point à une autre femme, tant qu'il ſe trouve dans un état occulte, de forme latente ou de fixité. D'un autre côté l'expérience a prouvé, que ce mode pouvoit reſter long tems ſans agir, quoiqu'exiſtant avec toutes les conditions néceſſaires à ſon développement : car on ne peut le ſuppoſer autrement. On ſait qu'après avoir manifeſté ſon action & exercé même quelques ravages, il ſe concentre encore quelquefois, & reſte plus ou moins long-tems dans un

état paſſif, pour ſe renouveller ſouvent avec plus de force, & comme par une ſorte d'exploſion, ſans qu'aucune cauſe apparente y ait donné lieu. Il reſſemble en cela au lévain fébrile qui reſte un tems plus ou moins long dans un parfait repos, & qui reproduit enſuite une action égale à ſes précédentes, ſans que, dans ſon état de paſſibilité, les fonctions en aient été lézées en aucune ſorte. Peut-être chez tels individus où nous avons reconnu une vertu négative, le mode vénérien exiſte-t-il d'une manière occulte; mais, que peut-on entendre par ce mot, & dans quel état peut-on ſuppoſer le mode en pareille circonſtance : car enfin, il agit, ou il n'agit point; dans le premier cas, il y auroit ſans doute une cauſe quelconque, qui l'empêcheroit de donner des indices de ſon action. Dans le ſecond, on n'imagine pas aiſément qu'une cauſe actuellement exiſtante, puiſſe reſter dans un état de parfait repos, & ne pas produire néceſſairement les effets qui ſont inhérens à ſa nature. On doit donc toujours ſuppoſer le mode vénérien dans un état d'activité relative, & luttant ſans ceſſe contre les cauſes qui s'oppoſent à ſon développement. Si elles agiſſent avec un égal dégré de force, le mode vénérien ſera balancé dans ſon action, & l'irritation ne s'établira pas; ſi leur force eſt ſupérieure, le mode aura le deſſous, & ſera même expulſé, pour peu qu'elles ſe ſoutiennent dans cet état; comme cela arrive dans les cures ſpontanées, qui ſont plus communes qu'on ne penſe, ainſi que nous le dirons ailleurs; mais ſi, au contraire, le mode prend le deſſus, alors l'irritation vénérienne s'établira, & l'on verra naître des ſymptômes.

Ces effets doivent paroître d'autant moins ſurprénans, que le mode vénérien paroît être géné-

ralement placé hors de la grande ſphère d'activité de la nature ; & en admettant notre étiologie, on explique beaucoup d'effets qu'on rencontre dans la conduite de la maladie, c'eſt-à-dire, pourquoi elle ſe montre & ſe renouvelle par les cauſes qui étendent cette grande ſphére d'activité, comme par les plaiſirs de Vénus, les excès du jeu, de la table & autres qui augmentent l'action du mouvement; par le travail du cabinet, par l'uſage des bains chauds, & ſur-tout des eaux thermales, par l'uſage du mercure, par les maladies inflammatoires, par les tems froids & ſecs plutôt que par les tems chauds & humides. Dans tous ces cas on trouve qu'il ſe fait en nous une accumulation & un développement du fluide électrique; & ſi le mode vénérien eſt ce fluide altéré ou diverſement modifié, il s'en ſuivra, qu'en lui fourniſſant un aliment analogue à ſa nature, ſur-tout dans l'état d'expenſibilité & de raréfaction, circonſtance que nous avons déjà reconnue indiſpenſable, il s'enſuivra, dis-je, qu'alors il développera plus aiſément ſon action, & établira l'irritation en conſéquence.

Si le mode vénérien eſt le fluide électrique altéré, ne peut-il pas ſe placer dans le corps ſous les deux mêmes formes ſous leſquelles il s'y trouve avant ſon altération? On ſait qu'il y exiſte ſous les formes latentes & libres ; que quand on en communique au corps ſous cette dernière forme, pour quelque cauſe que ce ſoit, une partie paſſe dans l'état de fixité, & l'autre ſe diſſipe; excepté que l'altération qu'il éprouve, comme mode vénérien, ne l'empêchât de prendre cette forme de fixité ; aucune autre cauſe ne ſauroit s'y oppoſer ; & comme l'expérience nous prouve qu'il la prend quelquefois, nous devons ſuppoſer que cette altération, dont nous ne pouvons eſtimer la nature,

n'eſt pas un obſtacle à cela. Or, toute cauſe ſuſceptible d'accélérer le mouvement, d'accroître la chaleur, & de raréfier les humeurs, étant propre à augmenter la grande ſphére d'activité de la nature, peut & doit diſſéminer & exhalter le mode vénérien, déjà paſſé dans un état de fixité ou de forme latente.

J'ai connu pluſieurs jeunes gens qui ayant eſſuyé pluſieurs maladies vénériennes, & s'étant mariés avec toutes les apparences de la meilleure ſanté, ont cependant éprouvé des ſymptômes de ce mal quelques jours après leurs noces, pour les avoir fait gaillardement. Combien de fois n'a-t-on pas vu l'écoulement d'une gonorrhée reparoître, après trois mois, ſix mois, un an de guériſon apparente, pour avoir fait un excès dans les plaiſirs de Vénus, ou même ſans excès? On donne ordinairement à ces ſortes de gonorrhées le nom d'échauffement, terme qu'on peut adopter, quand il s'agit de la paix du ménage; mais qui ne doit pas empêcher d'aller au but par le traitement.

Le jeu, la table, la crapule portent en nous un principe ſi incendiaire, qu'on ne continue pas long-tems avec impunité ce genre de débauche. Tout le monde ſait combien les effets en ſont terribles pour la ſanté.

Les bains chauds; ils raréfient les humeurs, la matière colorifique, dont l'identité avec le fluide électrique eſt démontrée par nombre de faits, éxalte & développe le mode, lui donne plus de force & d'activité en augmentant le mouvement des fluides entre eux, & des fluides ſur les ſolides.

L'uſage du mercure; l'expérience a prouvé que ce minéral faiſoit ſouvent éclore des ſymptômes vénériens, & particulièrement la gonorrhée: on eſt ſûr qu'il en propage quelquefois l'écoulement

On ſait qu'il irrite & augmente généralement la gravité de tous les ſymptômes, dans un tems donné de ſon action, & que ce n'eſt qu'en les irritant qu'il les guérit. Des perſonnes doutant de leur ſanté, ayant eu le courage de ſe ſoumettre à un traitement mercuriel, ont ſouvent eu lieu de ſe convaincre que leur doute étoit fondé. On demandera peut-être pourquoi le mercure, qui eſt le remède le plus efficace du mal vénérien, le fait cependant paroître quelquefois. Il ſemble, au premier coup-d'œil, que cet effet ſoit en quelque ſorte contradictoire; mais rien moins que cela. On trouvera les raiſons de cette apparente contradiction dans le chapitre ſuivant.

Les maladies inflammatoires. C'eſt encore par l'effet de la même cauſe que le mode vénérien ſe diſſémine dans cette circonſtance, c'eſt-à-dire, par une accumulation ou un développement de la matière électrique du feu ou du phlogiſtique, conſidéré ſimplement comme fluide électrique, libre ou électrico-nerveux.

Par les tems froids & ſecs. Parce qu'il règne alors plus d'électricité dans l'atmoſphère; auſſi eſt-ce la ſaiſon des rhumes, des fluxions, des douleurs, des rhumatiſmes, de la goutte, &c., maladies plus rares dans les tems chauds. C'eſt par cette même raiſon, ſans doute, que dans les climats chauds, on ſupporte mieux cette maladie que dans les climats froids; qu'il faut dans ces dernieres donner plus d'activité au traitement; & que les cures ſpontanées y ſont rares & les rechûtes fréquentes. C'eſt, ſans doute, encore à cette même cauſe qu'eſt due la marche ſymptômatique de la maladie. M. *Vigaroux* & tous les bons obſervateurs ont remarqué, que les malades dans certains états de l'atmoſphère, entroient preſque tous aux hôpitaux avec les mêmes ſymptômes.

Il ſuit donc, de tout ce que nous venons de dire ſur la vérole occulte, que le mode peut exiſter dans un état de *fixité* ou forme *latente* ſans établir l'irritation vénérienne; & que cet effet ne peut avoir lieu, qu'il n'ait, préalablement, paſſé ſous une forme d'expenſion.

Concluſion du chapitre.

L'expérience nous ayant prouvé que le pus qui provient des ſymptômes vénériens de toutes les eſpèces, ne s'inoculoit pas, ou du moins que cette infection ne donnoit pas la maladie, nous avons établi, avec fondement, que ce pus ne contenoit point le virus, & qu'il n'en étoit que la conſéquence.

Cette loi n'eſt pas générale à toutes les matières purulentes : car la variole nous fournit un exemple de ſon inoculation, par le pus qui provient de ſes puſtules, & quelques obſervations ont même prouvé que ce n'étoit poſitivement que dans le pus même qu'exiſtoit ſon principe contagieux; car les inoculations faites avec le ſang, ou tout autre humeur provenant d'un ſujet actuellement infecté, n'ont point communiqué la maladie; mais ce n'eſt pas le ſeul exemple que la petite vérole nous donne de ſon défaut d'analogie avec la groſſe, dans la manière de ſe propager. Nous voyons que la première ſe communique par exhalaiſon, & même à des diſtances ſi éloignées, que, ſi ſon origine étoit plus obſcure, nous ſerions ſouvent tentés de croire qu'elle naît ſpontanément, & ſans le concours du mode contagieux. En général, toute ſupuration eſt la conſéquence d'une inflammation primitive : & cette inflammation, celle d'une irritation quelconque; mais le mode de cette irritation n'eſt pas

toujours compris dans la matière purulente qui en résulte, ainsi que l'insertion de celle qui provient des accidens vénériens nous le prouve : de même que nous le confirment toutes celles qui proviennent des lésions des différentes parties du corps, des abscès, &c., qui, étant inoculées, restent sans effet. Il paroît qu'il n'y a que les matières purulentes, dont le mode est susceptible de se communiquer par exhalaison, qui puissent s'approprier ce mode & l'inoculer, comme celles qui sont un effet des maladies pestilentielles ; dans tous les autres cas, il paroît que le contact de l'air détruit la vertu contagieuse, sur une grande masse de matière comme sur une petite, en supposant, toutefois, qu'elle y soit contenue. Dans les expériences électriques qu'on fait dans le vuide, on remarque plusieurs phénomènes qui sont applicables à cette circonstance, & qui confirment notre conjecture, qui supposent que le mode vénérien est contenu d'abord dans la matière purulente, & qu'il est ensuite dulcifié ou détruit par le contact de l'air.

Toutes les fois qu'on fait passer une étincelle dans le vuide, elle s'épanouit, & remplit toute la capacité du récipient, parce qu'elle ne trouve point de résistance du côté de l'air, & qu'elle ne peut, d'ailleurs, se combiner avec lui ; elle est alors dans l'état de sa plus grande expension : & cet état est également celui dans lequel il faut que le mode vénérien ait passé, avant d'avoir développé sa vertu contagieuse.

L'étincelle tirée dans l'air libre doit son explosion à la répulsion de la matière du feu, qui brise l'enveloppe dans laquelle il est le noyau, pour se combiner à une masse de ce fluide proportionnée à sa solubilité ; il paroît que plus l'air est rare, moins elle est concentrée ; &, par conséquent, moins elle

a

a d'effet comme étincelle. Le mode vénérien nous offre le même effet dans l'inflammation vénérienne, & dans l'action de compofition des matières purulentes qui en réfultent. S'il arrive dans une partie où l'air ait moins de denfité, il s'y étend en proportion de fa rareté : il y dilate les petites enveloppes cellulaires qui le renferment, & donne lieu à la diffolution des folides, d'où réfulte le pus; mais ce pus ne contient plus alors le mode vénérien dans un état d'expenfibilité, & par conféquent, avec une propriété contagieufe; il forme, dans cet état, un compofé nouveau, où les folides, les fluides & le mode irritant entrent comme parties conftituantes.

Les parties, tant folides que fluides, du corps humain, ne fe convertiffent en pus qu'à l'aide d'un principe d'irritation; on en voit des exemples dans les contufions où l'organifation eft manifeftement détruite, & dans lefquelles les humeurs s'épanchent dans les interftices cellulaires; mais fi l'on faifoit une incifion, lorfque les fluides épanchés font en affez grande quantité pour former une tumeur, alors le contact de l'air donneroit lieu à l'irritation, & l'inflammation & la fupuration en feroient les fuites. L'air eft-il lui-même un mode d'irritation? Aujourd'hui, que nous avons des lumières plus pofitives fur la nature de ce fluide, & que nous connoiffons fes propriétés générales, nous favons que l'air atmofphérique eft compofé de trois efpèces d'air (1), & que, dans cet état de combinaifon,

(1) M. *Lavoifier* regarde l'air atmofphérique comme un compofé d'air vital, d'acide crayeux & de moffete; fur cent parties, il eftime qu'il y en a 27 d'air vital, 1 d'acide crayeux, & 72 de moffete atmofphérique.

il ſert à la reſpiration des animaux, entre en contact avec le ſang par la fonction des poumons, en ſépare les parties moffétiques, & lui donne la matière de la chaleur qui faiſoit la baſe de l'air déphlogiſtiqué. Dans tous ces phénomènes, nous ne voyons rien qui puiſſe nous faire ſoupçonner que l'air atmoſphérique ſoit un mode ou principe d'irritation ; & ce ne peut être qu'en ſe combinant avec une plus forte doſe de phlogiſtique, qu'il doit acquérir cette propriété.

La rareté & l'expenſibilité de l'air augmentent le volume des humeurs, & donnent lieu à leur effervefcence, d'autant que celui qu'elles contiennent naturellement dans un état de fixité & de combinaiſon, n'étant plus comprimé par la force majeure de l'air ambiant, cherche à s'échapper, pour prendre l'équilibre. Pluſieurs expériences du vuide nous prouvent cette vérité : & ſur-tout celle des humeurs animales, telle que le lait. Cet effet, dans les animaux, eſt toujours accompagné de chaleur, qui eſt une conſéquence du mouvement, ce qui dénote l'expenſion de la matière du feu. Dans l'irritation vénérienne, dont l'inflammation & la compoſition des matières purulentes ſont les conſéquences, il faut que le mode amène l'air combiné à cet état d'expenſibilité, pour rompre, briſer & atténuer ſes enveloppes ; & cela arrive par l'effet de la matière colorifique diſſéminée & dégagée du feu fixe (1).

Le méchaniſme de l'acte vénérien, & tous les autres procédés qui nous ont démontré des voyes poſſibles de communication, nous ont, en même

---

(1) Voy. *Schele*, p. 152, T. I. du traité chimique de l'air & du feu.

tems, offert un dégré de mouvement plus ou moins ſenſible, accompagné de tous ſes effets ordinaires, comme chaleur, raréfaction & ſenſibilité augmentée. Nous avons vu que, véritablement, le mode vénérien n'étoit contagieux que dans un état d'expenſibilité auquel il étoit conduit par les effets du mouvement que nous avons cru pouvoir conſidérer comme appartenant à l'électricité ſpontanée, plutôt qu'à toute autre cauſe, à raiſon de leur évidence dans les rapports d'analogie. D'après tout cela, nous avons judicieuſement ſoupçonné le mode vénérien d'être le feu électrique altéré, paſſé ſous une forme d'expenſion. Et enfin, en dernière analyſe, nous avons trouvé que ce mode ſe comportoit quelquefois comme ce fluide, c'eſt-à-dire que d'un état libre, il paſſoit à un état de concentration; &, *vice verſâ*, que dans l'état de concentration, il reſtoit comme combiné avec la matière, & ne manifeſtoit aucun effet; & que ce n'étoit que lorſqu'il paſſoit dans un état d'expenſion, qu'il acquéroit la vertu contagieuſe. Si cette marche eſt celle du feu, du phlogiſtique & du fluide électrique, quelles raiſons pourrions-nous avoir pour ne pas préférer cette hypothèſe à toute autre puiſqu'elle explique mieux qu'aucune tous les phénomènes qui accompagnent la maladie; qu'elle les explique univerſellement, & avec cette ſimplicité qui convient aux principes des ſciences en général? Il ne peut donc y avoir que l'ignorance de la phyſique, qui a rapport à cette matière, & les préjugés d'une opinion combattue, qui puiſſent conteſter cette doctrine: quoique, cependant, nous ne la donnions que comme la plus vraiſemblable, & celle dont les conſéquences & les inductions pour la pratique s'accordent le plus avec l'expérience. Les ſuccès qu'on obtient dans la cure de la

maladie dont nous traitons, en ſe conduiſant d'après les lumières qu'elle donne, ſont, ſans contredit, une grande preuve de ſa bonté; mais comme, dans les matières abſtraites, l'homme ſage doit preſque toujours douter d'avoir atteint le but qu'il ſe propoſe, nous croyons devoir nous renfermer dans les bornes de cette circonſpection, & nous abandonner, pour le ſurplus, à la prépondérance de l'empiriſme, qui nous égare rarement, lorſqu'il eſt éclairé par de pareilles lumières.

CHAPITRE IV.

Du mercure & de ſes propriétés chymiques & médecinales.

Le mercure, ou vif-argent, eſt une ſubſtance métallique, brillante, toujours fluide dans une température égale à celle de l'atmoſphère, quoique, ſi on y trempe le doigt, il paroît plus froid à la première impreſſion, parce qu'étant plus peſant que l'air, il preſſe davantage; mais en y plongeant un thermomètre, on s'aſſure bientôt qu'il ne diffère pas de la température. Un pied cube pèſe 747 livres; il n'a ni goût ni odeur; il perd dans l'eau un treizième de ſon poids: » il fait à lui ſeul, dit M. *Beaum*, une claſſe à part dans les ſubſtances métalliques; il en a toutes les propriétés générales; il en a le brillant, l'opacité & la peſanteur; il diffère des autres ſubſtances métalliques par ſa liquidité; il eſt comme un métal en fuſion, & pour lequel fort peu de chaleur ſuffit pour le maintenir dans cet état; ſes parties ont fort peu

de cohérence entr'elles ; ses globules affectent toujours une figure convexe, lorsqu'il ne se trouve pas appliqué sur quelque matière métallique avec laquelle il puisse s'unir ». Le mercure n'est pas essentiellement fluide ; plusieurs expériences ont prouvé qu'on pouvoit le congéler par un dégré de froid considérable. A Petersbourg on avoit porté ce dégré jusqu'au quarante-sixième au-dessous de la glace du thermomètre de *Reaumur* ; & dernièrement en Angleterre on a opéré cette congélation à un froid de trente-deux dégrés au-dessous du *zero* du même thermomètre.

Le mercure est une substance idio-électrique très-volatile au feu. On a observé qu'étant frotté contre un tube de verre, il brilloit d'une petite lueur phosphorique, & donnoit des signes d'électricité ; ce phénomène se remarque, sur-tout, par le tems chaud, dans l'ascension du mercure du baromètre. On a observé que les personnes qui avoient reçu des frictions mercurielles, étoient de meilleurs conducteurs de l'électricité.

Telles sont les propriétés générales du mercure, que nous allons examiner ; & pour cet effet, nous diviserons ce chapitre en trois sections ; dans la première nous traiterons succintement de ses propriétés chymiques ; dans la seconde de ses propriétés médecinales ; dans la troisième nous indiquerons la manière particulière de préparer le mercure pour la composition des gâteaux.

SECTION PREMIERE.

Des propriétés chymiques du mercure.

Le feu & les acides sont en général les agens avec lesquels le mercure est travaillé par ses

chymistes ; comme c'est une substance qui contient beaucoup de phlogistique, elle est susceptible d'attaquer les corps qui n'en ont point autant qu'elle, d'y adhérer fortement ; & telle est sa manière de se comporter avec quelques acides. Le feu le volatilise, parce qu'il met son phlogistique dans un état d'expensibilité, & le réduit en quelque manière sous une forme de gas.

La susceptibilité du mercure dans le thermomètre par la température de l'atmosphère, qui est une preuve de cette grande volatilité, nous montre encore une analogie de propriété avec le fluide électrique, qui a une expensibilité d'autant plus grande, qu'il éprouve moins de résistance de la part de l'air, ainsi qu'on l'observe dans le vuide.

Le mercure est un métal sur lequel les alchymistes ont beaucoup travaillé, & qui a donné lieu à de belles rêveries. Les adeptes ont souvent prétendu en avoir opéré la transmutation en or & en argent. La gazette de France, du 19 juin 1787, porte : que M. *Ternier*, conducteur des mines, a trouvé le secret de préparer une amalgame avec le souffre & le vif-argent qui se réduit en cinabre, & résiste à l'action du feu ; cette composition, saturée d'eau douce, & portée à un moulin, laisse de *l'or* & de *l'argent* ; ce qui prouve que le vif-argent contient véritablement ces deux métaux.

Cette découverte doit intéresser la chymie, non pas parce qu'elle paroîtroit propre à nous procurer de l'or & de l'argent ; il est probable qu'il reviendroit plus cher que celui de nos monnoies ; mais elle pourroit donner lieu à de nouvelles lumières sur les propriétés de ce minéral, qui deviendroient très-intéressantes pour les arts & pour la médecine. Les préparations du mercure, faites

par le feu ou par les acides, ſont de pluſieurs eſpèces ; les unes ſont ſolubles dans l'eau, les autres ſont abſolument inſolubles, des troiſièmes ſont mixtes. Le feu calcine généralement tous les métaux. Quelques chymiſtes avoient pourtant cru que le mercure étoit incalcinable ; mais le précipité *perſé* n'eſt autre choſe qu'une chaux mercurielle, faite ſans aucun intermède, & par l'action du feu ſeulement. Le *précipité rouge* eſt encore une chaux parfaite de ce métal ; mais dans ce cas, le mercure eſt déjà réduit à une ſorte de calcination par l'acide nitreux, avant d'être ſoumis à l'action du f u.

Le ſouffre ſe combine avec le mercure, & forme les æthiops & le cinabre ; mais ce n'eſt qu'à l'aide du feu ; car dans l'æthiops, fait à froid, le mercure n'eſt point combiné avec le ſouffre ; il n'eſt que diviſé & interpoſé entre ces parties. Ce n'eſt guère que par les acides qu'on attaque victorieuſement le mercure, & qu'on lui fait ſubir diverſes métamorphoſes ; la *panacée*, le *mercure doux*, le *ſublimé* ſont toutes des préparations de ce genre. On obſerve, en général, que leur ſolubilité dans l'eau dépend de la quantité d'acide qui ſe trouve combiné avec le mercure, & cela fait que les préparations, dans leſquelles les acides ſont ſaturés de ce minéral, ſont abſolument inſolubles.

Le mercure doux qui eſt une préparation de ce genre, n'étoit d'abord que le ſublime corroſif, & c'eſt en le ſaoulant de mercure qu'il a formé un nouveau compoſé, & perdu entiérement ſa ſolubilité dans l'eau ; ſi cependant on faiſoit uſage du mercure doux après qu'il a été ſaturé, on obſerveroit encore une certaine ſolubilité qui indiqueroit la préſence du ſublimé : ce qui fait qu'on

le lave ordinairement plusieurs fois, avant de l'employer pour l'usage de la médecine (1).

Quoiqu'il en soit, le mercure doux n'a pas la même insolubilité que le mercure crud : car ce dernier, pris intérieurement à des doses assez fortes, n'occasionne aucun effet (2); tandis que le mercure doux, pris à la dose de quelques grains, est purgatif & vermifuge. Il est pourtant vrai de dire que le mercure crud donne aussi cette dernière qualité à l'eau dans laquelle on l'a fait bouillir; mais tous ses effets se bornent là : encore sont-ils d'une vertu inférieure à ceux du mercure doux.

Les acides sont les dissolvans du mercure : mais tous ne le dissolvent pas immédiatement. L'acide marin, par exemple, ne l'attaque que lorsqu'il est réduit à un état de chaux, par le feu ou par un autre acide; il n'a aucun effet sur lui, tant qu'il est sous la forme de mercure coulant, & cela, parce que le phlogistique de l'acide s'y trouve combiné au point de saturation; mais si on le prive d'une partie de ce phlogistique, ou qu'on lui offre une autre substance avec laquelle il ait plus d'affinité, alors il quitte sa base acidifiante, pour s'unir à cette substance; & dans cet état, il dissout parfaitement le mercure.

Toutes les préparations mercurielles sont plus ou moins corrosives; on observe que cette propriété est; en raison de l'état de division dans lequel le mercure s'y trouve : ensorte que les æthiops, &

(1) *Schele* a donné un nouveau procédé dans ses mémoires de chymie.

(2) Dans la colique de Poitou, on fait avaler le mercure à la dose de demi-livre & plus, sous prétexte de dénouer les intestins, sans qu'il en résulte aucun effet purgatif, qu'on puisse attribuer à sa dissolution.

ſur-tout celui qui eſt préparé à froid, où il n'y a qu'une ſimple diviſion dans les globules mercuriels, a plus d'activité que le mercure coulant. Je crois qu'on peut diviſer les préparations mercurielles, par rapport à leur activité, dans l'ordre ſuivant.

1 ere. claſſe.	2eme. claſſe, mercure coulant.	3eme. claſſe.
æthiops.	précipité perſé.	Tous les ſels
cinabre	idem... rouge.	mercuriels.
panacé.	idem... blanc.	
mercure doux.	idem... jaune.	
calomel	ou thurbit minéral.	

La nouvelle chymie a changé la nomenclature de beaucoup de termes. M. *Fourcroy* appelle le mercure doux, muriate mercuriel doux; & le ſublimé, muriate, mercuriel corroſif, parce que ces deux préparations ont pour baſe l'acide marin, qu'on a auſſi nommé acide muriatique.

Il n'y a d'autre différence dans ces deux préparations du mercure, ſinon que dans l'une, l'acide eſt entièrement ſaturé de ce minéral, & que dans l'autre, il ne l'eſt pas. M. *Fourcroy* avoit annoncé, d'après M. *Schele*, qu'on pouvoit faire du muriate mercuriel corroſif, en diſtillant l'acide marin ſur la manganèſe; que dans cet état il attaquoit le mercure; & qu'en le faiſant évaporer, on obtenoit un ſel, qui n'étoit autre choſe que du muriate mercuriel corroſif. Nous avons tenté ce procédé, qui ne nous a pas réuſſi; l'acide n'a nullement attaqué le mercure, pas même dans ſon état de chaux; car après avoir inutilement tenté

plusieurs fois cette dissolution sur du mercure coulant,nous l'avons essayée sur du précipité rouge, avec lequel nous n'avons pas obtenu plus d'effet.

L'affinité du mercure avec les acides n'est pas égale avec tous ; nous avons déjà dit que l'acide muriatique n'avoit aucun effet sur lui, dans son état de mercure coulant. *Lomberg* a pourtant inséré dans les mémoires de l'académie, une expérience qui tendroit à prouver le contraire (1) ; mais on est assuré aujourd'hui que cet acide n'a véritablement aucun effet sur ce métal, dans l'état que nous avons supposé.

Les découvertes modernes nous ont fait connoître plusieurs acides nouveaux, tels que l'acide arsenical, le molybdême, le tungstêne ; mais nous ne connoissons pas encore leur manière de se comporter avec le mercure. Il n'en est pas de même des gas acides : nous savons déjà que si l'on envoye à la rencontre d'un gas le mercure réduit en vapeurs, on obtient une liqueur dans laquelle le mercure se trouve parfaitement combiné.

On peut, en quelque sorte, juger de l'action des acides sur le mercure, par la plus où moins grande affinité qu'ils ont avec le phlogistique, d'après l'expérience que nous donne l'acide marin, qui, étant saturé de phlogistique, ne s'adhère point au mercure qui en est également saturé. On sait que l'eau ne dissout qu'une quantité donnée de sel commun ; au de-là de cette mesure, elle n'a plus d'action sur lui. Cet exemple peut être comparé au phlogistique de l'acide marin, relativement à sa bâse acidifiante.

---

(1) Chymie expérimentale de *Baumé*.

Le mercure, de son côté, composé d'une terre minéralisée & de phlogistique, est autant saturé qu'il peut l'être par cette dernière substance : en sorte qu'il résulte un caractère d'homogénéité dans la phlogistication du mercure & de l'acide, qui détruit leur affinité ; ce fait est d'autant moins incontestable, que l'expérience prouve que si l'on désunit le phlogistique du mercure par quelque corps que ce soit, alors l'acide marin l'attaque avec la plus vive effervescence ; c'est une expérience qu'on peut vérifier avec toutes les chaux du mercure, & principalement avec le précipité *persé* & le précipité rouge.

Les acides sont donc les seuls agens avec lesquels on rend le mercure propre à l'usage de la médecine. Nous n'excepterons pas même de cette loi, l'onguent mercuriel, où il paroît que les acides n'entrent pour rien. La section suivante va fournir une preuve de cette vérité.

SECTION II.

Des propriétés médicinales du mercure.

L'usage le plus général du mercure en médecine, est dans le traitement des maladies vénériennes. On l'administre comme altérant, purgatif, fondant ou ptyalagogue ; suivant les indications qu'on croit remarquer dans la maladie & la constitution des malades. L'incertitude où l'on a toujours été sur la nature du virus vénérien & la manière d'agir du mercure, a laissé un vaste champ à la spéculation & à l'erreur ; delà, autant de méthodes que de simulations d'effets de la part du virus. Les uns ont cru qu'un simple changement d'humeur suffisoit pour le détruire ; d'autres ont pré-

tendu qu'il falloit fondre cette humeur, la résoudre ; des troisièmes enfin, l'évacuer, soit par les selles, les urines, la salive ou la transpiration. Mais quoique toutes ces variétés, dans les effets de la maladie & l'action du remède, semblent annoncer autant de modes ou principes différens, ils n'en est pas moins vrai, qu'ils dépendent les unes & les autres d'une même cause, c'est-à-dire, que les symptômes vénériens, de quelque nature qu'ils puissent être, proviennent tous du même mode d'action, & les effets du mercure, d'une propriété générale de ce minéral, qui est d'irritter; toutes les autres ne sont qu'une conséquence de cette première.

Toutes les préparations mercurielles attaquent le mode vénérien de la même manière; mais les unes plus directement que les autres. Une observation constante a prouvé, que le mercure agissoit avec d'autant plus d'action sur l'économie animale, qu'il étoit administré dans un état plus ou moins grand de division ou d'expension; ensorte, qu'un grain de sel mercuriel très-soluble, administré intérieurement, équivaut par ses effets à plus d'une livre de mercure coulant qui seroit pris par la même voie : & de cette observation bien prouvée, il s'ensuit que le mercure n'est un remède contre les maladies vénériennes, que par les préparations que l'art lui fait subir. Plus l'homogénéité du mercure se trouve altérée, & plus il devient propre à opérer des effets. Si l'on en broye avec de la poudre de réglise ou quelque gomme, & qu'on le fasse prendre dans cet état, il attaque les organes des premières voies, & devient purgatif; parce que l'agrégation de ces globules étant rompu, il présente un plus grand nombres de surfaces aux matières animales qui ont

action ſur lui, & de cette ſomme d'action il en réſulte un compoſé nouveau, qui attaque à ſon tour les ſolides qui le contiennent; ſur leſquels il exerce une irritation, dont l'excrétion des matières eſt une conſéquence. Or, ſi ces effets ſont vrais, les préparations mercurielles doivent avoir d'autant plus d'action ſur le corps humain, qu'elles ſont plus ou moins ſolubles; parce que, dans cet état, le mercure ſe trouve toujours dans un dégré de diviſibilité & d'expenſibilité relative, dans les ſubſtances auxquelles il eſt combiné. L'expérience prouve effectivement cette vérité; & ſi nous examinons les effets de ce minéral ſous toutes les formes & les métamorphoſes connues, nous trouverons qu'il ne s'écarte jamais de cette loi. La propriété générale du mercure eſt de donner aux fluides un principe irritant qui réagit ſur les ſolides, les attaque, les corrode, les ulcère ſuivant la doſe dans laquelle il ſe trouve porté dans les humeurs. On peut judicieuſement juger de la certitude de cet effet général, par ſes effets particuliers. L'onguent mercuriel appliqué ſur un chancre, en blanchit les bords & l'irrite conſidérablement; mais cet effet ne peut être que très peu ſenſible parce, que la graiſſe ne contient que très-peu de mercure en diſſolution; mais il l'eſt beaucoup par toutes ſes autres préparations, notamment par ſes chaux & ſes ſels. Il ſuit delà, que la manière la plus ſure, la plus efficace & la moins dangereuſe de donner le mercure, eſt celle où l'on adminiſtre ce minéral dans ſa plus grande diviſibilité & expenſibilité poſſible; d'autant que, dans cet état, on eſt aſſuré de gouverner ſon action à volonté; au lieu que dans la ſuppoſition contraire, on ne ſauroit répondre qu'il n'occaſionne des effets extraordinaires, ſoit en paſſant à une forte doſe dans les

humeurs, ſoit en y acquérant une plus grande expenſion, par ſa combinaiſon avec les matières animales qui ont de l'affinité avec lui; expenſion dont rien ne peut faire eſtimer le dégré, que les accidens qui en réſultent. Or, la méthode dans laquelle le mercure eſt adminiſtré dans l'état de la moindre expenſion, eſt celle que l'artiſte peut la moins gouverner; & par cela même, elle doit être la moins certaine, & la plus dangereuſe.

Dans l'examen que nous allons faire de l'état du mercure combiné avec la graiſſe, ainſi qu'on l'adminiſtre dans la méthode des frictions, nous prouverons que ce mineral n'agit pas ſur les humeurs par la peſanteur, la mobilité & la diviſibilité de ſes globules, mais ſeulement par une propriété irritante; qui eſt une conſéquence de l'état de ſolubilité dans lequel une très-petite partie a paſſé, en ſe combinant avec l'acide animal contenu dans la graiſſe.

Avant de propoſer d'autres raiſonnemens ſur cet article, nous donnerons les réſultats de l'expérience, & l'expoſé des procédés que nous avons employés pour nous aſſurer de la vérité que nous allons établir. On ſait que l'onguent napolitain ou mercuriel n'eſt qu'un mélange fait par une longue trituration de graiſſe & de mercure coulant; nous avons pris une livre de cet onguent, fait par parties égales de mercure & de graiſſe, & fabriqué depuis ſix mois; nous l'avons mis dans un pot de terre verniſſé avec deux livres d'eau; nous avons expoſé le pot ſur un fourneau pour le faire bouillir; nous avons entretenu cette ébulition pendant une demie-heure; nous avons enſuite retiré le pot du feu, & laiſſé refroidir nos matières, après quoi nous avons enlevé la graiſſe qui ſurnageoit, & qui étoit figée. Ayant vuidé

l'eau dans un autre vafe, nous avons trouvé au fond du pot une matière dure & péfante comme le mercure; nous avons enfuite péfé féparément cette matière, ainfi que la graiffe qui avoit furnagé, & chacune nous a donné le poids d'une demi-livre; enfuite nous avons étendu de l'une & de l'autre matière fur une carte, & en les examinant au microfcope, nous avons obfervé des globules mercuriels très-gros & très-refferrés dans le *magma*, & aucune dans la *graiffe*; nous avons verfé de l'eau de chaux dans l'eau où l'onguent avoit bouilli, & elle a pris une légère teinte jaûne, preuve qu'elle contenoit un peu de mercure en diffolution; nous avons frotté plufieurs métaux avec la graiffe furnageante, & tous nous ont donné des preuves de l'exiftance du mercure.

D'après toutes ces expériences, nous avons été forcés de conclure, 1°., que l'eau qui avoit fervie à l'ébulition, & la graiffe furnageante contenoient du mercure en diffolution : 2°., que le *magma* & la graiffe nous ayant donné chacun le même poids qu'avant leur compofition en onguent, le mercure n'avoit été diffous qu'en très-petite quantité; que ce qu'il pouvoit avoir perdu étoit inappréciable; 3°., que le *magma* étant moins volumineux que la graiffe, & plus pefant, ce n'étoit autre chofe que du mercure, mais adhéré encore à une partie de graiffe qui l'empéchoit de fe réfoudre entièrement en mercure coulant. D'après ces réflexions, nous avons cru pouffer notre examen jufqu'à nous affurer de la quantité de mercure qui pouvoit s'être diffous; mais nous n'avons trouvé aucun moyen de le défunir de la graiffe. Nos effais n'ont porté que fur l'eau d'ébullition; en conféquence, nous l'avons évaporée jufqu'à ficcité, & nous avons obtenu du fel mercuriel qui nous a manifefté toutes les propriétés du fublimé corrofif.

D'après ces résultats, nous avons cru pouvoir traiter les malades vénériens avec l'eau d'ébullition & la graisse surnageante, & nous avons obtenu le succès que nous devions en espérer.

De tous ces faits, il résulte une conséquence bien prouvée : c'est-à-dire que l'onguent napolitain contient un sel mercuriel animal, qui est l'agent qui combat le mode du virus vénérien, dans la méthode des frictions ; que ce sel est d'autant plus abondant dans cette pommade, qu'il y a plus ou moins de tems qu'elle est faite, parce qu'à mesure qu'elle rancit, l'acide se développe & attaque le mercure ; de sorte qu'il doit y avoir un terme où cet acide en est entièrement saturé.

On observe effectivement, avec le microscope, que les globules sont plus nombreux & plus gros dans une pommade nouvellement faite, que dans une plus ancienne. M. *Baumé* ayant examiné avec cet instrument de l'onguent fait depuis vingt ans, & du même onguent fait depuis quelques jours, a observé la même différence (1).

Nos expériences prouvent donc que le mercure combiné avec la graisse, tel qu'on l'employe dans la méthode des frictions, est attaquable par cette substance animale, & qu'il se dissout en plus ou moins grande quantité, suivant que les propriétés dissolvantes qu'elle possède, se trouvent naturellement ou accidentellement réunies ; & d'après cela, nous serions sans doute assez autorisés à conclure que ce n'est qu'en vertu de cette solubilité acquise & non soupçonnée jusqu'à ce jour, que le mercure agit sur l'économie animale, dans la méthode des frictions. Mais nous avons de plus, pour le confirmer,

(1) Chymie expérimentale, T. II., p. 396.

les

les traitemens faits avec les ſubſtances qui ſe ſont emparées du ſel mercuriel animal ; c'eſt-à dire l'eau d'ébullition & la graiſſe ſurnageante, avec leſquelles nous avons non-ſeulement opéré des cures, mais même excité tous les accidens qui accompagnent ordinairement l'uſage du mercure, dans la méthode des frictions, & principalement la ſalivation.

On ne peut donc point offrir le mercure avec des propriétés médicinales primitives ; car nous ſavons très-poſitivement qu'étant adminiſtré intérieurement ſous ſa forme métallique, il eſt ſans effet : ce qui auroit dû faire ſoupçonner quelque choſe de ſemblable de celui qui ſe trouve ſous cette même forme, mais diviſé dans un excipient, & qu'on adminiſtre extérieurement. Il ſembloit que la raiſon devoit nous dire que, puiſqu'une ſubſtance telle que le mercure coulant, ne pouvoit être pompée & portée dans les humeurs par les pores abſorbans des premières voyes, la peau, qui eſt un organe très-dur, & dont les pores ſont infiniment moins faciles à ſe laiſſer pénétrer, ne devoit pas être plus propre à inſinuer les globules mercuriels dans le ſang ; & il falloit ſe retourner d'un autre côté, pour expliquer l'effet des frictions mercurielles.

Pour éclaircir cette matière importante, nous avons uſé de toutes les reſſources qui ſe ſont préſentées à notre eſprit. Quoique très-certain que la graiſſe, ſéparée du mercure, devoit contenir ce minéral ſous une forme ſoluble, ou ſaline, ſi l'on veut, mais toujours dans l'état d'une grande expenſion, nous avons voulu voir ſi une très-petite quantité de ſel mercuriel, diviſé dans la graiſſe, nous donneroit les mêmes réſultats. Pour cet effet, nous avons pris deux onces de graiſſe fraîche ; nous y avons répandu vingt-quatre grains de notre

ſel régalin, & nous l'avons laiſſé expoſé à l'air libre pendant un mois, afin d'y exciter un peu de fermentation ; après ce tems, nous en avons traité un malade avec ſuccès, & chez lequel le mercure a donné des effets ſenſibles de ſon action. Pluſieurs auteurs ont déjà parlé d'une pommade faite avec le ſublimé, & lui ont donné la préférence ſur la pommade ordinaire : nos obſervations nouvelles prouvent qu'ils ont été fondés à le faire.

Maintenant que nous ſommes aſſurés par l'expérience, que le mercure n'agit ſur l'économie animale, & ſur le virus vénérien, *que parce qu'il ſe trouve dans un état de ſolubilité dans les humeurs*, il nous ſera facile de prouver que la méthode la plus ſûre de traiter les maladies vénériennes, eſt celle où le mercure eſt administré dans ſa plus grande expenſibilité. Effectivement, ſi l'état de ſolubilité eſt une des conditions de l'action de ce minéral ; il eſt clair qu'on pourra l'étendre & la reſtreindre à volonté ; parce qu'on pourra gouverner l'action diſſolvante des ſubſtances animales qui n'auront alors ſur lui qu'un effet meſuré. Ce qui fera qu'il n'agira qu'en vertu du degré de ſolubilité avec lequel il ſera adminiſtré.

Les partiſans de la méthode des frictions avoient imaginé un moyen méchanique de faire travailler le mercure ſur les humeurs. Ils avoient d'abord prétendu que la vérole conſiſtoit dans l'épaiſſiſſement de l'humeur limphatique, & comme tout épaiſſiſſement ſuppoſe un engouement dans les vaiſſeaux, & par conſéquent l'embarras dans la circulation, ils avoient cru voir que le mercure qui détruiſoit ces prétendus obſtacles, ne pouvoit le faire qu'en vertu de la peſanteur de la

mobilité & de la divisibilité de ses globules ; c'étoit selon eux ; de petits ramoneurs qui parcouroient les petites cheminées de notre grande maison, qui les désobstruoient & entraînoient avec eux la cause efficiente de ces obstacles, soit par les selles, les urines, la salivation ou la transpiration. Pour confirmer leur opinion, ils avoient été jusqu'à fabriquer des observations, & prétendre qu'on en avoit trouvé en dépôt sous forme métallique, dans certaines cavités des os (1) ; mais aujourd'hui que la chimie & la physique ont perfectionné les connoissances, nous avons des raisons de toute notoriété, qui combattent cette opinion. Pour connoître dans quel état le mercure agit sur l'économie animale, il y avoit une observation fort simple à se représenter, qui étoit de toute conviction ; il suffisoit de voir de quelle manière il se trouvoit expulsé des corps par les sécrétions qu'il provoquoit, telles que celles de la salive, où sa présence est des plus sensible par l'action corrosive qu'il exerce dans la bouche. Or, en se prêtant sans prévention à ce simple examen, on auroit vu, sans autre discussion, que le mercure se trouvoit dans un état de solubilité dans les

---

(1) " Il n'est pas nécessaire dans l'état actuel de nos connoissances, dit M. *Hunter*, p. 361, ouv. cité, de dire qu'il ne passe jamais dans les os sous la forme de métal, malgré qu'il y ait des praticiens d'une grande réputation qui l'aient prétendu, & qui aient cherché à établir leur opinion, par ce qu'ont offert les dissections ; mais l'expérience que j'ai, en ce qui regarde l'anatomie, ne m'a jamais convaincu de la réalité de ces faits. Ces auteurs se sont copiés réciproquement ; ce qui a donné lieu de multiplier les observations prétendues ; de manière que les praticiens crédules ou ignorans, se sont mépris au grand préjudice des malades.

humeurs, & que ce n'étoit qu'en vertu de cette manière d'être qu'il manifeftoit fon action. Cette vérité auroit naturellement conduit à faire foupçonner que ce minéral paffoit dans les humeurs fous une forme faline, & plus ou moins expenfible; & que, dans cet état, il pouvoit encore être attaqué par les fubftances animales, fi fa folubilité n'étoit pas au-delà de l'effet de ces fubftances; c'eft-à-dire fi le mercure n'étoit pas faturé par l'acide animal, au point de ne pouvoir plus en admettre.

En examinant la forme de tous les vaiffeaux qui compofent le fyftême vafculeux, la manière dont ils font diftribués, & l'ufage de ceux qui s'ouvrent à la furface de la peau, on juge de l'impoffibilité qu'il y a qu'il puiffe s'introduire dans ces vaiffeaux des globules mercuriels tels que ceux que l'on découvre avec le microfcope dans l'onguent le plus parfait & le plus vieux, où ils font vus en moindre quantité & fous une forme plus petite: car le plus petit globule de mercure paroît dix fois plus gros que l'ouverture des plus petits vaiffeaux abforbans qu'on découvre fur l'étendue de la peau. D'un autre côté, le mercure, treize fois plus pefant que le fang, ne fauroit être entraîné par les humeurs dans les petits vaiffeaux; & quelque grande que foit l'action qu'on leur fuppofe, leur capacité eft affez connue pour qu'on puiffe judicieufement eftimer que leur degré de force ne feroit pas fuffifant. D'ailleurs, le mercure, par l'affinité de fes globules, fe réuniroit bientôt en globules plus gros, & fe dépoferoit dans les parties les plus déclives des tubes où il fe trouveroit contenu.

L'état des humeurs ne peut donc pas, dans aucun cas, oppofer des obftacles à cette réunion, en fuppofant encore qu'elles n'eûffent pas la propriété diffolvante; mais par cela feul qu'elles pofsèdent

cette propriété à un point éminent, ainſi que pluſieurs expériences le prouvent, le mercure ne ſauroit y ſéjourner ſous une forme métallique, quand même il y pénétreroit dans cet état; ce qui eſt contraire à toute ſorte d'expérience & de théorie.

Quoique l'abſorption des ſubſtances fluides appliqués ſur la peau ſoit généralement admiſe, il ne faut pourtant pas s'étourdir ſur cette fonction; car ſes réſultats ſont infiniment petits. Quelque préciſion qu'on ait mis dans les obſervations qu'on a tentées pour évaluer l'abſorption, on n'a jamais pu en tirer des conſéquences en ſa faveur : ce qui a fait dire à quelques auteurs qu'il n'exiſtoit point de vaiſſeaux abſorbans ſur l'étendue de la peau; que l'abſorption prétendue n'étoit qu'une eſpèce d'intus-ſuſception, qui avoit lieu dans tous les corps animés, comme dans tous les autres corps de la nature, & qui étoit en raiſon de leur plus ou moins grande denſité. Indépendamment de toutes nos expériences, qui ſont concluantes, nous rapporterons celles de M. *Hunter*, qui tendent à prouver en faveur de la même opinion, quoique, ſans doute, d'un ordre inférieur aux nôtres. « Pour m'aſſurer, dit-il pag. 387, ſi j'étois bien fondé dans mon opinion ſur la ſolution du mercure dans nos humeurs, j'ai fait ſur moi-même les expériences ſuivantes : j'ai mis un peu de mercure crud ſur ma langue, & je l'ai laiſſé agir au point de le rendre plus ſuſceptible de ſolution, juſqu'à ce qu'enfin j'en ai ſenti le goût; j'y ai mis enſuite du mercure calciné, & je l'ai laiſſé juſqu'à ce que j'en ai éprouvé les ſenſations, qui étoient exactement les mêmes; mais j'ai obſervé que cette chaux étoit plus facile à ſe diſſoudre que le mercure crud. J'ai eſſayé le calomel & le ſublimé corroſif, auſſi de la même manière, après les avoir délayées avec de l'eau,

& le goût a encore été le même ; c'étoit un peu avant que j'euſſe ſenti le goût du mercure crud dans ma bouche. J'ai ſenti beaucoup plus le goût de la chaux & du calomel. Le ſublimé corroſif me donna d'abord un goût mixte ; mais lorſque l'acide fut délayé, il me fit éprouver exactement la même impreſſion que les autres ; toutes ces différentes préparations produiſent la même impreſſion ou le même goût dans la bouche ».

» Il paroît, d'après ces expériences, que dans chacune d'elles le mercure fut diſſous dans la ſalive, & réduit à la même préparation ou ſolution ».

» Pour eſſayer ſi le mercure introduit dans le corps produiroit le même effet ſur la langue, j'ai frotté mes cuiſſes avec l'onguent mercuriel, juſqu'à ce que ma bouche en fût affectée, & j'ai ſenti pleinement le goût du mercure ; & autant que je puis m'en ſouvenir, il étoit exactement le même que dans les premières expériences ».

» J'ai laiſſé paſſer quelque tems pour attendre que ma bouche fût parfaitement bien, & qu'elle eût perdu le goût du mercure ; après quoi j'ai pris du calomel en pillules, juſqu'à ce qu'elle fût de nouveau affecté de la même façon ; j'ai pris enſuite du mercure calciné & du ſublimé corroſif ; toutes ces expériences m'ont donné le même réſultat ; le mercure produiſant, ſous toutes ces formes, le même goût ».

» Ces expériences paroiſſent démontrer que lorſque le mercure produit une évacuation par la bouche, il eſt certainement entraîné hors du corps par cette évacuation ; & de-là nous pourrons conclure, avec raiſon, que lorſqu'étant dans le corps, il produit d'autres évacuations, telles que la diarée, la ſueur & un grand écoulement

d'urine ; il eſt auſſi entraîné hors du corps par ces évacuations, qui deviennent pour lui des iſſues ».

» Il paroît auſſi, par ces mêmes expériences, que peu importe la préparation du mercure dont on ſe ſert pour guérir cette maladie, pourvu qu'elle ſoit parfaitement diſſoute dans nos humeurs ; les préparations les plus ſuſceptibles de ſolution étant toujours les meilleures ». Le mercure doit varier ſes propriétés médicinales ſelon la manière dont il eſt adminiſtré ; non-ſeulement parce que telle préparation mercurielle ſera par elle-même propre à produire plus d'action que telle autre, à raiſon de ſa plus ou moins grande ſolubilité, mais encore parce que les parties du corps qu'elle parcourera, auront par leur nature & leur organiſation plus de ſuſceptibilité pour elle. L'expérience prouve que le mercure appliqué à la peau fait communément ſaliver. Selon M. *Fabre*, ſur vingt malades traités par les frictions mercurielles, ſeize éprouvent cet effet, pourvu qu'on ne cherche point à le contrarier. La connoiſſance que nous avons de l'organiſation, de la diſtribution & des fonctions du tiſſu cellulaire adipeux, peut nous éclairer ſur cette prédilection du mercure adminiſtré en frictions. Il eſt clair que ſon effet immédiat étant ſur le tiſſu cellulaire de la peau, ſon action doit ſe tranſmettre généralement dans toute l'étendue de cet organe qui couvre la ſurface du corps, & porter ſes effets ſur les glandes & les humeurs qui ont plus de connexion & de relation avec lui. Si quelquefois, après un tems plus ou moins long de ſalivation, les organes du bas ventre s'irritent, & provoquent les évacuations par les ſelles & les urines, c'eſt plutôt par l'effet médicinal de la ſalive qui eſt chargée de mercure, & que les ma-

lades avalent avec les alimens & la boiſſon, que par toute autre cauſe; puiſque la ſalive qui coule ſpontanément dans cette circonſtance, contient du mercure en diſſolution, & qu'elle forme, en quelque ſorte, un eſpèce de ſavon animal, dont les effets corroſifs ſe manifeſtent clairement dans l'intérieur de la bouche. On ne peut, néanmoins, méconnoître ni lui refuſer cette même propriété, lorſqu'elle eſt tranſmiſe dans l'eſtomac ou dans les inteſtins. Je ne conteſterai point que l'irritation qui provoque les déjections ſtercorales ne ſoit quelquefois le réſultat de la ſympathie & de l'irritabilité nerveuſe; mais comme nous ſavons que les évacuations qui proviennent d'une telle cauſe, ſont toujours ſubordonnées au dégré d'irritation qui exiſte, & que c'eſt généralement vers le point le plus irrité qu'elles ont lieu, nous devons croire que les forces ſympathiques, en pareille circonſtance, ne ſuffiroient pas pour déterminer un pareil effet, & qu'il faut néceſſairement une action immédiate. Les purgatifs, adminiſtrés dans le cas de ſalivation, ſont une preuve de ce que j'avance; ils exercent ſur le canal inteſtinal une irritation plus forte que celle qui exiſte dans les glandes de l'intérieur de la bouche, & d'ailleurs ils agiſſent ſelon le vœu de la nature en détournant la ſalivation; mais toujours en proportion du dégré de force d'irritation & de ſa durée. Le mercure a une tendance naturelle à ſe porter vers la bouche, de quelque manière & ſous quelque forme qu'on l'adminiſtre; cependant ſes effets, ſur cet organe, ſont bien peu ſenſibles, quand il eſt adminiſtré intérieurement, & ſous une forme plus ou moins ſoluble. Je ne crois pas qu'on ait fait attention juſqu'à préſent à la manière dont le mercure paſſe dans les premières

voies par le moyen de la ſalive pendant le tems du ptialiſme, & aux effets qu'il doit produire. Il eſt pourtant bien prouvé que les malades l'avalent continuellement, & ſur-tout avec les alimens & les boiſſons; c'eſt à ce même effet, ſans doute, que ſont dus les ſuccès de la méthode d'abſorption de M. *Clare*, dont nous parlerons ailleurs.

La propriété qu'a le mercure d'agacer, de ſtimuler les ſolides, & même de les corroder, ne ſeroit pas auſſi dangereuſe qu'elle l'eſt dans bien des cas, ſi les humeurs, par elles-mêmes, n'avoient pas la faculté de le diſſoudre, & par conſéquent d'augmenter ſes effets proportionellement à cette diſſolution; mais, de ce que les humeurs animales poſsèdent cette propriété, ſur-tout dans leur état vivifiant, il s'enſuit que ſes effets, ſur la conſtitution, doivent néceſſairement être ſubordonnés à une infinité de circonſtances; ſur-tout relativement à la plus ou moins grande expenſabilité dans laquelle le mercure eſt adminiſtré, ſoit intérieurement, ſoit extérieurement. *On ne peut donc aſſigner une action bien déterminée au mercure, que dans les cas ſeulement où il eſt adminiſtré dans un dégré de ſolubilité ſupérieur à celui auquel les humeurs peuvent l'amener.* Dans cet état on eſt aſſuré de diriger ſon action à volonté, & de déterminer au juſte ſes véritables propriétés médecinales. Nous avons déjà dit que le mercure avoit quelqu'analogie avec le phlogiſtique, la matière du feu & le fluide électrique.

Les chymiſtes ont effectivement reconnu, par pluſieurs expériences, que ce minéral contient beaucoup de phlogiſtique, & nous avons déjà fait obſerver, à cet égard, que l'acide marin n'a point d'effet ſur lui, parce qu'il eſt lui-même très-phlogiſtique, & qu'il ne peut ſe combiner avec

lui, à raiſon de ſon homogénéité avec le principe inflammable.

Le mercure augmente la force de l'électricité, ſoit en l'appliquant aux machines électriques, ſoit en l'inſinuant dans les corps électriſés. » On recommanda à un homme, dit M. *Hunter* (1), de ſe faire électriſer pour une maladie qu'il avoit ; il s'y détermina ; mais ſans aucun effet viſible. Indépendamment de la maladie pour laquelle il fit uſage de l'électricité, il avoit auſſi une maladie vénérienne, pour laquelle il avoit auparavant ſubi un traitement mercuriel. Pendant ce tems il fut électriſé pour ſa première maladie ; mais il étoit devenu ſi irritable qu'il ne pouvoit ſupporter les ſecouſſes de la moitié de leur force première ; mais ce qu'il y avoit de plus curieux dans ce fait, c'eſt que les ſecouſſes produiſirent beaucoup plus d'effets ſur la maladie, qu'elles ne l'avoient fait auparavant, lorſqu'elles étoient doublement fortes, & il ſe trouva alors guéri. Ce phénomène éclaira le chirurgien, & ayant employé auſſi ſans effet l'électricité dans une autre occaſion, il ſoumit ſon malade à un traitement mercuriel ; les effets furent alors les mêmes que dans le cas précédent, & le malade guérit auſſi. « M. l'abbé *Bertholon* dit à cette occaſion, qu'on a obſervé que les perſonnes qui ont reçu pluſieurs frictions mercurielles, étoient de meilleurs conducteurs de l'électricité, & en même-tems étoient plus expoſés à être frappés la foudre.

Le mercure, réduit à ſa plus grande forme d'expenſion, préſente ſur le corps humain quel-

---

(1) P. 389, ouv. cité.

ques qualités du feu libre ; il enflamme les chairs, les brûle & les corrode ; il augmente la force de la circulation par le mouvement qu'il excite dans les fluides, dont la chaleur, la raréfaction & la tranſpiration ſont les conſéquences.

Puiſque l'expérience prouve que l'action du mercure, ſur les parties animales, eſt en raiſon de ſa plus ou moins grande ſolubilité, on peut aiſément expliquer en vertu de quoi il guérit la maladie vénérienne, comment il échoue dans quelques cas, & pourquoi, dans les méthodes uſitées, il attaque plus la conſtitution que la maladie. Il guérit la maladie vénérienne, à raiſon de ſon extrême ſolubilité, qui lui procure la facilité de ſe porter dans les plus petits vaiſſeaux capillaires où le mode vénérien ſe niche généralement, & dans leſquels, par ſon action ſtimulante, il augmente la force tonique, & par conſéquent celle de la circulation des ſucs qui s'y trouvent contenus, & juſques-là il n'agit que méchaniquement ; mais par l'analogie qu'il a avec le phlogiſtique, la matière du feu & le fluide électrique, il ſe combine enſuite avec celui de ces fluides qui ſe trouve altéré, & que nous avons déjà ſoupçonné être le fluide électrique, & le purge de la cauſe qui le conſtituoit le mode de l'action vénérienne. Dans ce dernier cas le mercure agit chymiquement : car ſi, par événement, le mercure eſt adminiſtré à de trop fortes doſes, ſon action ſtimulante, étant en raiſon de ſa quantité, elle ſe trouve trop augmentée pour que le mercure puiſſe pénétrer les vaiſſeaux limphatiques, & aller y neutraliſer parfaitement le virus. L'amendement dans les ſymptômes, n'eſt alors que l'effet de la ſympathie ; mais le mode vénérien, quoiqu'avec moins d'action, n'en exiſte pas moins

dans son foyer ; & si le traitement local ne va point le dénicher, & qu'on s'en rapporte entiérement aux effets généraux, on voit bientôt la maladie reparoître.

Le mercure attaque plus la constitution que la maladie, quand il est porté dans les humeurs sous une forme insoluble ou mi-soluble; parce qu'alors *l'acide animal quitte la base des humeurs pour s'unir au mercure, & laisser libre la partie alkalescente, qui n'est pas long-tems à déterminer une diathèse putride*, d'où résulte une infinité d'accidens. Or, plus la forme du mercure administré sera susceptible de dissolution, plus ce minéral détruira d'acide animal, & plus la constitution en sera troublée. Cet effet est très-sensible dans la méthode des frictions, & sur-tout chez les sujets attaqués du scorbut.

SECTION III.

De la préparation du mercure pour la composition des gâteaux toniques, dit sel regalin.

D'après ce que j'ai exposé sur les propriétés médicinales du mercure, on doit s'attendre que ma préparation aura tout le degré de solubilité possible; puisque ce n'est qu'en raison de cette solubilité que ce minéral peut produire des effets salutaires, & qu'on est maître de gouverner son action à volonté. Ma préparation mercurielle a beaucoup plus de solubilité que le sublimé corrosif, & n'a point sa causticité; ce n'est pas qu'elle soit entièrement privée de cette propriété. Quelle est la préparation de ce minéral qui en soit exempte? elles la posèdent toutes à un dégré plus ou moins

éminent, ſelon qu'elles ſont unies à des ſubſtances qui concourent à ce même but.

Il ne faut donc pas ſe faire illuſion ſur les propriétés du mercure & de ſes préparations ; il en eſt une qui lui eſt générale, & qui ne l'abandonne jamais, ſous quelque forme qu'on l'adminiſtre, c'eſt celle que nous venons de déſigner ; mais l'expérience, qui eſt un guide sûr, quand elle eſt dépourvue de toutes ſortes de préventions, m'a appris que le plus haut dégré d'expenſion dont le mercure pouvoit être ſuſceptible, étoit le terme de ſa cauſticité ; & qu'il acquéroit alors une propriété très tonique, mais foiblement corroſive. L'exemple de l'obſervation citée, d'un malade qui mangea cinquante-deux gâteaux, eſt une grande preuve de cette vérité.

Je ne prétends donc point que le ſel mercuriel qui entre dans la compoſition des gâteaux, ſoit dénué de toute cauſticité ; il paroitroit même, d'aprés mon propre dire, qu'étant plus ſoluble que le ſublimé, il devroit être en même-tems plus corroſif ; mais ſoit qu'il approche du terme de ſa plus grande expenſion, ſoit que les ſubſtances qui le tiennent dans un état de cryſtaliſation n'ayent pas la même cauſticité que celles qui ſont combinées avec le mercure ſublimé ; il eſt certain qu'il n'eſt que foiblement corroſif ; & nous le prouverons par des exemples fort ſenſibles.

Je dois ſur-tout prévenir, avant d'entrer dans une plus longue diſcuſſion à cet égard, que l'état du mercure dans mon ſel mercuriel, n'eſt pas le même que dans les gâteaux. Dans la première combinaiſon, il eſt certainement dans un état de grande expenſion ; il eſt aſſocié aux acides, ce qui lui laiſſe toujours un dégré de cauſticité plus ou moins remarquable. Dans les gâteaux il n'en eſt pas de

même ; il ſe trouve entièrement dégagé d'acide ; & malgré cela le mercure exiſte encore dans la plus grande expenſibilité poſſible, *comparable à celle de l'état de gaz ou de vapeur.*

Pour m'aſſurer ſi mon ſel régalin étoit auſſi ſoluble que le ſublimé corroſif, j'ai pris une meſure donnée d'eau bouillante, dans laquelle j'ai diſſout du ſublimé juſqu'à ſaturation ; j'ai pris enſuite la même quantité d'eau, dans laquelle j'ai diſſout également mon ſel régalin juſqu'à ſaturation ; la diſſolution du ſublimé avoit été d'un gros, celle du ſel régalin avoit été de trois gros ; d'où je conclus, que le ſel régalin étoit plus ſoluble de deux tiers que le ſublimé.

J'ai diſſous enſuite vingt-quatre grains de ſublimé dans deux livres d'eau de fontaine, & trois gros de ſel régalin dans une même quantité d'eau ; j'ai mis quatre onces de chacune de ces deux diſſolutions ſéparément dans des verres, & enſuite j'ai ajouté dans chacune une once d'eau de chaux ; la diſſolution du ſublimé prit une teinte citron, & celle du ſel régalin la teinte d'un jaune foncé, ſemblable à l'ocre ; d'où je conclus encore, que la plus grande ſolubilité du ſel régalin ne venoit pas de ſon eau ou de ſon acide de cryſtaliſation, mais d'une plus grande quantité de mercure ; je fis prendre enſuite de ces deux diſſolutions à deux malades différens, à la doſe d'une cueillerée par jour, dans une pinte de tiſanne commune ; celui qui prit le ſublimé eut des maux d'eſtomac, des coliques, & fut dévoyé pendant quelque tems ; mais celui qui fit uſage du ſel régalin, n'éprouva rien de ſemblable ; il n'y eut que les urines qui coulèrent toujours abondamment. Cette expérience réitérée pluſieurs fois, m'ayant toujours donné le même réſultat, je conclus, que le ſel régalin mercuriel étoit tonique, & par conſéquent apéritif.

Sel régalin.

℞. : Mercure revivifié ℥ j.

Placé le dans une capſucle de verre, ou dans une grande phiole à médecine, dont on aura ſéparé le col, verſez deſſus,

Acide nitreux... ℥ j.

Auſſi-tôt que le mercure ſera réduit ſous une forme de chaux bleuâtre, & qu'on n'appercevra plus de globules mercuriels, on y ajoutera,

Acide marin ℥ ij.

Il faut avoir ſoin de ne verſer cet acide ſur le mercure, calciné par l'acide nitreux, que très-lentement, & à pluſieurs repriſes, à raiſon de la grande fermentation qui a lieu quelquefois, ſelon que les acides ſont plus ou moins concentrés.

L'acide marin qui n'attaque pas le mercure dans ſon état métallique, l'attaque au contraire avec beaucoup d'action, quand il eſt dans l'état de chaux; & c'eſt dans cette compoſition, la premiére métamorphoſe qu'il éprouve par l'effet de l'acide nitreux.

Quand on verſe l'acide marin ſur l'acide nitreux, qui tient le mercure en diſſolution ou ſeulement en calcination, il ſe fait auſſi-tôt un précipité, mais qui ſe rediſſout promptement ; on fait évaporer cette liqueur au bain de ſable juſqu'à ſiccité, & l'on obtient un ſel mercuriel d'une teinte un peu jaune ; on le diſſout alors dans une très-

petite quantité d'eau bouillante, en le triturant dans un mortier de marbre ou de verre : lorſqu'il eſt parfaitement diſſout, on met la liqueur en évaporation au bain de ſable, & l'on obtient un ſel blanc, friable entre les doigts, quelquefois un peu humide, ſuivant qu'on a plus ou moins pouſſé l'évaporation; on lui enlève cette humidité, en l'étendant ſur du papier gris, où on le laiſſe plusieurs jours en le changeant de place, & renouvellant même le papier s'il ſe trouvoit trop mouillé; enſuite on l'enferme dans un flaçon de cryſtal, & on le garde pour l'uſage.

Une once de mercure coulant donne à-peu-près dix gros de ſel mercuriel; enſorte, que le cinquième du poids qu'il acquiert, lui vient autant des acides qui ont ſervi à le diſſoudre, que de l'eau dans laquelle il a été lavé.

Les proportions que nous venons d'indiquer, pourront être augmentées ou diminuées ſelon la capacité des vaſes dont on ſe ſervira pour faire l'opération; mais il ne faut pas perdre de vue, qu'il faut le même poids d'acide nitreux que de mercure; on doit également obſerver que le dégré de force des acides change ſouvent l'effet de cette opération; ce qui fait qu'avant de l'entreprendre en grand, il eſt toujours prudent de l'eſſayer en petit, ſur-tout, quand on n'eſt pas aſſuré des acides.

MÉTHODE

MÉTHODE NOUVELLE

DE TRAITER LES MALADIES VÉNÉRIENNES.

SECONDE PARTIE.

CHAPITRE PREMIER.

Obſervations diverſes, relatives au traitement des maladies vénériennes.

LA routine, les préjugés & l'opinion, quoique rivaux de la vérité, ne ſont point de durée ; il arrive toujours un tems où cette dernière prend le deſſus : mais l'obſervation la plus exacte a conſtamment prouvé que cela n'arrivoit que d'une manière lente & inſenſible. L'erreur, quelque funeſte qu'elle puiſſe être, demande à être ménagée ; on ne la bruſque pas impunément ; & pour la ſubjuguer efficacement, il faut autant de ruſe que de force.

Il y a trois cents ans que la maladie vénérienne exiſte ; & il y a autant de tems qu'on cherche la véritable manière de la guérir, malgré que le re-

mède en ſoit véritablement connu ; mais l'opinion qu'on s'eſt faite de ſa ſpécificité, laiſſe malheureuſement dans l'eſprit de trop de perſonnes une ſécurité qui les conduit dans de fauſſes routes. Quoique nos connoiſſances ſur la maladie vénérienne & le mercure ſoient encore très bornées, nous en ſavons cependant aſſez pour pouvoir la traiter efficacement & d'une manière compatible à tous les états de la conſtitution. Il ne s'agit que d'abandonner la routine, de douter des dogmes établis dans nos livres, & de ſe laiſſer conduire par ſes yeux & par ſa raiſon. Je poſe en fait qu'il n'eſt aucune maladie dont le traitement ſoit plus aiſé, plus clair & plus aſſuré, qui ait des principes plus poſitifs, plus évidens & plus ſimples, &, par conſéquent, plus propres à ſubjuguer tous les eſprits. Ce n'eſt pas dans de grandes théories qu'il faut aller les chercher, qu'on prenne l'obſervation & l'expérience pour guides ; qu'on s'abaiſſe quelquefois juſqu'à l'empiriſme, tout décrié qu'il eſt, & l'on trouvera toutes les reſſources néceſſaires.

Je vais offrir dans les ſections qui compoſent ce chapitre une ſuite d'obſervations qui concourent à prouver cette vérité.

SECTION PREMIERE.

La maladie vénérienne (ou la vérole) eſt d'une eſpèce mixte entre les maladies aiguës & les maladies chroniques.

Pour prouver la vérité de cette propoſition, il s'agit de ſavoir ce que c'eſt qu'une maladie aiguë & une maladie chronique ; de connoître le caractère diſtinctif de chacune en particulier, & partir de-là pour établir un point de comparaiſon.

Nous avons déjà dit qu'on entendoit, par maladie aiguë, une augmentation d'action dans les forces de la nature ; & par maladie chronique, une privation ou défaut d'action dans ces mêmes forces. Or, ces deux espèces de maladie comprennent les deux extrêmes des forces de la nature, & leur point respectif d'incidence est nécessairement la mesure de la santé.

Y a-t-il dans la vérole une augmentation ou une privation d'action dans les forces de la nature ? On ne peut nier que l'un & l'autre de ces effets ne se rencontre quelquefois ; mais, généralement, dans un degré peu sensible. A l'apparition des premiers symptômes de la vérole, il y a ordinairement une augmentation d'action ; mais cette action cesse presqu'entièrement dès les premiers jours, sans secours quelconque ; le malade semble rentré dans son état de santé ; il est sans fièvre, sans accablement, sans maux de tête, sans altération ; en un mot, il n'éprouve aucun des accidens qui accompagnent les maladies aiguës. Un homme, considéré dans cet état, & relativement aux forces de la vie, ne sauroit être rigoureusement pris pour malade ; car l'état où la constitution se trouve telle que la nature jouit de tous ses priviléges, n'est pas, à coup sûr, un état de maladie, puisqu'on est convenu de dire que la maladie est un état contre nature, ou contraire à la nature. Mais ne nous égarons point dans les ténèbres de la spéculation : laissons les mots & parlons des choses ; fixons notre point de vue sur un objet incontestable, qui est la possibilité démontrée qu'une vérole jouisse de tous les priviléges de la santé avec les indices les plus certains de l'infection ; alors, dans quelle classe de maladie faudra-t-il comprendre la sienne : sera-t-elle une maladie aiguë, ou bien une maladie chro-

nique ? Quels feront les indices qui pourront nous faire prononcer affirmativement pour l'une, plutôt que pour l'autre ?

J'ai déjà fait obferver que dans le tems de l'invafion de fes fymptômes, elle avoit quelquefois le caractère aigu, parce qu'on remarquoit une augmentation d'action dans les forces de la nature ; mais cette augmentation d'action, loin d'avoir une fin comme dans les maladies aiguës, loin de mener à une coction & dépuration d'humeur, elle femble, au contraire, n'être que le conducteur du mode, & n'avoir pour but que d'en difféminer les principes. Chez quelques fujets l'orage eft quelquefois affez violent, & cela dépend de la nature des fymptômes; mais rien de tout cela n'eft effentiel à la maladie, & ne peut, par conféquent, lui donner un caractère.

La vérole n'attaque jamais directement les forces de la vie dans fon commencement; les fymptômes qui l'annoncent fe trouvent toujours portés hors de la fphère de leur action. D'ailleurs, la fufceptibilité de la nature, relativement au mode vénérien, n'eft pas générale, ou, du moins, ne paroît pas l'être.

On ne peut donc pas confidérer la vérole comme une maladie aiguë, pour plufieurs raifons : 1°. parce que l'augmentation d'action qui eft rare, n'eft prefque jamais générale; 2°. parce que cette augmentation d'action n'arrive ordinairement que dès l'invafion des fymptômes, & qu'elle ceffe même avant leur entière formation; 3°. parce que l'augmentation d'action, effet d'une irritation partielle, ne mène jamais à une coction ou dépuration d'humeurs; 4°. enfin, parce que la vérole exifte avec plus d'intenfité hors de l'action que pendant l'action, & que l'obfervation ne nous montre rien

de plus dans l'augmentation d'action, qu'une propriété disséminatrice de la nature pour le mode vénérien.

La vérole n'étant pas une maladie aiguë, peut-on dire qu'elle soit une maladie chronique? encore moins. Le caractère de cette espèce de maladie, s'annonce par une privation ou défaut d'action; ce qui ne s'observe point dans la vérole : car on la trouve subordonnée aux forces de la nature, sans jamais les augmenter ni les diminuer sensiblement par elle-même. Ainsi, en observant les effets des maladies aiguës & chroniques, relativement à l'action physique de la constitution, & les comparant avec ceux de la vérole, nous trouverons qu'il n'y a point de rapport entr'elles. Si nous considérons ces mêmes effets dans le moral, nous verrons que le résultat sera le même, c'est-à-dire, que le type essentiel de ces trois espèces de maladies sera essentiellement différent. Dans les maladies aiguës, le moral s'affecte plus ou moins vivement; il semble même être la mesure de l'action de la nature; car tout le monde sait que le délire qui existe pendant le tems d'un fort redoublement, cesse avec lui, lorsque le principe vital n'est pas encore opprimé. Il arrive souvent que des malades délirent pendant un accès de fièvre, & toujours quand il est dans son fort; mais leur raison revient avec le calme qui succède. Dans les maladies chroniques, où il y a défaut d'action, les malades sont tristes, mélancoliques, insoucians, paresseux à l'extrême, & assez souvent tourmentés par la crainte de la mort, qui est une des causes morales qui hâte le plus leur course vers le tombeau. Rien de tout cela n'arrive dans la vérole; le moral reste toujours le même, & quand on le trouve affecté,

ce n'eſt jamais par trop d'action, mais au contraire par défaut. Il y a des perſonnes qui ont l'eſprit ſi foible, qu'elles s'affectent de tout ; & ſi, avec cette maladie qui leur eſt propre, elles contractent la vérole, alors le moral travaille le phyſique, & la maladie prend le caractère apparent des maladies chroniques ; mais tout ceci eſt entièrement étranger à la vérole ; & l'on doit conſidérer cet effet comme une de ſes complications les plus dangereuſes.

La vérole ſe comporte donc avec le phyſique comme avec le moral ; & dans l'un & dans l'autre cas, elle conſerve un caractère indépendant des maladies aiguës & des chroniques : elle en a un qui lui eſt abſolument propre, c'eſt *celui de reſter ſubordonnée aux forces naturelles de la conſtitution, par qui la ſanté exiſte.* Cette remarque n'eſt pas indifférente ; elle explique beaucoup d'événemens que l'expérience nous fait connoître dans pluſieurs occaſions ; mais l'induction la plus certaine qu'on en puiſſe tirer, j'oſe même dire la plus conſolante pour les malades, & la plus néceſſaire au médecin, eſt celle qui nous fait enviſager tout ce que nous pouvons attendre, dans une pareille poſition, des efforts de la nature ; combien il importe de ne pas la contraindre, & combien peu de ſecours lui ſont néceſſaires pour triompher de ſon ennemi ; auſſi ſuffit-il très ſouvent, ainſi que nous le dirons bientôt, de traiter localement les ſymptômes qui ſont hors de la ſphère d'action de la nature pour guérir complettement la vérole, parce que le mode vénérien lui eſt par-tout ailleurs ſubordonné. Il faut obſerver ici, que nous n'établiſſons que le caratère général de la vérole, dont nous ſavons très-bien qu'elle s'éloigne quelquefois ; mais ſi l'on fait attention à tout ce qui ſe paſſe dans ces ſortes de cas,

on trouvera que ces écarts ſont moins l'effet d'une propriété générale que celui d'une propriété particulière, étrangère à ſa nature ; & notre propoſition, qui tend à établir que la vérole eſt d'un caractére mixte entre les maladies aiguës & chroniques, n'en ſera pas moins d'une vérité rigoureuſe.

SECTION II.

La nature ſeule guérit ſouvent la vérole. Un traitement local bien dirigé, dans lequel on fait entrer les topiques mercuriels, eſt ordinairement ſuffiſant.

La vérité que nous venons d'établir, d'après l'obſervation & l'expérience, doit jetter un grand jour ſur cette propoſition ; car en rapprochant tout ce que l'on ſait du pouvoir de la nature, & des efforts continuels qu'elle fait pour conſerver la ſanté, il ne ſera pas difficile de ſe convaincre de la realité des cures ſpontanées. Il eſt clair que ſi la vérole reſte ſubordonnée aux forces naturelles de la conſtitution, comme ces forces tendent à conſerver un juſte équilibre, elles opéreront ſans bruit & ſans éclat la deſtruction du mode vérolique ; mais, pourquoi, dira-t-on, cet effet n'eſt-il pas général ? & pourquoi la nature a-t'elle preſque toujours beſoin des ſecours de l'art ? Cette queſtion ſera facile à réſoudre, quand on voudra bien conſidérer, que l'art ſe preſſe ordinairement beaucoup trop à venir au ſecours de la nature ; qu'il ne fait, la plupart du tems, que hâter ſon action, & quelquefois la contrarier. Nous avons des milliers d'exemples de ſujets qui ont été guéris de la vérole ſans le ſecours de la méde-

cine, & ſeulement par les ſeules forces de la nature ; mais comme on eſt toujours fort preſſé de ſe faire guérir, & que d'ailleurs la plupart des malades ne ſoupçonnent point les reſſources qu'ils ont en eux-mêmes, les cures ſpontanées, qui appartiennent excluſivement à la nature, doivent être rares & obſcures.

On pourroit trouver pluſieurs exemples de cures ſpontannées dans les hôpitaux où les malades ſont obligés d'attendre leur tour pour ſubir le traitement interne ; comme à *Bicêtre*. Je ſuis ſûr, que ſi on laiſſoit cent malades pendant ſix mois livrés à la nature, aidés de quelques ſecours locaux les plus ſimples, on en trouveroit à cette époque les trois quarts parfaitement guéris ; & quoique mon opinion ne ſoit pas qu'un malade eſt exempt de virus, dès lors qu'il l'eſt de ſes ſymptômes, je ne puis cependant m'empêcher de dire, que j'ai en ma connoiſſance un grand nombre de guériſons de ce genre, qui n'ont rien de douteux. Je penſe donc que l'opinion qu'on a ſur cet article eſt un peu trop ſévère ; mais le bien de l'humanité ſe trouveroit peut-être compromis en cherchant à l'ébranler ; & je crois qu'il eſt toujours très-prudent de douter de ſa ſanté, quand après avoir été affecté de quelques ſymptômes vénériens, on n'a pas fait ce qu'il convenoit de faire pour détruire le mode auquel ils avoient dû leur naiſſance ; car l'expérience a, non-ſeulement, prouvé, que dans quelques cas, on portoit la vérole d'une manière occulte, mais encore, que dans d'autres, après avoir fait ce qu'il convenoit de faire pour la détruire, on eſt aſſez malheureux pour n'en être pas délivré. Ce contraſte de la part de cette maladie eſt ſans doute fâcheux & allarmant ; il tient à des cauſes qu'on

ne ſauroit prévenir, quand même on pourroit les expliquer.

La plupart des ſymptômes de la maladie vénérienne, étant placés hors du centre de l'action de la nature, doivent être localement combattus; car les remèdes internes ne font que donner un ſurcroît d'action à la nature, qu'il n'eſt jamais poſſible de porter au point convenable pour agir avec aſſez d'effet ſur les localités.

On n'a pas fait juſqu'à ce jour un trop grand cas du traitement particulier des ſymptômes vénériens, parce que la plupart de médecins qui ont écrit ſur la vérole, & à qui la médecine externe étoit étrangère, ont prétendu qu'ils étoient contraires à la bonne méthode; & que le remède interne, en ſappant la cauſe dans ſon principe, devoit toujours être ſuffiſant pour la guérir. Les traitemens loçaux, ont-ils dit, ne font ſouvent qu'enfoncer le virus plus profondément dans le ſang. La réſolution d'un bubon, la ſuppreſſion de la gonorrhée, la cicatriſation d'un chancre où un traitement interne n'a point concouru, ſont des cures entièrement palliatives, & qui ne diſpenſent point les malades d'un traitement général ultérieur. Il nous ſera facile de prouver que cette opinion eſt auſſi captieuſe que barbare; & après que nous l'aurons démontré par des raiſons, nous le confirmerons par l'expérience.

C'eſt une règle générale que les forces de l'art doivent ſe porter vers l'endroit où la nature eſt plus opprimée. Il y a bien quelque ſyſtême en médecine qui contredit cet axiôme; mais il n'eſt pas moins vrai de dire qu'on n'a jamais appliqué à la main un remède deſtiné à guérir une maladie du pied. On fait tous les jours des lotions avec de l'eau-de-vie pour différentes maladis

qu'elle ſoulage ou guérit ; ſi les malades la buvoient, elle n'auroit vraiment pas le même effet.

Un remède interne doit néceſſairement produire un effet égal dans toute la ſphère d'action de la nature, & ſuivant la ſuſceptibilité des parties qui s'y trouvent compriſes. Si ces effets ſe manifeſtent plutôt dans un lieu que dans un autre, ce n'eſt pas parce qu'il n'y eſt pas porté en égale quantité, mais ſeulement parce que la ſuſceptibilité des parties n'eſt pas la même par-tout. On ne ſauroit trop dire en vertu de quoi cette ſuſceptibilité exiſte : une pareille propoſition me paroît inſoluble, mais elle eſt démontrée par une infinité de faits. Un grain d'émétique ſoufflé dans l'œil, ne produit aucun effet ſenſible, tandis que porté dans l'eſtomac, il le met en convulſion, & excite le vomiſſement. Or, pour affirmer que les localités vénériennes puiſſent être efficacement combattues par le ſeul traitement interne, il faudroit prouver par des faits que leur ſuſceptibilité eſt telle, qu'elles reçoivent l'impreſſion deſdits remèdes au de-là du centre de l'action de la nature où elles ſe trouvent ordinairement placées, & l'expérience prouve le contraire de tout cela.

Si le mode de l'action de la vérole a ſon foyer d'infection dans les ſymptômes qui l'annoncent, comme cela eſt probable, un traitement interne, qui ne ſera point fondé ſur une ſuſceptibilité connue & avouée par l'expérience, ſera généralement imparfait & dangereux, parce qu'en augmentant l'action de la nature au de-là de ce qu'elle doit être pour conſerver les forces de la vie dans le degré convenable à la ſanté, on fera dégénérer les humeurs, & bientôt il ſurviendra une autre maladie plus terrible & plus fâcheuſe que celle qu'on cherche à combattre ; car on ne peut ſe diſſi-

muler qu'un remède quelconque, & ſur-tout un remède héroïque, lorſqu'il eſt porté dans le ſang, doit néceſſairement produire un effet qui, n'étant pas à l'avantage de la ſanté, doit inévitablement tourner à ſa ruine. L'aveuglement de bien des officiers de ſanté qui traitent les maladies vénériennes dans les hôpitaux, eſt ſouvent tel, qu'ils ne ſçavent jamais diſtinguer les effets nuiſibles de leurs remèdes, d'avec ceux de la maladie; ils prennent toujours l'affoibliſſement des forces pour un effet de ce prétendu virus dont il n'exiſte plus de traces. Lorſqu'en 1785 je pris le ſervice des vénériens du Port de Breſt, ſur quarante-deux malades que je trouvai dans la ſalle de l'hôpital, il y en avoit quatorze dans ce cas, qu'on tourmentoit par des frictions & autres remèdes mercuriels. Un d'entre eux avoit un ulcère gangreneux qui occupoit la moitié du bas-ventre; il étoit dans le dernier degré de maraſme, & mourut le 22 Janvier, ayant encore pris une friction le 16 du même mois (1).

La néceſſité & même l'efficacité d'un bon traitement local ſe trouvent démontrées par l'expérience; il n'y a que des gens qui n'ont jamais vu des malades de ce genre, qui peuvent hazarder une opinion contraire. A l'exception de la gonorrhée, il eſt bien peu de ſymptômes qui ne requièrent ce traitement: le moyen même d'abréger le premier, & de prévenir les ſuites fâcheuſes auxquelles il donne lieu, conſiſte à diriger vers les voies urinaires une plus grande quantité d'urine

---

(1) Un *mouſſe* étoit dans un état pitoyable, & avoit été condamné, avec juſte raiſon; cependant il ne ſuccomba point; mais ſon traitement n'eût pour baſe que les cordiaux, les toniques & un régime analeptique.

que dans l'état ordinaire, ce qui doit être considéré comme un traitement local.

Un traitement interne ne suffit pas ordinairement pour dissiper certains symptômes, tandis qu'un traitement externe suffit le plus souvent; ce dernier est indispensable, tandis qu'on se passe souvent du premier; c'est cette raison, sans doute, qui a fait placer la vérole dans le domaine de la chirurgie. Comme c'est une maladie mixte, les deux sciences doivent y avoir des droits; & la médecine n'eût pas cédée ce beau fleuron de sa couronne, si elle eût pu le posséder avec gloire.

Le traitement local attaque directement le mode vénérien dans son propre foyer; il prévient sa dissémination, & empêche, s'il est fait à propos, que la maladie n'ait des suites fâcheuses. Les progrès d'un chancre, d'un bubon, de la gonorrhée sont bientôt arrêtés, si on leur oppose des moyens locaux; sans cela, ils font des ravages énormes, & sur-tout les deux premiers.

Le traitement interne & le traitement externe doivent, sans doute, concourir toujours, même dans les cas qui paroissent les plus simples, mais l'expérience m'a convaincu que le dernier étoit essentiel & plus méthodique que le premier; qu'il falloit avoir des connoissances plus positives & une expérience plus consommée pour le diriger. Le premier est généralement routinier; le second change d'un instant à l'autre, & exige le tact de la pratique; s'il est mal combiné, il échoue, & fait échouer l'autre. L'impéritie de ce traitement est, le plus ordinairement, cause que les symptômes s'aggravent, dégénèrent, & que, dans les hôpitaux sur-tout, ils conduisent souvent au tombeau. On impute ces effets au scorbut, à la fièvre d'hôpital & autres complications; cela peut être vrai

dans quelques cas : mais je puis d'autant plus aſſurer qu'ils ſont rares, que j'ai pour moi l'expérience de plus de trois mille malades que j'ai traités. Si l'on devoit en croire, néanmoins, quelques officiers de ſanté des ports, il eſt peu de ces malades qui n'ayent quelque atteinte de ſcorbut; & tous ceux qu'on a perdus par l'irrégularité ou la violence du traitement de la vérole, ont été conſtamment placés en ligne de ſcorbutiques; cependant, il eſt certain que la majeure partie de ces victimes de la routine n'avoit aucun indice de ſcorbut en entrant en traitement, qu'ils n'en avoient pas plus à l'époque de leur mort; mais on obſervoit ſeulement qu'ils étoient tombés dans une diathèſe putride & gangreneuſe, différente de la diathèſe ſcorbutique.

Pour étayer par l'expérience ce que nous avons déjà dit de l'utilité d'un bon traitement local, nous rapporterons ici ce qui eſt arrivé au port de Breſt, au ſujet de ma méthode, pratiquée à la chambre de ſanté. Le remède ayant manqué au mois d'Avril 1787, cela n'empêcha point d'y envoyer des malades; mais ils n'y furent traités que localement juſqu'au 17 Août, que j'en pris le ſervice. On fut obligé d'en envoyer ſouvent à l'hôpital : malgré cela, le nombre de ceux qui y ont été ainſi traités eſt de quatre-vingt-un; nous en offrons le tableau, pour qu'on puiſſe juger des ſymptômes dont ils étoient atteints.

Noms des hommes.	Symptômes dont ils étoient atteints.
Ant. Ch.,	chancre.
J. d'Al.,	idem.

Noms dcs hommes.	Symptômes dons ils étoient atteints.
And. G.,	chancre.
J. Thib.,	id.
Ni. Tho.,	id.
Ni. Ja.,	bubon & chaudepiſſe.
Fran. Trui.,	id.
P. G.,	id.
D. T.,	id.
P. C.,	id.
J. C.,	id.
J. S.,	bubon & chancre.
P. Sol.,	chancre.
F. Bon.,	porreaux.
J. C M.,	chancre.
C. Q.,	id.
J. Q.,	id.
L. Q.,	bubon & chancre.
A. J. L.,	condylômes.
M. M.,	id.
A. M.,	chancre.
P. P.,	id.
A. B.,	porreaux.
J. Co.,	condylômes.
F. L.,	porreaux.
J. Cor.,	chancre.
A. D.,	bubon & chancre.
F. L.,	condylômes
J. Ca.,	chancre & bubon.
J. Thi.,	id.
G. D.,	id.
N. P.,	id.

Noms des hommes.	Symptômes dont ils étoient atteints.
J. B. J.,	bubon ulcéré.
J. D.,	id.
J. P.,	chancres & porreaux.
N. P.,	chancres.
F. D.,	bubon.
B. le-F.,	ulcère considérable.
J. B. de-L.	id.
J. B. R.,	chancres & bubons.
P. R.,	chancres & gonorrhée.
F. B.,	chancre.
Gilles D.,	id.
F. M.,	chancres & porreaux.
J. le-B.,	chancres.
R. C. P.,	bubon ulcéré.
J. D.,	bubons & chancres.
J. D.,	id.
E. M.,	chancres.
B. B.,	id.
J. B. L.,	id.
P. L.,	id.
P. D.,	id.
N. le-G.,	gonorrhée & chancres.
F. le-Mid.,	chancres.
J. B. D.,	bubon.
N. Sll.,	chancres.
N. Sind.,	id.
Ch. F. M.,	condylômes à l'anus.
J. F. P.,	condylômes à l'anus.
J. B. E.,	chancres & bubon.
Ch. le-F.,	id.

Noms des hommes.	Symptômes dont ils étoient atteints.
F. J.,	chancres & bubons.
L. M.,	id.
E. P.,	id.
L. P.,	chancre.
J. D.,	id.
L. L.,	chancres & bubons.
L. G.,	id.
F. C.,	id.
G. S.,	chancres.
P. S.,	id.
J. A. L.,	condylômes.
J. H.,	chancres.
J. B.,	condylômes.
R. D.,	chancres.
P. P.,	id.
T. A.,	condylômes.
M. A.,	chancres.
J. S.,	id.

Par les recherches exactes que j'ai faites, je me suis assuré que les trois quarts de ces malades étoient véritablement guéris; que les mêmes symptômes, & quelquefois de nouveaux avoient reparu chez les autres, dont quelques-uns sont entrés à l'hôpital, & le reste est revenu à la salle de santé, après que la méthode y a été parfaitement rétablie. Mais il ne s'agit pas absolument de connoître jusqu'où peut s'étendre l'efficacité du traitement local administré seul, & sans le concours des remèdes internes; il est question de savoir que ce traitement

ment a opéré ſon effet, qui étoit de diſſiper les ſymptômes & de détruire le foyer d'infection. Ce traitement n'a pu s'étendre plus loin, & purger le ſang du virus qu'il contenoit, parce que les forces locales augmentées n'ont pu porter leur action dans toute la ſphère d'activité du virus. Si les malades qui ont eu des rechûtes eûſſent eu leurs localités traitées avec le mercure, & s'ils eûſſent été ſuſceptibles d'en abſorber une aſſez grande quantité pour étendre ſa ſphère d'action, peut-être qu'alors les cures eûſſent été auſſi heureuſes chez les uns que chez les autres; mais, ou cet effet a dû manquer, ou bien la ſuſceptibilité des malades, pour le mercure, n'a pas été aſſez grande pour qu'il pût augmenter l'action des forces de la nature, ou, peut-être encore, que les malades ont été panſés ſans mercure, circonſtance que j'admets comme eſſentielle, pour que les cures puiſſent être réputées parfaites; enfin, en dernier reſſort, les obſervations rapportées ci-deſſus prouveront toujours qu'un traitement local a la propriété de diſſiper les ſymptômes; & que, ſi on y ajoute un traitement intérieur convenable, les malades ſeront aſſurés d'être parfaitement guéris; mais ſi nous prenons l'inverſe de cette propoſition, nous ne trouverons pas les mêmes réſultats : car, rarement, pour ne pas dire jamais, un traitement interne, ſeul, & ſans le concours d'aucun traitement externe, ne diſſiperoit les ſymptômes dont les malades pourroient être atteints. Je concluds donc, de tout cela, que le grand art de traiter les maladies vénériennes conſiſte eſſentiellement dans la partie chirurgicale, ou médecine externe; que la partie médicinale, qui a pour objet l'adminiſtration des remèdes internes, eſt plus routinière & empirique que ſcientifique. Il ne s'agit, en géné-

ral, que de ſavoir qu'il faut être très-ſobre ſur l'uſage interne du mercure; qu'une très-petite quantité, adminiſtrée avec les conditions requiſes, ſuffit pour guérir les maladies les plus graves. D'après nos obſervations ſur le mercure, & d'après les cures merveilleuſes que nous avons obtenues; en nous conduiſant d'après de pareils principes, on doit être convaincu de cette vérité.

SECTION III.

Une vie active eſt eſſentielle au traitement de la vérole, ainſi qu'un exercice modéré, relatif à l'habitude qu'on a d'en faire.

La nature ne donne des forces à l'homme que pour les uſer par les travaux du corps & de l'eſprit; celui qui n'en fait pas un emploi convenable, ne tarde pas à s'en repentir; mille maux ſont le tribut de ſon inſouciance & de ſa pareſſe. La goute, le rhumatiſme, l'apoplexie, & pluſieurs autres maladies de ce genre, n'attaquent que rarement les gens de la campagne, accoutumés à des travaux pénibles, quoique perſonne ne faſſe mieux qu'eux ce qu'il convient de faire pour les mériter; car le paſſage ſubit du chaud au froid, l'excès du travail qui déſſèche le ſang, les tranſpirations abondantes & irrégulières, tantôt ſupprimées dans leur plus grande action, tantôt excitées au de-là de leur terme, ſont autant de cauſes, non-ſeulement d'une, de deux, de trois maladies; mais de toutes celles dont l'homme peut être attaqué.

L'habitude des intempéries diminue le nombre de ſuſceptibilité du corps; telle choſe qui rendroit malade un homme qui a telles habitudes, contribue à la ſanté d'un autre qui a des habitudes

contraires. Tout eſt relatif dans les conſtitutions : & comme le même remède ne guérit pas les mêmes maladies, les mêmes cauſes ne rendent pas, non plus, toujours malades les hommes chez qui elles ſe rencontrent. Perſonne n'ignore qu'une vie active & un exercice modéré ne ſoient infiniment avantageux à la ſanté ; ſi l'expérience de tous les tems s'accorde à confirmer cettte vérité, il eſt de toute abſurdité de ſevrer les malades de cette reſſource ſalutaire, quand les forces de la vie & l'action de la maladie ne les privent point des facultés convenables à cet effet. Il faut, aſſurément, être bien aveuglé par l'opinion, & dupe de la routine, pour condamner au repos, des malades qui ſe conſervoient ci-devant en ſanté par l'exercice, dans un tems où il leur eſt le plus néceſſaire, & où le repos peut devenir très-dangereux. Les facultés qui coopèrent à la conſervation de l'homme ſeroient-elles donc ſi peu ſtables, pour qu'il fût des tems où elles dûſſent être abolies.

On n'a peut-être jamais mis en queſtion comment, dans les circonſtances les plus heureuſes de la ſanté, on pourroit rendre un homme malade ; mais ſi ce programme ſortoit jamais de quelqu'académie, je ne doute pas que les concurrens n'eûſſent beau jeu à prouver que le moyen le plus péremptoire, ſeroit une privation abſolue des exercices du corps.

Le repos abſolu paroît généralement néceſſaire dans les maladies qui uſent les forces de la vie par une augmentation d'action ; je ne voudrois cependant pas affirmer qu'il le fût toujours : car, ſi cette augmentation d'action dépend d'une cauſe hétérogène qui ſéjourne dans le ſang, l'exercice, qui eſt propre à briſer, à atténuer & à expulſer tout ce qui n'eſt pas convenable à la ſanté, pourroit

encore être très-efficace. Il eſt peut-être vrai de dire qu'il faudroit faire un ſacrifice inſtantané d'une plus grande ſomme de forces vitales ; mais auſſi, ce ne ſeroit que ſacrifier l'inſtant à la durée du bien-être. Dans les maladies chroniques, où les forces de la vie ſont au-deſſous de la conſtitution naturelle, il ſembleroit qu'un emploi ſoutenu de ces forces devroit être nuiſible ; cependant l'expérience prouve toujours le contraire : car on a généralement obſervé, dans tous les tems, que l'exercice, ſeul, remédioit à des maux chroniques ſur leſquels tous les remèdes avoient échoué. *Vanſvieten* rapporte à ce ſujet une obſervation (1) qui mérite d'autant plus de trouver place ici, qu'elle eſt relative à la maladie dont nous nous occupons. « J'ai vu, dit-il, un cas remarquable, qui me montre ce que peuvent, contre une vérole preſque déſeſpérée, la fermeté d'eſprit du malade, jointe à une diète très-ſévère & à un travail forcé, ſoutenu avec conſtance. Je fus conſulté par un jeune homme de qualité, réduit à la ſituation la plus déplorable ; il avoit ſubi quatre fois le traitement par les frictions ; chaque fois on avoit cru la guériſon ſûre, & toujours la maladie avoit reparu ; trois fois auſſi la décoction de *gayac* avoit été employée ſans ſuccès ; il portoit ſur le ſternum & les clavicules pluſieurs tumeurs, & une ſeule, de même nature que les autres, ſur le front ; ſa peau étoit couverte, en différens endroits, de taches difformes ; il ſouffroit des douleurs nocturnes dans les os. Ce malheureux, déteſté de ſa famille, & manquant de tout, ne trouvoit perſonne qui voulût le retirer chez ſoi, ni prendre

(1) Aph. 1478.

ſoin de lui. Je relevai ſon eſprit abattu, en lui promettant du ſoulagement : n'oſant lui faire eſpérer l'entière guériſon d'une maladie auſſi grave qu'invétérée. Il m'aſſura qu'il tenteroit & qu'il exécuteroit tout, même les choſes les plus dures, s'il prévoyoit le plus léger eſpoir de guériſon ; comme il avoit reçu de la nature une complexion aſſez robuſte, & qu'il étoit dans la vigueur de l'âge, je le couvris d'un habit de payſan ; &, traveſti de la ſorte, je le mis chez un cultivateur, pour lui ſervir de valet, ſans autre ſalaire, du travail le plus rude, que la nourriture même vile & groſſière ; car, après le pain, il n'étoit nourri que de racines, de carottes, de panais, de pommes-de-terre, de poires, de pommes, d'orge, d'avoine cuite, & de choſes ſemblables ; ſa boiſſon étoit la ſéroſité aigrelette du lait écrêmé. Il commença ce genre de vie dans les premiers jours d'avril, & ſoutint avec la plus grande conſtance les travaux de la campagne, juſqu'au commencement d'octobre ; pendant tout ce tems, il s'abſtint ſévèrement des viandes, des poiſſons, des œufs, du lait, du beurre, du fromage ; je l'ai vu, quelques années après, père de pluſieurs enfans beaux & bien portans ». En ſuppoſant que l'uſage de l'exercice fût ſuſpect durant le cours de deux eſpèces de maladies dont nous venons de parler, ce qui ne ſe préſume pas, & que l'expérience détruit : au moins ſeroit-on obligé de convenir de ſon avantage dans les maladies mixtes, où les forces de la vie ſe trouvent, à-peu-près, relatives à l'état naturel de la conſtitution ; il eſt conſtant que, dans cette circonſtance, l'exercice eſt néceſſaire, pour uſer les forces de la vie dans le degré que la nature exige pour le beſoin de la ſanté. Les remèdes, dans cette ſuppoſition, feront

bien mieux ſecondés dans leur action, puiſqu'ils ne ſeront point contrariés, dans leurs effets, par aucune des cauſes ſecondaires, & que la maladie qu'ils auront à combattre, ne ſera uniquement compoſée que de ſubſtances hétérogènes qui lui ſont particulières ; la nature même, par ſes propres efforts, & par la tendance qu'elle a vers la ſanté, ſecondera les efforts de la médecine, & les cures en ſeront plus promptes & plus ſolides. Si l'exercice eſt porté un peu au de-là de l'habitude des malades, la tranſpiration qui en réſulte devient alors un dépuratif efficace ; non-ſeulement parce que les vaiſſeaux lymphatiques, en ſe dégorgeant, ſe rempliſſent enſuite de nouveaux ſucs plus ou moins médicamenteux, mais encore, parce que la circulation, en devenant plus générale & plus active, déſobſtrue tous les filtres déliés où la ſtagnation des humeurs pourroit déjà être établie. Les merveilleux effets de la tranſpiration ſont connus de tout le monde ; en même-tems que la nature ſe purge, par cette voie, de tous les ſucs impurs qui ont paſſé dans la circulation, elle favoriſe la ſoupleſſe des organes, en dégorgeant les vaiſſeaux qui entroient dans leur texture, à meſure que les ſubſtances alimentaires y portent des ſucs nutritifs.

L'exercice eſt le moyen le plus ſûr d'exciter la tranſpiration : quels ſont, en effet, les ſudorifiques qu'on peut mettre en parallèle avec lui ? N'eſt-il pas ridicule de chercher à provoquer, par des remèdes âcres & échauffans, une fonction qui n'eſt ſubordonnée qu'à une meſure donnée d'action, & que l'exercice détermine d'une manière auſſi ſimple que naturelle ? Si l'on eſt toujours aſſuré d'obtenir, par l'exercice, cet effet ſalutaire, pourquoi ne pas préférer ce moyen à tous les autres, qui manquent

ordinairement leur coup, qui affectent toujours le tempéramment, & qui attaquent plus la santé que la maladie ?

La manière dont on traite les vénériens, dans les hôpitaux militaires, seroit meurtrière, par cet effet seul. Car, si l'on considère qu'en introduisant un soldat dans une salle d'hôpital, on le sèvre de toutes ses habitudes, sur-tout de celle d'exercer son corps, qui est la plus précieuse; si l'on voit qu'on le fait alors passer d'une vie active & sobre à une vie molle, & étrangère à sa manière de vivre, on ne sera pas étonné de ne plus trouver l'homme, au bout d'un mois de traitement, & de n'avoir en place qu'un squelette ambulant, à qui six mois de convalescence ne suffisent pas pour recouvrer entièrement sa santé. Tourmenté par les remèdes, engourdi par le repos, infecté d'un mauvais air, il ne peut que payer fort cher sa clôture; il ne faut rien moins que toute la ressource d'une bonne constitution, pour échapper à toutes les poursuites de ces ennemis de sa santé. Si je voulois rendre un homme malade, je l'enfermerois dans un hôpital; je le nourrirois de la ration; je lui prescrirois le parfait repos, & sans lui donner de remèdes, ce qui hâteroit l'effet, je serois sûr d'y parvenir complettement en moins de quinze jours.

La gymnastique médicinale n'est plus une chimère que pour cette espèce de gens attachés à la routine, qui exercent la médecine, sans en connoître les premiers principes, & qui n'ont de la foi qu'en leur orviétan, leur baume, & leurs spécifiques de toutes les espèces. Le médecin philosophe, celui qui a étudié la nature de l'homme, en l'envisageant dans cet ensemble majestueux où les grands ressorts de son organisation démontrent son prin-

cipe actif, agent de toutes les merveilles qui s'opèrent en lui; ce médecin, dis-je, trouve la bâſe de la ſcience dans l'art d'aſſujettir la nature à la loi qu'elle s'eſt elle-même impoſée; & l'exercice eſt un des moyens victorieux qu'elle s'eſt choiſi pour cet effet.

La médecine gymnaſtique eſt née avec l'homme: c'eſt peut-être la ſeule qui lui ait été deſtinée par ſon auteur. « La loi du travail, que nous a impoſé l'auteur de la nature, dit M. *David* (1), entroit donc dans le plan de notre conſervation; &, pour que nous ne manquaſſions pas à cette loi, il nous a fait du travail une néceſſité. Malheur à ceux qui cherchent à s'y ſouſtraire! les maux ſans nombre dont ils ſont affligés, & qui ſont l'expreſſion d'une vie réduite à un moindre terme, leur font payer bien cher l'infraction de cette loi ».

Herodicus fut le premier qui fit un art particulier de la gymnaſtique appliquée à la ſanté. » Il étoit, dit M. *Tiſſot*, maître d'une de ces académies qu'on appelloit *gymnaſia* ou *paleſtræ*: ayant remarqué que les jeunes-gens qu'il avoit ſous ſa conduite, & qu'il inſtruiſoit aux exercices de la lutte, du pugilat, &c., devenoient, pour l'ordinaire, d'une ſanté très-robuſte, que même les plus foibles d'entr'eux ſe fortifioient ſouvent; *Herodicus*, d'ailleurs inſtruit par ſa propre expérience, fit alors une réflexion très-naturelle, & qu'on eût dû faire long-tems avant lui: ſavoir, que l'exercice & le mouvement pouvoient contribuer infiniment à la ſanté du corps & à la vigueur; portant enſuite ſes vues plus loin, il fit une ſeconde réflexion preſqu'auſſi naturelle que

(1) P. 28, effets du mouvement & du repos.

la première : puisqu'elle en découloit, celle de croire qu'on pouvoit rendre les exercices, non-seulement utiles à l'acquisition de la santé, mais encore à la conservation de la vie ; & de ces deux réflexions, il conclud la possibilité d'introduire, avec succès, les exercices académiques dans l'art de guérir, en les soumettant aux règles & aux principes de cet art ».

La gymnastique médicinale fut en très-grande faveur chez les anciens, qui en avoient bien moins besoin que nous, à raison de leur genre d'éducation qui étoit moins molle & moins efféminée. Cette réputation s'est soutenue chez les modernes ; nous pouvons même dire qu'elle est parvenue jusqu'à nous ; mais malheureusement il n'y a eu que les grands médecins qui l'aient préconisée ; toute la classe subalterne l'a dédaignée, & la dédaigne encore. Nous avons des exemples de cette vérité funeste chez les malades que nous avons pour objet, & chez une infinité d'autres. » Dans notre siecle, dit le même M. *Tissot*, & de nos jours un médecin célèbre sorti de l'école de l'hyppocrate hollandois, est venu ajouter le dernier dégré de gloire & de succès à la gymnastique médicinale. Appellé à Paris pour y pratiquer l'inoculation sur la personne d'un prince cher à la nation, il y fut à peine connu que la foule des malades l'investit. Il prêcha dans ce pays-ci une doctrine que nos médecins n'avoient pu faire recevoir, cette doctrine fut celle du mouvement & des exercices du corps ; comme il est un moment où la vérité qu'on a rejettée, s'établit enfin en dépit de tous les efforts qu'on fait contre elle, M. *Tronchin* fut heureux ; il persuada, & alors il fut du bon ton de faire de l'exercice ; nos petites maîtresses adoptèrent ce moyen curatif

comme une mode nouvelle. La plupart des malades qui consultoient M. *Tronchin* étoient des gens riches, perdus par la molesse, l'oisiveté & la bonne-chère : l'exercice & la diète, voilà quelle devoit être leur médecine; aussi M. *Tronchin* eût-il les succès les plus brillans. Quand on a des connoissances aussi profondes que M. *Tronchin*, on voit que, dans bien des cas, la bonne médecine n'est pas tant l'art de faire des remèdes, que celui d'apprendre à s'en passer ». La vie active & l'exercice du corps sont d'une nécessité absolue pour la conservation de la santé, cela est incontestable; cela posé, il est facile de juger si les effets, qui peuvent résulter de ce même exercice, sont également profitables à la guérison de la maladie. Ils se réduisent tous, ainsi que nous l'avons déjà dit, à faire circuler plus librement les humeurs, à favoriser les sécrétions & la transpiration; & personne n'ignore que la médecine n'a souvent d'autre objet dans l'emploi de ses moyens; dans la vérole sur-tout, où il s'agit de fondre, de briser, d'atténuer & d'évacuer, ils sont parfaitement indiqués, & ils ne peuvent que seconder efficacement l'action des remèdes qu'on emploie pour la combattre; qui ne demandent pas à faire un long séjour dans les humeurs, mais qui ont besoin de les parcourir toutes, pour remplir parfaitement leur but.

On observe généralement que les malades qu'on traite par les frictions, en vaquant à leurs affaires, sont moins exposés à la salivation, & guérissent plus promptement que ceux qu'on traite dans des lieux clos où toute sorte d'exercice leur est interdit. L'air doit avoir quelque part à cet effet, je l'avoue, mais l'exercice du corps & même celui de l'esprit n'en sont pas moins les causes prin-

cipales. Il ne feroit pas bien difficile d'en expliquer le pourquoi ; mais nous croyons devoir nous contenter d'offrir le réfultat de l'expérience, fans entrer dans des détails qui n'ajouteroient rien à la vérité.

Par le tableau que j'ai préfenté dans la fection précédente, & par les procès-verbaux qui font joints à la fuite de la troifième partie de cet ouvrage, on peut s'inftruire des fuccès obtenus fur les maladies vénériennes les plus graves, en affujettiffant les malades à l'exercice, & en leur faifant continuer celui qu'ils avoient coutume de faire. Depuis fept années que la chambre de fanté des cazernes des foldats de la marine eft établie à Breft, on peut y avoir guéri trois mille malades, & ce nombre eût triplé, fi la cabale n'eût lutté contre cet établiffement avantageux pour le roi & pour les malades. Tous ces foldats ont toujours été employés aux travaux pénibles du port ; ils ont fait l'exercice & monté la garde, comme s'ils n'euffent pas eu de maladies ; il eft vrai de dire, qu'on a quelquefois été obligé de donner des exemptions à ceux qui étoient atteints de fymptômes qui leur ôtoient la liberté du mouvement ; mais ces exemptions étoient toujours très-courtes ; & la violence des fymptômes étant calmée, ils reprenoient leur fervice dans tous les points. Des faits de cette nature, qui font à la connoiffance de tout le monde, doivent fans doute faire autorité, & rendre une pareille méthode précieufe à l'état qui a des fujets à conferver, & à l'humanité qu'elle intéreffe en général. Les clameurs de l'envie, & les troubles de la cabale doivent fléchir fous le joug de cette vérité.

Je n'ai parlé jufqu'ici que de la vie active & de l'exercice du corps : celui de l'efprit ne doit

pas non plus être négligé ; il y a, ſans doute, une gymnaſtique morale, comme il y en a une phyſique ; & les forces de l'eſprit, auſſi-bien que celles du corps, ont beſoin d'ère uſées, à meſure que la conſtitution les engendre ; l'exercice du corps diſpoſe à ceux de l'eſprit ; c'eſt moins à la promenade (1), que pendant l'action d'un travail matériel, que l'eſprit s'évertue ; dans l'inaction, au contraire, il tombe dans la ſtupeur, & n'enfante que des idées noires qui ne tardent pas à conduire à la mélancolie & l'hypocondriaciſme (2).

---

(1) Il y a encore cet inconvénient, dit M. *Rouſſel*, ſur-tout dans les promenades ſolitaires des perſonnes d'une ſanté foible, & d'une conſtitution mélancolique, c'eſt quelles ſont une occaſion pour ces perſonnes de ſe livrer à tout le vuide de leur ame, à cette intempérance d'idées qui les charment en fatiguant les reſſorts de leur eſprit, & aux extiques viſions dont ils ſe répaiſſent ; de ſorte, que le fruit qu'on retire de cette eſpèce d'exercice, eſt d'en revenir la tête & les jambes excédées, pour retomber dans une inertie pire que celle dont on vouloit par-là ſe garantir ; ſi on ſe promène purement par régime, la promenade ne nous intéreſſant pas aſſez pour nous enlever hors de nous-même, nous permet trop de penſer aux motifs qui nous font promener, & qui devient, par conſéquent, un ſujet de contention d'eſprit capable d'empêcher l'effet d'un tel remède. *Baglive* dit, qu'en penſant trop à ſa digeſtion on ne digère point ; il en eſt de même des autres actions vitales ou animales ; on les trouble en s'en occupant ; il faut à l'homme un travail réel ; & le plus avantageux ſeroit celui qui exerceroit également le corps & l'eſprit, & qui maintiendroit un juſte équilibre entre les forces morales & les forces phyſiques.

(2) Le manœuvre, l'artiſan chantent preſque toute la journée ; ils ſe relâchent ſeulement vers le ſoir, quand ils commençent à éprouver le poids du travail, & que le beſoin du repos attriſte l'ame. Le marchand, immobile dans ſon comptoir, eſt morne & taciturne, ſes idées ſont toutes ſpéculatives, & ſon eſprit mercantille perce dans tout ce qu'il fait.

Les anatomiſtes exercés devinent, à l'inſpection des membres d'un cadavre, le genre de profeſſion que le ſujet exerçoit de ſon vivant : ſeroit-il donc plus difficile au philoſophe, au médecin obſervateur de deviner, aux traits de la figure, à l'expreſſion, aux geſtes, & ſur-tout au regard, le caractère & le degré d'eſprit de chaque homme, & l'état dans lequel il peut paſſer d'un moment à l'autre.

Le travail de l'eſprit n'eſt pas le même chez tous les hommes ; mais il ne faut pourtant pas croire que la différence, par rapport à la ſanté, ſoit bien conſidérable. Les forces morales de l'homme peuvent être comparées aux forces phyſiques, reſpectivement aux individus ; tel homme eſt plus fort qu'un autre, parce que ſa conſtitution lui donne ce privilége, & que l'éducation qu'il a reçue l'a favoriſé là-deſſus ; mais il ne s'enſuit pas de-là que celui qui eſt moins fort que lui n'ait ſa vitalité équipollente. Il ne faut pas juger des forces morales d'un homme par les productions de ſon génie ; celui qui eſt né avec d'heureuſes diſpoſitions, & qui a reçu une éducation relative, uſe moins ſes forces que celui pour lequel la nature n'a pas été ſi favorable, & dont l'éducation n'a rien corrigé de ſa ruſticité ; il faut aux hommes de cette dernière claſſe une morale parlante & hyérogliphique ; auſſi ſont-ils dupes des preſtiges de la charlatanerie ; ils croyent aux ſorciers & aux revenans, parce que la force de leur moral ne peut pas les placer dans cette poſition où les yeux de l'eſprit voyent au travers du bandeau dont on couvre les objets qu'on leur préſente.

Les forces morales des ſoldats & des matelots ne ſont point exercées dans les hôpitaux, parce

que les forces phyſiques ne le ſont point elles-mêmes. Tel de ces hommes étoit gai, parce qu'il danſoit, s'eſcrimoit, & rempliſſoit les devoirs plus ou moins pénibles de ſon état; il devient triſte, morne & tombe dans la mélancolie, parce qu'il ſe trouve ſévré de tous ſes exercices. Excepté les malades qui ſe font un jeu de la vérole, & qui la contractent à deſſein d'éluder un embarquement, ou de ſe ſouſtraire au ſervice, il n'en eſt pas un qui au bout de huit jours ne ſoit ennuyé du ſéjour de l'hôpital, & qui ne déſire d'en ſortir. Cette vérité eſt frappante chez les canoniers-matelots des ports. On ne voit que les pareſſeux qui fuyent le ſervice de la mer ou les autres travaux du port, demander à être admis aux hôpitaux pour la vérole; les autres préfèrent d'être traités à la ſalle de ſanté quoiqu'atteints de ſymptômes graves & douloureux, & qu'on les oblige à faire, outre leur ſervice ordinaire, beaucoup de corvées fort pénibles; mais ils ſont bien dédommagés de leur peine par les ſuccès heureux qu'ils éprouvent, & par la manière douce & aiſée avec laquelle ils ſont traités. Ceux qui ont des bubons, les voyent rarement abſcéder; & quand cela arrive, la matière eſt peu abondante; un petit coup de lancette à la partie la plus déclive eſt toujours une opération ſuffiſante. La matière s'écoule par cette ouverture à meſure qu'elle ſe forme, & les divers mouvemens des muſcles empêchent qu'elle ne ſéjourne trop longtems dans la petite cavité qui exiſte ſous la peau, & par conſéquent, cette évacuation continuelle expulſe le pus à meſure qu'il ſe forme.

Avant de terminer cette ſection, j'offrirai encore une réflexion que tout le monde peut faire: je demanderai ſi les ſoldats & matelots ſont des

hommes différens des autres, & pourquoi ils ne seroient pas traités comme tous les particuliers, artisans, & autres, qui courent & vaquent aux affaires de leur état pendant tout le cours de leur traitement; pourquoi donc cette clôture chez les uns, & la liberté chez les autres? les clos guérissent-ils mieux & plus promptement? l'expérience prouve le contraire : rangeons nous donc du côté de la vérité, & reconnoissons que la privation de l'exercice du corps & de l'esprit, qui empêche que les forces, résultantes de la constitution morale & physique, ne soient employées selon qu'il convient pour la conservation de la santé; reconnoissons, dis-je, que cette privation est barbare, & qu'il faut la proscrire du traitement de la vérole, en y rappelant les exercices du corps & de l'esprit, sur-tout ceux qu'on avoit le plus en habitude. L'homme n'est point né pour vivre dans un état d'engourdissement; il doit agir autant que ses maux peuvent le lui permettre, sur-tout, je le répète, selon qu'en santé il en avoit plus ou moins d'habitude.

SECTION IV.

Il faut soutenir les forces de la vie pendant le tems du traitement de la vérole; le régime rigoureux est contraire; une juste sobriété est toujours préférable.

Hippocrate a dit qu'il n'étoit pas bon de manger trop, ni de souffrir la faim, ni de rien faire au de-là de la nature.

Non satietas, non fames, neque aliud quidquam quod suprà naturam fuerit, bonum (1).

1) Livre II, aph. 4.

Cet axiôme du père de la médecine convient non-ſeulement au régime, mais à toutes les fonctions volontaires & à toutes les habitudes du corps. La débilité de la conſtitution naturelle, qui eſt une ſuite néceſſaire de l'abſtinence de nourriture, compoſe une très grande maladie, quand elle eſt portée à un certain point; rien n'indique mieux au médecin, ſur-tout dans le traitement de la vérole, quelle eſt la règle qu'il doit ſuivre pour le régime à ordonner, que la faim des malades. Le régime doit avoir trois objets pour baſe : ſçavoir, *l'affoibliſſement des forces de la vie*, *l'augmentation des forces de la vie*, *& le ſoutien des forces de la vie.*

Il eſt des maladies où il y a une grande augmentation d'action, & dans leſquelles, par conſéquent, une nourriture ordinaire deviendroit néceſſairement funeſte : telles ſont toutes les maladies aiguës; mais la nature, alors, indique elle-même que les alimens ne ſont pas convenables, par l'horreur qu'elle en inſpire aux malades. La médecine n'a qu'à ſuivre cette indication; que dis-je : elle auroit beau vouloir la violer, elle ne ſeroit jamais obéie. Dans les maladies chroniques où il y a défaut d'action, la nature, qui a beſoin de forces, réclame une nourriture convenable, qui ne doit point être réglée ſur la voracité des malades, mais bien ſur leurs forces digeſtives. Il eſt certain qu'on erreroit, ſi on vouloit ſuivre cette indication chez un convaleſcent qui relève d'une grande maladie, chez qui la diminution d'action eſt conſidérable, & chez qui, cependant, la faim eſt très-forte. Dans ce cas, la nature marque le grand deſir qu'elle a de travailler au rétabliſſement de la ſanté; mais elle exagère beaucoup ſes pouvoirs, & l'on ne doit point les calculer ſur cette apparence. Il faut donc

donc ſe guider d'après les forces des malades, auxquels le régime doit toujours être relatif. Quelle règle faudra-t-il donc ſuivre dans les maladies où l'augmentation & le défaut d'action n'exiſtent point? elles ſont toutes ſimples. Il faudra s'attacher à ſoutenir les forces de la vie par le régime, de manière qu'elles aillent toujours de pair avec la maladie, c'eſt-à-dire, que la conſtitution ſoit toujours à ſon niveau; car, pour peu qu'on s'écarte de cette règle, on s'expoſeroit à donner lieu à une nouvelle maladie, qui ſeroit le déſordre des forces de la vie. Si l'on s'apperçoit que la vérole augmente l'action deſdites forces à un trop haut point, il faut chercher à rétablir l'équilibre par le régime, en diminuant la nourriture; car on doit toujours conſidérer que les remèdes qu'on adminiſtre dans ce cas, ſont abſolument deſtinés à agir ſur la maladie; & qu'il faut les empêcher, autant que faire ſe peut, d'agir ſur la conſtitution. Dans les circonſtances où la vérole paroît uſer les forces de la vie, ce qui eſt plus ordinaire, il faut s'attacher à remplacer cette dépenſe par une nourriture plus pleine; car, ainſi que nous l'avons déjà fait obſerver, la nature entre pour beaucoup dans la curation de la maladie; & il eſt abſolument eſſentiel de la tenir toujours un peu au-deſſus de ſon ennemi, afin que ſon action ne ſoit jamais en défaut.

Les règles du régime ſont, ſans contredit, la partie la plus eſſentielle de la médecine, & la plus difficile. Il n'eſt pas toujours aiſé de meſurer les forces de la vie, & de les diſtinguer de celles de la maladie, qui lui ſont étrangères, puiſque les unes conſpirent à la conſervation de l'individu, & les autres à ſa ruine; cependant l'expérience & le tact de la pratique donnent des indices aſſez clairs

là-dessus : mais on ne sauroit se flatter de les exposer aussi clairement dans un livre ; on ne peut guère qu'en donner l'apperçu.

La vérole étant une maladie mixte entre les maladies aiguës & les maladies chroniques, il est facile de juger que le régime qui convient à l'une ou l'autre de ces deux maladies, ne peut pas également lui convenir. En effet, pourquoi se regleroit-on sur l'un de ces deux points de vue, puisque la maladie s'écarte de l'un & de l'autre caractère ; il faut donc prendre pour le régime, le milieu que la maladie prend pour le caractère ; & ce milieu tend à établir une telle façon de vivre, que les forces de la vie soient toujours un peu au-dessus de la maladie ; il faut pourtant excepter de cette règle, les cas où elle est accompagnée de symptômes inflammatoires, qui donnent lieu à une fièvre symptomatique ; ce qui arrive ordinairement dès son invasion. Les règles du régime, dans tous ces cas, sont les mêmes que dans les maladies aiguës, & la mesure en existe dans l'intensité de la fièvre & de l'inflammation ; mais il faut bien prendre garde aussi, qu'après cette explosion, les forces de la vie ne se trouvent trop au-dessous de la maladie ; car, non-seulement les remèdes n'agiroient qu'au détriment de la vie ; mais la nature même, ne pouvant seconder leur effet, & se trouvant en quelque sorte subjuguée, concourroit avec les remèdes pour perdre le malade.

Il faut donc faire en sorte de réparer la perte des forces de la vie, s'il en existe une bien réelle après ces sortes d'accidens ; & sur-tout suspendre les remèdes, jusqu'à ce qu'on juge qu'elles sont rétablies, & qu'elles sont au niveau du mal. Le traitement même le plus doux de la vérole doit

néceſſairement uſer les forces de la vie (1), car l'action des remèdes qui portent directement ſur elle, en demande un plus grand emploi. Les traitemens actifs de la vérole, tel que celui des frictions, a trop long tems prouvé cette funeſte vérité dans les hôpitaux. Il convient donc de nourrir les malades, en prenant pour bouſſole du régime, la faim dont ils peuvent être tourmentés & l'état des forces de la vie. Il faut, par conſéquent, diſtinguer l'âge, l'état de la conſtitution & les habitudes : je dis les habitudes, car elles tiennent à la nature, & l'on ne s'en ſevre jamais ſubitement avec impunité.

SECTION V.

Il eſt pernicieux de traiter les vérolés dans les hôpitaux.

Pour prouver cette propoſition, il ſuffiroit de conſulter le réſultat de l'expérience, & de comparer le ſuccès du traitement des vénériens fait dans les hôpitaux avec celui fait au-dehors. Le procès-verbal dreſſé à Breſt, le 19 juillet 1782, atteſte que les malades qui en ſont l'objet, n'ont point été traités dans les hôpitaux. Celui de Toulon, de l'année précédente, établit la même

(1) Les commiſſaires du procés-verbal de Breſt, de 1782, étoient probablement perſuadés de cette vérité par leur pratique, autrement ils ne ſe ſeroient pas ſervi de l'expreſſion ſuivante en parlant de ma méthode : " *que loin de diminuer les forces*, *&c.* ; ce, *que loin* exprime bien clairement que les methodes qu'ils pratiquoient, diminuoient les forces de la vie.

vérité ; & l'on peut voir, néanmoins, que ces malades étoient généralement affectés de symptômes graves. Voici comme les commissaires de Brest s'expriment à cet égard : » *La méthode de traitement proposée par M. Bru, a eu un effet curatif dans les maladies vénériennes ci-dessus, dont quelques-unes étoient des plus graves ; elle a opéré les cures, le plus souvent dans l'espace de deux mois, sans être accompagnée d'accidens d'aucune espèce ; telles que la salivation, les coliques, le vomissement, le dévoiement ou la dissenterie dont tous les malades ont été exempts ; que, loin de diminuer les forces, quelques malades, qui étoient dans un état de fièvre ou de scorbut au premier dégré, ont éprouvé les meilleures effets de l'action légérement purgative du remède dans les premiers tems, &c.* D'après cet exposé, ne seroit-il pas permis de demander quel succès plus heureux on pourroit désirer d'un traitement anti-vénérien, s'il est susceptible d'une plus grande perfection que celui qu'on présente, & quelles peuvent être les prétentions de l'art & des malades à cet égard ? Seroit-il enfin possible qu'il pût exister une méthode au-dessus de celle qui n'est accompagnée, *d'accidens d'aucune espèce, qui ne fait ni saliver ni vomir, qui ne donne ni colique ni dévoiement, qui augmente les forces au lieu de les diminuer, & chez les malades mêmes qui sont dans un état de fièvre & qui ont le scorbut au premier dégré.* Assurément les vœux de l'art & des malades doivent être complettement remplis par tous ces effets heureux ; car une pareille méthode est le *nec plus ultrà* de toutes celles que l'on connoît.

Malgré ces judicieuses réflexions, nous croyons qu'il est encore permis de s'occuper de la perfection de l'art dans le traitement des maux véné-

riens ; mais nous pensons aussi qu'il ne devroit pas l'être, d'hésiter sur le parti à prendre dans le moment actuel relativement à la méthode des gâteaux toniques ; car il est certain, que puisque celles qui sont déjà connues ne possèdent aucun de ses précieux privilèges, & que les accidens de toute espèce au contraire les accompagnent presque toujours, il est certain, dis-je, qu'il y auroit une certaine barbarie à ne pas adopter généralement la méthode nouvelle. Cette méthode pratiquée dans les hôpitaux réunit-elle les mêmes avantages que lorsqu'elle l'est au-dehors ? non sans doute ; elle est moins prompte dans ses effets ; devient quelquefois rebelle, & dans d'autres circonstances il faut l'aider par les antiputrides ; mais à l'exception de ces deux contre-tems, tous les autres privilèges lui sont dévolus.

Les causes de cette contrariété dans le succès de cette méthode employée dans les hôpitaux sont toutes fort sensibles. Elles dépendent 1°. des qualités de l'air que les malades y respirent ; 2°. des alimens dont ils sont nourris ; 3°. des habitudes qu'ils y bravent & qu'ils y contractent ; 4°. enfin des maladies qu'ils peuvent y gagner (1).

(1) M. *Fabre*, en parlant des vices de la méthode des frictions dans les hôpitaux, semble les faire tous consister dans la volatilisation du mercure, dans l'air ambiant. " Dans les hôpitaux où il y a beaucoup de vérolés rassemblés dans un même lieu, on ne peut pas régler avec précision la dose nécessaire de mercure, suivant la diversité des tempéramens : car l'atmosphère de ce lieu étant remplie d'atômes mercuriels qui s'élèvent sans cesse des parties qui ont reçu des frictions, les malades foibles & délicats, outre le mercure qui leur a été administré en particulier, participant encore comme les autres à celui qui est dans l'air, en reçoivent une trop grande quantité relativement à leur force, & périssent souvent après avoir été tourmentés par la fièvre,

Qu'on place un homme jouissant d'une bonne santé dans une salle d'hôpital, on le verra bientôt changer de couleur & s'affoiblir; il n'aura ni la même vitalité dans son physique, ni la même énergie dans son moral. C'est une observation qu'on peut faire chez les personnes mêmes qui ne sont occupées que du service des salles : » elles sont pâles, dit M. l'abbé Raynal (1), & presque généralement attaquées, même dans l'état de santé, d'une fièvre lente, qui a son caractère particulier : quelle ne doit pas être l'influence de la même cause sur celui qui se porte mal ? L'on sort de l'hôpital guéri d'une infirmité; mais on en remporte une autre ».

» Depuis qu'il y a des hospices pour les enfans trouvés, dit M. *d'Aignan* (2), nos hôpitaux devroient fournir nos plus forts soldats & nos meilleurs matelots, & ils ne fournissent que de misérables artisans qui ont toujours l'air vieux

---

les convulsions, le gonflement extraordinaire de la tête, &c. Il faudroit donc, s'il étoit possible, que, dans les hôpitaux, les malades fussent séparés dans des chambres particulières, ou du moins qu'on en mît un petit nombre dans une salle assez vaste, & qu'on renouvellât l'air de tems en tems, soit par le moyen d'un ventilateur, soit en ouvrant les fenêtres, pour que le mercure évaporé soit entraîné au-dehors ".

" J'ai vu dans un hôpital traiter des malades par la salivation pendant l'été dans une chambre exactement close, & où l'on entretenoit continuellement du feu, ce qui avoit fait donner le nom de four à cette chambre. On doit concevoir dans quel état déplorable la grande chaleur du lieu mettoit les malades. Les sueurs excessives, la fièvre, les maux de tête, le gonflement extraordinaire de toutes les parties de la bouche, la difficulté de respirer, &c. les reduisoient à l'extrémité ".

(1) T. VI, p. 330, histoire politique & philo.

(2) Tableau des variétés de la vie humaine.

& malades ; doit-on en être ſurpris ? La plupart de ces établiſſemens ſont des bercails où l'on entaſſe des enfans comme des troupeaux, où ils s'infectent mutuellement, ſe corrompent & pourriſſent dans la fange de la mal-propreté, de la miſère & de l'inaction. Ces fruits de l'erreur des premières paſſions dans les meilleurs tempéramens & dans les meilleures conſtitutions, qui devroient être pleins de force, de feu & d'énergie, ne font que végéter pour s'éteindre plutôt ou plus tard, accablés de douleurs & de maladies ..... Quels ſeroient les remèdes à tant de maux ? la propreté. l'air & l'exercice ». L'air corrompu que les malades reſpirent dans les hôpitaux eſt ſans doute un des premiers vices phyſiques qui y règnent ; la pureté de cette ſubſtance eſt auſſi eſſentielle à la ſanté de l'homme, que celle de l'eau l'eſt au poiſſon. L'un eſt l'élément du premier, comme l'autre l'eſt du ſecond. L'air, dans ſon état de fixité, entre comme principe conſtituant dans nos humeurs. Cet article intéreſſe trop la vie de l'homme, pour ne pas le traiter dans toute l'étendue qu'il mérite ; je ne l'abandonne ici que pour le reprendre en particulier, & en faire le ſujet d'une ſection. Je me borne donc ici, à indiquer la corruption de l'air comme une des cauſes redoutables pour les malades renfermés dans les hôpitaux.

Les alimens des malades ſont preſque toujours bons par leur qualité, ſouvent mauvais par leur nature. Je préfère cependant, pour la ſanté du ſoldat, la nourriture qu'il a aux cazernes ; ſi l'on conſidère effectivement les alimens dont il s'y nourrit, on verra qu'ils ſont très-propres à fournir un bon chyle & des humeurs douces. On ſait qu'ils ne conſiſtent qu'en pain bis & en légumes ;

car la viande qu'ils mangent, & dont ils font leur soupe, est en très-petite quantité, souvent même elle est de nature à faire une bouillon rafraîchissant plutôt que nutritif. Une grande quantité de légumes cuits convenablement dans un bouillon fait avec des têtes de veaux ou de bœuf, avec leurs poumons ou leurs pieds, &c., ne peuvent qu'augmenter sa vertu tempérante.

La réputation du régime végétal est assez bien établie, pour que je sois dispensé d'entrer dans une fort longue discussion à cet égard. Il suffit d'en avoir présenté la réflexion ; je crois néanmoins, devoir rapporter, sur ce sujet un passage, de M. *Durande*, qui m'a paru intéressant (1) » L'homme, dit cet habile professeur, n'est point fait pour vivre de viandes seules, qui, vu le prolongement du conduit alimentaire, entre-coupé de bandes ligaméneuses, lui procureroient par leur séjour une pléthore funeste, ou dégénéreroient en une putréfaction destructive ; les végétaux, moins nourrissants, cèdent avec facilité aux organes disgestifs, & forment un espèce de savon propre à unir celle de nos humeurs qui semblent se fuir réciproquement. Quoique leur division nous plonge dans l'état de maladie le plus terrible, leurs sucs, plus légers & plus délicats, pourvus de sel fixe, sont moins susceptibles de cette chaleur extrême, de cette volatilisation qui répand par-tout ces miasmes putrides & pestilentielles des substances animales ...... Comment pourroit-on n'être pas plutôt séduit par l'exemple de ces peuples forts & vigoureux qui ne vivent que d'herbage ; comme les *perses*, lorsque conduits par *Cyrus* ils vainquirent les *As-*

(1) Electricité des végét. p. 125, *Bertholon*.

ſyriens ; par l'exemple de ces héros de l'antiquité, qui, comme *Épaminondas* de Thebes, *Ariſtide*, *Périclés*, *Manlius Curius*, l'empereur *Probé* ne vécurent que de végétaux ; & portèrent cependant au plus haut point la force & la bravoure ; enfin, par l'exemple d'*Auguſte*, par celui d'*Horace*, qui nous apprend qu'il ne vivoit que d'*olives*, de *chicorée*, de *mauve. Me paſcunt oliva, chicoreæ leveſque malvæ* ».

Un homme accoutumé à mener une vie active, à ſe nourrir d'une manière particulière, à jouir de certains délaſſemens, à vivre quelquefois dans le ſein d'une famille qui l'intéreſſe (1), eſt un homme qui, en entrant dans un hôpital, va braver toutes ſes habitudes, & les remplacer par d'autres qui ne peuvent qu'être funeſtes à ſa ſanté. Le moral s'affecte bientôt chez une perſonne qui, d'un genre de vie libre, paſſe, en quelque ſorte, à l'eſclavage ; car une ſalle d'hôpital eſt-elle autre choſe qu'une priſon ? D'ailleurs, tourmenté par la crainte de ſon mal, dont il peut avoir ſous les yeux pluſieurs exemples fâcheux, il devient mélancolique ; les remèdes agiſſent mal, tantôt avec trop d'action, tantôt avec défaut ; les ſymptômes deviennent rebelles ; le traitement long & toujours difficile ; quelquefois les malades y ſuccombent : mais, en général, ils quittent l'hôpital plus affectés qu'ils ne l'étoient en y entrant, parce qu'ils en emportent une maladie ſouvent irréparable, qui eſt la dé-

---

(1) Les matelots & ouvriers du port peuvent ſouvent ſe trouver dans ces cas, les derniers ſur-tout, dont la plupart ſont mariés, le traitement externe leur eſt d'autant plus précieux que, par ce moyen, ils cachent leurs fautes à tous les yeux & même à leurs femmes.

chéance de la conſtitution, ſans compter que beaucoup conſervent encore la même maladie qu'ils y avoient apportée. L'homme qui s'ennuye cherche le ſommeil; s'il ne le trouve pas tel qu'il le deſire, il trouve, au moins, cette eſpèce d'aſſoupiſſement dans lequel on peut dire que l'âme dort toute éveillée : état funeſte au moral comme au phyſique, parce qu'il émouſſe tout-à-la fois les fonctions & les ſenſations dont l'énergie & l'activité ſont des conditions néceſſaires à la ſanté. Le meilleur ſommeil eſt funeſte, lorſqu'il eſt pris au de-là du terme néceſſaire : à plus forte raiſon, cette ſtupeur mélancolique, qui n'a aucun des avantages des bienfaits de Morphée, & qui en a tous les vices. Si les matelots & ſoldats paſſent ſept à huit heures dans leurs lits, ſur ving-quatre, étant au quartier ou chez leur hôteſſe, ils en paſſent au moins vingt étant aux hôpitaux. Le mercure, qui circule dans le ſang, augmente la ſomme de ſon phlogiſtique; il provoque l'érection, & porte les malades à la maſturbation, d'où réſulte appauvriſſement dans les humeurs, foibleſſe dans la conſtitution, & irritation dans les ſymptômes. L'oiſiveté, la pareſſe & la chaleur du lit ſuffiroient ſeules pour exciter les malades à ce vice, quand même l'habitude ſeule ne ſeroit pas propre à le faire naître.

Les officiers de ſanté employés dans les hôpitaux ſe laiſſent ſubjuguer par la routine, & tolerent des choſes qu'ils ne ſouffriroient pas ailleurs. Si la conſtitution des hôpitaux eſt naturellement vicieuſe, & s'il n'y a aucun moyen de la réformer, il eſt au moins de leur ſageſſe de ne point ſouffrir que les malades s'y entaſſent, & de faire traiter en pleine liberté ceux qui peuvent profiter de ce précieux avantage; car, outre qu'ils ſauveroient la vie à pluſieurs malades, & mettroient

hors d'attaque la conſtitution de beaucoup d'autres, ils procureroient encore au roi la plus grande économie. Ces conſidérations ne ſont point des mots vagues ni des argumens captieux ; ce ſont des vérités démontrées, qui doivent fixer l'attention du gouvernement, puiſque le bien de l'humanité & les intérêts du roi en ſont les précieuſes conſéquences. La quatrième cauſe des accidens qui ſurviennent aux malades vénériens, dans les hôpitaux, ſont les maladies qu'ils y contractent. Quand les malades pourroient ſe promettre de braver impunément tous les vices inhérens au ſéjour d'hôpital, devroit-on ſuppoſer qu'ils fûſſent auſſi heureux, relativement aux maladies qui y règnent, qui ont généralement un caractère épidémique? Pourroit-on préſumer qu'un homme diſpoſé à devenir de plus en plus malade, ſe ſouſtraira à la maladie contagieuſe, en fréquentant le même lieu que les malades qui en ſont atteints, tandis que celui qui en vit éloigné, qui reſpire un air pur, & qui n'a en lui aucune cauſe prochaine de maladie, en eſt ſouvent frappé.

On ſépare, autant qu'on peut, les malades vénériens des autres malades ; mais les ſalles ſont voiſines ; les vénériens ſe promènent dans toutes, & y paſſent ſouvent pluſieurs heures du jour, ſoit à jouer ou à cauſer avec leurs connoiſſances ; & par cela même, ils ſont autant expoſés que s'ils y couchoient. Les fièvres de toute eſpèce deviennent épidémiques dans les hôpitaux; j'ai toujours obſervé que du moment qu'il ſe trouvoit un fiévreux dans une ſalle de vénériens, il en ſurvenoit pluſieurs autres ; cet effet ne paroîtra pas ſurprenant à quiconque voudra bien examiner que l'air corrompu eſt le conducteur des miaſmes fébriles, & que ce n'eſt qu'à la faveur de ce même air qu'ils deviennent

contagieux ; de ſorte que telles maladies qui ne ſont point contagieuſes, quand les malades ſont iſolés, le deviennent lorſqu'ils ſont réunis dans un même endroit, où ils parviennent à corrompre l'air.

CHAPITRE II.

De la vérole.

C'EST avec raiſon que M. *Peyrilhe* a dit qu'il n'eſt pas facile de déterminer ce qu'on doit entendre par vérole. « Tel praticien, dans un cas donné, dit-il, aſſurera que la vérole exiſte ; & tel autre, qu'elle n'exiſte pas ». M. *Fabre* donne également à entendre toute la difficulté de ce dianoſtie ». Une maladie telle que la vérole, dit-il, dont le plus grand nombre de ſymptômes peuvent ſe rapporter à toutes les cauſes des maladies, n'eſt pas toujours facile à reconnoître. S'il y a des cas où elle ſe montre à découvert par des ſignes démonſtratifs & univoques ; il en eſt beaucoup plus où elle ſe cache, de manière qu'on a beaucoup de peine à diſtinguer ſon caractère ».

» Nous avons parlé juſqu'ici, dit M. *Aſtruc*, *des maladies vénériennes locales qui dépendent d'un virus récent*, qui ont leur ſiége dans les endroits particuliers par où ce virus eſt entré, & qui deviennent enſuite, par un degré inſenſible, comme les premières ébauches de la vérole commençante. Nous allons traiter maintenant de la vérole confirmée qui n'affecte pas ſeulement une ou deux parties du corps, & ne bleſſe pas ſeulement une ou deux fonctions de l'économie naturelle ; mais qui attaque preſque toutes les parties, & dérange toutes les

fonctions. Ce mal eſt d'une ſi grande étendue, & renferme un ſi grand nombre de divers ſymptômes, qu'il paroît moins une maladie unique, qu'un aſſemblage de toutes les maladies; c'eſt auſſi ce qui fait qu'il eſt preſqu'impoſſible de le reſtreindre dans les bornes étroites d'une définition; & qu'au lieu de ſe tourmenter inutilement à le définir, il vaut mieux, par une deſcription exacte, & par un dénombrement de ſes principaux ſymptômes, faire connoître ſa nature, ſon génie & ſon caractère, avec l'ordre & la liaiſon des effets qu'il produit; mais, pour procéder avec quelque méthode, il eſt néceſſaire d'inſpecter les ſymptômes qui affectent les parties, d'avec ceux qui bleſſent les fonctions, & de rapporter les uns & les autres à certains articles, ſuivant la différence des parties & des fonctions qu'ils intéreſſent ».

Quand on ne s'entend point ſur les mots, il eſt fort difficile de s'entendre ſur les choſes : & c'eſt ce qui établit la difficulté de définir la vérole.

On a donné le nom de maladies vénériennes à certains ſymptômes provenants de l'infection du virus de ce nom; mais on a cru que la préſence de ces ſymptômes ne caractériſoit pas toujours la vérole, proprement dite, qu'on ſuppoſe une infection générale, tandis que la première n'eſt que particulière. « La vérole provient, dit M. *Hunter*, comme nous l'avons déjà obſervé, de l'abſorption ou du paſſage de la matière vénéneuſe dans la circulation générale. Cet état, ou forme de maladie à laquelle nous avons donné le nom de conſtitutionelle, paroît être beaucoup plus compliqué que la *gonorrhée* ou le *chancre*, ſoit par rapport aux différens effets qui s'enſuivent, lorſqu'elle a lieu; en général, elle provient des maladies locales dont nous avons traité ci-devant, en conſéquence

de l'abſorption & du paſſage de la matière vénéneuſe dans le corps ».

Pour éclaircir la définition de la vérole, & pour mettre tous les auteurs qui en ont traité d'accord avec eux-mêmes, il faudroit un volume de diſcuſſions ; nous nous contenterons donc ſeulement d'avoir fait obſerver qu'en général ils convenoient de la difficulté de la bien définir ; mais pourquoi cet embarras : cette maladie eſt-elle plus bizarre que beaucoup d'autres? ne s'annonce-t-elle pas, généralement, par des ſymptômes qui lui ſont propres? Sans doute ; mais les ſymptômes, dit-on, ſont des maladies vénériennes, & ne conſtituent pas la vérole. Quel abus des mots, & quel pitoyable jargon ! Eſt-ce ainſi qu'on doit raiſonner dans les ſciences, &, ſur-tout, dans celles qui ont pour objet la vie des hommes? La vérole eſt, ſans doute, une maladie très-variée dans ſes ſymptômes; elle doit avoir des degrés; & l'on conçoit aiſément que celui qui ne porte le vice que depuis quinze jours, eſt moins infecté, toutes choſes égales d'ailleurs, que celui qui le porte depuis plusieurs mois ; mais il ne s'enſuit pas moins que la vérole doit exiſter chez l'un comme chez l'autre. Je ſuppoſe que deux malades ayent chacun un chancre que l'un porte depuis huit jours, & l'autre depuis trois mois ; dira-t-on que le premier n'a qu'une maladie vénérienne, & que le ſecond a la vérole?

Pour donner une définition exacte de la vérole, il n'eſt pas queſtion de faire une énumération de tous les ſymptômes qui peuvent lui appartenir ; il ſuffit de s'attacher aux circonſtances qui nous obligent à la dénommer ainſi. Une des premières eſt l'acte vénérien. Il eſt clair que ſi, après s'être expoſé au commerce de Vénus, il ſurvient quelqu'affection aux parties génitales, on ne peut mé-

connoître l'exiſtence de l'infection vénérienne ; ainſi, les écoulemens, les ulcères, les tumeurs, les excreſcences, les inflammations, &c., qui ſurviennent aux parties naturelles, après avoir connu une perſonne gâtée, ſont, poſitivement, de vrais ſymptômes véroliques, & non des maux vénériens pris dans le ſens ſous-entendu. Toutes les fois qu'on pourra s'aſſurer de l'inoculation du mode vénérien, quelque petit & peu grave que ſoit le ſymptôme qui pourra le manifeſter, on pourra être aſſuré que la vérole exiſte, parce que ſon exiſtence n'a beſoin que du plus petit indice pour être caractériſée. Ce n'eſt pas ici le cas de dire à quel degré la vérole peut exiſter avec de petits ou de grands ſymptômes ; il ne s'agit que de déterminer les cas dans leſquels elle a lieu. Les ſymptômes véroliques ſont une conſéquence du mode d'action du virus qui a été inoculé ; & par cela même, la vérole ou le mode vénérien a dû exiſter avant la naiſſance de ces ſymptômes, qui ne ſont autre choſe que les indices de ſon action. Qu'on ſe repréſente cette vérité, & l'on verra que la définition de la vérole eſt auſſi ſimple que rigoureuſe ; & qu'il ſuffit que des ſymptômes viennent nous donner des preuves de l'action du mode qui a été inoculé, pour pouvoir aſſurer que la vérole exiſte ; parce que, je le répète, ils en ſont la conſéquence.

Je définis donc la vérole une maladie qui s'annonce par des ſymptômes qui ſuccèdent à l'acte vénérien ou tout autre attouchement electrique, avec une perſonne gâtée, & dont la plûpart attaquent les parties naturelles, la bouche, &c., *ſans jamais affecter la conſtitution en entier* ; & quand elle paroît le faire, on peut être certain qu'elle eſt entièrement dégénérée, & qu'elle n'eſt

plus communicative. L'expérience prouve, non-ſeulement, que les malades attaqués d'exoſtoſes, de poiraux, d'ulcères dans diverſes parties du corps, de douleurs, &c., ne donnent point la vérole aux perſonnes avec leſquelles ils cohabitent; mais que pour les guérir radicalement, il faut s'écarter de ſon traitement ordinaire, &, la plûpart du tems, renoncer au mercure.

Selon *Aſtruc*, les maladies vénériennes locales qui dépendent d'un virus récent, deviennent, par un degré inſenſible, les premières ébauches de la vérole commençante; & la vérole, confirmée n'attaque pas une ou deux parties du corps, ne bleſſe pas une ou deux fonctions de l'économie naturelle; *mais elle attaque preſque toutes les parties & dérange preſque toutes les fonctions.* Ce célèbre Auteur a, ſans doute, été induit en erreur par quelques maladies qui pouvoient avoir le type de la vérole; car on trouve bien peu de ſujets où cette maladie *attaque preſque toutes les parties du corps, & dérange preſque toutes les fonctions*; & ſi c'étoit-là le caractère eſſentiel de la vérole, on pourroit aſſurer qu'elle ſeroit preſqu'auſſi rare que la lèpre.

La diſtinction qu'on doit établir dans la vérole conſiſte dans ſon intenſité. Il importe peu qu'elle ſoit ancienne ou récente; par tout où l'on trouve pluſieurs ſymptômes graves, qui ſont manifeſtement le produit du virus vénérien, on peut aſſurer que la vérole exiſte dans un haut degré, ſoit que les ſymptômes ſoient vieux ou nouveaux; & par la même raiſon, quand les ſymptômes ſont légers, on affirme également que la vérole exiſte : mais on peut dire qu'elle n'a lieu que dans un foible degré. D'après ce ſyſtême, j'établis trois degrés dans cette maladie. Le premier eſt annoncé par tous

les

les ſymptômes légers, quand il n'en exiſte qu'un à la fois, de quelqu'eſpèce qu'il puiſſe être; le ſecond, par la multiplicité des ſymptômes ; le troiſième, par cette multiplicité, jointe à la violence avec laquelle ils s'annoncent, & aux ravages qu'ils exercent. Ainſi, la gonorrhée, les chancres, les bubons, poireaux, condylomes, crêtes, ulcères, phimoſis, paraphimoſis, nodus, &c., ſont tous des ſymptômes qui caractériſent la vérole, ſoit qu'il n'en exiſte qu'un, ſoit qu'il en exiſte pluſieurs enſemble. Nous avons déjà dit ailleurs que la conſtitution n'étoit jamais généralement infectée : ce qui peut ſe prouver par raiſonnement & par l'expérience.

1°. *Par le raiſonnement.* Tout nous dit qu'une infection générale devroit ſe comporter de même qu'une particulière : puiſque, dans cette ſuppoſition, l'action du virus s'étendroit également ſur toutes les parties; mais toutes les parties n'ont pas la même ſuſceptibilité, puiſqu'il eſt ſans exemple que le virus ait agi ſur toutes. Il s'enſuit donc de-là qu'il y en a qui éludent ſon action, & qui, par conſéquent, empêchent l'infection générale.

2°. *Par l'expérience :* Elle nous apprend que des perſonnes réputées vérolées s'étant fait de grandes plaies, ayant reçu des coups d'épée, & même des bleſſures d'armes à feu, ont pourtant guéri par les moyens les plus ſimples, & ſans plus d'accidens que de coutume. Comment imaginer, cependant, une infection générale dans ces ſortes de cas? Si véritablement elle exiſtoit, ne ſeroit-il pas plus raiſonnable de croire que ces plaies acquéroient, dans peu, un caractère vérolique, & dégénéroient en ulcères de ce nom; *je ne crains donc point de dire que l'infection générale n'eſt qu'un être chimérique enfanté, par l'opinion, que la raiſon & l'expérience déſavouent.* Il peut,

néanmoins, exiſter une infection générale relative, c'eſt-à-dire, une infection répandue dans pluſieurs, & même dans toutes les parties du corps qui ont de la ſuſceptibilité pour le vice vénérien, telles que les os, les glandes conglobées : encore je ne voudrois pas affirmer qu'on pût les y comprendre toutes ; mais les chairs & les viſcères ſont hors de cette ſuſceptibilité. Les humeurs du corps ſont, ſans doute, le véhicule du mode vénérien ; mais elles n'en ſouffrent d'altération que dans les parties où la ſuſceptibilité vénérienne ſe rencontre : c'eſt pour cette raiſon que celles qui circulent dans le cerveau n'occaſionnent aucun trouble, quoiqu'elles charient avec elles la diſpoſition vénérienne ; elles occaſionnent des ravages dans les glandes de la bouche & des aînes, dans les parties naturelles, &c., parce que ces parties poſſèdent la ſuſceptibilité vénérienne, & que, par conſéquent, le mode peut y développer ſon irritation & ſon action. Tous les ſymptômes de la vérole ſont autant de foyers d'infection, qui ont chacun leur ſphère d'activité vénérienne : auſſi arrive-t-il fort ſouvent qu'on guérit un ſymptôme facilement, tandis qu'un autre, qui exiſte en même-tems, réſiſte au traitement. Les chancres ſe guériſſent aiſément, quand ils ſont traités localement & d'une manière convenable ; mais la gonorrhée, qui exiſte en même-tems, traîne ſouvent en longueur, quelque moyen qu'on emploie pour la tarir ; *l'infection générale d'Aſtruc, qui attaque toutes les parties du corps, qui bleſſe toutes les fonctions*, ne paroît donc que le fruit de ſon imagination, & de l'amour de la méthode qui brille dans tous ſes ouvrages, mais trop ſouvent aux dépens de la vérité & de l'obſervation.

D'après ce que nous avons dit de la définition

de la vérole, on ne doit pas être ſurpris qu'on ait erré dans ſon pronoſtic, & qu'on ait ſouvent décidé qu'elle n'exiſtoit pas, quoique les malades euſſent des ſymptômes viſibles, parce que ces ſymptômes étoient récens; tandis que dans d'autres cas on a décidé qu'elle exiſtoit, malgré l'abſence des ſymptômes univoques, & parce qu'ils ont eu lieu long tems avant, on aura ſoupçonné qu'ils ont été diſſipés par des moyens ſuſpects qui n'ont ſervi qu'à fixer, plus profondément, le virus dans le ſang. » Non ſeulement, dit M. *Bocquillon* (1), on ſoupçonne la vérole dans beaucoup de cas où elle n'exiſte pas, & l'on ſoumet les malades à un traitement ſouvent dangereux; mais on voit encore qu'elle peut ſe combiner avec d'autres maladies, telles que la galle & le ſcorbut ». La vérole eſt donc cet état du corps où il ſe trouve affecté par des ſyptômes vénériens, qui ſont une conſéquence du mode & de la ſuſceptibilité de certaines parties, à recevoir ſon action. D'après cela, le plus léger ſymptôme qui annonce l'exiſtence du mode d'action dans une partie quelconque, indique la préſence de la vérole, parce qu'il en prouve l'inoculation.

---

(1) Notes ſur *Cullen*, T. II, p. 616.

CHAPITRE III.

Des signes diagnostiques de la vérole en général.

Les signes de la vérole sont primitifs ou consécutifs, les uns appartiennent à la vérole commençante, les autres à la vérole ancienne, ils sont certains ou équivoques, ou plus équivoques que certains, ou plus certains qu'équivoques.

SECTION PREMIERE.

Des signes certains & primitifs de la vérole: qui se manifestent aux parties naturelles.

Parmi les signes certains & primitifs de la vérole, on doit distinguer ceux qui surviennent aux parties naturelles, de ceux qui se manifestent partout ailleurs; ce qui arrive principalement quand on a contracté la maladie par d'autres voyes que celles du coït. Les signes les plus communs de la verole contractée dans l'acte vénérien, sont la gonorrhée ou chaude-pisse, vulgairement distinguée en interne, & en externe ou bâtarde, les chancres, les pustules, les poireaux, les phimosis & paraphimosis, les bubons, la gonorrhé-ocelle, ou chaude-pissé dans les bourses, la strangurie, le priapisme &c. La gonorrhée externe, est divisée par les auteurs en deux espèces principales, la première est nommé gonorrhée simple; ce n'est qu'une émission de semence sans érection & sans sensation (1), tandis que la seconde qu'on appelle

(1) La gonorrhée simple, que nous entendons ici, ne

virulente eſt ordinairement accompagnée, dès ſon invaſion, de douleurs, d'inflammation, de cuiſſons en rendant l'urine, & la matière eſt plus ou moins verdâtre. La gonorrhée virulente doit néceſſairement être ſubdiviſée en trois eſpèces : ſavoir, en gonorrhée virulente externe, en interne, & en bâtarde. L'externe eſt la plus commune, & celle qu'on doit diſtinguer le plus aiſément. Elle s'annonce d'abord par une légère douleur en rendant les urines ; enſuite on voit paroître un petit écoulement limpide, qui acquiert bientôt de la conſiſtance & une couleur verdâtre. Cet état eſt accompagné de cuiſons, d'irritation & d'une ſorte de peſanteur douloureuſe au périné ; l'écoulement augmente avec l'irritation ; on éprouve des érections involontaires, principalement la nuit, quand on eſt chaudement dans un lit ; & la verge, dans cette circonſtance, ſe courbe en forme d'arc, ce qu'on appelle chaudepiſſe cordée. Tous ces effets n'arrivent pas toujours enſemble chez le même malade. L'on voit même des gonorrhées dont l'écoulement, quoique verdâtre & abondant, ne fait pourtant point ſouffrir les malades ; néanmoins,

---

devroit point figurer dans un traité de maladies vénériennes, parce qu'elle n'a rien de commun avec ce mal. *Bœrhave* met cette gonorrhée, qu'on dit participer du vice vénérien, au rang des choſes douteuſes ; & nous pouvons aſſurer que nous ne l'avons jamais trouvée dans notre pratique. M. *Tiſſot* rapporte pluſieurs exemples de ces gonorrhées dans la XII ſection de ſon *onaniſme* ; mais l'exactitude de M. *Tiſſot*, à cet égard, prouve même que ces gonorrhées n'ont rien de virulent. Nous avons vu des ſujets attaqués de gonorrhée, après avoir bu de la bière, d'autres à la ſuite des excès du coït & de la maſturbation, d'autres enfin qui ne rendoient cette matière qu'en faiſant des efforts pour pouſſer la ſelle.

on peut aſſurer qu'il eſt fort rare qu'elles ne ſoient précédées, accompagnées ou ſuivies de quelques-uns de ces ſymptômes.

La gonorrhée, chez les femmes, n'eſt aiſée à connoître que dans ſon invaſion, parce qu'elle exiſte avec inflammation, circonſtance qui n'accompagne par les fleurs blanches (1). Les cuiſſons dans le canal de l'urètre en urinant, la rougeur & l'inflammation des grandes lèvres & des nymphes, joint à un écoulement d'une matière plus ou moins verdâtre, ſont des ſignes pathognomoniques de cette maladie.

La gonorrhée virulente interne eſt une maladie très-rare chez les hommes & bien plus chez les femmes: je ne l'ai rencontrée qu'une fois dans ma pratique chez ces dernières; elle eſt accompagnée des mêmes ſymptômes que l'externe; mais la matière, au lieu de s'évacuer à l'extérieur, tombe dans la veſſie, d'où elle ne ſort qu'avec les urines; ce qui donne lieu, dans le premier tems, à la ſtrangurie, ſans doute parce que le ſiège de cette maladie exiſte dans le col de la veſſie (2).

---

(1) Il ſeroit bien à déſirer que le docteur *Thion* eût dit vrai, quand il a avancé dans ſon ouvrage fondé ſur l'expérience, que le jet fourchu des urines étoit un ſigne propre à faire diſtinguer les fleurs blanches d'avec la gonorrhée. On pourroit volontiers lui paſſer l'indécence des procédés qu'il auroit pu ſuivre pour s'en aſſurer. Malheureuſement ce n'eſt qu'une rêverie expérimentale.

Le ſigne le plus certain qui diſtingue la gonorrhée d'avec les fleurs blanches, mais qui n'eſt ſenſible que pour ceux qui ont le tact de la pratique, eſt l'engorgement lymphatique des glandes des aines, qui ſont preſque toujours engorgées dans la gonorrhée, & jamais dans les fleurs blanches.

(2) Cette ſorte de gonorrhée n'avoit point été connue juſqu'à moi. Je ſuis le premier qui en ai parlé dans un

La gonorrhée virulente bâtarde offre à-peu-près les mêmes symptômes que les précédens : mais dans un moindre dégré de force. L'écoulement ne vient pas de l'intérieur du canal, il suinte de dessous le prépuce, & ce sont les glandes sébacées qui en fournissent la matière. Quelquefois il existe une traînée de petits chancres qui ne sont que le produit de la matière de l'écoulement, qui, par son séjour, corrode toutes ces parties ; cet accident est le plus communément accompagné du phimosis.

La gonorrhée bâtarde peut fort bien n'être pas vérolique, malgré qu'elle ait un caractère de virulence ; mais ce n'est pas ici le lieu d'établir cette distinction ; nous en traiterons à son article.

Les chancres sont des ulcères plus ou moins grands, plus ou moins profonds, situés sur le gland, sur le prépuce ou sur les bourses, quelquefois à l'extrêmité du canal, & principalement dans la fosse naviculaire ; il en découle une matière purulente qui tache le linge comme celle de la gonorrhée.

Les pustules sont de petites tumeurs excoriées qui s'élèvent sur l'étendue de la peau des bourses & du prépuce, tant extérieurement qu'intérieurement, ainsi que sur la surface du gland ; quelque-

---

mémoire adressé à l'académie royale de chirurgie. J'ai pourtant observé, que c'étoit à cet accident qu'on avoit donné le nom de gonorrhée séche, c'est-à-dire, sans écoulement ; cette dénomination nous a paru d'autant plus vicieuse, qu'elle donne une idée toute contraire de celle qu'on doit avoir de la maladie. Nous rapporterons à l'article où nous traiterons de ce symptôme, les observations que nous avons recueillies à ce sujet, & qui ont été soumises au jugement de l'académie.

fois elles s'ulcèrent, & repréſentent des petits chancres; mais elles conſervent plus ſouvent la figure d'un bouton. On aura une véritable idée des puſtules, ſi l'on ſe repréſente l'éruption de la petite vérole, avant qu'elle ne vienne en ſuppuration.

Les poireaux repréſentent des excroiſſances charnues, dont la forme reſſemble aſſez à celle d'une petite fraiſe. Il y en a de différens volumes, & de différentes formes; ce qui fait qu'on leur a donné pluſieurs noms, tels que *verrues*, *poireaux*, *crétes*, *mures*, *&c.*

Le phimoſis conſiſte dans le gonflement du gland & l'inflammation du prépuce; il y a deux ſortes de phimoſis, l'un qui eſt naturel, & l'autre accidentel. Le premier réſulte ordinairement du prolongement du prépuce & de ſon rétréciſſement à l'extrémité, ce qui empêche de découvrir le gland; & quand il ſe trouve compliqué du mal vénérien, il exiſte toujours une gonorrhée bâtarde, qui eſt la conſéquence de ſon inflammation.

Le paraphimoſis eſt le renverſement du prépuce derrière le gland, de manière qu'il eſt impoſſible de le recouvrir, à raiſon de l'étranglement qu'exerce l'orifice du prépuce qui ſe trouve enflammé.

Les bubons ſont de trois eſpèces, occultes, abſcédés, & ulcérés. Par bubon occulte on entend une tumeur dure qui vient dans les glandes conglobées des aines, des aiſelles & du col (ces deux dernières eſpèces ſont rarés); par bubon abſcédé, on entend également une tumeur dans les mêmes parties; mais qui contient du pus en plus ou moins grande quantité, ce qui fait qu'on nomme abſcès toutes ces ſortes de tumeurs; enfin, par bubon ulcéré, on entend l'ulcère qui réſulte de l'ouverture de l'abſcès, ſoit que cette ouverture ait été faite par art ou naturellement.

Quelques auteurs ont indiqué une quatrième eſpéce de bubon, qu'ils ont nommés ſquireux; mais outre qu'elle appartient à celle du bubon occulte, on peut aſſurer qu'elle eſt infiniment rare.

La ſtrangurie vénérienne eſt un accident très-douloureux & fort allarmant; les urines ne coulent que goutte à goutte, & avec les plus vives épreintes : cette maladie accompagne quelquefois la gonorrhée virulente externe, mais preſque toujours la gonorrhée virulente interne; le gonflement de la proſtate y donne ſouvent lieu.

La gonorrhé-ocelle eſt une fauſſe hernie, ou un gonflement inflammatoire des enveloppes des teſticules, de l'épididime & de la peau du ſcrotum; c'eſt ce ſymptôme qu'on nomme communément chaude-piſſe dans les bouſes : il n'a lieu, ordinairement, que par l'effet de la gonorrhée virulente externe, qui ſe ſupprime en tout ou en partie.

Le priapiſme eſt un ſymptôme de la vérole aſſez rare : c'eſt une érection permanente & douloureuſe, & toujours l'effet des chancres ou de la gonorrhée, car rarement il exiſte ſeul; l'uſage du mercure à fortes doſes, chez un tempéramment vigoureux, porte à cet accident.

SECTION II.

Des ſignes certains & primitifs de la vérole, qui ſe manifeſtent ailleurs que ſur les parties naturelles.

Les ſymptômes primitifs de la vérole, qui ſe manifeſtent ailleurs que ſur les parties naturelles, ſont ceux qui ſurviennent après la ſuppreſſion ſubite de quelques-uns de ceux dont nous avons

parlé dans la section précédente : telles sont les exostoses, les enkiloses, hyperostoses, pustules, dartres, boutons, condylomes, ragades, ulcères, aphtes, douleurs, &c.

La vérole, contractée par d'autres voies que celles du coït, donne ordinairement des symptômes vagues sur différentes parties du corps, mais toujours en commençant par celles qui avoisinent le lieu de l'insertion du mode vérolique; dans ce dernier cas, il ne survient que très rarement des gonorrhées & des chancres aux parties naturelles, mais des bubons aux aînes, sous les aisselles & au pourtour du col; des ragades, vérues & condylomes à l'anus; des poireaux, pustules & boutons sur plusieurs parties du corps, & de ces derniers, principalement au front, aux paupières, sur la poitrine, entre les deux épaules; des dartres & autres éruptions cutanées entre les cuisses & à côté des bourses.; des gonflemens & tumeurs dans les os & les tendons; la carie, des aphtes & ulcères au palais, au gosier, & dans l'intérieur des narines; des chancres à la langue, aux gencives, aux lèvres, aux paupières, l'optalmie, le staphilome, le lucome, la fistule lacrimale, la surdité & les douleurs, &c. On a encore prétendu que le mode vénérien pouvoit porter son action vers l'intérieur, sur les viscères du bas-ventre, de la poitrine & de la tête.; mais si ces effets sont vrais, ils sont, heureusement, très-rares; nous n'avons jamais été dans le cas de les observer, malgré que nous ayons suivi cette maladie de fort près, & pendant beaucoup d'années. Je crois qu'on a souvent pris pour des effets du mode vénérien, ceux que déterminoient les remèdes trop actifs qu'on employoit à sa poursuite : on n'ose jamais rien mettre sur le compte de la médecine, on veut toujours que tout

paſſe ſur celui du mal ; les cas où l'on peut avoir raiſon à cet égard, ſont plus rares qu'on ne penſe.

Parmi le nombre des ſymptômes rapportés ci-deſſus, il en eſt de propres à la maladie, & d'autres qui lui ſont communs avec des maladies différentes ; auſſi les rapporterons-nous à l'article des ſymptômes équivoques.

SECTION III.

Des ſignes certains & conſécutifs de la vérole.

La vérole qui s'annonce par des ſignes conſécutifs, & que quelques Auteurs appèllent vérole confirmée, peut être conſidérée ſous deux points de vue ; elle peut être le produit de quelques reliquats qu'un mauvais traitement a laiſſés, ou bien le développement d'un vice ancien ignoré. Dans la première ſuppoſition, les ſyptômes qui ſe manifeſtent ſont ordinairement les mêmes que ceux qui ont précédé. Il arrive néanmoins fort ſouvent que le nombre augmente : & cela a lieu ſur-tout, quand cette réſurrection eſt tardive. J'ai vu, en effet, pluſieurs malades attaqués de chancres ou de gonorrhée, guérir, en apparence, de ces accidens, qui ſe ſont renouvellés, accompagnés de pluſieurs autres, tels que d'*exoſtoſes*, de *puſtules*, de *chancres* à la bouche & aux amygdalles.

La vérole qui eſt le produit d'un vice ancien ignoré, telle que la vérole occulte, dégénère preſque toujours : mais elle conſerve néanmoins, dans l'enſemble de ſes ſymptômes, un certain caractère diſtinctif qui n'échappe point à l'œil expérimenté ; & c'eſt ici le lieu de dire, avec MM. *Bucham* & *Lieutaud*, qu'elle ſe montre ſous les dehors de preſque toutes les maladies, même les plus hideuſes.

Tous les ſymptômes rapportés dans la ſection précédente conviennent à celle-ci; nous y renvoyons pour éviter les répétitions : nous y ajouterons ſeulement la carie des os du palais, les nodoſités, les fiſtules de l'anus & du périné, le polype utérin chez les femmes, l'ankiloſe & l'impuiſſance.

SECTION IV.

Des ſignes équivoques de la vérole.

On doit comprendre parmi les ſignes équivoques de la vérole tous les différens ſymptômes & accidens qui peuvent appartenir à pluſieurs maladies, de manière à ce qu'on ne puiſſe affirmer que ce ſoit la vérole qui exiſte, ou toute autre maladie.

D'après l'expérience, nous croyons qu'on peut conſidérer comme très-équivoques tous les ſymptômes dont nous allons faire l'énumération, &, ſur-tout, quand on ne pourra leur appliquer aucune des circonſtances que nous ferons connoître.

Les ſymptômes douteux de la vérole ſont les douleurs qui peuvent être arthritiques, rhumatiques, ſcorbutiqnes, cancéreuſes ou goutteuſes, les boutons & autres éruptions cutanées, les dartres qui peuvenr être le produit d'un ſang âcre, d'un vice ſchrophuleux, l'engorgement des glandes du col, du gozier, des aiſſelles, des mamelles, de la bouche; les fiſtules, abſcès, ulcères, & les différentes eſpèces d'ophtalmie, de perte de vue, de ſurdité, les exoſtoſes, ankiloſes, hypèroſtoſes, ſuppurations internes, obſtructions, ſquires, cancer, chûte des cheveux, des poils & des ongles,

Il ne faut donc pas toujours aſſurer qu'un ſujet a la vérole, parce qu'il éprouve ou aura éprouvé un ou pluſieurs de ces ſymptômes ; c'eſt ici, ſans contredit, où les lumières, l'expérience & la bonne-foi doivent concourir chez les chirurgiens.

Ce n'eſt que par un examen réfléchi de la conduite paſſée du malade, & par une application aux infirmités préſentes, qu'on peut quelquefois lever le voile trompeur qui dérobe le caractère de la maladie. Tout malade, dans ce cas, doit ſe repréſenter les moindres circonſtances qui ont accompagné ſa jeuneſſe ; les fréquentations charnelles qu'il a eues avec des perſonnes ſuſpectes ; les événements remarquables qui ont pu en être la ſuite ; les négligences qu'on pourroit avoir miſes dans quelques traitemens antérieurs ; les circonſtances défavorables ſurvenues pendant leur durée ou après ; les ſymptômes, quoique de petite conſéquence, qui ont pu reſter, & avec leſquels il a été mis en liberté (1).

---

(1) *Aſtruc*, *Lieutaud*, M. *Fabre* & preſque tous les auteurs qui ont traité de la vérole, diſent qu'ils ne faut point s'allarmer pour l'avenir de quelques ſymptômes qui ſubſiſtent encore après le traitement ; tels ſont la gonorrhée, les poireaux, le phimoſis & paraphimoſis, les condylômes, les crettes, la fiſtule, les douleurs, le rhumatiſme, la goutte, les dartres, la gratelle, les gercures des mains, les ulcères opiniâtres, les différentes eſpèces de carie des os, le ſcorbut, les écrouelles, les tumeurs des teſticules, les courbures de la verge, l'impuiſſance, les nodus, les ganglions, les tubercules, les tumeurs gomeuſes, les exortorſes vraies, les douleurs dans les os, les cancères qui dépendent d'une cauſe vénérienne, l'ulcère de la matrice, la paralyſie vérolique, l'alopécie ou chûte des poils, l'affaiſſement du nez.

Quelques officiers de ſanté du port de Breſt ne penſent pas de même ; mais ce que les uns exagèrent, les autres

SECTION V.

Des signes qui sont plus équivoques que certains.

Dans la section précédente, nous avons indiqué les symptômes qui appartiennent à celle-ci; ainsi, en rapprcohant les événemens, en comparant l'état antérieur au présent, on estimera facilement que les différens symptômes qu'on éprouve ou que depuis peu on a éprouvés, sont plus équivoques que certains. Quand on aura mené une vie sage & régulière; quand on n'aura jamais eu des symptômes caractéristiques de la vérole, ou quand on en aura eu & qu'on les aura soumis à un bon traitement, quand on n'aura éprouvé aucun reste après avoir été mis en liberté (1); quand il ne sera

---

l'assujettissent à des loix trop rigoureuses. A Brest, une suintance apperçue à la louppe étoit un symptôme de vérole, & le malade qui l'auroit porté, auroit été déclaré non guéri; la cicatrice d'un bubon, la rougeur qui reste après la guérison d'un chancre, & la destruction des poireaux, étoient encore des symptômes qu'on réputoit véroliques, & tous les malades qui se trouvoient dans ce cas, n'étoient pas sensés bien guéris. On pense bien que ce n'étoit qu'envers moi qu'on étoit si rigoriste.

(1) Sans être aussi sévère que les officiers de santé de Brest, nous croyons néanmoins que tout symptôme qui existe encore après un traitement, est une preuve certaine que le malade n'est pas guéri : nous ne dirons pas à quel dégré il peut avoir la vérole, cela n'est pas aisé à déterminer ; mais nous assurons qu'elle existe ; parce que chaque localité est un foyer particulier d'infection, qu'il faut absolument détruire en entier, pour être sûr de la perfection de la cure. On n'imagine pas aisément, comment on ose soutenir l'affirmative de la guérison d'un malade qui est sorti du traitement avec les mêmes symptômes pour lesquels il s'y est soumis.

ſurvenu rien de fâcheux après le traitement qui puiſſe avoir rapport à la maladie; enfin, quand après avoir fait quelques excès dans le régime & même dans les plaiſirs de Vénus, ſans qu'il ſoit ſurvenu d'autres ſuites que celles qui ſont naturelles à ces actes de vigueur, on pourra préſumer, avec fondement, que ce qu'on a éprouvé eſt plus équivoque que certain.

SECTION VI.

Des ſignes plus certains qu'équivoques.

C'eſt encore les ſymptômes de la quatrième ſection qu'il faut rapporter à celle-ci, en y joignant les circonſtances ſuivantes; ſavoir, ſi les malades ont mené quelque tems une vie débauchée; s'ils ont eu des ſymptômes vénériens qu'ils n'ayent point ſoumis à aucun eſpèce de traitement; car, quoiqu'il ſe faſſe beaucoup de cures ſpontanées par les ſeules forces de la nature, il n'eſt pas général qu'elles ſoient toujours parfaites. Si ayant été traités par les meilleurs maîtres, il leur reſtoit après le traitement quelques-uns des ſymptômes avec leſquels ils pourroient y être entrés; ſi chez les enfans qu'ils ont fait naître, où chez les mères de ces enfans, on appercevoit quelqu'indice du mal; enfin, ſi le moindre écart dans le régime ou les plaiſirs de Vénus donnoit lieu à des accidens étrangers à ceux qui en ſont les ſuites ordinaires.

Quand à l'aide de ces réflexions, on aura comparé la manière d'être & d'avoir été, on ſaura la route qu'il faut ſuivre & les ſuccès qu'on doit en eſpérer.

CHAPITRE IV.

Du pronostic général de la vérole.

SECTION PREMIERE.

Le pronostic de la vérole se tire des circonstances qui l'accompagnent, du climat qu'on habite, de la constitution & du tempérament, de l'âge, du sexe, de ses métamorphoses & complications, de son ancienneté & de son opiniâtreté.

Les circonstances qui accompagnent la vérole sont fâcheuses ou favorables; elles sont fâcheuses, lorsque pendant le traitement, les symptômes au lieu de diminuer & de s'affoiblir, se propagent & s'animent. Elles sont au contraire favorables, quand ces symptômes prennent une tournure d'amélioration. Dans les climats froids, la vérole est plus dangereuse que dans les pays chauds. Un espagnol va & vient au Pérou avec un degré de vérole qui feroit périr un danois.

Les tempéramens bilieux & irritables, ceux qui sont sujets à des maladies habituelles, comme la goutte, le rhumatisme, les hémoroïdes & semblables, ont beaucoup à craindre de la vérole, les jeunes gens moins que les vieillards, les femmes plus que les hommes; mais seulement après la cessation totale de leurs menstrues; car d'ailleurs, lorsqu'elles sont bien réglées, elles la supportent très-facilement.

La vérole dégénérée (1), compliquée, ancienne,

(1) La vérole dégénère facilement, & sur-tout dans

héréditaire

héréditaire, eſt toujours rébelle, ſouvent dangereuſe & quelquefois incurable. Celle qui eſt nouvellement acquiſe eſt en général moins à redouter, parce que dans ce dernier cas la ſuſceptibilité des parties qu'elle affecte, donne au mode vénérien une adhéſion plus grande.

Plus les ſymptômes ſont nombreux, violens & opiniâtres, plus la maladie eſt redoutable; cela n'eſt cependant pas général, car on rencontre aſſez ſouvent des ſymptômes très-violens qui cèdent aux plus ſimples moyens; c'eſt ſans doute parce qu'il y a alors augmention d'action & que la maladie approche du caractère aigu. La vérole qui a réſiſté à pluſieurs traitemens variés, peut être conſidérée comme incurable, ſi après un an du dernier traitement, les ſymptômes n'ont point diſparu d'eux-mêmes par l'effet des forces de la nature & de l'action ſecondaire des remèdes.

Les malades qui ont la vérole pour la première fois, ont plus à craindre que ceux qui l'ont déjà éprouvée. J'ai eu lieu d'obſerver très-ſouvent que plus un ſujet contractoit de fois la vérole, & moins à chaque fois elle avoit d'énergie. Il eſt probable que la ſuſceptibilité des parties diminue par l'habitude, & que quelques-unes acquièrent une vertu négative.

---

les hôpitaux. Dans cet état, tout uſage du mercure, qui n'eſt pas ſoutenu dans ſes effets par des toniques & des antiputrides, devient funeſte; il y a beaucoup de gens qui n'ont jamais ſçu diſtinguer cette dégénéreſcence : auſſi combien de victimes n'ont-ils pas faites. Envain la mobilité de leur opinion, s'eſt épuiſée en recherches; ni les frictions, ni le ſublimé, ni les robs, ni les pillules n'ont eu des ſuccès. Les malades qui s'en ſont tirés, ont dû leur ſalut à l'entier abandon des remèdes.

Il y a plus à craindre pour les malades qui contractent la vérole par des voies innocentes que pour ceux qui la gagnent dans le coit, non-seulement parce que cette dernière se manifeste plutôt, & qu'elle est moins équivoque ; mais même parce que les symptômes n'attaquent que des parties qui ordinairement ne sont pas susceptibles d'un grand danger.

SECTION II.

La vérole a-t'elle dégénéré ? a-t'on plus à craindre d'elle pour l'avenir que pour le présent ?

Ce n'est ni pour allarmer le public, ni pour le rassurer, que je place cette section au chapitre du pronostic de la vérole ; je n'ai point un talent prophétique, & n'ai jamais su lire dans l'avenir ; j'ai même pour la science des augures, des doutes très-respectueux.

Sous le règne de *Tibère* & de *Claude*, les Druides, qui étoient en possession de l'exercice de la médecine, furent persécutés, parce qu'on croyoit alors que c'étoit une science magique, & que ces *prêtres* étoient sorciers ; aujourd'hui, grace à nos lumières, on ne s'avise pas de charger les médecins d'une pareille inculpation. « Les siècles de superstition, dit *Zimmermann*, des revenans, des magiciens, des spectres, des prestiges diaboliques sont passés, la philosophie les a bannis pour toujours ». Je ne prédirai donc point affirmativement, ainsi que quelques auteurs l'ont fait, que la vérole s'éteindra un jour ainsi que la lépre, parce qu'ils ont cru qu'elle avoit dégénéré ; mais je n'assurerai pas non plus qu'elle persistera toujours dans tel ou tel degré de force ; toutes

ces assertions sont au-delà de la portée d'un homme raisonnable. S'il est permis d'entrer dans quelque discussion là-dessus, ce doit être plutôt pour établir cette incertitude par des fortes conjectures, que pour risquer d'autres conclusions. Si nous devons juger de la vérole ancienne par les récits que nous en ont laissé les auteurs qui ont cru l'avoir vu naître; nous ne trouverons plus à coup sûr la même maladie qu'aujourd'hui; les arrêts de proscriptions que plusieurs parlemens du royaume prononcèrent contre les vérolés, paroîtroient propres à nous affermir dans cette opinion; mais en examinant les choses avec quelqu'attention, nous verrons que bien loin, que tous ces faits extraordinaires prouvent en faveur de la malignité de la vérole ancienne; nous ne trouverons au contraire que les indices d'une alarme générale & d'une opinion fondée sur le désordre des esprits.

Qu'avoit en effet la vérole de si dangereux à l'époque de sa prétendue invasion en Europe? rien de plus que n'ont la gale & les dartres aujourd'hui; mais on crut qu'en infectant les parties de le génération, elle pouvoit frapper de stérilité, ou bien qu'en leur conservant leur vertu procréatrice, elle ne devint l'instrument d'une source de malheurs, en faisant naître une espèce défectueuse & maudite. Cette opinion devoit être d'autant plus allarmante, qu'on pensoit que cette maladie pouvoit se gagner par des voies innocentes, comme par exhalaison & par foyer. D'après cela, il n'est pas étonnant que la sagesse des parlemens qui veillent sur le bouheur & la tranquillité de la nation, n'ait frappé, de sa verge de fer, toutes les victimes de cette maladie, en les exilant de la société, & les reléguant dans des maisons isolées pour y finir leur triste destinée; mais le phantôme de

l'erreur ne fut pas longtems a diſparoître. Les retraites des vérolés étant remplies, on ſe vit forcé de les laiſſer végéter librement dans le monde. Les médecins commencèrent alors à s'occuper de ſon traitement, & *Carpi* n'y eut pas plutôt appliqué le mercure que la terreur panique diſparut entièrement, & qu'on conçut enfin que le mal nouveau n'étoit pas auſſi redoutable qu'on ſe l'étoit d'abord imaginé. Quels étoient donc les ſymptômes de la vérole à cette époque, & comment cette maladie ſe comportoit-t-elle avec le pauvres humains ? *Aſtruc* qui a recueilli tout ce que les auteurs en ont dit, va nous l'apprendre. Il établit ſix périodes depuis l'époque de 1494 juſqu'à celle de nos jours, & fixe à la première une durée de cent dix ans. Pendant tout ce tems la vérole ſe manifeſtoit par des chancres aux parties honteuſes, des puſtules ſur la peau, les uns avec des croûtes ſemblables aux croûtes de lait des enfans, les autres ſans croûte ; mais donnant une ſanie plus ou moins virulente qui conſumoit les chairs & même les os, par des tumeurs gommeuſes, par de grandes douleurs dans les membres qui ſe faiſoient ſentir la nuit. Les malades étoient maigres & défaits, ſans appetit ; le viſage, les jambes leur enfloient quelquefois, une petite fièvre étoit auſſi, dans certain cas, de la partie ; quelques-uns enfin ſouffroient des douleurs de tête. Voilà un précis des ſymptômes de la première époque, & ſans prétendre qu'il ſoit exagéré, nous ne voyons pas qu'il ait été très-propre à autoriſer l'auteur dont nous l'avons tiré, à penſer que la vérole ſe ſoit conſidérablement énervée, & qu'elle fut, à l'époque où il écrivoit, infiniment plus douce qu'elle n'étoit dans ſon invaſion. Si nous comparions ce tableau avec celui que nous pourrions faire actuelle-

ment dans les hôpitaux des vénériens; nous trouverions, au contraire, que la vérole moderne eſt infiniment plus grave & plus meurtrière, qu'elle ne l'étoit pendant l'eſpace de cent dix années qu'à duré ſa première époque, & bien loin qu'elle ait été en décroiſſant, *Aſtruc*, qui l'a penſé, va nous prouver au contraire qu'elle n'a été qu'en augmentant.

Le ſecond période n'eſt pas ſi long; il n'eſt que de douze années, depuis 1514, juſqu'à 1526. « Il paroît, dit-il, que dans cet intervalle, les ſymptômes dont on vient de parler, ſe maintinrent avec la même force, & qu'il en ſurvint deux nouveaux, dont on ne trouve point qu'il ait été fait mention auparavant ».

Le premier étoit des exoſtoſes, jointes le plus ſouvent à la carie des os, (c'eſt Jean *Vigo* qui les rapporte), le ſecond étoit des poireaux aux parties naturelles; mais en prenant le ſens dans lequel Pierre *Maynart* s'explique; il paroît douteux que ce fût de vrais poireaux, tels que nous les connoiſſons aujourd'hui; car en parlant des puſtules, il dit (1): « le plus ſouvent ces puſtules s'ulcèrent, je dis le plus ſouvent, parce que j'ai vu des malades en qui elles s'étoient durcies comme des verrues, des clous & des poireaux; » c'eſt véritablement une comparaiſon qu'il fait de la dureté qu'acquéroient ces puſtules; mais il ne donne point à entendre qu'elles ſe changeaſſent jamais en poireaux, ni qu'elles en priſſent la forme. Quant aux exoſtoſes & à la carie des os, ces mêmes ſymptômes ſe trouvent décrits dans l'énumération

(1) P. 289.

de ceux du premier période. *Qu'est-ce, en effet, que la consumation des os par une sanie, sinon leur carie ? Qu'est-ce que les tumeurs gommeuses qui attaquent promptement les bras, les jambes, sinon des exostoses ?* Mais en supposant que ces deux symptômes fussent véritablement survenus dans cette deuxième époque; cela prouveroit-il en faveur de l'énervation de la maladie, *& les exostoses & les poireaux* sont-ils donc d'une bénignité bien réelle ? D'ailleurs les mêmes symptômes de la première époque existant dans la seconde avec le même degré de force, & ces deux nouveaux n'étant qu'un accroissement, il paroîtroit plus naturel de conclure que la vérole, à cette seconde époque, se trouvoit avoir acquis plus de force (1).

En comparant donc ce second tableau de la vérole ancienne avec celui de la vérole moderne, nous n'y trouvons encore rien qui surpasse ce dernier. La troisième époque est de quatorze années, savoir, depuis l'an 1526 jusqu'à 1540, « la vérole, dit *Astruc*, commença pour lors à s'adoucir, quoiqu'on s'apperçût cependant de deux nouveaux symptômes, le *bubon inguinal* & *l'alopécie*, ou chûte des poils; *Fracastor* écrit (2), que depuis environ six ans, la maladie a encore changé considérablement; on ne voit maintenant des pustules

(1) L'expérience prouve que la multiplicité des symptômes véroliques, annonce toujours un plus grand dégré d'infection. Nous avons établi ailleurs, en niant la possibilité d'une infection générale, que chaque symptôme étant un foyer d'infection particulier qui avoit sa latitude, il devoit s'ensuivre, que plus les symptômes seroient nombreux, & plus l'on devroit supposer d'intensité à la maladie.

(2) T. I, l. V, p. 292.

que dans un très-petit nombre de malades, presque point de douleurs, ou des douleurs bien plus légères ; mais beaucoup de tumeurs gommeuses. Une chose qui a étonné tout le monde, c'est la chûte des cheveux ; & des autres poils du corps, cela donne un air ridicule, les uns n'ont point de barbe les autres point de sourcils, d'autres ont la tête chauve. D'abord on attribuoit cet accident aux remèdes, sur-tout au mercure ; mais quand on a été mieux instruit, on a reconnu qu'il venoit du changement de la maladie ; il arrive maintenant encore pis, les dents branlent à plusieurs (1) & tombent même à quelques-uns.

Il paroît, d'après ce passage de *Fracastor*, qui fait la grande autorité dont se sert *Astruc*, pour établir son systême d'adoucissement dans cette troisième époque, que tout consiste dans le changement des pustules ; mais le bubon qui les succéda, peut bien être reçu en compensation ; car dans le nombre des malades qui périssent de la vérole, les quatre-cinquièmes au moins succombent à des bubons ; donc, loin de trouver un adoucissement bien réel dans cette époque, nous y trouvons au contraire la naissance d'un symptôme redoutable, qui nous prouve que le virus avoit acquis plus d'énergie au lieu de s'affoiblir, ainsi qu'on l'avoit prétendu. Nous devons supposer encore que la plupart des variétés survenues dans les symptômes de la vérole, ont pu dépendre des

(1) Le branlement des dents est véritablement l'effe du mercure qui, après avoir enflé les gencives, excite une supuration qui détruit le tissu cellulaire, par lequel la dent est unie à la gencive même, ainsi que l'alvéole : ce *pis* pourroit bien faire soupçonner que la plupart des autres accidens provenoient aussi du mercure.

différens traitemens auxquels on ſoumettoit ſucceſſivement les malades. Il eſt probable que les puſtules ſi fréquentes dans la première époque, n'étoient que des ſymptômes conſécutifs dégénérés, tels que nous les rencontrons encore aujourd'hui chez les malades qui ont été mal traités, ou qui ont été long-tems ſans l'être, & chez leſquels la nature n'a fait que des efforts impuiſſans pour la guériſon.

Le quatrième période eſt de dix ans, depuis 1540 juſqu'à 1550; c'eſt dans celui-ci, à ce qu'on prétend, que la gonorrhée parut; il ſemble cependant que les anglois l'avoient connue même avant le premier période, ils l'appeloient *burguing* ou *arſure*.

Les mêmes ſymptômes qu'on avoit obſervés dans les trois premiers périodes exiſtoient encore; mais au rapport *d'Aſtruc*, il ſembloit s'adoucir de jour en jour; l'on ne voit pas trop comment on peut juger de l'amendement d'une maladie qui propage tous les jours ſes ſymptômes; il paroîtroit bien plus naturel de croire qu'elle augmenta d'intenſité, & rien ne pourroit prouver contre cette aſſertion généraliſée.

La gonorrhée eſt, ſans doute, celui des ſymptômes de la vérole le plus funeſte à l'humanité. Perſonne n'ignore les accidens qu'elle peut occaſionner dans les voies urinaires; accidens dont la plupart ſont incurables, parce que les parties une fois déſorganiſées ne reprennent que fort difficilement leur première forme, & ſont, par cela même, incapables d'exercer librement leurs fonctions. Elle n'a pas les mêmes ſuites chez les femmes, parce que ſon ſiège eſt différent; mais à combien de polypes uterins & d'ulcéres de matrice ne ſont-elles pas expoſées à ſon occaſion.

Combien, en effet, font devenues ftériles pour avoir porté long-tems une gonorrhée. Il eft donc vrai que ce fymptôme, avec lequel les jeunes gens fe jouent, eft le plus à craindre de tous ceux qui caractérifent la maladie, parce que l'art ne peut pas toujours fe flatter d'y remédier auffi efficacement qu'aux autres, encore moins d'en prévenir les fuites fâcheufes, quand les circonftances la portent à cela. Je ne fais fi la perfpective de refter toute fa vie, avec la *diffurie*, la *ftrangurie* ou *l'ifchurie*, ce qui peut arriver dans les cas même les plus fimples, trouvera fon pendant dans quelqu'un des autres fymptômes de ce mal (1), qui ont exifté & qui exiftent. Je confidére donc que l'époque où la gonorrhée virulente eft venue augmenter la fomme des maux vénériens, eft celle qui doit être réputée comme la plus affligeante pour l'humanité.

On objectera peut-être que cela ne prouve point en faveur de l'intenfité du virus; mais comme cette force n'a pu être réellement évaluée dans aucune fuppofition, & qu'elle a été & fera toujours relative aux qualités occultes des tempéramens, je penfe que pour eftimer la dégénérefcence de la vérole, il faut calculer d'après les accidens auxquels elle donne lieu, par fes effets propres ou immédiats, ou par une fuite de fes effets. Or, les maladies de la veffie & de l'urètre chez

---

(1) Le bruit qu'un remède nouveau fait dans le monde, eft toujours relatif à l'importance dont on le croit fufceptible, qui eft méfurée fur la maladie à laquelle il eft deftinée. Or, les bougies de *Daran*, qui ont eu une fi grande réputation, & qui ont donné lieu à quelques proverbes épigrammatiques, confirment mon opinion fur la gonorrhée,

les hommes, & de la matrice chez les femmes, qui ſont les ſuites funeſtes de la gonorrhée, étant véritablement l'eſpèce d'accidens connus, que les ſymptômes vénériens aient déterminés de plus fâcheux, on doit en conclure, avec raiſon, que ce quatrième période a été celui où la vérole eſt devenue plus meurtrière.

Le cinquième période finit en 1610 : il n'a de remarquable qu'un tintement d'oreilles rapporté par *Fallope*, chap. 23.

Le ſixième n'eſt pas plus intéreſſant; il n'offre que quelques veſſicules qui venoient aux parties naturelles & qu'on appeloit *cryſtalines*, nom vulgaire que les ſoldats & matelots donnent aujourd'hui à tous les ſymptômes vénériens qui viennent à l'anus, après le péché de Sodôme.

D'après cette courte récapitulation, nous pouvons établir un parallèle aſſez juſte, & prouver que, bien loin que la vérole ait dégénéré, elle paroît avoir augmenté d'intenſité, par gradation, depuis ſa naiſſance; puiſque les *bubons*, les les *poireaux*, les *condylomes*, les *exoſtoſes* & la *gonorrhée* n'exiſtoient pas alors.

Aſtruc, & tous les auteurs qui ont cru à la dégénération de la vérole, ont moins jugé les effets de ce mal dans ſon invaſion, que la première impreſſion d'une opinion allarmée ſur l'eſprit des hommes. Il étoit, ſans doute, bien naturel qu'on ſonnât le tocſin ſur une maladie véritablement pernicieuſe, & qu'on lui attribuât d'abord, à raiſon des parties qu'elle affectoit, des effets qu'elle n'a pas eus; mais le tems, qui pèſe tout à ſa balance, & qui met toutes les choſes à leur place, en leur aſſignant une juſte valeur, devoit néceſſairement lever le voile du préjugé. De ce qu'on aura vu, par la ſuite, que les choſes

ne ſe paſſoient plus ainſi qu'elles avoient été annoncées, & ſans examiner ſi véritablement une première alarme étoit propre à tromper le jugement, on aura fait une autorité de l'exagération la plus frappante. Car enfin, en accordant tout aux auteurs qui ont écrit ſur la vérole, dans le premier période, nous trouverions encore que les ſymptômes qui ſont ſurvenus dans les périodes ſuivants n'avoient rien de moins actif que ceux du premier; ſi nous ajoutons à cela que le défaut d'un bon traitement, à l'époque antérieure, devoit rendre les accidens les plus ſimples très-ſouvent dangereux & funeſtes, &, qu'au contraire, dans les époques poſtérieures, ce traitement s'étant perfectionné par l'uſage du mercure, la maladie a dû néceſſairement paroître moins horrible.

Il eſt prouvé, par pluſieurs points, que les écrivains qui ont parlé de la naiſſance de la vérole, nous en ont impoſé ſur le compte de quelques-unes de ſes propriétés. Eſt-il quelqu'un, aujourd'hui, qui croye que cette maladie ait pu ſe communiquer par voie d'exhalaiſon & de foyer? croit-on qu'elle puiſſe naître de l'uſage d'un mauvais régime & d'un mauvais air? *Gaſpard Torella*, au rapport d'*Aſtruc*, enſeignoit néanmoins cette doctrine l'an 1500, & s'étayoit de l'exemple d'*Aulonne Marc*; ce ſentiment fut celui de *Catanée de Vella*, de *Maſſa*, de *Fracaſtor*, de *Victori*, &c.; ce dernier rapporte un exemple qu'il croyoit ſans réplique. « J'ai vu, dit-il, quelquefois d'honnêtes & ſaintes religieuſes, exactement cloîtrées dans un couvent inacceſſible & inviolable, qui étoient tombées malheureuſement dans la maladie vénérienne, à cauſe de la corruption de l'air & de la mauvaiſe conſtitution de leurs humeurs, jointes à la foibleſſe de leur complexion ». Au-

jourd'hui, très-certainement, on croiroit profaner les noms de ſainte & d'honnête, en les appliquant à des religieuſes qui ſe trouveroient affectées de la vérole, parce qu'on eſt bien ſûr que ce n'eſt que par le péché qu'elles auroient pu l'avoir acquiſe. Or, de ce que les auteurs nous en ont viſiblement impoſé ſur un point capital, ne pourrions-nous pas ſuppoſer, ſans injuſtice, qu'ils l'ont également fait dans d'autres? Nous ſommes d'autant plus fondés à le croire, qu'une expérience certaine a prouvé qu'une erreur conduiſoit toujours à une autre. Je ſuppoſe que *Victori* ait véritablement rencontré pluſieurs fois d'honnêtes & ſaintes religieuſes, exactement cloîtrées, attaquées de quelques maladies ſingulières, comme on en rencontre tous les jours dans les cloîtres; dans l'opinion où il étoit que la vérole pouvoit naître par des cauſes innocentes, il n'aura pas manqué de les qualifier telles, & de placer parmi les accidens vénériens d'autres ſymptômes avec leſquels la vérole n'avoit aucun rapport. Voilà donc une erreur qui naît d'une autre : nous en découvrirons bientôt une troiſième, ſi ces ſymptômes, gratuitement accordés au mal vénérien, avoient été d'une nature rébelle & dangereuſe, en les oppoſant, dans le parallèle que nous pourrions en faire, à ceux qui caractériſent la vérole actuelle.

Je penſe, d'après tous ces faits, qu'il eſt prudent de ſe tenir en garde ſur le dire des anciens auteurs qui ont traité de la vérole; puiſque la plupart n'ont fait que ſe répéter, & écrire des choſes fabuleuſes, inventées par la crainte, l'ignorance, l'amour du merveilleux, &, peut-être, par la cupidité; cette dernière paſſion, aſſurément bien honteuſe, & très-blamable, eſt, ſans doute, cauſe que nous ne ſommes pas plus avancés ſur le trai-

tement de cette maladie. Il n'y a pas bien long-tems qu'on la repréſentoit comme une hydre, & qu'on exagéroit la difficulté du traitement; on lui imprimoit même, par la multitude des remèdes qu'on lui oppoſoit, un tel caractère de cruauté, que le plus grand nombre des malades y ſuccomboit. J'ai lu quelque part, qu'en Allemagne, on les entaſſoit dans des fours, comme des petits pâtés, afin de provoquer d'abondantes ſueurs; le moyen auroit pu être bon ſur quelques-uns, ſi on lui avoit preſcrit des bornes modérées; mais il falloit cuire juſqu'à épuiſement : c'étoit la loi. Je pourrois dire encore, ſur ce même ſujet, que l'abolition de cet uſage infernal, qui, heureuſement, n'a point été très-connu, n'a pas été le terme de notre barbarie; la ſalivation, les criſes prétendues, les dépurations ſuppoſées en ſont de petits reſtes, qui, à dire vrai, tirent à leur fin, & qui ne ſubſiſteroient même plus, ſans l'aſcendant qu'une certaine routine a ſur la plupart des eſprits.

Nous avons établi, dans tout ce qui précède, les raiſons alléguées par les auteurs, pour prouver la dégénéreſcence de la vérole; elles ſont tirées de la marche qu'on prétend qu'elle a tenue, & que nous ſommes en droit de ſoupçonner infidèle, que nous admettrons cependant comme vraie, afin qu'on ne nous accuſe point d'en affoiblir le tableau, pour faire prévaloir, par un parallèle, une opinion différente. J'oſe croire qu'on ne trouvera pas étrange que je ſuppoſe, au moins, que les auteurs anciens aient pris pour exemple de la cruauté de ce mal, les ſymptômes & les diſpoſitions qui étoient les plus propres à l'établir. Or, pour faire un juſte parallèle, il faut que, de mon côté, je me place dans une ſemblable poſition. Je ne prendrai donc point mes exemples parmi les vé-

rolés qui courent les rués en se faisant traiter ; ce genre de comparaison, quoique suffisant, ne seroit pas victorieux ; parce que, véritablement, cette manière de guérir la vérole, quelquefois un peu longue, est exempte d'une infinité d'accidens : non-seulement parce que l'exercice & l'air libre en sont véritablement le remède, mais encore parce que ces deux agens empêchent que l'arcane ordinaire avec lequel on la combat n'opère de fâchex effets ; c'est un fait qui est de toute notoriété, & dont une infinité d'hommes ont fourni un témoignage irréfragable, depuis que la vérole existe. J'irai donc chercher mes preuves dans ces asyles établis par la piété & la bienfaisance, autant que pour la néceffité ; & là, je trouverai des cadavres ambulans, victimes du mal & des remèdes, les registres mortuaires me feront connoître si, véritablement, les dangers de la vérole sont moins grands que par le passé. On verra des malades dont les uns sont privés des parties sexuelles, les autres de la vue ; ceux-ci de la faculté de se mouvoir, ceux-là de la liberté de la prononciation ; les uns ont perdu les dents, le nez ; ils sont couverts d'ulcères sordides, de fistules ; les autres n'urinent qu'avec peine, sont tenus d'avoir toujours des sondes ou des bougies dans l'urètre & la vessie ; quelques-uns sont devenus fous, sourds ou imbécilles, par l'action trop vive des remèdes sur la constitution ; d'autres ont les jointures soudées par des enkiloses ; enfin, on en trouvera dont l'estomac entièrement délâbré se refuse à toute espèce de nourriture solide, qui attendent la mort comme un bienfait de la providence.

Si ce tableau est vrai, quel sera l'homme qui se refusera à croire que la vérole actuelle, dans une certaine position, ne soit infiniment plus

meurtrière que la vérole ancienne? je pourrois en attester le témoignage des chirurgiens qui traitent dans les hôpitaux, & je ne rejette point cette preuve; j'en trouverai très-certainement qui auront assez de bonne foi pour étayer mon opinon sur les ravages de la vérole dans ces lieux de retraite; je la découvre déjà dans les écrits de quelques-uns; mais qu'on prenne connoissance des événemens sinistres qui sont arrivés & qui arrivent tous les jours dans l'hôpital de terre de Toulon; ils sont à la connoissance du ministre, de l'académie de Chirurgie & de beaucoup de chirurgiens-majors des régimens. On m'objectera peut-être, que je choisis les circonstances les plus défavorables à la maladie, qu'elle ne se comporte pas de même par-tout, & que peut-être dans cet hôpital, il existe des causes locales qui contribuent à la rendre plus meurtrière. Mais quel est mon objet? n'est-il pas d'établir un parallele d'accidens, & de prouver que la vérole n'a point dégénéré? il importe donc peu que ce soit à des causes locales & particulières, à des vices de traitement, &c. qu'elle doive son intensité, pourvu que je prouve qu'elle est pour le moins aussi meurtrière qu'elle l'a toujours été; parce que je dois supposer que ceux qui en ont traité dans son origine, n'ont point établi d'exception, & qu'en faisant l'exposé de ses ravages, ils n'ont pas distingué ceux qui provenoient des causes locales & particulières, ou du vice du traitement, & que l'histoire des effets les plus meurtriers, de quelque cause qu'ils pussent dépendre, a dû être celle qu'ils ont écrite.

CHAPITRE V.

Du traitement général de la vérole par la méthode des gâteaux toniques mercuriels.

Quand on doit agir ſur une machine quelconque, & produire ſur elle des effets analogues à ſes facultés & ſes beſoins, il faut bien prendre garde de ne pas ſe conduire de manière à contrarier ſa marche naturelle. L'action vitale du corps humain, diminuée ou augmentée ſans cauſe apparente, ou bien par des cauſes hétérogènes ſenſibles, exige un ordre de ſoins particuliers & circonſpects, afin de ne pas faire violence à la nature, ce qui ſeroit imprudent, & l'obligeroit d'agir contre ſon intention. Il faut ſe rappeler que le prince de la médecine a dit, que l'art ne guériſſoit point les maladies, que c'étoit la nature.

La méthode que nous propoſons pour le traitement général de la vérole eſt entièrement fondée ſur ce principe; nous n'avons en vue ſeulement que d'aider la nature par-tout où elle eſt opprimée; d'augmenter foiblement ſon action, & de lui laiſſer le ſoin de tout le reſte. Comme la vérole n'attaque point immédiatement la conſtitution dans ſa totalité, puiſque le plus grand nombre des fonctions vitales & animales s'exécutent auſſi librement que ſi la maladie n'exiſtoit pas, une méthode qui porteroit immédiatement ſur cette conſtitution, qui troubleroit quelque fonction particulière, ne pourroit qu'être funeſte aux malades, ſans pour cela être plus efficace contre la maladie.

Les

Les indications qui ſe préſentent à remplir dans le traitement de la vérole, ſont toutes ſimples; la majeure partie dérive des ſymptômes dont les malades ſont atteints; mais la grande indication, ſur laquelle la baſe de la méthode doit être fixée, eſt celle qui nous met à même de juger de l'état de la conſtitution.

Les méthodes qu'on à ſuivies juſqu'à préſent pour combattre la vérole ont été, à mon avis, fort routinières & un peu trop cruelles, ſur-tout celle des frictions. Avant d'en venir à l'uſage du mercure, on a toujours eu ſoin d'y préparer les malades par des bains, des purgations, la diète, & on a prétendu que lorſqu'on les avoit tourmentés pendant vingt-cinq ou trente jours par de pareils moyens, ils ſe trouvoient plus propres à ſupporter l'uſage de ce minéral, qui, par cela même, produiſoit des effets infiniment plus certains; mais ſur quoi cette ſuppoſition eſt-elle fondée? eſt-ce ſur la raiſon? eſt-ce ſur l'expérience? ni ſur l'un ni ſur l'autre. La raiſon déſavoue une pratique qui attaque ſenſiblement la conſtitution en affoibliſſant ſon énergie; il n'eſt pas d'homme un peu ſenſé qui ne ſe puiſſe dire à lui-même, qu'il n'eſt pas néceſſaire de troubler la nature pour combattre une maladie qui la trouble peu par elle-même, & qui n'attaque jamais la conſtitution dans ſon enſemble. Au lieu de porter le trouble dans la machine par des privations & des impreſſions auxquelles nous ne ſommes pas faits; il paroîtroit plus naturel de ſoutenir les forces abattues, & d'empêcher que la nature fût moins opprimée; pourquoi l'amaigriſſement du corps, l'affoibliſſement & l'épuiſement des forces, ſeroient-ils des conditions eſſentielles aux bons effets du mercure ſur la conſtitution? ce remède eſt-il donc ſi im-

puiſſant par ſa nature, pour qu'on ſoit obligé de deſcendre les forces de la conſtitution à un certain niveau? ou bien a-t-il une telle action qu'on ne puiſſe la modérer qu'en étouffant en quelque ſorte la vie & la ſenſibilité.

L'expérience nous prouve qu'on guérit la vérole promptement, ſûrement, & l'on pourroit même dire agréablement, ſans ſoumettre les malades à aucune ſorte de régime ni de préparation particulière, & qu'il ſuffit ſeulement de leur faire obſerver la ſobriété dans le boire & le manger, de ne point les ſevrer entièrement de leurs habitudes (1); mais ſur-tout de leur preſcrire l'exercice comme un des plus puiſſans moyens de guériſon.

Par la définition que nous avons donné de la vérole, on doit imaginer que notre méthode eſt en quelque ſorte générale à tous les ſymptômes, vénériens qui l'annoncent; mais nous n'entendons point qu'elle puiſſe l'être à toutes les conſtitutions, à tous les tempéramens & à toutes les complications qui l'accompagnent: en conſéquence, nous ne traitons ici que de la méthode qui convient à la vérole.

De la méthode ſimple.

La première choſe qu'on doit obſerver dans le traitement de la vérole, par ma méthode, eſt de ne point clorre les malades dans des lieux où il

---

(1) Je ne veux pas même que les malades qui ont l'habitude du vin, du café, des liqueurs, du chocolat, &c., s'en févrent entièrement; ils s'en retrancheront ſeulement, afin que l'action ſtimulante du mercure puiſſe être plus énergique; une privation totale affoibliroit trop le ſyſtême, ce qui nuiroit à l'effet du remède.

y a beaucoup de perſonnes réunies, & principalement dans les hôpitaux, dont les plus ſains en apparence ſont toujours infectés d'un mauvais air; de leur laiſſer reſpirer un air pur & libre; de les exciter aux travaux du corps & même de l'eſprit, pour ceux qui en ont l'habitude; enfin, de ne réformer de leur manière de vivre ordinaire, que ce qu'il faut pour modérer l'action du mal & des remèdes, en ſuppoſant qu'elle fut telle qu'une pareille réforme parût néceſſaire: car, lorſqu'il ne s'agira que des matelots & des ſoldats, il n'y aura abſolument rien à retrancher. Nous eſtimons que la nourriture commune de ces derniers, eſt la plus convenable au traitement des maux vénériens, parce qu'elle eſt douce & légère, & que d'ailleurs le tempérament s'y trouve habitué; je preſcris l'exercice comme un des moyens les plus efficaces, non-ſeulement parce qu'il rend la circulation plus générale & plus active, qu'il favoriſe la tranſpiration, & qu'il exerce les forces de la vie, qui ont beſoin d'être uſées dans une proportion relative à l'état du tempérament; mais encore parce qu'il diſſipe les malades, les occupe & les tire d'un oiſiveté pernicieuſe, qui les mène le plus ſouvent à une mélancolie hypocondriaque.

Les remèdes qui ſe trouvent portés dans le ſang, ont plus de ſuccès par l'effet de l'exercice, attendu que l'activité de la circulation qui les entraîne, les porte dans les plus petits vaiſſeaux, & empêche qu'ils ne s'accumulent dans les humeurs, & qu'ils ne produiſent des effets nuiſibles, tels que ceux de la ſalivation, du devoyement, de la toux, de la migraine, & mille autres non moins fâcheux. C'eſt un fait conſtant, & que j'ai été à même d'obſerver pendant ſept années conſécutives, que les ſoldats traités en faiſant leur ſer-

vice & en travaillant dans le port, guériſſolent plus promptement, plus ſûrement & plus agréablement que ceux qui le ſont dans les hôpitaux. Les ſymptômes ne dégénèrent jamais tant, que lorſqu'on fait garder la clôture. Dans le cas contraire, les bubons les plus volumineux, & les chancres les plus étendus, conſervent toujours une bénignité réelle. Je n'ai jamais été obligé de faire paſſer des malades aux hôpitaux, que pour la fièvre ou la gonorrhée des bourſes; il eſt arrivé, au contraire, que ceux qui étoient enfermés n'ont pu obtenir une guériſon radicale, quelquefois après ſix mois de traitement, qu'en venant prendre des remèdes à la ſalle de ſanté, & en reprenant leur ancien régime & leurs habitudes.

La manière d'adminiſtrer les gâteaux eſt toute ſimple. La doſe commune eſt de *cinq* par jour chez es tempéramens ordinaires; on peut la porter à *ſix*, *ſept*, même à *huit* ſans inconvénient (1), mais

---

(1) Un événement ſurvenu pendant l'année 1783 dans la ſalle des vénériens du port de Breſt, dirigée par M. *la Porte*, a fait connoître juſqu'à quelle doſe on pourroit porter ce remède ſans s'expoſer à de grands dangers. Un ſoldat de la marine, fatigué de ſon exiſtence, crut pouvoir ſe détruire en mangeant une grande quantité de gâteaux; en conſéquence, il s'en procura cinquante-deux qu'il mangea ſans boire, vers les trois heures du matin; mais comme le remords ſuit de près le crime, il n'eut pas plutôt commis ſon action, que, ſaiſi d'épouvante, il avoua qu'il s'étoit empoiſonné de tel moyen; le confeſſeur fut premièrement appellé, enſuite le chirurgien de garde, & enfin le chirurgien-major qui arriva vers les ſept heures & demie; l'état du malade n'avoit rien d'allarmant, il n'avoit ni douleurs d'eſtomac, ni coliques, ni vomiſſement, ni fièvre; mais ſeulement un tremblement général qui provenoit de la peur qu'il avoit de s'être empoiſonné. M. *la Porte* preſ-

cela ne doit être que dans des circonſtances extraordinaires, quand on veut ſecouer un peu le tempérament, & jamais quand on ſoupçonne complication de quelque vice particulier, notamment du ſcorbut.

Le premier jour qu'un malade ſe préſente, on lui donne deux gâteaux, qu'il mange dans la matinée, à une heure d'intervalle l'un de l'autre, & en buvant immédiatement après chacun un grand verre d'eau. La doſe eſt la même *pour le ſecond jour*. Le *troiſième* & le *quatrième* jour on en donne trois, qu'on mange encore dans la matinée à une heure d'intervalle l'un de l'autre, & toujours avec la précaution de boire immédiatement après chacun un grand verre d'eau.

Le *cinquieme jour* on porte la doſe à quatre, que l'on prend avec la même précaution; mais on réſerve le quatrieme pour le prendre dans l'intervale du dîné au ſouper. On continue ainſi pendant trois jours.

Enfin le *huitième jour* on en ordonne cinq, & alors on en fait manger deux à la première diſtribution, & les autres de la manière ci-deſſus

---

crivit quelques potions huileuſes; & enfin M. *Billard*, qui fut viſiter le malade vers les huit heures, me fit appeller par le prévôt de la ſalle, qui, pendant le chemin, m'ayant fait cette hiſtoire, je lui dis que j'étois ſûr que le remède n'avoit produit d'autre effet que de porter ſur la veſſie; effectivement, en arrivant je l'examinai en préſence de MM. *Billard* & *la Porte*; je leur fis remarquer que la région hypogaſtrique étoit un peu tendue. Le malade déclara qu'il reſſentoit un grand beſoin d'uriner & qu'il ne le pouvoit; je lui preſcrivis la tiſanne de graine de lin & le petit lait; au bout de deux heures les urines coulèrent librement, & le ſoir le malade ſe porta comme s'il n'avoit rien éprouvé dans la journée.

prefcrite ; on continue ainfi jufqu'à la fin du traitement.

Quand on aura à traiter de forts tempéramens, & que les fymptômes feront multipliés, on portera la dofe à fix, que l'on prefcrira de deux en deux, en trois reprifes. A *fept* on en donnera trois à la première diftribution, & les autres de deux en deux, obfervant toujours une heure d'intervalle d'une dofe à une autre. Par l'hiftoire du malade qui fait le fujet de la note précédente, on doit juger qu'on peut porter fans crainte la dofe de ce remède fort au-delà de celle que nous prefcrivons ; c'eft à la fagacité des officiers de fanté qu'il doit être réfervé de déterminer les cas & les circonftances où l'on devra l'augmenter. Les effets qu'il produira devront, dans tous les cas, fervir de bouffole; car comme les tempérammens ont plus de fufceptibilité les uns que les autres pour les remèdes mercuriels, il eft impoffible de fixer une dofe précife & invariable qui puiffe convenir à tous les malades.

Comme le mercure fe trouve dans l'état de fa plus grande divifion dans les gâteaux toniques, on imagine facilement que la falive doit s'en imprégner aifément. C'eft pour cette raifon que je crois important de recommander de fe rincer la bouche avec le verre d'eau qu'on boit immédiatement après chaque gâteau, & de tout avaler, fans mettre à profit la falive, que pour entraîner les miettes qui pourroient s'être attachés aux gencives ; le défaut de cette précaution ne fera jamais aucun tort à la bouche, parce le remède n'a rien de corrofif, ainfi qu'on pourra s'en convaincre par l'expérience.

Malgré qu'on ait imputé aux gâteaux toniques, d'être tantôt purgatifs & tantôt aftringens, j'affure

que ni l'une ni l'autre de ces propriétés ne leur ſont excluſives ; mais je puis aſſurer auſſi qu'ils ſont conſtamment apéritifs. L'obſervation du ſoldat qui fait le ſujet de la note précédente, en ſeroit une aſſez forte preuve, quand bien même l'expérience n'auroit pas déjà éclairé là-deſſus. Je ne conteſterai point que chez quelques malades ils n'aient pu produire ces effets variés ; mais quels ſont les remèdes qui ſe comportent toujours de la même manière chez tous les tempéramens & dans toutes les circonſtances ?

Quand les gâteaux toniques trouvent les premieres voies farcies des matières billeuſes, ils provoquent quelques ſelles pendant les trois ou quatre premiers jours ; mais toujours ſans coliques & ſans dévoiement (1) & un pareil effet ne peut qu'être avantageux. Quant à leur vertu reſtringente, elle eſt plus commune que la première ; cela ſe manifeſte quand ils font couler abondamment les urines ; mais alors, il ſuffit de faire prendre un peu de lait aux malades, ou quelque tiſanne muqueuſe, telle que celle de guimauve, d'orge ou de graine de lin. (2). Comme le froid rapproche les parties du feu & les concentre, la chaleur qui les dilate doit être plus favorable à l'effet du mercure, qui comme le feu eſt ſuſceptible de condenſation & de raréfaction par l'effet du froid & de la chaleur, ainſi que les thermomètres nous en fourniſſent l'exemple. On doit conſidérer le mercure introduit dans notre corps comme celui qui ſe trouve renfermé dans le tube d'un

(1) Voyez le procès-verbal de Toulon de 1781, & celui de Breſt de 1782.

(2) On peut encore boire l'eau pannée, porté dans notre formulaire.

thermomètre dont la colonne monte ou deſcend, ſuivant que la chaleur de l'atmoſphère augmente ou diminue. Or, le froid doit néceſſairement ralentir l'action du mercure en rapprochant ſes molécules; comme la chaleur l'accélère en les diviſant. M. *Verguin*, chirurgien-major de Toulon, m'a communiqué une obſervation que je crois devoir rapporter ici, puiſqu'elle eſt relative à ce que j'avance. Il avoit une aſſez grande quantité de vénériens dans une ſalle; il les traitoit par toutes ſortes de méthodes, & pas un ne ſalivoit; c'étoit ſur la fin de l'automne; comme le froid commençoit à ſe faire ſentir, il fit faire du feu dans les poëles qui ſe trouvoient dans ladite ſalle. Au bout de quatre ou cinq jours tous les malades furent dans un état de ſalivation, les uns plus, les autres moins, ſelon les méthodes par leſquelles ils étoient traités, qui étoient capables de porter plus ou moins de mercure dans le corps. Cet événement fit même aſſez de bruit pour permettre à la malice des envieux de s'exerçer, & d'exciter des murmures contre lui près de M. l'Intendant. M. *Verguin* fit ſupprimer le feu des poëles, & auſſitôt la ſalivation ceſſa chez preſque tous les malades par ce ſeul effet. J'ai connu un commis, qui étant dans l'activité d'un traitement mercuriel, fut obligé de reſter long-tems au bord de la mer, par un vent du nord, pour dreſſer un procès-verbal des marchandiſes d'un navire naufragé; il fut pris d'une eſpèce de catalapſie; on le porta dans le village le plus voiſin, ayant entièrement perdu la connoiſſance, la parole & la liberté de ſes membres; on le réchauffa, ce qui le fit revenir à lui; mais non pas pour faire eſpérer de lui ſauver la vie; cependant la continuité de la chaleur, & quelques cordiaux le ranimèrent.

Quand on connut la cauſe particulière de cet événement, on lui fit prendre quelques bains chauds qui le rétablirent parfaitement : il eſt donc eſſentiel de ne pas s'expoſer au grand froid, & dans le cas où l'on ne pourroit s'en diſpenſer, il faudroit faire aſſez d'exercice pour entretenir le corps dans une température convenable. Les gâteaux toniques n'excitent jamais la ſalivation ; ils échauffent légèrement les gencives, & cet effet eſt ordinairement de bon augure, car il annonce que les humeurs ſont imprégnées de mercure, circonſtance qu'on doit toujours deſirer dans le traitement de la maladie dont nous nous occupons. Il faut bien ſe garder de détourner ces effets par des purgatifs. Le meilleur moyen de le faire ceſſer eſt celui de recommander l'exercice aux malades. Alors la tranſpiration devient abondante & le mercure s'échappe avec cette humeur, après avoir opéré les effets dont il eſt ſuſceptible. J'ai vu des matelots dans le port de Toulon, guérir en moins de quinze jours de pluſieurs ſymptômes véroliques, notamment de bubon, par le grand exercice qu'ils faiſoient en prenant des gâteaux.

Si cependant cette chaleur de la bouche étoit opiniâtre, ſi les glandes amygdales s'engorgoient, on ſuſpendroit le remède quelques jours, & pendant tout ce tems, on ſe gargariſeroit avec l'oxicrat. Le tems que doit durer un traitement ne ſauroit ſe déterminer ; il doit être réglé ſur les circonſtances qui l'accompagnent ; comme ſur la facilité ou difficulté des ſymptômes à diſparoître, & ſur tous les événemens qui peuvent être relatifs à la maladie. C'eſt ici où le tact de la pratique eſt infiniment précieux pour juger de la ſolidité de la cure ; car il arrive ſouvent que les apparences ſont trompeuſes. Tel malade, dont les

ſymptômes ont diſparu dans un ordre réglé & qu'on croit parfaitement guéri, porte cependant encore avec ſoi le germe de la maladie ; & tandi qu'il eſt dans la plus grande ſécurité ſur ſon état, il voit naître d'autres ſymptômes & ſouvent les mêmes avec leſquels il étoit entré en traitement. Il n'y a, je le répète, qu'une grande expérience qui puiſſe apprendre à diſtinguer les cures ſolides d'avec celles qui ne le ſont pas : encore eſt-on ſouvent expoſé à ſe tromper, parce qu'il n'y a aucun ſigne certain qui puiſſe faire affirmer la guériſon. Je n'ignore pas qu'il y a beaucoup de praticiens pour qui les ſuccès ne ſont jamais douteux pour les malades qu'ils ont traités, & qu'ils le ſont, au contraire, beaucoup pour tous ceux qui l'ont été par d'autres ; mais le mobile de pareilles opinions ſe dévine aiſément : quant à moi je tiens pour le doute, & c'eſt d'après cette certitude que je me ſuis toujours attaché à faire continuer les remèdes plus long-tems qu'il ne paroiſſoit devoir convenir, d'après la diſparition des ſymptômes ; mais il vaut beaucoup mieux faire continuer un remède bénin, que d'expoſer les malades à des rechûtes qui peuvent être très-pernicieuſes à pluſieurs perſonnes, & flétrir l'art & la réputation du praticien.

J'ai par conſéquent déterminé, que dans les cas même les plus ſimples, il falloit filer la quarantaine, eſpace dans lequel on prend à-peu-près le nombre de deux cent gâteaux, s'il n'y a pas d'interruption.

Nous venons d'expoſer ce qu'il convient de ſavoir pour pratiquer notre méthode de traitement dans ces circonſtances ordinaires ; l'on a pu voir que rien n'eſt plus facile à ſuivre. On pourra peut-être me faire un crime de cette facilité, & ſur-

tout les personnes qui tiennent aux crises, à la salivation, &c.; mais qu'elle s'en prennent à la nature, car c'est elle-même qui le veut ainsi, & comme j'ai mis cette volonté en évidence par des expériences multipliées depuis huit années sur un très-grand nombre de malades, j'ose croire qu'on voudra bien ne pas me soupçonner de forcer mon systême; je n'écris point pour la prétention d'écrire, je n'ai aucun intérêt à tromper personne; si ma route n'est pas celle de tous ceux qui m'ont précédé dans le même travail, si je m'en suis frayé une particulière qui n'appartient qu'à moi, si je l'ai fait approuver dans les ports par des personnes qui n'étoient rien moins que portés à l'admettre; il faut croire que j'ai dû subjuguer l'opinion par la force de la conviction; & d'après ce seul fait, la confiance publique doit être acquise à ma méthode.

CHAPITRE VI.

De la vérole compliquée, du scorbut & d'autres vices.

LA plupart des événemens sinistres qui arrivent dans le traitement de la vérole chez les malades qui sont remfermés dans les hôpitaux, sont généralement imputés aux vices de la constitution, au scorbut & autres maladies particulières, jamais aux vices du traitement, quoique ceux-ci soient infiniment plus fréquens. Qu'une plaie devienne gangreneuse chez un vérolé enfermé dans un hôpital; qu'un autre y meure des suites d'une pareille gangrêne, on en accuse toujours le scorbut;

cependant la plupart des malades qui se sont trouvés dans ces cas, n'avoient aucun indice de cette maladie avant leur traitement ; ils n'en n'avoient même jamais eu d'autres pendant la cure que celui de la conduire à une heureuse fin ; ce qui en général dénote moins une affection scorbutique, qu'une sorte de répugnance de tempérament pour le mercure. Le scorbut, tel qu'on le définit, est plus rare qu'on ne pense, & ce n'est pas lui d'ailleurs qui complique désastreusement la vérole. J'ai traité deux mille malades qui portoient les signes caractéristiques de cette maladie, tels que la bouffisure, l'ulcération des gencives, les taches livides de la peau, les lassitudes, & tous ont parfaitement guéri sans avoir eu besoin de recourir aux anti-scorbutiques (1); il n'en a pas été de même de ceux qui avoient la constitution délabrée, le tempérament manifestement billeux, & les humeurs portées à l'alkalescence. Dans ces sortes de cas, il a fallu presque toujours combiner le traitement, de manière à modérer la vertu fondante & résolutive du mercure, en relevant le ton de la fibre par les toniques, & en réprimant la disposition alkaline des humeurs par les antiseptiques & quelquefois les cordiaux ; mais sur cent maladies prises au hasard, on en trouve trois à qui de pareils secours sont nécessaires.

La grande faveur qu'a le scorbut dans l'opinion de la plupart des officiers de santé, attachés au service de la marine, qui croient le voir partout, nous engage à traiter cet article avec quel-

---

(1) Voyez le procès-verbal du 19 juillet 1782, Les malades, à dire le vrai, furent traités hors des hôpitaux ; circonstance essentielle.

quelque détail. Nous disons que cette maladie, telle qu'on la caractérise, n'est point contraire au traitement de la vérole par ma méthode, & que les événemens sinistres dont on la charge dans les autres, appartiennent plus aux vices dont elles sont susceptibles qu'à la constitution scorbutique qu'on suppose existante, car le mercure à petites doses & réduit à sa plus grande forme d'expression, guérit le scorbut au lieu de l'irriter; mais à des doses plus fortes & dans un état de moindre expension, tel qu'il est porté dans les humeurs par la méthode des frictions, il augmente sa malignité, parce qu'en irritant trop fortement les solides, il provoque la dissolution & la putridité des humeurs, & que d'ailleurs, il en sépare une grande quantité d'acide animal, dont il a besoin pour acquérir la solubilité nécessaire pour le rendre propre à circuler avec les humeurs dans tout le systême vasculeux.

Il existe deux sortes de scorbut, l'un aigu & l'autre chronique, & ce n'est qu'au premier que le mercure est évidemment contraire (1), c'est sans doute faute d'avoir bien observé cet état de scorbut, que l'opinion est contre ce minéral dans toutes les affections scorbutiques; mais j'ose assurer, & je l'ai prouvé par l'expérience, que bien loin d'être nuisible à la maladie dans le second état, il en est

---

(1) Il y a quelques années que la société-royale de médecine mit en question, *s'il existoit un scorbut aigu.* Je crois m'être assuré que l'état aigu de scorbut est ce qu'on appelle fièvre d'hôpital, & que cette fièvre est véritablement contagieuse; en sorte, que tels malades qui entrent aux hôpitaux sans aucune atteinte de cette maladie, la contractent souvent pendant le séjour qu'ils y font.

au contraire le remède; les gâteaux toniques surtout possèdent cette vertu à un point éminent.

Parmi toutes les définitions qu'on a données du scorbut, celle qui le décrit comme un état moyen entre la santé & la maladie, comme un défaut d'appétit, une nonchanlance, une pesanteur, &c. est véritablement celle qui paroît propre au scorbut chronique; mais cette définition convient également à l'affection hypocondriaque, & ces deux maladies sont très-distinctes par leurs causes & par leurs effets. « Les hypocondriaques & les personnes d'un tempérament mélancolique, dit M. *Milman* (1), y sont si fortement disposées, que quelques anciens écrivains avoient considéré l'hypocondriacisme, l'attrabile & le scorbut, comme des nuances de la même maladie; ce dernier même a été attribué à une surchage d'humeurs attrabilaires. » Le scorbut a été divisé en chaud & en froid par les anciens, en alkalin & acide par les modernes; la première définition indique un état aigu & un état chronique; la seconde un état de dissolution & de putridité dans les humeurs. *Villis* en expliquant ce qu'on entendoit par scorbut *chaud* & scorbut *froid*, a défini le premier, un état de *sulfuro-salin*, & le second *salino-sulfureux*; en sorte qu'il paroît que les modernes n'ont fait que changer les mots, & qu'ils ont été d'accord sur la chose. *Boerhave* & *Hoffmann* supposent que le scorbut est une séparation extraordinaire de la sérosité d'avec la partie rouge du sang. Enfin, tous les auteurs & même le docteur *Lind*, qui a fait

---

(1) P. 12. Cet ouvrage a été traduit de l'anglois par M. *Vigaroux de Montaigu*; il est intitulé, recherches sur [l'ori]gine du scorbut & des fièvres putrides.

la critique de tout ce qu'on a écrit à ce ſujet, n'a conſidéré l'affection ſcorbutique que relativement à ſes effets ſur les fluides. C'eſt une erreur aſſez commune en médecine, de placer les cauſes des maladies dans l'altération particulière des fluides; car elle n'en eſt ordinairement que l'effet, à l'exception des maladies nerveuſes, dont on a bien voulu admettre la cauſe dans la tenſion, la rigidité ou la foibleſſe des nerfs; toutes les autres ont véritablement été conſidérées ſous le premier point de vue; mais avant d'attribuer aux humeurs la propriété générale d'être le véhicule ou la matière de tous les vices particuliers, il faudroit, ce me ſemble, que cette poſſibilité fût conçue & prouvée par l'expérience, ce qui ne ſe trouve pas.

Les rapports chymiques ont donné, dit-on, des indices certains là-deſſus. Qu'oſe-t-on dire! quand on ne ſauroit pas combien cette ſcience eſt errante dans ſes réſultats, pourroit-on croire que les choſes ſe paſſent dans nos veines & nos artères, ainſi que dans les creuſets du chymiſte? *Reſſouvenez-vous de cette maxime*, dit le docteur Lind, « *la médecine n'a point de meilleure ſervante que la chymie; mais point de pire maîtreſſe.* » Les humeurs ſont le foyer de la nutrition, & par conſéquent la ſource de la vie; mais elles ſont impaſſibles par elles-mêmes; leur altération ne vient point de ce que leurs principes ſe confondent ou ſe dénaturent par leur propre vertu; mais parce que les couloirs par où elles paſſent pour ſe ſéparer les unes des autres, ſe refuſent à leur libre cours, & les laiſſent ainſi confondues dans le grand torrent, où elles acquièrent, à dire vrai, des qualités plus ou moins vicieuſes; mais qui ſe diſſipent bientôt, lorſque les ſoli des ceſſent de leur faire

obſtacle, & par cela même, il eſt prouvé que la cauſe première du déſordre & du dérangement de la ſanté, ne ſe trouve nullement dans les fluides, mais dans les ſolides. Le ſcorbut eſt une maladie qui nous donne les indices les plus certains de cette vérité, par les cauſes les plus générales qui l'excitent. On ſait, & tout le monde s'accorde à le dire, qu'une des principales cauſes du ſcorbut eſt le deſſéchement des ſolides & leur relâchement; le deſſéchement plutôt connu dans ſon dernier période par conſomption que par ſcorbut; eſt une privation d'élaſticité & de ſoupleſſe dans les ſolides, qui s'oppoſe à la filtration des ſucs nutritifs; d'où il réſulte que les humeurs obligées de refluer dans leur réſervoir commun, acquièrent des qualités vicieuſes; alors le ſcorbut eſt établi par cela même, que les ſécrétions étant troublées, ainſi que les excrétions, la dépravation devient plus ou moins générale.

Le relâchement des ſolides engoue les vaiſſeaux & les dilate; ainſi dans cette ſorte de ſcorbut, les taches équimoſées, ainſi que l'hémorhagie & le ptialiſme en ſont des ſymptômes vrais & néceſſaires; il n'eſt pas difficile de concevoir que les vaiſſeaux lymphatiques qui ſe trouvent dans le plus grand état de relâchement, & preſque dans une atonie univerſelle, ne ſe dilatent prodigieuſement, & ne donnent entrée à la partie rouge du ſang, qui conſerve toujours une force impulſive par le battement du cœur & des artères; le ſang n'eſt pas plus diſſout qu'il ne doit l'être, ainſi qu'on le prétend; mais il circule dans des vaiſſeaux dénués d'action & de ſenſibilité; il les gorge & les crevaſſe, & tout cela paroît être dans l'ordre; les hémorhagies ne ſeroient pas à beaucoup près ſi difficiles à arrêter, ſi véritablement elles n'avoient

lieu

lieu que par la diſſolution du ſang. L'expérience nous a aſſez éclairés là-deſſus, pour pouvoir aſſurer qu'on s'en rendroit maître librement en agaçant les ſolides; & les gens de l'art ſavent bien que c'eſt un moyen ſûr en pareil cas.

M. *Levret*, célèbre accoucheur, & ſur la foi de qui l'on doit compter, nous aſſuroit, dans ſes cours, qu'il n'avoit jamais trouvé de moyen plus efficace pour arrêter l'hémorrhagie de la matrice, qui ſurvient quelquefois après l'accouchement, & ſur-tout après une fauſſe couche, que de porter la main dans cet organe, & d'en agacer les parois avec les doigts; d'ailleurs, on ſait très-bien que tous les acides & autres ſtyptiques qu'on employe dans ces ſortes de cas, agiſſent moins ſur les fluides que ſur les ſolides qu'ils criſpent.

La débauche & la vie crapuleuſe donnent le ſcorbut par déſſèchement: : la mélancolie, l'inaction, la malpropreté, le ſéjour dans des lieux humides, &c., déterminent celui de la ſeconde eſpèce; à quoi nous pouvons ajouter l'uſage continu des alimens âcres, qui émouſſent la ſenſibilité de la fibre & affoibliſſent ſon action.

Je ne penſe pas, d'après ces remarques, que tout concourt à rendre probables, qu'on puiſſe ſe refuſer d'admettre pour cauſe première du ſcorbut, l'altération du phlogiſtique, de la matière du feu ou fluide électrique; il eſt démontré que c'eſt à ce principe élémentaire que nos humeurs doivent leur fluidité, & nos ſolides leur ſenſibilité; que c'eſt lui qui joue le principal rôle dans notre machine, & que nous lui devons tout ce que la ſanté peut avoir de paiſible & de gracieux, quand rien ne trouble ſa marche. D'un autre côté, les expériences phyſiques & chimiques nous apprennent qu'il peut-être accumulé & aſſoupi dans notre

corps ; & que de ces deux effets il en résulte des maladies primitives d'un genre différent, mais qui, dans la suite, peuvent encore mener à la consomption scorbutique ou à l'hypocondriacisme.

Dans la plupart des maladies, on ne distingue pas assez les causes d'avec les effets ; &, certainement, la dépravation des humeurs dans le scorbut est moins une cause de maladie qu'elle n'en est l'effet. Il est certain qu'en rapportant au principe que j'indique la cause du scorbut, c'est nous plonger dans des ténèbres profondes, & mettre un frein à notre orgueil, qui veut tout expliquer. Mais ne consacrons-nous nos veilles & nos efforts qu'à alimenter notre amour-propre ? Serions-nous assez égoïstes & assez ennemis du genre humain, pour sacrifier des vérités utiles à un accès de gloriole dont on sent bientôt le vuide, & qui ne pourroit immortaliser notre nom que par le ridicule ou l'ignorance dont elle nous auroit chargé ? Il ne suffit pas que l'usage & le tems ayent consacré des termes & des opinions : l'ignorance & la coutume ne doivent jouir d'aucun privilége ; elles doivent toujours fléchir devant la vérité.

Je pense donc que la cause première de cette altération des humeurs, qu'on appelle affection scorbutique, dépend d'un désordre établi dans le fluide igné qui nous pénètre ; que dans les différens états dans lesquels nous nous trouvons, le régime & l'abus des choses non naturelles influent très-directement sur lui, & qu'enfin, puisque les causes éloignées & prochaines de cette maladie sont presque les mêmes que celles qui donnent lieu à toutes les autres, & que ce n'est que par la position & l'enchaînement de ces causes que les effets en sont variés ; je dis que le scorbut *doit nécessairement parcourir un état aigu, avant de passer à un*

état chronique. Il faut véritablement avoir bien peu de connoissances de la nature, pour ne pas appercevoir que l'ordre admirable qui est établi dans notre machine, & sur lequel est fixé l'équilibre qui la conserve en santé, ne sauroit être troublé, sans que la nature ne s'y oppose avec plus ou moins de violence.

Le premier degré du scorbut aigu est celui dans lequel la nature agit sourdement, pour rétablir l'ordre dans les fonctions où il n'a pas encore permis à la maladie de commencer le combat entre les causes extérieures qui agissent, & la force impulsive de la nature qui résiste à leur choc.

L'établissement d'une maladie n'est quelquefois que l'affaire d'une seconde; mais quand elle est le résultat d'un combat presque général entre la nature & sa cause, elle est lente à se montrer, & l'on peut la couver long-tems avant qu'elle vienne à éclore. Telle est la marche de l'affection scorbutique : les causes qui la produisent agissent long-tems avant de prendre le dessus; par conséquent, elle peut exister dans un degré plus ou moins violent, sans que, pour cela, elle ait dû donner des indices de son existence, suivant que la vertu répulsive des corps en combat sera plus ou moins grande.

Il faut, dans tout état de cause, qu'un Médecin soit physionomiste, pour acquérir un bon tact; & cette science, plus précieuse qu'on ne pense, que ni les livres ni les leçons ne sauroient donner, s'acquiert par des méditations sages & profondes, faites dans la société sur le moral des hommes (1)

(1) Je n'entends pas qu'il faille qu'un médecin suive ses malades en santé, parce que cela est impraticable;

& au chevet de leur lit. Il faut auſſi qu'un Médecin connoiſſe à l'état de la peau, à la couleur du teint, à la vivacité du regard, & même à la couleur des cheveux, quel âge parcourt l'homme qu'il inſpecte, & à quel degré il en eſt pour la maladie (1) ; ſavoir ſi véritablement ſa conſtitution y répond, ou bien ſi elle eſt prématurée ou retardée ; car ce ne ſont pas les années qui ſont la vieilleſſe. Tel homme peut être plus vieux à trente ans qu'un autre à quarante ; le degré de jeuneſſe doit ſe calculer ſur l'évidence des forces vitales, & non pas ſur le nombre d'années qu'on a vécu.

Ces connoiſſances ſuppoſées, on diſtinguera les ſignes primitifs du ſcorbut aigu dans les traits & les rides de la figure, la langueur des yeux, la rougeur des gencives, l'épaiſſeur de la ſalive, l'aridité de la peau, l'abondance des urines, les mouvemens irréguliers dans le pouls, les maux de tête habituels ou périodiques ; enfin, dans une peſanteur générale qui porte au repos & engage au ſommeil ; mais quand le ſcorbut aigu a franchi les premières barrières, les malades ſont tourmentés par des laſſitudes, ſur-tout dans les cuiſſes & dans les jambes ; la fièvre ſurvient ordinaire-

---

mais ſi cela étoit poſſible, je ſuis aſſuré que celui qui connoîtroit les habitudes & le caractère des malades qu'il auroit à traiter, ſeroit plus heureux dans ſa pratique. L'étude du moral des hommes, que je recommande, eſt celui de ſavoir diſtinguer les claſſes dans leſqueles ils ſont placés, & de connoître ce que chacun penſe : la façon de voir du payſan, n'eſt pas aſſurément la même que celle du financier.

(1) Voyez l'ouvrage de M. *la Poterie*, premier médecin de la marine de Breſt, intitulé : *de la doctrine d'Hyppocrate* ; ouvrage écrit avec autant de vérité que d'éloquence.

ment (1), & donne lieu à des taches violettes & à des bouffiſſures de la peau, qui diſparoiſſent avec elle; l'haleine eſt puante, les gencives violettes, & les malades appètent ſingulièrement les acides; on remarque un érétiſme univerſel; le moral qui, dans le premier degré, étoit morne & inſouciant, devient, dans le ſecond, inquiet & turbulent; l'eſprit ſe livre aux chimères les plus ridicules; les malades ſe frappent aiſément, mais ils reviennent de même, pour peu qu'on les raſſure; ils conçoivent des déſirs dont on les détourne difficilement, tel que celui de revoir leur patrie, leurs femmes ou leurs maîtreſſes: le port de Breſt nous a fourni des milliers d'exemples de ces faits. On a vu de ces malheureux ſolliciter un congé avec un entêtement extrême; &, lorſque des circonſtances importantes ne permettoient pas de leur en accorder, ils tomboient dans l'affection ſcorbutique chronique, & venoient mourir à l'hôpital; on en a vu d'autres qui contractoient à deſſein le mal vénérien, pour éviter un embarquement, & qui finiſſoient très-ſouvent par être les triſtes victimes de leur imprudence.

Si le ſcorbut aigu ſe diſtingue aiſément avec un peu d'expérience, quand il eſt ſimple, on le diſtingue encore mieux quand il eſt compliqué, ſur-tout par la vérole; les ſymptômes ſont alors plus orageux & plus rébelles; les ulcères ſont toujours livides, douloureex ou gangréneux; les matières ichoreuſes & âcres; les remèdes opèrent len-

(1) Cette ſorte de fièvre eſt continue avec des redoublemens; les plaies de ces malades, quelques petites qu'elles ſoient, deviennent gangréneuſes & font des progrès énormes en peu de tems.

tement, &, par conféquent, les maladies traînent plus en longueur.

L'expérience, dans le traitement de la vérole & du fcorbut, apprend que ces deux maladies ne fe croifent à leur défavantage, que lorfque la vérole prédomine fur le fcorbut, les malades font alors plus actifs ; ils ont le teint plus frais, le ventre plus libre, les urines plus cuites ; il femble que dans la majeure partie de ces cas, les fymptômes véroliques font des égoûts par lefquels le vice fcorbutique s'échappe ; je puis affurer avoir vu quantité de malades acquérir de l'embonpoint, prendre des couleurs plus fraîches & plus vermeilles pendant le traitement felon ma méthode, & fe trouver à la fin guéris de l'une & l'autre maladie. Il n'en eft pas de même quand le fcorbut prend le deffus : les fymptômes tiennent de ce caractère, & deviennent toujours gangreneux, état qu'il faut bien diftinguer ; cette gangrène étant active, parce qu'elle dépend de l'état aigu du fcorbut ; au lieu que celle qui défigne l'état chronique eft lente & infenfible, &, par cela même, infiniment plus dangereufe ; il y a, pour le premier degré de fcorbut, un figne général, & qu'on pourroit nommer occulte, parce qu'il eft caché pour bien des gens ; il fe tire de l'enfemble de tous les autres fignes qui lui font propres, mais dans des rapports infiniment petits. Les praticiens favent que toutes les maladies en général montrent de la prédilection pour certains fymptômes ; le fcorbut aigu paroît s'écarter de cet ordre dans fon principe ; on n'apperçoit guères de nuances dans ces fignes, qui ont toujours un rapport à l'état des nerfs : ce qui pourroit confirmer que véritablement il faut chercher la première caufe de ce mal dans le principe phlogiftique, dont la répul-

ſion tient les ſolides & les fluides dans un état permanent d'électriſation.

Si le ſcorbut eſt ſouvent le réſultat de l'action d'un atmoſphère humide, ſi les alimens âcres & ſalés, qui ſont par eux-mêmes électriques, contribuent à ſon établiſſement; pourquoi n'admettrons-nous pas pour cauſe de ce mal, un trouble ou une altération quelconque dans ce fluide ; il eſt prouvé que l'humidité de l'atmoſphère s'oppoſe au dépouillement du fluide électrique dans les corps qui s'y trouvent plongés, leſquels en éprouvent des effets qui contrarient leur fonctions, dont la plus importante ſans doute pour la ſanté, eſt celle de la tranſpiration ; alors la matière du feu noyée dans un trop grand véhicule, ſe trouve affoibli dans ſon action, & de-là le relâchement des ſolides établi, relâchement qui eſt la ſeule cauſe ſenſible qu'on puiſſe obſerver dans le ſcorbut, & ſur-tout dans le chronique qui eſt le troiſième degré de cette maladie ; mais on doit préſumer que la nature contrariée par le défaut déquilibre dans le premier tems de la maladie, fait des efforts pour le rétablir, & c'eſt cet état de guerre entre la nature & les cauſes qui la contrarient, qui établit le ſcorbut aigu. Les médecins qui l'ont étudié, ſont bien convaincus que toutes les maladies chroniques ne ſont qu'un état ſecondaire, & qu'elles ont été aiguës avant de prendre ce dernier caractère.

Les alimens électriques ont une propriété âcre & corroſive, qui leur vient d'une plus ou moins grande quantité de feu élémentaire dont ils ſont pourvus; dans le premier cas, le ſcorbut s'établit, parce que le corps eſt électriſé en moins; dans celui-ci au contraire, il n'a lieu que parce qu'il eſt électriſé en plus; cette conjecture paroît d'autant plus vraie, que tout le monde ſait, par expérience,

qu'un air libre guérit ſeul le premier, & une nourriture végétale; le ſecond dans le premier cas, le corps entre en contact avec le fluide électrique de l'atmoſphère, il s'en ſature ſelon qu'il en a beſoin, & ſelon les rapports qui règnent entre l'air & lui; de-là renaît ce parfait équilibre néceſſaire à la ſanté, la fibre reprend ſon reſſort, les fluides leur activité & leur fluidité naturelle; dans le ſecond cas, les alimens énélectriques produiſent une lymphe douce qui ſe ſature promptement du fluide électrique; c'eſt ſur-tout dans ce dernier cas que le ſcorbut aigu donne des ſignes plus ſenſibles de ſon exiſtence, par rapport à la répulſion qui ſe fait de l'accumulation du fluide électrique pré-exiſtant dans le corps avec celui que les alimens y déchargent. On ſait que ce fluide a une vertu répulſive pour tous les corps également électriſés, & qu'il a au contraire une vertu attractive pour ceux qui ne le ſont pas également.

Mais un corps énélectrique, quoique ſoumis à l'influence de l'atmoſphère, peut-il reſter longtems électriſé en plus, malgré que l'atmoſphère le ſoit en moins? & ce même corps ne doit-il pas ſe mettre en équilibre avec l'électricité de l'atmoſphère; cet effet paroît fort naturel: auſſi l'expérience nous apprend, ainſi que nous l'avons déjà obſervé, qu'il ſuffit ſouvent à un malade ſcorbutique, de paſſer dans un air libre pour ſe guérir de ſon mal; les marins ne ſont ſi expoſés aux affections ſcorbutiques, que parce que les deux cauſes qui contribuent à cette maladie, ſe trouvent réunies chez eux; auſſi eſt-elle dangereuſe en conſéquence de cette accumulation de cauſes, quoiqu'il paroiſſe, au premier coup-d'œil, qu'il y ait une contrariété d'effets entr'elles; il n'en eſt pas moins vrai qu'elles ſe renforcent mutuellement, &

qu'elle donnent lieu à de plus grands désordres que lorsqu'elles se trouvent séparées.

Si l'humidité de l'air est une espèce d'électricité négative, il ne faut pas croire pour cela qu'elle élude l'effet des sucs énélectriques qui se convertissent en humeurs ; plus ces sucs fournissent de fluide, plus l'humidité de l'air a d'action ; ce n'est que dans le cas où l'humidité de l'atmosphère deviendroit plus rare que le fluide électrique, que celui-ci prendroit le dessus ; mais de ce que la matière électrique attire à elle tout ce qui n'a pas cette vertu, il s'ensuit que l'humidité de l'atmosphère, qui est énélectrique, sera attirée jusqu'à ce que la force d'attraction soit en quelque sorte détruite par elle. Ainsi, quoique ces deux propriétés soient deux causes différentes du scorbut, il n'en est pas moins vrai que quand elles se rencontrent, la maladie en devient plus dangereuse: c'est un exemple que nous offrent les navigateurs, qui n'ont souvent besoin que d'un air de terre pour se rétablir, tandis qu'une nourriture énélectrique, prise dans une atmosphère humide, n'opérera pas aussi souvent le même effet.

Tout ce que je viens de dire du scorbut, prouve que la première cause de cette maladie existe moins dans les humeurs que dans les solides ; & je pense qu'on est bien éloigné de la vérité, quand on dit que le scorbut est un état de *dissolution des humeurs*. Je sais très-parfaitement qu'il est prouvé que leur fluidité dépend du feu élémentaire dont elles sont imprégnées : d'où l'on pourroit conclure, d'après ces principes même, que l'accumulation du fluide électrique est propre à opérer cette dissolution ; puisqu'il est l'agent de leur fluidité, lorsqu'il s'y trouve mêlé dans une proportion surabondante ; mais si l'on observe que le

fluide électrique eſt pourvu d'une propriété fort ſtimulante, qu'il affecte plus généralement les ſolides que les fluides, on verra qu'en ſuppoſant cette accumulation, il faudroit s'attendre à trouver l'action tonique des nerfs puiſamment augmentée. On remarque bien cet effet dans l'affection hypocondriaque, que quelques auteurs ont confondu avec le ſcorbut; mais on ne le trouve pas dans cette dernière maladie : au contraire, on obſerve un état de moleſſe & de relâchement qui nous offre une privation de cette force tonique que l'on ſait être le réſultat du fluide électrico-nerveux, ou ſimplement électrique.

Voilà, dira-t-on, une nouvelle théorie ſur le ſcorbut; & il n'eſt ni ſage ni décent, de renverſer un ſyſtême établi depuis des ſiècles par des auteurs d'une très-grande réputation. Je ſais tout ce que l'on riſque à propoſer de nouveaux ſyſtêmes; je ſais qu'on ſe plaît plus volontiers à ſuivre la routine; que généralement on aime mieux ſe laiſſer guider par une erreur ancienne, que par une vérité nouvelle; & que tel eſt le ſort de la pauvre humanité.

Il en coûte, ſans doute, à tout homme de calculer les rapports d'un nouveau ſyſtéme; & ſouvent, quand il le fait, c'eſt plutôt dans la vue de le dénigrer que d'y applaudir. Heureuſement que la médecine ne leur eſt pas beaucoup ſubordonné; & que, même avec des connoiſſances poſitives ſur les fonctions, les cauſes des maladies, &c., on eſt obligé de s'en tenir à l'empiriſme quand on veut pratiquer heureuſement. Mais de ce qu'on a ſouvent établi des indications curatives d'après les ſyſtémes, je penſe qu'ils ceſſent de devenir indifférens, par cela même, qu'une règle ſpéculative, fondée ſur un faux principe, devient per-

nicieuſe dans l'exécution ; le ſcorbut eſt dans ce cas. L'indication curative de la théorie dérive de la théorie de ces cauſes, & parce qu'on ſuppoſe que les humeurs ſont dans un état de diſſolution, on a ſuppoſé que le mercure devoit lui être contraire. *Kramer* dit que quatre cent ſoldats périrent miſérablement pour s'être ſervi de ce reméde : cependant *Boerhave* & beaucoup d'autres l'ont propoſés comme propre à le guérir ; & l'on peut croire que ce n'eſt pas ſans en avoir vu des effets heureux. Les remèdes empiriques, tels que le *becabunga*, le *créſſon*, &c., ont été adoptés, non pas parce qu'ils ont une vertu alkaline, mais parce qu'un matelot attaqué du ſcorbut, abandonné dans une île déſerte, s'en guérit en mangeant de ces ſortes de plantes. Mais ſi ceux qui raiſonnent ſur les cauſes des maladies, & qui ont indiqué une méthode curative, d'après le ſyſtême reçu ſur le ſcorbut, vouloient ſe donner la peine d'être conſéquents, ils verroient que la propriété des remèdes empiriques eſt oppoſée à celles qu'ils devroient avoir pour être curatifs ; ſelon l'opinion reçue ſur la cauſe, ils verroient qu'une maladie alkaleſcente ne ſe guérit point par des remèdes alkaleſcents ; & que ſuivant cet axiome *contrariis contraria curantur*, les plantes alkalines guériſſant le ſcorbut, il devroit s'enſuivre, que la cauſe de cette maladie pourroit être judicieuſement ſoupçonnée, être un épaiſiſſement plutôt qu'une diſſolution d'humeurs ; en ſuppoſant encore qu'on ne fût en droit de ne l'attribuer que dans les fluides excluſivement.

Les remèdes toniques ſont les vrais remèdes du ſcorbut ; le kina eſt ſans contredit le premier des anti-ſcorbutiques ; & comme en bonne phyſique on abandonne les cauſes quand elles ſont obſcures,

pour s'en tenir aux effets ; comme le mercure a guéri des maladies ſcorbutiques, d'après l'aſſertion de pluſieurs auteurs réputés en médecine ; comme j'en ai guéri de même par ma méthode mercurielle, quoique la vérole y fût jointe, ainſi que cela a été atteſté par les officiers de ſanté de Breſt ; je dis que le mercure eſt le remède du ſcorbut autant que de la vérole ; & que s'il avoit été adminiſtré ſagement & dans les circonſtances convenables, il eût été poſſible qu'il eût acquis autant de réputation pour l'une que pour l'autre de ces maladies ; mais on n'a pas enviſagé qu'en adminiſtrant ſouvent ce remède dans l'état aigu de cette maladie où il eſt contraire, attendu que la nature eſt alors, en quelque ſorte, révoltée ; on n'a pas vu que des hommes entaſſés dans un hôpital, reſpirant un air plus ou moins méphétique, & livrés à la plus grande indolence, étoient environnés de cauſes prédiſpoſantes à la maladie ſcorbutique ; on n'a pas voulu ouvrir les yeux ſur les effets meurtriers du mercure adminiſtré en frictions ; on s'eſt conduit machinalement ſur tout, & les accidens provenant de toutes ces cauſes meurtrières, ont été imputées aux mercure, tandis qu'ils n'auroient dû l'être qu'à la main aveugle qui l'employoit.

Il réſulte de ce que nous venons de dire ſur le ſcorbut, que ſon état aigu, dit fièvre d'hôpital, eſt infiniment pernicieux dans tous les cas de vérole ; que le mercure eſt meutrier dans cette circonſtance ; que ſon état chronique, qui ſuccède à celui-ci, eſt infiniment moins à craindre ; & que le mercure bien adminiſtré en eſt toujours le remède. Comme c'eſt d'après une expérience bien réfléchie que nous portons ce jugement, & que d'ailleurs des perſonnes difficiles à perſuader l'ont

en quelque ſorte, certifié, nous ne croyons point qu'on nous accuſe d'avoir voulu induire en erreur. Il n'y a que la complication du ſcorbut aigu avec la vérole, qui ſoit un état déſaſtreux pour le malade. Le ſcorbut chronique ne la complique défavorablement, que quand il eſt porté à ſon dernier période, & que le malade ſe trouve dans le maraſme. Mais dans des cas ſemblables ce n'eſt point à la vérole qu'il faut s'attacher, c'eſt au ſcorbut même & aux forces de la vie qu'il faut s'efforcer de relever; ce que la vérole n'empêche pas de faire, parce que l'infection vénérienne n'eſt *jamais générale*, & que les foyers où le mode ſe trouve circonſcrit, *n'ont abſolument aucun rapport avec le ſyſtéme général de la conſtitution.*

Dans le ſcorbut aigu la complication n'eſt déſaſtreuſe qu'avec certains ſymptômes véroliques; tels que les chancres, les bubons, les ulcères & la carie; mais la gonorrhée, les poireaux & condylômes, les exoſtoſes, &c., n'ont point de ſuſceptibilité pour le vice ſcorbutique, ou du moins cette ſuſceptibilité, ſi elle exiſte, ne mène point à des fâcheuſes conſéquences. (1) La cauſe qui rend la complication du ſcorbut aigu dangereuſe, avec certains ſymptômes véroliques, vient de ce qu'il y a ſolution de continuité dans les parties, & que la fièvre y porte le vice ſcorbutique avec profuſion; ce qui détruit la conſtitution vénérienne locale, & change l'ulcère vénérien en ulcère ſcorbutique (2).

---

(1) M. *Vigaroux* a obſervé à-peu-près les mêmes effets. Voy. p. 71 & 89, ouv. cité.

(2) J'ai dans le moment actuel à l'hôpital un malade attaqué de deux bubons, & qui eſt dans le cas de ſcorbut aigu. La gangrène eſt dans l'un, & fait chaque jour des

Lorſqu'un ſcorbutique eſt attaqué d'un bubon occulte non-abſcédé, la fièvre a beau être forte, il n'arrive rien de fâcheux; mais ſi le bubon eſt abſcédé, la tumeur s'aplatit, le tiſſu cellulaire s'engoue, la peau devient livide, & l'ouverture, à laquelle on eſt obligé d'en venir promptement, donne iſſue à une matière noirâtre, puante, ichoreuſe, ainſi qu'à des lambeaux de tiſſu cellulaire gangrénés qui ſortent avec elle. Le vuide reſte conſidérable, la peau tombe en gangrène, & ſi l'on ne parvient à arrêter la fièvre, vingt-quatre heures ſuffiſent pour donner lieu à un ulcère gangréneux d'une grandeur extrême.

Dans le ſcorbut chronique rien de tout cela n'arrive; les bubons ſont lents à réſoudre & à ſupurer, la gangrène s'en empare rarement; mais on n'obtient jamais une bonne ſupuration; les bords des ulcères deviennent durs & calleux, ſe cicatriſent difficilement; il faut un tems très-long pour la cure, & leur panſement eſt ſuſceptible d'une grande variation.

Traitement de la vérole compliquée, du ſcorbut aigu.

Auſſi-tôt qu'on s'apperçoit de cet état de complication qui s'annonce par la mélancolie, le dégoût & la fievre, il faut ſuſpendre toutes ſortes de remèdes mercuriels même dans les panſemens, mettre les malades au bouillon, donner le quin-

---

progrès, tandis que l'autre approche de ſa cicatriſation. Les progès, en bien, de l'un, ſont en raiſon direct des progrès, en mal, de l'autre; & cela, ſans doute, parce que le vice ſcorbutique s'écoule par ce dernier, & qu'il purge la conſtitution.

quina à la dose d'une once par jour, mêlé avec un gros de thériaque si la fièvre est très-forte, & la moitié de cette dose si elle ne l'est guère. On soutient l'effet de ces remèdes par une ample boisson de limonnade ou de petit lait nitré, & l'on panse les ulcères avec une très-forte décoction de quinquina, à laquelle on joint l'eau-de-vie camphrée & le sel armoniac dont on imbibe des plumaceaux épais. Il est rare que la fièvre se soutienne long-tems avec un pareille traitement. Elle n'a pas plutôt cessé, qu'on distingue une rougeur circonscrite tout autour de l'ulcère, qui indique l'étendue de la gangrène scorbutique, & les bornes qu'elle aura. Alors on se sert du baume d'*Arceus*; mais une fois que la fièvre est calmée, on doit diminuer la dose de quinquina de moité & en supprimer la thériaque; on permet aux malades deux soupes par jour, & même quelques pruneaux le soir; on fait ensorte qu'ils ayent le ventre libre, & que les urines coulent librement; pour cet effet on fait prendre, dans le premier cas, une eau de casse légere au lieu de petit lait; dans le second, on se contente de nitrer la limonnade: l'état des ulcères & celui des forces de la vie doivent servir de boussole pour régler les alimens. Il faut prendre garde que les malades ne s'affoiblissent par trop, parce qu'ils tomberoient promptement dans le marasme scorbutique; mais d'un autre côté, il faut redouter la fievre & tâcher de ne pas l'exciter par la nourriture.

Comme dant l'état de complication que nous supposons, l'affection scorbutique détruit l'affection vénérienne, il est inutile de revenir aux remèdes mercuriels. Je puis assurer, d'après les exemples multipliés que j'ai vus de ces maladies, que le vice est parfaitement détruit, & que le

mercure feroit au moins donné en pure perte, s'il ne produifoit pas des effets finiftres, ce que j'ai vu arriver quelquefois ; car il y a des conftitutions qui, après cet évènement, acquièrent une telle antipathie pour le mercure, que la plus petite dofe excite encore la fièvre fcorbutique, & donne lieu à de nouveaux accidens.

Le fcorbut aigu détruit donc l'infection vénérienne; cela eft prouvé par le fuccès du traitement anti-fcorbutique, & par les défaftres des traitemens anti-vénériens. C'eft fans-doute cette obfervation qui a fait dire à M. *Hunter*, que deux actions ne pouvoient pas agir à la fois fur la même conftitution. En parlant de la maladie vénérienne dans les cas douteux, il dit » on la fuppofe encore compliquée avec d'autres maladies, telles que la galle & le fcorbut. Dela ces dénominations vicieufes de la galle & de fcorbut compliqué avec la maladie vénérienne, qui, felon nous, ne peuvent partir que d'un grand fond d'ignorance. De pareils cas que nous n'avons jamais vus, nous paroiffent incompatibles avec l'action morbifique de l'économie animale ; nous fommes en effet perfuadés & nous tenons pour un principe inconteftable que deux actions ne peuvent point agir fur une même conftitution, ni fur la même partie dans un feul & même tems (1).

---

(1) Notre opinion eft conforme à celle de M. *Hunter* à cet égard, & c'eft d'après l'expérience que nous l'avons adoptée ; mais comme la vérole n'eft que locale & bornée à une certaine fphère d'action, il s'enfuit que le fcorbut peut exifter en même-tems que la vérole, quand les parties ou fymptômes véroliques n'ont point de fufceptibilité pour le vice fcorbutique ; ou que les parties qui ont cette fufceptibilité ne l'ont pas encore donné aux fymptômes

Deux

Deux différentes fièvres, par exemple, ne peuvent point exifter à la fois chez le même individu, ni deux maladies locales fur la même partie. Or, comme la maladie vénérienne, lorfqu'elle attaque la peau, a beaucoup de reffemblance avec les maladies qu'on appelle *fcorbutiques*; on les fuppofe alors fouvent unies & exiftantes dans la même partie. M. *Vigaroux* croit à la poffibilité de l'exiftence de plufieurs actions morbifiques à la fois dans la conftitution & dans les mêmes parties; néanmoins cet habile obfervateur a vu tout ce que nous avons rapporté contre cette poffibilité. Il paroît que M. *Vigaroux* n'a jamais foupçonné l'exiftence du fcorbut aigu, qui eft véritablement contagieux; il a attribué tous les ravages de cette maladie à une épidémie, mais fans lui affigner un caractère. » La vérole, dit-il (1), eft fouvent compliquée avec le virus fcorbutique, le fcrophuleux, le gouteux, le pforique, &c.; c'eft dans ces cas, qui malheureufement pour l'humanité ne font que trop communs, que la combinaifon d'un virus avec un autre, occafionné par des procédés de la nature qu'il n'eft pas aifé d'expliquer, donne naiffance à des accidens, à des fymptômes qu'on peut confidérer, avec raifon, comme des monftres; parce que, participant par leur effence de l'un &

---

qui les attaquent, tels que les bubons occultes non abfcédés; mais toutes les fois que les parties & les fymptômes ont acquis la fufceptibilité du vice fcorbutique, alors l'action vénérienne eft détruite par l'action fcorbutique qui prend le deffus & qui caufe les plus grands ravages. On obfervera encore, que je ne parle que du fcorbut aigu où l'action eft augmentée; car dans le fcorbut chronique, la vérole conferve toujours fon caractère ordinaire.

(1) P. 7 & 9, ouv. cité.

de l'autre virus, ils n'appartiennent abſolument ni à l'un ni à l'autre ».

» Le poulain ſupurée & ouvert, continue enſuite cet obſervateur (1), s'enflamme quelquefois, & cette inflammation prend une tournure gangréneuſe (2), qui ſe développe de différentes manières dans un tems très-court. Ce changement inattendu qui, ſuivant mes obſervations, arrive conſtamment vers le milieu du traitement ou environ, ſoit qu'il ſoit fait par le mercure en frictions ou adminiſtré de toute autre manière, dépend de la complication de la vérole avec quelqu'uns des virus déjà cités; mais, plus particulièrement avec le virus ſcorbutique. La vie des malades eſt alors dans le plus grand danger, ſi les reſſources de l'art bien dirigées, ſont inefficaces pour arrêter les progrès du mal ».

» La première indication qui ſe préſente à remplir dans des cas pareils, eſt celle de ſuſpendre l'emploi du mercure, de quelque manière & ſous quelque forme qu'il ſoit adminiſtré, & de dépouiller les malades des linges, s'ils ſont traités par les frictions. J'ai attaqué ces gangrènes ſuivant les règles de l'art & de la même manière qu'on attaque les gangrènes de toute autre cauſe; par les inciſions, les ſcarifications, les taillades; par l'uſage interne & externe des anti-ſeptiques les plus vantés; telles que la décoction des plantes amères, le ſcordium, l'ariſtolſche ronde & longue, le quin-

---

(1) P. 65, ouv. cité.

(2) Cette tournure gangréneuſe arrive, ſans être ordinairement précédée d'inflammation. La peau des bords de l'ulcère devient ſeulement très-livide & preſqu'inſenſible; la grande douleur des malades eſt fixée au cercle qui environnne la tumeur ulcérée.

quina, les digeſtifs animés avec l'égyptiac, le ſtirax, le borax, la teinture de myrrhe, le camphre, l'application de l'égyptiac ſeul, le remède de *Bilguer*, &c., toutes ces reſſources, quoique gravement préconiſées, manquent très-ſouvent, ſurtout lorſque la gangrène eſt ſèche ».

» J'ai vu (1) aux deux hôpitaux de Montpellier une épidémie gangréneuſe de ce genre qui attaqua les plaies, les ulcères juſqu'aux plus légères égratignures; de manière qu'on n'oſoit plus donner un coup de biſtouri par l'appréhenſion d'un pareil événement ».

» Cette eſpèce de gangrène (2), qui regna peu à l'hôpital royal, n'a jamais attaqué que les poulains ouverts & ulcérés; elle reſpecta pendant ſon règne les phimoſis, les paraphimoſis enflammés ou opérés, les ulcères au fondement; tandis qu'elle attaquoit indiſtinctement à l'hôtel-dieu, les plaies, les ulcères plus ou moins anciens, les dépôts récemment ouverts ſur quelques parties du corps qu'ils fuſſent placés ».

» J'ai encore vu à l'hôpital royal une ſeconde épidémie de gangrène d'un autre genre, attaquer les poulains ouverts ulcérés, phimoſis & paraphimoſis enflammés; cette maladie me parut mériter la plus grande atrention eu égard à la ſingularité de ſa marche, & la réſiſtance abſolue qu'elle oppoſoit aux moyens les plus propres à la vaincre. Cette gangrène, lorſqu'elle parut, s'annonça par une inflammation couleur de roſe, d'une teinte légère, qui, après avoir fait quelque chemin ſur la peau, y laiſſoit l'empreinte d'une eſcarre, qui

(1) P. 68.
(2) P. 71.

paroiſſoit vouloir ſe ſéparer des parties ſaines, en marquant cette ſéparation par une ligne d'un rouge purpurin, qui ſembloit être la borne & le point fixe de cette mortification qu'on auroit dit ne devoir pas s'étendre au-delà de la peau ».

» La ſurface des poulains étoit couverte, en même-tems que l'inflammation faiſoit des progrès ſur la peau, d'une eſcarre brune qui ne s'étoit formée que conſécutivement à l'inflammation des bords, & dont l'épaiſſeur augmentoit dans la même proportion que cette inflammation prenoit de l'accroiſſement, & s'étendoit en largeur dans toute la circonférence de l'ulcère. Je me ſuis ſervi de tout ce que l'art, l'analogie, l'expérience & l'obſervation ont pu me ſuggérer de moyens pour arrêter la marche rapide de cette gangrène, d'autant plus cruelle qu'elle faiſoit ſous peu de jours des ravages étonnans, & conduiſoit au tombeau, d'un pas aſſuré, tous les malades qui en étoient attaqués. J'ai eu occaſion de la traiter pluſieurs fois; & quoique j'aye infiniment varié mes traitemens, je n'ai pas eu le ſuccès que j'aurois pu en attendre. J'avouerai que mes recherches ſur les cauſes phyſiques abſolues d'un accident auſſi rédoutable ſe ſont épuiſées, ſans que mes réſultats m'ayent conduit à des connoiſſances qui puſſent en donner la ſolution. En hazardant mes dernières conjectures, je croirois pouvoir l'attribuer à la ſéchereſſe ſcorbutique des ſolides & des fluides, augmentée par l'effet du mercure, quelque prudente que fût alors l'adminiſtration (1) ».

---

(1) L'expreſſion de M. *Vigaroux* prouve véritablement ſon embarras; car on ne conçoit pas aiſément ce qu'il entend par ſéchereſſe ſcorbutique des ſolides & des fluides, augmentée par l'effet du mercure.

D'après tout ce que nous venons de rapporter, il eſt aiſé de voir que M. *Vigaroux* a parfaitement obſervé les effets de la maladie qui complique la vérole ſous le nom de ſcorbut aigu. Ce que nous en avons dit eſt conforme au recit de cet auteur, qui eût été à même de caractériſer la maladie épidémique dont il cite les effets, s'il n'eût pas été prévenu par l'opinion qui n'admet point de ſcorbut aigu. Quoi qu'il en ſoit, on voit qu'il aſſure que les remèdes mercuriels ſont contraires à cet état; que les ſeuls anti-ſceptiques ſont convenables tant extérieurement qu'intérieurement; que la gangrène n'a jamais affecté que les parties & les ſymptômes qui avoient une ſuſceptibilité générale pour le vice ſcorbutique, principalement les bubons ulcérés. On pourroit donc préſumer, quand même une infinité de preuves ne le confirmeroient pas, que le vice vénérien eſt détruit, dans ces ſortes de cas, par le vice ſcorbutique; ce qui fait que les remèdes mercuriels ne conviennent plus; parce qu'ils augmentent l'action de la maladie, qui eſt déjà au-delà des forces de la nature; & qu'au contraire les anti-ſceptiques conviennent parfaitement, parce qu'ils s'oppoſent à cette action & qu'ils mettent la nature en état d'agir par ſes propres forces.

La fièvre d'hôpital n'eſt donc rien autre choſe que le ſcorbut aigu; maladie qui eſt épidémique, & dont les cauſes prochaines ſe trouvent dans l'infection de l'air, dans la nature des alimens, le défaut d'exercice, l'ennui, l'excès du ſommeil & la mélancolie.

Lorſque nous traiterons des ſymptômes de la vérole, nous reviendrons ſur cet article, & nous indiquerons le traitement local qui convient à ceux qui manifeſtent de la ſuſceptibilité pour le ſcorbut

aigu, & qui dégénèrent par l'impreſſion du vice de ce nom. Il nous reſte encore à parler de la vérole compliquée par les vices ſcrophuleux, rumatiques, cancéreux, gouteux & rachitiques; mais nous croyons que ce que nous avons dit du ſcorbut, peut s'appliquer à toutes les autres maladies particulières, c'eſt-à-dire, que dans ces ſortes de complications, ce n'eſt plus le virus vénérien qu'il faut pourſuivre, c'eſt aux vices particuliers qui le compliquent & qu'il a exaſpérés, qu'il faut s'adreſſer, & contre leſquels le mercure eſt toujours ſans effet & ſouvent dangereux, lors même qu'il eſt ſagement combiné avec les remèdes qui paroiſſent indiqués. Toutes les fois qu'on trouvera une complication quelconque dans la vérole, il faudra renoncer au mercure; & cela, non-ſeulement d'après les principes que nous avons poſés, que la vérole n'affecte jamais immédiatement la conſtitution, & que le virus vénérien eſt ſubjugué dans ſes foyers reſpectifs par les différens vices; mais ſur-tout, parce que l'expérience nous force à convenir de cette vérité.

» L'obſervation a démontré, dit M. *Vigaroux*, en parlant des complications des vices ſcrophuleux & ſcorbutiques dans la vérole (1), que le mercure, ſous quelque forme qu'on l'adminiſtre, ne brille point ni dans l'un ni dans l'autre de ces deux cas ». Nous pouvons aſſurer qu'il en eſt de même de tous les autres cas, ſur-tout dans la goutte & le rhumatiſme; maladies que le mercure réveille quand elles ſont aſſoupies, parce qu'il irrite ſenſiblement toute la conſtitution; qu'il augmente le

---

(1) P. 25.

mouvement des fluides, propriétés ſans leſquelles il ne ſeroit pas le remède de la vérole, dont le vice, borné & niché dans les parties qui ont de la ſuſceptibilité pour lui, a beſoin d'être déplacé, & atténué pour être détruit. Les douleurs véroliques ont acquis une grande réputation dans l'opinion publique & dans celle des gens de l'art. On a prétendu que le caractère qui les diſtinguoit des autres, étoit leur accroiſſement pendant la nuit, quand les malades ſont chaudement dans leur lit : ce qui leur a fait donner le nom de douleurs nocturnes. Nous avons vu beaucoup de malades ſe plaindre de ces ſortes de douleurs; mais nous avons toujours remarqué que c'étoit après un uſage plus ou moins long du mercure qu'elles ſe faiſoient reſſentir; d'où nous avons conclu, que la majeure partie des douleurs attribuées à la vérole, pourroient l'être plus équitablement au mercure; & ſi, dans une pareille circonſtance, il nous étoit permis d'étayer notre opinion du raiſonnement, on trouveroit bientôt que le mercure, par ſa propriété généralement corroſive, eſt très-propre à donner des douleurs, qui doivent augmenter par la chaleur du lit, parce qu'elle le raréfie, & que plus il eſt raréfié, plus il a d'action. Le virus vénérien, au contraire, n'eſt ſenſible que lorſqu'il eſt diſſéminé dans une partie, & qu'il a déterminé une irritation vénérienne, dont la conſéquence eſt toujours l'inflammation; & très-certainement les douleurs nocturnes n'ont point un caractère inflammatoire.

Je ſerois tenté de croire que les douleurs véroliques ſont un être de raiſon, & que celles que le mercure ſoulage ou guérit, appartiennent entiérement à l'affection chronique ſcorbutique. Le traitement des douleurs prétendues véroliques, ne

ſupporte l'uſage du mercure que dans le plus petit nombre de cas ; & cette vérité reconnue par tous les bons praticiens, devroit bien ramener les opinions ſur le compte de ce ſymptôme. On reviendra certainement d'une grande quantité d'erreurs fort groſſières, quand on ſe ſera bien convaincu que la vérole n'eſt jamais conſtitutionnelle, qu'elle ſe borne à l'infection des parties qui ont de la ſuſceptibilité pour elle ; je dis à des parties, parce que l'infection vérolique eſt moins une altération d'humeurs, qu'une irritation particulière des ſolides, qui réagit à ſon tour ſur les humeurs, mais ſeulemenr ſur celles qui abondent dans la ſphère d'infection ; il n'y a ſelon moi, à proprement parler, ni douleurs, ni goutte, ni rhumatiſmes, ni cancers véroliques. Quand la conſtitution eſt infectée de ces vices, la vérole eſt ſubjugée par eux, on pourroit dire qu'ils en ſont le remède ; mais parce qu'il eſt naturel de pourſuivre le vice vénérien avec le mercure, quand les vices ne ſont point démontrés, il arrive que ce remède les fait manifeſter, & qu'ils exercent d'autant plus de ravages que la conſtitution s'en trouve plus ou moins attaquée. Les procédés de la nature, pour aſſimiler deux vices enſemble, & annuller le caractère de l'un pour celui de l'autre, ſont quelquefois déſaſtreux ; mais ils le deviennent infiniment davantage, ſi, dans l'opinion où l'on eſt qu'il faut attaquer le vice vénérien qui n'exiſte plus ſous ce caractère, on perſiſte dans l'adminiſtration du mercure & qu'on en faſſe la baſe du traitement. Il n'entre pas dans mon ſujet d'indiquer le traitement particulier qui convient à chacune de ces maladies, qui eſt le même que dans les circonſtances ordinaires. Il ſuffit d'avoir fait obſerver que, dans ces ſortes de cas, il falloit entièrement

renoncer à toute eſpèce de traitement anti-vénérien par le mercure ; & cette opinion, qui eſt celle de tous les bons praticiens, eſt fondée ſur l'expérience plus que ſur le raiſonnement.

CHAPITRE VII.

De la gonnorhée chez les hommes.

LA gonorrhée eſt une maladie produite par l'action vénérienne dans le canal de l'urètre, qui donne lieu à l'écoulement ſpontané d'une matière ſemblable au pus ; d'où il réſulte que cette maladie eſt néceſſairement un ſymptôme vérolique, puiſqu'elle eſt une conſéquence de l'inoculation & de l'action du mode vénérien. L'opinion des gens de l'art ſur cette maladie, a été juſqu'à préſent d'une grande mobilité ; il en eſt peu qui ſe ſoient accordés dans la manière de l'enviſager. Quelques-uns ont avancé qu'elle n'étoit point vérolique ; & ils ont prétendu exprimer par là, qu'elle ne répandoit point l'infection dans la conſtitution : ils ont ſuppoſé dans d'autres cas, & ſur-tout quand elle n'avoit pas été bien traitée, qu'elle pouvoit infecter la maſſe des humeurs. Pour relever toutes les opinions contradictoires qu'on a ſoutenues juſqu'à ce jour, il faudroit un gros volume de diſcuſſions fades & dégoûtantes, qui n'aboutiroient à rien. Je me bornerai donc à expoſer mon opinion particulière, en prenant toujours l'expérience pour guide, ce qui me mettra ſouvent en oppoſition avec le plus grand nombre d'auteurs qui ont écrit ſur cette matière, & qui n'ont travaillé que d'après le ſyſtême général, ſans

examiner ce que cette maladie peut avoir de particulier.

On a admis jusqu'à présent plusieurs espèces de gonorrhée, la *virulente*, la *simple*, l'*avortée*, la *séche*, la *bâtarde*; mais à parler strictement, il n'y en a que de deux sortes, les quatre premières pouvant être considérées comme les mêmes, puisqu'elles affectent toutes le canal de l'urètre & les parties qui y correspondent. Nous croyons pourtant que la gonorrhée sèche mérite quelque distinction, puisqu'elle est sans écoulement sensible. Quant à la gonorrhée bâtarde, elle est entièrement différente par les effets qu'elle présente, & par les parties qu'elle affecte.

SECTION PREMIERE.

De la gonorrhée virulente.

La gonorrhée est un symptôme primitif & réel de la vérole, qui, comme les autres du même genre, est l'effet de l'infection vénérienne contractée dans l'acte du coït avec une femme infectée. Les signes précurseurs de la gonorrhée, s'annoncent quelques jours après qu'on a contracté, dans le coït, le mode vénérien qui doit y donner lieu. On commence à sentir une pesanteur vers la racine de la verge & quelquefois dans les bourses; on a des érections plus fréquentes qu'à l'ordinaire, & l'on se trouve plus porté à l'acte du coït. Cet état dure ordinairement deux jours; au bout de ce tems, les érections augmentent avec les desirs amoureux; l'orifice du méat urinaire devient rouge, & l'on remarque une pellicule mince qui en colle les bords, ce qui est le prélude de l'écoulement. C'est ordinairement vers le septième jour que ce

dernier ſymptôme paroît; quelquefois plutôt, mais rarement plus tard ; cela dépend d'ailleurs de l'intenſité du mode vénérien & de la ſuſceptibilité du ſujet à le recevoir ; mais lorſqu'il s'annonce, on peut toujours être aſſuré que la maladie aura lieu. Les érections violentes, qui ont lieu pendant la nuit, indiquent la préſence d'une matière phlogiſtique, qui irrite les nerfs, les glandes & les vaiſſeaux. Cette irritation ſe propage quelquefois ſur tout le ſyſtême nerveux ; elle excite, dans quelques cas, une fièvre éphémère; mais plus ſouvent des maux de tête, un abattement général & l'inſomnie.

La rougeur du méat urinaire acquiert plus d'étendue à meſure que les érections deviennent plus fréquentes ; l'humeur ſébacée s'accumule dans la foſſe naviculaire, d'où on la fait ſortir en preſſant légérement le gland ; enfin les envies fréquentes d'uriner s'annoncent, ainſi que les cuiſſons, la peſanteur du périné augmente & bientôt l'écoulement paroît.

La première matière qui coule ſpontanément par l'urètre eſt claire, & à-peu-près ſemblable au mucus du nez, ou à de la ſemence un peu liquide; les cuiſons, à cet époque, ne ſont pas encore conſidérables ; mais ils augmentent à meſure que la matière acquiert de la conſiſtance, qu'elle devient verte ou jaunâtre, & qu'elle coule plus abondamment; les envies d'uriner ſont fréquentes ; quelquefois on ſent une contriction vers le ſphineter de la veſſie, qui met obſtacle à la ſortie de l'excrément ; & cet état, qui approche de la ſtrangurie, peut être conſidéré comme le plus haut degré d'irritation.

Les érections nocturnes ſont très-incommodes pendant que cette irritation ſubſiſte ; la verge ſe

recourbe en manière d'arc, parce que le canal de l'urètre, qui eſt dans un état de phlogoſe, ne peut ſe prêter à l'action des muſcles érecteurs & des corps caverneux qui ont la plus grande énergie, leur irritabilité étant conſidérablement augmentée. Cet état d'irritation dure ſept à huit jours; pendant tous ce tems, la matière de l'écoulement eſt très-abondante & d'une couleur plus ou moins verdâtre; mais à meſure que l'irritation diminue, elle prend une teinte plus jaune & acquiert plus de conſiſtance.

Nous avons déjà dit que dès l'invaſion de l'écoulement, les envies d'uriner étoient fréquentes. Ce qu'il y a encore de remarquable à cette même époque, c'eſt le jet de l'urine qui eſt très-petit, ſouvent fourchu & plus communément en forme de ſpiral; effet qui réſulte de la reſtriction du canal de l'urètre & de la tuméfaction de ſon orifice.

Nous employons de préférence le terme d'irritation à celui d'inflammation pour exprimer l'état du canal de l'urètre dans cette circonſtance; attendu que tout nous prouve qu'il n'eſt pas dans un état bien réel d'inflammation. Il n'eſt pas auſſi indifférent qu'on le penſe, de fixer ſon opinion ſur cette remarque, puiſque la pratique générale preſcrit un traitement différent pour les maladies d'irritation, que pour celles qui ſont inflammatoires. Le mode vénérien agit différemment ſelon la ſuſceptibilité des parties qu'il affecte. En général ſon action eſt irritante, & excite une inflammation locale qui ſe comporte comme toutes les inflammations poſſibles; mais toujours, relativement à la ſuſceptibilité des parties; en ſorte, que tantôt il produit une inflammation irréſoluble qui conduit à la ſuppuration, quelque ſoins qu'on

puiſſe prendre pour l'empêcher, comme dans le chancre; tantôt elle eſt ſuſceptible de réſolution, comme dans le phimoſis & le bubon. Dans la gonorrhée, l'irritation vénérienne ne paroît pas être portée juſqu'à l'inflammation; 1°. parce qu'il n'y a point de tuméfaction ſenſible, comme dans le bubon, le phimoſis, le chancre; 2°. *parce que l'excrétion de la matière gonorrhoïque commence à paroître avant que le malade ait éprouvé aucun des ſymptômes qu'on pourroit imputer à l'inflammation*; 3°. enfin, parce que les remèdes ſtiptiques, aſtringens & autres irritans guériſſent la gonorrhée, ſur-tout lorſqu'ils ſont adminiſtrés en injections; ce qu'ils ne produiroient pas s'ils avoient à combattre une inflammation réelle.

La tuméfaction eſt une conſéquence naturelle de l'inflammation, qui ſe trouve d'autant plus grande que l'inflammation eſt conſidérable. Je ne crois pas qu'on puiſſe conſidérer l'état du canal de l'urêtre dans la gonorrhée, même dans le fort des accidens, comme une tuméfaction inflammatoire. Car, ſi l'on compare celle de la peau du prépuce dans les phimoſis, on jugera facilement que l'autre ne ſauroit jamais paſſer à un pareil état, ſans que l'excrétion de l'urine ne devînt impoſſible, à raiſon du rapprochement des parois du canal.

La tuméfaction inflammatoire donne encore d'autres indices : la partie qu'elle occupe eſt ordinairement d'un gros volume; elle eſt très ardente & fort ſenſible au toucher; le phimoſis & le paraphimoſis en ſont des exemples. Si on laiſſe la verge pendante dans ces deux derniers cas, le ſang s'y accumule, les pulſations y ſont vives & douloureuſes, la fièvre locale y eſt conſidérable, & l'inflammation ne tarderoit pas à déterminer la

gangrène, si l'on n'en prévenoit promptement les suites, tant par une situation avantageuse de la partie, que par les topiques antiphlogistiques les plus vantés. Dans la gonorrhée, rien de tout cela n'arrive; la verge a beau être pendante, on n'y sent ni plus de pulsation ni plus de douleur; elle est à-peu-près insensible au toucher, & la grosseur n'en paroît pas augmentée; les érections nocturnes sont, à dire le vrai, fréquentes & douloureuses, mais l'irritation augmentée suffit pour produire cet effet : il ne s'ensuit pas moins que si le malade peut éviter ces effets, il n'éprouve d'accidens bien sensibles de la gonorrhée, que les cuissons qui succédent à l'excrétion de l'urine, & qu'on peut judicieusement attribuer autant à la chaleur de cet excrément, qu'à l'impression qu'occasionne l'âcreté des sels qu'il contient sur le tissu spongieux de l'urètre.

J'ai pourtant observé que le gland étoit rouge & un peu gonflé dans certaines gonorrhées; mais je ne refuse point la susceptibilité inflammatoire à cette partie : les chancres qui l'affectent en fournissent des exemples; mais aussi le siége de la gonorrhée virulente n'existe pas dans la fosse naviculaire; il s'y forme quelquefois des chancres qui donnent lieu à l'écoulement d'une matière tout-à-fait semblable à celle de la gonorrhée; mais ces chancres sont sensibles à l'œil & au doigt, & l'on ne peut s'y méprendre. Rien ne prouve donc qu'il y a tuméfaction inflammatoire dans l'étendue du canal de l'urètre, pendant l'action & l'irritation vénérienne qui donne lieu à la gonorrhée virulente.

La formation des matières purulentes est toujours la suite & la conséquence d'une inflammation; je ne crois pas que personne ait osé prétendre le

contraire. Ici les matières virulentes parfaitement ſemblables au pus, précédent les accidens qui ſemblent dénoter une inflammation : telles que les érections nocturnes douloureuſes, & les cuiſſons après l'iſſue de l'érection.

Nous avons déjà remarqué que le premier indice de la gonorrhée conſiſte dans une pellicule qui ſe forme à l'orifice du meat urinaire, par l'effet de la matière glutineuſe qui ſort du canal, & dont la quantité augmente en un ou deux jours, au point de ſalir le linge de pluſieurs taches, ſans cependant que les ardeurs & les cuiſſons aient encore paru. Or, l'excrétion de cette humeur eſt-elle autre choſe que le produit du ſtimulus vénérien qui agit par une ſimple irritation ſur l'étendue de l'urètre, & qui excite le dégorgement des glandes dont il eſt parſemé ? A cette époque, on détruit aſſez aiſément cet effet par les injections réſolutives & ſtiptiques ſouvent réitérées (1) ; & d'autres fois, mais moins ſûrement, par une ample boiſſon, rendue apéritive par le nitre : ce qu'on ne produiroit pas ſi l'action de ces remèdes ſe portoit ſur des parties enflammées ou diſpoſées par le mode vénérien à l'inflammation ; car, bien loin de calmer les accidens par de pareils procédés, on ne feroit, au contraire, qu'augmenter leur intenſité.

On ne peut donc pas conſidérer les accidens primitifs qui accompagnent la gonorrhée, comme

---

(1) M. *Clare*, chirurgien anglois, a propoſé une méthode de traiter la gonorrhée par les injections vitrioliques ; qui prouve que les ſtiptiques ont la propriété d'arrêter le flux gonorroïque, quand ils ſont portés, par des injections fréquentes, dans le canal de l'urètre.

étant d'une nature inflammatoire, parce que cette maladie a une marche toute opposée aux inflammations véritables, *dont les suppurations sont toujours la conséquence*, & non *la cause, comme il paroît que cela est dans la gonorrhée, ou l'écoulement se manifeste avant les accidens.* Cependant, comment se persuader qu'un homme qui souffre des douleurs aiguës en urinant, qui a le canal de l'urètre sensible, & qui ne peut souffrir l'érection, ne soit atteint d'une maladie inflammatoire. Je sais qu'on ne concevra pas cela facilement ; j'ai été moi-même fort opiniâtre à capituler ; mais l'expérience étant venue au secours de l'analogie, j'ai été forcé de me rendre à l'évidence. Effectivement, si les remèdes qui sont propres à calmer une inflammation bien réelle ne font rien sur la gonorrhée ; & si ceux qui font le plus grand mal dans l'inflammation guérissent au contraire la gonorrhée, que doit-on conclure ? que cette maladie n'est point inflammatoire. On n'a jamais conseillé les lotions vitrioliques dans le fort d'une grande inflammation, parce qu'on est sûr qu'elles feroient le plus grand mal ; cependant on les conseille, & l'on en obtient le plus grand succès en les employant en injections contre la gonorrhée, dans le tems où elle paroît la plus irritée.

La rougeur, la chaleur, le gonflement, la pulsation & la fièvre composent le caractère général de l'inflammation ; dans la gonorrhée, il y a peu de rougeur, de chaleur, point de gonflement ni pulsation sensible, presque jamais de fièvre. Par exemple, un homme se pique le doigt avec une épingle : cette piqûre s'enflamme, la rougeur devient considérable, les pulsations sont fortes & douloureuses, le gonflement est souvent porté au plus haut degré, une fièvre violente survient : la

cause

cauſe de tout cela n'a été pourtant qu'une très-légère ſolution de continuité ; mais la ſuſceptibilité de ces parties eſt telle, que le plus petit déſordre dans leur organiſation y détermine les plus forts accidens ; car la même cauſe, dans toute autre partie, ne produiroit pas, à coup ſûr, les mêmes effets. Telle eſt l'hiſtoire de toutes les maladies qui affligent l'humanité : telle cauſe qui, ſur telle partie, produit tel effet, en produit un différent ſur telle autre, parce que la ſuſceptibilité n'eſt pas la même ; ainſi, le canal de l'urêtre, qui a de la ſuſceptibilité pour l'infection & l'irritation vénérienne, n'en a pas pour l'inflammation qu'elles excitent par-tout ailleurs ; comme ſur le gland, quand elles produiſent un chancre ; ſur la peau du prépuce, quand elles occaſionnent un phymoſis ; dans les glandes inguinales & le tiſſu cellulaire qui les enveloppe, quand elles produiſent un bubon.

Le canal de l'urètre eſt un organe ſécrétoire qui filtre ſans ceſſe une humeur lubréfiante qui ſert à garantir ſes parois de l'impreſſion des ſels âcres de l'urine ; une cauſe irritante, qui vient s'établir dans ce canal, doit occaſionner une plus grande ſécrétion d'humeur, ainſi que le tabac le fait à-peu-près du mucus du nez, en irritant la membrâne pituitaire ; &, plus ſenſiblement encore, l'impreſſion du froid dans les fortes gelées. Or, toute ſécrétion augmentée ſuppoſe deux choſes : 1°., irritation dans les parties d'où elle vient ; 2°., dégénéreſcence de ſon caractère ; de ces deux circonſtances réunies, il doit néceſſairement en réſulter des effets contraires à la nature & à la ſanté. C'eſt, ſans doute, ce qui ſe paſſe dans le cas que nous diſcutons ; il y a de fortes raiſons pour le préſumer. D'après ce principe, le ſiége

de la gonorrhée eſt donc dans toute l'étendue de l'urètre, & l'on peut conſidérer ſon écoulement comme un vrai catharre : c'eſt à-peu-près le ſentiment de tous les auteurs modernes. « Il eſt prouvé, dit M. *Clare* (1), par un grand nombre d'expériences ingénieuſes & avouées généralement, que la matière de l'écoulement dans la gonorrhée n'eſt pas du *pus*, mais du *mucus ;* le pus eſt une matière qui coule des plaies & des ulcères, tandis que le mucus vient des ſurfaces non ulcérées, bien loin qu'elles ſoient quelquefois enflammées (2).

« Le Docteur *Hunter* a ſouvent diſſéqué l'urètre des perſonnes mortes ayant la gonorrhée, & il n'a jamais découvert d'ulcère dans ce canal. Le mucus eſt par lui-même un fluide doux & ſain, mais ſuſceptible de contracter de l'acrimonie & de la virulence par une contagion quelconque ».

« La gonorrhée n'eſt donc autre choſe qu'un écoulement ſenſible & virulent du *mucus* exprimé des glandes du canal de l'urètre ».

« Le *mucus* qui n'eſt pas corrompu eſt clair comme le blanc d'œuf ; il paroît quelquefois en goutte à l'orifice de l'urètre ; près des glandes, il eſt d'une viſcoſité mucilagineuſe, & ſon uſage eſt de lubréfier & de défendre le canal de l'irritation qu'occaſionnent les ſels que l'urine charie avec elle. Il reſſemble aux larmes, qui, pour l'ordinaire, ne ſont exprimées qu'en petite quantité ; mais ſi les glandes lacrimales ſont affectées par le chagrin,

---

(1) P. 122, ouv. cité.

(2) M. *Clare* ne ſuppoſe pas que les ſurfaces non-ulcérées ſoient enflammées. Dans cette circonſtance, il ſuppoſe ſeulement qu'elles peuvent l'être quelquefois, ſans ceſſer pour cela de fournir l'humeur qu'elles donnent dans l'état narurel.

irritées par la poussière ou toute autre substance, capable de l'offenser, alors l'écoulement de ce fluide devient abondant, & même quelquefois il acquiert de l'âcreté ».

« Lorsque la membrane pituitaire est irritée par un rhume violent ou par toute autre cause, nous voyons souvent qu'il survient un écoulement extraordinaire par cet organe; cependant personne ne s'avise d'y soupçonner l'existence d'un ulcère. J'ai souvent remarqué que le mucus, décoloré de ces parties, avoit une très-forte ressemblance avec la matière de l'écoulement dans la gonorrhée; j'ai même vu plusieurs fois que l'une & l'autre matière reçue sur un mouchoir ou sur un linge blanc quelconque, & confrontées entr'elles, que les personnes les plus versées dans la médecine étoient embarrassées pour les distinguer l'une de l'autre ».

« Lorsque l'un & l'autre de ces mucus ont contracté de l'acrimonie par quelque cause que ce soit, ils enflamment & excorient quelquefois, à un degré très-fort, les membranes nerveuses & irritables qu'ils touchent (1); ces excoriations, en général, se guérissent d'elles-mêmes; mais quand elles sont opiniâtres, personne n'hésite alors d'appliquer des répercussifs, sans avoir la plus légère crainte que cette méthode puisse entraîner des suites fâcheuses; le cas seroit tout différent, s'il existoit déjà des ulcères; on auroit alors toutes sortes de raisons de croire que ce traitement seroit

---

(1) L'écoulement gonorrhoïque enflamme quelquefois le gland & le prépuce, plus communément ce dernier, parce qu'il a plus de susceptibilité pour l'inflammation; mais il ne s'ensuit pas delà que la membrane de l'urètre soit enflammée par la sécrétion de l'humeur des glandes dont elle est issue.

courir le danger d'une rentrée de matière dans la circulation ».

« Tous les Ecrivains penſent qu'une goutte de pus acrimonieux, abſorbé dans le ſang, eſt capable d'infecter tous les fluides, d'irriter les vaiſſeaux, & de produire des maladies dangereuſes : telles que des fièvres putrides (1) ».

D'après cela, nous devons croire qu'il n'eſt pas d'être penſant qui voulût adopter une opinion auſſi dangereuſe & auſſi dépourvue de raiſon ; mais puiſque la matière de l'écoulement eſt du *mucus* pur, & qu'il eſt prouvé qu'il n'a aucune relation avec l'économie animale, ni avec le ſyſtême de la circulation, alors on peut le détruire avec autant de ſûreté qu'on enlève les ordures & les malpropretés de la ſurface du corps.

Le ſentiment de M. *Fabre* n'eſt pas tout-à-fait ſemblable à celui que nous venons d'expoſer ; il eſt, à cet égard, dit-il, de celui de M. *Sharp*, qui penſe que l'écoulement des gonorrhées n'eſt pas tout-à-fait une matière purulente ; mais, en partie du pus, & en partie une liqueur qui vient des organes ſécrétoires voiſins. On obſerve ſouvent que dans le commencement de la gonorrhée, l'écoulement purulent eſt précédé d'une matière ſéreuſe & abondante, avant que l'inflammation ſe ſoit déclarée, & que les douleurs ſe fûſſent reſſenties. Enfin, pour confirmer cette opinion, on peut ajouter, continue-t-il, que la quantité de

(1) Ce n'eſt pas au moins le pus qui provient des ſymptômes vénériens, qui eſt capable d'infecter toutes les humeurs ; car il n'affecte pas même les parties qui ont la plus grande ſuſceptibilité pour le mode vénérien, telles que le gland & l'intérieur du prépuce ; ainſi que les inoculations que nous avons tentées nous l'ont prouvé.

matière qu'une gonorrhée rend pendant plusieurs mois, est beaucoup plus grande, si on peut en juger par analogie, qu'un petit nombre d'ulcères de l'urètre, ou des réservoirs séminaires n'en pourroient fournir ».

Cette dernière raison est sans-doute spécieuse, & prouve véritablement en faveur de l'opinion qui attribue au mucus des glandes & de la membrane de l'urètre, toute la matière de l'écoulement gonorrhoïque, & l'on ne voit pas trop pourquoi on ajouteroit encore à cela l'existence, des petits ulcères, que rien n'a démontrée. Si le canal de l'urètre étoit susceptible d'ulcération, ce ne pourroit être que par un effet secondaire, ce qui ne se recontreroit que rarement, & qui seroit toujours une suite d'une très-grande inflammation. M. *Fabre* convient qu'on observe, que dans le commencement de la gonorrhée, l'écoulement purulent est précédé par l'écoulement d'une matière séreuse & abondante, avant que l'inflammation soit déclarée. Or le virus vénérien qui excite primitivement un écoulement d'une nature séreuse & abondante, ne borneroit pas là son action, ou bien cette matière séreuse exciteroit elle-même l'inflammation, ce qui paroîtroit plus raisonnable de croire, si on pouvoit prouver qu'il existe une inflammation bien réelle; mais ne pourroit-on pas attribuer les douleurs qui se font sentir quelques jours après que cet écoulement séreux a paru, au dépouillement de l'humeur lubréfiant qui tapisse le canal dans l'état naturel, & qui le garantit de l'impression des sels âcres que l'urine charie? je ne crois pas que cette supposition soit dénuée de toutes sortes de preuves; car enfin la présence d'un stimulus est sûre, par l'effet de l'écoulement séreux, qui est une consé-

quence de l'irritation du mode ſur les glandes de l'urètre. Or, tout ſtimulus agace, irrite & rend plus ſenſibles toutes les parties ſur leſquelles il exerce ſon action, & ſi ce ſont des ſurfaces ſécrétoires, il doit néceſſairement augmenter leur ſécrétion; c'eſt ainſi que le poivre, le vinaigre & autres aromâtes dont on aſſaiſonne nos mets, excitent une plus grande quantité de ſalive, & qu'ils échauffent & irritent les parois de la bouche, que la doſe en eſt plus ou moins forte.

Tout doit donc s'expliquer par la ſécrétion du mucus, & par l'irritation que le mode vénérien établit; irritation qui fait ſympatiſer tous les corps glanduleux de l'urètre avec ceux qui entourent les parties de la génération; ce qui fait qu'il eſt rare de voir une gonorrhée, dans ſon principe, ſans engorgement des glandes inguinales. Il n'eſt donc pas beſoin d'inflammation pour établir l'écoulement gonorrhoïque, & d'après ce que nous avons expoſé, on ne peut regarder comme tels les accidens douloureux qui ſuccedent aux premiers indices de la maladie. Je ne dis pas que l'inflammation ne puiſſe quelquefois avoir lieu; mais ces cas ſont rares, & quand il s'en préſente, ils ſont un effet ſecondaire de la maladie, auquel probablement le mode vénérien n'a aucune part (1).

La tuméfaction de la proſtate qui s'abſcède quelquefois, le gonflement des teſticules qui de-

(1) M. *Hunter* dit que l'inflammation, dans cette circonſtance, ſembleroit plutôt être ce qu'on appelle une erreur de lieu ſur la ſurface de l'urètre; de même qu'on l'obſerve dans l'engorgement des vaiſſeaux de la conjonctive. P. 46, ouv. cité.

viennent d'un volume confidérable, font des accidens inflammatoires ; mais ils ne font jamais que fecondaires à l'action & à l'irritation vénérienne ; d'où l'on peut judicieufement conclure qu'ils peuvent appartenir à toute autre caufe qu'au principe d'infection. Pour étayer notre opinion fur le catarre gonorrhoïque, car c'eft le véritable nom qui convient à l'accident dont nous traitons, il eft a propos de rappeller ici, qu'on trouve une quantité innombrable de gonorrhées, qui s'annoncent, & qui parcourent leur période, fans occafionner dans aucun tems la moindre douleur, ni la plus petite cuiffon, & dont cependant l'écoulement eft confidérable : feroit-ce parce que le virus n'agiroit pas dans les gonorrhées ardentes, de même que dans les gonorrhées froides? non, fans-doute, car l'effet du virus eft évident, & prouve l'uniformité de fon action dans toutes les circonftances où il produit l'écoulement gonorrhoïque, qui eft toujours primitivement du même caractère. Dans le plus grand nombre des cas, les fymptômes qui le fuivent font le réfultat d'une action toute différente de la première ; ce qui le prouve, c'eft que ces fymptômes fe diffipent promptement au bout de huit ou dix jours, tandis que l'écoulement fubfifte dans le même dégré de force pendant plufieurs mois, & quelquefois pendant plufieurs années, en dépit même de l'art qui le pourfuit. L'inflammation du chancre, du phimofis, du bubon, fubfifte avec tous fes attributs pendant tout le tems que le fymptôme exifte ; pourquoi, fi cette inflammation avoit lieu dans la gonorrhée, ne perfifteroit-elle pas également tant que l'écoulement fubfifte ? Le catharre gonorrhoïque n'eft pas inflammatoire : les cuiffons qui fuccèdent à l'excrétion de l'urine, la pefanteur du

périné, la courbure de la verge dans l'érection ſont autant d'effets d'une irritation particulière à toutes les ſurfaces ſécrétoires qui ſont ſtimulées par quelques agens particuliers (1).

Le ſyſtême de l'irritabilité eſt établi ſur la propriété du mucus. *Haller*, MM. *Zirmerman* & *Tiſſot* conviennent que ces différens degrés ſont proportionnels à la conſiſtance de ce corps ſingulier, & qu'elle eſt d'autant plus grande qu'il en a moins (2). M. *Tiſſot*, en préſentant le tableau des parties ſenſibles & irritables, dit que l'irritabilité des parties génitales a quelque choſe de ſingulier (3).

A l'égard de la manière dont le ſtimulus vénérien agit ſur les glandes de l'urètre, on doit préſumer que ce n'eſt pas ſeulement en vertu d'une action irritante ſimple, mais en vertu d'une action compoſée; car l'infection vénérienne, dans la gonorrhée, doit néceſſairement avoir un but différent que celui d'irriter; elle doit, comme dans les autres modes d'infection, établir un foyer particulier d'où le mode d'irritation puiſſe tirer toute ſa force. Nous avons dit, en parlant du virus vénérien, qu'on pouvoit ſuppoſer qu'il étoit le fluide électrique diſſéminé, altéré, & paſſé ſous une forme d'expenſion; & ſi nous

---

(1) Si l'on met ſur le gland une goutte de la matière laiteuſe que les figues non-mures préſentent au bout de leur queue, quand on les ſépare des branches, on éprouve bientôt après tous les accidens qui accompagnent la gonorrhée dans ſon invaſion, ſans remarquer aucune eſpèce d'inflammation. Cette découverte eſt due aux poliſſonneries des écoliers dans les provinces méridionales.

(2) P. 35, diſſertation ſur les parties ſenſibles & irritables.

(3) P. 19, ouv. cité.

comparons les effets de ce fluide univerſel ſur la membrane pituitaire, par les tems froids & ſecs, où l'on ſait qu'il eſt très-abondant dans l'atmoſphère, avec ceux qui accompagnent la gonorrhée, on trouvera quelqu'analogie entr'eux.

La première impreſſion du fluide électrique, diſſéminé dans l'air par un tems froid & ſec, ſur la membrane pituitaire, eſt d'abord d'exciter une plus grande abondance de muſcoſité, qui, bientôt après, prend une teinte jaunâtre ; les bords des narines deviennent rouges & ſenſibles ; la lèvre ſupérieure s'épaiſſit, & elle acquiert la même rougeur & la même ſenſibilité.

Le catharre gonorrhoïque ſe comporte tout-à-fait de même, à la différence que la muſcoſité, qui n'eſt pas ordinairement ſenſible dans ce dernier cas, attendu que les urines l'entraînent avec elles, paroît d'abord avec une teinte jaune, mais ſans douleur ni irritation dans le canal ; ce n'eſt qu'après qu'elle a rendu les parties ſenſibles à l'action de l'urine, & cette ſenſibilité eſt ſeulement l'effet d'une plus grande ſécrétion que celle qui exiſte dans l'état naturel.

Darvin obſerve, dans ſes expériences ſur le pus & le mucus, que toutes les fois que la ſécrétion d'un fluide eſt augmentée, il y a en même-tems une augmentation de chaleur dans la partie. Il ajoute : .... l'humeur catharrale qui diſtille des narines de ceux qui vont à cheval par un tems de gelée, ainſi que les larmes qui coulent des yeux de ceux qui ſont affectés d'obſtructions dans les points lacrimaux, ſont aiſément diſtingués de tout autre par la quantité de ſel muriatique & ammoniacal qu'elles contiennent, puiſqu'elles enflamment la peau ſur laquelle elles coulent. Ainſi dans le catarrhe, la lèvre ſupérieure devient rouge

& gonflée ; les malades ſe plaignent d'une ſaveur ſalée dans la bouche ; les larmes corroſives rougiſſent les yeux & les joues. L'humeur, de quelqu'éruption galeuſe, corrode de tous côtés les parties ſoumiſes à la contagion.

En conſéquence de cette opinion ſur la ſuſceptibililé des parties, qui ſont le ſiége de la gonorrhée, on peut juger que les cas où le canal de l'urètre ſe trouve ulcéré, ſont très-rares. J'en excepte ſon extrémité & ſeulement tout ce qui eſt compris dans l'étendue de la foſſe naviculaire, qui eſt formée par le gland, attendu que cet organe poſsède la ſuſceptibilité inflammatoire ; ainſi que les chancres qui l'affectent le prouvent manifeſtement ; mais ſi le canal de l'urètre n'eſt pas ſuſceptible d'inflammation, & par conſéquent d'ulcération, il n'en eſt pas moins expoſé à des rétréciſſements qu'on avoit ſuppoſé provenir des pertes de ſubſtances auxquelles l'ulcération expoſe les parties qu'elle affecte ; mais ce n'eſt pas encore ici le lieu d'en parler.

Le traitement de la gonorrhée virulente eſt un de ceux qui a le plus varié & ſur lequel les opinions ont été le plus partagées ; les uns ont prétendu qu'il falloit traiter cette maladie ſans mercure & ſeulement par les anti-phlogiſtiques, la ſaignée & la purgation ; les autres ont cru qu'il étoit prudent de combiner tous ces moyens avec l'uſage du mercure ; des troiſièmes, & ceux-ci ont été les moins nombreux, ont prétendu qu'il falloit l'attaquer par le mercure ſeul, en y joignant un traitement local approprié ; M. *Clare* eſt de ce nombre.

Cette mobilité d'opinions prouve aſſez qu'on n'a jamais été bien fixé ſur la nature de l'écoulement gonorrhoïque, ſur ſon ſiège & ſur l'état

des parties qui le fourniſſent : car on ſe fût attaché à une méthode invariable dans ſa baſe, ſi véritablement on eût agi d'après une cauſe connue. L'expérience a peut-être également contribué à maintenir les eſprits dans cette diviſion ; car on a eu des ſuccès par toutes les méthodes, & de ce qu'on a réuſſi une fois, on a cru, avec quelque fondement, qu'on pourroit réuſſir toujours; mais comme il eſt des maladies ſur leſquelles la nature & une bonne conſtitution ont un pouvoir abſolu, & que la gonorrhée eſt de ce genre, il a dû ſe faire que, dans bien des cas, on aura mis des ſuccès ſur le compte d'un traitement, tandis qu'ils n'appartenoient qu'à la nature.

L'opinion qui exiſte que la gonorrhée eſt une maladie véritablement inflammatoire, a dû néceſſairement faire établir la néceſſité du régime des anti-phlogiſtiques & le danger du mercure en pareil cas; delà tous les pronoſtics haſardés ſur le compte des perſonnes qui, ſe trouvant avec quelque légère incommodité, ont déclaré n'avoir pas été traitées méthodiquement; car le mercure, qui détruit généralement l'infection vénérienne, eſt ſouvent ſoupçonné de favoriſer la diſſémination du virus. Il y en a d'autres qui prétendent que toutes les gonorrhées doivent être traitées ſans mercure, & qu'on doit ſeulement s'attacher à favoriſer le dégorgement; parce que le virus s'échappe avec la matière : ce raiſonnement eſt abſurde, parce que la matière, qui eſt une conſéquence du virus, ne peut pas en être, en même-tems, le deſtructeur, ces deux propriétés étant entièrement incompatibles. La méthode rafraîchiſſante n'eſt pas la bonne méthode de traiter la gonorhée. Il ne s'agit pas ici de tempérer le cours du ſang, de modérer ſon inflammation; il n'eſt

queſtion que de neutraliſer & d'expulſer un mode d'irritation qui imbibe & infecte le canal de l'urètre, ſans l'ulcérer, & qui augmente la ſécrétion de l'humeur produite par les glandes qui lui ſont propres. Or, une diète rafraîchiſſante, qui agit ſur toute la conſtitution, ne ſauroit être le remède poſitif de ce mal local; d'ailleurs, quand elle pourroit diminuer l'intenſité des ſymptômes, elle ne ſauroit, dans aucun cas, neutraliſer le mode d'infection, ſur lequel nous ſavons qu'il n'y a qu'une grande augmentation d'action naturelle ou excitée qui ſoit capable d'agir. C'eſt pour cela, que la méthode qui preſcrit l'uſage du mercure, dès l'invaſion de la maladie, doit être préférée; parce qu'elle maintient, dans un degré convenable, l'irritation néceſſaire à l'expulſion du virus, ſans laquelle il ne ſauroit être parfaitement détruit.

Une obſervation conſtante a prouvé que les gonorrhées les plus irritées étoient celles qui ſe terminoient le plus promptement, & dont les ſuccès étoient les plus certains; que les remèdes antiphlogiſtiques étoient, non-ſeulement, fort longs à opérer ſur l'irritation, mais même qu'ils éterniſoient les écoulemens.

» Dès l'invaſion de la gonorrhée virulente il faut avoir recours aux mercuriaux, dit M. *Thion de la Chaume* (1). Ce précepte, donné par les plus grands maîtres de l'art, eſt, ſans contredit, celui qu'il importe le plus de ſuivre. Cette pratique, il eſt vrai, eſt un peu différente de celle qu'on ſuit vulgairement; mais auſſi eſt-elle plus ſûre. En ſe comportant ainſi, l'on combat victorieuſement ſon ennemi; ce qui n'arrive pas tou-

(1) Tableau de maladies vénériennes p. 25.

jours par la méthode ordinaire. Nous ſavons bien que cet avis, malgré ſon importance, ſera rejetté par les gens qui ont fait vœu de ne jamais s'écarter de la monotonie de leur procédé curatif, & de fuir tout ce qui pourroit faire innovation dans leur routine ; mais peu nous importe. Ce qui détourne preſque toujours ces ſortes de gens de ſuivre la méthode que nous propoſons, c'eſt qu'elle augmente le flux de l'écoulement gonorrhoïque ; peut-on conclure delà, néanmoins, avec le commun des guériſſeurs, que les mercuriaux augmentent le mal ! non, ſans doute, il faut en conclure, au contraire, qu'ils le diminuent en procurant le dégorgement des parties, & favoriſant la ſortie de l'humeur que la nature indiquoit vouloir extraire par cette voie. *Eò ducendum quò natura vergit*, dit *Hippocrate* ».

« Si l'on ſe contente de preſcrire l'uſage des mercuriaux ſur le déclin des gonorrhées, l'on éterniſe la maladie, bien loin de favoriſer ſa guériſon. Les parties mercurielles irritent ſans ceſſe la cicatrice naiſſante ; bientôt l'écoulement ſe renouvelle ; les malades, rebutés de la longueur du traitement, fatigués du long uſage des remèdes, ſe plaignent alors amèrement de la durée de leur maladie. Pour mettre fin à ces murmures, l'on ſe hâte d'avoir recours aux injections aſtringentes, qui, bientôt, procurent la cicatrice de l'ulcère (1) ; ceux qui ſe ſont ainſi comportés, ne manquent pas de dire, pour raſſurer les ma-

(1) On pourroit croire que l'auteur établit le ſiège de la gonorrhée dans un ulcère ; mais on n'a qu'à lire le premier *alinéa* de la page 18 de ce même ouvrage, & l'on verra qu'il dit, que des raiſons aſſez importantes lui font croire que le véritable ſiège de cette maladie eſt la tunique interne de l'urètre.

lades, que le petit écoulement qui ſubſiſte, & qu'on apperçoit le matin en forme de perle, quand on comprime le canal de l'urètre, dépend de la foibleſſe des vaiſſeaux ſéminaux; mais défiez-vous de leur diſcours : ils vous préparent bien des maux qui manifeſteront leur exiſtence au moment que vous y penſerez le moins. *Inceditis per ignes ſuppoſitos cineri doloſo.* Cette remarque, que j'ai été à portée de faire pluſieurs fois, avoit été faite par le grand *Sydenham* ; ces reſtes d'écoulement, dit ce grand homme, qu'on regarde ſouvent comme très bénins, & dont on croit pouvoir ſe défaire ſans danger, ne ſont rien moins que cela : ce ſont les reſtes d'un levain qui n'eſt pas encore bien détruit, *contagii nondum penitus devicti reliquiæ ;* quand on les arrête au moyen des aſtringens, il ſurvient des dartres & des ulcères véroliques ſur différentes parties du corps ».

Comme ce paſſage eſt entièrement conforme à l'opinion que nous avons priſe ſur l'uſage des mercuriaux, dès l'invaſion de la maladie, d'après ce qu'un grand nombre d'expériences nous a prouvé de leur efficacité en ce cas, nous n'avons pas héſité de le rapporter en entier, afin de faire voir que, quoique ce ne ſoit point la pratique la plus univerſellement reçue, au moins eſt elle celle des auteurs qui ont écrit d'après l'expérience (1).

---

(1) L'ouvrage de M. *Thion de la Chaume* eſt intitulé, tableau des maladies véneriennes, ſuivi de l'expoſition des principales méthodes employées juſqu'ici pour les combattre ; ouvrage fondé ſur l'expérience & rédigé d'après les plus grands médecins tant anciens que modernes. Il ſeroit à deſirer que cet ouvrage fut écrit avec moins de prévention contre les chirurgiens, auxquels l'auteur reproche gratuitement des erreurs dans la pratique des maladies vénériennes. *Voyez* p. 6 de la préface.

Je ſoumets à l'uſage des gâteaux toniques tous les malades attaqués de la gonorrhée virulente, à quelqu'époque de la maladie qu'ils ſe préſentent; mais il arrive communément qu'ils n'entrent aux hôpitaux qu'après que les ſymptômes les plus douloureux ſont paſſés, de ſorte que l'irritation n'eſt jamais conſidérable; mais le fût-elle encore davantage, je n'en ſuivrois pas moins cette règle, plus de deux mille obſervations de ce genre, toujours couronnées de ſuccès, m'ont prouvé combien j'étois fondé à le faire. On auroit beau s'eſcrimer en longs raiſonnemens, pour prouver que cela ne peut être; le témoignage en ſubſiſte: &, en médecine, les faits ſont préférables aux raiſons. Les gâteaux doivent être pris, dans cette circonſtance, de la même manière que je l'ai preſcrit dans le chapitre du traitement de la vérole, en obſervant ſeulement de boire deux verres d'eau au lieu d'un, après chacun, pendant que les ardeurs de l'urine ſubſiſtent; il faut également boire plus que de coutume dans le repas, ſans, cependant, que cette règle diſpenſe de la ſobriété convenable ſur le vin, qu'il faut mêler de beaucoup d'eau.

Lorſque les cuiſſons ſont totalement paſſées, que la matière de l'écoulement devient plus blanche & moins abondante, on injecte dans le canal la lotion des gâteaux N°. II, qui eſt tonique & fondante, & qui abrège conſidérablement la cure, ſans jamais déterminer aucun accident, parce qu'elles ont l'avantage de toutes les autres injections, ſans avoir aucun de leurs inconvéniens. Le traitement tonique ſtimulant, rendu tel par la nature de ma préparation mercurielle, quoiqu'en apparence contr'indiquée dans le commencement de la gonorrhée, eſt cependant celui qui

ſe trouve le plus propre à la guérir, parce qu'il fixe promptement les progrès du mode vérolique, & qu'il l'expulſe hors des voies, en le neutraliſant & le combinant aux matières qui réſultent de ſon action ; comme le remède eſt d'ailleurs beaucoup apéritif, & qu'il détermine une abondance d'urine, il ſe trouve que le canal eſt ſouvent lavé ſans irritation, parce que les urines étant en plus grande quantité, ſont moins âcres & plus médicamenteuſes.

Quand la gonorrhée virulente eſt ancienne, l'action du traitement doit être augmentée en raiſon de l'indolence de la maladie ; il s'agit ſouvent de réſoudre des localités qui l'entretiennent, ou de les mettre en ſuppuration, & l'on n'opère l'un ou l'autre de ces deux effets qu'en imitant le travail de la nature, qui conſiſte toujours à ſoutenir une action au-delà de celle qu'excite la cauſe morbifique avec laquelle elle ſe trouve en combat (1), il faut donc augmenter la doſe des gâteaux toniques, & rendre les injections un peu plus agaçantes, afin que le remède qui parcourt la conſtitution, ſe dirige plus efficacement vers le local de la maladie, & cela par la ſympathie qu'ont les remèdes, principalement le mercure, de ſe porter toujours vers le point le plus irrité. On pourra en conſéquence ſe ſervir de l'injection n° XX, qui ne differe de l'autre que par une légère addition de ſel armoniac (2).

---

(1) M. *Peirylhe*, p. 210, dit que l'inflammation de la gonorrhée eſt moins dangereuſe qu'on ne penſe ; qu'elle eſt utile, en ce qu'elle s'oppoſe à la progreſſion du virus, & le retient, en quelque ſorte, dans ſon premier ſiège.

(2) Les injections d'eau de mer ſont excellentes, dans les anciennes gonorrhées qui proviennent de l'inertie du

Comme le gland eſt ſuſceptible d'inflammation, on le trouve ſouvent rouge & gonflé, dans la gonorrhée virulente; quelquefois même la foſſe naviculaire eſt ulcérée; on doit dans ce cas le baigner ſouvent dans l'eau vétégo-minérale, n° VI, afin de diſſiper la rougeur qui entretient ſympatiquement l'irritation du canal, & par conſéquent l'écoulement : les perſonnes qui ne décalottent point, ſoit qu'elles ayent un phimoiſis naturel ou artificiel, doivent faire des injections de tems en tems avec de l'eau tiède entre le gland & le prépuce, afin d'enlever la matière de l'écoulement qui s'y ramaſſe, & dont le ſéjour lui fait contracter de l'acrimonie qui entretient l'irritation du gland, & qui, par cela même, peut exciter l'inflammation du prépuce. Un procédé fort ſimple, qui peut remplacer les injections dans le cas préſent, conſiſte à ſerrer avec les doigts le prépuce à ſon extrémité, quand on rend l'urine; de cette manière, on l'oblige à ſe répandre ſous toute la calotte; &, par ce moyen, elle entraîne toutes les ordures qui peuvent s'y trouver. M. *Clare*, que nous avons déjà cité, a propoſé une méthode de traiter la gonorrhée par les injections vitrioliques; il fait diſſoudre dix grains de *vitriol blanc* dans deux onces d'eau mucilagineuſe. « Cette quantité d'injections, dit-il (1), doit être employée froide & de ſuite en trois ou quatre ſeringuées; on répète cette opération plus ou moins de fois dans les vingt-quatre heures, en proportion des effets avantageux que ces injections procurent ».

---

tiſſu ſpongieux de l'urètre ou de celles des glandes qui lui ſont particulières.

(1) P. 114, ouv. cité.

« Il ne faut pas vuider la ſeringue d'un ſeul jet, mais s'arrêter quand elle eſt à-peu près à la moitié, avec la précaution, la ſeringue étant toujours dans le canal, de ſerrer & de fermer le bout du gland avec les doigts; une minute ou environ après, on achevera de vuider la ſeringue ».

« Il faut que ces injections ſoient faites dès l'invaſion de la maladie : ſans quoi elles manquent ſouvent leur coup, & elles ne doivent exciter d'autre ſenſation ſur le canal, qu'une légere cuiſſon; ſi elles étoient trop fortes, il faudroit affoiblir la doſe du vitriol, parce que, dit M. *Clare*, l'irritation qu'elles occaſionneroient donneroit de l'intenſité aux ſymptômes, bien loin de les diminuer ».

M. *Clare* preſcrit en même-tems l'uſage du mercure. « Le ſentiment général, dit-il (1), eſt qu'il faut donner de petites doſes de mercure en même-tems qu'on adminiſtre les injections. (Voyez *Fordyce*, *Sanders*, *Smitt* & autres). Conformément à cette opinion, je preſcris un grain de *calomelas*, dont je fais faire une friction ſur la ſurface interne des lèvres ou de la langue (2), tandis que je fais injecter la diſſolution du vitriol de préférence à tout autre; car, après avoir répété nombre d'expériences avec pluſieurs eſpèces d'injections, je n'en ai pas trouvé qui guériſſent la gonorrhée en auſſi peu de tems que celles du vitriol; il y en a, au contraire, qui ne procurent aucun ſuccès, & même qui aggravent les ſymptômes de la maladie; ce n'eſt pas ſur un très-petit

---

(1) P. 117.

(2) Voyez la méthode d'abſorption, chap. IV, troiſième partie, où le procédé eſt décrit.

nombre d'exemples qu'il faut juger la méthode de M. *Clare*, qui, véritablement, eſt propre à arrêter le flux gonorrhoïque très-promptement, ſur-tout quand elle eſt employée dès l'invaſion des ſymptômes. Mais la ſuppreſſion de cet écoulement peut-il autoriſer à conclure affirmativement en faveur de la cure radicale ? Le mode d'infection qui produit la gonorrhée eſt-il radicalement détruit, dès-lors que l'écoulement eſt ſupprimé, & ſur-tout dans un tems qu'on peut dire prématuré ?

Dans le plus grand nombre de cas où j'ai voulu employer la méthode des injections de M. *Clare* avec le vitriol, ou tout autre aſtringent énergique, la gonorrhée s'eſt preſque toujours ſupprimée ; mais il s'en eſt ſuivi ou une conſtriction douloureuſe du canal, ou un gonflement des teſticules ; ou enfin un engorgement des glandes, des aines ; & ce n'a été qu'en rappelant l'écoulement, à quoi l'on ne réuſſit pas toujours, que j'ai prévenu l'entière formation des bubons qui s'annonçoient. M. *le Fébure*, médecin pratiquant à Amſterdam, parle ainſi de la méthode de M. *Clare*, dans ſes obſervations rares & curieuſes ſur divers accidens vénériens. « On injectera dans l'urètre, dit-il d'après M. *Clare* (1), de l'huile douce, telle que l'huile d'amande ou autre ſemblable ; cette injection ſera faite chaude deux ou trois fois par jour ; après le huitième jour on ſe ſervira de l'injection ſuivante un peu chaude, pendant quatre ou cinq jours, & auſſi long-tems qu'il ſera néceſſaire.

℞ *Vitrioli alb.* ℈ ß. ℈ *i.*
Solve in aq. font. ℥ *ij.*

» Une émulſion purgative peut être priſe deux fois par ſemaine, & on peut faire chaque jour

(1) P. 511.

ſur les aines une petite friction d'onguent mercuriel ».

» Par ce moyen, une gonorrhée priſe dès qu'elle commence à paroître, peut être généralement guérie en quinze jours, ſans crainte d'aucune mauvaiſe ſuite ; s'il ſurvenoit quelques ſymptômes inquiétans ou douloureux, on peut y remédier facilement de la manière ſuivante ».

» Les *ardeurs* d'urine, par une ample boiſſon rafraîchiſſante, dans laquelle entrera de la gomme arabique & du nitre ; le *priapiſme* & la *corde*, par des opiats pris au lit ; le *phimoſis* & *paraphimoſis*, par des cataplaſmes émolliens & de l'huile injectée entre le gland & le prépuce ; les *bubons*, par des émulſions purgatives & de l'onguent mercuriel ; la *hernie humorale*, par des ſaignées & purgatives douces, avec des fomentations émollientes & des cataplaſmes ſur la partie ; les *chancres*, par l'huile & les frictions mercurielles ».

M. *Febure* parle de la première édition de l'ouvrage de M. *Clare*, qui fut imprimé à la Haye en 1782 ; & l'on voit par ce dernier *alinea*, où il propoſe les moyens de remédier à certains accidens, qu'il jugeoit alors ſa méthode capable d'en produire (1).

---

(1) M. *Clare*, en parlant du docteur *Surit* dans l'édition françoiſe de 1785, dit que ce médecin remarque, avec raiſon, que ſi l'on met trop d'intervalle entre les injections ou qu'on les arrête, on manque la guériſon, & que les malades ſont ſuſceptibles d'éprouver l'inflammation des teſticules ou des glandes inguinales, & d'avoir des chancres ou des contrictions dans le canal de l'urètre. Ces obſervations, aſſure-t-il, ſont certainement fondées ſur des faits. V. p. 117. On ne voit pas trop la raiſon pour laquelle un trop long interval entre ces injections,

Dans la traduction françoise que nous avons de la méthode de M. *Clare*, imprimée à Londres, & que l'on trouve à Paris (1), on n'y reconnoît plus celle qui se trouve rapportée sous guillemets, dans le livre de M. *Fébure*. Dans cette édition, M. Clare conseille les injections d'huile douce pendant huit jours; il ne prescrit les injections vitrioliques qu'après ce terme, & un peu chaudes pendant quatre ou cinq jours; & la dose de vitriol blanc est de demi scrupule, au moins, dans deux onces d'eau.

Dans la nouvelle édition de 1783, il n'est nullement question des injections d'huile douce; M. *Clare* prescrit incontinent les injections vitrioliques; il recommande très-expressément qu'elles soient froides, parce que, dit-il, le froid resserre; & la dose du vitriol blanc n'est que de dix grains, sur deux onces d'eau mucilagineuse de graine de lin (2). D'après cet exposé, on ne peut disconvenir qu'il n'y ait une différence très-notable entre la méthode de M. *Clare* imprimée à la Haye en 1782 & celle imprimée à Londres en 1785; il n'y a seulement que sur les accidens, dont elle est susceptible, que l'expérience de cet auteur se trouve d'accord. M. *le Febure* rapporte, page 517 & suivantes, les effets qu'il a éprouvés des injections vitrioliques sur des gonorrhées virulentes & non-

---

pourroit donner lieu à ces accidens; il sembleroit, au contraire, que cette conduite seroit propre à les prévenir; mais M. *Clare*, qui ne veut pas que sa méthode soit susceptible d'accidens, s'éblouit sur la cause de ceux qui l'accompagnent; & c'est un effet de la prévention qui n'est pas rare dans les novateurs..

(1) Chez *Froulé*, libraire, Quai des Augustins

(2) Voyez la page où nous avons copié les préceptes de M. *Clare*.

virulentes, récentes & anciennes. » A tous ceux, dit-il, qui avoient des gonorrhées virulentes ou récentes, quoique bénignes, survient dissurie, strangurie, ischurie, inflammation des testicules; je l'avois prévu. Les gonorrhées anciennes s'en trouvoient bien; je l'avois encore prévu ».

« Mon expérience m'a confirmé dans l'idée certaine que les injections ne conviennent nullement dans l'invasion d'une gonorrhée; j'ai vu le lait, de beaucoup préférable à toutes les huiles, rances pour la plupart; j'ai vu, dis-je, que le lait simple, injecté en vue d'adoucir l'inflammation, supprimoit l'écoulement, donnoit la dissurie, & portoit la gonorrhée sur les testicules; mais autant les injections sont à craindre dans l'invasion & avant la dépuration de l'humeur gonorrhoïque, autant elles trouvent place quand il ne faut que rendre le ton aux glandes de l'urètre & de la prostate ».

D'après la mobilité des assertions de M. *Clare*, d'après l'aveu qu'on trouve dans ses écrits sur la réalité des accidens graves que sa méthode excite; d'après l'expérience de tous les auteurs qui l'ont employée (1); d'après les résultats fâcheux que

---

(1) *Astruc* blâme les injections dans le commencement de la gonorrhée virulente. Voy p. 77, troisième volume. Il rapporte la formule d'une composition propre à être injectée, de l'invention de Charles *Musitan*, qui, selon cet auteur, guérit toutes les gonorrhées en trois jours. M. *Peyrilhe* ne paroît pas être partisan des injections. Voy. p. 220, ouv. cité. Cependant il les conseille dans les gonorrhées des femmes, à cause du peu d'inflammation qui les accompagne. M. *Fabre* condamne les injections; voy. p. 66 : » Je ne saurois recommander, dit-il, de ne point employer les astringens en injections; car l'expérience prouve que cette méthode ne manque jamais de donner la vérole ».

nous en avons éprouvés nous-mêmes dans toutes les tentatives que nous avons faites, nous concluons que cette méthode eſt pernicieuſe dans le ſyſtême de M. *Clare*, & que les injections vitrioliques ne peuvent abſolument convenir que dans le déclin de la gonorrhée; encore faut-il qu'elles ſoient alliées à l'uſage du mercure combiné dans l'injection, & porté dans la conſtitution par les voies uſitées. Le grand remède de la gonorrhée virulente contre lequel l'opinion générale combat à chaque inſtant, c'eſt l'exercice : c'eſt en vain que, pour couvrir l'impuiſſance des remèdes qu'on adminiſtre ordinairement contre cette maladie, on accuſe les malades de s'échauffer par les courſes, la danſe & les travaux; rien n'eſt, au contraire, plus rafraîchiſſant que ces moyens; je ſais bien qu'à ne juger que par l'inſtant de l'action, on ſeroit tenté de croire à l'effet oppoſé; mais ce n'eſt pas l'effet immédiat de l'action qu'il faut conſidérer ici : c'eſt l'effet conſécutif. D'ailleurs, qu'objecter contre l'expérience, qui prouve que les ſoldats, en fréquentant les ſalles de danſe & d'armes, & en faiſant des routes, guériſſent des gonorrhées pour leſquelles ils ont été traités vainement dans les hôpitaux? Si les femmes, de l'aveu de tout le monde, guériſſent des fleurs blanches, qui ont la plus grande analogie avec la gonorrhée, en s'agitant, en danſant, en ſe tirant enfin de la vie molle & oiſive à laquelle elles ſont ordinairement livrées, que conclure de cet effet pour la gonorrhée? Les préjugés, qui ſervent à couvrir l'impuiſſance de nos moyens, ſont de grandes reſſources pour ces hommes orgueilleux qui veulent nous perſuader du haut degré de leur ſavoir; mais doivent-ils faire la loi à ceux qui ne s'attachent qu'à la vérité & qui mettent

toute leur gloire à la faire tourner à l'avantage de l'humanité. Les effets salutaires de l'exercice sur la santé, & même d'un travail forcé, quand le corps est soutenu d'une nourriture saine & proportionnée, sont connus de tout le monde; & l'habitude qu'on peut avoir d'en faire ne souffre point d'interruption sans qu'il n'en résulte un préjudice notable. C'est sur-tout quand on est attaqué de quelques maladies qui en permettent l'usage qu'il est essentiel d'en faire; car la matière de la transpiration, qui est plus ou moins abondante, est un conducteur qui entraîne hors du corps les parties hétérogènes qui troublent les fonctions qui lui sont propres. » Plus la transpiration est abondante, dit M. *Peyrilhe* (1), plus la gonorrhée est bénigne & facile à guérir; moins cette évacuation est copieuse, plus la gonorrhée est vive & ténace ».

» La transpiration moins abondante ne rend la gonorrhée plus rebelle, qu'en se jettant en partie sur le siège d'irritation, source de l'écoulement. Ce phénomène est encore plus marqué chez les femmes que chez les hommes, parce qu'antérieurement à toute infection chez les premières livrées à l'inaction, une partie de la transpiration s'échappe habituellement par le vagin, confondue avec l'exsudation propre à ce conduit ».

» Cette dernière assertion, continue cet auteur dans une note, exigeroit une suite de preuves que cet ouvrage ne comporte point; d'ailleurs, pour la prouver il faudroit l'étendre, & je rencontrerois en mon chemin des vérités étrangères à la pathologie courante, qu'il faudroit prouver

(1) P. 216.

de nouveau, ce qui ne finiroit pas. Par exemple, je dirois que la tranſpiration déterminée vers *l'uterus*, par le défaut d'exercice, eſt une des cauſes les plus ordinaires des ulcères de la matrice ; & que telle femme éprouve un cancer dans cette partie, parce qu'elle n'a pas voulu ſouffrir un bouton ».

L'exercice qui eſt infiniment avantageux à la curation de la gonorrhée virulente dans les circonſtances ordinaires, l'eſt encore plus quand les malades ſont ſcorbutiques ; car la conſtitution influe ſingulièrement ſur la maladie, & ſur-tout quand elle eſt affoiblie par un vice quelconque. Je ne prétends pas cependant admettre l'exiſtence des gonorrhées ſcorbutiques, ſi accréditées dans les ports par une certaine eſpèce de chirurgiens attachés au ſervice de la marine. Je n'ai point de raiſon pour me prêter à cela, & je ſais convenir, quand il le faut, de l'impuiſſance de tous mes moyens ; mais comme il eſt plus analogue aux principes d'un ignorant de couvrir ſon impéritie par des ſuppoſitions qui le juſtifient, il n'eſt pas étonnant que le ſcorbut, qui accompagne par-tout le nom de marin, n'aſſaiſonne ſouvent les maladies qu'on a de la peine à mener à une heureuſe fin. La gonorrhée ſcorbutique eſt une véritable chimère : car indépendamment qu'il n'y a point de caractère ſous lequel on puiſſe la déſigner, il devroit ſurvenir, ſi véritablement elle pouvoit exiſter, ce qui arrive à l'égard des bubons, des chancres & du phimoſis dans le ſcorbut aigu ; c'eſt-à-dire, que la gangrène devroit s'emparer des parties d'où provient l'écoulement, & ſur-tout quand il y a ulcération dans la foſſe naviculaire. On n'a jamais vu ſurvenir un pareil effet ; & j'ai cependant vu la fièvre ſcorbutique, tour-

menter des malades attaqués de la gonorrhée virulente (1).

Les malades dans l'état du ſcorbut chronique ont la fibre lâche, les pores obſtrués; ils tranſpirent peu, perdent l'appetit & le ſommeil. Dans cet état la gonorrhée coule abondamment; mais l'action de l'urètre eſt inſenſible, & l'on auroit beau chercher à l'exciter par des injections & des bougies, on n'y parviendroit pas. L'exercice eſt le remède ſouverain de cet état, à quoi l'on peut ajouter la pureté de l'air & le régime tonique. C'eſt pourquoi il eſt de la plus grande néceſſité de traiter toutes ces maladies hors des hôpitaux.

D'après tout ce que nous avons dit ſur la gonorrhée virulente, on a pu voir que le traitement que nous propoſons, ne conſiſte que dans l'uſage des gâteaux toniques dès le commencement de la maladie, & qu'on continue juſqu'à la fin du traitement, à moins que la fièvre ne ſurvienne, alors on eſt obligé d'en ſuſpendre l'uſage. La ſobriété doit, dans tous les cas, accompagner l'uſage des gâteaux, & les injections ne doivent être miſes en uſage qu'à la fin du traitement, quand on voit que l'écoulement ne ſe hâte point à diſparoître : elles ſeront faites avec la lotion N°. 11. Enfin l'exercice ſoutenu relatif à l'habitude qu'on avoit d'en faire, eſt encore une circonſtance qu'on ne doit point perdre de vue.

---

(1) J'ai obſervé pluſieurs fois que l'écoulement de la gonorrhée a été le remède du ſcorbut, & que des malades, entrés en traitement dans une ſorte de maraſme ſcorbutique, en étoient ſortis parfaitement rétablis. Dans le journal de médecine, du mois d'octobre 1787, M. *Bacher* rapporte une obſervation qui prouve que la gonorrhée a été le remède d'une hémoptiſie.

La ſimplicité de ce traitement eſt ſans doute faite pour ſubjuguer tout le monde; mais ceux qui veulent des tiſannes, des ſaignées, des bains, des purgations, des injections, &c., ne croiront pas volontiers à la ſolidité de nos cures : cependant les procès-verbaux, dont ils pourront prendre connoiſſance, & la certitude qu'ils doivent avoir de mes ſuccès pendant huit années conſécutives dans les ports, paroiſſent propres à calmer leurs allarmes; & d'après cela, je mérite qu'on me faſſe la juſtice de croire que je n'ai d'autre but que la gloire de l'art & le bien de l'humanité.

On prétend qu'il y a des ſignes certains qui annoncent quand une gonorrhée eſt prête à ſe terminer, & qui aſſurent la ſolidité de la cure. Les uns ont dit que c'étoit quand la matière devenoit rare, blanche & épaiſſe; les autres, quand elle devenoit limpide. J'ai cherché à m'éclairer là-deſſus autant qu'il m'a été poſſible; car la ſcience des pronoſtics eſt infiniment agréable, j'oſe même dire honorable, puiſqu'elle nous met à même de pouvoir affirmer aux malades les époques fixes de leur guériſon, ce qui ſuppoſe des connoiſſances poſitives; mais toutes mes recherches ont été vaines; ni la blancheur, ni la conſiſtance, ni la limpidité de la matière ne m'ont rien appris de certain. J'ai obſervé, qu'en général les gonorrhées très-irritées, & dont l'écoulement étoit fort abondant, guériſſoient plus promptement que les autres; & que quand elles tiroient vers leur fin, la matière devenoit limpide & contenoit des eſpèces de filamens; que dans celles qui étoient moins irritées & l'écoulement moins abondant, la matière devenoit blanche & épaiſſe; mais ces variétés n'ont été remarquées que lorſque les gonorrhées exiſtoient ſeules, & ſans autres ſymptômes

vénériens, tel que les chancres & les bubons; car dans ces ſortes de cas, la marche de l'écoulement eſt très-variable, tantôt on le trouve jaunâtre & abondant, tantôt rare & aqueux, quelquefois, d'un jour à l'autre, il ſe trouve ſupprimé. Il ſemble que la gonorrhée, dans ces ſortes de cas, eſt maîtriſée par les ſymptômes qui exiſtent avec elle.

Je ne crois donc pas qu'on puiſſe haſarder aucun pronoſtic là-deſſus; car la bizarerie de cette maladie eſt telle, que le plus ſouvent, avec la plus grande apparence de bénignité, elle continue opiniâtrement pendant long-tems.

Les malades qu'on traite de la gonorrhée, en alliant à ce traitement les frictions mercurielles, ſont expoſés à conſerver long-tems des écoulemens aſſez conſidérables, que les partiſans de cette méthode ne conſidèrent pas comme véroliques, malgré qu'une infinité d'exemples aient preſque toujours prouvé le contraire. On ne ſauroit trop dire pourquoi les frictions opèrent un pareil effet: il faut croire que c'eſt parce que le mercure eſt porté dans le ſang avec une trop grande quantité; mais on ne peut expliquer pourquoi une trop grande quantité de mercure, qui devroit augmenter l'irritation, peut prolonger l'écoulement de la gonorrhée, puiſque l'expérience prouve que celles qui ont été les plus irritées, guériſſent le plus promptement. Quoi qu'il en ſoit, c'eſt un fait avéré, & avoué par les perſonnes mêmes qui, à raiſon de leurs principes, auroient le plus d'intérêt à le contredire.

» On voit, en effet, le plus ſouvent, dit M. *Fabre*, l'écoulement d'une gonorrhée ne point céder aux frictions; mais malgré cette circonſtance, on peut moralement aſſurer le malade de

la guérison radicale de la vérole, si d'ailleurs le traitement a été exact & régulier (1) ». L'exactitude & la régularité présagent, sans doute, en faveur du succès de la cure ; mais quand l'expérience a prouvée qu'un homme exactement & régulièrement traité de la gonorrhée, mais dont l'écoulement subsiste encore, l'a pourtant communiqué à une femme avec laquelle il a eu fréquentation ; l'assertition morale de M. *Fabre* se trouvera évidemment en défaut.

Ce célèbre professeur, qui rejette toutes sortes d'injections, ainsi que nous l'avons dèjà dit plus haut, les admet pourtant ici de concert avec son illustre maître M. *Petit* ; mais il fait observer, que dans le cas où le malade a passé par les grands remèdes, » on peut se servir d'injections, lorsqu'il reste un peu d'écoulement, parce que le mercure a détruit le virus dont la matière étoit auparavant infectée ; on peut aussi, dit-il, dans ce cas se servir d'injections qu'on rend par gradation de plus en plus astringentes (2) ». M. *Fabre* ne craint donc point que l'irritation causée par ces remèdes soit capable de renouveller l'inflammation, ainsi qu'il l'assure page 64.

La gonorrhée virulente doit être entièrement tarie, avant qu'on puisse affirmer la guérison du malade ; & cette règle est aussi spécieuse dans la théorie que dans la pratique. L'opinion, malheureusement trop adoptée, de M. *Fabre*, & de tous ceux qui pensent comme lui, peut devenir funeste à l'humanité. Je demande quel est le chirurgien, pour peu qu'il soit attaché à sa réputation, qui

---

(1) P. 53, ouv. cité.
(2) P. 534.

oſeroit conſeiller le mariage à un homme qui auroit encore un écoulement plus ou moins conſidérable, malgré qu'il eût exactement & régulièrement paſſé par les grands remèdes.

M. *Fabre* m'a dit de vive voix, qu'il ne guériſſoit preſque point de gonorrhée chez les femmes par le moyen de ſa méthode : pourquoi ſeroit-il plus heureux chez les hommes ? La différence dans l'organiſation des parties peut elle entrer pour quelque choſe dans le ſuccès, & n'eſt-ce pas uniquement ſur le vice que ſe portent tous les effets des remèdes ? Or, ſi M. *Fabre* ne guérit point par ſa méthode la gonorrhée des femmes, on ne voit pas pourquoi il guériroit mieux celle des hommes qui dépend de la même infection. Si le mercure, après avoir agi ſur toute la conſtitution, trouve un égoût par où il puiſſe s'échapper, on peut être aſſuré qu'il prendra toujours cette route de préférence, & qu'il négligera d'attaquer les ſymptômes contre leſquels on l'adminiſtre. Peut-être que ſi la méthode de M. *Fabre* n'excitoit point la ſalivation, elle ſeroit plus propre à la gonorrhée ; mais non-ſeulement M. *Fabre* regarde cette évacuation comme le point capital, mais il veut encore que le ventre faſſe ſon office après que la bouche a orageuſement fait le ſien. On n'ignore pas que toutes les évacuations ſont plus ou moins propres à opérer des révolutions d'humeur ; mais ce n'eſt pas là le but qu'on doit ſe propoſer dans le traitement de la gonorrhée, où le dégorgement eſt indiſpenſable, de l'aveu même de M. *Fabre*, qui dit (1), que tout le monde convient que lorſqu'une go-

(1) P. 47.

norrhée coule abondamment, & qu'elle parcourt successivement ses différens périodes, elle ne donne jamais la vérole; il croit qu'il n'y a jamais eu que M. *Vandermonde* qui ait douté de cette vérité.

De ce qu'on a prouvé que le mercure administré en friction entretenoit la plupart du tems l'écoulement gonorrhoïque, on a conclu que dans toutes les méthodes il falloit en discontinuer l'usage sur la fin du traitement, ou après un tems moral. Les raisons de ce précepte paroissent spécieuses au premier aspect; elles ne sont cependant rien moins que cela, quand on les soumet à un examen sérieux, & qu'on les compare aux résultats de l'expérience.

Il est certain que la méthode des frictions opère l'effet que nous discutons; mais il n'est pas également prouvé qu'il soit commun aux autres méthodes. Bien loin de-là; car l'expérience prouve, qu'il faut opiniâtrement poursuivre par le mercure tous les petits restes d'écoulement dont on se joue, & sur-tout, quand, pour les tarir plus efficaçement, on se sert de quelques injections. Telle est la méthode que j'employe, & dont j'ai tout lieu de me louer. Il est vrai que les malades supportent long-tems sans inconvénient l'usage des gâteaux toniques; ce qu'il ne feroient pas de toute autre préparation mercurielle, & sur-tout du sublimé. On pourroit soupçonner que le mercure administré en friction, & par conséquent porté à grande dose dans la circulation, excite l'écoulement gonorrohoïque; en ce que, pour se combiner avec les humeurs & passer dans un état de solution, il leur enlève l'acide animal dont elles sont pourvues, & qu'alors leur alkalescence étant augmentée par cette privation, les matières putrides & virulentes deviennent plus abondantes, parce que les causes

excitantes ont alors plus d'action. Ce n'eſt qu'une conjecture que je hazarde, mais qui acquiert une grande probabilité, puiſqu'on voit que, dans le même cas, une aſſez forte doſe de mercure paſſé ſous ſa plus grande forme d'expenſion, & par conſéquent hors d'état de s'unir à l'acide animal des humeurs, occaſionne un effet tout contraire, c'eſt-à-dire, qu'il mène une gonorrhée à ſa fin, ſans autre ſecours que celui qu'il tire de ſa propriété anti-vénérienne.

SECTION II.

De la gonorrhée virulente avortée (1), *& de ſa chûte dans les bourſes.*

Il arrive aſſez ſouvent que la gonorrhée virulente ſe ſupprime tout-à-coup & en dépit du meilleur traitement, ce qui donne lieu à pluſieurs eſpèces d'accidens, dont le plus familier eſt ce qu'on appelle, *gonorrhée dans les bouſes.*

Cette ſuppreſſion ſubite eſt quelquefois l'effet des remèdes, & ſur-tout des injection, de quelque nature qu'elles puiſſent être : mais dans le plus grand nombre de cas, l'accident arrive ſans aucune cauſe apparente, avant même que les malades ne ſoient entrés en traitement. Sur vingt vénériens qu'on traite de la gonorrhée avortée dans les hôpitaux, dix-huit s'y préſentent avec cette maladie.

(1) La gonorrhée virulente avortée a été diſtinguée par quelques auteurs, & notamment par M. *Fabre*, de celle qu'on nomme improprement, gonorrhée dans les bourſes; mais cette diſtinction eſt inutile, d'autant que le véritable avortement de la gonorrhée, qui eſt une ſuppreſſion ſubite de l'écoulement, eſt preſque toujours ſuivi du gonflement des teſticules.

Il

Il eſt bien rare que l'écoulement ne ſe ſupprime pas en totalité ; cependant nous avons encore obſervé qu'un malade ſur dix conſerve un petit écoulement. Cette circonſtance eſt toujours avantageuſe pour celui qui l'éprouve, parce qu'elle aſſure la poſſibilité de rétablir l'écoulement. La cauſe générale de cette ſuppreſſion n'eſt pas connue ; mais il y a pourtant quelques cas où elle ſe manifeſte clairement : Par exemple, lorſqu'on traite les malades avec des purgatifs ou des aſtringens énergiques, ſans leur aſſocier le mercure, & même en le leur aſſociant ; quand les proportions entre l'un & l'autre moyen ne ſont point obſervées ; lorſqu'on nitre trop leurs tiſannes ; lorſque, dans le fort de l'écoulement, on leur injecte une liqueur quelconque dans le canal, mais ſur-tout les aſtringens ; quand les malades s'écartent de la ſobriété dans le boire ou le manger ; quand ils s'excitent au coït ou qu'ils ſe maſturbent ; quand ils font des efforts violens pour aller à la garde-robe (1) ; quand ils montent à cheval, qu'ils tirent des armes, ou qu'ils danſent ; enfin, quand ils s'expoſent à de grandes veilles ſoit à raiſon du jeu, du travail, du cabinet, ou toute autre cauſe. La tumeur du teſticule, qui ſurvient dans le cas dont il s'agit, eſt-elle formée par l'infiltration ou l'épanchement de la matière gonorrhoïque ? ou bien eſt-ce une tumeur inflammatoire ? On l'a long-tems attribuée au premier effet ; on a dit que la matière de l'écoulement ſupprimée, ſe portoit dans les bourſes & donnoit lieu à la tumeur teſticulaire.

---

(1) Les efforts qu'on fait pour aller à la garde-robe, ont ſouvent hâté l'avortement de la gonorrhée ; mais nous ne croyons pas qu'ils puiſſent par eux mêmes produire un pareil effet.

Cette tranſlation de l'humeur gonorrhoïque, paroiſſoit d'autant plus vraie qu'on ne pouvoit s'imaginer qu'un flux purulent, auſſi abondant que celui d'une gonorrhée, pût ſe ſupprimer auſſi ſubitement, ſans s'épancher dans quelqu'autre partie, &, ſur-tout, en s'uppoſant que cette maladie provenoit des ulcères du canal, ainſi que bien des gens le croyent encore. Il n'eſt pas probable que des ulcères qui ſeroient dans le fort de la ſuppuration, puſſent ſe cicatriſer dans vingt-quatre heures : cependant la ceſſation totale de leur ſuppuration ne pourroit faire ſoupçonner que cela. Or, l'idée où l'on étoit que l'écoulement gonorrhoïque provenoit des ulcères du canal, a dû faire ſuppoſer, par une conſéquence toute naturelle, qu'il ne pouvoit y avoir une ſuppreſſion ſi ſubite, & de ce qu'on a vu un teſticule devenir douloureux & ſe gonfler dans le même tems, on a dû ſuppoſer que c'étoit la matière de l'écoulement qui occaſionnoit cet effet ; mais l'expérience, en donnant de nouvelles lumières ſur cet accident, en prouvant que l'écoulement gonorrhoïque ne s'épanche pas dans les tuniques du teſticule, ce qui auroit formé un abſcès, ne nous a pourtant pas éclairé juſqu'ici ſur la véritable nature de cet accident ſingulier.

Il ſeroit prouvé par ce ſeul effet de la gonorhée, que l'écoulement qui la caractériſe, ne vient point des ulcères formées dans le canal de l'urètre, mais d'une irritation exercée ſur la ſurface ſécrétoire de ce canal par l'infection vénérienne, ce qui donne lieu à un véritable catarrhe, ainſi que nous l'avons déjà dit ailleurs ; mais explique-t-on mieux, dans ce dernier cas, pourquoi l'avortement de la gonorrhée détermine le gonflement du teſticule ? je le crois.

On ne peut méconnoître la mobilité du vice vénérien ; un nombre infini d'exemples a prouvé qu'il quittoit souvent une partie pour se porter sur une autre, par ce qu'il étoit repoussé par quelque cause, ou parce que la partie qu'il préféroit, acqueroit plus de susceptibilité pour lui que celle où il étoit établi. C'est d'après une pareille propriété que nous avons vu succéder à l'avortement de la gonorrhée, indépendamment de l'accident dont nous parlons, l'ophtalmie, la goutte, la dissurie, l'ischurie & la strangurie ; accidens de différens genres, mais relatifs à la susceptibilité & aux fonctions auxquelles les parties qui les éprouvent sont assujetties par la nature.

La gonorrhée avortée est un déplacement du mode d'infection qui se porte sur l'un ou l'autre testicule, quelquefois sur les deux, & qui y déterminent les effets dont ils sont susceptibles, lorsqu'ils se trouvent irrités.

Le mode d'infection fixé sur les yeux, enflâme les paupières & gorge les vaisseaux de la conjonctive ; d'où survient l'écoulement des larmes, & l'excrétion de l'humeur lacrymale sous la forme de pus. Quand il se porte sur les articulations, il excite l'excrétion de l'humeur sinoviale & limphatique, il donne lieu à des dépôts de ces humeurs ; si c'est sur le sphinter de la vessie, il exerce une irritation qui retrécit toute la capacité de l'organe ; enfin si c'est sur le testicule, il produit une semblable irritation, qui donne lieu à une sécrétion de la sérosité limphatique, qui détermine, dans d'autres circonstances, une maladie familière à ses organes, connue sous le nom d'hydrocelle. La tumeur du testicule, dans la gonorrhée avortée, n'est donc autre chose qu'une hydrocelle inflammatoire. Pour prouver cette vérité, nous n'aurons

pas beſoin d'entrer dans de longues diſcuſſions ; parce que toute homme attentif qui voudra obſerver cet accident, dès les premiers ſignes qu'il donne, trouvera d'abord un empâtement tout le long du cordon & dans les cellules du tiſſu cellulaire des tuniques du teſticule ; il obſervera enſuite, que le liquide s'annonce ſous la preſſion du doigt, pour peu qu'il ſoit exercé à reconnoître les hydrocelles de la tunique vaginale. Dans les cas ordinaires, il verra que, même dans le fort du gonflement, où le teſticule eſt le plus douloureux, l'infiltration du fluide dans la tunique vaginale ne peut être méconnue ; mais cet état lui paroîtra bien plus démontré, s'il inſpecte la tumeur à meſure que l'iflammation ſe diſſipe & que la douleur ſe calme ; car comme la réſolution du liquide infiltré n'eſt pas auſſi prompt à ſe faire que celle de l'inflammation, on diſtingue alors très-parfaitement une fluctuation : dans quelques cas, après avoir fait laver les bourſes, & les avoir déſſéchées avec un linge chaud ; on les diſtingue à l'œil par le moyen de la clarté d'une chandelle qu'on place d'un côté, & dont les rayons divergés par le liquide, montrent l'étendue qu'il occupe, par la tranſparence que les tuniques & les ligamens acquièrent.

En l'année 1784 je pris le ſervice des vénériens du port de Breſt, des mains de M. *la Porte*, chirurgien major de vaiſſeaux dudit port. Parmi le nombre des malades qui ſe trouvoient en traitement, il y en avoit pluſieurs dans le cas que nous diſcutons, & dont j'en fis reconnoître deux qui eurent beſoin de l'opération, & qui furent opérés, l'un par M. *Billard*, chirurgien major de l'hôpital, qui le fit paſſer dans la ſalle des bleſſés, & l'autre par moi.

FIN du premier tome.

MÉTHODE NOUVELLE

DE TRAITER LES MALADIES VÉNÉRIENNES, par les gâteaux toniques mercuriels, ſans clôture & parmi les Troupes, ſans ſéjour d'hôpital : éprouvée dans les Ports du Roi.

OUVRAGE

Dans lequel on donne la compoſition deſdits gâteaux, ainſi que celle d'une pommade particulière. On y rend compte de quelques expériences Eudiométriques.

PAR M. BRU, Maître en Chirurgie, ancien Chirurgien d'Armée & d'Infanterie, Chirurgien-Major de la Marine, Directeur des Établiſſemens de Santé dans tous les Ports & Arſénaux du Roi, Sous-Lieutenant de la Garde-Nationale Pariſienne.

FAIT & publié par ordre du Gouvernement.

DÉDIÉ à Monſeigneur le COMTE DE LA LUZERNE, Miniſtre de la Marine.

APPROUVÉ par l'Académie-Royale de Chirurgie.

TOME SECOND.

L'économie générale pour les Troupes du Royaume, dont la méthode des gâteaux offre la perſpective, ſeroit par année de 1,259,351 liv., 13 ſ., 4 d. T. II. pag. 268.

A PARIS,

Chez l'Auteur, rue du Coq - St. - Honoré, N°. 6;
& CROULLEBOIS, Libraire, rue des Mathurins.

Avec Approbation & Privilége du Roi.

1789.

MÉTHODE NOUVELLE

DE TRAITER LES MALADIES VÉNÉRIENNES.

CHAPITRE VIII.

De la gonorrhée sèche.

Si une grande expérience dans le traitement des maladies vénériennes, peut faire eſpérer de rencontrer tous les cas particuliers & toutes les formes ſous leſquelles elles ſe préſentent, je pourrois ſoupçonner que la gonorrhée sèche n'exiſte pas, au moins, telle que les auteurs l'ont décrite.

Quelques-uns ont déſigné, par gonorrhée sèche, celle que nous venons de décrire dans la ſection précédente. M. *le Febure* dit, en parlant de cette eſpèce de gonorrhée (1) : « c'eſt ce que le vulgaire appelle *chaude-piſſe dans les bourſes* ; l'art nous dit que c'eſt une tranſlation de l'humeur gonorrhique ſur le cordon ſpermatique, ſur un ou deux teſticules ».

(1) Mémoire clinique, pag. 253.

M. *Fabre* ne la définit pas de même : « il y a, dit-il (1), une eſpèce de gonorrhée qu'on nomme sèche, c'eſt-à-dire, qui ne coule point du tout. Cela arrive lorſque l'inflammation eſt ſi légère, qu'elle ſe détermine plutôt par réſolution que par ſuppuration, ou bien lorſque le virus, en ſe fixant ſur la membrane interne de l'urètre, n'y a produit qu'une ſorte d'éréſipelle qui ne fournit point de matière purulente. Dans ce cas, le malade éprouve tous les ſymptomes de la gonorrhée dans un degré plus ou moins violent; à l'exception de l'écoulement ».

« Tous les accidens, dit M. *Thion* (2), qui caractériſent la gonorrhée virulente ou maligne, dont nous avons expoſé le diagnoſtic & la cure, peuvent quelquefois avoir lieu ſans aucun écoulement; cette maladie s'appelle gonorrhée sèche ».

Aſtruc la définit encore d'une manière différente. « Outre la gonorrhée virulente, dit-il (3), qu'on vient de décrire, il y a une autre affection vénérienne de l'urètre, qui appartient en quelque ſorte à la gonorrhée, & où l'on reſſent une violiotente dyſſurie, ou ardeur d'urine, ſans aucun écoulement de ſemence ni de pus, ou du moins avec très-peu d'écoulement. Ce mal eſt communément appellé diſſurie vénérienne sèche, & même quelquefois *gonorrhée sèche* ».

La gonorrhée sèche, telle que les auteurs que nous venons de citer la définiſſent, ne s'eſt jamais offerte à nous dans la pratique. Nous avons trouvé aſſez ſouvent des gonorrhées, qu'on auroit pu prendre pour telles, vu qu'elles étoient

(1) Mémoire clinique, pag. 36.
(2) Page 34.
(3) Pag. 100, liv. 3.

accompagnées de tous les accidens ordinaires à la gonorrhée virulente ; mais elles fournissoient un écoulement qui refluoit dans la vessie. Nous avons, à ce sujet, envoyé à l'Académie royale de Chirurgie plusieurs observations qui ont été examinées par des commissaires, & dont M. *Sabatier*, alors chargé de la correspondance, me fit des remerciemens au nom du corps ; je ne crois pas indifférent de les rapporter ici en abrégé, d'autant que les circonstances qui les accompagnent peuvent mieux éclairer que toute autre discussion.

OBSERVATION I^{re}.

Un étudiant entretenoit des liaisons avec une femme saine, & comme l'amour matériel aime assez l'inconstance, il se livra en même tems à une femme du monde qui le punit de sa légéreté. Deux jours après le coït, qui n'eut lieu qu'une fois, il éprouva une pesanteur dans les bourses avec chatouillement au périné. Le quatrième jour, ce chatouillement se changea en cuissons qui allèrent en augmentant. Il souffroit beaucoup en rendant les urines ; il avoit des érections fréquentes, & sur-tout la nuit ; mais pas le moindre écoulement sensible : c'est dans cet état qu'il me donna sa confiance.

C'étoit le premier accident vénérien de cette espèce que je voyois (1) : il n'avoit point le caractère de la strangurie, & je jugeai que c'étoit là ce que les auteurs avoient appellé *gonorrhée sèche*. J'opposai à cette maladie les anti-phlogis-

(1) Il y a quinze ans.

tiques ufitées, & dans huit jours tout fut calmé; mon malade fe raffura fur fon état, reprit fes habitudes, & abandonna les remèdes que je lui avois recommandés. Quelque tems après, la femme fe trouva prife de tous les fymptomes gonorrhoïques avec écoulement; mais qu'elle ne foupçonne pas être le produit du virus vénérien, d'autant qu'elle n'avoit pas eu lieu de fufpecter fon amant; alors notre étudiant fut éclairci fur fon état, & vint m'inftruire de fa conduite & de fes fuites. L'idée me vint de le faire uriner devant moi; j'avoue que quoique j'euffe un deffein, je n'efpérois pas en retirer d'auffi grandes lumières; je m'apperçus qu'il faifoit des efforts plus confidérables qu'on en fait ordinairement pour déterminer le premier jet d'urine; mais il m'affura que la maladie n'y avoit aucune part, & que cela étoit naturel chez lui. L'urine fut précédée d'un flocon de matière affez confidérable; & pendant fa fortie, je m'apperçus qu'elle en charioit beaucoup d'autres. Après qu'il eut fini, je vis fur la furface plufieurs flocons d'une manière filandreufe, & dans le fond du vafe une matière comme grumelée, qui s'y diffolvoit facilement; dès ce moment, je ne doutai plus que l'étudiant ne fût affligé d'une véritable gonorrhée, dont l'écoulement fe portoit dans la veffie : ce n'étoit donc pas la gonorrhée sèche, décrite par quelques auteurs; elle mérite plutôt le nom de gonorrhée interne.

OBSERVATION II.

Le nommé Dubois, foldat au régiment Dauphin infanterie, âgé de 44 ans, avoit eu à 21 ans, étant alors commis de la guerre, une gonor-

rhée qui fut mal traitée, à raifon de fon inconduite ; laquelle coula pendant quatre années, & s'arrêta elle-même à cette époque.

Dubois éprouvoit, depuis deux ans à peu près, une grande difficulté à rendre les urines ; néanmoins l'habitude lui donna une efpèce de fécurité fur fon état, & il négligea de faire des remèdes jufqu'à l'époque que nous allons citer.

Dix-huit ans après, fon dérèglement le réduifit à la dure néceffité de fe faire foldat ; &, deux mois après avoir embraffé cette nouvelle condition, il contracta une gonorrhée ; mais de l'efpèce de celles dont j'ai fait mention dans l'obfervation précédente, c'eft-à-dire, dont l'écoulement fe faifoit vers la veffie. Comme il eft d'ufage que les chirurgiens des corps vifitent les malades qui fe plaignent, Dubois, qui éprouvoit tous les fymptomes primitifs d'une gonorrhée, qui urinoit difficilement depuis vingt ans, qui ne doutoit pas de n'avoir quelques reliquats, fe préfenta. Inftruit par le fujet de ma première obfervation, je le fis uriner, ce qu'il n'exécuta qu'avec peine, en rendant fes urines prefque goutte à goutte. La matière fortoit quelquefois feule & quelquefois mêlée ; enfin, je fus très-convaincu que c'étoit encore une gonorrhée de l'efpèce de celles qu'on doit appeller internes.

OBSERVATION III.

Un domeftique d'un lieutenant du régiment Dauphin, éprouvoit depuis fept à huit jours des douleurs dans le trajet du canal ; mais principalement du côté du col de la veffie, & ces accidens n'étant furvenus qu'après un commerce fufpect, l'infpection des urines, & les mêmes recherches

que pour les ſujets des deux obſervations précédentes, m'éclairèrent ſur la nature de cet accident qui ſe trouva de l'eſpèce dont il eſt queſtion.

OBSERVATION IV.

Un élève en chirurgie avoit un vice de conformation à la verge. Le canal qui, dans l'état naturel, doit être en deſſous & dans le milieu, ſe trouvoit du côté droit, & l'orifice externe dans la même direction, c'eſt-à-dire, tranſverſalement. Lorſque ce jeune homme étoit en érection, le canal ſe rapprochoit de ſon état naturel, mais jamais dans ſon entière perfection.

Il ſe trouva affligé des ſymptomes primitifs de la gonorrhée, après un coït avec une femme ſuſpecte; mais ſans nulle apparence d'écoulement. Inſtruit par les exemples cités, j'inſpectai les urines qui me fournirent des preuves concluantes ſur l'eſpèce de maladie dont il étoit affecté.

OBSERVATION V.

Un particulier ſe plaignoit depuis ſix ans d'une douleur ſourde vers la racine de la verge, principalement l'inſtant d'après le coït. Il urinoit d'ailleurs librement, & ſes urines charioient par fois de petits filamens d'une matière lymphatique, qui ſe diſſolvoient, après avoir reſté quelque tems dans le vaſe, mêlées avec les urines. Ce particulier donnoit la gonorrhée à toutes les femmes qu'il fréquentoit; mais il ne pouvoit y croire lui-même, & ce ne fut qu'à force de plaintes & de murmures qu'il ſe décida à conſulter un médecin qui lui fit prendre quelques remèdes; ſorti de là, cet homme recommença ſon premier train de vie, & toujours

nouvelles plaintes; mais enfin s'étant entièrement fixé à une femme, qu'il avoit mis dans ce cas, il fut obligé de se résoudre à un nouveau traitement, & ce fut alors qu'il me donna sa confiance. Je procédai à l'examen de son mal de la manière qu'on a vu ci-dessus, & je vis qu'il étoit dans le même cas. La matière qui sortoit avec les urines, n'étoit pas très-abondante; mais il en existoit assez pour ne laisser aucun doute sur la nature du mal.

OBSERVATION VI.

Un jeune homme avoit eu précédemment un chancre dont il avoit été guéri; mais depuis cette époque, il ressentoit des douleurs sourdes vers le col de la vessie; néanmoins, on rassura le malade là-dessus, qui, plein de confiance, se livra à une femme qu'il chérissoit; sept à huit jours après, elle se trouva attaquée de tous les symptomes primitifs de la gonorrhée, avec un écoulement considérable. Il eut recours à son médecin qui proposa un nouveau traitement pour les deux malades; il fut accepté & fait. Enfin, réputés guéris, après une abstinence assez longue, ils reprirent leur commerce, & peu de tems après, les mêmes accidens reparurent chez la femme. Consulté à cette époque, l'examen des urines me confirma que le jeune homme étoit véritablement attaqué de la gonorrhée interne.

OBSERVATION VII.

La femme d'un tailleur fut affligée de tous les symptomes primitifs d'une gonorrhée, mais sans écoulement extérieur. Le mari, qui savoit à quoi s'en tenir, lui fit prendre, de son chef, quelques

remèdes qui ne produifirent aucun bon effet. Au contraire, les douleurs augmentèrent ; les urines devinrent fanieufes, & d'une odeur fétide, & alors on confulta un médecin & un chirurgien, qui ne virent dans tout cela qu'une maladie ordinaire, & raffurèrent la malade fur fon état. Ils la traitèrent en conféquence, mais infructueufement. Le mal empira, & je fus appellé. Les menftrues qui s'étoient foutenues jufqu'à cette époque, fe fupprimèrent entièrement. La maladie n'étoit point équivoque ; mais elle étoit portée à un tel point, que les moyens de la guérir ne fe préfentoient pas : ce qui m'obligea à porter un fâcheux pronoftic qui ne fe vérifia que trop pour la malade, laquelle périt un mois après, dans les horreurs de la plus affreufe corruption ; perfonne ne pouvoit approcher d'elle par l'odeur infèctée qu'elle répandoit dans l'appartement où elle étoit couchée.

CONCLUSION.

Ces obfervations prouvent que l'écoulement qui ne fe fait point au-dehors, comme il eft d'ordinaire dans la gonorrhée, peut en avoir impofé à ceux qui ont parlé de la gonorrhée sèche; car cette efpèce de maladie répugne véritablement à la raifon ; je ne voudrois cependant pas affirmer qu'elle n'exifte pas. La nature & les maux qui fe combattent avec elle, offrent tant de bizarrerie, que je crois tout poffible en fait de maladie ; mais fi réellement elle exifte, la gonorrhée interne que j'ai décrite, & que j'aurois, dans cette fuppofition, décrite le premier, feroit une addition à la nomenclature de nos maux. Je penfe, & cela eft plus probable, que les auteurs ont confondu la

gonorrhée sèche avec celle-ci ; le piège étoit aſſez caché pour s'y laiſſer prendre. Le traitement de cette gonorrhée doit être ſoutenu par l'uſage des bougies qui ſont aſſez ſouvent difficiles à placer. J'ai dans ce moment un malade dans ce même cas, dont l'écoulement a lieu, tant que la bougie reſte dans le canal, & qui diſcontinue après qu'on l'en a ſortie; il ne faut pourtant pas laiſſer habituellement les bougies dans le canal, parce qu'elles l'irriteroient trop; il ſuffit de les y laiſſer deux heures le matin, & autant le ſoir.

SECTION I.

De la gonorrhée bénigne.

Les auteurs ſe ſont plu, dans bien des cas, à multiplier les dénominations ſans néceſſité : celle de la gonorrhée bénigne eſt de cette claſſe. Car quiconque enviſagera avec attention l'hiſtoire des maux vénériens, & ſur-tout de la gonorrhée, verra facilement qu'on ne peut guères ſuppoſer de bénignité dans un ſymptome qui annonce l'action du mode vénérien, & qui fournit par conſéquent une preuve phyſique de ſon inoculation.

Il ne faut pas confondre la gonorrhée bénigne avec la gonorrhée ſimple, ainſi que le S^r^. C. l'a fait dans ſes obſervations romaneſques; car la gonorrhée, dite ſimple, nom que cet élève a donné à preſque toutes les gonorrhées qui ſont citées dans ſon écrit, n'eſt point, à proprement parler, une gonorrhée, vu que la matière de cet écoulement, tantôt blanchâtre & tantôt acqueuſe, eſt une émiſſion de ſemence involontaire dont M. *Tiſſot* a parlé dans ſon onaniſme, qui provient

du relâchement des canaux déférents, & de celui des vessicules séminales : quelquefois aussi elle est la suite d'un excès de boisson de bierre nouvelle; mais cette espéce de gonorrhée ne doit point figurer dans un livre qui n'a que les maux vénériens pour objet.

La gonorrhée simple, conçue comme une maladie dont le virus vénérien est la cause excitante, est une chimère. Si l'on veut exprimer le degré du mal, le peu d'inflammation, la bonne qualité de la matière, &c., le mot de bénignité paroît peu convenable, parce qu'il exclud par sa signification le caractère vénérien. Mais l'expérience a prouvé que les gonorrhées qu'on pourroit appeller bénignes dans cette supposition, ne sont rien moins que cela, ainsi que leurs suites le prouvent la plupart du tems, attendu qu'elles ont souvent donné lieu à des accidens graves, tels que la dissurie, & autres non moins alarmans; nous avons dit ailleurs, en parlant de la gonorrhée virulente, que plus l'irritation est considérable & l'écoulement abondant, plus la cure en est courte & facile : d'où il devroit s'ensuivre, par une conséquence contraire, & dans un sens très-rigoureux, que moins elle est irritée, plus elle est longue & difficile.

Il est positif que les gonorrhées où l'action stimulente est foible & languissante, sont plus longues à tarir. On a vu des personnes porter plusieurs années un écoulement, malgré que, pour le combattre ; on eût mis en usage les moyens les plus énergiques & les plus généralement avoués par l'expérience.

Il n'y a aucun signe qui puisse annoncer d'une manière sûre, la bénignité du flux gonorrhique, puisqu'il n'est qu'une conséquence du virus qui ne

ſauroit, dans aucun cas, faire apprécier la latitude de l'infection : c'eſt peut-être à ſa propagation dans le corps qu'on doit le peu d'intenſité de la gonorrhée. Pourquoi ne ſuppoſeroit-on pas que ſa diſſémination dans pluſieurs parties qui ont de la ſuſceptibilité pour lui, ne fût capable d'affoiblir l'irritation qu'il exerceroit ſans cela ſur la ſurface ſécrétoire de la membrane de l'urètre ?

Il n'y a rien de bénin en fait de vérole; tout ce qui peut donner des indices de ſon inoculation, doit toujours être ſuſpect, & ne doit point empêcher d'aller au but par le traitement. L'expérience que j'ai des maladies vénériennes, m'a mis en état de prononcer affirmativement là-deſſus.

SECTION II.

De la gonorrhée bâtarde.

Nous définiſſons la *gonorrhée bâtarde*, que quelques auteurs ont nommé *gonorrhée externe*, une ſorte d'écoulement virulent qui a ſon ſiège à l'extérieur du gland & ſur la ſurface interne du prépuce.

Cette maladie eſt ordinairement accompagnée du phimoſis, ce qui fait que les malades croient avoir la gonorrhée virulente ; cependant, dans cette première, il n'y a ni cuiſſon en urinant, ni érection douloureuſe, ni corde. Quand on peut retirer le prépuce, au point de découvrir le méat urinaire, on s'aſſure bientôt ſi la gonorrhée vient de l'intérieur du canal, ou de l'extérieur du gland ; mais, quand cela n'eſt pas poſſible, la préſence ou l'abſence des accidens qui accompagnent la

gonorrhée virulente dans ſon principe, met à même de faire porter un pronoſtic certain.

A l'égard des divers ſymptomes vénériens, on obſerve aſſez généralement que les parties ſur leſquelles ils paroiſſent, ont preſque toutes une ſuſceptibilité excluſive & déterminée. La ſurface extérieure du gland & intérieure du prépuce ſont les ſeules qui ſe comportent différemment : car tantôt leur ſuſceptibilité eſt pour les chancres, & tantôt pour l'irritation, ce qui pourroit faire croire que le mode vénérien n'a point une propriété primitive uniforme, & qu'il varie ſes effets ſelon qu'il ſe trouve plus ou moins virulent. On ne peut pourtant guères ſuppoſer que le mode vénérien qui produit l'irritation vénérienne, ſoit moins énergique dans ſon action que celui qui produit des chancres ; car l'expérience nous prouve qu'une femme pourvue d'une chaude-piſſe, communique tantôt cette maladie, tantôt des chancres, tantôt des bubons, tantôt des phimoſis, &c.

Nous devons préſumer que la diverſité des ſymptomes dont un homme peut être atteint, dépend de la diſpoſition actuelle dans laquelle il ſe trouve ; mais cette ſuppoſition n'explique point pourquoi la ſurface externe du gland poſsède pluſieurs ſuſceptibilités. Cet exemple de la gonorrhée bâtarde nous prouve bien clairement que l'ulcération n'eſt pas néceſſaire pour avoir de la matière purulente ſemblable au pus ; il nous fait même voir que les matières purulentes fournies par les ſurfaces ſécrétoires ſont plus abondantes que celles qui proviennent de l'ulcération ; car la gonorrhée bâtarde fournit véritablement plus de matière que ſi toute la ſurface du gland étoit ulcérée, & la raiſon en eſt ſimple, vu que le pus des ulcères eſt le produit de la deſtruction des ſolides,

qui n'eſt pas conſidérable, tandis que dans l'autre ſuppoſition il eſt le produit d'une ſécrétion augmentée par une irritation.

En parlant de la gonorrhée virulente, nous avons dit qu'elle donnoit ſouvent lieu à un engorgement ſymphatique des glandes des aînes. Dans la gonorrhée bâtarde, cet effet eſt encore plus connu; mais on pourroit préſumer que la ſphère d'infection s'étend juſqu'à elles, puiſque cet engorgement augmente à meſure qu'on arrête le flux gonorrhique par des aſtringens & des répercuſſifs, au point que quelquefois ces glandes deviennent de véritables bubons.

La gonorrhée bâtarde n'eſt pas toujours le produit du vice vénérien; elle dépend quelquefois d'une humeur épaiſſie qui vient des glandes ſébacées, dont le gland eſt entouré, laquelle contracte une ſorte d'acrimonie par le long ſéjour qu'elle fait ſur la partie, ce qui devient un mode d'irritation propre à exciter une plus grande ſécrétion du cummus, & lui faire prendre la couleur & la conſiſtance du pus. Les hommes malpropres, ceux qui ne décalotent pas aiſément, ou qui ont le phimoſis naturel, ſont fort expoſés à cet accident. Dans ce dernier cas, l'engorgement ſympathique des glandes inguinales n'a jamais lieu, ce qui pourroit donner à penſer que ce n'eſt pas ſeulement par l'effet de la ſympathie qu'il a lieu dans le premier cas; mais parce que les glandes ſe trouvent véritablement compoſées dans la ſphère rayonnante d'infection.

Le traitement de cette maladie, quant à l'intérieur, n'eſt pas différent de celui que nous avons indiqué pour la vérole; il faut porter le mercure dans le ſang, ſans autre précaution que

celle de favoriser son effet par une vie active & par la sobriété. Quant au traitement externe, il suffit de faire laver le gland avec de l'eau tiéde, dans laquelle on met quelques gouttes d'extrait de saturne, & si le malade ne pouvoit décaloter, on feroit des injections sous le prépuce. Un moyen qui peut remplacer celui-ci, consiste à faire passer l'urine tout-au-tour du gland, en serrant avec les doigts le prépuce à son extrémité; il faut pourtant donner la préférence au premier, attendu que l'urine est toujours plus ou moins chargée de sels âcres, ensorte que pour peu qu'il en reste autour du gland, elle se corrompt & entretient l'irritation au lieu de la guérir.

Cette gonorrhée occasionne ordinairement le phimosis. Accident qui peut devenir dangereux, si l'on n'y porte les secours les plus prompts; mais ce n'est pas ici le lieu d'en parler.

SECTION III.

De la corde qui accompagne la gonorrhée virulente, dans le fort de son irritation.

Des duretés & nosodités qu'on rencontre sur la surface supérieure de la verge.

On dit vulgairement que la gonorrhée est cordée, quand dans le fort de son irritation la verge se courbe en manière d'arc pendant l'érection.

Dans cet état, le canal de l'urétre est dur & sensible dans toute son étendue, ce qui prouve, ainsi que nous l'avons déjà avancé, que l'écoulement gonorrhique ne vient pas d'un seul point

d'irritation, mais d'une irritation ſur toute la ſurface du canal, qui s'étend depuis l'extrémité du gland juſqu'au ſphinter de la veſſie, ce qui en pareille occaſion donne lieu à des accidens fort graves : on ne peut pourtant pas dire que l'état du canal, dans cette circonſtance, eſt inflammatoire; car il n'eſt douloureux que dans l'éreĉtion, jamais dans l'état de flacidité de la verge. L'inflammation eſt une maladie conſtante dans ſes effets. Le gonflement & la tenſion, qui ſont deux de ſes principales propriétés, ſont les mêmes dans tous les tems, la chaleur & la pulſation les accompagnent; la ſuppuration & la gangrene en ſont généralement les ſuites, ſur-tout, lorſque l'art ne peut employer localement les moyens connus, propres à la réſoudre. Cet accident eſt très-fâcheux : parce qu'il ſe produit pendant la nuit quand les malades ſont chaudement dans leur lit, & qu'il les empêche de dormir. Il eſt d'un uſage reçu parmi les ſoldats & les matelots de faire violence au membre viril en pareil cas pour caſſer la corde, & le moyen qui leur réuſſit le mieux eſt le coït ou la maſturbation.

Par ces procédés, il ſurvient quelquefois une hémorrhagie qui ſoulage aſſez ordinairement les malades, & l'écoulement peut en être ſupprimé.

Les moyens les plus convenables en pareille circonſtance, ſont, 1°. de prévenir l'éreĉtion par la diéte; 2°. par une ample boiſſon de tiſanne émolliente nitrée; 3°. de ſe couvrir peu dans le lit, afin d'y être dans un très-grand état de modération par rapport à la chaleur; 4°. d'envelopper la verge avec des linges mouillés dans de l'eau très froide, & à la glace, s'il eſt poſſible de s'en procurer. Les bains de Fauteuil froids, dans leſquels on reſte deux heures matin & ſoir,

ſont ſuſceptibles de faire le plus grand bien ; on ne peut rien attendre de la ſaignée, non plus que des topiques émolliens.

On concevra aiſément, que les applications locales, froides, ont un mérite au-deſſus de tout : puiſque la maladie n'étant ſenſible que dans l'érection, ces topiques qui l'empêchent & qui diminuent même l'état naturel en ſont le remède aſſuré ; cependant, lorſque les grandes douleurs ſont paſſées, on peut employer de légères frictions ſur tout le trajet du canal avec l'onguent lavé N°. XXI, qui en pénétrant lentement les pores, arrive juſqu'au canal ſur lequel il n'exerce aucune irritation déſaſtreuſe, & finit par diſſiper l'empatement qui y reſte, en excitant un écoulement plus abondant, & en déterminant une réſolution pure & ſimple.

Il eſt rare que cet accident, qui ſurvient dans le commencement de la maladie, perſiſte au-delà du quinzième jour ; il ſe calme communément du ſixième au huitième. J'ai cependant vu des malades qui l'éprouvoient encore après la ceſſation de l'écoulement. Ces cas ſont rares à la vérité ; mais j'incline à croire que les malades ne ſont pas alors entièrement guéris, & c'eſt d'après cette incertitude que je me ſuis toujours conduit. J'aime beaucoup mieux perſiſter un mois de plus dans le traitement, que de livrer un malade à une ſécurité dont les accidens nouveaux pourroient le retirer.

La méthode des gâteaux toniques offre l'avantage inappréciable de pouvoir être continuée longtems ſans danger. On lui a reproché d'être quelquefois lente, ſans enviſager que toute autre l'eût peut-être été davantage dans de pareilles circonſtances, & qu'elle eût en même tems dé-

labré

labrée la conftitution, ce que la mienne ne produit jamais; car les malades fortent du traitement plus gras & plus difpos qu'ils n'y étoient entrés, & l'on a fait l'éloge de ma méthode en cherchant à la décrier, quand on a dit que quelques malades avoient pris fix ou fept cent gâteaux, puifque c'eft avouer qu'elle eft propre à combattre fans danger une maladie rebelle.

Les duretés & nofodités qui accompagnent la gonorrhée virulente, occupent ordinairement la furface plate & fupérieure de la verge ; le plus fouvent elles prennent depuis le gland jufqu'à fa racine fans interruption, & alors cela reffemble parfaitement à une corde, mais d'autrefois elles font entrecoupées & reffemblent à des nœuds.

Ces fortes de tumeurs font prefque toujours indolentes, même dans l'érection, & fe réfolvent ordinairement fans y rien faire ; mais pour peu qu'elles s'enflamment, ce que les frictions mercurielles produifent quelquefois, elles viennent toutes en fuppuration, & l'on eft alors obligé de les ouvrir, attendu que le foyer eft toujours très-profond. Il faut fur-tout faifir le bon moment pour faire cette opération ; car fi on les ouvre trop tôt, la dureté n'étant pas affez fondue par la fuppuration, il refte des callofités qui font très-difficiles à guérir, & qui ne veulent ni fe réfoudre ni fuppurer. Si on les ouvre trop tard, la fuppuration contracte de l'acrimonie, ronge le tiffu cellulaire, s'infiltre fous les tégumens du membre, & quelquefois jufque dans le fcrotum. Le panfement qu'on doit faire eft fort fimple ; je fais laver la playe avec la décoction de quina chaud, N°. XIV ; je mets dans l'intérieur de l'ulcère, s'il eft profond, un plumaceau chargé du

mélange, N°. VIII, & par-deſſus un autre plumaceau de ce même mélange ou de baume d'arcéus. Dans le cas où il y a des bords épais qu'il faut agacer, j'employe le mélange, autrement que cela, le baume d'arcéus ſuffit. Il reſte ſouvent après la guériſon radicale un empâtement dans le prépuce; mais il n'eſt jamais de conſéquence; cependant je m'attache à le diſſiper autant qu'il eſt poſſible, en employant les cataplaſmes des gâteaux, N°. I, qui poſſédent une vertu fondante & réſolutive à un degré ſupérieur. J'ai vu des gens de l'art employer en pareil cas les frictions mercurielles locales pendant un tems infini ſans le moindre ſuccès, & expoſer par cela même les malades à de très-fortes ſalivations. Les cataplaſmes des gâteaux qui n'ont point cet inconvénient, ſont donc préférables, même à mérite égal, puiſqu'ils opèrent un effet radical en moins de quinze jours; il eſt rare que ces ulcères reſtent fiſtuleux, ma pratique ne m'en a fourni aucun exemple; mais quand les malades ſont d'une mauvaiſe conſtitution ils dégénèrent quelquefois en gangrenne. La lotion de quinquina employée extérieurement, & ce même remède en ſubſtance adminiſtré intérieurement en ſont les remèdes ſouverains.

SECTION IV.

De l'hémorrhagie qui ſurvient pendant le tems de la gonorrhée virulente.

L'hémorrhagie qui ſurvient pendant la gonorrhée virulente eſt due à l'ouverture de quelques vaiſſeaux variqueux qui ſe trouvent correſpondre avec l'urétre; mais je ne crois pas que

celle qui ſuccède à la rupture de la corde ſoit occaſionnée par la même cauſe. Je penſe que dans ce dernier cas, c'eſt un déchirement de l'urétre dans pluſieurs points de ſa ſurface, ce qui n'eſt pas ſi dangereux ; auſſi l'hémorrhagie ne ſe renouvelle point, au lieu que dans le premier cas elle paroît de tems en tems & expoſe la vie des malades. Quoique le canal de l'urétre ait une figure conique depuis le col de la veſſie juſqu'à ſon orifice ; il n'en eſt pas moins vrai qu'il a une force expulſive, qui fait que tous les liquides & autres corps étrangers qui s'y trouvent introduits ſont naturellement pouſſés au dehors ; cependant, cette régle n'eſt générale que dans les cas où il n'y a aucun vice de conformation dans le canal : car dans les circonſtances contraires, l'obſtacle eſt un point d'appui qui fait refluer le fluide dans la veſſie ; je ſerois même tenté de croire qu'une bougie qui ſe caſſeroit au-delà du vérumontanum, ne ſeroit pas expulſé au-dehors, & qu'elle tomberoit dans la veſſie, excepté, cependant, que le malade n'urinat avec aſſez de force pour pouvoir lui frayer le paſſage, & la porter par l'iſſue de l'urine au-delà de l'éminence mentionnée.

L'hémorrhagie provenant des vaiſſeaux variqueux que l'irritation vénérienne auroit pu déterminer, peut avoir des ſuites fâcheuſes, ſi elle ſe fait au-delà du verumontanum, vû qu'alors le ſang peut ſe porter dans la veſſie ſans qu'on s'en apperçoive, & par conſéquent le malade en peut perdre beaucoup avant qu'on ſoit à même de s'appercevoir de cet accident, qui demande la plus grande attention de la part du chirurgien. C'eſt ici, ſans doute, que les ſaignées réitérées ſont indiquées afin de modérer l'action de la circulation ; la diéte doit être ſévère, on donne des tiſanes apératives, &

la limonnade dans laquelle on ajoute quelques gouttes d'eau de rabel ; mais une attention particulière & très-importante, consiste à mettre le malade dans une position propre à favoriser le retour du sang, & à empêcher l'engorgement des varices, telle que nous l'avons décrite pour la gonorrhée des bourses. (1) On enveloppera la verge avec des linges mouillés dans l'eau froide, dans laquelle on aura mis une forte dose de vinaigre. Il faut bien se garder de porter des sondes ou des bougies dans le canal, pas même des injections, à moins que le cas ne fût si grave que la perte du malade parût presque assurée ; alors on pourroit se permettre les injections les plus astringentes ; mais toujours aussi froides qu'il seroit possible de se les procurer.

SECTION VIII.

De la tuméfaction, & de l'abscès de la prostate.

La glande prostate est située près du col de la vessie, & au-delà du verumontanum, à côté duquel elle se décharge d'une humeur labréfiante, par l'ouverture de dix ou douze canaux qui s'y ren-

(1) Les hémorrohïdes ont quelqu'analogie avec cet accident, quant à l'engorgement des vaisseaux, & non quant à ses suites ; car, pour faire cesser promptement les douleurs qu'elles occasionnent, on fait coucher le malade sur le dos, les fesses très-élevées, par rapport au ventre & à la poitrine. Dans cet état, les vaisseaux hémorrohïdaux se dégorgent & les douleurs cessent ; mais il faut garder long-tems cette situation pour éprouver un effet radical de ce moyen. Car il s'agit de donner le tems aux vaisseaux de reprendre leur ton naturel. Tout cela peut s'appliquer à l'accident dont nous parlons.

dent. Quelques auteurs ont placé dans ce corps glanduleux, le siège de la gonorrhée; ce qu'il y a de positif, c'est qu'elle est presque toujours douloureuse dans l'invasion de la gonorrhée, qu'elle s'engorge & s'abscède quelquefois. Les signes qui dénotent son engorgement, sont une tumeur au périné, accompagnée d'une vive douleur, de fiévre & d'une grande peine à uriner, malgré qu'on en ait des envies fréquentes.

Les signes de son abscès sont la diminution de la douleur & de la fièvre, une fluctuation profonde dans la tumeur, qui exige un tact exercé pour être reconnue, la liberté des urines qui se rétablit, quoique les cuissons persistent. La matière s'écoule en partie par le canal, sans cependant que le foyer varie, puisque les urines qui se ramassent, remplacent le pus qui peut en provenir, & tiennent la tumeur au même niveau. Il se fait souvent des infiltrations dans les bourses & le tissu cellulaire du périné, ce qui donne lieu à des dépôts urineux qui occasionnent ordinairement de grands désordres.

J'ai déjà dit que je ne m'attachois pas à rapporter les observations particulières à chaque cas que ma pratique m'avoit fournies; il y a néanmoins quelques circonstances qui l'exigent, & il s'en offre une à ma plume dans ce moment. Un cuisinier de M. le comte d'*H*...., commandant de la marine à Brest, avoit contracté une gonorrhée & un phimosis; un chirurgien major de vaisseau, auquel il se livra secrètement, le mit à l'usage du sublimé corrosif, & employa localement, pour combattre le phimosis, les cataplasmes émolliens. Un jour, voulant lever le cataplasme, le prépuce & le gland le suivirent, preuve sensible que la gangrène y étoit depuis plusieurs jours.

Après cet évènement, la proſtate ſe tuméfia, & les cataplaſmes furent employés ; mais ils n'empêchèrent point que la tumeur, dont le volume devint conſidérable, ne s'abſcèdât. Ce malade intéreſſé à couvrir ſa faute, traîna tant qu'il put; mais enfin étant aux abois, il ſe décida à demander à ſon maître l'entrée de l'hôpital. Lorſqu'il fut confié à mes ſoins, il étoit jaune & extrêmement bouffi; il avoit une fièvre continue, avec des redoublemens à l'entrée de la nuit, la proſtate étoit d'un volume conſidérable, & dure dans une grande partie de ſa circonférence; quand, avec une main, on preſſoit ſur cette tumeur, & de l'autre vers la région hyppogaſtrique, il ſortoit par un trou fiſtuleux qui ſe trouvoit entre les corps caverneux & l'urètre, une très-grande quantité de matière, ce qui ſuppoſoit un foyer purulent très-étendu, puiſque la matière refluoit vers le pubis qui étoit à ſa partie ſupérieure.

La rivalité qu'on me portoit, me détermina à faire une conſultation, perſuadé que ſi j'euſſe perdu ce malade, qui étoit véritablement dans un état fort critique, mes ennemis n'euſſent pas manqué de charger ma méthode de cet événement. MM. *Billard*, *Fournier* & *Duret*, ayant vu le malade, & étant convenu de ſon état fâcheux; je le traitai alors par ma méthode, en y joignant l'uſage du petit lait nitré, & du quinquina à la doſe de demi-once par jour. J'employai en injections la lotion des gâteaux que je portai dans le foyer par le trou fiſtuleux qui y communiquoit. Je fis appliquer les cataplaſmes des gâteaux ſur la tumeur. La ſource de la ſuppuration fut tarie en peu de tems, & la réſolution fut parfaite en moins de trois ſemaines : le malade ſortit de l'hôpital parfaitement guéri.

Lorſque la proſtate abſcèdée s'ouvre, c'eſt toujours

du côté du canal de l'urétre que le pus ſe fait jour ; mais comme le foyer ſe trouve dans la déclivité de ſon ouverture, & que d'une autre part l'urine s'y ramaſſe, il arrive qu'en très-peu de tems le pus & l'urine s'infiltrent, & qu'il ſe forme plu-ſieurs foyers vers le périne. Il eſt de la bonne pratique dans ces ſortes de cas, de faire autant de controuvertures qu'on remarque de foyers petits ou grands ; enſuite on injecte par ces nou-velles playes & par le canal de l'urétre, la lotion ſimple de quinquina, N°. XIV, ou celle N°. II, qui eſt plus antiſeptique, ſans être plus irritante. On recommande dans ces ſortes de cas de porter une algalie dans la veſſie, afin d'empêcher que l'urine ſe répande dans le foyer en ſortant ; mais ceux qui ont preſcrit ce moyen n'avoient pro-bablement jamais traité de pareils accidens, ou du moins que de très-légers ; car ils ſauroient, ſans cela, que l'introduction de la ſonde n'eſt jamais poſſible ; ce qui ſe ſuppoſe aiſément, puiſ-que le canal de l'urétre eſt obſtrué par les callo-ſités produites par l'ulcération, & par d'autres qui ſont la ſuite de l'infiltration de l'urine dans le tiſſu cellulaire ; mais en admettant la poſſibilité de ce moyen, qui ne pourroit qu'être avantageux, & que je conſeille dans tous les cas où il ſera poſſible de l'employer, ſans faire violence aux obſtacles qu'on pourra rencontrer dans le canal de l'urétre ; il ne faut pas s'étourdir ſur ſon effet par rapport à la cure radicale qui doit dépendre d'un traitement local bien dirigé, plutôt que de tout autre cauſe. Les topiques les plus fondans, les injections les plus déterſives, & en même tems les plus réſolutives, ſont les ſeuls moyens qui peuvent convenir. Tous les onguens ſont per-

nicieux ; les meilleurs ne servent le plus souvent qu'à entretenir les sinus.

Dans cette circonstance, le traitement anti-vénérien qui porte sur la constitution, tel que celui des frictions, sur lequel bien des gens de l'art fondent toute leur espérance, est souvent dangereux, parce qu'il exerce une irritation générale qui occasionne une résolution des matières infiltrées, qui, en passant dans la masse du sang, donnent lieu à des maladies de putridité & autres qui font souvent périr les malades.

On peut se permettre l'usage des gâteaux en leur associant celui du quinquina à la dose de deux gros par jour ; mais comme ces sortes d'accidens exigent ordinairement beaucoup de tems, on doit suspendre l'usage des remèdes internes, si ce n'est celui de quelques tisanes émollientes nitrées, telle que celle, No. XVIII. Les fumigations faites avec le cinnabre & le mercure doux qu'on jette sur des charbons ardens, & dont on dirige la fumée vers le périné, conviennent dans le cas où il y a des duretés indolentes qu'il faut agacer, soit pour les résoudre, soit pour les mettre en suppuration. La vapeur du vinaigre, qu'on excite en jettant des cailloux rouges dans cette liqueur, est très-résolutive, & convient singulièrement dans tous les cas où cette indication se présente à remplir.

SECTION IV.

De la dissurie, strangurie & ischurie, considérées comme accidens concomitans de la gonorrhée virulente.

La dissurie, la strangurie & l'ischurie ne sont

point des maladies eſſentiellement différentes qui ont des caractères particuliers ; ces dénominations expriment au contraire la même maladie ; mais elles ſont l'échelle avec laquelle on meſure les divers périodes de ſon accroiſſement, depuis la peine qu'on reſſent à lâcher de l'eau, juſqu'à ſa ſuppreſſion ; ainſi la *diſſurie* eſt l'état dans lequel on rend les urines avec douleur & avec ſenſation de chaleur, on l'appelle auſſi *ardeur d'urine*. La ſtrangurie eſt également accompagnée de douleur ; elle ne diffère de la diſſurie qu'en ce que l'urine ne vient, pour ainſi dire, que goutte à goutte ; l'iſchurie diffère des deux autres, en ce qu'il y a preſque ſuppreſſion totale.

Un malade peut paſſer ſucceſſivement dans ces trois états, & même très-rapidement ; car tout dépend du degré d'action du mode vérolique, de la ſuſceptibilité du canal de l'urétre & de la veſſie. Je n'entends parler ici que des affections ſymptomatiques, compagnes ordinaires de la gonorrhée virulente, qui ſont l'effet de l'irritation vénérienne exercée immédiatement ſur le canal de l'urétre, & ſympathiquement ſur la veſſie. Il eſt bien peu de gonorrhées virulentes qui, dans leur invaſion, ne ſoient accompagnées de la diſſurie ; mais cet accident ſe diſſipe à meſure que l'écoulement augmente & que la ſenſibilité des parties s'affoiblit, parce qu'il eſt l'effet du premier choc du virus ſur le canal de l'urétre.

La cauſe de la diſſurie paroît aſſez démontrée dans l'action de l'irritation vénérienne qui donne lieu à une contriction, qui correſpondant avec la veſſie, fait que l'urine n'y peut ſéjourner longtems & qu'elle ſe trouve ſollicitée à ſortir. Nous penſons que dans cette maladie, la veſſie ſe contracte fortement par l'effet ſympathique de l'irri-

tation vénérienne, & que les douleurs qu'on éprouve en rendant l'urine, font excitées par l'action immédiate de fes fels fur les parois du canal de l'urétre, dépourvu du gluten, qui dans l'état de fanté émouffe leur âcreté. Il faut, dans ces fortes de cas, faire ufer d'une ample boiffon aux malades, telle que la tifanne de *graine de lin* ou de *guimauve*, leur donner quelques lavemens d'eau tiéde, & prefcrire les bains de Fauteuil.

La faignée, fi vantée, eft prefque toujours fans effet, elle affoiblit momentanément les malades; mais cet affoibliffement ne peut influer en aucune forte fur la maladie. La pratique vulgaire qui admet la faignée dans toutes les maladies d'irritation eft encore reléguée dans les hôpitaux où la routine fe tranfmet comme un héritage parmi les officiers de fanté qui s'y fuccèdent. On pourroit dire de ces afyles, ce que la fable nous apprend du temple d'Efculape, où l'on voyoit tracés fur les murs, fous l'emblême des hiéroglyphes, les remèdes que chaque malade devoit prendre, relativement à l'efpèce de maladie dont il étoit affecté.

La ftrangurie & l'ifchurie proviennent de la même caufe, & exigent les mêmes remèdes. Calmer l'irritation en rétabliffant le libre cours de l'urine, eft la double indication qui fe préfente à remplir. Les calmans font toujours un grand bien; j'ai employé avec fuccès le camphre diffout dans l'huile-d'amande, & mêlé avec une égale quantité de firops de diacode; mais les bains tièdes de Fauteuil, dans lefquels on fait bouillir quelques plantes émollientes, font le moyen par excellence.

Si l'urine fe fupprimoit entièrement, que la

région hyppogaſtrique fût tendue, que le malade eût la fièvre, il ne faudroit pas balancer à pratiquer la ponction au périné ou à la marge de l'anus, ce qui eſt préférable. Les circonſtances où il en faut venir là ſont très-rares; mais quand elles arrivent il ne faut pas s'en allarmer; cette opération n'ayant jamais de ſuites fâcheuſes quand elle eſt faite à tems; & pour ne pas en venir à une ſeconde, qui, quoique moins importante que celle de la ſaignée, ne laiſſe pas de faire impreſſion ſur l'eſprit des malades, il convient de fixer la canule du trois-quart dans la playe, afin de favoriſer l'iſſue de l'urine à meſure qu'elle ſe dépoſe dans la veſſie. On peut même porter par cette voie des injections émollientes dans cet organe, ſi on le juge convenable, pour diſſiper l'érétiſme.

Dans les cas extraordinaires que nous ne pouvons pas prévoir, mais que nous croyons pouvoir exiſter, tels que la rupture de la veſſie, &c.; on doit ſe conduire d'après les règles de la chirurgie-pratique, qui devroient être connues de toutes les perſonnes qui s'ingèrent de traiter les maladies vénériennes, puiſqu'elles ſont partie de cette branche eſſentielle de l'art de guérir.

Toute ſorte de traitement mercuriel doit être ſuſpendu pendant la durée de ces accidens; mais après qu'ils ont ceſſé il faut y avoir recours.

CHAPITRE IX.

Des maladies des parties génitales qui ſont les ſuites de la gonorrhée virulente.

Les maladies des parties génitales qui ſont les ſuites de la gonorrhée virulente, ont tantôt leur ſiège dans le canal de l'urétre ou dans la veſſie, & tantôt dans la glande proſtate ou les teſticules.

Les maladies de l'urétre ſont les plus fréquentes; auſſi a-t on fait de gros volumes ſur cette matière, qui ſont, à dire vrai, des panégériques de leurs auteurs, plutôt que des livres claſſiques propres à répandre des lumières ſur cette branche des maladies vénériennes. Ce ſont, ou de grands détails anatomiques, ou des obſervations très-étendues, précédées de mémoires à conſulter, dont rien ne garantit la réalité des choſes qu'on y expoſe.

A force de vouloir étendre les détails ſur une matière qui ſe trouve naturellement reſſerrée dans des bornes étroites, on devient minutieux, inintelligible, & l'on noye la petite vérité qu'on veut préſenter dans une mer immenſe de menſonges, qui ſont autant d'écueils ou l'imbécille crédulité va s'échouer. Qu'un homme ne puiſſe uriner, ou qu'il n'urine qu'avec peine, le ſens commun lui dit qu'il faut déſobſtruer ſon canal par le moyen d'un corps ſuſceptible d'y être introduit, à quoi il ne parvient que très-difficilement; mais comme il n'y a point à balancer entre les ſouffrances de cette introduction & celles qui ſont occaſionnées par le beſoin de rendre les

urines, il fait un peu de violence au canal, & enfin il arrive à l'obſtacle ; alors l'urine ſort & il eſt ſoulagé. Cet événement lui fait bientôt comprendre qu'il eſt réellement des obſtacles dans le canal de l'urétre qu'il convient de détruire pour ne pas être expoſé de recourir à chaque inſtant au même procédé ; mais ici il eſt arrêté. Cette eſpèce d'inſtinct qui lui a ſi heureuſement ſervi ne peut lui être d'aucune reſſource ; il faut qu'il ſe voue néceſſairement à la médecine. Mais je ſuppoſe que cet homme ſenſé ait d'ailleurs des raiſons de douter de l'infaillibilité de cette ſcience ; qu'il parcourra les divers auteurs qui ont écrit ſur ſon mal, & qu'il trouvera avoir prêché la controverſe, alors il n'aura garde de livrer ſa verge péchereſſe à la diſcrétion d'un art vacillant & ténébreux, il préférera le moyen que ſon bon ſens lui a indiqué, & dont l'expérience lui a déjà démontré l'utilité. Cette ſuppoſition n'eſt point idéale. J'ai connu pluſieurs perſonnes qui ont fait ce ſage raiſonnement, non pas ſeulement relativement aux maladies de l'urétre, mais encore relativement à une infinité d'autres du même genre.

SECTION I.

De la ſtrangurie vénérienne qui eſt une ſuite de la gonorrhée virulente.

L'opinion la plus ancienne ſur les cauſes qui s'oppoſent à la libre excrétion de l'urine eſt pour les carnoſités qu'on croit pouvoir exiſter dans le canal, ſans pourtant, que par le tact il ſoit poſſible de les reconnoître : cependant l'urétre n'eſt recouvert que des tégumens dans la plus grande

partie de ſon étendue ; ſi l'on y reconnoît aiſément un gravier qui s'y trouve arrêté, ſi l'on y ſent gliſſer le bout d'une bougie, pourquoi, s'il y avoit des carnoſités, & telles qu'il faudroit qu'elles fuſſent pour porter obſtacle à la ſortie de l'urine, ne les découvriroit-on pas par ce même moyen ? en admettant que les carnoſités fuſſent une ſuite des ulcérations du canal dans la gonorrhée, ce qui ne peut pas être, (1) on feroit au moins forcé de convenir que les carnoſités devroient occuper le lieu où ces ulcères auroient exiſté, qui comprend toute l'étendue du canal depuis le méat urinaire juſqu'au col de la veſſie, & dans cette circonſtance, pourquoi ſeroient-elles introuvables par le tact ? Dans d'autres cas on diſtingue des corps qu'on doit ſuppoſer infiniment plus petits, puiſqu'ils ne font pas d'obſtacle à la ſortie de l'urine. Un malade urine aſſez aiſément avec une bougie dans le canal ; il y en a même qui ſe trouvant dans le cas de l'accident que nous ſuppoſons, ne peuvent uriner que par ce moyen. La bougie néanmoins paroîtroit devoir augmenter l'obſtacle puiſqu'elle fait l'office d'un bouchon. Ces réflexions ſimples ſuffiroient pour détruire l'opinion qu'on a ſur l'exiſtence des

---

(1) M. *Hunter*, qui croit que la ſtrangurie provient d'un rétreciſſement du canal, nie l'exiſtence des ulcères, par conſéquent des cicatrices & des carnoſités. Pluſieurs, dit-il, page 121, ont ſuppoſé que ces rétreciſſemens tiroient leur origine de la cicatrice d'un ulcère de l'urètre ; mais nous n'avons jamais vu des ulcères dans ces parties, ſi ce n'eſt à la ſuite d'un rétreciſſement ; &, comme nous ne croyons pas qu'il y ait jamais un ulcère dans le cas d'une gonorrhée ordinaire, nous ne pouvons que difficilement les attribuer à cette cauſe.

carnoſités, quand même on n'auroit pas d'autres preuves à lui oppoſer.

La *ſtrangurie* qui eſt la ſuite de la gonorrhée virulente, n'eſt donc pas produite par des carnoſités dans le canal de l'urétre. M. *Daran* qui jouit d'une grande réputation, dit M. *Guérin* (1), « a produit le témoignage de pluſieurs médecins & chirurgiens, qui atteſtent qu'un de ſes malades avoit une carnoſité, dont la racine étoit plantée dans le canal à un demi-pouce de ſon entrée, & que le corps de l'excroiſſance ſortoit par le bout de ce conduit ».

« Voilà un fait atteſté par les gens de l'art; mais les expériences qu'ont fait différens praticiens, en ouvrant les cadavres de pluſieurs perſonnes mortes de cette maladie, prouvent le contraire; les partiſans des carnoſités allèguent que pendant l'exiſtence, ces excroiſſances paroiſſent; mais ils ajoutent qu'après la mort, toutes ces parties s'affaiſſent, & que les carnoſités diſparoiſſent. Pour adhérer à ce dernier ſentiment, il faut ſuppoſer que ces excroiſſances ſoient vaſculaires, ce qui eſt inſoutenable, parce que ſes éminences ſont très-charnues & même compactes. D'ailleurs, quand nous mourons, les liquides reſtent dans les vaiſſeaux, & l'affaiſſement paroît très-peu ».

« Les carnoſités ſemblent une rêverie aux anatomiſtes qui ont ouvert les cadavres d'une grande quantité de perſonnes mortes de la rétention d'urine; ils aſſurent n'avoir trouvé aucun veſtige de carnoſités, ni même de porreaux; mais ils ont vu des cicatrices dures que les ulcères gonorrhiques

(1) Diſſertation ſur les maladies de l'urètre, p. 86.

y avoient laiſſées (1), & qui avoient diminué la largeur du canal. Elles étoient accompagnées d'un gonflement des proſtates qui comprimoit le col de la veſſie, ou d'un gonflement variqueux du tiſſu ſpongieux de l'urètre ».

« J'ai aſſiſté avec le célèbre M. *le Cat*, dans l'hôtel-dieu de Rouen, à l'ouverture des cadavres de différentes perſonnes, & je n'ai pas vu la moindre trace de carnoſités; mais j'ai remarqué quelquefois que le canal de l'urétre étoit percé en différens endroits. C'étoit cependant là le lieu de trouver des carnoſités, ſi cette maladie étoit auſſi commune que les charlatans voudroient nous le perſuader. M. *le Cat*, ce ſavant anatomiſte, aſſuroit que cette maladie n'exiſtoit pas ».

M. *Fabre*, qui a traité cet article avec quelque étendue, ne croit point à l'exiſtence des carnoſités. « On avoit regardé de tout tems, dit-il (2), les

(1) En admettant la poſſibilité des cicatrices dures, il faudroit néceſſairement admettre auſſi celle des carnoſités, puiſque la pratique journalière nous apprend que les carnoſités, les fongus, & toutes les protubérances charnues, accompagnent aſſez communément les ulcères, & ſur-tout dans les parties dont le tiſſu eſt plus on moins lâche. Ce qu'on a pris pour circatrices a dû être des calloſités dans les glandes du canal, dont la réſolution n'aura pas été parfaite. Nous avons établi des faits qui prouvent qu'il n'y a pas ulcération dans la gonorrhée virulente, d'après quoi les cicatrices dures & les carnoſités ne peuvent être que des chimères; &, quant au gonflement de la glande proſtate, qu'on donne comme une des cauſes de la ſtrangurie, nous croyons auſſi que c'eſt fort gratuitement qu'on avance ce fait, puiſqu'on voit cette glande devenir d'un volume auſſi gros que le poing, ſans cependant que l'excrétion de l'urine en ſoit troublée. D'après cela, on peut dire, ſans crainte d'errer dans le pronoſtic, que le gonflement de la proſtate ne fait jamais obſtacle à la ſortie de l'urine.

(2) Pag. 96, ouv. cité,

carnosités ou les excroissances qui peuvent s'élever sur la surface des ulcères de l'urètre (1), comme la seule, ou plutôt la plus fréquente cause de la strangurie vénérienne; mais l'expérience fit rejetter cette opinion. Plusieurs praticiens, & particulièrement M. *Petit*, ont ouvert beaucoup de cadavres d'hommes qui étoient morts ayant la maladie dont je parle (2), & ils n'ont jamais

---

(1) M. *Fabre* admet l'existence des ulcères dans la gonorrhée, mais il ne croit pas qu'elles soient les seules causes qui fournissent l'écoulement. « Je suis, dit-il (p. 34) à cet égard, du sentiment de M. *Sharp*, qui dit que l'écoulement des gonorrhées n'est pas tout-à-fait une matière purulente, mais en partie du pus, & en partie une liqueur qui vient des organes sécrétoires voisins ». En admettant l'existence des ulcères; je ne vois pas pourquoi on nieroit celle des carnosités, puisque l'expérience nous prouve, & sur-tout, à l'égard des maux vénériens, que les bords en sont toujours élevés, quelques parties du corps qu'elles occupent.

(2) Tous les auteurs qui ont combattu l'existence des carnosités, ont avancé qu'ils avoient ouvert beaucoup de cadavres d'hommes, morts de la maladie; mais deux raisons principales me font douter de leurs assertions. 1°. parceque sur cent malades vénériens, à peine en trouve-t-on un qui ait la strangurie, & chez lequel on puisse supposer des carnosités; 2°. parceque cette maladie étant plus incommode que dangereuse, il y a peu de malades qui y succombent. Il résulte donc de ces deux circonstances, auxquelles nous pourrions en réunir beaucoup d'autres, que les cadavres qui auroient pu fournir des exemples de l'existence des carnosités ont dû être très-rares dans tous les tems. Depuis dix-huit ans de pratique, je n'en ai vu qu'un seul. M. *Hunter*, en parlant des rétrecissemens de l'urètre, page 116, dit: « les auteurs citent plusieurs autres espèces d'obstructions que nous n'avons jamais vues; & comme probablement nous avons ouvert après la mort plus d'urètres où il y avoit une obstruction du canal, que tous ceux qui ont écrit sur ce sujet,

trouvé dans toute l'étendue de l'urètre, aucune excroiſſance charnue capable de s'oppoſer au paſſage des urines; cependant M. *Daran* a cru devoir adopter l'opinion des anciens; il a ſoutenu que les carnoſités étoient la cauſe la plus fréquente de la ſtrangurie vénérienne ».

Les recherches de M. *Sharp* ſur ce ſujet l'ont convaincu qu'il exiſtoit dans quelques-uns des cas dont nous parlons, des eſpèces de filamens membraneux, en forme de valvules, & le ſeul que j'ai vu dans ma pratique m'a préſenté l'exemple d'un pareil obſtacle.

Le nommé Dubois, ſoldat au régiment Dauphin, infanterie, étant fatigué de la vie, & s'en étant défait par un coup de piſtolet, dont il mourut quatre heures après, me fournit l'occaſion de m'éclairer ſur la nature de l'obſtacle qui empêchoit l'écoulement de l'urine, & qui faiſoit refluer la matière gonorrhoïque vers la veſſie. Après avoir inciſé le canal de l'urètre, je trouvai trois eſpèces de replis valvulaires, à une certaine diſtance les uns des autres, qui ne me parurent le produit d'aucune cicatrice, mais celui d'un relâchement de la partie membraneuſe de l'urètre: elles étoient placées de manière que leur convexité répondoit du côté du col de la veſſie; d'où je concluds que l'urine, portée dans le canal les ſoulevoit, & fermoit ce conduit au point d'obliger cet homme aux plus grands efforts pour uriner; encore le jet de l'urine n'étoit pas plus gros qu'un fil.

Si, d'un ſeul fait, l'on pouvoit conclure en faveur d'une cauſe générale, nous pourrions avan-

---

nous ſommes portés à croire qu'ils n'ont ſuivi alors que leur imagination ».

cer, ſans crainte, que les cauſes de la ſtrangurie vénérienne, ſont des replis de la membrane de l'urètre ; mais nous croyons qu'avant d'établir une telle opinion, il faudroit un concours de faits bien avérés, & les occaſions n'en ſont point fréquentes, malgré ce qu'en diſent les auteurs qui avancent avoir fait pluſieurs ouvertures de cadavres atteints de cette maladie.

Les cauſes de la ſtrangurie vénérienne, qui nous paroiſſent les plus probables & en même-tems les plus fréquentes, ſont le gonflement du *verumontanum*, & le rétreciſſement du col de la veſſie par l'engorgement lymphatique de ce parois, qu'on peut comparer à l'épaiſſeur que conſerve le prépuce, après qu'il a été infiltré de cette humeur dans le paraphimoſis. Sur les malades que j'ai vu attaqués de cette maladie, j'ai toujours trouvé l'obſtacle qui empêchoit l'introduction des bougies, fixé dans l'endroit du vérumontanum. D'après cela, j'ai cru devoir ſuppoſer que les cauſes les plus communes de la ſtrangurie vénérienne, qui ſuccèdent à la gonorrhée virulente, étoient le gonflement même du vérumontanum, & le rétreciſſement du canal de l'urètre. Il ſeroit ſans doute bien à deſirer qu'on eût une connoiſſance plus poſitive de ces cauſes, afin de fixer l'opinion des gens de l'art d'une manière irrévocable; la pratique ne pourroit qu'y gagner. Cependant, dans toutes les ſuppoſitions poſſibles, il eſt aiſé de prouver que le remède local de la ſtranguerie vénérienne, feroit toujours le même. Au défaut de théorie, l'expérience doit nous ſervir de guide; il n'y a même rien à perdre pour les malades, en donnant la préférence à cette derniere ; car ce qui paroît quelquefois vrai dans la ſpéculation, ne l'eſt pas toujours dans la pratique ; au lieu que

la pratique ; quelqu'empirique qu'elle ſoit, nous mène toujours au but.

Les bougies ſont le moyen que l'expérience nous indique, pour déſobſtruer le canal de l'urètre, & favoriſer la ſortie de l'urine ; mais elles ne ſont pas toujours le moyen curatif de la ſtrangurie, ſoit que cette maladie dépende d'une cauſe ſur laquelle elles n'ont aucune action, ſoit que l'action s'étende au-delà des beſoins de la maladie & qu'en agiſſant avec la même force, ſur toute l'étendue du canal, elles ne déterminent des effets contraires à ceux qu'il faudroit exciter, pour opérer la cure radicale.

Si les trois eſpèces de rétreciſſemens, admis par M. *Hunter*, ſont vrais, la bougie ne pouvant abſolument convenir que dans celui où le rétreciſſement ſeroit permanent, & qui dépend d'une altération dans la ſtructure d'une partie de l'urètre, les deux autres étant ſpaſmodiques ; il eſt clair que la bougie ſeroit plus propre à aggraver le mal qu'à le guérir.

Les rétreciſſemens ſpaſmodiques ſont aſſez fréquens ; mais ils ne ſont pas aiſés à diſtinguer d'avec ceux qui ſont permanens. J'ai connu un fourrier de la marine, qui, de tems en tems, étoit ſujet à la ſtrangurie vénérienne, & qui avoit trouvé, dans un moyen fort ſimple, le remède de cet accident ; il en étoit ordinairement attaqué pendant la nuit, & ſur-tout vers l'approche du jour ; mais auſſi-tôt qu'il s'en appercevoit, il jettoit de l'eau froide ſur le carreau, & ſe promenoit à pieds nuds ; il m'a aſſuré qu'il lui étoit ſouvent arrivé d'uriner à plein canal, auſſi tôt qu'il avoit ſenti l'impreſſion du froid. Soit que la ſtrangurie provienne du rétreciſſement permanent de l'urètre, ou du gonflement de ſon bulbe,

ou enfin d'un épaiſſement d'une certaine partie du canal ; le moyen d'y remédier, eſt celui des bougies qu'on introduit juſqu'au-delà de l'obſtacle, afin de le dilater & de ſervir, en quelque ſorte, de point d'appui aux fibres de la membrane de l'urètre, pour les mettre à même de reprendre leur élaſticité naturelle. Il n'eſt donc pas queſtion de mettre une grande importance dans la préparation de ces petites chandelles, puiſqu'elles ne doivent faire d'autre effet que de dilater. Cependant la pratique vulgaire a admis des bougies fondantes, ſuppuratives, déterſives, aſtringentes, &c. ſous prétexte que tantôt le but devoit être de réſoudre, d'autres fois de faire ſuppurer, de déterger ou de reſtreindre. Tout le monde ſait que c'eſt à M. *d'Aran*, que nous devons ces petites erreurs, qui lui ont valu plus de fortune & de vogue, que de ſolide réputation.

Comme rien n'eſt plus aiſé que d'en impoſer aux malades, ſur l'article des bougies, il n'eſt pas étonnant que les moyens de M. *d'Aran*, aient été vantés par la renommée. Un homme n'ayant aucun mal, mais ſe perſuadant d'en avoir, alloit voir M. *d'Aran*, qui lui paſſoit une de ſes bougies dans l'urètre, en lui recommandant de la garder trois ou quatre heures, ce qu'il faiſoit ; mais, en la retirant, on la trouve toute couverte de matière, il en ſort même de l'urètre. O prodige ! Le mal eſt certain, l'exiſtence en eſt démontrée. O chandelle, mille fois précieuſe ! Cependant le fin mot de tout cela, c'eſt que le malade n'a aucun mal ; c'eſt, que la bougie en irritant le canal de l'urètre, a donné lieu à une plus grande ſécrétion de l'humeur ſébacée, & rien de plus ; en ſorte que cette matière blanchâtre

n'eſt autre choſe que celle, qui, dans l'état naturel, lubréfie le canal de l'urètre, & qui a été excitée par les ingrédiens dont eſt compoſée la bougie. Cet effet peut être comparé à celui d'une priſe de tabac ſur la membrane pituitaire d'un homme qui n'eſt pas accoutumé d'en prendre, & qui, par conſéquent, ſe mouche beaucoup plus. Voilà quel eſt exactement l'effet de la bougie, ſur la membrane de l'urètre. La charlatanerie en a tiré un très-grand parti; mais quelle honte pour l'homme de l'art, qui donne dans le piège, & qui ſe rend le complice du jongleur. J'ai porté pluſieurs fois des bougies fondantes dans le canal de l'urètre, que j'avois ointes avec un onguent compoſé par parties égales de mercure & de baſilicum, &, à chaque fois, j'ai obtenu un écoulement plus ou moins ſenſible; j'étois pourtant bien aſſuré que les malades n'avoient aucun mal. C'eſt ſur-tout dans les vues d'inoculer le virus vénérien, que j'ai tenté ces expériences.

La première fois que je cherchai à pratiquer cette inoculation, par le moyen de la bougie portée dans le canal de l'urètre, après l'avoir tentée inutilement par d'autres procédés, je crus y avoir réuſſi : je pris une bougie ordinaire d'hôpital, que je crois faite avec le Nuremberg, je la frottai d'un bout à l'autre du pus d'une gonorrhée récente, d'un malade qui venoit d'entrer à l'hôpital, & j'ordonnai au malade de la garder quatre heures : au bout de ce tems, il y eut un écoulement conſidérable, avec douleur à l'extrémité du gland, & cuiſſons en rendant les urines; ce qui me fit d'abord croire que l'inoculation avoit eu ſon effet; mais un moment de réflexion m'inſpira quelque doute, & je voulus m'aſſurer, autant par les effets d'une de ces mêmes bou-

gies ſur un autre malade, que par les ſuites ultérieures de ceux qui exiſtoient chez le premier, ſi véritablement je pouvois compter ſur un pareil effet : en conſéquence, je choiſis un malade, propre à mon expérience, & je lui poſai une bougie de la même eſpèce dans le canal, qui étoit ointe de l'onguent dont j'ai parlé : je la lui fis auſſi garder pendant quatre heures. Les effets furent parfaitement les mêmes ; d'où je concluds négativement ſur l'inoculation. Effectivement je laiſſai cet écoulement, chez l'un & l'autre malade, ſans y rien faire, & il fut entièrement ſupprimé le lendemain. Ces procédés que j'ai répétés ſouvent, prouvent combien il y a d'abus dans l'uſage des bougies, & ſur-tout de celles qui ont une activité plus ou moins marquée ſur le canal, à raiſon des ingrédiens qui les compoſent : car il faut ſe perſuader qu'on ne détermineroit pas les mêmes effets fâcheux avec les bougies ſimples, faites avec de la cire vierge uniquement ; c'eſt pourquoi je préfère ces dernières, quand je me trouve dans la néceſſité de les employer : je me ſuis auſſi ſervi, avec ſuccès, de la ſonde de plomb, malgré le blâme qu'on lui donne, parce qu'on prétend qu'elle peut ſe caſſer dans le canal, & tomber en partie dans la veſſie. Je crois cette aſſertion bien gratuitement avancée, en ce que l'on ne porte pas ces inſtrumens aſſez avant dans le canal, pour craindre un pareil effet : d'ailleurs le canal de l'urètre a une faculté expulſive, qui fait qu'un corps placé dans ſa capacité, eſt toujours pouſſé à l'extérieur, par cette faculté même. On ne voit pas un gravier engagé dans le canal, refouler vers la veſſie, quoiqu'il ſoit ſouvent plus gros que le diamètre du canal.

Après qu'on a introduit une bougie fort avant

dans l'urètre, on peut obſerver qu'elle ſort d'elle-même d'un tiers de ſa longueur, ſi on ne la fixe pas. Cet effet ne s'explique pas par la configuration du canal qui forme une eſpèce de cône depuis le col de la veſſie juſqu'au méat urinaire, ce qui pourroit faire ſuppoſer l'effet contraire de ce qu'on obſerve : car ſi le canal avoit une faculté contractile, elle devroit diriger ſon action de ſa pointe à ſa baſe, puiſque c'eſt à cette extrémité où l'on doit ſuppoſer la moindre force proportionnellement au corps ſur lequel l'action s'exerce.

L'uſage des bougies dans la ſtrangurie vénérienne ne doit avoir d'autre but que celui de dilater le canal de l'urètre dans l'endroit où il ſe trouve rétreci, ſoit qu'il le ſoit par lui-même, & à raiſon de quelqu'altération qu'il pourroit avoir éprouvé, ſoit qu'il dépende du gonflement du verumontanum ou du bulbe de l'urètre, ſoit enfin qu'il ſoit l'effet de l'engorgement de quelque glande particulière à l'urètre : avec tout autre deſſein, l'uſage des bougies eſt funeſte & dangereux ; comme lorſqu'on ſe propoſe de réſoudre ou de faire ſuppurer, attendu qu'on compoſe alors les bougies en conſéquence, & que leur effet ne ſe borne pas ſeulement ſur l'obſtacle même, mais encore ſur toute l'étendue du canal qui a infiniment plus de ſuſceptibilité pour l'action de la bougie, que n'en a l'obſtacle qu'on cherche à détruire. Une expérience journalière & conſtante nous a prouvé que tel remède qui n'agit pas ſur une tumeur dure, ſur une cicatrice ancienne, &c., agit facilement par-tout ailleurs ; les bougies en font de même ſur le canal de l'urètre, quand elles ſont irritantes ; elles l'agàcent dans toute ſa longueur, excitent un dégorgement d'humeur, & ne font rien ou preſque rien ſur l'obſtacle qui exige tout autre ſecours.

La ſtrangurie vénérienne ſpaſmodique ne s'accommode pas de l'action des bougies compoſées. Toute cauſe irritante, dans ce cas, doit être prohibée, ſous quelqu'aſpect qu'on puiſſe envisager la maladie, qui a preſque toujours ſon ſiège dans le ſphincter de la veſſie. Les bougies ſimples ſont quelquefois même contraires, en ce que leur introduction donne lieu à une ſorte de frottement toujours capable d'exciter la contraction des fibres motrices qui le compoſent.

La ſtrangurie ſpaſmodique ſe diſtingue par un ſigne très-particulier ; il conſiſte dans la faculté involontaire que les malades éprouvent dans l'excrétion de l'urine, qui, dans quelques cas, s'arrête ſubitement, & dans d'autres, coule ſpontanément, ſans qu'on ſe ſoit excité à la rendre ; le premier effet eſt plus commun que le dernier.

D'après ce que nous avons dit ſur la nature des cauſes de la ſtrangurie, & ſur l'uſage des bougies, on doit comprendre que nous n'admettons que les bougies ſimples, puiſque notre but n'eſt que de dilater le canal.

Les ſondes de plomb, les bougies faites avec la cire vierge, & celles de gomme élaſtique (1), ſont donc les ſeuls moyens que nous propoſons, d'après ce que l'expérience nous a appris de leur

(1) M. *Fourcroy* indique, d'après M. *Macquer*, une manière de préparer des ſondes de gomme élaſtique qui nous a paru très-facile ; il faut faire un moule de cire, ſur lequel on applique des couches ſucceſſives de gomme élaſtique diſſoute dans l'éther très-rectifié. Lorſque la ſonde eſt sèche, on la plonge dans l'eau bouillante, qui liquifie la cire, & laiſſe un vuide de la groſſeur du moule.

On trouve à Paris, chez les frères Durand, rue Serpente, n°. 9, des ſondes & bougies de gomme élaſtique, très-bien faites, & à un prix modéré ; & chez le ſieur Bernard, cour du Commerce, premier inventeur.

utilité dans la maladie dont il s'agit. Nous rejettons, en conséquence, toutes celles qui peuvent être capables d'irriter le canal, parce qu'elles sont plutôt nuisibles que favorables.

Il n'est pas toujours facile de faire passer une bougie au-delà de l'obstacle. Il arrive souvent que quand elle y est parvenue, on trouve une résistance invincible à la porter au-delà; il faut bien se garder de faire la moindre violence, si l'on ne veut s'exposer à faire de fausses routes, ou à contondre le canal dans l'endroit où la pointe de la bougie se trouveroit porter son choc, ce qui pourroit donner lieu à la suppression totale des urines, en augmentant l'érétisme, ou en excitant l'inflammation.

Cette difficulté vient le plus souvent de ce que les bougies sont pointues; si elles étoient mousses comme les sondes ou les algalies, on les introduiroit plus aisément. Il arrive assez communément qu'après avoir long-tems cherché à placer une bougie, sans y réussir, on parvient à introduire aisément l'algalie; c'est d'après cette remarque-pratique que je me décidai à introduire la bougie par le gros bout; quand je rencontrai des difficultés à le faire par le petit, & cela m'ayant toujours réussi, j'imaginai de faire des bougies boutonnées, dont je me suis servi depuis avec succès (1). Il suffit que l'expérience prouve ce fait pour me dispenser d'en discuter la cause.

(1) Pour faire une bougie boutonnée, on prend une bougie ordinaire, dont on trempe plusieurs fois le petit bout dans la cire fondue, en laissant à chaque fois refroidir la cire qui s'y est attachée; il faut que le bouton soit ovale; on le façonne avec un canif, quand il est bien sec. Voyez la planche.

qui d'ailleurs n'eſt pas difficile à comprendre, & dont on a pluſieurs exemples dans d'autres cas, qui ont donné lieu à l'invention des ſondes boutonnées.

L'urètre offre pluſieurs ouvertures dans ſon trajet, où la pointe d'une bougie peut d'autant plus aiſément s'engager, que ce canal préſente une courbure à laquelle la bougie doit néceſſairement ſe mouler; ce qu'elle ne peut faire qu'en faiſant effort de ſa pointe ſur les parois du canal, & alors ſi elle trouve quelqu'ouverture, elle s'y niche & s'y arrête (1).

Dans les cas où l'on ſoupçonneroit un empâtement dans les tuniques du canal, ou bien dans quelques-unes des glandes qui lui ſont propres, on pourroit faire quelques frictions avec l'onguent mercuriel ſur toute ſon étendue. Il n'y a pas de meilleur moyen d'opérer la réſolution des obſtacles; mais ceci doit être ſans préjudice de l'uſage des bougies, qui doit abſolument concourir avec ce premier moyen.

La ſtrangurie, qui ſuccède immédiatement à la gonorrhée, n'exige point un traitement mercuriel interne, quand cette dernière a été convenablement traitée. Les ſecours locaux bien dirigés, joints à l'uſage de quelques tiſanes émollientes, ſont toujours ſuffiſans; mais il n'en eſt pas de même de celle qui s'annonce plus tard, comme trois mois, ſix mois, un an après; il faut alors s'attacher au traitement général autant qu'au particulier, non pas que nous penſions qu'il exiſte alors infection générale, opinion que nous avons

(1) Indépendamment des lacunes, ou conduits aveugles, il y a encore dans l'urètre les ouvertures des conduits éjaculateurs, & celles des canaux des proſtates.

déjà combattue ; mais ſeulement une infection qui a une certaine latitude, & dans l'étendue de laquelle il faut porter le ſpécifique, pour obtenir une cure ſolide.

SECTION II.

De l'engorgement & de l'abſcès de la proſtate.

Il eſt plus commun de voir la proſtate s'engorger & s'abſcèder, pendant que la gonorrhée exiſte, qu'après qu'elle a ceſſé de couler ; cependant il y a des exemples qui démontrent la poſſibilité de cet accident. Je vais en citer un qui fut occaſionné par des bougies ſuppuratives, & qui pourra prévenir en même-tems contre leur uſage.

Un malade étoit attaqué de la ſtrangurie, qui avoit ſuccédé à une gonorrhée virulente, traitée en partie par les injections aſtringentes. Il y avoit à peu près ſix ans qu'il en étoit tourmenté, quand il me donna ſa confiance. Je crus devoir le ſoumettre à l'uſage interne du mercure, en même-tems que je plaçai dans le canal des bougies ſimples qui produiſirent les bons effets que j'en attendois ; mais, comme en pareille occurence, les malades ſont toujours preſſés, & qu'ils doutent ſouvent que l'efficacité des moyens qu'on emploie, puiſſe s'étendre au delà du bien qu'ils ont déjà fait ; notre malade ſe procura ſecrettement des bougies de Paris, dont un imprimé vantoit les merveilles, & il s'en ſervit à mon inſçu. Dès le ſecond jour, il ſurvint un écoulement que je crus ſpontané, parce que j'ignorois qu'on y eût donné lieu ; ce qui me fit porter un pronoſtic avantageux, dont le malade ſe glorifia, puiſque tou-

étoit égal pour lui ; cependant les douleurs du canal firent des progrès ſenſibles ; la fièvre ſe mit de la partie ; la proſtate ſe gonfla, & devint prodigieuſe ; les urines furent ſupprimées pendant vingt-quatre heures : elles ne coulèrent que goutte à goutte, & avec des cuiſſons ſi conſidérables, que le malade entroit en convulſion chaque fois qu'il les rendoit. La verge & les bourſes devinrent d'un volume conſidérable ; & ſans les ſecours auſſi prompts qu'efficaces qui furent adminiſtrés, la gangrene s'en fût probablement emparée ; mais la diète la plus ſévère, les boiſſons tempérantes, l'uſage du quinquina, les réſolutifs ſpiritueux appliqués ſur la tumeur, mirent bientôt le malade à l'abri du danger, & la réſolution commença à ſe faire dès le cinquième jour. Les téguméns ſe dégorgèrent promptement, mais la glande n'en fit pas de même ; elle fut près de deux mois avant d'avoir repris ſa forme naturelle, encore trouvoit-on un peu de réſiſtance dans ſon corps, qui ſans doute aura duré long tems.

Cette obſervation, en prouvant contre l'uſage des bougies ſuppuratives, fait voir que le gonflement exceſſif de la proſtate ne ſauroit être une cauſe de la ſtrangurie, puiſque le cours des urines ſe rétablit dans le tems où cette glande étoit d'un volume conſidérable, & qu'elles coulèrent même avec aſſez de liberté quelques jours après, pour pouvoir faire croire que la compreſſion qu'elle devoit néceſſairement exercer ſur le col de la veſſie, ne pouvoit, dans aucun cas, être une cauſe immédiate de la ſtrangurie, ainſi que beaucoup d'auteurs ont prétendu qu'elle l'étoit, dans des cas mêmes où il n'y avoit pas de gonflement ſenſible.

La proſtate peut ſe gonfler ſpontanément après

la ſuppreſſion de la gonorrhée, par le ſeul effet de l'irritation vénérienne ; mais ces cas ſont très-rares, je n'en ai rencontré que deux dans ma pratique.

Quand la proſtate s'abſcède, les ſuites ſont ordinairement fâcheuſes ; car il eſt bien rare, quelque ſoin qu'on prenne, que l'abſcès ne reſte fiſtuleux. Circonſtance dont le moindre déſagrément eſt d'obliger les malades à des ſoins habituels, & à un régime auſtère ; car l'évènement eſt bien plus fâcheux, quand le canal de l'urètre s'y trouve compris, parce qu'alors les urines coulent par la plaie, rempliſſent les foyers où elles ſe corrompent, & obligent les malades à ſe ſéqueſtrer entièrement des affaires & de la ſociété, par la malpropreté dans laquelle ils tombent infailliblement, & par l'odeur urineuſe qu'ils exhalent ſans ceſſe autour d'eux.

Dans tous les cas poſſibles, il faut donc s'attacher à réſoudre la tumeur, en employant les moyens les plus énergiques, & je n'en connois pas de plus puiſſans que les cataplaſmes des gâteaux, dont la vertu fondante & réſolutive eſt au-deſſus de tous les moyens connus, ainſi que l'expérience l'a prouvé à l'égard des bubons, des exoſtoſes, de la gonorrhée avortée, *dite* dans les bourſes, &c.

Si, malgré l'uſage des réſolutifs, la tumeur venoit à ſuppurer, il ne faudroit pas attendre qu'elle fût toute en ſuppuration ; il faudroit ſe hâter d'en faire l'ouverture dans la partie la plus déclive, afin de favoriſer l'écoulement du pus : alors on introduit dans le foyer une mèche chargée d'un onguent capable de mettre en fonte tout ce qui eſt altéré, & condamné par la nature à la ſuppuration. Le mélange, N°. VIII, eſt très-

propre à produire un pareil effet ; quant au surplus du traitement local de la glande prostate, soit dans l'engorgement ou l'abscès, il est commun à tous ceux que la thérapeutique chirurgicale indique pour tous les cas semblables qui peuvent survenir dans différentes glandes : le point de vue particulier qu'on doit avoir ici, c'est de combattre par la voie interne & les moyens indiqués, le vice qu'on pourroit soupçonner être la cause efficiente de la maladie.

SECTION III.

Des maladies des testicules qui peuvent être la suite de la gonorrhée virulente.

Nous avons déja traité de la gonorrhée tombée dans les bourses, par la suppression du flux gonorrhique, & nous avons dit que le gonflement du testicule étoit l'effet d'une infiltration subite de sérosité dans la tunique vaginale, qui étoit toujours sensible au tact & souvent à l'œil.

Cette vérité aura, peut-être, de la peine à prendre, parce que je n'annonce pas d'ouvertures de cadavres pour prouver mon assertion ; mais qu'est-il besoin d'un pareil témoignage, quand un doigt exercé en chirurgie, peut distinguer la collection du fluide infiltré?

L'opinion qu'on a eue jusqu'ici, que la tumeur des testicules, dans la chûte de la gonorrhée, étoit purement inflammatoire, a dû inviter les praticiens à un usage local des émolliens & des antiphlogistiques, plutôt qu'à celui des toniques & des répercussifs. Cette première méthode, en calmant l'irritation des enveloppes propres &

communes, a bien pu faire illuſion ſur ſon efficacité ; mais, à coup ſûr, elle n'a pu que contrarier les efforts de la nature, qui tendent à repomper le fluide épanché ou infiltré, pour le rendre à la circulation générale. La méthode relâchante, dans ce qu'on appelle gonorrhée dans les bourſes, a dû, ſouvent, donner lieu à des maladies des bourſes & des teſticules, telles que l'hydrocelle & le ſarcocelle : nous ſommes d'autant plus fondés à le croire, que nous n'avons pas encore un ſeul exemple de ces accidens, en ſuivant ma méthode, tandis que nous en avons vu arriver pluſieurs entre les mains de ceux qui ſe ſont opiniâtrés, par des conſidérations particulières de confraternité, à ne pas la ſuivre. J'avance ce fait d'autant plus hardiment, que je défie, qui que ce ſoit, de me citer un ſeul cas où ma méthode ait laiſſé ſubſiſter à la ſuite aucun des deux accidens mentionnés.

Nous n'établirons donc pas de grands préceptes ſur la curation de ces ſortes d'accidens, qui ſont, d'ailleurs, du grand domaine chirurgical ; mais nous obſerverons que ſi les auteurs qui ont traité de la maladie vénérienne, en ont parlé, c'eſt, ſans doute, parce que les méthodes qu'ils employoient, étoient propre à les faire naître. Or, celle que je propoſe ne pouvant être ſoupçonnée d'un pareil défaut, il eſt très-naturel qu'on la préfère ; je ne voudrois cependant pas affirmer qu'il ne puiſſe ſe trouver des cas particuliers, où elle ne ſoit impuiſſante à cet égard. Je connois trop la biſarrerie des maladies qui affligent l'homme, pour ne pas avoir des doutes ſur l'infaillibilité des moyens médicinaux qu'on employe pour les combattre ; mais je n'en ſuis pas moins autoriſé à dire que ces accidens doivent être très-rares, en

ſe

ſe ſervant de ma méthode, puiſque je n'en ai jamais éprouvé dans le très-grand nombre de malades que j'ai eu à traiter dans les ports du roi, & ſur-tout dans celui de Breſt.

Je crois que l'hydrocele, qui eſt la ſuite de la gonorrhée dans les bourſes, eſt plus commune que le ſarcocele. Toutes les fois que j'ai pris le ſervice à Breſt, j'ai trouvé des malades atteints du premier accident, & il ne m'eſt arrivé qu'une fois d'y trouver le ſecond. La raiſon de ce fait eſt très-ſimple; la maladie qu'on appelle gonorrhée dans les bourſes, étant primitivement une hydrocele, avec inflammation & irritation des enveloppes, il eſt poſitif qu'en calmant cette irritation, on lui donne de la ſoupleſſe, & on favoriſe, par cela-même, l'épanchement du fluide; on ſait que le reſſort & l'action des ſolides, ſont néceſſaires à la réſorbtion des fluides épanchés & infiltrés, & c'eſt pour cela qu'on ne s'eſt jamais aviſé d'appliquer des relâchans ſur le ventre des hydropiques; mais on y a mis ſouvent, avec ſuccès, des flanelles trempées dans du vin aromatique ou aſtringent, & autres lotions analogues. L'expérience a d'ailleurs avoué l'uſage des répercuſſifs & des toniques dans la cure de la gonorrhée des bourſes, ainſi que nous l'avons déjà dit à ſon article. Ce fait ſeul prouveroit en faveur de l'opinion que nous propoſons, ſur la cauſe de la tumeur des teſticules, à l'occaſion de l'avortement de la gonorrhée, quand même elle ne ſeroit pas prouvée par des ſignes ſenſibles. Si cet accident étoit purement inflammatoire, les répercuſſifs, tel que la terre cimolée, lui ſeroient très-nuiſibles; car, par la même raiſon, qu'on n'applique pas des relâchans ſur le ventre d'un hydropique,

on n'applique pas, non plus, les aſtringens ſur les phlégmons & autres inflammations.

Nous ne croyons pas qu'il ſoit nécéſſaire de nous étendre davantage ſur cet accident ; nous ne pourrions, au ſurplus, que répéter ce que nous avons déjà dit ailleurs. Les chirurgiens qui ſont exercés dans le traitement des maladies vénériennes, ne ſe méprendront point ſur ſa nature, pour peu qu'ils veulent mettre l'opinion de côté, puiſqu'ils peuvent s'en aſſurer par le tact, qui eſt un guide fidèle en chirurgie, & ſur-tout pour quiconque en a une longue pratique (1).

Un autre accident, qui eſt la ſuite de la gonorrhée virulente, tombée dans les bourſes, c'eſt la dureté de l'épydidime, qui reſte après que la tumeur a diſparu. Cette dureté qui approche du ſquire, eſt comme lui, indolente, & réſiſte à tous les moyens qu'on peut employer pour la réſoudre. J'ai vu des hommes chez qui cet accident ſubſiſtoit depuis vingt ans dans le même état, & qui n'en avoient jamais éprouvé la moindre incommodité. Les praticiens expérimentés ne s'en mettent point en peine, & au lieu de tourmenter les malades par des remèdes fatiguans & déſagréables, ils les abandonnent à la merci de leur conſtitution, qui, avec

(1) Il n'eſt pas donné à tous les chirurgiens, d'avoir un bon tact. J'ai vu de très-grands praticiens diviſés, en fait d'épanchemens des fluides ou des abſcès profonds. M. *Moreau*, ancien chirurgien de l'hôtel-dieu de Paris, étoit unique par l'excellence de ſon tact. Je l'ai vu aller chercher, avec ſon biſtouri, un très-petit abſcès, à une très-grande profondeur dans les chairs, où perſonne ne l'auroit ſoupçonné. M. *Verguin*, chirurgien major de la marine à Toulon, eſt un homme de cette même trempe; mais auſſi a-t-il 44 ans de pratique dans les hôpitaux.

le temps, en guérit quelques-uns ; mais il en est qui ne s'en délivrent jamais. Au reste, il est sans exemple que cette dureté ait été funeste à la santé, non plus qu'au but du mariage, ainsi que l'ont prétendu quelques auteurs, en disant qu'il existoit, dans ce cas, une obstruction du conduit différent, qui empêchoit le cours de la liqueur prolifique. C'est une assertion tout-à-fait gratuite, & démontrée fausse par un concours de circonstances qu'une expérience journalière prouve à tous ceux qui peuvent être dans ce cas.

Si l'on examine avec attention la grosseur prodigieuse que le testicule prend quelquefois, & qu'on la compare ensuite avec celle qu'il offre, quand il est revenu dans son état naturel ; on ne peut s'empêcher de convenir que les enveloppes ne soient susceptibles d'une très-grande dilatation. L'épydidime est hors de cette loi, on le trouve isolé sur l'une des surfaces du testicule, & souvent applati ; mais à mesure que le testicule reprend sa forme naturelle, il se retire sur lui-même, & se durcit considérablement.

Quant aux vaisseaux spermatiques qui composent le cordon, il arrive quelquefois qu'ils restent un peu variqueux, cela ne doit nullement surprendre, d'autant qu'ayant été gorgés de sang pendant que le gonflement du testicule a duré, & se trouvant, d'ailleurs, comprimés avec force par l'anneau, leurs tuniques ont dû être dilatées fort au-delà de leur portée, d'où s'en est dû suivre une sorte de relâchement, dont on guérit avec le tems & quelques petits soins, tel que l'usage habituelle d'un suspensoir bien fait, qui tient les bourses relevées sans les comprimer, les lotions d'eau froide & légèrement toniques, & généralement tout ce

qui est capable de resserrer les bourses & de donner du ton aux vaisseaux.

Les tuniques des testicules qui ont été dilatées, restent un peu épaisses pendant quelque tems ; ce qui fait paroître celui qui a été malade, plus gros que celui qui ne l'a pas été, sans qu'il soit pour cela ni douloureux ni sensible au toucher. J'ai même observé qu'un testicule qui a éprouvé la tuméfaction gonorrhoïque, perd, pour quelque tems, la susceptibilité pour un pareil effet, & que si, pendant la même maladie, l'irritation vénérienne se porte une seconde fois sur cet organe, c'est toujours sur celui qui n'a pas été attaqué : ce qui prouve que l'épaisseur des enveloppes n'est pas un reste de l'irritation vénérienne, mais une conséquence simple & naturelle de l'extension qu'elles ont acquises. On sait que les viscères & autres parties qui se dilatent à un certain point, acquièrent un volume proportionnel à leur dilatation, & qu'ils ne reprennent jamais parfaitement leur première forme. C'est ainsi qu'une matrice qui a conçu, garde toujours un plus gros volume que celui qu'elle avoit auparavant.

CHAPITRE X.

Du chancre.

LORSQUE le mode vénérien a pénétré la ſurface du gland ou l'intérieur du prépuce, l'endroit de l'inſertion devient rouge, forme un petit bouton qui ſe couvre d'une pellicule jaune, en forme d'eſcarre, qui venant à ſe détacher, laiſſe un petit point d'ulcération, qu'on nomme chancre.

Les ſignes qui l'annoncent ſont une démangeaiſon dans l'endroit où il doit paroître; le gland eſt alors plus gonflé dans la totalité, & le prépuce eſt plus épais, quand il eſt lui-même affecté. Mais s'il agit ſur tous les deux, il donne lieu au phimoſis.

Les chancres attaquent le gland dans toute ſon étendue; la ſurface du prépuce, qui eſt en contact avec lui, a la même ſuſceptibilité. Néanmoins leur ſiège le plus commun eſt au filet, & tout autour de la couronne du gland, dans l'endroit où le prépuce ceſſe d'adhérer à la verge, pour former la calotte. Il ſurvient auſſi quelquefois des chancres ſur la ſurface externe du prépuce, ſur la peau de la verge & du ſcrotum, à l'anus & dans l'intérieur de la bouche.

On peut diviſer les chancres en primitifs & en conſécutifs. Dans le premier cas, ils ſont enflammés & douloureux; dans le ſecond, ils ſont pâles ou livides, & preſqu'inſenſibles.

SECTION I.

Des chancres primitifs qui attaquent les parties naturelles.

On entend par chancres primitifs ceux qui ont ſuccédé de près à un commerce impur, & qui ſont preſque toujours accompagnés d'inflammation. Des praticiens d'un grand mérite ont prétendu qu'un chancre de l'eſpèce dont nous parlons, n'eſt pas un ſigne de vérole, ſur-tout quand il eſt bénin. Les auteurs d'un procès-verbal de Breſt, ont ſoutenu cette opinion barbare, dans la vue de déprécier mes ſuccès. Je ne ſaurois diſſimuler que je n'ai jamais pu m'accoutumer à voir de la bénignité dans un chancre, quelque petit qu'il fût. J'ai toujours été perſuadé qu'il n'y a rien de bénin, quand on découvre des traces de l'inoculation vénérienne, & j'ai penſé que dans la vérole, comme dans toutes les maladies qui ſe contractent par un contact immédiat, on doit en avouer l'exiſtence, du moment qu'elles donnent des indices poſitifs de leur action. C'eſt par cela même que le chancre dénote, à mon avis, l'exiſtence de la vérole, puiſqu'il nous offre la preuve de l'inoculation du mode vénérien. Au ſurplus, la bénignité du chancre eſt ſouvent trompeuſe, ſi, par ce mot, on prétend déſigner l'intenſité actuelle du mal : car il n'y a point d'état dans ce ſymptome qu'on puiſſe conſidérer comme fixe, puiſque du ſoir au lendemain il peut changer de caractère, & paſſer de l'état de bénignité ſuppoſée, à celui de la plus grande malignité. Il ne faut pour cela qu'un petit accès de fièvre, ou toute autre légère indiſpoſition du corps, ſuſcep-

tible d'engouer les humeurs dans les vaiſſeaux qui ſe trouvent compris dans la ſphère d'activité du chancre.

De ce qu'un chancre eſt récent, il ne s'enſuit pas non plus qu'on puiſſe le conſidérer comme un avorton de la vérole ; l'expérience nous apprend que les effets dont il eſt ſuſceptible, quand on n'en fixe pas, de bonne heure, les progrès, ſont infiniment plus perfides que ceux des chancres conſécutifs.

Un chancre léger, ſitué ſur le gland ou ſur la ſurface interne du prépuce, qu'on abandonneroit à lui-même, exciteroit bientôt l'inflammation de ces parties, & donneroit lieu au phimoſis & à la gangrène.

Il exiſte une différence entre les chancres primitifs des parties naturelles, par rapport aux lieux qu'ils occupent; ceux qui affectent le gland, ſont d'une autre eſpèce que ceux qui attaquent l'intérieur du prépuce. Ces derniers diffèrent de ceux qui paroiſſent ſur la peau de la verge & ſur les bourſes.

L'eſpèce de chancres la plus commune eſt celle qui attaque le filet & l'intérieur du prépuce, enſuite vient celle qui attaque le gland, puis celle qui affecte la peau de la verge; enfin celle qui ſurvient ſur le ſcrotum.

Les chancres de la première eſpèce ſont moins rongeans que ceux de la ſeconde ; ceux de la troiſième & quatrième, beaucoup moins que tous les autres.

De quelqu'eſpèce que ſoient les chancres, ils ſont toujours accompagnés de l'engorgement des glandes des aines, d'une manière plus ou moins ſenſible. Quelques auteurs ont dit que cet engorgement étoit l'effet de la ſympathie; ce qui ſeroit

fort croyable, si l'on entendoit par-là, que la communication qui existe entre ces différentes parties, fût une route par où le vice de la partie malade peut se communiquer à la partie saine qui sympatise; mais on attache à ce mot une idée toute différente; on croit que cet engorgement est indépendant de l'irritation vénérienne, quoique l'expérience ait souvent prouvé qu'il se termine par le bubon.

Les signes qui font connoître que les chancres primitifs seront plus ou moins malins, se tirent de leur figure autant que de l'espèce de rougeur qui les accompagne. Quand ils sont creux, que leur suppuration est noirâtre ou sanguinolente, on peut dire qu'ils sont d'une très-mauvaise espèce, & dans ce cas on doit s'attendre à les voir dégénérer en gangrène, sur-tout si les bords sont frangés, si l'on remarque tout autour une couleur violette, qui est la sphère & la mesure de l'action du mode vénérien, qui fait juger de l'étendue qu'aura le chancre : car tout ce qui est compris dans le cercle est toujours détruit par la gangrène ou la suppuration. Quand cette marque accompagne les chancres du gland, elle est ordinairement fort étendue & fort profonde, ce qui fait que la perte de substance est ordinairement considérable.

Les chancres qui présentent une forme condilomateuse, par les chairs fongueuses qui s'élèvent de leur fond, ne donnent presque pas de suppuration; il ne sont jamais entourés de rougeur; ils ont, assez constamment, une forme ou parfaitement ronde, ou parfaitement ovale; ce qui les a fait nommer par quelques auteurs, *yeux de perdrix*. Ceux qui affectent la peau du corps de la verge & celle des bourses sont tous de cette espèce.

Quand la fièvre attaque les malades qui ont des chancres aux parties naturelles, n'importe de quelle eſpèce, la gangrène s'en empare auſſi-tôt, & fait des progrès rapides en peu de tems, ſur-tout ſur le prépuce, qui, en s'enflammant, donne lieu au phimoſis, ſouvent à l'hémorrhagie, par la chûte des eſcarres.

Les chancres ſont de tous les ſymptomes véroliques les plus aiſés à guérir; mais ils ne ſont pas toujours ſans danger. Nous en avons vu, dont les moyens les plus efficaces n'ont pu arrêter les progrès, & qui ont rongé le prépuce & le gland; mais ſur-tout le premier qui a infiniment plus de ſuſceptibilité pour la pourriture que le dernier. Les chancres ſont-ils plus véroliques que la gonorrhée, les bubons, ou tout autre ſymptome du mal vénérien? Ni la raiſon ni l'expérience ne nous apprennent rien là-deſſus. Si je croyois, cependant, pouvoir riſquer mon opinion, je dirois que le chancre eſt le ſymptome de la vérole le plus pacifique, auſſi-bien que celui qu'on peut le moins ſoupçonner d'avoir la propriété diſſéminatrice.

La cure des chancres primitifs qui attaquent les parties naturelles, eſt interne & locale. On doit adminiſtrer intérieurement les gâteaux toniques, ainſi que nous l'avons expliqué dans le chapitre de la méthode, avec toutes les conditions qui s'y trouvent portées.

Quant au traitement local, il faut toujours s'attacher à détruire l'inflammation pour peu qu'il en exiſte; on s'expoſeroit ſans cela à lui voir faire des progrès rapides, ce qui multiplieroit les chancres, & les rendroit, en même tems, plus rongeans. On doit donc nettoyer ſouvent le pus qui s'écoule des chancres qui ſont ſous le prépuce,

ſoit avec de l'eau tiède ſimplement, ſoit avec l'eau blanche, N°. VI, qu'on fera tiédir. Dans la ſuppoſition où l'on ne peut décaloter, on fera des injections ſous le prépuce, en ſerrant ſon extrémité ſur le piſton de la ſeringue, afin que l'injection parcoure toute ſa ſurface interne jufqu'au-delà de la couronne du gland. Si, par des circonſtances particulières, l'on ne pouvoit faire des injections, il faudroit recommander aux malades de ſerrer l'extrémité du prépuce, en faiſant rentrer le gland en-dedans, pendant qu'ils rendent l'urine, ce qui entraîne les matières purulentes. Quand les chancres ſont à découvert, on ſe contente de les faire laver quatre ou cinq fois le jour avec l'eau blanche indiquée. On leur recommande de ſe baigner la verge avec la même eau, & de l'envelopper de linges qu'on y aura mouillés.

Quand l'inflammation eſt un peu calmée, on met ſur les chancre le mêlange N°. VIII, afin de les faire ſuppurer & de les déterger, ce qui s'opère aiſément : on continue néanmoins de laver la partie ; mais alors il eſt indifférent que ce ſoit avec la lotion N°. II, l'eau tiède, l'eau blanche, déſignée, ou la lotion de quinquina ; je préfère cependant la première lotion, comme étant plus déterſive. Si, malgré tous ces moyens, les chancres reſtoient indolens ; s'ils préſentoient des chairs fongueuſes ou de mauvais bords, il faudroit les toucher avec la pierre infernale, ou les ſaupoudrer d'alun brûlé ; mais je puis aſſurer qu'en ſuivant la méthode que j'indique, ſur-tout à l'égard des chancres primitifs, on à rarement beſoin de recourir à ces derniers moyens.

Après la guériſon des chancres, il reſte de la rougeur dans l'endroit où ils ont exiſté, d'où tranſſude ordinairement une humeur plus âcre

qu'à l'ordinaire, ce qui pourroit donner lieu à des excoriations, si l'on n'avoit le soin de se tenir propre.

SECTION II.

Des chancres primitifs qui attaquent, dit-on, différentes parties du corps, telles que la bouche & l'anus.

C'est moins pour éclaircir les articles qui pourroient être comptés dans cette section, que pour détruire l'erreur à laquelle ils ont donné lieu, que nous allons les discuter. Nous posons en fait qu'il n'a jamais existé de chancres primitifs que dans les lieux de contact, c'est-à-dire, sur les parties dans lesquelles le mode vénérien a été inoculé : ainsi dans le cas où les parties naturelles auront été en contact, les chancres primitifs paroîtroient sur ces mêmes parties & pas ailleurs.

Il peut donc exister des chancres primitifs sur toutes les parties qui peuvent entrer en contact avec celles d'un individu qui se trouve infecté, quand elles ont de la susceptibilité pour le mode vénérien; telles sont le mamelon d'une nourrice, la bouche d'un enfant, & l'anus dans les deux sexes.

La loi que les auteurs ont établie, & par laquelle ils prétendent que le mode vénérien ou virus, occasionne toujours la gonorrhée ou le chancre, n'est pas exact. Nous trouvons souvent des bubons, des poireaux, & des condylomes, qui ne sont pas accompagnés ni de l'un ni de l'autre de ces accidens, & qui n'en ont pas même été précédés. Cependant l'expérience n'a point

prouvé que les effets primitifs du mode vénérien, se soient jamais portés au-delà de la sphère d'activité, qui paroît être propre à la gonorrhée & au chancre, laquelle ne s'étend pas ordinairement au-delà des glandes inguinales. D'après cela, nous sommes autorisés à dire, que l'action du mode vénérien, provenant de l'irritation primitive, se manifeste toujours dans la sphère de susceptibilité de la partie qui l'a contractée. Aussi ne voit-on pas qu'une nourrice qui a été infectée en allaitant son nourrisson, soit d'abord attaquée de bubons aux aines ou de chancres à la vulve, mais, au-contraire, elle sera affectée de l'engorgement des glandes du sein & des chancres au mamelon. Il ne paroît pas que le mode vénérien ait assez de mobilité pour passer subitement d'une partie sur une autre, quand celle qui est saine est hors de la sphère d'activité, de celle qui est infectée; par conséquent, les chancres de la bouche chez un malade qui a contracté la maladie par le contact des parties sexuelles, ne sont jamais primitifs: ils sont toujours un effet secondaire du virus. Les ulcérations de la bouche qui surviennent pendant l'usage des remèdes mercuriels, ne sont point l'effet de l'action & de l'irritation vénérienne, elles ont pour cause efficiente le mercure qui se trouve en dissolution dans la salive, & qui corrode les canaux excrétoires des glandes, & ulcère les agmidales. Quant aux chancres de l'anus, on en a supposé gratuitement l'existence: cette partie a vraiment de la susceptibilité vénérienne, pour plusieurs genres de symptômes; mais dans le nombre desquels le chancre n'est point compris, les condylômes, les crêtes; les ragades sont les seuls symptômes vénériens dont elle est susceptible.

Les hommes, dont les yeux de l'esprit sont

couverts du bandeau de l'erreur, n'ont jamaie ſu diſtinguer les accidens qui dépendent du mal, d'avec ceux qui dépendent du remède. Comment perſuader à un routinier que ſon remède eſt ſuſceptible de produire des maux, beaucoup plus grands que ceux qu'il ſe propoſe de combattre par ſon moyen ? C'eſt cependant-là le cas de tous les remèdes tirés du mercure, adminiſtré ſans connoiſſance de cauſe & d'après un empiriſme aveugle. La décompoſition que ce minéral éprouve, par l'action des humeurs animales, le rend ſouvent plus funeſte à la conſtitution, que le mal contre lequel on l'adminiſtre, attendu que le Mercure la ſtimule univerſellement, quelquefois même avec trop de force, tandis que le mal ne l'affecte que localement, & dans une très-petite étendue.

J'ai vu de ces gens pour qui la pratique de l'art médical eſt une énigme, cautériſer journellement la bouche des malades, avec l'eſprit de ſel fumant, ſous prétexte qu'ils y avoient des chancres ; ce n'étoit cependant qu'un uſage violent du mercure, qui, en les mettant dans l'état de ſalivation, avoit donné lieu à des eſcarres conſidérables, ſur le bord de la langue & l'intérieur des lèvres.

L'expérience m'a prouvé, d'une manière à me permettre de prononcer affirmativement, qu'à l'exception des chancres primitifs, qui ſont l'effet du contact immédiat, tous les autres ſont produits par l'action du mercure, & qu'ils ſont d'autant plus dangereux, que les malades ont une conſtitution beaucoup ſuſceptible des effets de ce minéral. Tous les malades qui ont perdu laluette, le voile du palais, & même les os palatins, pendant le traitement de la vérole, n'ont éprouvé ces événemens fâcheux que par les effets de

l'action corrosive du mercure, & nullement par l'irritation vénérienne. Quand on voudra se mettre à la raison, & traiter les vérolés de manière à ce qu'ils n'éprouvent ni la salivation ni des phlogoses dans la bouche, on peut être assuré qu'on ne verra jamais de chancres dans cet organe: on n'éprouvera jamais ces accidens fâcheux, en employant ma méthode, pourvu néanmoins que, dans le traitement local des symptômes, on n'employe point de trop fortes doses d'onguent mercuriel ; ce qui pourroit exposer le malade à la salivation, si l'absorption du mercure étoit considérable. Voilà pourquoi je recommande d'être très-modéré sur l'article de cet onguent, dans les divers pansemens (1).

Les chancres primitifs de la bouche se dissipent d'autant plus aisément, par ma méthode, que la mastication des gâteaux imprègne la salive d'une quantité de mercure propre à stimuler le virus qui pourroit être fixé dans l'ulcère ; on peut même croire qu'il se fait une absorbtion de sel mercuriel, par les ouvertures des canaux excrétoires des glandes, qui pénètre au-delà de la sphère d'activité du virus. Si la méthode d'absortion étoit aussi facile & aussi sûre que M. *Clare*

---

(1) Du tems que M. la *P....* traitoit à Brest les malades vénériens par ma méthode (avant l'épreuve de 1786), j'ai vérifié que, pendant les mois de septembre & octobre 1785, il avoit employé cinquante livres d'onguent mercuriel, pour le pansement d'environ soixante malades. D'après quoi je n'ai point été surpris qu'il n'ait point vu des gâteaux les effets avantageux qu'il auroit dû en attendre ; car, en s'écartant d'une manière aussi formelle de ma méthode, il auroit, raisonnablement, pu soupçonner que les effets de celles avec lesquelles il la combinoit, devoient naturellement dériver de ce mêlange de méthodes.

le prétend; je croirois pouvoir prouver qu'il n'y en auroit pas de plus facile & de plus efficace que celle d'employer le mercure combiné avec du pain, d'autant que la maſtication eſt un des moyens les plus propres à l'unir avec la ſalive, & ſur-tout, quand il ſe trouve, comme dans les gâteaux, dans le plus grand état d'expenſion. Au reſte, il ſuffit de faire gargariſer les malalades, pluſieurs fois le jour, avec l'oxicrat N°. XIX, pour qu'ils ſoient délivrés en peu de tems de ces ſortes d'accidens, en faiſant, toutefois uſage des gâteaux toniques, ou de toute autre préparation mercurielle non incendiaire, tel que l'onguent lavé N°. 21.

On donne ſouvent le nom de chancres à de petites excoriations qui ſurviennent dans l'intérieur des lèvres & ſur le bord de la langue, par les tems froids, ou après avoir fait uſage de quelque liqueur forte, qui a corrodé la membrane qui tapiſſe la bouche. Quelques-uns ont prétendu que ces ſortes d'accidens ſe communiquoient & qu'on pouvoit les contracter en buvant dans un verre mal-propre, ou en embraſſant ſur la bouche une perſonne qui en ſeroit attaquée.

Ces chancres, ou prétendus tels, n'ayant rien qui les aſſimile à la claſſe des ſymptômes vénériens, nous nous ſommes diſpenſés d'en parler. Cependant, nous ferons obſerver, à l'égard de ceux qui ſurviennent par les tems froids & ſecs, & qui ſont les plus communs, qu'ils ſont un effet de l'action du fluide électrique diſſéminée dans l'atmoſphère, qui, étant conduit dans la bouche, par l'effet de la tranſpiration, y exerce une irritation aſſez ſemblable à celle que le mercure y excite, lorſqu'il ſe trouve combiné avec la ſalive. Cet effet, que j'ai bien obſervé,

étant étayé de beaucoup d'autres, m'a fait croire qu'il y avoit une analogie d'effets entre le fluide électrique, le mercure & le mode vénérien ; d'où j'ai suppoſé que le mode n'étoit que le fluide électrique, altéré & paſſé ſous une très-grande forme d'expenſion.

Cette hypothèſe pourroit acquérir un certain degré de conviction, par différentes expériences ultérieures, ſur leſquelles nous reviendrons dans un tems plus opportun, après que cet ouvrage ſera entre les mains du public. Ce n'eſt pas que nous penſions qu'elle puiſſe éclairer le traitement de la vérole, le rendre plus efficace & plus certain; car il eſt bien rare, en médecine, que les théories puiſſent conduire à des règles de pratique toujours ſalutaires ; mais en éclairant l'empiriſme, ſur lequel ſera toujours fondée la plus ſaine partie de l'art médical, elle peut en faire corriger les défauts dans quelques cas particuliers.

Les chancres primitifs, acquis par le contact immédiat, étant les ſeuls que nous admettions dans la ſuppoſition, indiquée par le titre de cette ſection ; on doit préſumer que nous les conſidérons comme des indices de la vérole, puiſque notre opinion eſt de croire à cette maladie, toutes les fois que nous trouverons des traces de ſon inoculation.

SECTION III.

Des chancres conſécutifs.

Les chancres conſécutifs ſont ceux qui ſuccèdent à des chancres primitifs ou à quelqu'autres ſymptômes de la vérole, ou ceux enfin dont l'apparition ſe trouve éloignée de l'époque où l'on

ſoupçonne que le mode vénérien a été contracté.

La ſurface du corps, l'intérieur de la bouche, le gland & le prépuce, ſont ſuſceptibles d'être affectés du chancre vénérien. Quelquefois, à dire vrai, on lui donne le nom d'ulcère : car on dit aſſez indifféremment, *un ulcère ou un chancre au goſier, un ulcère ou un chancre au voile du palais* ; mais on dit, un ulcère à la verge, un ulcère à la jambe, ſur la poitrine, &c.

Nous ne nous écarterons point de cet uſage reçu, & nous laiſſerons de côté toutes les ſolutions de continuité, qu'on déſigne ſous le nom d'ulcère, pour ne parler que des chancres, proprement dits.

Nous avons déja fait obſerver que les chancres conſécutifs étoient ordinairement pâles, livides & inſenſibles ; ils ſont effectivement preſque toujours ſans inflammation, quoique entourés d'une rougeur très-foncée, tirant ſur le violet ; ce qui dénote, comme dans les chancres primitifs, l'étendue de l'action du mode vénérien.

Les chancres conſécutifs ſont tantôt profonds, tantôt ſuperficiels, quelquefois les bords en ſont frangés. Dans d'autres cas, ils ſont unis ; mais ils offrent plus communément des chaires fongueuſes. La ſuppuration qu'ils donnent, eſt plus ou moins ichoreuſe & d'une grande fœtidité. Leur aſpect varie, d'ailleurs, ſelon les lieux qu'ils occupent, & la ſuppuration n'en eſt pas la même. Sur le gland, ils ſont ordinairement livides, frangés, & ne donnent qu'une ſanie au lieu de pus ; ſur le prépuce, ils ſont fongueux & pâles, la ſuppuration en eſt ſanguinolente : au goſier & dans l'intérieur de la bouche, ils ſont couverts d'une

eſcarre blanchâtre & entourés d'un cercle livide.

Les chancres conſécutifs ſont ordinairement rebelles au traitemenr, les topiques les plus vantés ne ſauroient, la plupart du tems, en arrêter les progrès. Ils ſont généralament dangereux, par les grandes pertes de ſubſtance, auxquelles ils donnent lieu. Quand la conſtitution des malades n'eſt pas des meilleures, on a beaucoup à craindre d'eux. Ils acquièrent, dans ce cas, une telle malignité, ſur-tout ceux des parties naturelles, qu'ils les mutilent de manière à les rendre impropres aux fonctions du coït. J'ai vu des malades qui ont perdu la verge en totalité, par l'effet des chancres de l'eſpèce dont nous parlons, malgré tous les ſoins qu'on ait pu prendre pour en arrêter les ravages.

Dans les hôpitaux où le ſcorbut aigu eſt très-commun, les chancres conſécutifs ſont, ainſi que nous l'avons déja dit, infiniment plus à redouter pour les malades, que lorſqu'ils ſont traités au dehors ; mais l'habitude & le préjugé s'oppoſent à ce qu'un homme courre les rues & ſe promène avec une maladie de la ſorte. On ſe plaît à le voir croupir dans un hôpital, où il occaſionne une grande dépenſe au roi, en y ruinant ſa ſanté ; ce qu'on préviendroit facilement en le faiſant travailler & vivre ſelon ſon habitude ; car, dans cette ſuppoſition, il reſpireroit un air libre & pur, exerceroit ſon corps, circonſtances précieuſes pour quiconque eſt accoutumé au travail. Enfin, par ſes ſervices aſſidus, il ſe mettroit dans le cas de rendre au roi les frais du traitement.

Le traitement des chancres conſécutifs, doit être en général plus ſtimulant que celui des chancres primitifs ; dans ces derniers, la nature a de l'activité, ſouvent même au-delà de celle qui ſeroit

néceſſaire ; tandis que, dans les premiers, elle eſt preſque toujours indolente & pareſſeuſe.

Cette différente manière de les traiter, doit, non-ſeulement avoir lieu à l'égard du traitement local des chancres conſécutifs & primitifs, mais encore à l'égard du traitement interne. Il faut s'attacher à bien connoître la conſtitution & la ſuſceptibilité qu'elle peut avoir pour le mercure ; car il y en a qui ne ſupportent ce minéral, qu'à des doſes très-modérées ; & d'autres à qui il faut l'adminiſtrer à des doſes un peu fortes. Quand la conſtitution eſt mauvaiſe, il faut accompagner l'uſage des gâteaux, de celui de la limonnade, du quinquina, du petit lait ſimple ou chalibé, & d'autres remèdes ſemblables, afin de donner du reſſort aux ſolides, & d'empêcher la diſſolution putride des humeurs, à laquelle le mercure pourroit les diſpoſer ; mais l'exercice porté au-delà de l'habitude, ſans excès cependant, eſt le préſervatif le plus certain contre tous les effets malfaiſans, dont le mercure pourroit être capable en pareil cas.

Le traitement local qui convient aux chancres des parties naturelles, ne convient pas également à ceux qui affectent la bouche & la cloiſon du palais ; dans ce dernier cas, on doit s'attacher aux gargariſmes déterſifs & aux fumigations mercurielles, qu'on peut pratiquer de pluſieurs manières ; mais, très-facilement, ſur-tout par le moyen des gâteaux, employés d'après la formule N°. III. Il faut bien ſe garder de cautériſer la bouche des malades avec le fatal eſprit de ſel, & autres ingrédiens de cette ſorte ; car outre que ces moyens ſont cruels & qu'ils ne guériſſent pas le chancre, on expoſe les malades à porter dans l'eſtomac, en avalant la ſalive, un principe de cor-

rosité trop funeste, pour qu'ils ne s'en ressentent d'une manière ou d'autre.

Je me suis permis quelquefois de porter, avec un pinceau, le baume du Commandeur, dans le fonds des chancres du gosier, & j'en ai toujours vu de très-bons effets ; cependant rien n'est au-dessus des fumigations mercurielles, telles que je les propose, qui sont aussi promptes dans leurs effets, que faciles à exécuter. (1) Dans le cas dont il s'agit, il faut s'attacher à distinguer les chancres consécutifs, qui sont l'effet de l'irritation vénérienne, d'avec ceux qui proviennent de la causticité du mercure, dont la salive peut être imprégnée ; car, dans ce dernier cas, loin de remédier au mal par la fumigation, on ne feroit qu'en augmenter le désordre.

Le premier effet des fumigations, est d'agacer les parties affectées, & d'y exciter un peu de phlogose, ce qui fait que les malades croyent aller plus mal, parce qu'ils souffrent davantage, & qu'ils sentent plus de feu dans la bouche, & quelquefois de la difficulté à avaler ; mais quand cet effet est passé, il s'établit aussi-tôt une bonne suppuration, & l'on voit bientôt les chairs devenir de plus belles en plus belles. Quand on s'apperçoit que les fumigations ont assez irrité, on les suspend ; mais si le bien qu'elles occasionnent, s'arrêtoit dans sa course, il faudroit les réitérer chaque fois qu'on s'appercevroit d'un pareil effet.

---

(1) Le nommé *** avoit un chancre au voile du palais, qui avoit carié les os palatins, le vomer & les cornets inférieurs du nez ; je lui fis fumer l'étoupade indiquée N°. III, en lui recommandant de faire sortir la fumée par le nez ; bientôt après l'exfoliation se fit, & le chancre se cicatrisa parfaitement sans autre secours.

L'eſpèce de chancres variant à raiſon des lieux qu'ils occupent, ainſi que nous l'avons déja fait obſerver, le traitement qui les concerne doit également varier : cependant, il y a une baſe de conduite fixe pour les chancres conſécutifs, qui paroiſſent ſur les parties de la génération, ſoit qu'ils occupent le gland, l'intérieur ou l'extérieur du prépuce, ſoit enfin qu'ils affectent les bourſes. En général, tous les chancres conſécutifs ſont plus ou moins ſordides, parce qu'ils manquent d'action : on pourroit dire que les chancres primitifs ſont, à l'égard des conſtitutifs, ce que ſont les maladies aiguës à l'égard des maladies chroniques. Or, le but du traitement local, eſt d'en ranimer l'action, & de détruire toutes les chairs mollaſſes, livides & baveuſes qu'elles préſentent, afin d'y exciter une ſuppuration louable : pour cet effet, les ſtimulans, du genre des *réſineux*, aſſociés au mercure, les *eſcarotiques*, les *déterſifs* & quelques autres topiques analogues, ſont les moyens que l'indication préſente & que la pratique avoue ; il faut donc ſouvent nettoyer les chancres avec la lotion des gâteaux N°. III, on les couvre du mélange N°. VIII, & quand les eſcarotiques paroiſſent indiqués, ſoit pour hâter la fonte des chairs baveuſes, ou pour déterger, on ſaupoudre le chancre avec l'alun brûlé, qui eſt préférable à la pierre infernale.

Quand les chancres annoncent plus de putridité qu'ils ne devroient en avoir, on les lave avec la lotion anti-ſeptique N°. XV ; on les couvre de plumaceaux chargés de ſtirax, & on les tient humectés en les entourant de charpie brute, mouillée avec cette même lotion. Pour peu que les malades ſoient atteints de fièvre ou de ſcorbut aigu, les chancres conſécutifs dégénèrent facile-

ment en gangrêne. Dans ces ſortes de cas, il faut moins s'occuper du traitement local que du traitement intérieur. On ſuſpend l'uſage du mercure, on fait obſerver aux malades la diette la plus ſévère, on leur donne le quina en opiat, à la doſe d'une once par jour, on les gorge de petit-lait, & s'ils n'ont point le ventre libre, on leur fait prendre deux lavemens laxatifs. Il eſt rare que la fièvre tienne long-tems contre l'uſage de ces moyens ; mais il ſuffit qu'elle ait exiſté quarante-huit heures, pour avoir permis à la gangrêne des progrès conſidérables. Dès que la fièvre ceſſe, les eſcarres gangréneuſes ſe détachent, la plaie vient rouge & vermeille, & ſe cicatriſe promptement : on doit alors hâter la chûte des eſcarres, en les coupant, avec des ciſeaux, à diſſection ; mais il ne faut jamais aller juſqu'au vif ; il ſuffit d'enlever ce qu'elles ont de plus épais, afin de mettre le tiſſu cellulaire, au moyen duquel elles adhèrent aux chaires vives, dans le cas d'éprouver l'action des remèdes ſeptiques qu'on employe pour en faciliter la pourriture.

Dans le plus grand nombre de cas, les ulcères qui réſultent des effets de la gangrêne ſur les chancres, préſentent, ainſi que je l'ai déja dit, un fonds rouge & vermeil, qui eſt un ſigne, non-ſeulement d'une prompte guériſon, mais encore de la deſtruction radicale du virus. Il ſemble, pour le plus ordinaire, que ce ſoit une criſe de la nature ; car les malades qui ont été dans ces cas, n'ont plus beſoin de faire uſage du mercure intérieurement ni extérieurement pour parvenir à une parfaite guériſon. Ces cures ſont celles en qui on doit avoir le plus de confiance.

La gangrêne ne ſe conduit cependant pas toujours de même ; ſi elle eſt l'effet du ſcorbut aigu,

elle ne fait pas des progrès rapides ; mais aussi l'art ne sauroit se flatter d'un égal succès à son égard ; la pourriture est alors fort lente, quoique la fièvre soit quelquefois très-forte : le quina, à quelque dose qu'on l'administre, est sans effet : les topiques les plus anti-septiques, n'en produisent que peu ou point, & l'on se voit forcé à tout attendre de la nature qui agit lentement, & qui laisse faire au mal des ravages considérables. La diete est inévitable ; mais elle affoiblit tellement les malades, qu'il en est peu qui ne tombent dans le marasme, & c'est ordinairement quand ils sont arrivés dans cet état, que la la cure se décide. Aussi-tôt que la nature commence à rappeller les forces de la vie, on voit l'ulcère gangréneux se déterger presque sans remède.

Dans cet état, il faut insister sur l'usage du petit-lait, aromatisé avec l'eau de fleurs d'orange, la thériaque, les potions cordiales, le vin qu'on fait mettre dans le bouillon des malades, quand leur goût ne répugne pas à cela ; enfin, sur les clisteres laxatifs, si le ventre ne se vuide pas librement une ou deux fois le jour.

Les auteurs ont encore admis d'autres espèces de chancres, tels que les calleux, les carcinomateux, &c. : comme je n'en ai jamais trouvé qui aient pu mériter de pareilles dénominations, je ne crois point devoir en parler, d'autant que je me suis proposé de n'écrire que d'après ma propre pratique, & nullement d'après les assertions d'autrui.

J'ai observé, à l'égard des chancres de toutes les espèces, ce que j'ai remarqué à l'égard de tous les autres symptômes vénériens, c'est-à-dire, qu'ils guérissent plus promptement quand les malades mènent une vie active, & qu'ils étoient traités

hors des hôpitaux, que lorſqu'on les renfermoit dans des ſalles, uſage qu'une habitude pernicieuſe laiſſe ſubſiſter au détriment de l'humanité & au déſavantage des intérêts du Roi. C'eſt une vérité que je ne ceſſerai de répéter dans mon ouvrage, parce qu'elle mérite la plus ſérieuſe attention de la part du gouvernement & des gens de l'art.

CHAPITRE XI.

Du bubon vénérien.

On définit le bubon vénérien, une tumeur, des glandes des aines, douloureuſe, dure, rénitente ; on lui a auſſi donné le nom de poulain, mais ce terme n'eſt guère employé par les gens de l'art, quoiqu'il ſoit plus propre que le premier à déſigner le caractere de la tumeur (1). *Aſtruc* croyoit qu'on avoit nommé cette maladie *poulain*, par un trait de raillerie contre ceux qui en ſont attaqués, d'autant qu'ils marchent en écartant les jambes comme s'ils étoient à cheval.

Cette définition du bubon vénérien, convient parfaitement à ſon premier état ; elle eſt même ſuffiſante pour le bubon qui ſe termine par réſolution, mais elle ne ſauroit l'être pour celui qui

(1) On comprend aſſez généralement, ſous le nom de *bubon*, toutes les tumeurs qui viennent aux aiſſelles & dans le pourtour du col ; mais c'eſt abuſer de ce nom, que d'en faire un terme générique. Je ne diſconviens point qu'il ne puiſſe ſurvenir des tumeurs vénériennes dans toutes les parties où l'on trouve des glandes conglobées ; mais la pratique ne nous a point prouvé que ces cas fuſſent aſſez communs pour en faire une règle.

ſuppure. Le bubon abſcédé & le bubon ulcéré, diffèrent non-ſeulement entre eux, mais encore d'avec celui qui ſe trouve déſigné par la définition.

Pour donner à cette matiere toute la clarté qu'elle mérite, & la traiter ſelon l'ordre qu'elle préſente ; je diviſerai le bubon en *occulte* & *ulcéré* : dans la première eſpèce, je comprendrai les bubons occultes, primitifs & conſtitutifs, abcédés & non abſcédés : dans la ſeconde, je traiterai des bubons ſimples & des bubons compliqués ; mais avant de paſſer à la diſcuſſion de ces différens états du bubon, je préſenterai, ſur ſon compte, quelques réflexions générales.

Le mode vénérien qui donne lieu à l'irritation qui forme le bubon, ſe porte aſſez communément dans les glandes des aines ; mais il n'affecte que rarement deux glandes à la fois (1).

Le principe du bubon, eſt d'abord dans la glande ; mais le tiſſu cellulaire qui l'environne, étant ſuſceptible d'une grande irritation, s'engoue dès l'inſtant que la glande commence d'éprouver l'action du mode vénérien ; il occaſionne l'élévation de la peau, & l'enflamme, par cela même qu'il la force à s'étendre promptement, ce qui établit l'embarras de la circulation des vaiſſeaux cutanés, qui ſont compris dans la ſphère de la tumeur, & par conſéquent le caractère phlegmoneux ; mais il s'en faut bien que l'intérieur de la tumeur ait ce même caractère ; la glande qui en eſt la cauſe efficiente, reſte toujours dure,

---

(1) « Le vrai bubon vénérien, dit M. *Hunter*, p. 280, ne paroît ordinairement que dans une ſeule glande. Il conſerve, à peu de choſe près, ſon étendue ſpécifique, juſqu'à ce que la ſuppuration ſe ſoit établie ».

renitente & peu ſenſible ; quand la tumeur eſt lente dans ſes progrès, elle eſt entiérement formée par la glande. Le tiſſu cellulaire & les tégumens qui ſe ſont diſtendus inſenſiblement, ne ſe trouvent ni engoués ni enflammés ; la ſenſibilité n'exiſte pas, parce qu'il eſt de la nature des corps glanduleux qui ſe tuméfient lentement, de ſe gonfler ſans phlogoſe ni inflammation, & par conſéquent ſans douleur : les bubons de cette eſpèce ſe réſolvent aiſément, ſi le traitement local en eſt bien dirigé, attendu que, dans cette circónſtance, l'irritabilité des tégumens & du tiſſu cellulaire, eſt entiérement détruite, & qu'il ſuffit de faire paſſer à travers la glande, une très-petite quantité de mercure, pour en opérer le dégorgement.

Quand un bubon commence à s'abſcéder, on diſtingue une fluctuation entre la glande & les tégumens, & ſi dans ce moment on ouvroit la tumeur, on trouveroit au lieu de pus, une eſpèce de ſanie produite par la dilacération des vaiſſeaux ſanguins du tiſſu cellulaire ; mais en attendant plus long-tems, & en examinant ce qui ſe paſſe dans la tumeur, on remarque que la glande engorgée diminue à meſure que la fluctuation augmente ; ce qui a donné lieu de croire qu'elle tomboit elle-même en pourriture : néanmoins le tact nous fait toujours diſtinguer la même dûreté, à dire vrai, dans un petit volume. Si à cette époque on ouvre la tumeur par une ſimple inciſion des tégumens, on trouve encore la glande dans ſon état d'intégrité, auſſi rouge & auſſi vermeille que celles que l'on voit dans les grands ulcères, qui ſuccèdent quelquefois à ces tumeurs.

D'après cela, il y a tout lieu de croire que la glande qui forme la baſe de la tumeur, ſe réſout, & qu'il n'y a que le tiſſu cellulaire qui la couvre,

qui tombe en pourriture, & ſeulement dans la ſurface qui correſpond aux tégumens.

L'ouverture de ces ſortes de tumeurs, faite prématurément, fait voir les glandes engorgées dans l'état d'intégrité, & malgré que l'air les ait frappées, malgré l'uſage des onguens pourriſſans, elles ſe réſolvent de même que ſi elles n'avoient pas été miſes à découvert. Quand on ouvre des bubons qui ont une baſe étendue, circonſtance où il exiſte un grand décollement des tégumens, on obſerve que les glandes qui ſont compriſes dans le vuide, ſont dans un état parfaitement ſain, & telles qu'on les trouveroit ſi on les diſſéquoit ſur un ſujet vivant.

Les bubons qui ſe gonflent rapidement, & qui s'élèvent en pointe, manifeſtent promptement la fluctuation. Quand les malades ont la peau mince, ils s'ouvrent d'eux-mêmes, ou à l'aide des emplâtres les moins irritans. Alors le pus s'évacue, & comme il eſt en petite quantité, la tumeur ne diminue preſque pas de volume. Elle eſt toujours inſenſible, dure & rénitante; elle ſe réſout en continuant l'application des emplâtres, ſur-tout ſi l'on frictionne de tems en tems la tumeur avec l'onguent napolitain.

D'après un pareil fait, peut-on conclure autre choſe, ſinon, que le pus fourni par la tumeur eſt le produit de la deſtruction du tiſſu cellulaire & de quelques vaiſſeaux qui ſe diſtibuent dans ſa ſubſtance. S'il provenoit de la glande, il faudroit néceſſairement ſuppoſer qu'elle n'a été détruite qu'en partie par la ſuppuration, & quand l'expérience ne prouveroit pas le contraire, cette ſuppoſition ſeroit inſoutenable : car, pour ſuppoſer la ſuppuration partielle d'un corps, il faudroit également en ſuppoſer l'inflammation partielle, & l'engor-

gement de la glande, qui devroit alors être pris pour une inflammation réelle, démentiroit tout cela.

Dans les bubons ulcérés, qui ont éprouvé de grandes pertes de ſubſtance, on reconnoît très-parfaitemenr la diſpoſition négative que les glandes inguinales ont pour la ſuppuration. On voit ces glandes iſolées dans l'ulcère, les unes avec un peu d'engorgement, & les autres ſans engorgement ayant une couleur rouge & vermeille, telle qu'on la remarque dans une playe qui eſt dans le travail de la cicatriſation; le tiſſu cellulaire qui les environne, ſe détruit, & quoique la ſuppuration à laquelle il donne lieu, ſoit âcre & fétide, les glandes n'en conſervent pas moins leur bonne mine; mais ſi la ſuppuration creuſe en deſſous d'une de ces glandes, elle détruit bientôt le tiſſu cellulaire qui la fixe dans le fond de l'ulcère, & alors elle ſe ſphacelle, & tombe ſans ſuppurer.

D'après de pareils faits tirés de la pratique, on eſt ſans doute autoriſé à dire que la matière qu'on trouve dans les bubons abſcédés, eſt accidentelle à l'irritation vénérienne, d'autant que cette irritation ayant lieu dans la glande, on ne peut ſuppoſer que celle-ci, qui ne ſuppure pas, puiſſe avoir une pareille propriété; tandis que d'autres ſubſtances qui lui ſont contiguës, qui éprouvent la même irritation, ſuppurent avec la plus grande facilité; mais on concevra aiſément qu'une glande qui ſe gonfle rapidement, doit faire l'office d'un coin qu'on enfonce dans un arbre, qui en écarte les fibres, les briſe & donne lieu à l'épanchement de la sève. Il eſt certain que les vaiſſeaux qui règnent dans la ſubſtance du tiſſu cellulaire, ne pouvant prêter à l'écartement ſubit qu'en fait la glande, ils doivent néceſſairement ſe rompre,

& dépoſer leurs ſucs dans les loges du tiſſu cellulaire où la ſtagnation & le ſeul défaut de circulation les convertit en pus. Comme ſuivent l'axiôme du père de la médecine : *le pus forme le pus.* Il doit s'enſuivre que le plus petit levain purulent doit exciter une plus ou moins grande pourriture dans toutes les parties avec leſquelles il eſt en contact & qui poſsèdent la ſuſceptibilité purulente, ſoit par leur texture organique ou par un vice quelconque.

D'après notre opinion, il paroîtroit que les bubons ulcérés ne devroient point avoir un caractère vénérien, puiſque le mode n'agiroit que ſur les glandes, & que la ſuppuration du tiſſu cellulaire ne ſeroit qu'un effet ſecondaire du virus. Je ne prétends pas établir un pareil paradoxe; mais je penſe que le mode vénérien n'eſt point capable par lui-même de produire une irritation ſur le tiſſu cellulaire qui avoiſine les glandes inguinales, & que cette irritation ſoit propre à le mettre en ſuppuration. Je crois que cet effet n'eſt que le réſultat du briſement & du déchirement des vaiſſeaux du tiſſu cellulaire & des ſucs qu'ils épanchent dans les cellules qui lui ſont propres. Mais il ne s'enſuit pas que le bubon ulcéré n'ait un caractère venérien, parce qu'il a commencé par une action étrangère à l'irritation vénérienne. *L'abſceſſion* peut être méchanique; mais la coction des matières eſt le réſultat de l'action du virus, ſans quoi l'infiltration des ſucs épanchés n'offriroit qu'une ſorte d'échimoſe, comme dans la ſaignée, dans les chûtes, les meurtriſſures, le tiraillement, &c.

Le bubon vénérien eſt quelqueſois accompagné du chancre ou de la gonorhée, plus fréquemment encore il exiſte ſeul. Quand il exiſte avec d'autres ſymptomes, on préſume que c'eſt par la voie des

vaiſſeaux abſorbans que le virus s'eſt porté dans les glandes des aines. Cette opinion paroît plauſible; mais quand il eſt ſeul, le raiſonnement peut la combattre victorieuſement.

On croit que les vaiſſeaux lymphatiques forment un ſyſtême de vaiſſeaux abſorbans, & pluſieurs faits ſemblent concourir pour prouver la réalité de cette opinion; mais comment ſuppoſer que le mode vénérien, appliqué ſur la verge, puiſſe pénétrer les vaiſſeaux abſorbans, & être charié juſqu'aux glandes inguinales, ſans établir l'action vénérienne dans les parties mêmes où ſon abſorption a été faite? De deux choſes l'une, ou le mode vénérien s'inocule avec les propriétés convenables pour exciter lui ſeul l'irritation vénérienne, ou bien il ne s'innocule qu'avec les diſpoſitions propres à acquérir ces propriétés. Dans la première ſuppoſition, qui eſt celle qu'on admet généralement, il paroît naturel de penſer qu'il devroit agir immédiatement ſur la partie où il a été appliqué, ainſi que le font toutes les ſubſtances qui ont une propriété déterminée, comme on le remarque dans l'inoculation de la petite vérole. Dans la ſeconde au contraire, la diſpoſition n'étant qu'une condition relative, le mode peut pénétrer plus ou moins profondément dans le ſyſtême abſorbant, ſans manifeſter aucun effet. Et c'eſt à raiſon de cela que l'opinion, qui établit que le virus vénérien s'inocule tout formé, & avec toutes les qualités convenables à l'irritation vénérienne, ſe trouve démentie par nombre de faits qui lui ſont propres.

D'après ce que nous avons déjà dit ſur la nature du virus vénérien, nous pourrions expliquer d'une manière ſatisfaiſante, ſans avoir recours au ſyſtême abſorbant, la manière dont le mode vénérien eſt porté dans les glandes inguinales, ſans laiſſer des

traces de ſon inoculation ſur les parties par où il s'eſt introduit. Si le mode vénérien eſt le fluide électrique altéré & paſſé dans un état d'expenſibilité, il n'eſt pas difficile de comprendre comment il peut ſe porter dans les glandes inguinales ſans le ſecours des vaiſſeaux abſorbans : car les effets de ce fluide ſur le corps humain, prouvent aſſez qu'il peut le pénétrer en tout ſens & avec la plus grande célérité, ſans parcourir les routes de la circulation, & ſeulement par le contact des ſubſtances conductrices. J'ai toujours penſé que les glandes étoient des corps idi-oélectriques, & qu'elles accumuloient le fluide électrique dans leur propre ſubſtance, ainſi qu'on le remarque dans les gommes & les réſines.

SECTION I.

Du bubon occulte.

Tout bubon qui n'eſt point ulcéré, eſt un bubon occulte ; mais parmi les bubons occultes, il y en a de primitifs, de conſécutifs & d'abſcédés.

Les bubons primitifs ſuccèdent de près à l'acquiſition du mode vénérien, les conſécutifs ne ſe manifeſtent que long-tems après ; le bubon abſcédé eſt un état ſécondaire du bubon occulte, & par conſéquent il eſt relatif aux deux eſpèces.

Les ſignes qui annoncent le bubon primitif, ſont toujours très-ſenſibles, tels ſont la douleur de l'aine, l'élévation dans une glande, le changement de couleur à la peau qui devient rouge, & de plus en plus douloureuſe, la pulſation de la tumeur, la fièvre, & quand le bubon eſt accompagné de chancres ou de la gonorrhée ; ces ſymptômes ſont déjà établis,

ſouvent même depuis long-tems, lorſqu'il donne les premières indices de ſon exiſtence.

L'expérience m'a prouvé que le pronoſtic qu'on peut porter des bubons primitifs, eſt toujours fort incertain. Tel bubon ſe forme avec beaucoup de vélocité, & ſe trouve accompagné d'une grande inflammation qui, néanmoins, ſe termine promptement & heureuſement par ſuppuration ou par réſolution dans tel ſujet; tandis que dans tel autre, un bubon ſemblable ſe montre rébelle au traitement & expoſe ſouvent la vie du malade. Je me ſuis aſſuré que c'étoit moins d'après le bubon, que d'après la conſtitution du malade, qu'il falloit établir ſon pronoſtic; mais une grande expérience du traitement des maladies vénériennes, eſt toujours néceſſaire pour porter un pareil jugement.

Quant au traitement interne qui convient au bubon, je renvoye à celui que j'ai indiqué pour la vérole; je ne m'occuperai ici que du traitement local.

Le bubon primitif eſt ordinairement très-douloureux, & accompagné de beaucoup d'inflammation dans les tégumens; il a généralement une baſe d'autant plus étendue, que l'inflammation en eſt conſidérable. Dans cet état, on doit s'attendre à le voir s'abſcéder, quelques moyens qu'on puiſſe prendre pour en opérer la réſolution. Il faut donc employer les topiques les plus énergiques, pour empêcher qu'il ſe faſſe une grande ſuppuration, ce qui donneroit lieu à un grand délabrement & par conſéquent à un ulcère rebelle & difficile à amener à une heureuſe fin. Les emplâtres fondans ne ſont point indiqués; car tout emplâtre, de quelqu'eſpèce qu'il puiſſe être, irrite plus ou moins, & c'eſt une circonſtance qu'il faut éviter ici. Les cataplaſmes émolliens ne ſont

guères plus efficaces, attendu qu'en relâchant les tégumens, ils facilitent l'engouement des vaisſeaux du tiſſu cellulaire, qui manque déja de reſſort, ce qui ne peut qu'augmenter la ſomme des matières purulentes qui menacent de s'accumuler dans la tumeur.

Les cataplaſmes réſolutifs conviennent parfaitement, mais on ne peut guères ſe flatter que les ſubſtances ordinaires qu'on employe à les faire, ayent toute l'énergie néceſſaire pour combattre efficacement le mal. Il n'en eſt pas de même de ceux que je fais compoſer avec les gâteaux toniques, N°. I.; non-ſeulement ils enlèvent en peu de tems l'inflammation des tégumens, mais ils réſolvent même quelquefois juſqu'aux liqueurs qui ſe trouvent déja épanchées.

M. *Verguin*, chirurgien-major de la marine de Toulon, a pluſieurs fois été témoin de pareils effets; il a vu des bubons entièrement abſcédés, quand les malades entroient à l'hôpital, ſe diſſiper ſans ouverture aux tégumens, par le ſeul effet de l'action tonique des cataplaſmes des gâteaux, qui forçoit le liquide à s'échapper à travers les pores.

Auſſi-tôt qu'un malade ſe préſente avec un bubon primitif, accompagné d'inflammation, il faut faire raſer la partie, & y appliquer le cataplaſme N°. I.: on le renouvelle deux fois le jour, avec l'attention, chaque fois, de laver la tumeur avec la décoction de quinquina, N°. XV. ou la lotion des gâteaux, N°. II., ou enfin l'eau tiède ſimplement, afin d'enlever l'humeur qui a tranſſudée pendant l'action du cataplaſme. Il arrive ſouvent que les bubons ſe réſolvent; mais quand ils viennent à ſuppuration, ſoit que les humeurs fuſſent trop épanchées quand les malades ſe ſont préſentés, ſoit que l'action réſolutive

n'ait pas été aſſez forte, ou que la conſtitution du malade l'ait éludée, la matière qu'ils contiennent eſt toujours en petite quantité, & le foyer en eſt plus ou moins ſerré. Malgré qu'on s'apperçoive que la ſuppuration ſoit décidée, il ne faut pas pour cela ſe hâter d'ouvrir la tumeur : il faut attendre que le tiſſu cellulaire, qu'on trouve dur tout à l'entour, ſoit bien dégorgé. Pour cet effet, on continue l'uſage du cataplaſme ; quelquefois la peau devient mince & ſe perce de pluſieurs petits trous, par où la matière ſe vuide ; mais ſi la baſe du bubon eſt toujours dure, il faut laiſſer les choſes dans le même état, contiuuer le cataplaſme ; & quand tout eſt parfaitement ramolli, on paſſe une ſeconde cannelée dans un de ces trous, &, par le moyen d'un biſtouri, on fait une ouverture aſſez grande, pour permettre de faire librement les panſemens néceſſaires.

Quand le bubon primitif ſe forme lentement, ce qui eſt rare, ou que les malades ſe préſentent aſſez tôt pour le traiter avant que la peau ſoit enflammée, l'emplâtre indiquée N°. V. en empêche ſouvent les progrès & opère la réſolution ; mais, hors de ces circonſtances, les emplâtres les plus fondans, conduiſent toujours à une très-grande ſuppuration.

Les malades qui ont des bubons primitifs, & qui ſont traités hors des hôpitaux, ſont moins expoſés à les voir ſuppurer ; les cataplaſmes, comme les emplâtres, opèrent alors de bien meilleurs effets. Il faut croire que cela vient de la même cauſe que nous avons déja indiquée dans les autres cas, c'eſt-à-dire, de la pureté de l'air qu'ils reſpirent, de l'exercice qu'ils prennent, & de la frugalité avec laquelle ils vivent. J'ai vu, à Toulon, pluſieurs matelots attaqués de ces ſyptômes, s'en

débarraſſer par une vie active, &, en danſant, ce qu'on appelle, en Provence, *la farandole.* Tout autre eût, ſans doute, blâmé cette conduite ; moi, au contraire, je les excitois à cela ; il faut donc recommander aux malades d'agir autant qu'il leur eſt poſſible ; car une tranſpiration ſoutenue, vaut infiniment mieux, que tous les rafraîchiſſans & les antiphlogiſtiques les plus vantés. Quelle différence entre les digeſtions d'un homme qui s'exerce, & celles d'un autre qui garde le repos ? Dans le premier, les humeurs ſont pures, parce qu'elles ſe réparent ſouvent, à raiſon des pertes abondantes qu'il fait par la tranſpiration. Dans le ſecond, elles ſont craſſes & épaiſſes, acquièrent des diſpoſitions putreſcibles & nuiſent viſiblement à la conſtitution.

La plupart des ſoldats & matelots ſont fort douillets ; pour peu qu'ils ſouffrent, ils demandent lamentablement l'entrée des hôpitaux, & ils n'y ſont pas plutôt rendus, qu'ils s'abandonnent à toute leur molleſſe ; ils reſtent preſque toujours couchés, & attendent paiſiblement que la fièvre d'hôpital (ſcorbut aigu) vienne les attaquer dans leur lit, & les punir de leur pareſſe.

Le bubon occulte conſécutif, offre une marche moins active que celui dont nous venons de nous occuper. Quand il ſuccède à des chancres ou à la gonorrhée, c'eſt toujours à l'époque de leur guériſon, qu'il commence à ſe manifeſter. On trouve d'abord une très-petite glande qui eſt peu douloureuſe, & qui reſte en cet état pluſieurs jours ; elle fait enſuite quelques progrès ; mais toujours lents : la peau ne s'altère point, le malade eſt ordinairement ſans fièvre, & ne ſe trouve preſque pas gêné dans ſa marche. Il ne faut pas livrer la tumeur à elle-même, ſous prétexte que le

malade pourroit déja avoir pris beaucoup de remèdes, ſans quoi on s'expoſeroit à voir croître ſon volume. Le bubon conſécutif ſe réſout plus ſouvent qu'il ne ſuppure ; mais pour juger néanmoins des ſuites qu'il peut avoir, il faut, comme dans le bubon primitif, moins s'occuper de la tumeur, que de la conſtitution de celui qui la porte; on doit appliquer l'emplâtre fondant N°. V.; on le fait adhérer aux tégumens, & on le laiſſe juſqu'à ce qu'il ſe détache de lui-même : on ſe contente de tâter par-deſſus, afin de juger des progrès que fait la tumeur, ſoit en bien, ſoit en mal. Quelquefois elle reſte long-tems ſans changer de forme. Si l'on s'apperçoit que cette indolence ſoit portée hors des bornes, on gliſſe ſous l'emplâtre un peu d'onguent mercuriel double, mais ſans frictionner, afin de ne pas exciter une irritation qui pourroit être préjudiciable. On répète cette manœuvre tous les deux ou trois jours, & il eſt bien rare que la huitaine ſe paſſe, ſans qu'on s'apperçoive d'un changement ſenſible en bien. Si, malgré tous ces moyens, la réſolution ne s'opéroit pas, & qu'on vît des diſpoſitions prochaines à la ſuppuration, il faudroit avoir recours aux cataplaſmes des gâteaux, indiqués pour le bubon primitif, & ſe conduire enſuite, ainſi que nous allons le dire pour les bubons occultes abſcédés : au reſte, comme j'ai fait une loi de l'exercice, de l'uſage du bon air, de la ſobriété, &c. & que, d'ailleurs, ces conditions tiennent à la méthode générale, il eſt inutile d'en réitérer ici la recommandation.

SECTION II.

Du bubon occulte abſcédé, tant primitif que conſécutif. Du tems & de la manière de les ouvrir.

Lorſque le bubon occulte eſt abſcédé, il eſt, à peu de choſe près, indifférent pour le traitement, qu'il ſoit primitif ou conſécutif; il faut néceſſairement en venir à l'ouverture, & ſe conduire pour le traitement général & particulier, comme on le fait dans toutes les autres circonſtances. Il eſt cependant vrai de dire, que le bubon primitif demande à être ouvert plutôt que le bubon conſécutif, parce qu'il y a eu plus d'action dans le premier que dans le dernier, & que la coction des matières purulentes a été plutôt faite; mais comme il y a des ſignes qui indiquent le tems où un bubon doit être ouvert, il importe fort peu au chirurgien, qu'il ſoit de l'une ou de l'autre eſpèce, puiſqu'il y a une règle à laquelle il doit ſe conformer, qui conſiſte à ſaiſir le moment où toutes les duretés du tiſſu cellulaire ſont à peu-près détruites; car en l'ouvrant trop tôt, on s'expoſe à donner lieu à un mauvais ulcère, puiſqu'auſſi-tôt que l'air l'a frappé, les matières engouées ſont lentes à ſuppurer & ne fourniſſent jamais un pus bien louable; ſi l'on attend trop tard, il eſt à craindre que la ſuppuration ne devienne trop rougeante & qu'elle ne faſſe des ravages ſur les tégumens, ce qu'il faut faire enſorte d'éviter. Les bubons qui s'ouvrent d'eux-mêmes, dans un tems proportionné à la maturité des abcès, ſont ceux qui ſe terminent le plus heureuſement; mais ces circonſtances ſont rares, encore faut-il, la plupart du tems,

aggrandir l'ouverture, & les faire communiquer, s'il y en a plusieurs.

La terminaison des bubons primitifs en abcès, étant ordinairement accompagnée d'un peu de fièvre, & celle des bubons consécutifs, étant toujours sans fièvre, il paroîtroit, d'après les théories données sur la formation des abcès & du pus dans les ulcères, qu'on devroit trouver la suppuration plus louable dans les bubons de la première espèce, que dans ceux de la seconde; cependant, l'expérience prouve le contraire; car, les matières en congestion dans les bubons primitifs, sont presque toujours noires & sanguinolentes, tandis que celles des bubons consécutifs sont du véritable pus. On observe même que, plus les bubons primitifs sont prompts à s'abscéder, plus la matière est de mauvaise qualité.

Il semble qu'on peut expliquer assez aisément ces faits, d'après la théorie que nous avons donnée de la formation du bubon : car, si véritablement ce n'est point les glandes inguinales qui s'abscèdent, & qu'au contraire les matières proviennent de la rupture des vaisseaux sanguins & lymphatiques du tissu cellulaire qui les entoure, il est certain que ces vaisseaux doivent se trouver d'autant plus engoués, & fournir d'autant plus de matières, que la fièvre est considérable; par cela même qu'alors elles doivent être nécessairement moins digérées. Quand, au contraire, l'abcès est lent, parce que la fièvre est foible, ou qu'elle n'existe pas du tout, les vaisseaux étant alors moins engoués, les matières doivent être moins abondantes & plus digérées. Ainsi le degré de fièvre, & la plus ou moins grande vitesse avec laquelle les bubons s'abscèdent, est une échelle où l'on peut mesurer le degré de malignité ou de bonté du pus du bubon.

C'eſt d'après les principes de cette théorie, que l'on explique pourquoi les bubons conſécutifs qui s'abſcèdent lentement, ou dont on a ſollicité l'*abſceſſion* par les emplâtres & autres maturatifs, donnent un pus louable, & d'autant plus épais, que la formation de l'abſcès a été lente.

Quand le bubon s'abſcède, on doit toujours avoir pour but d'empêcher qu'il ne ſurvienne une trop grande collection de matières; pour cela, il faut travailler à la réſolution plus qu'à la ſuppuration, & les cataplaſmes des gâteaux rempliſſent complétement cette indication.

On a ſouvent mis en queſtion, auquel des deux moyens du cauſtique ou de l'inſtrument tranchant, il faut donner la préférence pour l'ouverture des bubons. Quelques-uns conſidérant ces ſortes de tumeurs comme des dépôts critiques, ont cru qu'il falloit donner la préférence au cauſtique; mais, d'autres voyant les choſes ſous un autre point de vue, ont préféré l'inſtrument tranchant; des troiſièmes ont adopté les deux moyens, & ont établi qu'il faut ouvrir les bubons primitifs qui s'abſcèdent promptement par l'inſtrument, & les bubons conſécutifs qui ſont lents dans leur *abſceſſion*, par le cauſtique. Cette loi établie, par les dogmes de la chirurgie, peut très-bien convenir dans tous les cas où les tumeurs ont un caractère de mobilité, ainſi que dans ceux où elles ſont indépendantes d'un vice quelconque, notamment du vice vénérien; mais, à coup sûr, les tumeurs qui ſont l'effet de ce virus, n'admettent qu'un moyen d'ouverture: c'eſt celui de l'inſtrument tranchant.

La deſtruction des tégumens, opérée par l'action du cauſtique, dont on n'eſt pas toujours maître de borner l'étendue, ſeroit déjà une raiſon

ſuffiſante pour faire rejetter ce moyen, quand il n'y en auroit pas d'autres qui concouroient à le faire proſcrire. Car, outre que le cauſtique donne ſouvent la fièvre, & fixe, par une grande irritation, les humeurs engouées dans la partie, il y en attire encore beaucoup d'autres, qui ne devroient pas s'y porter, & il imprime, par cela même, aux différens organes, une propenſion à diriger les humeurs vers l'ulcère qui devient une ſorte d'exutoire. Il eſt prouvé que le vice vénérien, exhalté par l'action du cauſtique, étend ſa ſphère d'activité, & ſe porte ſouvent ſur d'autres parties. C'eſt un effet que nous démontre tous les jours la cautériſation du plus léger chancre, lequel étant radicalement détruit par cet effet, donne le plus ſouvent lieu au bubon, à la gonorrhée, & à d'autres ſymptomes.

Le cauſtique fixe les humeurs engouées dans les tumeurs; mais il n'enſuit pas qu'il y fixe auſſi le vice. L'engouement des matières eſt une conſéquence de l'action & de l'irritation du virus; mais il y a loin de la cauſe à l'effet, & il n'eſt pas de rigueur que ce qui agit ſur l'effet, ait le même pouvoir ſur la cauſe.

Un parallèle entre le cauſtique & l'inſtrument tranchant, dans le cas dont il s'agit, doit ſuffire pour faire exclure le premier moyen de la pratique : car enfin, quel reproche peut-on faire à l'inſtrument tranchant, & quel eſt celui qu'on ne peut pas faire au cauſtique ?

Avec l'inſtrument tranchant, on meſure l'ouverture, & on lui donne les dimenſions qu'elle doit avoir ; on n'excite ni phlogoſe, ni fièvre, ni douleur pulſative dans l'abſcès ; on ne fait que les délabremens devenus néceſſaires par l'étendue du foyer, & le décollement des tégumens; enfin,

on n'attire jamais une plus grande abondance d'humeur dans la plaie, & l'on ne s'expoſe pas à diſſéminer le mode vénérien, & à le déterminer à ſe porter ſur d'autres parties. Quelles ſont donc les circonſtances où le cauſtique pourroit mériter la préférence ſur l'inſtrument tranchant? Eſt-ce dans le cas où les bubons s'abſcèdent lentement? Qu'importe que l'*abſceſſion* des bubons ſoit active ou languiſſante, pour ce qui concerne la manière de les ouvrir? Au ſurplus, l'expérience prouvant que la matière des bubons conſécutifs eſt plus épaiſſe & plus louable que celles des bubons primitifs; & la formation de ces dernières, dépendant d'une cauſe connue qui leur eſt en général défavorable, nous croyons que le cauſtique, en hâtant, & en augmentant la quantité des matières purulentes, rapproche le bubon conſécutif du bubon primitif, & le rend, par cela même, d'un caractère plus rebelle au traitement. Il n'eſt donc pas un ſeul cas où le cauſtique doive être préféré pour l'ouverture des bubons abſcédés; nous croyons que ce moyen doit être tout-à-fait proſcrit de la pratique dans le traitement des maladies vénériennes.

Notre méthode pour l'ouverture des bubons abſcédés, ſe borne donc à l'inſtrument tranchant, tel que le biſtouri ou la lancette. Il faut ouvrir les bubons dans la direction du pli de l'aine, quand on croit qu'il eſt néceſſaire de les ouvrir dans toute leur longueur, & ſeulement dans leur partie la plus déclive, quand il n'y a pas céceſſité de prolonger l'ouverture. Le biſtouri doit ſervir dans le premier cas, & la lancette dans le ſecond. Nous avons déjà dit qu'avant de ſe déterminer à ouvrir un bubon, il faut s'aſſurer par le toucher, ſi toutes les duretés compriſes dans ſa ſphère, &

qui forment ordinairement un cercle autour du foyer, ſont fondues. Quand on trouve par-tout cette molleſſe convenable, on examine l'endroit où la peau ſe trouve la plus uſée, & c'eſt-là qu'on doit porter l'inciſion de préférence ; c'eſt même une loi qui porte exception à la première règle que nous avons établie, en diſant qu'il falloit toujours diriger l'inciſion vers le pli de l'aine ; mais au lieu de ſe contenter d'une ſimple inciſion dans les circonſtances, où il paroîtroit néceſſaire de s'en écarter, on feroit l'inciſion en T ou V conſonne.

Il eſt facile de déterminer les cas où l'on doit préférer le biſtouri à la lancette, & *vice versâ.* Toutes les fois que le bubon eſt conſidérable, qu'il a une grande étendue, & qu'il annonce un grand décollement des tégumens, il faut ſe ſervir du biſtouri. Pour cet effet, on prend la tumeur entre le pouce & le doigt *index*, dans la direction qu'on ſe propoſe de faire l'inciſion ; on la preſſe pour qu'elle faſſe une plus grande ſaillie ; alors, d'un ſeul trait de biſtouri, on inciſe dans toute ſa longueur, en commençant de haut en bas. Les biſtouris qui ſont convexes ſur le tranchant, ſont les plus propres à ces ſortes d'opérations. Il faut ſur-tout porter toute ſon attention à ce que le foyer ſoit parfaitement inciſé dans ſa partie déclive ; & ſi l'on y avoit manqué, il faudroit porter une ſonde canelée dans la poche, & bien inciſe juſqu'au fond. C'eſt une précaution très-eſſentielle à obſerver pour favoriſer l'écoulement du pus dans l'intervalle des panſemens ; ſans cela, il s'amaſſeroit dans ce cul-de-ſac, détruiroit le tiſſu cellulaire, & feroit des fuſées qui exigeroient de nouvelles opérations, dont le moindre mal ſeroit de prolonger la cure.

Quand les bubons ſont d'un petit volume, qu'ils

ſont fort élevés, en comparaiſon de la circonférence de leur baſe, on doit ſe borner à les ouvrir avec la lancette, &, pour cet effet, on preſſe la tumeur avec les doigts; on y fait faire ſaillie, autant qu'on peut, vers la partie déclive du foyer, & l'on plonge la lancette dans cet endroit, en dirigeant la pointe de bas en haut, enſorte qu'en faiſant l'élévation, on aggrandit plus ou moins l'ouverture.

A l'égard des bubons qu'on ouvre aux malades établis dans les hôpitaux, j'ai obſervé qu'il faut, en général, préférer le biſtouri, même pour ceux qui ſont d'un petit volume, attendu que les grandes ouvertures ſont néceſſaires, par la raiſon que les malades reſtent preſque toujours couchés, & ne font point d'exercice, circonſtance déſavorable à l'iſſue du pus, par la ſituation horizontale du corps, & par le défaut de mouvement. Ces inconvéniens ne ſubſiſtent pas chez ceux qui ſont traités hors des hôpitaux ; auſſi guérit-on à ces derniers de gros bubons par la ſeule inciſion faite avec la lancette, & cela en bien moins de tems qu'on ne guérit ceux des hôpitaux.

Après qu'un bubon a été ouvert, ſoit avec la lancette ou avec le biſtouri, il faut en faire ſortir le pus, en preſſant légèrement tout autour avec les doigts. On le couvre enſuite légèrement de charpie brute, qui n'empêche pas le dégorgement d'un panſement à l'autre; mais ſi l'on y obſervoit encore quelque dureté dans ſa baſe, on y appliqueroit le cataplaſme des gâteaux, N°. I.

Il arrive quelquefois que les malades ſe préſentent dans un état de fièvre, avec des bubons abſcédés, dont la peau offre des eſcarres gangréneuſes en différens points; alors il n'y a point à délibérer, il faut inciſer le plus promptement, &

ſe conduire, pour le panſement de l'ulcère & le traitement intérieur, de la manière que nous l'indiquerons dans la ſection du préſent chapitre, où nous traiterons des bubons gangréneux.

Les bubons qui s'ouvrent d'eux-mêmes offrent, quelquefois, une ouverture ſuffiſante pour donner iſſue au pus. Quand elle eſt placée avantageuſement pour cela, on n'a pas beſoin d'employer d'autres moyens que les panſemens ordinaires; mais quand ils préſentent pluſieurs petites ouvertures, & qu'en outre elles ne ſont pas convenablement placées, il faut néceſſairement les aggrandir, & les faire s'entre-communiquer. Pour cet effet, une ſonde cannelée, qu'on gliſſe dans une de ces ouvertures, & qu'on dirige vers la partie la plus déclive de la tumeur, ſelon la direction convenable, ſert de conducteur à un biſtouri droit, & l'on fait attention que la peau ſoit bien inciſée juſqu'au fond du ſac, & même quelques lignes au-delà, s'il eſt poſſible de le faire; je dis, s'il eſt poſſible; car il arrive ſouvent que les malades ne vous permettent pas de faire tout ce qu'il ſeroit néceſſaire.

SECTION III.

Du bubon ouvert & ulcéré.

J'ai déjà dit qu'après avoir ouvert un bubon, il falloit le laiſſer dégorger, avant d'employer aucun médicament pourriſſant; pour cet effet, ſi l'inciſion a quelqu'étendue, & qu'il y ait un vuide ſous les tégumens, on y gliſſe un bourdonet molet, qu'on laiſſe ſortir en dehors de l'ulcère, afin d'en tenir les bords écartés, & de faciliter l'écoulement du pus; on garnit le deſſus de char-

pie brute; on met une compreſſe, & on aſſujettit le tout par un bandage triangulaire.

Au premier panſement, qu'on fait ordinairement douze heures après, on met dans l'ulcère un petit bourdonnet chargé du mélange, N°. VIII, & pardeſſus un plumaceau du même onguent; ſi la baſe de la tumeur eſt encore dure, on applique ſur tout cela le cataplaſme des gâteaux, N°. I.

La ſuppuration qui s'eſt faite juſques-là, n'a été qu'une ſuite du dégorgement des vaiſſeaux, dont la deſtruction avoit formé la matière de la tumeur; mais, vers le ſecond ou troiſième panſement, il s'en manifeſte d'une autre eſpèce qui eſt ordinairement plus blanche & plus épaiſſe; quand, au contraire, à cette même époque, la bonne ſuppuration ne s'établit point, que les matières reſtent noires ou ſanguinolentes, on voit bientôt les bords de l'ulcère prendre une couleur livide, devenir inſenſibles & épais, ce qui dénote une mauvaiſe conſtitution & une ſorte de dégénéreſcence du virus vénérien plutôt que ſa malignité. Cet état dépend quelquefois de la conſtitution mercurielle établie par l'uſage du mercure précédemment pris; conſtitution meurtrière & dangereuſe, & ſur laquelle la pratique vulgaire eſt aveugle.

Si les perſonnes qui s'ingèrent de traiter les maladies vénériennes, vouloient bien ſe donner la peine d'enviſager les maux qu'on peut faire avec le mercure adminiſtré juſqu'au point d'établir une conſtitution mercurielle, elles ſeroient ſans doute moins prodigues ſur l'uſage de ce minéral, & ſe garderoient de le preſcrire d'une manière auſſi brutale & auſſi immodérée qu'elles le font dans leur manière de donner des frictions. Il eſt certain que beaucoup de bubons qui tournent mal, ſont

excités à cela par l'action du ſel mercuriel animal qui prédomine dans les humeurs, & qui, trouvant un égoût par où il peut s'échapper, s'y porte avec toute ſon action, après avoir établi dans les humeurs la diatrèſe putride, par l'effet de ſa qualité corroſive, & de la déſunion qu'il fait de l'acide animal d'avec les autres humeurs.

Le bubon ulcéré eſt, de tous les ſymptomes vénériens, celui qui exige le moins de mercure, ſur-tout quand il ne s'eſt abſcédé qu'après l'uſage interne & externe de ce minéral. Quand ſon premier effet ſur la conſtitution ne produit pas la réſolution du bubon, il en accélère alors la ſuppuration, en ſe portant vers la partie malade. Il faut donc calculer le tems qu'il y a qu'un malade prend du mercure, & la quantité qu'il en a pris, d'après quoi, l'expérience connue, fait juger juſqu'à quel point il peut encore être permis d'en continuer l'uſage.

Quand un malade eſt depuis quarante à cinquante jours dans ce traitement, qu'il a pris ſans interruption les gâteaux, à la doſe de cinq par jours, dans quelqu'état que ſoit le bubon ulcéré, on doit lui en faire ſuſpendre l'uſage, le purger, & lui preſcrire pendant huit jours le petit lait & une tiſanne ſudorifique pour boiſſon ordinaire. On peut enſuite recommencer ſur nouveaux frais, ſi la maladie l'exige, parce que, pendant cet intervalle, les humeurs ſe ſont purgées du mercure qu'elles contenoient, & on ne court plus le riſque d'en trop accumuler dans le corps, & d'établir la conſtitution.

C'eſt dans le traitement du bubon ulcéré que la méthode doit être ſavante & fondée ſur une ſaine pratique. La gonorrhée, le chancre & autres ſymptomes vénériens, peuvent être guéris par un

homme médiocre en chirurgie, en les traitant par le mercure; mais le bubon ulcéré demande toute l'habileté de l'expérience. Le mercure qui, dans les autres cas, ſe choiſit des routes pour s'échapper du corps, quand il y eſt en trop grande quantité, ſe porte entièrement dans celui-ci, vers le ſymptome, & y établit un déſordre conſidérable; il faut alors s'attacher à la conſtitution, moins qu'au bubon même; mais, pour empêcher que le foyer d'infection n'étende ſa ſphère, & pour rendre la cure parfaite, il faut donner de très-petites doſes de mercure, & recommander de faire autant d'exercice que l'état de l'ulcère peut le permettre.

On doit panſer le bubon ulcéré avec le mélange que nous avons indiqué, juſqu'à ce qu'il ſoit détergé; que les bords de l'ulcère ſoient vermeils & le pus louable. A cette époque, on y ſubſtitue le beaume d'Arcéus ou la charpie sèche. Il faut, à chaque panſement, laver l'ulcère avec la lotion de quinquina, N°. XII, ou bien avec la lotion tiéde des gâteaux, N°. II.

Il eſt néanmoins des circonſtances, où l'un de ces deux moyens doit être admis de préférence. Par exemple, lorſque la ſuppuration eſt abondante & fétide, lorſque l'ulcère eſt d'un rouge pâle, ou qu'il y a peu d'activité dans les chairs, on doit employer la lotion du quinquina; mais, au contraire, ſi la ſuppuration eſt lente & en petite quantité, s'il y a de l'empâtement, & qu'il faille ſtimuler, alors la lotion des gâteaux eſt préférable. Il eſt bon, dans l'un & l'autre de ces cas, de laiſſer une certaine quantité de ces liqueurs dans l'ulcère, ou bien d'en humecter les plumaceaux qu'on applique deſſus.

Sans qu'un bubon ulcéré ſe ſoit montré d'un mauvais caractère, il arrive néanmoins quelquefois

qu'il s'y fait une aſſez grande perte des tégumens, pour laiſſer quelques glandes à découvert, qui ſont plus ou moins vermeilles, ce qui dénote l'état ſain dans lequel elles ſe trouvent ; il faut faire enſorte de les garantir de l'action des onguens, avec leſquels on panſe l'ulcère, &, pour cet effet, on les couvre de charpie molette.

Le plus grand nombre des bubons ulcérés, traités par la méthode que j'indique, ſe guériſſent d'une manière auſſi prompte que merveilleuſe, ſur-tout quand on continue quelque temps les cataplaſmes des gâteaux ; mais il en eſt d'autres qui, après avoir bien ſuppuré, & après s'être détergés en apparence, éludent encore la cicatrice, lors même qu'on emploie les moyens les plus puiſſans pour la hâter ; dans ces circonſtances, j'emploie des ſtimulens plus actifs ; je douche l'ulcère, tantôt avec le jus de citron, tantôt avec l'eau de mer ; &, quand il n'eſt pas poſſible d'avoir de cette dernière, j'y ſubſtitue l'eau ſaturée de ſel commun ; après cela, je remplis le fond de l'ulcère de la poudre de colophane pillée, ou d'un mêlange fait par partie égale de cette même poudre & de celle de quinquina, & je couvre le tout avec de la charpie sèche. Ces moyens ſont ſouvent longs, mais ils ſont ordinairement victorieux. Leur effet eſt de donner du reſſort aux chairs qu'ils ſtimulent, & qu'ils dégorgent des matières qui les empêchent de ſe rapprocher pour former la cicatrice.

Deux ſergens du corps royal des canoniers-matelots avoient paſſé ſix mois à l'hôpital de Breſt, pour un bubon que chacun portoit à l'aine droite ; ils avoient pris inutilement, pendant tout ce tems, le ſublimé & le rob du ſieur *Laffuteur*. Il leur reſtoit, à cette époque, un ulcère conſidérable ;

dérable; on les fit paſſer à la ſalle de ſanté, où je leur fis prendre les gâteaux à petites doſes; on leur doucha les ulcères avec l'eau de mer; on y appliqua la colophone en poudre, & ils guérirent en peu de tems. Je pourrois donner cent exemples de cette nature, ſi je ne croyois pas cela auſſi inutile qu'ennuyeux, & je n'indique ces deux obſervations que pour convaincre ceux qui ont traité ces malades, que l'exercice modéré, la pureté de l'air, & un traitement doux par qui la conſtitution n'eſt point opprimée, valent mieux que toutes ces grandes méthodes poſées ſur des baſes meurtrières auſſi cruelles pour l'humanité, que déſagréables pour ceux qui les pratiquent, quand ils ont ſous les yeux l'exemple de quelques autres qui valent inconteſtablement mieux.

Les bubons ulcérés ſe cicatriſent quelquefois promptement; mais, dans d'autres cas, ce travail de la nature eſt long; il y en a qui ſont ſtationnaires; ce qui ennuie autant les malades que ceux qui les traitent. Cet effet dépend ordinairement des bords de l'ulcère qui ſont devenus durs & calleux, & qui ne permettent point au tiſſu cellulaire de s'adhérer à leur ſurface intérieure pour former la réunion. Dans ce cas, il faut les emporter avec l'inſtrument tranchant, ou les détruire par les eſcarotiques, ce qui eſt toujours préférable. J'emploie, pour cet effet, le beurre d'antimoine qui eſt excellent & prompt dans ſon effet, quand il eſt bien fait, & employé avec le ménagement que demande un remède ſi actif. Indépendamment que, par ce moyen, on détruit la mauvaiſe peau, on excite encore dans les bords de l'ulcère, ainſi que dans ſon fond, une légère inflammation qui fait tomber en pourriture toutes les mauvaiſes chairs, & ranime celles qui doi-

vent former la cicatrice. Il ne faut jamais se presser à solliciter la séparation de l'escarre. Quand on prévoit qu'elle a acquis toute l'étendue & la profondeur qu'elle doit avoir, & qu'on observe un suintement d'une matière purulente, on la couvre d'un plumaceau chargé de baume d'Arceus; mais jusqu'à ce que ce signe paroisse, on doit se contenter de la couvrir avec de la charpie sèche. Les onguens & tous les corps gras, ainsi que la malpropreté des tégumens, retardent la cicatrisation des bubons, parce qu'ils empêchent la transpiration, & que l'humeur qui se forme se fait issue par l'ulcère; on se sert pour le pansement, de l'acide de citron, ou de l'eau de mer, dont on fait des douches légères, & enfin de la charpie sèche, & quelquefois de la poudre de colophone.

Il est souvent essentiel de passer la pierre infernale sur les bords d'un ulcère qui tend à la cicatrisation, tant pour ranimer l'action & hâter la cicatrice, que pour prévenir qu'elle ne soit défectueuse; mais il ne faut pas abuser de ce moyen; car il arriveroit que les chairs deviendroient insensibles à l'action du caustique, & que la cicatrice s'en feroit plus difficilement.

Les meilleures cicatrices, celles qui sont les plus solides, & dont on n'a pas à craindre la désunion, sont celles qui sont plattes, unies & d'une couleur vermeille; quand, au contraire, elles offrent des aspérités, qu'elles brident la peau, & qu'elles sont d'une couleur violette, on ne doit pas être aussi rassuré sur leur solidité. Mais de ce qu'une cicatrice peut se rouvrir sans cause apparente, il ne s'ensuit pas que le malade soit dans le cas de subir un nouveau traitement. On doit considérer ce nouveau mal comme un ulcère simple,

& le traiter en conséquence, parce qu'il n'eſt véritablement que cela.

SECTION IV.

Du bubon ulcéré, compliqué du ſcorbut chronique, ou du ſcorbut aigu.

En parlant de la méthode de traitement, nous avons déjà diſcuté fort au long ſur l'état de la complication ſcorbutique dans la vérole, & nous avons reconnu deux eſpèces de ſcorbut, l'une aigue, & l'autre chronique, avec leſquelles la vérole ne ſe comporte pas également. Nous avons dit que la complication ſcorbutique qui a le caractère aigu, détruit la conſtitution vénérienne, & devient d'autant plus orageuſe, par l'effet de cette dégénéreſcence, que le vice ſcorbutique ſe fixe en quelque ſorte dans les ſymptomes que le virus ſyphiliſtique a occaſionnés; tandis que dans le ſcorbut chronique, au contraire, les ſymptomes vénériens conſervent leur caractère, & ſervent ſeulement d'égoût au vice ſcorbutique. Ces deux effets, dignes de la plus ſérieuſe attention, ſont très-ſenſibles chez les malades qui ont des bubons ulcérés.

L'abſceſſion du bubon eſt ordinairement lente chez les malades affectés du ſcorbut chronique. Lors de leur ouverture, le pus ſe montre d'une mauvaiſe qualité, & continue à être de même, tant que la conſtitution ne s'améliore pas, les bords de l'ulcère ſont livides & frangés, la peau ſe décole, & pour peu qu'on preſſe deſſus pour en faire ſortir le pus, il ſort du ſang par l'ulcère.

Les malades ont le teint pâle & baſané, les gencives ulcérées, quelquefois des taches livides

à la peau ; ils ſont d'une ſi grande pareſſe, qu'il faut ſouvent les punir pour les exciter à quitter leurs lits. Les gâteaux toniques mercuriels adminiſtrés dans cet état de la conſtitution produiſent le plus grand bien, ſi l'on a ſoin de ſoutenir leurs effets par quelques purgatifs adminiſtrés de loin en loin, par les fébrifuges & ſur-tout par le quinquina, par les boiſſons acidulées, telles que la limonnade, par le régime végétal & l'uſage modéré du vin rouge un peu généreux, tel que celui de Bordeaux.

Les panſemens doivent moins avoir pour but d'exciter le dégorgement de l'ulcère, que d'y entretenir la propreté; ſa curation eſt plutôt l'effet de la nature que de l'art : la plupart des onguens ſont plus propres à nuire qu'à faire le bien. Néanmoins il eſt bon d'employer, pendant plus ou moins de tems, le mêlange N°. VIII, qui a une vertu ſtimulente; on le porte directement dans l'ulcère, par le moyen d'un plumaceau ou d'un bourdonnet, à chaque panſement; on lave l'ulcère avec la décoction de quinquina, pendant les quinze premiers jours au moins ; on ſe ſert enſuite de l'acide de citron pur ou affoibli avec la décoction de quinquina, ſelon qu'on juge que l'ulcère a plus ou moins beſoin d'être agacé. Pour le ſurplus du panſement, on emploie la charpie brute. Ces bubons ſont d'autant plus longs à guérir, que la conſtitution eſt lente à ſe purger du vice ſcorbutique. C'eſt ici le cas, ou jamais, d'exiger qu'un malade faſſe de l'exercice, & qu'il reſpire un air pur; car il faut néceſſairement donner de l'activité à la fibre; & ſi les remèdes ne ſont point ſecondés, ils agiſſent lentement, & finiſſent même, après un long uſage, par ne plus agir du tout. Le repos engourdit ; il diminue les ſécrétions,

& fait que les humeurs contractent un mauvais caractère, parce qu'elles ne sont point assez élaborées & atténuées par l'action des vaisseaux. Il est de ces sortes de malades qui passent des années entières aux hôpitaux, & qui y resteroient volontiers toute leur vie, si les officiers de santé, fatigués de les y voir, ne prenoient enfin le parti de les renvoyer. Le traitement externe établi aux chambres de santé n'est pas de leur goût, parce qu'ils n'ont point la perspective du repos perfidement délicieux qu'ils trouvent dans les hôpitaux; mais cette considération mise de côté, on trouve que le traitement fait aux hôpitaux ne peut nullement soutenir la concurrence. Cette vérité doit paroître d'autant moins suspecte, qu'elle est confirmée par les procès-verbaux rédigés à Brest & à Toulon, pour les épreuves de 1781 & de 1782. C'est donc un service très-grand à rendre à ces sortes de malades, que de leur procurer une méthode mercurielle qui puisse convenir à leur état, & qu'on puisse leur faire suivre hors des hôpitaux, afin de leur permettre de respirer un air libre, & d'exercer leur corps au travail; circonstance qu'on doit considérer comme le meilleur moyen qu'on puisse opposer au scorbut chronique.

Ce qui a fait dire que le mercure étoit contraire au scorbut, c'est sans doute les accidens qui résultent des effets de ce minéral dans les méthodes actives, pratiquées dans les hôpitaux; mais on a confondu, dans ce cas, les effets du scorbut sur la constitution, avec ceux du mercure. Le séjour d'hôpital étant une cause sensible du scorbut, il est facile de comprendre que si, pendant le tems que cette cause agit sur la constitution, on porte encore dans les humeurs une autre action malfaisante,

ces deux actions luttant sans cesse l'une contre l'autre, doivent nécessairement donner un résultat désagréable, par la seule raison qu'elles agissent ensemble, & qu'elles ne peuvent s'annuller l'une par l'autre, puisque les sources qui les soutiennent toutes les deux, leur fournissent respectivement & sans interruption de nouvelles forces. Un malade atteint du scorbut chronique, qu'on traite hors des hôpitaux en pleine liberté, & même par une méthode mercurielle active, guérit du scorbut, sans éprouver aucune sorte d'accidens de la part du remède, parce que l'action mercurielle ayant pris le dessus, la constitution scorbutique qui ne rencontre point de causes propres à la soutenir, cède nécessairement à l'action mercurielle sagement dirigée.

Le scorbut aigu, dit vulgairement fièvre d'hôpital, exige un autre ordre de soins, ainsi que nous l'avons dit dans la méthode de traitement qui le concerne, & la cure locale doit s'accorder, en tout point, avec les préceptes que nous avons établis, si l'on veut prétendre à des succès, sans quoi, sur vingt malades gravement affectés, on n'en sauvera pas un.

Les bubons ulcérés passent à l'état gangréneux aussi-tôt que le scorbut aigu se déclare; la peau qui les entoure devient livide & tendue, l'intérieur de l'ulcère se couvre d'une escarre noire; il répand une odeur très-fétide; la suppuration se supprime, & d'un pansement à l'autre, il fait des progrès prodigieux. J'ai, dans le moment actuel, un malade de cette espèce, dont l'ulcère lui tient la moitié du ventre, à peu près depuis l'ombilic en descendant le long de la ligne blanche, se prolongeant sur le corps de la verge, & en dessous des bourses, jusqu'auprès de l'anus, & de l'autre

côté, remontant ſur la cuiſſe, juſqu'à la crête des os des iſles, & vers les fauſſes côtes. La fièvre a duré quinze jours; le ventre étoit météoriſé, & la poitrine engorgée; depuis près de quinze jours, la fièvre a ceſſé, le ventre s'eſt déſenflé, & la poitrine rétablie dans un bon état; l'ulcère eſt parfaitement détergé depuis huit jours; la peau s'avance à grands pas pour former la cicatrice à laquelle il ne pourra probablement ſuffire, ce qui obligera le tiſſu cellulaire des muſcles & des cinq à ſix glandes qui s'y trouvent conſervées, de ſuppléer à cette grande perte de ſubſtance, ainſi que je l'ai vu arriver dans d'autres cas, ce qui ne forme jamais une cicatrice bien ſolide. Ce malade avoit deux bubons ulcérés qui touchoient à leur cicatriſation parfaite, lorſqu'il fut pris du ſcorbut aigu qui s'annonça par le défaut d'appétit, les maux de tête, l'inſomnie & la pareſſe du ventre. La fièvre ſe fit bientôt ſentir, malgré les ſoins que je prenois pour la prévenir, comme la diette ſévère, le petit lait, les lavemens laxatifs, la purgation & le quinquina; auſſi-tôt les bords du bubon du côté droit ſe tuméfièrent: les glandes ſe gonflèrent; la gangréne s'établit; elle fit des ravages proportionnés à l'intenſité de la fièvre, dont le quinquina à fortes doſes ne put arrêter les progrès. L'ulcère fut panſé avec la lotion de quinquina N°. XIV, dont on mouilla la charpie. Auſſi-tôt que la fièvre eut ceſſé, & que la gangréne fut fixée, je fis panſer l'ulcère avec la poudre de colophone, dont on couvrit la plaie, & pardeſſus laquelle on mit des plumaceaux couverts d'onguent de Stirax, après avoir préalablement douché l'ulcère avec la décoction de quinquina camphrée & ammoniacée, les eſcarres ſe détachèrent inſenſiblement, le tiſſu cellulaire tomba

en pourriture, & laissa enfin un ulcère d'un bon caractère, qu'on panse actuellement avec de la charpie sèche dans le centre, & avec des plumaceaux chargés de baume d'Arceus sur les bords, pour exciter les tégumens à s'étendre autant qu'il dépendra de leur texture. On donne au malade deux soupes par jour, deux verres de vin, du bouillon à discrétion, de la tisane pectorale pour boisson ordinaire, & un lavement laxatif tous les soirs; il est sans fiévre; il dort bien; il a bon appétit, & ne souffre de sa plaie que quand on le panse.

La conduite que j'ai tenue pour ce malade est à peu près celle qu'il faut tenir dans tous les cas des bubons avec gangréne, jusqu'à ce que l'ulcère soit réduit à un état simple, où il n'exige que des soins légers, tels que de le bassiner à chaque pansement avec la lotion de quinquina simple, & de le couvrir avec de la charpie molette; mais comme c'est à la nature à tout faire dans ce cas; il faut soigner de près le régime du malade, afin de lui rendre les forces qu'il a perdues; il faut sur-tout l'expulser au plutôt de l'hôpital, afin que, par l'exercice & le grand air, il répare plus promptement & plus efficacement sa constitution qui reste toujours un peu altérée après un choc pareil.

Si l'ulcère devenoit stationnaire, ainsi que nous l'avons fait observer, de ceux qui sont le sujet de la section précédente, on se conduiroit de la manière que nous avons indiquée; mais cela arrive rarement. Dans ces sortes de cas où l'on remarque, au contraire, de la part des chairs, un accroissement singulier qui retarde la cicatrisation; il faut quelquefois les réprimer par la pierre infernale, ou la poudre de sabine, ce qui vaut mieux, afin de procurer la cicatrice, que la trop grande germination des chairs retarderoit.

SECTION V.

De quelques especes de bubons vénériens dont les auteurs ont traité, & dont l'existence nous paroît suspecte.

Article premier.

Du bubon squirrheux.

Le caractère du squirrhe n'est point obscur; ses principales propriétés sont la dureté, l'indolence, l'insensibilité & la résistance qu'il offre à l'action des remèdes les plus propres à résoudre les tumeurs, ou à les faire suppurer.

Les bubons vénériens présentent-ils de pareilles propriétés? On en trouve quelquefois qui sont durs & insensibles sans changement de couleur à la peau; tels sont ceux qui ont été décrits à l'article où nous avons traité des bubons consécutifs; mais peut-on judicieusement considérer ces sortes de tumeurs comme de vrais squirrhes? Du squirrhe au cancer, il y a la différence du dépôt froid au dépôt chaud, ou du bubon consécutif au bubon primitif. L'abscession des bubons donne un ulcère vénérien, & celle du squirrhe un ulcère cancéreux.

« La sécheresse des humeurs, le défaut d'humide radical, dit M. *Vigaroux* (1), impriment aux glandes tuméfiées une disposition au squirrhe, & les tempéramens de ce genre y sont plus disposés que les autres. De-là vient que les bubons devenus squirrheux opposent la plus grande résis-

(1) Page 58, ouvrage cité.

tance à la résolution & aux moyens connus qui y amènent. Les traitemens les plus variés & les plus méthodiques, quoique continués pendant longtems, n'opèrent sur eux aucun changement notable; ils résistent à tout ce que l'art a de ressource, & ces tumeurs finissent enfin par présenter des pronostics d'autant plus fâcheux, qu'elles s'écartent davantage de l'état ordinaire, & qu'étant agacées par des topiques actifs, les révolutions qu'elles éprouvent les font dégénérer en cancer ».

« Lorsque le poulain, devenu squirrheux, a résisté invinciblement à des traitemens variés, combinés & bien connus, qu'il reste d'ailleurs dans le même état, sans douleur & sans changement de couleur à la peau, le cautère potentiel est un moyen qu'on doit employer de préférence, & qui, dans ce cas, a eu les plus heureuses issues. Je considère alors cette humeur squirrheuse comme un vice local, qui, suivant les meilleures règles de pratique, doit être traité en conséquence ».

Comment ferons-nous accorder l'opinion de M. *Vigaroux* avec celle de M. *Thion de la Chaume*, qui a fait un livre fondé sur l'expérience, relativement aux maux vénériens, où il dit (1): « l'expérience a prouvé que le traitement anti-vénérien général étoit le seul moyen que l'on eût à employer pour dissiper l'engorgement du poulain devenu squirrheux ».

Si l'expérience dont se parent tant d'auteurs, à qui l'on pourroit souvent prouver qu'ils n'en ont pas, me fournissoit à l'avenir quelqu'exemple non équivoque des tumeurs dont il s'agit, je serois pour l'opinion de M. *Vigaroux*, d'après la

(1) Tableau des maladies vénériennes, p. 58.

comparaiſon que j'en puis faire avec les bubons conſécutifs, ſur leſquels le traitement général de la vérole n'a que peu ou point d'effet, tandis que le traitement local en a ordinairement un parfaitement curatif.

Je crois, avec juſte raiſon, qu'on ne peut conſidérer comme poulain ſquirrheux la dureté qui reſte quelquefois dans une des glandes inguinales, après la réſolution d'un bubon, qui ne ſe diſſipe communément que par le laps du tems, & ſans aucun ſecours médicinal. Il ſeroit moins ridicule de conſidérer comme un ſquirrhe, la dureté de l'épydidime qui reſte après la chûte de la gonorrhée dans les bourſes, qu'il le ſeroit d'appeller de ce nom celle dont nous parlons. Cependant perſonne ne s'eſt encore permis de ſe ſervir d'un pareil terme à l'égard de ce premier accident.

Le mot ſquirrhe porte avec ſoi l'idée d'une tumeur dont la réſolution eſt rarement praticable, & qui menace de dégénérer tôt ou tard en cancer; mais les glandes qui acquièrent un pareil caractère, ne peuvent-elles pas être ſoupçonnées d'avoir éprouvé l'action du vice cancéreux plutôt que celle du vice vénérien. L'expérience a conſtamment prouvé qu'elles prenoient un caractère différent de celui du ſquirrhe, lorſqu'elles ſe trouvent affectées d'un pareil vice.

De ce qu'une tumeur ſurvient dans l'aine, pendant l'action ou après l'action du virus vénérien, ſur les parties de la génération, faut-il toujours conclure qu'elle eſt vénérienne, parce que dans le plus grand nombre de cas, elle peut l'être réellement?

« Il eſt difficile, dit M. *Hunter* (1), de diſtin-

(1) Page 280.

guer avec certitude le vrai bubon vénérien, des gonflemens de ces glandes provenant d'autres caufes ».

« Une fimple inflammation ou fuppuration de ces glandes, dit ce même auteur (1), ne fuffit pas pour prononcer qu'elles font infectées du virus vénérien; mais, comme cette maladie fe préfente toujours à l'efprit, dès que ces organes font affectés, le malade ne court que le petit rifque de n'être pas guéri, fi elle eft vénérienne; nous fommes perfuadés qu'il y a eu bien des malades, qui, fouvent, ont ainfi effuyé un traitement mercuriel fans néceffité ».

Aftruc croit que la groffièreté de la limphe & l'abondance ou l'activité du virus, font les caufes qui obligent le poulain à fe convertir en fquirrhe (2); il prétend que le meilleur & le plus sûr moyen de le guérir, c'eft de recourir aux frictions mercurielles.

Comme je ne crois pas à l'exiftence du fquirrhe vénérien, fur-tout en fait de bubon aux aines, je crois devoir m'interdire toute difcuffion fur fon traitement, en fuppofant qu'il exifte. Dans le procès-verbal de Toulon, de 1781, on certifie que J. B. C. étoit atteint d'un bubon fquirrheux très-confidérable, qui fut guéri en foixante-deux jours de traitement (3). D'après cela, j'aurois pu faire honneur à ma méthode d'un pareil fuccès, & la vanter grandement contre le fquirrhe; mais je ne fais que dire la vérité. Il eft conftant que le bubon de ce malade étoit énorme & très-dur; mais c'étoit un bubon confécutif, furvenu après

(1) Page 281.
(2) L. III, chap. IV, pag. 179.
(3) Voyez le procès-verbal de Toulon.

la guérifon de quelques chancres. On le jugea fquirrheux. Etoit-ce à moi, qui devoit être paffif en pareille caufe, à contrarier ce jugement? Cela prouve au moins les bonnes intentions de MM. les commiffaires de fanté de ce port, propofés à l'examen de ma méthode, qui, frappés de la groffeur & de la dureté de la tumeur, la jugèrent fquirrheufe au premier afpect.

S'il eft poffible que des bubons vénériens deviennent fquirrheux, je fuis autorifé à dire qu'ils font rares, puifqu'une pratique très-étendue des maux de cette efpèce, ne m'en a jamais montré aucun exemple. Malgré cela, je regarde leur exiftence feulement comme douteufe, & je crois qu'on ne peut me blâmer de cette circonfpection; je penfe que fi tous les auteurs m'imitoient, qu'ils n'écriviffent que ce qu'ils ont vu & pratiqué, on pourroit rayer de leurs livres beaucoup de defcriptions de maladies. La fureur d'être méthodique & de faire un livre complet, fait qu'on va fouvent puifer dans le fond d'autrui ce qu'on ne trouve point dans le fien; mais qui affurera que le modèle qu'on copie n'en ait pas fait autant lui-même, & fucceffivement des autres jufqu'au premier inventeur. En médecine, où le caractère d'une maladie gît fouvent dans l'opinion du médecin qui la combat, on peut s'abandonner impunément à ces fortes d'écarts; mais en chirurgie, il s'en faut bien qu'on puiffe fe permettre une pareille licence.

ART. II.

Du bubon cancéreux.

Il y a deux fortes de cancer; l'un occulte &

l'autre ulcère. Le premier ne diffère du squirrhe que par la sensibilité & les douleurs lancinantes, dont il est accompagné. Dans l'exacte rigueur, le squirrhe n'est autre chose qu'un cancer d'une toute autre espèce que celui dont nous parlons. Quelquefois il n'en est que le premier état, puisqu'il ne s'ulcère qu'après avoir dégénéré en véritable cancer.

Le cancer occulte vénérien est aussi rare que le squirrhe, si toutefois il existe, ce que je ne crois pas. Quel est effectivement le chirurgien dont les lumières sont assez profondes pour mettre en évidence le caractère du cancer vénérien? Avec un peu de bonne foi, on conviendra facilement qu'un cancer qu'on pourroit soupçonner provenir d'une cause vénérienne, laisseroit pourtant encore assez de place à l'hésitation pour ne pas se permettre de risquer un traitement mercuriel quelconque, puisque l'expérience a prouvé que le plus doux de ces traitemens est toujours fort contraire aux maladies cancéreuses. Un homme marié portoit depuis dix ans, à l'extrémité du gland, un vrai carcinome qui lui avoit rongé la moitié du prépuce, & une partie du gland. L'ulcère représentoit un champignon; les bords en étoient renversés, les chairs pâles, la peau environnante livide; il fournissoit une matière ichoreuse, fétide, & les douleurs étoient très-lancinantes. Cette maladie s'étoit annoncée par un bouton au gland, qui s'accrut lentement, & qui s'ulcéra par une escarre qui s'étoit formée à sa superficie. Les gens de l'art à qui ce malade fut livré, décidèrent la maladie vénérienne, quoiqu'il leur eût déclaré qu'il n'en avoit jamais eu, & que sa femme, qui étoit la seule avec laquelle il avoit eu commerce, fût parfaitement saine, ainsi que les enfans qu'il en

avoit eus. Le premier traitement qu'il éprouva, fut celui des frictions, par la méthode de la salivation. Il fut très-long & très-orageux; il épuisa beaucoup les forces du malade; mais il ne fit qu'aggraver la maladie. L'ulcère s'aggrandit de plus en plus, malgré les topiques les plus vantés qu'on employoit pour le combattre. Enfin, l'état d'épuisement dans lequel se trouvoit ce malade, fit qu'on renonça à toutes sortes de remèdes mercuriels; on se contenta de lui prescrire le lait, & un régime végétal analogue à son état fâcheux. Six mois se passèrent, pour ainsi dire, entre la vie & la mort; au bout de ce tems, la nature ayant un peu rappellé les forces de la vie, on crut qu'il étoit convenable de le soumettre à un second traitement. On lui fit prendre le sublimé corrosif avec beaucoup de ménagement, pendant quinze mois, mais toujours sans succès; non-seulement le carcinome s'irrita de plus en plus; la poitrine s'affecta au point que le malade pouvoit à peine parler; on fut obligé d'abandonner une seconde fois le mercure; on se contenta de panser le cancer avec différens ingrédiens, & enfin, après un an de traitement, on voulut tenter les sudorifiques combinés avec la panacé mercurielle, ce qui ne réussit pas mieux que les traitemens antérieurs; alors le malade, fatigué des médecins & des remèdes, renonça à tout, & se mit à un genre de vie particulier, qui ranima un peu ses forces; enfin, il y avoit dix ans que la maladie s'étoit manifestée, quand il réclama mes soins.

L'état de la partie n'offroit d'autre ressource que l'amputation, & le malade s'y soumit; elle fut faite après une courte préparation, & eut tout le succès possible. En moins de quinze jours la cicatrice fut parfaite. Je ne crus pourtant point

devoir m'en rapporter à ce succès apparent ; je prescrivis le fondant de *Rotrou*, avec quelques tisannes dépuratives, & une purgation tous les dix jours. Ces moyens ayant été continués pendant deux mois, je crus pouvoir en suspendre l'usage, & laisser vivre le malade en liberté ; il passa encore deux autres mois sans rien éprouver ; mais, après ce tems, il lui vint dans l'aine gauche une tumeur très-douloureuse, dont les progrès ne furent point rapides. Les résolutifs les plus vantés, les fondans, les douches, &c. tout fut employé pour la dissiper, mais inutilement ; elle devint de plus en plus volumineuse ; il se forma du pus sous le tégument ; de sorte que l'incision devint nécessaire.

La tumeur glanduleuse qui n'étoit point abscédée, s'éleva au milieu de l'ouverture faite aux tégumens, & après certains progrès rapides qu'elle fit alors, je pris le parti de l'extirper.

Au second pansement, l'ulcère fut pansé avec l'eau d'orge miellée, & la suppuration parut établie au bout de cinq jours ; mais, en même tems, je sentis dans le pourtour de l'ulcère, d'autres glandes qui avoient pris du volume ; le malade se plaignit qu'elles le faisoient souffrir, & en peu de jours elles furent grosses comme des œufs de pigeon ; je me décidai encore pour l'extirpation ; elles furent donc disséquées & emportées avec beaucoup de soin. Malheureusement tant de constance de la part du malade ne fut point récompensée. Tout fut en pure perte : peu de jours après, il en pullula d'autres en si grand nombre, qu'on eût dit qu'elles avoient été semées exprès. Les bords de l'ulcère se renversèrent ; il n'y avoit pour toute suppuration qu'une espèce de sérosité qui tachoit à peine le linge : le malade étoit foible ; il

il perdit le peu d'appétit qui lui reſtoit, & enfin, je fus obligé de renoncer à toute tentative ultérieure. C'étoit en vain que je m'attachois à le reſtaurer autant qu'il étoit poſſible; il s'affoiblit chaque jour de plus en plus & il ſuccomba deux mois après la dernière opération.

Une obſervation de cette importance eſt bien faite pour me faire violer la loi que je me ſuis impoſée de n'en point rapporter. Elle prouve que les parties ſexuelles peuvent être attaquées de toutes les maladies qui ſe préſentent par-tout ailleurs; que le caractère vénérien qu'on leur impute, la plupart du tems, ne leur ſauroit convenir dans bien des circonſtances douteuſes; & qu'il eſt autant de la dignité de l'art que de l'intérêt des malades, de ne haſarder ni pronoſtic ni traitement anti-vénérien, ſans les plus mûres réflexions & la plus grande réſérve. On imagine bien que l'opiniâtreté des médecins à pourſuivre ce cancer par le mercure, ne contribua qu'à l'irriter, & à porter dans les humeurs un caractère de diſſolution qui, pour des yeux clairvoyans, devoit ôter tout eſpoir de guériſon; puiſqu'en troublant le travail de la nature, & en changeant en quelque ſorte l'état de la conſtitution, on privoit la médecine de la faculté bienfaiſante qu'elle a, quand elle agit de concert avec la nature, & qu'elle l'aide par ſes efforts.

J'ai connu un père de famille très-eſtimable à qui on a fait éprouver, pour une légère maladie de l'anus, la queſtion ordinaire & extraordinaire, en le bourrant de mercure. Après trois ou quatre traitemens bien rigoureux, & pendant leſquels le mal avoit toujours empiré, on l'envoya à Montpellier pour s'en défaire; on l'étrilla ſur nouveaux frais, après quoi on le fit aller à Barèges, où on

lui promit ſa guériſon, au bout de ſept années; il eut la conſtance d'y aller pendant cinq; mais à cette époque il ſe retira à Bordeaux où il mourut. Il n'étoit pourtant queſtion, dans le principe, que d'un très-petit abſcès à la marge de l'anus; mais le malade étoit alors entre les mains d'un médecin qui prétendoit guérir toutes les maladies chirurgicales ſans opération, & qui voyoit la vérole par-tout.

Le bubon cancéreux ou carcinomateux, provenant d'un principe vénérien ne ſe préſume que dans l'eſprit des gens inexpérimentés dans le traitement des maux vénériens, ou de ceux qui ſe trouvent arrêtés par les plus petites difficultés. Qu'un bubon s'ulcère rapidement, qu'il manifeſte des bords frangés & renverſés; c'eſt, à l'avis de ces ſortes de gens, un bubon cancéreux: mais un praticien inſtruit qui ſuſpend alors toute eſpèce de remèdes mercuriels, tant internes qu'externes, qui ſe contente de preſcrire le quina, la limonnade, qui panſe l'ulcère à ſec avec de la charpie molette, ou en la ſaupoudrant de colophone, & qui a des ſuccès par l'effet de ces ſimples procédés, prouve clairement que le prétendu carcinome, n'eſt qu'un fantôme créé par l'inexpérience des guériſſeurs.

M. *Thion de la Chaume* a donné, dans ſes rêveries expérimentales, la manière d'extirper le bubon cancéreux, & nous ne pouvons mieux prouver aux connoiſſeurs, combien, effectivement, le tableau des maladies vénériennes de ce médecin, eſt un tableau de rêveries, qu'en rapportant ce qu'il a écrit.

« Si le poulain cancéreux, dit-il (1), eſt mobile

(1) Page 60.

& détaché des parties environnantes, ſur-tout des gros vaiſſeaux, il faut le faire emporter. Avant d'ordonner cette opération, le médecin prépare le malade par des remèdes généraux, tels que la ſaignée, les purgatifs, le lait, les eaux minérales, les bains, &c.; il fera ſuccéder à ces préliminaires un traitement de la vérole universelle appropriée aux circonſtances. Le malade étant préparé comme il faut, il ne ſe contente pas de conſeiller; il orordonne au chirurgien de faire l'opération. Voici comme elle ſe pratique : l'on ſaiſit d'abord la tumeur avec des pincettes circulaires; on coupe enſuite, avec un biſtouri, la peau & la baſe; on arrête l'hémorrhagie avec des linges imbibés d'eau de rabel, ou avec des boutons de vitriol; on remplit la plaie de charpie sèche; le lendemain ou ſurlendemain, on panſe avec le digeſtif ordinaire, enſuite avec le baume d'Arcéus, puis avec le baume verd, ſuivant les règles de l'art ».

Outre un grand fonds d'ignorance pour l'anatomie, que cet auteur montre dans cet expoſé, il fait voir encore que les règles de l'art, d'après leſquelles il preſcrit de ſe conduire pour tout le reſte, lui ſont auſſi inconnues que les tumeurs cancéreuſes, que la manière de les opérer, & d'en arrêter l'hémorrhagie, &c. On voit aſſez qu'il a pris dans quelque vieux livre qui traite du cancer des mamelles, ce qu'il a rapporté du poulain cancéreux; car *le cancer mobile & détaché des parties environnantes, & ſur-tout des gros vaiſſeaux*, ſont des expreſſions dont les auteurs ſe ſervent à l'égard du cancer du ſein, qui eſt quelquefois adhérent aux côtes, & qui ſe prolonge aſſez ſouvent par une traînée de glandes juſques ſous l'aiſſelle, où les vaiſſeaux axillaires ſont placés ſuperficiellement; mais elles ne peuvent convenir au poulain

inguinal. *Ces pincettes circulaires avec lesquelles on saisit d'abord la tumeur*, est une maxime de spéculation ou de rêverie ; car les bons chirurgiens ne se servent que de leurs mains, & quelquefois des érignes, ce qui leur donne plus de facilité à disséquer la tumeur. Enfin, depuis que l'agaric de chêne, la compression graduée, & même la ligature, ont remplacé les vieux & imparfaits procédés pour arrêter les hémorrhagies, l'eau de rabel, les boutons d'alun & autres moyens de cette espèce, ont entièrement perdu leur faveur ; ce qui nous confirme de plus en plus que l'auteur, en puisant maladroitement dans des sources étrangères à ses lumières, pour bâtir un livre, a préféré celles que l'antiquité auroit dû lui rendre respectables.

Il est une foule de gens qui écrivent par une sorte de fureur qui les porte à cela : souvent, pour avoir occasion d'exhaler leur bile contre leurs confrères. M. *Thion* peut bien être soupçonné d'avoir été animé par une semblable passion ; rien ne le prouve mieux que la sortie qu'il fait contre les chirurgiens, dans la préface de son mauvais livre, sur-tout à la page 10, où il dit : *qu'il est de l'intérêt des peuples que ses tuteurs & protecteurs, animés d'un zèle vraiment patriotique, interdisent aux chirurgiens le traitement des maladies vénériennes ; par cette sage précaution*, continue-t-il, *ils préviendront une infinité de désordres aussi préjudiciables à l'état que funestes aux particuliers.*

Si cette coupable assertion n'étoit digne du plus souverain mépris, il y auroit sans doute long tems qu'on auroit prouvé à M. T. de la Ch. que le traitement des maux vénériens est entièrement du domaine de la chirurgie, dont la prééminence sur

la médecine, eſt d'ailleurs établie par nombre de faits (1).

Il ne faut pas toujours juger d'une ſcience par l'homme qui l'exerce ; en médecine comme en chirurgie, ainſi que dans tous les arts, il y a des hommes très-bornés ; mais ce n'eſt pas dans la ville où M. T. a écrit ſon livre qu'ils ſont communs.

La chirurgie a une autre marche d'enſeignement que la médecine. Dans la première, on accoutume, de bonne heure, ceux qui s'y deſtinent à obſerver les maladies au chevet du lit des malades ; en même tems que dans les écoles, on leur fait connoître la ſtructure du corps humain & ſes différentes fonctions.

La médecine, au contraire, occupe ſes élèves, d'un fatras de ſyſtêmes plus ou moins obſcurs, & que celui qui les débite ne comprend pas lui-même. Elle dédaigne généralement le ſcalpel, comme s'il étoit un autre moyen de s'inſtruire de l'anatomie ; enfin, elle ne les porte près des malades qu'après leur avoir rempli la tête de mots barbares, dont le plus grand mérite conſiſte dans la difficulté de les retenir. Cependant, il n'eſt

(1) M. *Linguet*, en parlant de l'eſprit de bienfaiſance qui guide l'empereur actuel, dit : « le même ſouverain s'élevant au-deſſus du préjugé gothique, qui, dans la diviſion abſurde en elle-même, des différentes parties de l'art de guérir, attribue une prééminence injurieuſe à celle qui ſemble ſe borner à des paroles, ſur l'autre qui opère de la main, a fondé une académie vraiment digne de ce nom, une compagnie où la chirurgie, inſéparablement réunie à ſa ſœur cadette, la médecine, jouit des mêmes honneurs & des mêmes prérogatives ; exemple unique qui ceſſera bientôt de l'être, ſi du moins les progrès du véritable eſprit philoſophique, peuvent influer ailleurs ſur les établiſſemens de ce genre.

pas un de ces meſſieurs, revêtu de la qualité de docteur, & ayant encore les pieds tout poudreux de la pouſſière de l'école, qui ne faſſe l'homme très-important en médecine, & qui ne ſe croie infiniment plus habile que le chirurgien le plus expérimenté.

ART. III.

Du bubon fiſtuleux.

Les bubons peuvent devenir fiſtuleux par pluſieurs cauſes, 1°. quand ils s'ouvrent d'eux-mêmes en divers endroits, & qu'on ne s'attache pas à réunir les différentes ouvertures par l'inciſion; 2°. quand, en inciſant, on fait l'ouverture trop petite, & qu'on ne la prolonge pas aſſez vers la partie déclive du foyer; 3°. quand une abondante ſuppuration a détaché une grande quantité de tégumens, & que le pus a trouvé le moyen de fuſer dans le tiſſu cellulaire; 4°. quand la perte de ſubſtance a été telle que les tégumens n'ont pu ſe prêter aſſez, pour former une cicatrice ſolide, & que des chairs mollaſſes ont rempli l'intervalle, en laiſſant çà & là des ſinus.

J'ai conſtamment obſervé que les ſujets qui ont une bonne conſtitution, ne ſont jamais expoſés aux fiſtules, quoiqu'ils ſe trouvent dans l'un des quatre cas ci-deſſus mentionnés, tandis que ceux qui ſont d'une mauvaiſe conſtitution y ſont fréquemment expoſés; tels ſont les mélancoliques, ceux qui ont été attaqués de ſcorbut aigu, les nonchalans, les pareſſeux & quelques autres. Cette obſervation conſtante prouve combien la nature, jouiſſant de toute ſon activité, a de part à la cure de la vérole. J'ai actuellement dans ma ſalle un ma-

lade qui a été traité ſucceſſivement pendant ſix mois dans une autre, tant par les frictions que par le ſublimé corroſif, & qui fut mis dehors avec une fiſtule à l'aine, qui étoit la ſuite d'un bubon qu'on lui avoit ouvert. En ſortant de l'hôpital, il fut envoyé à la ſalle de ſanté, pour y continuer ſon traitement; mais la pareſſe, jointe au délabrement de ſa ſanté, le ramenèrent bientôt à l'hôpital. Depuis qu'il eſt dans ma ſalle, il n'a fait aucun uſage du mercure; je me ſuis contenté du traitement local qui a preſque guéri la fiſtule; la conſtitution a toujours été en périclitant; il n'a jamais été poſſible de lui faire quitter le lit; enſorte qu'il eſt tombé dans un état de maraſme, ce que je lui avois prédit, & dont probablement il ne ſe relevera point : cet homme eſt âgé d'environ 45 ans; il a toujours été d'une mauvaiſe conſtitution, & n'eſt ſoldat que depuis environ ſix mois. J'ai obſervé qu'il a le moral affecté, & ſes actions, comme ſes diſcours, prouvent aſſez qu'il ne recherche le ſéjour d'hôpital, que pour ſe ſouſtraire aux devoirs de ſon état, qui ſont pénibles & déſagréables, quand on le commence à ſon âge.

Quand on connoît les cauſes qui donnent lieu aux fiſtules, il eſt aiſé d'en prévenir quelques-unes, telles que celles qui ſont les ſuites de l'ouverture ſpontanée de la tumeur, d'une inciſion trop petite, ou de la multiplicité des foyers; mais, dans les autres cas, les reſſources ne ſont point aſſez effectives, les ulcères en viennent toujours-là, quelque moyen qu'on emploie pour les en empêcher. La pratique vulgaire qui, dans les autres cas, preſcrit les inciſions, & des délabremens plus ou moins conſidérables, ne permet pas même ici quelquefois des contre-ouvertures, ſur-tout quand

les fiſtules ſont encore récentes : car ſi elles ſont anciennes, & que les chairs aient acquis de la ſolidité, on peut être moins avare de l'uſage de l'inſtrument.

Une fiſtule récente ne ſuppoſe pas un bon caractère dans les chairs qui l'environnent; effectivement, ſi on y porte l'inſtrument, auſſi-tôt elles tombent en pourriture, & excitent ſouvent des ravages qui donnent lieu de ſe repentir d'y avoir touché. Le meilleur parti à prendre dans ces ſortes de cas, eſt de laiſſer dégorger long-tems la fiſtule, en l'entretenant par des bourdonnets, des bougies, ou l'éponge préparée; & quand on conçoit que les chairs peuvent être affermies, ce que l'on connoît par la qualité du pus qui devient plus louable & en moindre quantité; alors on injecte quelque liqueur deſſicative, telle que l'eau de mer, ou l'acide citronien; on peut même ſe ſervir alternativement de l'un & de l'autre.

On doit faire prendre intérieurement aux malades, le quinquina à petites doſes, le lait ou la limonnade; on leur preſcrit quelques lavemens laxatifs; on les nourrit de légumes, de riz, de la panade ou des pruneaux. Il faut, ſur toutes choſes, leur recommander l'exercice, & les empêcher de reſter couchés au-delà du tems néceſſaire pour le repos; car le ſéjour du lit eſt une cauſe de maladie très-pernicieuſe, d'autant qu'elle influe ſur toute la conſtitution, de la manière la plus déſaſtreuſe. Je ne conſeille point l'uſage interne ni externe du mercure, parce que je ſuppoſe qu'on en a fait prendre ſuffiſamment pendant le tems de la formation du pus & de la ſuppuration conſécutive du bubon. On n'eſt abſolument obligé d'y avoir recours que dans le cas où un malade ſe préſenteroit avec cette maladie, ſans avoir

éprouvé aucun traitement mercuriel depuis qu'il en eſt attaqué, ou enfin, ſi on préſumoit que la doſe du mercure qu'il pourroit avoir priſe n'eût pas été aſſez forte.

Quand il m'arrive de faire continuer l'uſage des gâteaux à de pareils malades, je leur adminiſtre en même tems *le quinquina*, c'eſt le moyen le plus propre à prévenir les effets du mercure ſur la conſtitution.

Nous avons déja vu que quelques fiſtules dépendoient de la manière dont les bubons étoient ouverts. Nous croyons qu'un plus grand nombre encore dépend du vice du panſement, des onguens qu'on employe, de la manière de placer les bourdonnets & plumaceaux, & de réprimer les chairs par les eſcarrotiques. Les onguens ſont, on ne peut plus perfides ; la charpie ſeche qu'on figure, ſelon l'exigence des cas, eſt ſouvent ſuffiſante pour déterger un ulcère qui menace de devenir fiſtuleux. Je n'employe, dans ces circonſtances, que les lotions faites avec la décoction de quinquina, N°. XIII., les lotions des gâteaux, N°. II., l'eau de mer, ou l'acide de citron, N°. XVII.; quelquefois enfin, je ſaupoudre la charpie avec la colophone, qui eſt un épulotique excellent.

CHAPITRE XII.

Du phimosis & du paraphimosis.

SECTION I.

Du phimosis.

LE phimosis est un gonflement du gland & du prépuce, qui empêche le décalottement.

On le distingue en naturel & en accidentel; le naturel est un vice de conformation, qu'on apporte en naissant, & qui n'a aucun rapport avec celui qui dépend de l'action & de l'irritation vénérienne.

J'ai observé assez généralement, que chez les hommes qui ont la verge longue, menue & le gland petit, on rencontre le plus souvent le phimosis naturel : ils ont le prépuce si prolongé, que quelquefois il dépasse le gland de près d'un pouce : dans ce cas, si l'humeur sébacée qui sort des glandes de ce nom, placées sur la surface du gland & de l'intérieur du prépuce, acquiert de l'acrimonie, par un trop long séjour sous cette peau, elle corrode le gland, enflamme le prépuce, & donne lieu à un écoulement purulent qu'on nomme gonorrhée bâtarde. Ce symptôme qui n'a rien de vérolique, peut, néanmoins, en imposer fort souvent aux gens les plus habiles, si les malades ont intérêt de leur persuader qu'il provient d'une cause vénérienne, parce que ceux qui contractent la maladie avec le phimosis naturel,

ſont fréquemment expoſés à l'inflammation de cette partie, & à la ſuppuration qui en eſt la ſuite. Il n'y a donc que l'aveu ſincère des malades, qui peut éclairer le diagnoſtic du chirurgien; mais comme, dans un grand nombre de cas, ceux qui ſe préſentent aux hôpitaux ont intérêt à le tromper, il faut héſiter quelques jours à prononcer, afin de voir s'il ne ſurvient point d'autre indice qui puiſſe confimer le jugement (1).

Le phimoſis qui provient d'une cauſe vénérienne, étant le ſeul qui doive nous occuper, nous abandonnons toute diſcuſſion étrangère, pour nous renfermer dans les limites qui lui ſont particulières.

Nous reconnoiſſons deux ſortes de phimoſis vénérien, quant à l'eſpèce, ſavoir, 1°. celui qui exiſte naturellement, mais dont l'irritation vénérienne lui a été communiquée, ce qui a produit une inflammation & une ſuppuration deſquelles il étoit indépendant; 2°. celui dont l'obſtacle au décalottement, ainſi que l'inflammation & la ſuppuration, ſont le produit de l'action & de l'irritation vénérienne.

Dans l'un & l'autre cas, la verge eſt plus gonflée, rouge & enflammée, & principalement le prépuce; il découle de deſſous une matière purulente, plus ou moins verdâtre, qui peut faire prendre ſouvent le change, ou du moins laiſſer indécis ſi la gonorrhée virulente n'exiſte pas en même tems. Quand l'inflammation eſt forte, les

---

(1) Nous avons déjà dit ailleurs que les matelots & ſoldats qui veulent éviter un armement, ou qui ont d'autres raiſons pour entrer aux hôpitaux, ſe procurent des phimoſis par pluſieurs moyens; mais ſur-tout par l'effet de la poudre des mouches cantarides qu'ils mettent ſous le prépuce.

malades ont plus ou moins de fièvre, & cet état ne persiste pas long-tems, sans que la gangrènne se mette de la partie ; c'est cet accident qui est le plus à craindre dans le phimosis ; il arrive assez souvent que les malades se présentent aux hôpitaux avec çette complication.

Le pronostic du phimosis n'est pas ordinairement fâcheux, lors même qu'il est accompagné de gangrène & de fièvre, si toutefois cette dernière n'est pas une maladie essentielle ; car dans le cas où elle le seroit, le pronostic ne peut être que fâcheux : si ce n'est qu'une fièvre symptomatique, elle cesse dès l'instant qu'on apporte les premiers secours au mal local, & les malades en sont quittes, au pis aller, pour être circoncis, circonstance souvent favorable à ceux qui ont des phimosis naturels.

Le traitement du phimosis simple consiste à faire des injections entre le prépuce & le gland, avec l'eau blanche de *Goulard*, animée avec l'eau-de-vie, N°. VII., à faire baigner la verge, plusieurs fois le jour, dans cette même eau, à l'envelopper de linges mouillés dans cette eau ; enfin à faire usage des cataplasmes des gâteaux, N°. I. ; quand il y a plus d'empâtement que d'inflammation, ce qui arrive la plupart du tems, sur-tout lorsque, par le moyen des injections, on a déja dissipé la première inflammation. Ainsi donc, lorsqu'il y a excès d'inflammation, on prescrit les injections, les lotions & les bains locaux ; s'il y a défaut d'inflammation ou une inflammation légère, on préfére les cataplasmes N°. I. Il est bien rare que le phimosis dont nous parlons, ne cède, dans trois ou quatre jours, à l'usage de ces moyens simples.

S'il découloit du dessous du prépuce une ma-

tière noire & puante, ce feroit une preuve qu'il y auroit au gland des chancres rongeans, & si cette matière étoit abondante, & que malgré les injections, elle ne changeât point de caractère, qu'elle coulât aussi abondamment, il faudroit nécessairement incifer le prépuce, autant pour faire cesser la compression qu'il exerce fur le gland, que pour mettre les chancres à découvert, en faciliter le pansement, & fournir une issue libre aux matières purulentes.

Dans beaucoup d'hôpitaux, on a pour principe de faire l'opération du phimosis, toutes les fois que cette maladie existe. Quant à moi, j'agis differemment, & n'en suis pas plus malheureux. Quand je porte l'instrument dans ces parties, c'est que la circoncision est devenue nécessaire par l'effet de la gangrène : dans tout autre cas, il suffit d'employer de fréquentes injections, de baigner la partie, d'y appliquer des linges mouillés ou des cataplasmes. Tous ces moyens doivent être favorisés par une situation convenable du membre viril, qui puisse contribuer au retour du sang & empêcher l'augmentation de l'engorgement. Si l'on soupçonne des chancres assez considérables pour exiger un traitement particulier, on promène sous le prépuce, après que l'inflammation est diminuée, un pinceau fait avec de la charpie, chargé du mêlange, N°. VIII., & l'on continue toujours les injections. Dans le cas où les malades ont un phimosis naturel, je profite de la circonstance, pour leur rendre le service essentiel de l'opération; mais, je le répète, hors ce cas, il n'y a que la gangrène du prépuce & du gland qui puisse me décider, non pour l'opération ordinaire, mais pour la circoncision.

Pour pratiquer l'opération du phimosis naturel;

on avoit imaginé plusieurs instrumens plus vicieux les uns que les autres. M. *Levret* avoit adopté une paire de ciseaux, dont une lame tranchante se cachoit dans une gaine ; il poussoit ces ciseaux sous le prépuce, &, en les ouvrant & tirant à soi, il faisoit l'incision ; mais elle n'étoit jamais bien faite. Celui de tous les instrumens que j'adopterois de préférence pour cette opération, si je croyois devoir en adopter un particulier, ce seroit celui de M. *Verguin*, chirurgien-major de la marine à Toulon ; c'est une paire de pinces, dont une branche est un peu plus longue que l'autre, la courte est canelée au-dedans à son extrêmité : la longue porte à son bout une lame de bistouri, de sorte que sa pointe répond à la canelure de la branche courte. Pour faire l'opération, il introduit cette dernière sous le prépuce, & tire la peau en avant autant que faire se peut, de sorte qu'en baissant un peu le poignet, on fait faire saillie à l'extrêmité de la branche courte ; ensuite en fermant les pinces, la pointe de la lame du bistouri, qui est à l'extrêmité de la branche longue, pique la peau & se loge dans la canelure de la branche courte, de sorte qu'on n'a plus qu'à tirer les pinces à soi pour faire l'opération. On ne peut contester que cet instrument ne la simplifie beaucoup ; il n'y a pas d'élève, qui, par ce moyen, ne la fit aussi bien que le plus habile maître ; mais on peut la faire aussi promptement & aussi parfaitement avec une simple sonde canelée & un bistouri droit : on glisse la sonde sous le prépuce qu'on a soin de tirer à soi ; lorsqu'elle se trouve logée, on la donne à tenir à un aide, qui lui fait faire saillie vers sa pointe, alors on va chercher la canelure ; on fait une petite boutonnière au prépuce dans laquelle on fait entrer la

ſonde, puis on y gliſſe le biſtouri, & l'on inciſe de derrière en devant ; de cette manière, la peau du prépuce ne fuit point devant l'inſtrument, & l'on n'eſt jamais expoſé à manquer l'opération.

Cette inciſion doit toujours être faite ſur la face antérieure du prépuce, dans une direction diamétralement oppoſée au filet. Le premier panſement ſe fait avec la charpie sèche, qu'on aſſujettit avec une croix de malthe fenêtrée, pour laiſſer ſortir l'extrêmité du gland, ou bien, ce qui vaut encore mieux, on ſe ſert d'un bandage à ſix chefs, figuré dans le genre de ceux qu'on employe dans les fractures compliquées ; on le mouille dans quelque liqueur, afin de mieux l'appliquer ; on aſſujettit le tout par une petite bandelette. Dans les panſemens ſubſéquens, on employe le baume d'Arcéus, étendu ſur des petits plumaceaux : & s'il y a des chancres rongeans ſur le gland, on les couvre du mêlange N°. VIII, on les lave à chaque panſement, ſoit avec la lotion de quinquina, N°. XIII, ou celle des gâteaux, N°. II : la première eſt préférable, dans le cas où il y a de la putridité ; la ſeconde convient quand il s'agit de ranimer les chairs & de déterger les chancres.

Quand les malades ſe préſentent avec des phimoſis gangréneux, ou que la gangrène leur ſurvient, malgré le ſoin qu'on en peut prendre, ce qui pourtant eſt rare, il ne faut pas héſiter un inſtant à opérer, mais c'eſt la circonciſion qu'il convient de pratiquer : car ſi l'on ſe contentoit d'une ſimple inciſion, telle que celle dont nous avons décrit le procédé, pour peu que la gangrène eût fait des ravages, il en réſulteroit une plus ou moins grande perte de ſubſtance, qui laiſſeroit, après la guériſon, un lambeau de prépuce incommode au point d'empêcher la copulation :

d'ailleurs, par notre méthode, la cure en eſt infiniment plus prompte.

Pour pratiquer la circonciſion, on inciſe le prépuce, ainſi que nous l'avons déja dit pour l'opération ſimple du phimoſis, enſuite on le ſaiſit fortement ſoit avec des pinces ou avec les doigts, ce qui vaut mieux, & on fait de chaque côté la reſciſion du prépuce avec un biſtouri, bien préférable aux ciſeaux, en ce qu'il opère plus promptement & moins douloureuſement : quelquefois on a un peu de ſang après l'opération ; mais quand on voit qu'il donne par trop, il ſuffit d'aſſujettir avec les doigts un peu de charpie ſur l'ouverture des vaiſſeaux, juſqu'à ce que le caillot ſoit formé ; on poſe enſuite l'appareil, qu'on mouille avec l'eau alumineuſe, rendue auſſi froide qu'il eſt poſſible. Les premières ving-quatre heures paſſées, on ne doit plus craindre d'hémorrhagies. La promptitude avec laquelle ces ſortes d'opérations ſe guériſſent, ne peut, ſans doute, venir que de ce qu'on a emporté toute la ſphère du foyer d'infection ; car on ne ſauroit préſumer que la cicatrice des tégumens fût auſſi prompte & auſſi facile, ſi l'infection s'étendoit au-delà de la ſection. Quant à la méthode intérieure pour le phimoſis ſimple, elle eſt la même que celle que nous avons décrite au chapitre V ; mais elle eſt toute différente pour le phimoſis gangréneux, auſſi bien que lorſque les malades ſont tourmentés par la fièvre, ſoit qu'elle ſoit eſſentielle ou ſeulement ſymptomatique.

Dans ces cas, on met les malades à la diete la plus ſévère, on leur preſcrit pluſieurs clyſtères, pour débarraſſer le bas-ventre ; on ordonne le quinquina à fortes doſes, le petit-lait nitré ou la limonnade ; mais une fois que tous les accidens ſont calmés, on donne des alimens proportionnés aux

forces

forces de la conſtitution, & on fait commencer l'uſage des gâteaux qu'on continue comme il eſt dit, & avec les précautions & les circonſtances indiquées au chapitre de la méthode générale. Il eſt des phimoſis d'une eſpèce ſingulière, aſſez rares, à dire vrai, mais qui méritent toute notre attention, par l'opiniâtreté qu'ils montrent pour le traitement. Ils attaquent le plus ſouvent les mélancoliques, les hypocondriaques, les ſcorbutiques, & autres gens d'une conſtitution languiſſante & engourdie; ce ſont les phimoſis d'induration.

Ils ſont ordinairement précédés d'une légère inflammation, de laquelle nous ſommes rarement témoins, parce que les malades, pour l'ordinaire, n'entrent aux hôpitaux que quand elle a ceſſé. A cette époque, le prépuce eſt dur, épais & indolent; il ne ſe fait preſque pas de ſuppuration.

C'eſt en vain qu'on tente la réſolution par les cataplaſmes, les fomentations réſolutives ou les emplâtres fondans, rien de tout cela n'y fait; il faut néceſſairement ſe vouer à la patience, ſe contenter de paſſer de tems en tems un peu de mercure entre le prépuce & le gland, par le moyen d'un pinceau, & attendre que la nature ſeconde les efforts de l'art, ce qui eſt long. Il vaut mieux mettre les malades en liberté avec ces ſortes de duretés, que de les expoſer à des opérations qui tourneroient inévitablement à leur préjudice, d'autant qu'on ne pourroit jamais établir une ſuppuration aſſez louable pour faire eſpérer de mener le tout à une heureuſe fin. J'ai été moi-même trompé là-deſſus; j'avoue que je me ſuis mal trouvé deux fois de m'être rendu aux ſollicitations des malades à cet égard : l'un a péri par la ſuite d'une gangrène froide, & l'autre fut plus de ſix mois à guérir, après m'avoir donné les plus vives

alarmes. C'eſt ſans doute ici le cas du *noli me tangere*; mais, en faiſant éprouver un traitement complet à ces malades, on peut les mettre enſuite en liberté avec toute confiance; ils ſont quelquefois ſix mois, un an, à ſe délivrer de cette eſpèce de calloſité; mais enfin ils y parviennent, ſans autre ſoin que celui de tenir l'intérieur du prépuce toujours propre, ſoit en y injectant quelque liqueur, ſoit en y faiſant paſſer l'urine, quand on la rend; ce qui eſt d'autant plus aiſé alors, qu'on n'a qu'à ſerrer avec les doigts l'extrémité du prépuce.

On hâte, néanmoins, cette réſolution, en employant la fumigation du vinaigre. Pour cet effet, l'on met du vinaigre très-fort dans un vaſe quelconque, pourvu qu'il ne ſoit ni de verre ni de métal, & l'on a un entonnoir qui puiſſe le couvrir très-exactement, & dont le tube ſoit un peu long. On met rougir au feu de petits cailloux blancs de rivière; &, quand ils ſont bien rouges, on les prend avec des pinces, & on les jette dans le vinaigre : auſſi-tôt l'on couvre le vaſe avec l'entonnoir, & l'on dirige, par le moyen du tube, ſur la partie malade, la fumée ou vapeur qui s'en élève. Il faut faire durer chaque ſéance au moins une demi-heure, & la renouveller deux fois le jour. Ce moyen a toujours été victorieux, quand les malades ont eu la conſtance de le faire avec aſſiduité & aſſez long-tems. Je me rappelle qu'étant à Toulouſe, en 1776, un garçon prêt à ſe marier, & qui avoit paſſé deux ou trois fois aux frictions pour un accident de la ſorte, étant venu me trouver pour réclamer mes ſoins, je lui preſcrivis cette fumigation ſans autre remède quelconque; &, par l'envie qu'il avoit de ſe délivrer de ce mal importun qui l'auroit empêché de con-

ſommer ſon mariage ; il ſe fumiga quatre heures par jour, &, dans l'intervalle d'une ſemaine, il ſe trouva parfaitement guéri, & en état de faire ſes nôces. A cette époque, je crus qu'il étoit prudent de lui faire quelque remède. En conſéquence, je lui preſcrivis une purgation, quatre bains chauds, & huit jours d'uſage d'une tiſane de ſalſepareille.

Cet homme s'eſt toujours bien porté depuis ; il eſt père de pluſieurs enfans qui jouiſſent de la meilleure conſtitution, & de la ſanté la plus parfaite.

SECTION II.

Du paraphimoſis.

Le paraphimoſis diffère du phimoſis. Dans ce dernier, un gonflement inflammatoire du gland & du prépuce empêche le décalottement ; ici, au contraire, c'eſt un gonflement du prépuce retiré derrière le gland qui empêche le calottement.

Les cauſes du paraphimoſis ſont les mêmes que celles du phimoſis, c'eſt-à-dire, l'action & l'irritation vénérienne qui donnent lieu à des chancres & à la gonorrhée bâtarde.

Le paraphimoſis provenant de l'irritation vénérienne, eſt aſſez fréquent chez les perſonnes qui portent le gland découvert, & le prépuce retrouſſé. La moindre inflammation, le plus petit chancre qui irrite ces parties, excitent une ſorte d'étranglement qui fait gonfler le gland, & tuméfie en même tems le prépuce. Si cet effet étoit porté un peu plus loin, il pourroit donner lieu à des accidens fort graves, tel que la gangrène du gland & du prépuce même.

Cependant les paraphimoſis vénériens ſont plutôt accidentels que naturels, c'eſt-à-dire, qu'ils proviennent plutôt de l'imprudence des malades que du vice de conformation du prépuce énoncé plus haut. Effectivement, la plupart des malades affectés de chancres ſur le gland ou à l'intérieur du prépuce, ou qui ont un phimoſis, s'efforcent à décaloter pour avoir plus de facilité de panſer les chancres; mais une fois le prépuce retiré, il ſe reſſerre & étrangle le gland, au point que la difficulté de le réduire augmente dans l'inſtant, & s'accroît de plus en plus. Les malades, à raiſon de la douleur vive qu'ils éprouvent à la première tentative, n'oſent exercer un peu de violence pour opérer cette réduction, ce qui ſeroit très-poſſible, ſi on la tentoit tout de ſuite. De cette manière, le paraphimoſis fait des progrès rapides, le gland ſe gonfle; mais non, en proportion du prépuce qui devient monſtrueux. Dans cet état, la verge eſt contournée en ſpirale, une partie du prépuce eſt œdématiée, & l'autre ſerre fortement les corps caverneux & le canal de l'urètre. Il ſe forme ſouvent de petits abſcès dans ſon épaiſſeur, qui s'ouvrent ſpontanément, & donnent lieu à des ulcères qui ont une forme demi-circulaire.

C'eſt toujours du côté du filet que le prépuce eſt plus œdématié, & c'eſt ſur la ſurface intérieure de la verge qu'on remarque le point de l'étranglement. C'eſt auſſi, dans cette même partie, que ſe forment les abſcès dont nous venons de parler, & les ulcères qui en ſont les ſuites.

Quand la conſtitution du ſujet eſt bonne, qu'il n'eſt point attaqué de quelque maladie particulière, & qu'il eſt ſans fièvre, le paraphimoſis eſt plus alarmant que dangereux; mais, dans la circonſ-

tance contraire, il eſt auſſi alarmant que dangereux. La fièvre, ſur-tout, le complique déſaſtreuſement, ſoit qu'elle ſoit eſſentielle ou ſymptomatique. Dans ce cas, la gangrène ne tarde point à s'y établir, & fait des progrès d'autant plus rapides, que la fièvre eſt forte & l'étranglement conſidérable.

Le traitement local du paraphimoſis doit varier ſelon les circonſtances. S'il n'eſt accompagné d'aucun accident, quelque tuméfié qu'il paroiſſe, on eſt sûr de le diſſiper par les fomentations faites avec l'eau blanche, N°. VI, par les bains dans cette même eau, par des compreſſes qu'on y mouille, qu'on applique ſur la partie, & qu'on arroſe de tems en tems. Il eſt rare dans cette circonſtance qu'on ait beſoin d'autres ſecours, & l'on voit ordinairement douze ou quinze heures après l'uſage de ces moyens, que le gonflement, ainſi que la pulſation, la douleur & l'étranglement diminuent, & que la verge commence à ſe redreſſer. En les continuant, on parvient à diſſiper l'étranglement en entier, à faire reprendre à la verge ſa forme naturelle; mais le prépuce reſte épais, & toujours retiré derrière le gland; il reſteroit long-tems dans le même état, ſi l'on n'en faiſoit forcément la réduction. Voici comme elle ſe pratique: on prend le gland & le prépuce; on pêtrit en quelque ſorte ce dernier entre les doigts, pendant quelques momens; enſuite on le ſaiſit par le côté, en le tirant en avant, &, dans la même action, on repouſſe le gland dans la calotte avec les deux pouces qu'on fait ſuccéder alternativement. Il ne faut pas craindre d'employer un peu de violence; elle eſt preſque toujours néceſſaire. Le gland n'eſt pas plutôt couvert, que l'em-

pâtement se dissipe à vue d'œil en peu de jours, & l'accident guérit sans autre soin.

On présume, sans doute, que cette réduction n'est proposable que chez les sujets qui calottent ordinairement; car à l'égard de ceux qui ont le prépuce naturellement retiré derrière le gland, cette tentative deviendroit inutile, & même préjudiciable au sujet, parce qu'on exciteroit une irritation qui, ne pouvant être compensée par le résultat de la tentavive, deviendroit nécessairement nuisible. Il seroit déraisonnable de tenter ce qui est impossible. Quant aux chancres qui pourroient exister avec le paraphimosis, ils ne méritent aucun soin particulier tant que l'accident subsiste; mais après la réduction, on peut porter sous le prépuce un peu de mêlange, dans les vues d'exciter un peu de suppuration, afin qu'ils se détergent, & qu'ils puissent se cicatriser aisément & solidement.

Si le paraphimosis étoit rebelle aux moyens indiqués, il faudroit alors employer les cataplasmes des gâteaux auxquels il ne résiste pas : on les renouvelle trois fois dans les vingt-quatre heures, & même plus souvent si on les avoit salis par les urines ; ce qu'il faut éviter avec le plus grand soin.

Le paraphimosis, avec gangrêne, mérite un autre ordre de traitement, & comme la fièvre l'accompagne ordinairement, il faut s'occuper de l'intérieur plus que de la localité.

On met le malade à la diette, on lui prescrit le quina, la tisane émoliente nitrée ou le petit lait, la limonnade, les lavemens laxatifs. Je n'ai jamais osé prescrire la saignée. J'en ai vu tant de mauvais effets, sur-tout chez les gens attachés au service de la marine, que j'ai conçu une horreur

invincible pour ce moyen ſi vanté par tant de gens. Au ſurplus, comme l'expérience m'a appris que mes ſuccès étoient plus prompts, plus certains, moins ſuivis d'accidens que ceux des chirurgiens, qui phlébotomiſent dans tous ces cas; je me ſuis tranquilliſé ſur cette eſpèce de prévention, de laquelle je me ſerois déjà défait, ſi l'expérience m'avoit prouvé qu'il en réſultoit quelque mal pour la pratique.

Quant au local, il eſt quelquefois eſſentiel d'en venir à de petites opérations; c'eſt-à dire, à débrider l'étranglement. Pour cet effet, on met l'endroit étranglé le plus à découvert qu'il eſt poſſible par le moyen des doigts; enſuite avec la pointe d'une lancette on inciſe la peau qui paroît la plus tendue; mais il faut que cette inciſion ſe faſſe petit à petit, & avec le plus grand ménagement. S'il exiſte des eſcarres gangréneuſes, on les inciſe également afin d'en favoriſer la ſupuration, & pour expoſer les parties vivantes à l'action des antiſeptiques qu'on employe. Cela fait, on douche la partie avec une forte décoction de quinquina animée d'eau-de-vie camphrée; on l'enveloppe de linges mouillés dans cette même décoction, & on a ſoin de les humecter ſouvent.

Quand les accidents ſont calmés, que la gangrêne eſt détruite, & la ſuppuration bien établie, on fait enſorte d'opérer la réſolution des humeurs engouées par les cataplaſmes des gâteaux n° Ier; mais on met en même tems, ſur les ulcères, des plumaceaux proportionnés à leur grandeur, qu'on doit charger du mêlange n° VIII; & enfin, quand on voit la réduction poſſible, tant par la moleſſe du prépuce, que par la diminution de ſon volume, on tente la réduction, ainſi que nous l'avons précédemment expliqué.

Le traitement mercuriel, par les gâteaux, doit être fait conformément à ce qu'il eſt dit au chapitre V de la méthode. Et dans les cas des paraphimoſis ſimples, on peut le commencer auſſi-tôt que les malades ſe préſentent ; mais dans celui qui ſe trouve compliqué de gangrène, il faut attendre que les accidens ſoient entiérement diſſipés.

Nous avons déjà fait obſerver dans la ſection précédente & ailleurs, qu'il y avoit des matelots qui ſe procuroient des phimoſis accidentels & inflammatoires parfaitement ſemblables à ceux qui proviennent de l'infection & de l'irritation vénérienne, par le moyen de la poudre des mouches cantarides, & autres ingrédiens corroſifs; il en eſt de même des paraphimoſis. Il ſuffit qu'ils aient excité le premier pour pouvoir enſuite déterminer le ſecond; il n'eſt queſtion que d'opérer le décalottement pendant que l'inflammation exiſte.

J'ai vu un jeune homme qui faillit payer bien cher une pareille imprudence ; il avoit introduit ſa verge dans un anneau de rideau de lit, juſqu'au derrière de la couronne du gland, il ne put le retirer quelqu'effort qu'il fît, parce que le gland s'étoit gonflé, & par l'étranglement le prépuce s'étoit conſidérablement tuméfié. La mere du jeune homme, informée de cet accident, envoya chercher un chirurgien qui propoſa l'amputation comme une choſe indiſpenſable, à quoi ni les parens ni le malade ne voulurent ſe réſoudre; deux jours ſe paſſerent dans cette alternative. Pendant ce tems la gangrène s'étoit manifeſtée : & ce ne fut qu'à cette extrémité que je fus appellé. Le jeune homme nioit qu'il eût eu commerce avec les femmes ; je lui fis des queſtions ſur les actes de poliſſonnerie qu'il pouvoit avoir faits, & alors il m'avoua ce qu'il en étoit ; mais l'anneau étoit

ſi enfoncé dans les bourlets fermés par le prépuce, qu'il étoit impoſſible de le diſtinguer, même au tact. Après diverſes tentatives je parvins à le couper & à l'extraire; mais ce ne fut pas ſans de grandes peines ni ſans douleur de la part du malade. Tous les ſymptômes ſe diſſipèrent promptement, & en moins de quinze jours.

Il y a des paraphimoſis qui ſe terminent par induration, & qui, après un tems plus ou moins long, donnent lieu à des ulcères, dont le caractère paroît celui des ulcères cancereux. Cela arrive lorſque les malades ſe trouvent éloignés des ſecours néceſſaires, & que les accidens primitifs qui accompagnent ce ſymptôme dans ſon invaſion, réſiſtent aux remedes. On voit ſouvent arriver, dans les ports, des gens de levée qui ſont ainſi affectés. Quand l'induration eſt tendue (comme c'eſt l'ordinaire), que l'ulcère eſt large, & qu'il s'étend ſur le gland; il n'y a d'autres reſſources que l'amputation qu'on pratique de la manière qui ſuit. On fait aſſeoir le malade ſur une chaiſe; un homme fort l'y aſſujettit en lui tenant les bras, on lui fait écarter les cuiſſes, & le chirurgien qui opère s'aſſied ſur une chaiſe qu'on a placée devant le malade, de manière que leurs genoux ſe croiſent; on fait retirer par un aide la peau de la verge vers le pubis. L'opérateur prend enſuite le gland & le prépuce entre les doigts *index* & *medius* de la main gauche, & armé de la droite d'un biſtouri bien tranchant, il coupe la verge d'un ſeul coup, entre ſes doigts & ceux de l'aide. Il prend auſſi-tôt une algalie de poitrine; qu'il paſſe dans le canal de l'urètre, & qu'il y fixe. La peau que l'aide avoit retirée vers le pubis, revient couvrir la ſurface des corps caverneux, & facilite ſinguliérement le moyen de ſe rendre maî-

tre du ſang. On garnit pourtant le tout de charpie imbibée d'eau alumineuſe. On l'arroſe de tems en tems à froid avec cette même eau. Le malade doit ſe coucher immédiatement après l'opération, garder dans le lit une poſition horizontale, & ſurtout ne pas trop ſe couvrir, afin d'empêcher la raréfaction du ſang & les diſpoſitions à l'érection, ce qui provoqueroit néceſſairement l'hémoragie. Le malade a dû être préparé à cette opération par une purgation, & quelques lavemens. La diéte doit être des plus ſévères. Les trois premiers jours on ne doit permettre que l'eau de veau & le petit lait, enſuite on paſſe à un bouillon ordinaire, puis à une ſoupe. La cicatrice des tégumens n'eſt pas long-tems à ſe faire ; elle ſe fixe aux bords du canal de l'urètre, que l'algali tient dilaté, & qu'on y doit laiſſer juſqu'à ce qu'elle ſoit bien parfaite, pour éviter le rétréciſſement de ce nouvel orifice. Après cette opération la verge offre la même figure qu'auparavant, ſinon qu'elle eſt plus courte (1).

Tous les paraphimoſis qui ſe terminent par induration, ce qui eſt aſſez rare, n'exigent point cette amputation ; il n'y a que ceux qui ſont ulcérés & portés à l'extrême. Dans tous les autres cas, on doit beaucoup inſiſter ſur les cataplaſmes des gâteaux n° I, qui ſont en quelque ſorte le ſeul remede convenable. Les ulcères doivent être lavés avec la lotion des gâteaux n° II, & panſés avec des plumaceaux chargés du mêlange n° VIII.

---

(1) J'ai fait part, il y a ſept ans, à l'académie royale de chirurgie, de cette nouvelle manière d'amputer le membre viril ; cette ſociété y applaudit.

CHAPITRE XIII.

Des poireaux, crêtes, condilomes & ragades.

ARTICLE PREMIER.

Des poireaux.

Les poireaux ſont des excroiſſances charnues qui attaquent le gland & le prépuce ; ils ſont preſque toujours un ſymptome conſécutif de la vérole.

Ils prennent différentes formes & affectent différentes parties ; leur ſiége favori eſt derrière la couronne du gland, dans l'endroit où la peau de la verge ſe détache pour former le prépuce ; d'autres s'établiſſent ſur le gland, & les troiſièmes ſur la ſurface interne du prépuce, juſqu'à ſon extrémité : rarement en voit-on au-dehors.

Ceux qui viennent tout au tour de la couronne du gland, ſont graineux & plus ou moins élevés ; ils ont le pédicule étroit, & font généralement des progrès rapides. Il n'en eſt pas de même de ceux du gland ; ils ſont plats, s'élevent peu ; mais ils s'étendent beaucoup en largeur ; ceux du prépuce imitent aſſez les premiers.

Quelquefois les malades ſe préſentent avec une telle quantité de poireaux, que le prépuce en eſt dilaté, & le décalottement impoſſible ; dans cette circonſtance, il n'y a guères d'autre reſſources que la circonciſion. Mais dans les autres cas, le moyen que j'ai en quelque ſorte excluſivement adopté, les détruit à merveille, ſans faire ſouffrir les malades. Il conſiſte à les humecter d'abord, ſoit avec

l'extrait de ſaturne pur, ou l'acide de citron; & enſuite, de les couvrir de la poudre de ſabine, qui les ronge inſenſiblement, & les détruit d'une manière ſûre. Il eſt vrai qu'elle corrode auſſi les parties ſaines ſur leſquelles elle s'étend; car il n'eſt pas poſſible de la fixer uniquement ſur les poireaux; mais ce léger inconvénient ne ſauroit balancer les avantages qu'on en retire: pour y remédier, on fait laver la partie avec l'eau blanche n° VII, & quand on voit que l'irritation eſt trop forte, on ſuſpend l'uſage de la poudre. Quatre ou cinq panſemens faits de la ſorte, ſuffiſent pour détruire de très-gros poireaux, que le fer ni le feu n'auroit peut-être jamais détruits.

Comme ce ſymptôme, ainſi que nous l'avons déjà dit, eſt ordinairement conſécutif, & qu'il annonce une vérole ancienne, il faut inſiſter long-temps ſur le traitement interne, afin d'établir, juſqu'à un certain point, la conſtitution mercurielle: car je préſume que le virus, qui n'excite pas une inflammation eſſentielle, & des ſuppurations ou excrétions abondantes & bien diſtinctes, comme dans le bubon, le chancre & la gonorhée, exiſte dans le corps, ſous une forme latente dont il peut ſortir par diverſes circonſtances, & établir différens foyers. Le mercure, qui l'oblige à quitter cette forme, a donc beſoin d'être porté dans toute la conſtitution, afin que l'ennemi qu'il doit combattre n'échappe pas à ſon action, en quelque lieu qu'il ſoit réfugié.

Art. II.

Des crêtes.

Les crêtes qui paroiſſent ſur le gland & à l'in-

térieur du prépuce, ne different des poireaux que par la forme; elles exigent le même traitement, & guérissent de même; mais celles qui viennent à l'anus sont d'un caractère tout différent, au moins quant à la susceptibilité pour les remedes.

Dans le procès-verbal de Brest de 1782, on trouve un malade qui étoit atteint d'un ulcère au périné, & d'une crête considérable à l'anus, qui fut guéri en soixante-sept jours. Il n'eut pas de séjour d'hôpital, ainsi qu'il est certifié; & j'attribue sa guérison à l'exercice qu'il faisoit pendant le traitement, & qui fut très-pénible dans le commencement, car il avoit peine à marcher: la crête étoit, sans exagération, aussi grosse que la plus belle crête de coq qu'on puisse trouver; elle étoit frangée comme celles de ces volatiles, & avoit une base large & applatie. J'y appliquai le mêlange n° VIII, en recommandant au malade de marcher tant qu'il pourroit; la supuration s'y établit dès le huitième jour du traitement, & le deuxième de l'application du mêlange, & elle supura avec tant de rapidité, qu'au quinzième il n'y en avoit plus de vestiges. Il resta en place un ulcère qui fut bien plus long à se cicatriser que la crête à être détruite.

Il y a quelquefois de ces crêtes qui résistent à toutes les poursuites, & qu'il faut nécessairement couper. Alors, c'est l'affaire d'un coup de ciseau; mais il faut les couper le plus près des tégumens qu'il est possible, sinon elles repullulent. Aussitôt qu'elles sont coupées, on les touche avec la pierre infernale, ce qui arrête le sang & excite une légère inflammation, d'où résulte une suppuration néceſſaire à la cicatrisation de la plaie qu'on a faite. Le traitement interne n'a rien de particulier.

Art III.

Des condylomes.

Les condilomes tiennent un peu de la nature des poireaux ; ce ſont des eſpèces de boutons gros & graineux qui viennent au pourtour de l'anus, au périné & ſur la peau du ſcrotum. Ils ſont des ſymptômes conſécutifs de la vérole, & ſouvent une ſuite des coupables plaiſirs contre nature.

Ils n'exigent, pour toute eſpèce de traitement local, que l'application du mêlange N° VIII. Avant chaque panſement on fait laver les parties avec la lotion des gâteaux N° II, & l'on réapplique immédiatement après le mêlange en queſtion. Ces ſortes d'accidens diſparoiſſent comme par enchantement, quand on peut déterminer les malades à ſe promener ; mais comme ils ont de la peine à le faire, la plupart s'y refuſent, & ils en ſont quittes pour être plus long-tems à guérir. Le traitement interne eſt le même que celui indiqué au chapitre de la méthode générale.

Art. IV.

Des ragades.

Les ragades ſont de petites fentes ou crevaſſes qui viennent au pourtour de l'anus, & principalement dans les rides que forme ſon ſphinter cutané. Elles accompagnent aſſez communément les condilomes, & ſont ſouvent des ſignes conſécutifs de la vérole, & ſouvent une ſuite des révoltans plaiſirs dont nons avons parlé. J'ai obſervé, aſſez généralement, que les ragades tirent leur origine d'une

eſpèce de dartre, fixée à la marge de l'anus. Quand elles ſont invétérées, elles ſont longues & difficiles à guérir, d'autant que toutes les fois que les malades vont à la ſelle, elles s'élargiſſent, ſaignent & s'irritent. Il faut les laver ſouvent avec l'eau blanche, N°. VII, les frotter tantôt avec le cérat N°. IX, & tantôt avec l'onguent mercuriel N°. XI, ſur-tout quand elles ſont accompagnées de dartres. Il faut ſpécialement s'attacher à tenir le ventre libre, afin que les excrémens ne ſortent point en trop gros volume, ce qui dilateroit trop l'anus, & aggrandiroit les ragades, ainſi que nous l'avons dit, les feroit ſaigner & les irriteroit. La traitement interne n'a que cette circonſtance particulière; pour tout le reſte la marche eſt la même que pour les autres cas.

CHAPITRE XIV.

De quelques ſymptomes qui n'ont point de caractère univoque, & qui peuvent être les ſuites de la vérole, ou appartenir à toute autre maladie.

ARTICLE PREMIER.

Des ulcères.

Qu'un ulcère ſurvienne ſur une partie du corps, qu'il ſoit rebelle au traitement, on l'accuſe auſſi-tôt d'être entretenu par un vice; & comme le vice vénérien eſt celui qui ſe préſente le plus fréquemment à l'eſprit, c'eſt à lui qu'on donne ordinairement la préférence. D'après quoi on ſoumet le malade à

un de ces traitemens qu'on appelle réguliers, parce qu'on lui prodigue le mercure, qu'on le fait saliver abondamment, qu'on affoiblit son tempérament; mais l'ulcère, bien loin de s'améliorer, prend un caractère de putridité, ses bords deviennent livides & calleux, le mercure est impuissant. N'est-il que cela ? La salivation excitée, la dégradation du tempéramment, en ne la supposant même que momentannée, l'irritation de l'ulcère, une très-grande putridité des matières purulentes qui en découlent, méritent, je pense, quelque considération. Cependant on ne s'arrête point à cela, l'ulcère existe; & par cela même le traitement est manqué, il faut passer à un autre. L'on se voue au sublimé; celui-ci n'agit pas avec autant d'éclat que le premier, il n'est pas aussi bruyant ni aussi orageux dans ses effets; mais il attaque sourdement les premières voies, & la poitrine s'en ressent bientôt. Le traitement *frictionel* avoit établi une constitution mercurielle; celui-ci corrode les organes intérieurs, & trouble, par cela même, les fonctions les plus importantes de la vie. Qu'a fait l'ulcère pendant ce tems? Aucun progrès; le malade est encore manqué. Arrive la méthode sudorifique qui guérit quelquefois, parce qu'elle purge le corps, du mercure, par la transpiration, qu'elle donne du ressort aux solides, sans porter dans les humeurs aucun principe capable de diriger vers l'ulcère une irritation fâcheuse qui puisse empêcher la détersion & la cicatrisation, à quoi les seules forces de la nature tendent toujours, quand elles ne sont point contrariées. Le tableau que je présente n'est point idéal; j'ai moi-même donné dans ce piége dangereux, dans le commencement de ma pratique, parce que les livres, aussi-bien que les maîtres que j'avois

j'avois entendu raiſonner ſur cette matière, m'avoient conduit dans cette erreur.

Pour aſſurer qu'un ulcère qui ſurvient ſur une partie quelconque du corps, eſt vénérien, il ne faut rien moins que les plus fortes preuves, d'autant que l'expérience nous montre que la ſuſceptibilité du corps humain pour l'infection vénérienne, ſemble être le privilège excluſif de quelques parties ſeulement, & non de tout le corps en général. De ce qu'on a guéri une maladie par le mercure, il n'en faut pas toujours conclure qu'elle étoit vénérienne. On ſeroit, peut-être, plus en droit de dire qu'elle étoit ſcorbutique. Car l'expérience m'ayant prouvé que le mercure ſagement adminiſtré, guérit le ſcorbut chronique, je ſuis fondé à avancer cette aſſertion.

J'ai actuellement dans ma ſalle un malade qui y eſt entré, il y a environ quarante jours, avec quelques chancres au gland, & un ulcère ſcorbutique, à la jambe droite, de la grandeur de la main : il ſe trouvoit alors couvert d'une eſcarre gangréneuſe. Ce malade étoit bouffi, baſané ; il avoit les gencives livides & ulcérées, & des taches dans les différentes parties du corps, principalement vers les extrémités inférieures. Dès le commencement, je lui fis adminiſtrer les gâteaux & deux gros d'opiate de quinquina par jour, de la tiſane émolliente, de la limonnade & du creſſon d'eau pour mâcher. L'ulcère fut panſé avec des plumaceaux chargés d'onguent de ſtirax, & humecté avec une forte décoction de quinquina. L'eſcarre ſe détacha inſenſiblement par l'uſage de tous ces moyens, & au bout de quinze jours l'ulcère étoit parfaitement détergé; depuis, il s'eſt reſſerré rapidement, & dans le moment actuel il touche à ſa parfaite cicatriſation; il n'eſt plus panſé de-

puis huit jours qu'avec la charpie sèche. Le malade a pris de l'embonpoint; les taches livides ont disparu; son teint a repris sa couleur, & enfin tout annonce qu'il est parfaitement guéri du scorbut chronique dont il étoit manifestement attaqué depuis long-tems : car c'est la quatrième fois qu'il est entré à l'hôpital pour cette maladie. Les chancres sont aussi parfaitement guéris. Dire que l'ulcère étoit vénérien, cela ne seroit pas soutenable, quand, du propre aveu du malade, on ne sauroit pas qu'il existoit bien antérieurement à la maladie vénérienne. Cependant le mercure l'a guéri..... Cet exemple prouve, ce me semble, d'une manière bien frappante, qu'il ne faut point réputer vénériennes, toutes les maladies que le mercure guérit; mais qu'on peut quelquefois, au contraire, les réputer scorbutiques.

Je pourrois rapporter plusieurs exemples de cette nature, aussi susceptibles de preuves que celui-ci, puisque j'ai, sous mes ordres, sept à huit chirurgiens qui peuvent le certifier...

Je puis dire avec vérité, que j'ai guéri plus d'ulcères scorbutiques par l'usage du mercure combiné avec le quinquina, que d'ulcères réputés vénériens par le mercure seul; je dis réputés vénériens, parce que l'opinion qui entraîne toujours malgré soi, m'a souvent porté à cette condescendance. Car si, d'ailleurs, on exigeoit de moi un aveu sincère, je dirois que je ne crois pas à la possibilité de l'existence d'autres ulcères vénériens, que ceux que nous appellons chancres, & ceux qui sont la suite des bubons, des poireaux, &c. Je pourrois donner beaucoup de raisons là-dessus, mais qui ne vaudroient pas la preuve que m'en a donnée l'expérience. D'après cela, il convient donc d'être très-circonspect, dans le

pronoſtic, en pareille matière : car, indépendamment qu'il pourroit être fâcheux pour une perſonne dans une certaine poſition, d'être accuſée d'avoir une pareille maladie; il pourroit l'être bien davantage, en l'expoſant à une ſérie de traitemens mercuriels, dont l'effet immanquable ſeroit de ruiner à jamais le tempérament.

Art. II.

Des exoſtoſes.

Les exoſtoſes vénériennes ſont le plus ordinairement un ſymptome conſécutif de la vérole; mais toutes les exoſtoſes ſont-elles vénériennes? C'eſt la queſtion. Le ſeul épaiſſiſſement de la lymphe peut donner lieu à l'élévation, au gonflement & à l'induration du périoſte, ce qui forme une exoſtoſe. La goutte & le rachitis en déterminent preſque toujours les vices écrouelleux, ſcorbutique, rhumatique & autres, l'engendrent quelquefois. Il faut donc être encore très-réſervé à prononcer ſur le caractère de l'exoſtoſe; mais, quand on a des raiſons ſuffiſantes pour croire qu'elle eſt vénérienne, on met le malade à l'uſage des gâteaux, ainſi qu'il eſt dit au chapitre de la méthode, & on lui recommande de faire beaucoup d'exercice.

On met ſur la tumeur l'emplâtre N°. V; & ſi l'on s'apperçoit qu'elle ſe ramolliſſe, que la peau devienne rouge & douloureuſe, on y ſubſtitue le cataplaſme N°. I, afin d'empêcher la ſuppuration, ce qu'il faut ſoigneuſement éviter : car les exoſtoſes ſuppurées mènent néceſſairement à la carie.

Si les douleurs, que l'exoſtoſe pourroit occaſionner, faiſoient perdre le ſommeil, il faudroit faire prendre *un grain d'opium*, tous les ſoirs,

& même davantage, ſi les circonſtances l'exigeoient.

Si l'exoſtoſe eſt rébelle au traitement, il ne faut pas s'obſtiner à continuer les gâteaux; il faut les ſuſpendre au quarantième jour. On purge enſuite le malade; on le met à l'uſage de la tiſane ſudorifique N°. XVI, qu'on continue quinze ou vingt jours, après quoi on le remet à celui des gâteaux.

Les exoſtoſes vénériennes ſont des maladies qu'il faut pourſuivre long-tems. Cette raiſon ſeule ſeroit ſuffiſante pour qu'on traitât, hors des hôpitaux, les malades qui en ſont affectés, d'autant que perſonne n'ignore qu'un long ſéjour d'hôpital eſt l'écueil de tous les traitemens poſſibles.

ART. III.

Des ankiloſes fauſſes.

Un ſymptome très-ordinaire de la vérole, c'eſt celui-ci. Il règne une ſympathie d'irritation entre les articulations des extrémités inférieures & les les organes qui ſe trouvent affectés dans la gonorrhée virulente. J'ai vu beaucoup de gonorrhées ſupprimées, dont les effets conſécutifs ſe ſont portés ſur les articulations.

Le nommé *Dinant*, ſoldat au régiment Dauphin infanterie, attaqué d'une gonorrhée, crut pouvoir la ſupprimer ſans riſques, en prenant de la poudre à tirer, diſſoute dans l'eau-de-vie, ce qui détermina véritablement la ſuppreſſion, mais non pas avec l'impunité qu'il attendoit.

Cet homme avoit eu précédemment la verge amputée à l'hôpital de Toulon, pour cauſe de vérole, & cette opération fut faite de ſi près

que dans la plus parfaite érection, à peine en avoit-il un pouce. Une leçon si terrible auroit dû rendre sage notre athelète, & l'éloigner d'un commerce qui lui avoit été précédemment si funeste; mais rien moins que cela; il s'abandonna à sa passion, & reçut le prix de sa témérité.

Sept à huit heures après avoir avalé ce prétendu remède, l'écoulement se supprima en entier; mais en même tems il sentit des douleurs sourdes dans les deux genoux, qui firent des progrès si rapides, que trente-six heures après, non-seulement elles étoient plus fortes, mais les genoux étoient encore très-gonflés. Le malade fut porté en cet état dans l'hôpital de Poitiers, où il reçut les soins qui parurent convenir, & malgré lesquels l'irritation se porta sur les articulations des deux pieds. Après un assez long séjour dans cet hôpital, on le fit transporter à celui de la Rochelle, pour y passer aux remèdes, qui ne produisirent d'autre effet que le rappel de la gonorrhée. De cet hôpital, il passa à celui de Caen, où on lui administra les frictions mercurielles sans effet. Les articulations de l'extrémité gauche n'avoient presque point de mouvement; celles de la droite en avoient davantage; mais, en total, le malade ne pouvoit se soutenir qu'à l'aide des béquilles, & la gonorrhée couloit toujours. C'est dans cet état qu'il fut envoyé à Valogne où le bataillon étoit en garnison.

Il fut un des premiers traités par la méthode des gâteaux, qu'il continua près de quatre mois, avec les interruptions convenables, au bout duquel tems, il agissoit assez pour faire les soupes, les corvées; mais il n'étoit pas en état de faire d'autres services; cependant les articulations étoient flexibles & dégorgées. L'écoulemeut gonorrhoïque

étoit tari. Je le fis paſſer aux eaux de Bourbonne, où il guérit parfaitement, au point qu'il en revint à pied.

Il n'eſt pas douteux que, ſans le ſecours que ce malade reçut, les articulations ne ſe fuſſent entièrement enkiloſées. J'euſſe, ſans doute, obtenu des effets bien plus prompts de ma méthode, ſi, à cette époque, j'avois connu les bons effets des gâteaux appliqués en cataplaſmes : car, depuis que j'en ai fait uſage, j'en ai obtenu des effets auſſi prompts que merveilleux.

Art. IV.

De la goutte vénérienne.

La maladie décrite dans l'article précédent peut encore être conſidérée comme une goutte chaude, par cela ſeul qu'elle attaque les articulations, qu'elle les enflamme, & donne lieu à tous les accidens qui accompagnent l'inflammation ; mais, à l'exception de cette eſpèce, nous ne croyons point que la goutte ſoit jamais vérolique, principalement la goutte froide qui a des paroxiſmes.

La goutte chaude qui ſurvient aux diverſes articulations, ſur-tout aux genoux, après la ſuppreſſion de quelque ſymptome vénérien, notamment de la gonorrhée, augmente d'intenſité, par l'effet de l'action des remèdes mercuriels, malgré toutes les précautions avec leſquelles on les adminiſtre. Il n'en eſt pas de même, ſi on les applique ſur la partie malade, combinés avec les aſtringens aqueux, ainſi qu'ils le font dans les cataplaſmes des gâteaux : il ne faut pourtant point les appliquer dans le fort de l'irritation. Il convient, à cette époque, d'employer les émol-

liens narcotiques; mais auſſi-tôt que les douleurs vives ſont paſſées, on doit y avoir recours. Chaque fois qu'on les renouvellera, la partie ſera lavée avec l'eau tiède, dans laquelle on mettra quelques gouttes d'extrait de ſaturne.

Pendant que l'inflammation & les douleurs vives ſubſiſtent, il faut tenir les malades à la diète la plus ſévère. On ne doit leur permettre que de l'eau de veau ou de poulet, du petit-lait, & de la tiſane émolliente. Quand les douleurs commencent à ſe calmer, on leur fait prendre un minoratif. Si, cependant, les douleurs étoient très-violentes, comme cela arrive fort ſouvent, on leur preſcriroit une potion anodine à prendre vers les huit heures du ſoir, ou bien un grain d'opium diſſout dans une cuillerée de vin rouge.

Les douleurs étant calmées, on doit mettre les malades à l'uſage des gâteaux à petite doſe, comme à trois par jour. On leur preſcrit la tiſane ſudorifique N°. XVI, & on leur fait prendre des bains chauds entre 30 & 32 degrés, au thermomètre de Reaumur, dans leſquels il faut les engager à reſter une heure & demie, s'il leur eſt poſſible. En commençant le remède mercuriel, on leur permet deux ſoupes par jour, & l'on augmente inſenſiblement la nourriture, ſuivant l'exigeance des cas.

Cette cure eſt ordinairement longue, & même après la guériſon parfaite, les malades ont beaucoup de roideur dans les articulations; elles reſtent auſſi un peu plus groſſes qu'elles n'étoient avant. Ces deux effets dépendent de l'épaiſſeur qu'ont contracté les ligamens, les cartilages, & la capſule, ce qui ne ſe réſout que par le laps du tems & jamais parfaitement. Le grand remède de cela, c'eſt l'exercice; les douches chaudes

d'eau de mer ſont auſſi de la plus grande efficacité.

Art. V.

Des douleurs véroliques & mercurielles.

On prend aſſez généralement pour des douleurs véroliques, celles qui ſont l'effet de l'action du mercure ſur les nerfs, & qu'on peut par conſéquent nommer, *douleurs mercurielles*. Les gens qui ne voient point au-delà de leur routine, ne ſauroient comprendre que le mercure, qui guérit de la vérole, puiſſe occaſionner des maux beaucoup plus grands que ceux contre leſquels on l'emploie. Il y a des eſprits pour qui le mot *remède* porte avec lui l'excluſion de tout effet défavorable & dangereux ; ce qui fait que tous les accidens qui ſurviennent pendant le cours d'une maladie, ſont toujours attribués, par eux, à la cauſe du mal, & jamais aux remèdes qu'ils emploient.

Comment, néanmoins, peut-on s'éblouir ſur les effets du mercure porté, à grande doſe, dans le corps humain ? L'expérience ayant prouvé qu'il ronge les ulcères ſur leſquels on l'applique, a-t-on pu croire qu'étant introduit dans nos humeurs, & porté juſques dans le ſyſtême nerveux, il ſeroit plus docile dans ſes effets ? Quand la ſalive en eſt chargée, elle corrode les gencives, la langue, & l'intérieur des lèvres ; pourquoi donc les urines, les divers mucus, en un mot, toutes les humeurs récrémenticielles & excrémenticielles qui ſe ſéparent du ſang, n'auroient-elles point les mêmes propriétés, puiſque la conſtitution mercurielle établie, ſuppoſe que toutes les humeurs en ſont également imprégnées.

Autant les douleurs vénériennes ſont rares, autant les douleurs mercurielles ſont communes. Quand elles ſe déclarent pendant le traitement, ce n'eſt jamais que vers ſa fin, & après que les malades ont pris beaucoup de mercure.

Les douleurs mercurielles ſont plus communes quand les malades ſont traités par les frictions, parce que cette méthode établit le plus complettement la conſtitution mercurielle, ainſi que la ſalivation abondante, lorſqu'elle l'excite, en fournit des preuves.

Parmi les malades qui ſe préſentent aux hôpitaux, & qui ſe déclarent atteints de douleurs, la plus grande partie en impoſe, une autre partie éprouve des douleurs mercurielles, qui ſont les ſuites d'un traitement précédent, & la troiſième, qui compoſe le plus petit nombre, a véritablement des douleurs vénériennes.

Les Provençaux, & généralement tous les habitans des provinces méridionales, ſont très-expoſés aux douleurs mercurielles, & rarement aux douleurs vénériennes; mais, comme on confond les unes avec les autres, on voit abonder ces malades dans les hôpitaux, pour y ſubir un nouveau traitement, dont ils ſe laſſent bientôt, parce que les remèdes mercuriels qu'on leur adminiſtre, ne font, la plupart du tems, qu'accroître leur maux.

Juſqu'à ce jour, on a donné pour caractère diſtinctif des douleurs vénériennes, l'intenſité qu'elles acquièrent pendant la nuit, quand les malades ſont chaudement dans leurs lits; ce qui les a fait nommer douleurs nocturnes, mais rien n'eſt plus mal appliqué que cette dénomination; elle convient parfaitement aux douleurs mercurielles, & nullement aux douleurs vénériennes:

car ces douleurs n'ont point été nommées nocturnes, parce que les ténèbres de la nuit ont quelqu'influence ſur elles ; mais par la raiſon que les malades étant alors chaudement dans leurs lits, ils ſont plus ſuſceptibles de l'action du mercure qui s'y trouve augmenté par la chaleur ; car les malades qui reſtent couchés pendant le jour, éprouvent également les mêmes douleurs. Elles ſont moins vives, lorſque les malades s'expoſent à l'air, ou à une moindre chaleur, parce que le mercure qui peut ſe trouver dans un état plus ou moins grand de fixité, dans une température ordinaire, agit avec moins d'effort ſur les nerfs, tandis que, lorſqu'il eſt raréfié par la chaleur, il a plus d'activité ſur eux, par les raiſons que nous avons déjà données de ſon action qui eſt d'autant plus grande, qu'il eſt plus diviſé, & d'autant plus petite qu'il eſt moins diviſé, & qu'il ſe rapproche plus de ſa forme métallique.

Aucune théorie ne ſauroit expliquer pourquoi les douleurs vénériennes devroient être plus fortes, lorſque les malades ſont couchés chaudement dans leur lit. L'expérience, d'ailleurs, prouve contre toute ſorte de diſcuſſion qui tendroit à cela : car des douleurs vénériennes bien caractériſées ont été ſingulièrement adoucies par la chaleur. Les douleurs rhumatiques, ſcorbutiques, &c. ſont ſoumiſes à cette même loi. Cette expérience eſt ſi notoire, que l'individu le plus borné en connoît les avantages, auſſi-bien que le médecin le plus habile. Il n'eſt aſſurément perſonne qui ne ſache qu'il faut ſe tenir chaudement, quand on a des douleurs.

Le ſigne le plus propre à faire diſtinguer les douleurs vénériennes de celles qui ne le ſont pas, ſe tire de l'eſpèce de ſuſceptibilité qu'elles ont

pour le mercure. Les douleurs vénériennes disparoissent assez promptement par l'usage de ce minéral sagement conduit, tandis que les douleurs mercurielles augmentent d'intensité, ou restent dans le même état.

Les douleurs mercurielles sont susceptibles d'augmenter, quand le tems se dispose à changer. Les douleurs vénériennes n'éprouvent pas aussi sensiblement ce même effet.

On guérit les douleurs mercurielles par l'usage des sudorifiques, des bains chauds & des purgatifs. Et les douleurs vénériennes ne guérissent, ainsi que nous l'avons déjà dit, que par l'usage du mercure.

Art. VI.

Du marasme vérolique.

Cette maladie est assez commune dans les hôpitaux, où l'on traite les vénériens; mais elle l'est fort peu dans le public, parce que les causes qui l'excitent ne se trouvent que dans les premiers lieux.

C'est encore un abus de mots, que d'appeller du nom de marasme vérolique, l'état de délabrement dans lequel tombe une grande partie des malades; après un long séjour d'hôpital, & un traitement qui lui est conforme, les vices physiques de ces lieux infectés, suffiroient seuls pour opérer un tel changement dans la constitution; quand même on n'y ajouteroit pas le traitement des frictions, du sublimé corrosif mal administré.

Quand la constitution mercurielle est établie, & que les malades ne font point ce qu'il convient de faire pour la détruire, ils doivent bien-

tôt tomber dans le marasme, & périr de ses suites; mais, bien positivement, cet état de marasme ne sauroit appartenir à la vérole. Il est autant dû au mercure, qu'aux effets du mauvais air, & de l'inaction dans laquelle les malades vivent dans les hôpitaux. Ce qui prouve cette vérité, c'est qu'en mettant ces malades en liberté, & en les obligeant à faire un peu d'exercice, ils se rétablissent parfaitement sans autre soin.

Le marasme vérolique est donc encore une maladie faussement nommée. Cet état de la constitution ne dépend que de la trop grande activité du traitement, & du long séjour d'hôpital

ART. VII.

De la véroo-manie, & des effets du mercure chez les personnes qui ont des dispositions à la manie.

Les malades imaginaires sont assez connus dans le siècle où nous vivons. On en trouve dans toutes les classes de la société. Pourquoi la vérole ne seroit elle pas comprise dans le nombre des maladies que l'imagination s'approprie? Elle prête, plus qu'aucun autre, à ce genre de démence par les circonstances où l'on peut s'être trouvées, & les égaremens qu'on peut s'être permis pendant la jeunesse.

Un homme qui paroissoit avoir beaucoup de bon sens, vint un jour me trouver tout désolé & me demanda en grace de venir à son secours. Il me dit: » Monsieur, je suis l'homme le plus malheureux de toute la terre, il y a vingt ans que j'ai la vérole, je me suis marié avec ce mal, & mes enfans & ma femme en sont attaqués «. L'air avec lequel cette personne me tint ce langage m'avoit

perſuadé, & je m'attendois à trouver des ſignes ſi évidens de cette maladie, chez lui, chez ſa femme & ſes enfans, pour ne me laiſſer aucun doute. Après l'avoir conſolé de mon mieux, je lui demandai quels étoient ces ſymptomes; comment, s'écria-t-il, vous ne les voyez pas! Auſſi-tôt il montra ſa langue, ſes gencives, le dedans de ſes paupières, il me fit tâter ſes aines où il s'imaginoit avoir pluſieurs bubons, il me dit qn'il étoit écraſé des douleurs, qu'il ſouffroit en rendant les urines, qu'il avoit des coliques perpétuelles, des étourdiſſemens, qu'il avoit perdu l'appétit & le ſommeil; & qu'enfin, par mille autres cauſes, il ſavoit, à n'en pouvoir douter, qu'il avoit la vérole.

Lui ayant fait part de mes doutes, qui le contrarièrent beaucoup, il tira un livre de ſa poche (1) en me diſant: » Voilà, Monſieur, celui qui m'a déſſillé les yeux, & qui m'a appris à connoître mon mal. « Je lui repréſentai que dans des cas ſemblables, ce n'étoit pas au malade à comparer le dire d'un livre avec les maux qu'il prétendoit éprouver, & qu'il ne falloit, rien moins pour cela, que toutes les lumières d'un grand praticien; que je croyois qu'il étoit dans l'erreur ſur ſon état. Auſſi-tôt, mon homme remit ſon livre dans ſa poche, me regarda fixement avec dépit, & s'en fut ſans proférer un ſeul mot. Il alla trouver un autre praticien plus complaiſant qui le paſſa ſécrettement aux frictions; mais à la dixième il devint entiérement fou, il fallut l'attacher pour s'en rendre maître, & enfin il mourut peu de jours après.

J'ai à ma connoiſſance pluſieurs faits de cette nature. Il eſt certain que le mercure accélère les diſ-

---

(1) La médecine domeſtique de M. *Bucham.*

positions maniaques, & sur-tout quand il est administré indirectement, sans mesure & sans principes ni méthode.

On traitoit, depuis long-tems, un officier pour des accidens vénériens très-légers; après lui avoir fait subir consécutivement plusieurs traitemens mercuriels, le malade ne se trouva pas guéri; comme cet Officier avoit son rétablissement très-à-cœur, & qu'il voyoit qu'on y travailloit depuis long-tems, sans aucun fruit, il s'affecta singuliérement. Le chirurgien qui ne voyoit pas plus loin, proposa un troisième ou quatrième traitement qui fut accepté par le malade; mais à peine l'eût-il commencé, qu'il perdit la tête, au point qu'il devint incapable de commander un bâtiment qu'on lui avoit confié. Comme cette aventure est généralement connue à Brest, je ne crains pas de la rapporter, afin de donner un exemple non-suspect, des effets dangereux du mercure chez les personnes dont le moral est affecté, & qui paroissent avoir des dispositions prochaines à la manie. Il n'est pas douteux que si on l'eût traité par des méthodes plus douces, on eût évité cet accident malheureux. M. *la Poterie*, premier medecin du port, le jugea ainsi quand il fut chargé, par le général, de visiter le malade.

Tout le monde sait que le mercure agit singuliérement sur les nerfs. Les ouvriers qui travaillent aux mines, ceux qui sont employés dans les arts, où l'on se sert de ce minéral, fournissent de fréquens exemples d'un pareil effet. Or, quand la susceptibilité du genre nerveux est telle qu'il peut recevoir des effets désagréables du mercure; il est clair que si on l'administre à de fortes doses, long tems continuées, on expose les malades à en ressentir de mauvais effets.

Il paroît que la conſtitution, qui montre le plus de ſuſceptibilité pour l'action du mercure, eſt celle où il y a beaucoup de ſécchereſſe & de mobilité dans le genre nerveux ; par conſéquent l'hiſtéricie & l'hypocondriaciſme ſont des maladies avec leſquelles l'action du mercure ne peut trop s'accorder, ſi elle n'eſt grandement ménagée.

Il ſe préſente dans les hôpitaux beaucoup de malades affectés de la manie vérolique. Il faut les ſatisfaire en leur faiſant éprouver un léger traitement ; mais avec un grand apparat de forme, afin de tranquilliſer leur eſprit. On doit les traiter en conſéquence de leur état, & non pas de la maladie dont ils s'imaginent être affectés. Je leur fais manger une trentaine de gâteaux dans l'eſpace de quinze jours, & j'ai ſoin à chaque viſite de leur faire de grandes queſtions ſur les effets qu'ils en ont épouvés, qui, ſelon les malades, ont été très-ſenſibles, & ſur leſquels je conclus toujours en leur faveur. Ce qui les raſſure au point qu'au bout de quelque jours, ils demandent eux-mêmes leur ſortie, les ayant menés à cela par les différens détours, & les aſſurances continuelles des bons effets des remèdes. Sans ces précautions, il ne ſeroit pas poſſible de les tranquilliſer ſur leur état ; & ils paſſeroient ſix mois de plus aux hôpitaux, ſans en vouloir ſortir. La manie vérolique a pluſieurs dégrés, quelques maniaques le ſont avec fureur ; tel étoit celui dont nous venons de faire l'hiſtoire. Ils ſont, en général, très-allarmés ſur leur état. Quelques uns ſont moins effrayés, quoiqu'ils ayent la même façon de penſer ſur l'exiſtence de la maladie. Des troiſièmes enfin, avec la certitude d'avoir le mal, ne s'inquiettent point des ſuites parce qu'ils penſent, qu'une fois l'acquiſi-

tion faite, on ne s'en délivre jamais, quelque traitement qu'on lui oppose.

Les livres populaires qu'on a faits sur la vérole, n'ont pas peu contribué à augmenter le nombre des maniaques. Il semble que les auteurs les ont faits tout exprès pour cela; car, ils se sont plus exercés à exagérer les effets de la vérole, qu'à y décrire la bonne manière de la guérir. Il est positif que la lecture de ces sortes d'ouvrages, ne peut être que très-funeste aux personnes qui n'ont point les lumières convenables pour les comprendre & les juger; & qui en outre ont, dans l'esprit, des dispositions à se laisser séduire. J'ai connu plusieurs hommes affectés de cette maladie morale, qui croyoient avoir toutes les maladies qu'ils trouvoient dans les livres, & que rien ne pouvoit désabuser; un éblouissement, un tintement d'oreilles, la plus petite douleur, le plus léger mal de tête, étoient des signes non-suspects de la vérole. Cependant, quel est l'homme qui n'éprouve ces incommodités, & une infinité d'autres, lors même qu'il jouit de la meilleure santé.

Les maniaques sont portés pour l'acte vénérien. M. *la Voisin* dit, d'après *Arétée*, que, lorsque ce mal est à son période, ils ont un penchant immodéré pour l'acte vénérien qu'ils commettent publiquement, sans crainte ni honte (1). C'est, sans doute, cet espèce d'hommes que les espagnols avoient nommés *Embevechidos*, qui étoient autorisés, par la loi, à établir publiquement leur passion par-tout où ils en trouvoient la rencontre.

La manie vérolique est plus commune chez les

(1) Dictionnaire de méd. d'anatom. de pharm. de chir. d'hist. nat. de botan. de ph. Art. *manie*.

hommes

hommes que chez les femmes, ſans doute, parce que le nombre de vénériens de leur ſexe eſt plus grand que celui de l'autre ; mais, ni les hommes ni les femmes, n'oſent ſe marier ſans ſubir un traitement qui pallie leur mal, en raſſurant leur eſprit, & que le mariage finit ſouvent par guérir radicalement.

Lorſque de pareils malades ſe ſont préſentés à moi pour être traités, j'ai toujours tenté de les détourner de cette penſée ; mais quand je n'ai pu y réuſſir, voici la manière dont je m'y ſuis pris. Après quelques privations préliminaires dans le régime, & quelquefois un léger purgatif, je les ai fait frotter avec de l'onguent qui avoit la même couleur que la pommade mercurielle. Je le compoſois avec du ſaindoux, de l'ardoiſe pillée bien fine & paſſée au tamis. A chaque friction, j'avois grand ſoin de les queſtionner ſur leur état, & il m'étoit aiſé de leur perſuader que le traitement leur faiſoit le plus grand bien.

Dans ces ſortes d'occaſions, il faut obſerver le plus grand apparat de forme, afin de leur en impoſer davantage ; car, c'eſt dans cette eſpèce de charlatanerie adroitement ménagée, que conſiſte tout le ſuccès du traitement.

J'obſerverai, à cet égard, que les traitemens compliqués, où les remèdes ſont preſcrit avec une profuſion étudiée, ſont ceux qui ſont chéris du public, dont l'opinion générale eſt qu'il faut beaucoup de remèdes pour guérir les maux, même les plus légers.

J'ai connu des médecins qui preſcrivoient à leurs malades de dix ſortes de tiſannes à la fois, ainſi que pluſieurs eſpèces de potions, & qui régloient, ſur une feuille de papier, l'ordre ſelon lequel tous ces ingrédiens devoient être pris. Cette

majeſté de forme leur attiroit la réputation d'habiles, & le public les préféroit.

L'axiome qui preſcrit de grands remèdes à de grands maux, peut être juſte dans quelques cas; mais par de grands remèdes, on doit entendre des remèdes héroïques, & non une multiplicité : car, dans ce dernier cas, la nature ſuccomberoit, à coup ſûr, ſous le poids du mal & des remèdes; parce qu'ils agiſſent moins ſur le mal que ſur la nature.

M. *Bucham* s'éleve avec force contre l'abus des remèdes. Il dit, en parlant de ſa médecine domeſtique : » Le peuple y apprendra, au moins, à connoître le pouvoir de la nature dans la guériſon des maladies, & par conſéquent à douter du ſavoir des charlatans, & de ces routiniers hardis qui ne connoiſſent d'autre manière de traiter, que de les accabler de remèdes. Et ce doute, continue-t-il, dans le même *alinea*, le conduira néceſſairement à ne s'adreſſer qu'aux médecins inſtruits, dont les principes d'honnêteté & d'humanité les portent toujours à ſecourir le pauvre comme le riche «.

» Le fatras des remèdes, dit *Pline*, eſt une vaine parade de ſcience, une forfanterie propre à éblouir les ignorans «. (1)

Lieutaud s'exprime clairement là-deſſus. » Ceux, dit-il (2), qui ont donné un tems convenable à la lecture des bons auteurs, ſavent très-bien qu'ils ont improuvé la multiplicité des remèdes, & que pluſieurs même ont avancé qu'on pouvoit guérir, avec moins de danger, toutes les ma-

(1) *Aſtruc*, traité des maladies vénériennes, t. 1, p. 19 de la préface.

(2) Précis de médecine, t. 1, p. 37.

ladies aiguës, par la ſeule boiſſon & la diette. Ils ſavent encore qu'*Hypocrate* ne traitoit ſes malades que par le régime; qu'*Ettmuller* les laiſſoit pendant pluſieurs jours à la ſimple boiſſon. *Sydenham*, très-capable d'en juger, prétendoit qu'il falloit rapporter aux remèdes, donnés à contretems, la plupart des maladies les plus graves. *Baglivi* crioit contre l'abus qu'on en faiſoit de ſon tems, & aſſuroit que la plupart des ſymptomes les plus redoutables, qu'on met ſur le compte des maladies aiguës, doivent être imputés aux remèdes. *Ramazini* avoit obſervé, dans pluſieurs épidémies, qu'il ne réchappoit guères que ceux qui n'uſoient pas de la médecine. *Sanctorius* a fait la même remarque au ſujet de la peſte. *Redi* & *Cochi*, tous deux très-célèbres, ont traité de charlatanerie cette manière de faire la médecine. *Hoffman*, qui a écrit ſur ce ſujet, s'éleve hautement, tant contre les remèdes trop compoſés, que contre leur multiplicité. *Stahl*, dans un âge avancé, n'en jugeoit pas plus favorablement, & ne donnoit, guères plus, qu'un peu de ſel à ſes malades. *Loob* enfin, ayant connu juſqu'à quel point on abuſoit des remèdes, a donné dans un excès contraire, en voulant bannir de la médecine, non-ſeulement les ſaignées, mais encore les purgatifs & les vomitifs «.

Si, d'après tous les auteurs de réputation qui ont écrit ſur la médecine, il eſt établi qu'il faut être très-avare de remèdes dans toutes les maladies, & même dans celles qui ſont les plus violentes; il eſt certain que cette conduite devient infiniment plus rigoureuſe, dans les circonſtances où les maux n'exiſtent que dans l'imagination des malades, & auxquels il ne convient, par conſéquent, d'autres remèdes que ceux qui peuvent

L 2

agir ſur le moral ſans affecter le phyſique. C'eſt dans ces vues que je recommande un apparat de forme, capable d'en impoſer aux malades, & de leur inſpirer la plus grande confiance pour le traitement. Je ne crois pas qu'il puiſſe répugner à un médecin honnête de tromper un malade, quand ſa ſanté & ſa vie dépendent de cela. Il n'eſt point de ruſe, point de reſſource qu'il ne ſoit permis d'employer en médecine, quand il eſt queſtion de la vie d'un homme. On ne doit point conſidérer cette conduite comme une charlatanerie; mais, au contraire, comme un effort de ſagacité & de prudence, digne de tout homme bien intentionné, & voué, par état, à ſoulager & guérir les hommes, des infirmités qui les attaquent.

MÉTHODE NOUVELLE

DE TRAITER LES MALADIES VÉNÉRIENNES.

SECONDE PARTIE.

CHAPITRE PREMIER.

Examen ſommaire des diverſes méthodes de traiter les maladies vénériennes.

PERSONNE n'a encore oſé dire qu'il exiſte une méthode excluſive de traiter les maladies vénériennes, qui peut convenir à tous les tempéramens, à tous les âges, & à toutes les circonſtances. Pénétré de cette même circonſpection, j'obſerverai la même réſerve; mais, ſans cependant donner à cet aveu, une étendue qui puiſſe flétrir la dignité de l'art.

L'ignorance groſſière dont l'orgueil eſt toujours la compagne fidèle, ne veut pas qu'on lui impute les revers de ſa pratique : quand elle n'arrive pas juſqu'au ſuccès, ce qui lui eſt fort commun,

c'eſt toujours à la conſtitution ou au tempérament des malades qu'elle en attribue la faute.

Lorſqu'il s'agit de ſe révolter contre une méthode préconiſée, ou de couvrir l'impuiſſance d'une autre, on s'écrie que les moyens de guérir ne ſont pas excluſifs : on a raiſon de s'exprimer ainſi, à l'égard de tous les remèdes qu'on oppoſe à cette foule de maux phyſiques qui aſſiègent l'humanité. Car quiconque oſeroit dire que la ſaignée convient à l'hydropiſie comme à la fluxion de poitrine, pourroit être, avec juſte raiſon, conſidéré comme un fou, & ſeroit digne, par cela même, d'être phébotomiſé juſqu'à extinction; mais autant cette opinion & autres de cette ſorte, ſeroient condamnables, autant celle qui établiroit que le même remède peut convenir à la même maladie, dans tous les tempéramens, dans tous les âges & dans toutes les circonſtances, pourroit être honorable pour l'art & ſalutaire aux malades. Néanmoins, de ce que je crois que le même remède peut toujours convenir à la même maladie, il ne faut pas en conclure que la même méthode puiſſe avoir les mêmes avantages. Je n'ignore point que, pour certaines gens, la ſcience médicale ne conſiſte que dans la vertu des remèdes; mais la manière variée de les adminiſtrer, comme d'en augmenter ou d'en diminuer la doſe, de les ſuſpendre à propos, de les reprendre de même, d'attaquer par la concurrence d'autres moyens les obſtacles qui s'oppoſent à leurs bons effets, ſont des choſes au-deſſus de leur portée, ou qu'ils jugent peu dignes de leur attention. C'eſt cependant dans ces circonſtances bien obſervées que conſiſte le grand art de la médecine pratique, & c'eſt, ſans doute, à l'étude que quelques gens de l'art en ont faite, qu'ils ont dû leurs brillans ſuccès & la réputation immortelle qu'ils ſe ſont acquiſe.

Tant qu'on n'éclairera point la partie médicale qui a rapport à l'action des remèdes ſur le corps humain, tant qu'on ne ſaura point s'ils agiſſent ſur la conſtitution ou ſeulement ſur les humeurs, ou ſur les deux à la fois, on ſera abſolument incapable de guider leurs effets; mais, cette connoiſſance acquiſe, leur ſpécificité ne ſera ſubordonnée qu'à des règles d'adminiſtration fort ſimples.

C'eſt ſur ce point important que nos recherches ſe ſont étendues dans la méthode que nous propoſons. Nous les avons déjà détaillées dans la première partie de cet ouvrage, en parlant du mercure, où nous avons prouvé qu'il agiſſoit avec un effet d'autant plus curatif qu'il étoit porté dans les humeurs ſous une forme d'expenſion plus ou moins grande.

Les cauſes qui ont porté à varier les préparations mercurielles & à établir pluſieurs méthodes de traiter les maladies vénériennes par ces diverſes préparations, n'avoient pas encore été ſoupçonnées. On n'avoit pu, juſqu'à préſent, dire pourquoi ſix ou huit grains de ſublimé corroſif, guériſſoient auſſi parfaitement la vérole, qu'autant d'onces de mercure coulant mêlé à un excipient & adminiſtré en friction. Cette diſproportion de doſe entre ces deux formes pouvoit, néanmoins, donner lieu à de grandes diſcuſſions qui auroient inévitablement répandu quelque clarté ſur l'adminiſtration de ce minéral. Le ſilence des praticiens, à cet égard, eſt d'autant plus ſurprenant, que la médecine, depuis quelques tems, eſt devenue très-verbeuſe. Il ſembleroit, par-là, qu'elle n'oſeroit entreprendre l'examen des faits, & qu'elle ne ſe croit compétente que lorſqu'il s'agit de forger des ſyſtêmes.

Le mercure peut encore être considéré comme un remède exclusif pour la cure de la vérole; mais la méthode de l'administration ne sauroit être envisagée de même; 1°. parce que les effets de ce minéral devant nécessairement varier, selon qu'il est administré sous telle ou telle forme, & de telle ou telle manière, il faut absolument règler sa conduite, non-seulement d'après l'espèce de préparation qu'on préfère, mais encore d'après la manière qu'on l'administre; 2°. parce que l'expérience ayant prouvé que telle forme de préparation & telle sorte d'administration, opéroient des effets différens plus ou moins actifs, & plus ou moins dangereux, il a fallu nécessairement chercher dans des accessoires de quoi réprimer les uns, & modérer les autres.

Toutes les préparations de mercure n'agissent qu'en vertu d'une seule propriété; mais les auteurs des différentes méthodes n'ont point entendu cela. Ils ont voulu que chaque préparation particulière de ce minéral, agît en vertu d'une faculté propre, & voilà l'erreur.

L'expérience a prouvé qu'on pouvoit considérer le mercure comme le vrai spécifique de la vérole; elle a prouvé encore qu'il la guérissoit en vertu d'une propriété générale; il est pourtant vrai de dire que cette spécificité est relative à sa forme de composition, puisque l'expérience a aussi prouvé que de chaque espèce de forme, il en résulte, pour sa spécificité, un degré plus ou moins grand de perfection. D'après quoi, il est permis de considérer les diverses préparations mercurielles, comme une échelle à laquelle on peut mesurer leur spécificité respective.

La multiplicité des méthodes mercurielles est un vice de l'art, qui prouve combien il est borné

dans ses lumières. Car, la cause qui constitue la spécificité du mercure contre les maladies vénériennes, étant trouvée, la raison, de concert avec l'expérience, fait voir qu'il n'y a qu'une route pour parvenir au but, que toutes les autres sont douteuses, périlleuses ou infructueuses, & par conséquent calquées sur de faux principes.

SECTION I.

De la méthode des frictions.

La méthode des frictions mercurielles a été considérée sous deux points de vue ; savoir, comme méthode d'extinction, & comme méthode de salivation.

La première a aussi été nommée, méthode de Montpellier, parce que c'est dans cette école qu'elle prit naissance, & c'est encore elle qui l'a défendue contre les partisans de la salivation, quand ils se sont efforcés de la dénigrer.

Les méthodes d'extinction & de salivation ayant assez souvent été infidèles, elles ont dû bientôt faire cesser toute sorte de dispute à leur égard. Il est positif, qu'avec la meilleure intention de traiter les malades par extinction ; il arrive néanmoins qu'ils salivent, comme avec celle non moins sincère d'exciter la salivation, ou ne peut souvent pas la produire ; ensorte que de ces deux faits bien avérés, on a conclu, avec raison, qu'il n'y avoit ni méthode d'extinction, ni méthode de salivation proprement dite ; que la nature & les dispositions de la constitution arrêtant quelquefois l'art dans sa volonté, il ne lui étoit pas plus permis de qualifier de tel nom plutôt que

de tel autre, des méthodes dont les effets en contrarioient l'intention & les conditions.

Il eſt pourtant vrai de dire, qu'en général on prévient, ou l'on excite la ſalivation, juſqu'à un certain point, par la manière dont on adminiſtre les frictions, & par les acceſſoires dont on les accompagne; mais, dans l'un & l'autre cas, c'eſt la conſtitution qui fait tous les frais des déſordres qu'on excite, & ſouvent ſans que la maladie s'en reſſente.

La méthode des frictions, ſoit qu'on ſe propoſe, ou non, de faire ſaliver, eſt aſſujettie à des préliminaires dont ſes partiſans font le plus grand cas, tels que la *ſaignée*, la *purgation*, la *diète*, les *bains* & la *clôture;* &, comme chacun de ces articles mérite un examen particulier, nous les diſcuterons par ordre, & avec l'étendue qu'ils exigent, à raiſon de l'importance du rôle que chacun joue dans le traitement.

ARTICLE PREMIER.

De la ſaignée.

Seignare, purgare & *cliſterium donare.* Voilà le grand précepte de beaucoup de nos praticiens. Il eſt des travers que le ridicule efface; mais la cenſure de *Molière* n'a rien fait ſur celui-ci, tant il a d'empire ſur les eſprits; peu de partiſans de la méthode des frictions oſeroient entreprendre un traitement, s'ils ne débutoient par-là. Quand ils ont ſaigné, purgé & nettoyé le rectum, ils croient la moitié de la beſogne faite.

L'effet général de la ſaignée, le ſeul qui ſoit démontré; c'eſt la diminution inſtantanée du volume du ſang; mais, en ſuppoſant qu'elle fût

permanente, ce qui feroit fans doute fort malheureux ; cette diminution dans le volume feroit-elle fufceptible de changer quelque chofe à fa qualité, en admettant qu'il fût vicieux.

Le favant M. *Tiffot* (1) dit qu'il n'y a que quatre cas où la faignée doive être employée. 1°. Quand il y a trop de fang ; 2°. quand il y a inflammation ; 3°. quand quelque chofe l'indique ; 4°. & quelquefois pour appaifer une douleur exceffive ; mais comme l'on peut faire rentrer ces deux dernières raifons dans les premières, on peut établir que le trop de fang, ou un fang enflâmé, font les deux feules caufes néceffaires de la faignée.

Depuis que l'efprit philofophique eft venu interpofer fon autorité dans la médecine, on s'eft beaucoup relâché fur l'ufage de la faignée. En effet, le fang eft une liqueur trop précieufe à la vie pour le prodiguer. « L'on n'apperçoit pas d'abord, dit le même M. *Tiffot* (2), le mauvais effet d'une faignée, au contraire, quand elle n'eft pas affez confidérable pour affoiblir fenfiblement, elle paroît donner du bien-être ; mais, je le répète, il n'en eft pas moins vrai que, quand elle n'eft pas néceffaire, elle eft nuifible, & qu'on ne doit jamais fe faire faigner fans une bonne raifon. L'on a beau dire que, quelques jours après, on a plus de fang, c'eft-à-dire on eft plus pefant qu'auparavant, & qu'ainfi le fang eft bientôt réparé, le fait eft vrai ; mais ce fait même, cette augmentation de poids, après la faignée, dépofe contre elle ; c'eft une preuve que les évacuations

---

(1) Voyez l'avis au peuple, page 542.
(2) *Id.* page 546.

naturelles se font moins bien faites, & qu'il est resté dans le corps des humeurs qui doivent en sortir ». La saignée est toujours inutile dans le traitement des maladies vénériennes, quand elle n'est pas dangereuse, ce qui arrive souvent. Elle l'est plus chez les gens de mer, à raison du vice de leur constitution qui est fréquent. Je ne l'ai employée qu'une seule fois, dans le port de Brest, sur un sergent de la marine, & ce ne fut qu'après une consultation avec le premier médecin & le chirurgien major. Cet homme étoit attaqué de phimosis & de chancres gangréneux qui avoient déjà fait quelques progrès, & comme il avoit beaucoup de fièvre on crut que la saignée pourroit lui convenir; mais elle ne produisit aucun effet sensible; il n'y eut que le quina à fortes doses & le petit lait nitré qui arrêtèrent la fièvre & les progrès de la gangrène. Malheureusement, la saignée avoit fait perdre un peu de tems, & toute la verge fut gangrènée. On l'eût probablement conservée, si le quina avoit été donné vingt-quatre heures plutôt.

De ce qu'une saignée ne tue point un malade subitement, ou qu'elle ne lui fait pas de suite un mal sensible, il n'en est pas moins vrai qu'elle peut être très-funeste par les suites qu'elle peut avoir; combien de malades sont tombés dans le marasme, d'autres dans l'hydropisie & autres maux de la sorte, pour avoir été saignés sans nécessité. « On observe, dit M. *Duplanil*, (1) que M. *Bucham* ne prescrit la saignée que dans les cas où les symptômes d'inflammation sont vio-

---

(1) Médecine domestique de M. *Bucham*, traduite par M. *Duplanil*.

sens, dans les inflammations légères, comme elles le sont ordinairement dans la gonorrhée virulente qui n'est pas tombée dans les bourses; en privant le malade d'une partie de ses forces, la saignée conduiroit au relâchement, & par-là tendroit à prolonger l'écoulement qui n'est déjà que trop difficile à arrêter; c'est ce que paroissent ignorer ceux qui se regardent comme seuls en possession de traiter cette maladie ».

Comme cette prétention paroît appartenir aux chirurgiens, il est probable que M. *Duplanil* cherche à les désigner; mais si c'est-là son intention, nous lui observerons que les chirurgiens ont toujours été du même avis que M. *Bucham*, sur l'usage de la saignée; qu'on n'en peut pas dire autant des médecins, ainsi qu'on peut s'en convaincre dans les deux volumes d'observations, publiés d'après l'ordre du gouvernement, par M. *Dehorne*, qui n'est pas assurément suspecte en pareille matière. Toutes les observations de M. *Dehorne* commencent par le narré de la maladie de la constitution, & l'exposé de l'état des symptomes; ce qui est très-correct : ensuite il rend compte du traitement, & il commence toujours par ces mots: « après avoir été saigné & purgé, il a été mis, &c. (1) ». « Au moindre symptome, continue

(1) L'observation douzième, rapportée par cet auteur, page 60, tome 1, prouve combien la saignée peut être funeste dans les cas mêmes où, d'après l'opinion reçue, elle paroît le mieux indiquée; il y est question d'un engorgement inflammatoire considérable aux testicules. « On fit d'abord saigner, copieusement, le malade; on lui donna une ample boisson émolliente, & on lui fit prendre ensuite les demi-bains en même tems qu'on appliqua sur les testicules, des cataplasmes émolliens & anodins. Malgré ces moyens, si capables de résoudre les inflammations,

M. *Duplanil*, en parlant des mêmes praticiens (1); ils ſaignent; & leur routine, à cet égard, eſt ſi aveugle, qu'ils n'entreprennent jamais un traitement qu'ils n'aient commencé par la ſaignée, même dans les cas où la maladie n'exiſte que dans leur imagination, ou dans leur mauvaiſe foi ».

La manière dont s'exprime M. *Duplanil* ſeroit encore plus outrageante pour la chirurgie, ſi ce qu'il dit de la ſaignée, dans le traitement des maladies vénériennes, étoit vrai; mais, dans toutes les ſuppoſitions, cet outrage lui ſeroit commun avec la médecine, puiſque nous prouvons, par des faits notoires, qu'un des médecins qui a le plus écrit ſur ces maladies, en commence toujours par-là le traitement.

Nous croyons, avec M. *Duplanil*, que la vérole peut quelquefois n'exiſter que dans l'imagination de quelques chirurgiens & médecins; mais

---

quand ils ſont continués, on s'apperçut d'un commencement de ſuppuration au ſcrotum; ce qui prouvoit qu'ils avoient été employés trop tard. En conſéquence, on ſubſtitua les cataplaſmes maturatifs aux ſimples émolliens; &, comme la fluctuation ſe fit ſentir encore plus complétement, on ſe détermina, le 14, à ouvrir le ſcrotum, (ce malade étoit entré le premier novembre) d'où il découla une grande quantité de pus ».

Il eſt probable que la tumeur n'auroit pas abſcédé, ſi le malade n'avoit pas été ſaigné, ſi l'on n'avoit pas appliqué les émolliens. C'eſt des toniques qu'il faut en pareille circonſtance, & non des relâchans. La ſaignée, qui affoiblit toute la conſtitution, en eſt un de ce genre; elle ôte aux parties déjà engorgées la faculté de ſe décharger du ſuperflu des humeurs. D'ailleurs, la gonorrhée dans les bourſes n'étant point une tumeur ſimplement inflammatoire, le traitement particulier à l'inflammation ne peut nullement lui convenir. Voyez au ſurplus ce que nous avons dit à ce ſujet dans le chapitre de la gonorrhée.

(1) *Id.* page. 13.

nous croyons auſſi qu'il n'y a que de vrais charlatans qui puiſſent la trouver dans leur mauvaiſe foi. Et quand un médecin oſe avancer publiquement, & ſans preuves, que ſes collègues peuvent être accuſés d'une pareille conduite, que doit-on penſer de lui-même?

Si la vérole étoit une maladie inflammatoire qui attaquât la conſtitution, la ſaignée pourroit alors convenir aux tempéramens ſanguins; mais, puiſqu'elle n'a point ce caractère, elle ne peut être utile dans aucun cas. Les partiſans de cette évacuation prétendent que c'eſt pour favoriſer l'action du mercure, ſur le virus, qu'ils l'ordonnent. Mais ſur quelle baſe étaieront-ils leur doctrine? Quelle eſt la théorie & les faits de pratique qui l'expliqueront? En ſuppoſant que le ſang tiré par la ſaignée ne ſe réparât point, comment imaginer que le mercure dût produire de plus heureux effets, parce qu'un malade aura moins de ſang.

Pour prouver la néceſſité de la ſaignée dans le traitement des maladies vénériennes, il faudroit prouver qu'il eſt indiſpenſable d'affoiblir les forces de la vie; car c'eſt l'effet commun qu'elle détermine. Or, bien loin que l'affoibliſſement des forces de la vie ſoit néceſſaire au ſuccès du traitement des maladies vénériennes, il eſt prouvé, au contraire, qu'il lui eſt évidemment funeſte. La ſaignée qui produit manifeſtement cet effet, eſt donc un moyen vicieux qu'il faut bannir de la pratique, quelque crédit qu'une ancienne routine puiſſe lui avoir donnée.

ART. II.

De la purgation.

Si la purgation peut quelquefois nuire dans le

préliminaire du traitement de la vérole, elle peut souvent être très-avantageuse, sur-tout chez les mélancoliques. La méthode des frictions peut même l'exiger plus qu'une autre, puisqu'elle excite un certain orgasme dans les humeurs, qui pourroit établir la putridité, & déterminer de nouvelles maladies ; mais il ne faut point se laisser éblouir par ces légers avantages : car si la purgation nettoie les premières voies, elle ne fait rien sur la maladie ; &, quand elle a quelqu'influence sur le virus, c'est ordinairement à son désavantage.

L'effet des purgations est d'attirer les humeurs, de la circonférence vers le centre. Aussi sont-elles funestes dans la plupart des cas des maladies de la peau, & notamment dans celles qui ont un caractère aigu, & qui sont, par cela même, susceptibles de la plus grande mobilité.

Tous les auteurs s'accordent à dire qu'il ne faut jamais purger tant qu'un vice erratique travaille quelque partie du corps, par la raison que la purgation peut le dériver & le porter vers les premières voies où son action ne peut être que dangereuse.

Quantité d'observations ont prouvé que les purgatifs sont susceptibles de produire des métastases dangereuses, & sur-tout, quand le virus exerce l'irritation vénérienne, sur quelque partie avec un certain dégré d'action, parce qu'alors il est plus susceptible de mobilité. Tous les auteurs s'accordent à dire, qu'il faut s'attacher à fixer le mode vénérien dans la partie où il manifeste son action ; ce qui est de la saine pratique, & par cette raison les purgatifs qui peuvent le déplacer, étendre sa sphère, & multiplier les foyers, sont absolument

ſolument contre-indiqués dans le commencement d'un traitement, quand la maladie eſt récente.

C'eſt donc un ſecond vice de la méthode des frictions, que de purger les malades avant de les avoir ſoumis à l'uſage du mercure.

Hypocrate dit qu'il faut purger & émouvoir les humeurs cuites, & non pas les crues, ni même au commencement, ſinon lorſqu'elles s'enflent avec émotion; mais la plupart ne ſe remuent ni ne ſe gonflent (1). Ceux qui purgent & repurgent dans le préliminaire du traitement de la vérole, s'écartent entiérement de ce précepte, dont la juſteſſe ſe trouve juſtifiée par pluſieurs faits de pratique.

ART. III.

De la diète.

Pour ſavoir ſi la diete eſt néceſſaire au traitement des maux vénériens, il faut expliquer ce qu'on entend communément par ce mot. » J'appelle diete, dit Gallien, non-ſeulement ce qui regarde le boire & le manger; mais encore le repos, l'exercice, les bains, l'uſage des femmes, le ſommeil, les veilles; enfin, tout ce qui concerne l'état du corps humain ». (2)

Sous ce point de vue, il n'eſt pas douteux que la diete ne ſoit utile, puiſqu'il n'eſt queſtion que de régler l'uſage qu'on doit faire des choſes dites *non naturelles*; mais, ſi, comme il eſt d'un uſage reçu, on entend par ce mot la privation

---

(1) *Concocta medicari & movere decet, non cruda, neque in principio, niſi turgeant, plurima autem non turgent.* L. I, aph. 22.

(2) Dictionnaire de *la Voiſin*, article *diète*.

totale, ou presque totale des alimens ; alors la diete est absolument nuisible.

Il faut, sans doute, qu'un malade vénérien soit sobre dans le boire & le manger ; mais il ne faut pas qu'il soit privé de la subsistance nécessaire au soutien des forces de la vie : car c'est plutôt la nature qui guérit que les remèdes, & si on affoiblit son action au-delà du terme nécessaire, alors les remèdes prennent le dessus, & opèrent de fâcheux effets. Le mercure, sur-tout, en est plus susceptible que tout autre ; parce qu'il a une propriété corrosive qui donne lieu à la diathèse putride toutes les fois qu'il domine la nature (1). Comme nous avons déjà traité, ailleurs, cette question, nous nous bornerons à rappeller ici que la diete est un accessoire plus vicieux, dans la méthode des frictions, que dans tout autre ; parce que cette méthode étant la plus active, elle exige aussi plus de forces de la part de la constitution. C'est donc un troisième vice qu'on peut lui imputer.

ART. IV.

Des bains.

Le grand accessoire de la méthode des frictions,

---

(1) « En subissant le traitement mercuriel, on doit suivre le même régime qu'à l'ordinaire ; car le mercure n'a point sur la maladie, d'action qui soit plus favorisée par une manière de vivre que par une autre. Qu'il me soit donc permis de demander quel effet il peut en résulter par rapport à l'action du mercure, sur un ulcère vénérien, de ce que l'on passe les règles de la modération dans le boire & le manger ».

Hunter, pag. 370, traité des maladies vénériennes.

c'eſt les bains. On n'oſeroit frictionner un malade ſans, au préalable, lui avoir fait prendre une certaine quantité de bains. C'eſt à eux qu'on fait ordinairement rapporter le ſuccès de la cure, ce qui forme une raiſon précieuſe pour qu'on s'y attache avec plus ou moins d'opiniâtreté.

Beaucoup de ceux qui preſcrivent des bains à leurs malades en ignorent les effets. Car, quoique l'uſage en ſoit bien familier, peu de perſonnes ſavent comment ils agiſſent ſur le corps humain. On prend des bains, & on les ordonne, parce qu'on les a pris & ordonné de tout tems, & que l'expérience, qui eſt le guide le plus sûr, a prouvé qu'ils faiſoient quelquefois beaucoup de bien; je dis quelquefois, parce que cette même expérience a prouvé auſſi que, dans d'autres cas, ils faiſoient beaucoup de mal. Il eſt important à ce que je penſe, d'éclaircir un pareil contraſte, afin de donner aux jeunes gens les notions convenables, ſur un moyen trop préconiſé de nos jours, pour qu'il ne ſoit pas ſouvent abuſif, ſurtout dans la maladie dont nous nous occupons.

L'uſage de ſe baigner remonte à la plus haute antiquité; mais on ne ſe baignoit que pour entretenir la propreté du corps, & tout ſimplement dans les rivières. *L'écriture* répréſente la fille *Pharaon* allant ſe baigner dans le Nil. Homere ne donne pas d'autres bains à la princeſſe *Nauſicaa.*

Les grecs avoient, univerſellement, adopté l'uſage des bains, autant pour entretenir la propreté du corps, que pour fortifier le tempérament. Ils leur étoient d'autant plus néceſſaires, qu'ils alloient alors nuds pieds. Ils étoient ordinairement ſitués près des *Gimnaſes* ou *Paleſtres*, ainſi qu'Homère le rapporte dans l'*Odiſſée*, afin qu'on pût les prendre en ſortant de l'exercice.

Les romains, imitateurs des grecs, ne manquerent pas de les copier en cela. De-là les *thermes* publics & particuliers multipliés par plusieurs empereurs, où les hôtes & les étrangers étoient reçus sans rien payer. Ils existoient depuis long-tems dans la capitale de l'empire, avant que les médecins grecs y eussent mis les pieds; époque qu'on rapporte à l'an 535 de la fondation de cette ville: ce qui prouve clairement qu'il n'en faisoient point un objet médical.

On ne comprit d'abord, sous le nom de *thermes*, que les bains d'eau chaude; mais ensuite on y attacha ceux d'eau froide. Et cela, parce qu'on désignoit plutôt par ce terme, l'édifice où les bains étoient situés, que le bain même. Quoi qu'il en soit, il n'en est pas moins vrai que les bains ne furent en usage chez les *asiatiques*, les *grecs* & les *romains*, que dans les vues d'entretenir la propreté parmi eux. Il y avoit, dit *Pline*, une heure indiquée pour se baigner; c'étoit la troisième du jour en été, & la neuvième en hyver. Le signal pour y entrer & pour en sortir, étoit donné au son d'une cloche.

Lorsque les mœurs commencèrent à se corrompre dans Rome, les bains tombèrent en décadence. *S. Clément d'Alexanderie* dit (1), que les nobles faisoient porter aux bains des vases d'or, des draps de toile très-fine; & ainsi, le luxe s'introduisit dans un usage que le manque de linge, la chaleur du climat & la nécessité de la propreté avoit fait naître.

Il paroît que les *anglois*, les *moscovites*, les *canadiens* font aujourd'hui usage des bains, dans

---

(1) Pedag. L. 3.

les mêmes vues que les *grecs* & les *romains* ; c'eſt-à-dire, dans l'intention d'entretenir la propreté, & de fortifier le tempérament. Le philoſophe *Jean-Jacques* avoit tâché d'introduire cet uſage parmi nous, en le préconiſant dans ſon ſyſtême d'éducation ; mais le moment n'étoit, ſans doute, pas propre à favoriſer cette opinion, qui n'a pas eu le ſuccès qu'elle auroit dû avoir.

On ne diſtingue ordinairement que deux ſortes de bains quant à la température, le *chaud* & le *froid*; mais il n'en eſt pas moins vrai qu'il en exiſte quatre ; ſavoir, le *froid*, le *frais*, le *tiède* & le *chaud*, & que chacun d'eux produit ſur le corps des effets différens, plus ou moins marqués.

Le bain froid eſt celui où l'eau eſt ſur le point de geler, ou qui n'eſt éloigné du terme de la glace que d'environ dix dégrés, au thermometre de *Reaumur*; le *frais*, celui dont la température s'étend du dixième au vingtième ; le *tiède*, du vingtième au trentième; le *chaud*, du trentième au quarantième.

Le bain agit ſur le corps humain par ſon poids & ſa température, ſuivant l'obſervation des phyſiciens ; l'eau froide eſt huit cent fois plus peſante que l'air.

La peſanteur de l'eau doit néceſſairement augmenter le poids de l'atmoſphère, ſur la ſurface du corps; & les vaiſſeaux extérieurs, comprimés par ſon poids, doivent en conſéquence réſiſter à la dilatation, faire refluer le ſang contre les gros vaiſſeaux & le cœur, & oppoſer un obſtacle à la circulation de celui qui le ſuit. Cet effet eſt plus ou moins ſenſible que l'eau du bain approche du dégré de congellation.

Le froid condenſe les ſolides par l'abſorption

des parties ignées. Il excite une irritation & une ſenſation déſagréable ſur les nerfs, qui multiplie les obſtacles de la circulation. Auſſi, ceux qui font uſage de ces ſortes de bains, ſont-ils ſaiſis, en y entrant, d'un reſſerrement univerſel; ils pâliſſent, ils reſpirent avec peine; leur tête s'embarraſſe & devient douloureuſe. Le friſſon qu'ils éprouvent d'abord, ſe change en une eſpèce de mouvement convulſif, ſur-tout dans les machoirs; le pouls ſe concentre, devient petit & irrégulier. Les *ruſſes* font un uſage fréquent de ce bain; mais ils commencent à prendre un bain de vapeurs, après quoi ils ſe précipitent dans l'eau froide pour reſſerrer les pores. Cet uſage, qui ſeroit funeſte parmi nous, n'a rien de dangereux pour eux.

Le bain frais n'eſt, à proprement parler, que celui qu'on prend dans les rivières lors des fortes chaleurs. La première impreſſion de ce bain ſur le corps, a beaucoup de reſſemblance avec le précédent.

Le bain tiède produit à-peu-près les mêmes effets; mais dans un moindre dégré, parce qu'il ne joint pas à la peſanteur de l'eau, un froid auſſi conſidérable que les précédens; néanmoins, comme nos humeurs ſont toujours beaucoup plus chaudes que la température de ce bain, le froid agit encore par ſa propre vertu, & de concert avec le poids de l'eau pour occaſionner le refoulement du ſang vers l'intérieur, & par conſéquent tous les ſymptomes qui en ſont la ſuite.

Le bain chaud eſt d'autant plus léger, que la chaleur eſt plus conſidérable; mais, d'un autre côté, cette chaleur produit un gonflement dans les ſolides, & une raréfaction dans les fluides, au point qu'on éprouve d'abord une chaleur exceſſive, le corps & le viſage ſe gonflent; ce dernier

devient rouge & s'enflame ; on reſſent une ſoif ardente, on eſt agité, inquiet ; on a des palpitations violentes, ſouvent des vertiges. Le pouls qui eſt d'abord élevé, plein, très-fréquent, devient irrégulier, la tranſpiration devient prodigieuſe ; mais l'abſorption des vaiſſeaux de la peau eſt annullée par l'exceſſive dilatation des vaiſſeaux exhalans qui oblitèrent les inhalans.

Les humeurs du corps d'un homme qui eſt dans le bain, cherchent à prendre ſa température, & la prennent véritablement dans un dégré reſpectif. C'eſt d'un pareil effet que réſulte tout le bien ou le mal que les bains peuvent faire dans telles ou telles circonſtances ; il ne faut pourtant pas croire que les humeurs prennent la même température du bain. Si cela étoit, la loi devroit être commune avec la température de l'atmoſphère, & alors les humeurs ſe trouveroient ſuſceptibles de congellation, au terme de la glace ; ce qui n'arrive pas. Il y a une température correſpondante entre les humeurs & celle du bain, ou de l'atmoſphère. Il faut un très-grand froid pour faire périr un homme. Il faut même qu'il y ſoit long-tems expoſé (1), & cette propriété conſervatrice eſt en raiſon de la vitalité de l'être ; car un cadavre gele auſſi promptement que tout autre corps inanimé. Plus, par conſéquent, cette vitalité eſt effective, plus l'animal réſiſte à l'action du froid. Quand on réfléchit à cette vérité, on eſt tenté de croire que nous avons en nous un foyer de chaleur qui ſe développe à meſure que les circonſtances l'exigent, pour abſorber le

---

(1) La température du ſang eſt de 30 à 32 degrés du thermomètre de *Réaumur*, dans l'homme qui jouit d'une bonne ſanté.

froid qui nous pénétre. Et de là, sans doute, la raison pour laquelle les vieillards sont plus frileux que les jeunes gens, & les valétudinaires plus que ceux qui jouissent d'une bonne santé, & qui se trouvent bien constitués.

Il en est à-peu-près de même de la chaleur que du froid; il y a un terme correspondant de température auquel elle se conforme. Néanmoins, l'expérience prouve que nous ne sommes pas aussi maîtres de modérer sur nous les effets de la chaleur, que nous le sommes de modérer ceux du froid. Par les vêtemens, l'exercice & l'usage des spiritueux, nous résistons, jusqu'à un certain point, à l'impression d'un froid considérable; mais rien ne peut nous faire supporter celle de la chaleur, si nous ne nous procurons, en quelque sorte, une atmosphère factice, en nous séquestrant dans des lieux ombragés & humides.

D'après ces faits, qui sont conformes à l'expérience, on peut juger si l'on doit s'attendre à retirer quelqu'avantage des bains, dans le traitement de la vérole.

D'un côté, nous observons un refoulement de sang de l'extérieur vers l'intérieur; ce qui ne peut-être, dans le plus grand nombre de cas, que très-défavorable aux malades. D'une autre part, nous observons aussi que, ni dans les bains tièdes, ni dans les bains chauds, qui sont les seuls admis dans ces circonstances, il ne se fait aucune sorte d'absorption par les pores, ainsi qu'on le croit assez fermement; ensorte qu'en se dépouillant de toute prévention, & en ne jugeant les bains que par les effets physiques qu'ils exercent nécessairement, on ne peut leur attribuer d'autre pouvoir que celui de porter le trouble dans la circulation, pendant tout le tems qu'ils agissent.

Or, pour juger s'ils conviennent au traitement de la vérole, il eſt queſtion de ſavoir, ſi un pareil trouble peut diſpoſer la cauſe de cette maladie à être plus efficacement combattue par les remêdes qu'on ſe propoſe de lui oppoſer. Je ne crains point de répondre que ce trouble eſt toujours dangereux à exciter. Nous en donnerons bientôt la preuve.

On croit qu'on abſorbe dans le bain chaud une certaine quantité d'eau, qui, en pénétrant les humeurs, & en ſuivant la circulation, délaye & humecte le ſang, & rend les ſolides plus ſuſceptibles d'être pénétrés par le mercure, en même-tems qu'elle diſpoſe les fluides à ſon action anti-vénérienne. Cette aſſertion mériteroit confirmation pour être crue, quand nous n'aurions pas nombre de faits qui la détruiſent.

Il eſt vrai que tous les corps poreux attirent l'humidité de l'air, & qu'ils s'imbibent aiſément dans l'eau ; mais cette regle ne peut être appliquée aux corps vivans & animés, dont le reſſort & la force répulſive des organes eſt propre à repouſſer tout corps, ſoit homogène ou hétérogène, qui ſe préſente pour augmenter la ſomme des humeurs. Si l'abſorption étoit poſſible, il s'en ſuivroit que nous ne braverions jamais l'effet des pluyes abondantes, qui conſtituent une atmoſphère humide.

Ce n'eſt qu'après que les ſolides ont perdu leur reſſort & leur force expulſive, que l'humidité de l'air eſt ſuſceptible de pénétrer le corps. M. *Zimmerman* rapporte, dans ſon traité de l'expérience, quelques obſervations d'après M. *Keil* & de *Haen* conformes à cette vérité. Elles prouvent que quand les ſolides ont perdu leur reſſort, ils ſe laiſſent pénétrer de l'humidité de l'air, & en

abſorbent même une grande quantité en peu de jours ; mais qui nous aſſurera que cette ſorte d'abſorption ne ſe fait pas excluſivement par le poumon ; je crois que rien n'eſt capable de lever le doute à cet égard.

En ſuppoſant qu'on abſorbât dans le bain, il faudroit également ſuppoſer, 1°. que celui qui ſe baigne plus long tems, abſorbe une plus grande quantité de liquide que celui qui ſe baigne moins; 2°. que l'organiſation des vaiſſeaux peut ſe trouver plus propre à favoriſer l'abſorption dans tel ſujet, plutôt que dans tel autre, au point que l'un abſorberoit beaucoup en très-peu de tems, & l'autre moins, quoique dans un tems d'immerſion beaucoup plus long. Si ces deux ſuppoſitions peuvent être également admiſes, quelles ſeront donc les regles d'après leſquelles on pourra déterminer, au juſte, le tems qu'un malade doit reſter dans le bain, ſi véritablement l'on ignore combien il eſt ſuſceptible d'abſorber dans un tems donné. Si l'on n'a point de meſure pour cela, il eſt certain qu'un malade ſe trouvera d'autant plus expoſé à éprouver des accidens fâcheux de l'uſage du bain, qu'il ſe ſera écarté des proportions qui lui conviennent : car enfin, il faut néceſſairement ſuppoſer un terme auquel la prétendue abſorption devroit ſe borner.

Pour qu'un corps abſorbe, il faut qu'il ſoit poreux & aſſez ſec pour qu'il puiſſe naturellement être imbibé. Lorſqu'une éponge a abſorbé la quantité de liquide dont elle eſt ſuſceptible, elle a beau être expoſée dans un lieu humide, elle ne s'imbibe pas davantage. Il en eſt de même de notre corps. Les parties qui le compoſent ne ſont-elles pas auſſi humectées qu'il eſt de leur nature de l'être ? Les os, dont la ſubſtance

eſt dure, ſont moins humides que les tendons & les muſcles, ces derniers moins que certains viſcères dont la ſtructure eſt lâche.

Il eſt probable que les parties de notre corps ſont, dans tous les tems de la vie, autant humectées qu'elles peuvent l'être, & dans le cas où elles ne le fuſſent pas, ce qui eſt impoſſible, les liquides que nous prenons, dont le ſuperflu paſſe par la tranſpiration & les urines, feroient ſans doute préférés à l'humidité de l'air & à l'abſorption de l'eau dans l'immerſion.

Les hydropiques, dont la plupart boivent & urinent moins qu'en ſanté, attirent, vraiſemblablement, de l'humidité de l'air; mais plus par les pores inhalans du poumon que par le crible entané; & cela, parce que le reſſort eſt perdu d'un côté, & la liberté de la tranſpiration de l'autre. Le rapport de cette fonction importante avec celle des urines, eſt connu de tout le monde. On ſait que quand on tranſpire beaucoup, on urine moins, & que les urines ſont plus chargées, & qu'au contraire quand on tranſpire peu, les urines ſont plus claires & plus abondantes. Or, la rareté des urines ne provenant que d'une plus grande perte que de coutume, par la tranſpiration, il s'en ſuit que l'humidité des parties doit être toujours la même, par la raiſon que, dans tous les cas, la nature fait ſentir le beſoin qu'elle a de réparer les pertes qu'elle fait, en excitant en nous un ſentiment importun, que nous appelſons ſoif, & que nous ſommes toujours preſſés de ſatisfaire.

Le bain froid opère une eſpèce de froncement de la peau qui la fortifie, ce qui fait qu'on le conſidère comme tonique. Les pores ſont, dans ce cas, entiérement fermés, & par cela même

incapables de rien abſorber. Le bain chaud, au contraire, dilate les pores, parce qu'il raréfie les humeurs ; il ne les dilate cependant pas autant que le feroit le même dégré de chaleur, qui feroit procuré par un autre corps plus léger que l'eau. Le propre de la raréfaction des humeurs, étant d'en augmenter le volume, il s'en ſuit que les vaiſſeaux, étant alors remplis, offrent plus de réſiſtance aux fluides qui tendroient à s'inſinuer. On en trouve des exemples dans les étuves & les bains de vapeur, où, malgré l'humidité dont l'air eſt chargé, les malades y tranſpirent abondamment, & beaucoup plus que s'ils étoient dans un bain d'immerſion de la même température ; parce que le poids de l'atmoſphère, augmenté par la maſſe d'eau environnante, le refoulement a toujours lieu, & la tranſpiration ne ſe fait que ſur les parties qui ne ſont point en immerſion, telles que la tête. Cela n'arrive pas par le bain d'irrigation, parce que le poids de l'atmoſphère ne ſe trouve pas augmenté.

Un effet général des bains de toutes les eſpèces, qui n'avoit pas été obſervé avant M. de *Milly* & M. *Ingen-Housz*, c'eſt l'air qu'ils dégagent du corps pendant qu'il eſt en immerſion. Dans un mémoire lu devant l'académie royale de Berlin, le 19 décembre 1777, M. de *Milly* rend compte de cette ſubſtance aériforme qui émane du corps humain. Il ſe mit dans un bain dont la température étoit de 27 dégrés & demi du thermomètre de *Reaumur*, & celle de l'atmoſphère 17 dégrés. Après quatre minutes de tranquillité, il apperçut des bulles d'air ſur toutes les parties du corps qui ſe trouvoient plongées ſous l'eau ; alors il tenoit de la main gauche une bouteille renverſée & remplie d'eau, à l'ouverture

de laquelle un entonoir de verre étoit adapté, tandis qu'avec la main droite il frottoit légérement la ſurface de la peau, pour en faire élever les bulles qui montoient avec vivacité. L'Auteur dit que, de cette manière, on peut, dans l'eſpace de trois heures, ramaſſer une quantité d'air de demi peinte. Après avoir amaſſé ce gaz animal, il en examina la nature, une bougie s'y éteignit, l'eau de chaux s'y précipita. Le mêlange de cet air avec l'air nitreux, ne fit pas ruiteler celui-ci; d'où il conclut que le gaz animal eſt de même nature que l'air fixe, parce qu'il produit les mêmes effets; il penſe que l'air de la peau ou l'air animal, a beaucoup d'analogie avec l'air de la reſpiration, qu'il prend pour un air compoſé d'air fixe & d'air commun (1).

M. *Ingen-Houſz*, qui a obſervé le même effet, penſe que le bain chaud n'eſt pas auſſi propre à procurer cet air que le bain froid, parce que, dit-il, l'eau chauffée a perdu beaucoup de ſon air, & par conſéquent eſt très-diſpoſé à abſorber celui qui ſort de la peau. Quoi qu'il en ſoit, il n'en réſulte pas moins de tous ces faits, que j'ai moi-même vérifiés pluſieurs fois, que les bains de toutes les eſpèces dégagent un air fixe de la ſurface de notre corps; mais je ſerois tenté de croire que les bains chauds en dégagent infiniment plus. Quoique M. *Ingen-Houſz* prétende qu'on en recueille moins que dans un bain froid, il eſt certain que cet air provient de la preſſion du bain ſur la peau, & du reſsèrement de cet organe, par l'impreſſion ſubite du froid & du chaud;

(1) Voyez les nouveaux mémoires de l'académie royale des ſciences & belles-Lettres, de Berlin. Année 1777, page 31.

mais une propriété particulière aux bains chauds, & qui doit infiniment contribuer au dégagement de cet air, c'eſt la raréfaction qu'ils excitent dans les humeurs qu'on ſait être l'effet d'un air qui paſſe de ſa forme latente ou fixe à un état d'expenſion & de liberté.

Cette qualité des bains eſt peut-être la cauſe des bons effets qu'ils produiſent quelque fois, car ſi l'expulſion de cet air ſe trouve laiſſer un vuide, & qu'il ſoit bientôt réparé, il eſt clair que cette ſorte de transfuſion ne peut être qu'avantageuſe dans quelques cas ; mais rien ne nous annonce qu'ils ſoient, pour cela, plus propres à être employés dans le traitement de la vérole, d'autant que les effets phyſiques qui réſultent du poids de l'eau ſur la ſurface du corps & de ſa température, ſont ſuſceptibles d'exciter des déſordres aſſez conſéquens pour les faire proſcrire.

Il ſuffiroit, d'ailleurs, de conſulter l'expérience pour porter un jugement certain là-deſſus : & comme elle prouve, dans les hôpitaux ſur-tout, que les malades qu'on baigne deviennent plus foibles que ceux qu'on ne baigne pas, & que ces derniers guériſſent plus promptement que les premiers & avec moins de difficulté; on peut dire, ſans craindre d'être taxé de prévention, que l'uſage de baigner les malades atteints de la vérole eſt entièrement routinier, & qu'il n'eſt fondé ſur aucun principe raiſonnable qu'on puiſſe mettre en évidence.

J'ai obſervé que les bains chauds pouvoient multiplier les foyers d'infection, ce qui vient à l'appui de ce qu'on dit des eaux thermales, qui ont la propriété de faire déclarer la vérole chez les perſonnes qui l'ont d'une manière occulte. Cet effet confirme encore ce que nous avons dit du

virus ou mode vénérien. C'eſt à-dire qu'il exiſte ſous deux formes, une *latente* ou *fixe*, dans laquelle il n'a aucun effet, & l'autre *libre* ou *d'expenſion* qui eſt celle où il produit tous les effets dont il eſt ſuſceptible.

M. *Clarac*, chirurgien major des eaux de Barège, m'a aſſuré que cet effet deſdites eaux étoit conſtant chez les perſonnes qui portoient le virus d'une manière occulte. J'en ai, moi-même, été témoin en l'année 1785, ſur deux perſonnes qui avoient de juſtes raiſons de douter de leur ſanté.

L'une d'elles avoit eu un bubon dans l'aine droite, pour lequel elle n'avoit éprouvé qu'un traitement local. Au ſixième bain, elle reſſentit une douleur dans la glande qui avoit été engorgée, & qui devint groſſe comme un œuf de poule, & finit par abſcéder, moyennant les maturatifs qu'on employa.

La ſeconde étoit attaquée de douleurs ſurvenues pendant le traitement d'un chancre, pour lequel on lui avoit fait prendre le ſublimé. Au cinq ou ſixième bain, il lui ſurvint un dépôt vers la partie ſupérieure du bras qui caria l'os dans une très-grande étendue.

Les effets des bains des eaux thermales ayant, en pareille circonſtance, beaucoup de rapport avec celui des bains chauds domeſtiques, on n'a pas beſoin d'en chercher ailleurs la cauſe que dans la chaleur; mais les eaux thermales, & ſur-tout celles de Barège, doivent poſſéder cet effet à un point plus éminent, parce que leur température eſt plus chaude que celle des bains domeſtiques, & que, d'ailleurs, elle ſe ſoutient toujours au même degré, par le renouvellement continuel de l'eau qui découle du robinet dans la baignoire.

J'ai ſouvent penſé que l'avantage des bains des

eaux thermales, ſur ceux des eaux communes, ne provenoit que de la ſtabilité de leur tempêrature. Aujourd'hui que les lumières de la phyſique & de la chymie, nous ont donné des connoiſſances plus poſitives ſur la nature des eaux minérales de tout genre, on ſait que celles dont nous parlons ne ſont minéraliſées que par un gaz hépatique qui ſe diſſipe à meſure qu'elles ſont expoſées à un air libre. D'ailleurs, ce n'eſt pas ce gaz qui peut donner quelque vertu aux eaux thermales, il y entre en trop petite quantité pour qu'il puiſſe produire un grand effet.

On prend communément les bains domeſtiques de 25 à 30 degrés au thermomètre de *Reaumur*; ce qui eſt inférieur à la température du ſang qui eſt de 30 à 32 degrés; mais, indépendamment de cela, le bain ſe réfroidit dès l'inſtant qu'on y entre, & il continue de même juſqu'à ce qu'on en ſorte. J'ai obſervé, qu'après une heure d'immerſion dans un bain de 28 degrés, il ſe trouvoit réduit à 22; ce qui fait ſix degrés de différence: auſſi eſt-ce preſque toujours le froid qui en fait ſortir; il n'en eſt pas de même des bains des eaux thermales. C'eſt, au contraire, la chaleur qui en chaſſe après une demi-heure d'immerſion. La tranſpiration, en ſortant du bain thermal, eſt conſidérablement augmentée. On n'éprouve ni friſſons ni malaiſes; tandis qu'en ſortant d'un bain domeſtique, la tranſpiration paroît ſupprimée; on a la chair de poule; on éprouve des friſſons ſouvent conſidérables; on a la tête lourde & embarraſſée: enfin, tout annonce ou le dépouillement, de nos humeurs, de la matière calorifique, ou bien ſa concentration. Il eſt aſſez naturel de croire que ſi les humeurs ont réellement pris la température de ce dernier bain, leur chaleur ſe trouvant diminuée

nuée d'un tiers, à-peu-près, il doit en résulter un trouble assez considérable pour donner lieu à tous les effets mentionnés ci-dessus.

Les bains froids ont eu une grande vogue dans les affections vaporeuses, & l'expérience a paru justifier un instant l'opinion du public & des gens de l'art là-dessus. On ne peut disconvenir que les bains froids ne calment la grande mobilité des nerfs. Le froid engourdit toute la nature. Les plantes, les arbres, les animaux sont soumis à cette loi; pourquoi l'homme, qui est sans contredit le plus parfait de tous les animaux, seroit-il exempt d'un pareil effet? On ne fait pas toujours usage du bain, dans le dessein d'étouffer le principe de la vie, & de le fixer, en quelque sorte, dans les organes qui lui sont propres, pour qu'ils en reçoivent plus de force. Quand on a un vice à combattre, une circulation à rétablir, des parties à dégager, loin de fixer ce principe, il faut, au contraire, le soutirer, afin d'en opérer le renouvellement, en puisant dans le réservoir commun, alors, l'augmentation de la transpiration, de l'activité, de la circulation & de la raréfaction des humeurs, sont des conditions essentielles: & comme tous ces effets ne s'opèrent que par un degré de chaleur supérieur à celui de nos humeurs, il s'ensuit que les bains domestiques, qu'on pourroit nommer dépuratoires, ne peuvent convenir, dans aucun cas, pour le traitement des maladies vénériennes, s'ils n'ont une température au-dessus de celle de nos humeurs, & si elle n'est soutenue dans cet état, tout le tems que le corps reste en immersion.

Mais, quel est l'effet du bain domestique, dont la température excède celle de nos humeurs, par rapport au vice vénérien? Nous avons déjà dit

qu'il le diſſéminoit & multiplioit les foyers d'infection, même dans des parties qui ont peu de ſuſceptibilité pour l'irritation vénérienne.

On ne peut donc que conclure au déſavantage des bains chauds, dans le préliminaire du traitement de la vérole; puiſque l'expérience prouve qu'ils ſont, en quelque ſorte, ſuſceptibles de propager le vice. *Hippocrate* défend le bain à tout corps impur, & dans le cas où l'on voudroit en faire uſage, il faut ſavoir, dit-il, ſi les malades s'en accommodoient en ſanté. *Magis autem refert ſi æger, dum valebat, baleni cupidus fuerit & ſit lavari aſſuctus.* (1) *Sydenham* croit qu'il vaut mieux s'en tenir à l'uſage de laver le corps avec le petit lait. M. *Tiſſot*, en parlant des bains froids, dit « on doit les prendre avant dîner; mais autant les bains froids ſont utiles, autant l'uſage habituel des bains chauds eſt pernicieux; ils diſpoſent à l'apoplexie, aux vapeurs, à l'hypocondriaciſme, & l'on voit les villes, où l'uſage en eſt fréquent, déſolées par toutes ces maladies (2) ».

« La bâſe de la ſanté, dit le même, c'eſt la régularité avec laquelle ſe fait la tranſpiration; pour obtenir cette régularité il faut fortifier la peau, & les lavages tièdes l'affoibliſſent (3) ».

Cette matière ſeroit ſuſceptible d'une grande diſcuſſion. Nous croyons qu'on peut préſenter les vérités qu'elle renferme dans une doctrine toute nouvelle, poſée ſur des faits de phyſique & de pratique de toute notoriété. Nous ne dirons

---

(1) *Hip. lib. de vict. acut. & valeſi. comment. in hunc locum*, pag. 137.

(2) Avis au peuple, art. *bains*.

(3) *Id.* pag. 137.

rien ſur l'uſage des bains de mer, peut-être les ſeuls qui puiſſent convenir dans des cas graves de la maladie vénérienne, on aura de la peine à croire, ſans doute, que les entraves que nous avons continuellement éprouvées d'une manière ou d'autre, dans les ports, nous aient empêchés de les employer; mais, rien n'eſt pourtant plus vrai, & tel eſt le ſort de tous les hommes qui ſe vouent au bien de l'humanité. L'ignorance en place ne veut point de maître, elle veut tout ſavoir, & ne ſouffre jamais qu'on cherche à l'inſtruire. De-là, toutes les entraves qu'elle oppoſe, par ſon autorité ſuprême, à tout ce qui tend à ce but. Il viendra, ſans doute, des tems plus heureux, où le gouvernement s'occupera de plus près de tous ces vices, qui dégradent la dignité du plus précieux des arts, & qui fruſtent l'humanité des ſecours ſalutaires qu'il pourroit en eſpérer.

ART. V.

De la clôture.

Nous avons déjà traité cet article dans la ſeconde partie de cet ouvrage. Nous en dirons donc peu de choſe ici, pour éviter des répétitions qui ne ſerviroient qu'à groſſir ce volume, ſans le rendre plus parfait.

Nous avons blâmé la clôture & nous avons démontré que, dans notre méthode, elle pouvoit être funeſte de pluſieurs manières, à plus forte raiſon dans celle des frictions, qui, étant très-active, attaque fortement la conſtitution. Il y a long-tems qu'on a obſervé que les malades qui agiſſoient & qui reſpiroient le grand air, en

prenant des frictions mercurielles, en ſupportoient infiniment mieux les effets, & qu'ils ſalivoient plus rarement. Cette ſeule obſervation, mille & mille fois reconnue, & que tout praticien a dû faire, devoit être ſuffiſante pour faire concevoir que la clôture étoit un moyen non-ſeulement inutile, mais même vicieux, & auquel, par conſéquent, il étoit urgent de renoncer ; mais l'aſcendant de la routine l'a emporté ſur ces conſidérations. On entaſſe toujours des malades dans des ſalles empeſtées, où les uns perdent la vie les autres la ſanté; il faut eſpérer que les prétextes d'une pareille conduite diſparoîtront, ainſi que tant d'autres abus ont diſparu, & que le traitement des vénériens, parmi les troupes ſurtout, ſe dégagera de cette barbarie qui tient encore à ſon péché originel.

La ſaignée, la purgation, la diète, les bains & la clôture, ſont donc des acceſſoires vicieux dans le préliminaire du traitement de la vérole, par la méthode des frictions; puiſque cette maladie ne préſente aucune indication en vertu de laquelle tous ces moyens puiſſent être employés. Les effets qu'ils excitent ſont, au contraire, ou nuiſibles ou inutiles; il faut donc toujours les éviter. Nous pardonnera-t-on un aveu ſincère à cet égard? Nous croyons qu'on n'a d'abord adopté tous ces moyens embarraſſans que pour donner un air d'importance au traitement de la vérole; & comme il y a beaucoup de gens qui ne voyent que par les yeux des autres, pluſieurs ont adopté ces moyens, de bonne foi, & ſe ſont nourris de l'idée de leur utilité; en conſéquence ils ont conſigné cette erreur dans les livres où les jeunes gens ont été ſucceſſivement la puiſer. Hé! pourquoi laiſſer ſubſiſter de pareils piéges? Faut-il des em-

bûches pour faire refpecter l'art & illuftrer l'artifte? Non, fans doute. Le caractère du premier eft refpectable & facré jufque dans fa plus grande fimplicité; par-tout il a cette majefté qui convient au premier de tous les arts, la feule charlatanerie le dégrade. Qu'elle foit donc l'hydre fur laquelle tous nos efforts fe portent déformais, & ramenons l'art divin de foigner la fanté de l'homme dans fes limites falutaires.

ART. VI.

Des frictions mercurielles.

On donne les frictions avec un onguent qu'on appelle napolitain, ou pommade mercurielle. L'onguent mercuriel eft ordinairement fait par parties égales de mercure coulant & de fain-doux. On met ces deux matières dans un mortier & on les combine par une longue manipulation, jufqu'à ce qu'on ne puiffe plus diftinguer les globules de mercure. On appelle ce premier mêlange, onguent double. Quand il eft fait de deux parties de mercure & d'une partie de graiffe, on l'appelle triple. S'il n'y a qu'une partie de mercure & deux de graiffe, on dit qu'il eft au tiers.

C'eft faute d'avoir connu la manière dont le mercure agit dans le corps humain, ainfi que la façon dont la graiffe fe comporte avec lui, lorfqu'ils fe trouvent intimement mêlés, qu'on a varié la compofition de l'onguent mercuriel; car il importe peu, pour l'action du mercure, que l'onguent foit au tiers, au double ou au triple, cela ne peut rien changer à fa force, vu que l'acide animal contenu dans la graiffe ne peut fe charger que d'une mefure donnée de mercure, & qu'une

fois qu'il en eſt ſaturé, celui qui reſte eſt abſolument ſans effet.

Nous avons déjà diſcuté cette matière avec aſſez de clarté, dans la première partie de cet ouvrage, pour que nous ſoyons diſpenſés d'en parler ici plus au long. Nous aurons, d'ailleurs, ſujet d'y revenir dans peu, en traitant de la méthode des frictions par l'onguent lavé.

La manière d'adminiſter les frictions mercurielles a un peu varié. Les uns ont voulu qu'on ne les commençât qu'après l'uſage des préparations, & les autres ont cru qu'on pouvoit y avoir recours plutôt ; la première opinion eſt pourtant la plus univerſellement reçue. M. *Fabre*, partiſan de la méthode des frictions & du phtyaliſme, s'explique clairement là-deſſus. « On doit, dit-il, (1) être bien éloigné de penſer qu'on puiſſe ſouſtraire les malades aux préparations qui doivent précéder l'adminiſtration du mercure. On doit être perſuadé, au contraire, que, de quelque manière qu'on les traite, la guériſon dépend preſque toujours des remèdes généraux qui, non-ſeulement, préviennent les ravages que le mercure pourroit faire, mais encore qui diſpoſent les humeurs viciées à être évacuées, & qui contribuent d'autant plus à la guériſon, qu'ils ſont diſparoître entièrement les accidens de la maladie, ou du moins qu'ils les diminuent ».

« Pour retirer de ces remèdes tout le fruit qu'on doit en attendre, on doit preſcrire aux malades un régime convenable, & leur faire garder la chambre : car il eſt certain que l'exercice, la contention d'eſprit & la trop grande quantité d'ali-

---

(1) Page 344, ouvrage cité.

mens, s'opposent aux vues qu'on a de relâcher les solides, de diminuer le volume des humeurs, & de les rendre plus douces & plus fluides (1) ».

« On saigne d'abord le malade du bras ou du pied, suivant les indications qui peuvent faire préférer l'une ou l'autre saignée. Le lendemain on le purge avec la manne, les follicules & le sel végétal, ou avec toute autre médecine plus analogue à son état, ou à son tempérament. Le jour suivant, on fait commencer les bains domestiques, qu'on pousse au nombre de vingt, plus ou moins. Le malade doit y rester une heure & demie, ou deux heures le matin à jeun, & autant l'après-midi, trois ou quatre heures après le dîner. Il est important d'avoir attention que l'eau ne soit pas très-chaude, crainte qu'elle n'agite le sang, au point d'exciter la fièvre, ou des sueurs excessives qui affoiblissent trop le malade (2).

« Dans chaque bain, on lui fait prendre un bouillon fait avec un peu de rouelle de veau &

---

(1) Ce n'est pas dans le moment actuel, que M. *Fabre* auroit dû citer l'exercice comme un moyen contraire au traitement des maladies vénériennes. Le corps académique dont il est membre, en a si bien senti les avantages, qu'après en avoir fait le sujet d'un prix, il a couronné un mémoire envoyé au concours par M. *Tissot*, qui établit, d'une manière non suspecte, les grands biens qu'on peut en retirer pour l'art de guérir.

(2) M. *Fabre* auroit dû dire à quel degré ce bain doit être pris. A dire vrai, un bain plus chaud que la température des humeurs, agite le sang & excite des sueurs; mais il n'occasionne jamais la fièvre. C'est, au contraire, sur le compte du bain froid qu'il faut mettre un pareil accident. Si les bains chauds n'avoient d'autres défauts que celui d'exciter des sueurs abondantes, il ne faudroit pas s'en plaindre; mais ils ont celui de disséminer le vice vénérien; ce qui suffit pour qu'ils soient exilés du traitement des maux vénériens.

une bonne poignée, en tout, de bourache, de buglose, de chicorée sauvage & de cerfeuil. On peut substituer à ces bouillons, tantôt le petit lait, tantôt l'eau de poulet, dans lesquels on fera infuser quelques-unes de ces plantes altérantes. Les bains finis, le malade est encore saigné, & purgé comme auparavant; &, pendant l'administration de ces remèdes, il ne doit manger à son dîner que de la soupe, du bouilli & du rôti des viandes blanches, & le soir une soupe seulement & deux œufs frais ».

Si M. *Fabre* avoit pratiqué dans les hôpitaux, il n'eût, assurément, jamais tracé, dans son ouvrage, ce que nous venons de rapporter, parce qu'il se fût bientôt convaincu du danger de toutes ces préparations. Elles ont pu être supportées par des malades isolés dans le public, & d'une bonne constitution; mais ce n'est pas une raison pour en faire une loi, & pour dire que la guérison en dépend toujours, *parce qu'elles préviennent les ravages que le mercure auroit pu faire.* On verra bientôt, du propre aveu de M. *Fabre*, qu'elles ne les préviennent pas, & que ses effets sur la bouche & sur toute la constitution, sont très-considérables.

Selon ce même auteur, la manière de donner les frictions, est encore un point très-important, qui influe, plus qu'on ne pense, sur le succès du traitement. Il compare, à cet égard, la pratique reçue par beaucoup de chirurgiens, de frotter les malades assez fortement devant un feu clair, avec la sienne, qui ne consiste qu'à étendre, également, l'onguent sur une grande étendue de peau, en frottant légérement pendant quelques minutes. Quoique M. *Fabre* soit fondé dans son opinion, nous ne croyons pas, néanmoins, que ce soit un

point si important pour qu'il influe, autant qu'il le dit, sur le succès du traitement; mais comme la méthode des frictions ne s'est soutenue jusqu'à ce jour, qu'à raison de son apparat de forme; il n'est pas étonnant que ceux qui l'ont préconisée, ne se soient habitués à mettre de l'importance par-tout.

M. *Fabre* prétend qu'en frictionnant long-tems & avec force, la graisse qui contient le mercure, se réduit en une substance ténace & résineuse; d'où le mercure se dégage plus difficilement, parce qu'il est certain, dit-il, » que les globules mercurielles ne peuvent entrer par les pores, qu'à mesure que la chaleur de la peau les dégage de la graisse qui les enveloppe, en la fondant peu-à-peu. «

M. *Fabre* suppose donc que les globules mercuriels pénétrent les pores. D'après un pareil aveu, on seroit en droit de lui demander ce qu'ils deviennent après être entrés, s'ils parcourent la circulation sous cette même forme, ou bien s'ils se trouvent dissous par l'acide animal ? Il n'est pas question de savoir comment le mercure entre dans le corps; il suffit que l'expérience prouve qu'il y pénétre; mais il est très-essentiel de savoir comment il agit: & c'est ce que M. *Fabre* n'explique pas.

Dans sa troisième proposition (1), il dit que l'action du mercure, qui détermine la crise dans la vérole, peut s'expliquer d'une manière probable, par l'irritabilité des parties sur lesquelles ce minéral agit; mais en vertu de quelle action le mercure détermine-t-il cette irritabilité ? c'est ce que M. *Fabre* n'explique pas mieux dans les qua-

(1) Page 315, ouvrage cité.

tre pages & demie, qu'il a consacrées à la solution de son problême.

D'après la persuasion où est M. *Fabre*, que le mercure administré en frictions, doit produire une crise par la salivation ; il recommande de ne donner, pendant le commencement de son usage ni purgatifs, ni lavemens, pas même des tisanes apéritives ou sudorifiques, parce que, dit-il (1), » elles pourroient provoquer les évacuations par les urines, par les selles ou par les sueurs, au lieu du flux de bouche que le mercure auroit déterminé. Lorsqu'une fois le mercure a excité le mouvement qui détermine la crise nécessaire pour la guérison, il vient un tems, comme dans toutes les maladies aiguës, où les solides se relâchent & ne retiennent plus les humeurs, qui doivent sortir par les différens couloirs qui leur sont ouverts «.

Les évacuations qui surviennent chez quelques malades, après que le flux de bouche est établi, & que M. *Fabre* attribue au relâchement des solides, n'est autre chose que l'effet de l'impression que l'estomac & les intestins éprouvent par la salive, que les malades avalent involontairement, ou avec leur boisson. Il seroit très-aisé de prouver à M. *Fabre* que le moment où ces évacuations se font, est un tems d'érétisme, & non de relâchement. Il n'est personne qui ose contester que la salive des malades, ne soit alors très-corrosive. Elle laisse dans la bouche des traces trop évidentes de cette propriété, pour ne pas la reconnoître telle, & pour ne pas croire, en même-tems, que, quand elle est portée dans les premières voies, elle ne puisse y opérer l'effet d'un

(1) Page 350, ouvrage cité.

violent purgatif. D'après cela, pour prouver que les abondantes évacuations dont parle M. *Fabre*, ſont véritablement excitées par la ſalive que les malades ont avalée, & non par le relâchement des ſolides, il ſuffit de prouver que l'effet que je ſuppoſe a lieu; mais à quoi bon une pareille preuve; le fait peut-il être nié (1).

Vingt-cinq jours de traitement, en comptant depuis la première friction juſqu'au jour où l'on décraſſe le malade, eſt le terme que M. *Fabre* exige pour le traitement de la vérole; l'expérience lui a appris que cet eſpace eſt la meſure du tems néceſſaire pour accomplir la dépuration de la maſſe du ſang, par les évacuations que le mercure a établies.

» Auſſi, dit-il (2), à la fin de ce tems, le malade eſt-il réduit à un dégré extrême de maigreur & de foibleſſe «.

C'eſt précisément de cet état dont nous avons parlé à l'article du maraſme vérolique. M. *Fabre* prétend que les malades en reviennent avec une rapidité ſurprenante; cela peut être vrai à l'égard de ceux qui ſont traités ſéparément dans des lieux aérés, & par conſéquent hors des hôpitaux; mais quant à ceux qu'on renferme dans ces lieux infectés, nous pouvons aſſurer M. *Fabre* que la plupart y périſſent. Ce célebre profeſſeur en eſt lui-même perſuadé, & notre preuve deviendroit ſuperflue, ou ne feroit que confirmer ſon opinion

(1) Quelque précaution qu'on prenne, dit M. *Fabre*, page 414, pour empêcher que les malades n'avalent point la ſalive, il en paſſe toujours dans l'eſtomac avec les bouillons ou la tiſane; &, pendant le ſommeil, comme cette ſalive eſt extrêmement âcre, elle peut occaſionner pluſieurs incommodités.

(2) Page 351, ouvrage cité.

Voici comme il s'exprime (1). » Dans les hôpitaux où il y a beaucoup de vérolés, rassemblés dans un meme lieu, on ne peut pas régler avec précision, la dose nécessaire de mercure suivant la diversité des tempéramens; car l'atmosphère de ce lieu étant remplie d'atomes mercuriels qui s'élevent sans cesse des parties qui ont été frictionnées, les malades foibles & délicats, outre le mercure qui leur a été administré en particulier, participant encore, comme les autres, à celui qui est dans l'air, en reçoivent une trop grande quantité relativement à leurs forces, & périssent souvent, après avoir été tourmentés par la fièvre, les convulsions, le gonflement extraordinaire de la tête; & il faudroit donc, s'il étoit possible, que dans ces hôpitaux les malades fussent séparés dans des chambres particulières, ou, du moins, qu'on n'en mît qu'un petit nombre dans un salle assez vaste (2), & qu'on renouvellât l'air de tems en tems, soit par le moyen du ventilateur, soit en ouvrant les fenêtres, pour que le mercure évaporé soit entraîné au-dehors «.

M. Fabre n'attribue les effets sinistres qui sur-

---

(1) Page 356, ouvrage cité.

(2) M. *Fabre* prononce clairement dans cet *alinea* la proscription de sa méthode dans les hôpitaux, d'après les accidens dont elle est susceptible. Et, quant aux moyens qu'il propose pour y remédier, on doit aisément s'imaginer qu'ils sont impraticables; car, dans les hôpitaux où il y a ordinairement quatre à cinq cens malades vénériens, le local qu'il faudroit pour les loger, seroit immense, &, d'ailleurs, si les chambres étoient contiguës, ce seroit encore une précaution inutile; l'athmosphère n'en seroit pas moins viciée. Quel moyen faut-il donc prendre pour obvier à ces inconvéniens fâcheux? il est tout trouvé; c'est de traiter les malades hors des hôpitaux, par ma méthode.

viennent par la méthode des frictions, qu'au mercure qui s'évapore dans l'atmosphère ; ce qui empêche d'en régler la dose avec précision, suivant la diversité des tempéramens. Cette supposition pourroit être attaquée par quelques exemples qui la combattroient victorieusement ; mais en l'admettant telle que M. *Fabre* la propose, il s'ensuivroit toujours que ce seroit par une trop grande quantité de mercure, que tous les accidens surviendroient. Or, je demande à M. *Fabre* & à tous les praticiens de l'univers, qui, comme lui, sont susceptibles de bonne foi, s'il existe, véritablement, une échelle à laquelle on puisse mesurer avec précision la dose de mercure nécessaire à tel ou tel malade ? Et si cela n'existe pas, n'est-on pas exposé, à chaque instant, à donner plus de mercure qu'il ne faut, & à occasionner par conséquent les accidens mentionnés ? Au reste, en démontrant ailleurs l'état du mercure, lorsqu'il circule dans nos humeurs, j'ai prouvé clairement que la méthode des frictions étoit celle où l'on pouvoit le moins apprécier la quantité de mercure qu'on faisoit passer dans le sang.

En attribuant, exclusivement, les accidens dont il est question à une atmosphère mercurielle, M. *Fabre* pourroit nous faire soupçonner qu'il connoît peu les vices qui règnent dans les hôpitaux ; il sait pourtant que la seule respiration des malades, suffit pour corrompre l'air, que l'inaction déprave les humeurs ; enfin, que l'ennui & la mélancolie, effets inévitables d'un long séjour d'hôpital, ne sont pas moins perfides que tout le reste.

Il résulte donc, d'après l'aveu du plus grand partisan des frictions & de la salivation, que cette méthode doit être proscrite des hôpitaux,

parce qu'elle réduit les malades à une extrême maigreur, même ceux qui ſont traités dans des lieux iſolés ; ce qui ſeroit un maraſme véritable dans les hôpitaux, *où l'atmoſphère étant remplie d'atomes mercuriels, qui ſont périr ſouvent les malades après les avoir tourmentés par la fièvre, les convulſions, le gonflement de la tête.*

Nous penſons que les vingt-cinq jours preſcrits par M. *Fabre*, pour l'uſage du mercure, ſont aſſurément un terme trop long, en l'adminiſtrant par ſa méthode ; néanmoins, comme beaucoup de ſymptomes de la vérole ne cèdent point dans un auſſi court eſpace, nous penſons que cette méthode ſeroit vicieuſe, par cela même qu'on la borneroit là. Perſonne n'ignore qu'un bubon, par exemple, a beſoin quelquefois de trois, quatre, cinq, ſix mois de traitement ; que celui qui ſe termine le plus promptement, même par la réſolution, exige un tems beaucoup plus long que celui qu'il aſſigne. A dire vrai, M. *Fabre* prétend, qu'après ce tems la conſtitution ſe trouve purgée de l'infection, & que le mal local n'a rien de vérolique. Je ſens bien que cette aſſertion eſt abſolument eſſentielle à ſon ſyſtême ; mais le moyen de perſuader aux gens de l'art, qu'un malade, qui a encore un grand ulcère, un chancre, des poireaux, & même une gonorrhée, eſt un malade guéri ? Cette idée ne ſe préſente pas facilement à l'eſprit, & c'eſt un malheur bien grand pour la méthode de M. *Fabre*. J'ai eu des commiſſaires à Breſt pour ſuivre ma méthode, qui ont ſoutenu que les rougeurs & les cicatrices qui reſtent à l'endroit des ulcères, ſont encore des indices d'infection, quoique la plupart ne fuſſent viſibles qu'à la loupe ; il y a tant de diſtance entre les états ſuppoſés de M. *Fabre*, & ceux de ces

commiſſaires de Breſt, qu'on pourroit croire que les uns & les autres ſe ſont beaucoup égarés dans leurs déciſions.

Les accidens que M. *Fabre* déſigne comme ſubſiſtant quelquefois après l'adminiſtration du mercure, par ſa méthode, ſont la *gonorrhee*, les *chancres*, le *bubon*, les *poireaux*, les *crètes*, les *condylomes*, les *douleurs véroliques*, les *dartres véroliques*, les *ulcères*, la *durete de l'épididime*, la *ſtrangurie*, les *exortoſes*, & les *douleurs* (1).

Après toutes les réflexions que nous avons préſentées ſur la méthode des frictions, il ne nous reſte plus qu'à la faire diſtinguer par quelques traits qui lui ſont propres, par rapport à la ſalivation. M. *Fabre* prétend encore qu'on a beaucoup exagéré les inconvéniens qu'elle préſente par ce côté; & pour ne pas mériter un pareil reproche de ſa part, nous nous en tiendrons à ce qu'il en dit (2).

» Dans le flux de bouche ordinaire, tel qu'on l'établit, quand le mercure eſt adminiſtré avec les précautions néceſſaires, les malades ſouffrent des mal-aiſes & des douleurs; mais très-ſupportables, & qui ne durent pas. Les ulcères de la bouche ſont ſuperficiels, le gonflement ſe porte aux joues & un peu à la langue. Le tems le plus critique de cet état commence deux ou trois jours après que la ſalivation eſt établie, & dure, dans le même dégré, trois ou quatre jours; enſuite tout devient plus ſupportable : il eſt vrai que le malade ne peut pas dormir d'un ſommeil tranquille & non interrompu (3), & c'eſt ce qu'il trouve

(1) Pag. 531 & ſuivantes.

(2) Pag. 379, ouvrage cité.

(3) M. *Fabre* ne paroît pas être d'accord avec lui-même, ſur l'article du ſommeil : voici ce qu'il dit, p. 413.

de plus pénible ; mais cependant il ſatisfait au beſoin qu'il a de repoſer, en dormant par intervalles. Vers le dixième ou l'onzième jour de la ſalivation, les douleurs & toutes les autres incommodités diminuent plus ſenſiblement ; & le malade eſt d'autant plus ſenſible à cette diminution, qu'il a paſſé ſix ou ſept jours dans les ſouffrances que je viens de décrire «.

M. *Fabre* a ſeulement oublié d'ajouter à ce tableau, les eſcarres plus ou moins profondes qui viennent ſur les ulcères, & qui peuvent mener à la gangrène, qui cauſent de grandes douleurs aux malades quand elles appuient ſur les dents ; l'hémorrhagie opiniâtre qui en eſt la ſuite, ou qui vient des gencives, & qu'il croit aſſez forte pour exiger l'application de l'agarie, ou de la charpie trempée dans l'eau alumineuſe (1).

Les accidens de la ſalivation ne ſeroient-ils

« Pendant la ſalivation, le gonflement de la langue, des joues & des agmidales, eſt inévitable ; mais il eſt ordinairement peu conſidérable & incommode, lorſque la ſalive coule ſans interruption. Ce n'eſt que lorſque le ſommeil en a interrompu le cours qu'il devient plus fort ; c'eſt pourquoi il eſt important de ne pas laiſſer dormir le malade long-tems de ſuite ».

« On lui permet, continue-t-il dans le même *alinea*, de dormir une heure ou deux ; enſuite on l'éveille, & on le fait promener quelque tems pour établir le cours de la ſalive ; &, en le faiſant paſſer ainſi alternativement du ſommeil à la veille, on trouve le moyen, pendant les vingt-quatre heures, de ſatisfaire au beſoin qu'il a de dormir, ſans donner lieu au gonflement de la bouche, d'augmenter avec trop d'excès ».

Si le malade ne peut pas dormir d'un ſommeil tranquille & non interrompu, il n'eſt donc pas eſſentiel de l'éveiller ; il me ſemble que ces deux manières de s'exprimer impliquent contradictions.

(1) Pag. 412 & 413.

autres

autres que ceux que nous venons de rapporter. D'après M. *Fabre*, il eſt certain qu'ils ſeroient toujours d'aſſez grande conſéquence, pour faire préférer une méthode qui en eſt exempte : telle, ſur-tout, que celle que je propoſe, qui, d'après l'aſſertion de la commiſſion de Breſt, n'eſt *accompagnée d'accidens d'aucune eſpèce ; tels que la ſalivation, les coliques, les vomiſſemens, le dévoyement ou la diſſenterie, dont tous les malades ont été exempts ; que loin de diminuer les forces, quelques-uns qui étoient dans un état de fièvre ou de ſcorbut au premier degré, ont éprouvé les meilleurs effets de l'action légérement purgative du remède dans le premier tems.*

Si l'on compare les effets de la méthode de la ſalivation avec la mienne, il eſt clair qu'on trouvera dans l'une tous les accidens qu'il faut éviter, & dans l'autre tous les bons effets qu'on peut deſirer ; car il eſt impoſſible de faire une apologie plus complette d'une méthode, que celle que les commiſſaires de Breſt ont fait de la mienne. Peut-être les ſoupçonnera-t-on d'avoir exagéré la vérité ; mais pour ſe diſſuader, qu'on liſe le certificat du procès verbal dont nous avons extrait ce paſſage, & l'on verra qu'ils n'ont été rien moins que complaiſans pour elle ; puiſqu'ils ont ajouté une reſtriction qui me feroit infiniment d'honneur, ſi elle pouvoit me convenir ; mais qui n'en ſeroit pas moins outrageante de la part des commiſſaires, qui ſemblent ſuppoſer que j'avois pu les tromper.

Si j'euſſe mis en uſage des moyens connus depuis long-temps, & que j'en euſſe ſéparé les accidens dont ils ſont ſuſceptibles, j'aurois opéré une merveille bien plus grande, que d'avoir inventé de nouveaux procedés ; mais dans toutes

les ſuppoſitions, j'aurois mérité un éloge pur & parfait. C'eſt aſſurément une gaucherie bien pitoyable de la part des commiſſaires, d'avoir ajouté une reſtriction de la ſorte, pour rendre ſuſpect le bien qu'ils avoient été forcés de dire de ma méthode. C'eſt un outrage que je n'ai jamais mérité ; mais il prouve, au moins, qu'on n'a jamais été complaiſant à mon égard.

Indépendamment des inconvéniens que nous venons de rapporter, de la méthode de la ſalivation, elle en a encore un autre en commun avec toutes les méthodes mercurielles actives, qui eſt infiniment plus redoutable : c'eſt l'impreſſion qu'elle fait ſur toute la conſtitution, particuliérement ſur la poitrine. Il ne faut rien moins qu'un vigoureux tempérament pour réſiſter à un choc auſſi violent ; & cette réſiſtance même eſt toujours payée fort cher par la nature, puiſque le mercure, adminiſtré ſelon les principes des partiſans de la ſalivation, a la faculté de réduire les malades à un degré extrême de maigreur & de foibleſſe, ainſi que M. *Fabre* l'aſſure. Il ne peut, certainement, que laiſſer des traces permanentes de ſa cruauté ; & c'eſt ce que prouve l'expérience.

D'après ce qui a été dit de la méthode de la ſalivation, nous pouvons conclure qu'elle doit être proſcrite des hôpitaux, comme y étant, plus que par-tout ailleurs, meurtrière & dangereuſe. Mais nous pouvons auſſi mettre en queſtion, ſi, parmi les autres méthodes connues, il en eſt quelqu'une qui puiſſe la remplacer.

SECTION II.

De la méthode par extinction.

On avoit cru pouvoir ſe rendre maître des effets du mercure adminiſtré en frictions, au point d'empêcher toujours qu'il n'excitât la ſalivation; mais l'expérience a détrompé là-deſſus, & l'on a vu qu'avec la meilleure intention de ne point faire ſaliver, il arrivoit néanmoins que les malades éprouvoient cet effet.

Je n'examinerai pas ſi le mercure, adminiſtré ſelon les principes des partiſans de la méthode d'extinction, a des effets plus conſtans & plus efficaces ſur la maladie, que lorſqu'il eſt adminiſtré par la ſalivation; cette queſtion a été trop ténébreuſe pour les partiſans des deux méthodes, pour qu'ils aient pu la réſoudre d'une manière à n'être point démentie par l'expérience. Si quelqu'un pouvoit l'expliquer; ce ſeroit moi, ſans doute, puiſque j'ai porté juſqu'à la conviction la preuve qui fait connoître le véritable état dans lequel le mercure ſe trouve exiſter dans les humeurs, de quelque manière qu'il y ſoit porté; connoiſſance qui indique aſſez clairement ſa manière d'agir; mais ces diſcuſſions ſont étrangères à cet article.

Les bains, les purgations & le régime ſont dans la méthode d'extinction, comme dans celle de la ſalivation, des conditions préliminaires de la cure. Enſuite, on paſſe aux frictions qu'on porte, ordinairement, juſqu'au nombre de treize; mais auſſitôt qu'on voit quelque accident, avant coureur de la ſalivation, on décraſſe le malade, on le baigne, on le purge, & quand toutes les apparences en ſont bien détruites, on reprend les fric-

tions; mais comme chez beaucoup de perſonnes la ſalivation arrive comme un coup de foudre, & qu'on n'a pas le tems de la prévenir; comme une ou deux frictions l'excitent aſſez ſouvent d'une manière orageuſe, & que la repriſe du mercure, dans ce cas, n'eſt pas, ordinairement, praticable, on avoit imaginé d'unir le camphre à la pommade mercurielle, parce qu'on croyoit avoir obſervé que cette mixture avoit la propriété d'empêcher la ſalivation; mais le camphre n'a point tenu parole, & l'on n'en parle plus. Il eſt certain que le mercure a une propenſion à ſe porter vers la bouche, ſous quelque forme, & de quelque manière qu'il ſoit adminiſtré, ſoit qu'on l'applique à la peau, ſoit qu'on le faſſe prendre intérieurement; mais il faut convenir que cette propenſion n'eſt pas comparable entre les méthodes externes & internes. Dans ces dernières, l'expérience prouve qu'on ſe rend très-aiſément maître de ſon effet, pour peu qu'on ſache bien s'y prendre. M. *Dupouy*, ancien membre du collége de chirurgie de Paris, préparoit le mercure de manière qu'il n'excitoit point la ſalivation; il l'employoit avec un excipient ſous la forme de pommade, ou en pilules mêlées avec quelque purgatif. J'ai connu M. *Dupouy* à Bayonne, & j'ai eu occaſion de me convaincre de l'effet de ſa préparation. M. *Louis*, ſecrétaire de l'académie royale de chirurgie, lui rend la même juſtice, dans un petit ouvrage intitulé: Lettres ſur les maladies vénériennes à M. *Hélian*, imprimé à Paris chez Lambert. Il y rapporte même la manière dont M. *Dupouy* préparoit le mercure, qu'on trouve également décrite dans la chymie de M. *Malouin* d'après *Philaclete*. M. *Louis* rapporte, dans ſa lettre, deux obſervations concernant les bons effets de cette préparation mercurielle.

Quoique la méthode d'extinction soit beaucoup plus douce que celle de la salivation, & qu'elle ait de moins tous les accidens que celle-ci provoque dans la bouche, nous estimons qu'elle est encore trop active, & capable de faire dégénérer la vérole, par la diathèse putride qu'elle est susceptible d'exciter dans les humeurs.

Les méthodes d'extinction & de salivation pratiquées, telles qu'on les trouve décrites dans les auteurs, seroient absolument impraticables dans un grand hôpital, par l'embarras qu'elles entraîneroient, ne seroit-ce qu'à raison des bains qu'elles exigent.

SECTION III.

Méthode nouvelle par les frictions mercurielles, avec l'onguent lavé (1).

Persuadé que le mercure administré en frictions ne pénétre point dans le corps, sous une forme globuleuse; mais, au contraire, dans un état plus ou moins parfait de solubilité, & par l'effet de l'acide animal qui le dissout sur la peau; d'où il passe ensuite, par les pores absorbans, dans la circulation; j'ai cru que les accidens dont il est souvent susceptible, pouvoient provenir de ce que l'acide animal le dissout en trop grande quantité; ou de ce que cet acide quitte les humeurs auxquelles il est uni, pour se combiner au mercure. Comme la graisse contient ce même acide animal, je ne doutai point que l'onguent mercuriel ordinaire, ne contînt beaucoup de mercure en disso-

---

(1) J'ai ainsi nommé cet onguent, à raison du lavage qu'il éprouve par son ébulition dans l'eau.

lution, & que cette quantité introduite dans les humeurs ne fût suffisante pour opérer la guérison de la vérole ; en conséquence, je fis sur lui tous les essais dont j'ai parlé dans la première partie de cet ouvrage, & qu'il est inutile de répéter ici, je me contenterai seulement d'indiquer la manière de l'employer.

Lorsqu'un malade se présente, je lui fais laver tout le corps avec de l'eau tiède, par le moyen d'une éponge ; & ensuite, sans autre préliminaire, je lui prescris une friction de ℥ ij, sur toute l'étendue d'un jambe avec l'onguent lavé N°. XXI, que je lui fais continuer de deux jours l'un, jusqu'à ce qu'il soit parfaitement guéri. Pendant ce tems je lui prescris, pour boisson ordinaire, une légère tisane de *squine* ; mais point d'autre régime que la sobriété dans le boire & dans le manger ; & autant de dissipation & d'exercice qu'il peut s'en procurer.

Les véroles les plus anciennes cèdent merveilleusement à ces moyens simples ; les malades n'éprouvent aucune espèce d'accident, & ne s'apperçoivent jamais qu'ils sont usage du mercure, que par les effets salutaires qu'il produit. La plupart sortent du traitement avec de l'embonpoint & de la fraîcheur dans la figure, qui, malgré ce qu'on peut dire, est un signe plus certain de la guérison & de la bonne santé, que la maigreur & la foiblesse extrême de ceux qui ont passé aux frictions ordinaires. J'ai guéri par ce moyen des malades foibles, & exténués par les fatigues de la mer, qui portoient la vérole depuis longues années, qui avoient des pustules, des dartres & autres maladies entanées, & dont la plupart avoient déjà éprouvé, infructueusement, plusieurs traitemens, pour les mêmes maladies. Cette méthode

équivaut par ſa ſimplicité, & peut-être par ſon efficacité, à celle des gâteaux ; elle doit même être préférée chez les femmes qui ont les premiè- voies fort ſenſibles, & que le dégoût des remèdes empêche ſouvent d'en faire un uſage ſoutenu ; elle n'a pas l'inconvénient de celles des frictions ordinaires, dont la pommade tache le linge d'une couleur griſe, & qui, par cet effet ſeul, ſont non-ſeulement dégoûtantes ; mais encore capables de divulguer le ſecret des perſonnes qui en uſent.

Je ne doute point qu'elle ne conviennent aux enfans nouveaux nés, mais comme j'ai pour maxime de ne prononcer que d'après l'expérience, & que je n'en ai pas encore acquiſe ſur ce dernier point ; je me borne à la ſimple préſomption. J'oſe croire, néanmoins, que les perſonnes qui ſont à la tête des hôpitaux, où l'on reçoit ces innocentes victimes de l'amour, voudront bien concourrir avec moi, & en faire tenter des eſſais par MM. les Officiers de ſanté qui s'y trouvent employés ; leſquels, ſans doute, animés d'un vrai zèle pour tout ce qui peut perfectionner leur état, & contribuer au ſoulagement de l'humanité, publieront, ſur-tout dans les journaux, les effets bons ou mauvais qu'ils en auront obtenus.

On s'occupe, de toute part, du ſort de cette partie indigente de l'humanité, qui, dans ces maladies, eſt obligée d'aller chercher des ſecours dans les hôpitaux. On va bientôt voir ces aſyles, fondés par la piété & la bienfaiſance du cœur humain, prendre dans la capitale, par une ſuite de la bonté & de l'humanité qui caractériſent le meilleur des rois, une forme plus convenable à leur but & à leur inſtitution. Un ſoin auſſi digne, par l'objet qu'il embraſſe, eſt bien propre à exciter la ſenſibilité dans toutes les ames, & à réveiller

l'humanité dans tous les cœurs. Nous en avons vu des exemples dans des souscriptions que des listes publiques nous ont fait connoître; & nous devons bien croire que, s'il a été imité dans plusieurs villes du royaume, c'est que tous les François sympathisent quand il est question du bien public, sur-tout quand ils sont inspirés par un monarque qu'ils chérissent.

Si la méthode que j'indique dans cette section n'a aucun des accidens des autres du même genre, c'est, sans doute, parce que le mercure se trouve saturé de l'acide animal contenu dans la graisse qui lui sert d'excipient ; & qu'étant porté dans les humeurs, dans cet état, il n'en désunit pas celui qu'elles contiennent naturellement; c'est à cette désunion que j'attribue une partie des accidens qui accompagnent les autres méthodes. Au reste, quoique l'opinion que j'ai établie sur l'état dans lequel le mercure circule dans le sang, soit très-précieuse dans la pratique des maux vénériens traités par le mercure, je prie les personnes qui répugneroient d'abord à l'admettre, de ne s'en rapporter qu'à l'expérience. Je n'ai pas porté mes prétentions jusqu'à vouloir me faire une réputation par des systêmes; mais je me suis attaché à subjuguer les esprits par une pratique simple, fondée autant sur la raison que sur l'observation.

SECTION IV.

Méthode des fumigations.

La méthode des fumigations paroît être entiérement abandonnée, malgré que M. *l'Alouette*, médecin de Paris, ait cherché à la remettre en vogue, il y a quelques années; je ne crois pas

qu'on la pratique ni dans le public, ni dans les hôpitaux. Tel eſt le ſort des méthodes embarraſſantes qui exigent beaucoup de fracas ; elles deviennent impraticables dans les hôpitaux par le concours des malades qui y abondent, & dans le public on ne veut pas d'une méthode qui affiche la maladie, & qui exige trop de ſoins; il faut donc toujours en venir à la ſimplicité. En effet, que n'y gagne-t-on pas ? On trouve alors dans les malades plus d'exactitude & de docilité, & plus de courage & de perſévérance quand on a une maladie rebelle à combattre.

Les fumigations mercurielles portent le mercure en vapeurs ſur la ſurface de la peau, & par cela même elles devroient être compriſes parmi les moyens les plus ſages, & les plus efficaces, d'adminiſtrer le mercure, puiſqu'elles le mêlent aux humeurs dans l'état de ſa plus grande expanſibilité; mais outre que les fumigations peuvent, en même-tems, attaquer la poitrine & le cerveau; quelque ſoin qu'on prenne pour en garantir ces organes, elles ont encore pluſieurs autres vices ſaillans auxquels il n'eſt guères poſſible de remédier; elles deſſechent la peau, obſtruent les pores abſorbans par la chaleur dont elles les affectent. M. *Alexandre*, célebre chirurgien d'Edimbourg a démontré que la trop grande chaleur ſupprime la ſueur (1). Elle bouche donc les pores; & dans ce cas les fumigations ne pouvant les pénétrer de ſuite, le mercure s'attache à la peau, & s'y dépoſe ſous une forme de pouſſière plus ou moins viſible. Le mercure s'adhérant à la peau n'en peut être entiérement détaché que par la tranſpiration qui doit néceſſairement le porter dans le ſang; mais ſi, au

(1) Expérimental eſſai, page 160.

contraire, il ne s'adhère que foiblement, alors il ſe perd par le frottement du linge & des habits, avant que la tranſpiration ait eu le tems de s'en emparer, & de lui ſervir de véhicule pour paſſer dans la circulation.

Dans le premier cas, le mercure peut produire des effets très-violens ſur la conſtitution, d'autant qu'il peut être porté en grande quantité dans le ſang : car il faut obſerver que par les fumigations, comme dans les frictions, il eſt abſolument impoſſible de ſe fixer à une doſe déterminée. Dans le ſecond cas, au contraire, on n'en retire aucun effet ſenſible.

Quoi qu'il en ſoit, nous croyons que les fumigations mercurielles pourroient être plus avantageuſement employées, dans le traitement des maux vénériens, qu'aucune des autres méthodes tant internes qu'externes qu'on lui préfère ; mais cette méthode eſt embarraſſante, & d'ailleurs on eſt encore bien éloigné de connoître la véritable manière de l'employer.

Les fumigations locales ſont plus en uſage que les générales ; mais les premières n'ont pour but que d'attaquer un ſymptome rebelle qui ſert de foyer d'infection, & ce moyen peut être un acceſſoire avantageux à toutes les méthodes poſſibles, il peut être employé dans les cas d'exoſtoſes, dans les noſodités qui reſtent après la goute vénérienne, dans les ulcères du gozier & des narines, dans ceux du vagin, de la matrice, de l'anus. Dans la méthode générale des fumigations, on recommande très-fort les préparations, les ſaignées, les bains, les purgations, tout cela doit paſſer avant, ſans quoi point de ſuccès ſur lequel on puiſſe compter.

L'opinion de la routine l'emporte ſur toute eſ-

pèce d'examen ; on s'eſt fait une grande idée du mérite des préparations, & on les applique partout ſans prétexte ni raiſon. C'eſt un de ces dogmes puiſſans de la théorie médicale qu'on détruira difficilement, parce qu'il a l'orgueil de la ſcience pour fondement.

Un malade préparé à l'uſage du mercure par la ſaignée, les purgations & les bains, eſt, très-certainement, moins propre à ſupporter ce remède, & à profiter de ſa vertu anti-vénérienne, que celui à qui on l'adminiſtre ſans aucune ſorte de préparation. Je ne doute pas que, ſi l'on parvient jamais à ſecouer le joug du préjugé là-deſſus, on ne reconnoiſſe que les préparations préliminaires du traitement de la vérole, ſont un moyen entiérement oppoſé aux ſuccès du mercure, & décidément meurtrier pour la conſtitution.

Il y a quelques années qu'on faiſoit conſiſter tout l'avantage de l'inoculation de la variole, dans la régularité des préparations. MM. *Gatti*, *Dimsdale*, *Camper*, & beaucoup d'autres ont prouvé qu'elles étoient dangereuſes; par cela même qu'elles altéroient la ſanté des ſujets, & qu'on les rendoit malades avant de les inoculer. Les préparations de toute eſpèce n'opèrent véritablement que cet effet.

SECTION V.

De la méthode mixte.

M. *Gardanne* s'eſt fait une réputation momentanée par cette méthode, quoiqu'il n'en fût pas l'auteur, mais parce qu'il l'a mieux fait connoître (1). Elle conſiſte à faire adminiſtrer le ſublimé

(1) M. *de Horne* croit que c'eſt aux médecins de

corroſif, concurremment avec les frictions mercurielles, & quelques purgatifs, toujours ſans préjudice des préparations préliminaires qui ſont les mêmes que pour les autres méthodes.

La célébrité que M. *Gardanne* avoit déjà acquiſe dans la capitale, étoit bien propre à préparer les eſprits en faveur de cette méthode; d'ailleurs, il eut l'air de ſe placer entre les deux extrêmes, & de dire, en quelque ſorte, à tous les praticiens qui combattoient pour faire admettre excluſivement chacun leurs méthodes. » Meſſieurs, vous avez tous tort, & moi ſeul j'ai raiſon, parce que j'ai pris un milieu entre vos opinions; & comme c'eſt toujours dans un juſte milieu qu'on trouve la vérité, je vous prouve, par cette raiſon, que la méthode mixte eſt faite pour vous mettre d'accord, en paſſant à l'un la rhubarbe, & à l'autre le ſéné: les conditions doivent être parfaitement égales pour vous; mais toute la gloire eſt pour moi qui ai ſu vous concilier «.

La méthode mixte n'eſt rien moins qu'une ruſe que tout le monde n'eſt pas fait pour juger. S'approprier ce que les autres ont produit, en lui donnant un petit vernis de nouveauté, peut être conſidéré comme un grand coup de maître; mais ſous ce prétexte ſpécieux, accréditer une méthode perfide & dangereuſe, & la prôner emphatiquement ſous l'étendard de la célébrité; c'eſt une de ces maximes qui devroient être condamnées avec la dernière rigueur.

La méthode mixte, quelque faveur qu'elle ait eue, n'a pas ſoutenu long-tems ſon crédit; on

l'armée, pendant la guerre d'Allemagne, qu'on doit les premiers eſſais de cette méthode, p. 352, ouvrage cité.

s'eſt bientôt apperçu qu'elle délabroit la conſtitution, qu'elle attaquoit la poitrine & corrodoit les viſcères du bas ventre, les reins & la veſſie, qui ont été trouvés ulcérés & gangrénés dans quelques vénériens morts à la ſuite d'un pareil traitement.

La méthode mixte, en réuniſſant tous les inconvéniens des méthodes des frictions & du ſublimé corroſif, en a encore qui lui ſont particuliers; tels ſont ceux qui proviennent des purgations réitérées, non-ſeulement elles attirent ſur les viſcères du bas-ventre, les humeurs qui peuvent être chargées du vice vénérien; mais elles y portent encore le mercure diſſéminé dans le ſang, dont les ravages ſont ineſtimables, puiſqu'on peut les comparer à ceux qu'il exerce ſur la bouche, lors de la ſalivation.

S'il falloit, cependant, en croire M. *Dehorne* ſur ſa parole, la méthode mixte, où les frictions ſont adminiſtrées concurremment avec le ſublimé corroſif, ſeroit la méthode par excellence. « De toutes les préparations mercurielles, dit-il (1), employées au traitement des maladies vénériennes, il n'y en a guère dont la combinaiſon ſoit plus heureuſe & plus univerſellement pratiquée que celle des frictions mercurielles avec le ſublimé corroſif. Quand on a jugé néceſſaire la réunion de ces deux moyens, on y a été déterminé, ſans doute, par l'avantage de pouvoir augmenter l'énergie du mercure ſimplement étendu & diviſé, par l'activité de celui qui, donné ſous une forme ſaline, étoit exactement ſoluble & miſcible à toutes nos liqueurs. Outre cette propriété ſi précieuſe, le mercure, ſous cette dernière forme, a acquis

---

(1) Pag. 350, obſ. ſur les diff. méth. d'admi. le mercure.

la faculté de ſtimuler, plus puiſſamment, les fibres, d'ouvrir les couloirs, de préparer & d'aſſurer, conſéquemment l'ordre des ſécrétions; ce qui, indépendamment de la vertu qu'il a d'enchaîner & de décompoſer le virus, en détermine plus sûrement & plus complétement l'évacuation. On peut ajouter à ces réflexions qu'il eſt, peut-être, plus rare qu'on ne le penſe, de trouver une maladie aſſez ſimple pour qu'une ſeule méthode ſuffiſe toujours à ſa guériſon ».

D'après cela, il paroît que M. *Dehorne* fait conſiſter toute la ſcience de la méthode d'un traitement mercuriel dans la préparation qu'on adminiſtre. Il croit ſans doute que chaque préparation agit en vertu d'une propriété particulière (1); nous ſommes bien éloignés de penſer comme lui à cet égard : nous croyons, au contraire, que le mercure n'agit & ne peut agir qu'en vertu d'une propriété générale; que ſes effets, par rapport au virus vénérien, ſont toujours les mêmes, ſous quelque forme qu'on l'adminiſtre, & qu'enfin la méthode conſiſte dans l'uſage éclairé qu'on en fait, dans les acceſſoires qu'on lui donne, dans les pauſes & les repriſes auxquelles diverſes circonſtances obligent quelquefois; enfin, dans les égards qu'on doit avoir pour la conſtitution des malades qui tantôt exigent tel ordre de ſoins, & tantôt tel autre.

---

(1) Cela eſt d'autant plus vrai, que, dans l'introduction de ſon ouvrage, il s'explique aſſez clairement là-deſſus pour ne pas laiſſer de doute. V. les pag. 3, 4 & 5. « Que conclure, dit-il, dans cette dernière page, de ces différences dans l'opération du même remède, d'où réſulte ſouvent le même effet (la guériſon)? Que cette différence tient quelquefois plus à la forme ſous laquelle il eſt adminiſtré, qu'à ſa nature.

M. *Dehorne* ſuppoſe qu'on peut augmenter l'énergie du mercure adminiſtré en frictions par l'activité du ſublimé corroſif. Si cela étoit auſſi vrai qu'il l'aſſure, nous conſidérerions encore bien plus meurtrière la méthode combinée dont il eſt queſtion : car ſi l'on doit craindre le mercure adminiſtré en frictions, c'eſt à cauſe de ſa trop grande activité, qui, indépendamment de la ſalivation que cet effet établit quelquefois, porte encore ſon action ſur tous les organes, ſur toutes les fonctions, ſelon que la conſtitution des malades eſt diſpoſée pour telle ſuſceptibilité, plutôt que pour telle autre. Nous ne voyons pas, non plus, que le mercure ſublimé ait la faculté de ſtimuler plus puiſſamment la fibre, que celui qui provient des frictions mercurielles, ni d'ouvrir les couloirs, de préparer & aſſurer, conſéquemment l'ordre des ſécrétions. Le ſublimé peut affecter les voies, & ſur-tout l'eſtomac (1); il peut affecter la poitrine par la ſympathie nerveuſe de ce dernier viſcère avec le poumon; mais, à coup sûr, il ne ſtimulera jamais la fibre avec la même force que les frictions, jamais il n'excitera comme elles, ni diarrhées, ni ſalivations auſſi abondantes.

Le ſublimé corroſif n'établit point la conſtitution mercurielle au même degré que le mercure adminiſtré en frictions, &, par cette raiſon même, ce dernier doit être infiniment plus énergique que le premier. M. *Dehorne* donneroit à entendre que le mercure porté dans les humeurs, qui provient

(1) Un malade traité ſelon la méthode de M. *Gardanne*, dans une ſalle de notre hôpital de Breſt, fut envoyé, il y a un mois, dans celle des fiévreux, dirigée par M. *Lapoterie*, où il mourut quarante-huit heures après; ce médecin le fit ouvrir, & il trouva l'eſtomac percé.

des frictions mercurielles, & celui du ſublimé, n'agiroit que par un mode particulier à leur combinaiſon; mais cet argument eſt, non-ſeulement, dénué de toute ſorte de preuve; mais il ne s'accorde pas même avec la raiſon. Car, imaginer qu'un même remède porté dans le ſang, puiſſe agir en vertu de diverſes propriétés, ce n'eſt pas lui ſuppoſer un caractère décidé, & néanmoins la raiſon ne ſauroit s'écarter de cette loi, quand même l'expérience ne l'établiroit pas d'une manière très-préciſe. Je conviens qu'il eſt des effets ſecondaires du mercure, qui varient à raiſon de la forme ſous laquelle il eſt adminiſtré; mais tous ces effets ſont étrangers à la propriété qu'il a de guérir la maladie vénérienne; ils dépendent plus de la ſuſceptibilité des organes qui éprouvent ſon premier choc, que des qualités inhérentes aux diverſes formes qu'on lui donne.

Pluſieurs des malades cités dans les obſervations de M. *Dehorne*, qui ont été traités par la méthode mixte, ont éprouvé la ſalivation, d'autres ont eu des maux d'eſtomac; &, quoique le plus grand nombre n'ait rien éprouvé, nous ne pouvons, néanmoins, nous empêcher de reconnoître les effets du mercure adminiſtré en frictions, & ceux du ſublimé corroſif donné en ſolution.

D'après les principes que nous avons poſés ſur l'état dans lequel le mercure ſe trouve dans le ſang, & ſur la manière dont il agit, on peut aiſément comprendre que la forme eſt, à-peu-près, indifférente pour la deſtruction du vice vénérien. Il ſuffit qu'il n'y ſoit pas en trop grande quantité, & qu'il puiſſe y prendre cette forme expanſible, dans laquelle nous avons prouvé qu'exiſtoit ſa grande efficacité.

SECTION

SECTION VI.

Méthode par le ſublimé corroſif, dite de Vanſvieten.

On avoit adminiſtré le ſublimé corroſif contre la vérole, long-tems avant que l'illuſtre *Vanſvieten* le préconisât; mais ſi ce remède eſt devenu d'un uſage général, c'eſt à lui que nous le devons.

C'eſt en vain que les préjugés & l'entêtement de la routine combattent contre une vérité utile; tôt ou tard elle en triomphe, & plus elle a eu de la peine à s'établir, mieux elle eſt affermie dans la ſuite.

Je ne chercherai point, dans les auteurs, les éloges qu'on peut ſe permettre ſur le compte de cette méthode; j'irai les puiſer dans la pratique, &, quand je trouverai des ſuccès généraux, quand je verrai qu'elle eſt univerſellement pratiquée dans des lieux, où l'autorité même avoit défendu de l'admettre, je croirai pouvoir dire que la méthode eſt bonne.

Il n'eſt point de méthode mercurielle qui n'ait produit de grands biens & de grands maux, parce qu'elles peuvent toutes être bonnes ou mauvaiſes, ſelon les cas & les circonſtances; mais cette vérité ne pourroit compromettre une méthode, qu'autant que la ſomme des maux qu'elle entraîneroit, lui ſeroit inhérente, & qu'elle ne dépendroit jamais du praticien qui la dirige, ou de la conſtitution du ſujet qui l'éprouve; mais ſi cette ſomme de maux qu'elle entraîne à ſa ſuite, dépend d'une de ces deux cauſes, elle n'eſt nullement condam-

nable, & c'eſt-là le cas de la méthode dont nous parlons.

Dans toutes les méthodes poſſibles, la préparation des remèdes exige un ſoin tout particulier: car il eſt certain que les plus petites fautes dans les manipulations d'un remède héroïque, comme le mercure, doivent être des plus funeſtes; & s'il eſt quelques cas où elles puiſſent être d'une conſéquence très-dangereuſe, c'eſt, ſans doute, quand il s'agit du ſublimé, dont l'action très corroſive peut enflammer, ulcérer & gangréner les viſcères qui le reçoivent, ainſi qu'on en a vu pluſieurs exemples. C'eſt pourquoi la méthode du ſublimé ne ſera jamais heureuſe dans les hôpitaux qui renferment beaucoup de malades, parce qu'il y règne une négligence trop grande pour la préparation & l'adminiſtration des remèdes (1); mais elle peut produire les meilleurs effets dans le public, parce qu'on eſt plus à même d'y donner tout le ſoin qu'elle exige.

» Exercer la médecine & la chirurgie dans les hôpitaux, dit le docteur *Preingle* (2), c'eſt le plus ſouvent traiter à la hâte, & dans les circonſtances les moins favorables de la part du ſujet, du lieu & des moyens. «

Il eſt certain qu'on ne pourra jamais parvenir à bien faire la médecine & la chirurgie dans les

(1) Il arrive aſſez ſouvent dans nos hôpitaux, & ſurtout à Breſt, qu'on donne un remède pour l'autre, ou que l'on en donne une moindre ou une plus forte doſe; il ne ſe paſſe point de ſemaine que je ne découvre dans ma ſalle quelqu'erreur de ce genre. Ce vice ne peut être imputé qu'à l'apothicaire-major qui ne ſurveille point l'exécution des ordonnances, dont la plupart ſont confiées à des forçats qui ne ſavent pas lire.

(2) Médecine d'armée, diſcours préliminaire, p. CCIX.

hôpitaux, qu'autant qu'on ſimplifiera les moyens, de manière que les erreurs de la part des ſubalternes, ſoient, en quelque ſorte, impoſſibles, ou tout au moins d'une très-petite conſéquence. Plus on compliquera leur beſogne, plus ils ſeront expoſés à faire des fautes, & même avec les meilleures intentions de n'en point faire.

La maniére la plus uſitée de préparer le ſublimé, eſt de le diſſoudre dans l'eau diſtillée. *Vanſviéten* le faiſoit fondre dans l'eſprit de froment.

Formule ſelon Vanſviéten.

℞. Subl. corroſ. . . . . ℥. viij.

Diſſolvez dans deux livres d'eſprit de froment, à prendre deux cuillerées dans la journée, une le matin, l'autre le ſoir, & buvant, immédiatement après, une demi-livre de décoction chaude d'orge ou de guimauve.

Formule ſelon M. Gardanne.

Solution majeure.

℞. De ſub. corroſ. . . . ℥. xij.
De ſel. ammo. . . . . ℥. xij.

Triturez ces deux ſels enſemble dans un mortier de verre ou de porcelaine, juſqu'à qu'ils ſoient réduits en poudre très-fine; alors verſez inſenſiblement pardeſſus cinq à ſix onces d'eau diſtillée; paſſez cette ſolution à travers un filtre; allongez-là avec une pinte de même eau, & l'édulcorez avec ſix onces de ſirop capillaire.

Solution mineure.

℞. De ſub. corroſ. . . . ℥. viij.
De ſel ammo. . . . . ℥. viij.

Triturez-les enſemble; diſſolvez-les dans dans une pinte d'eau diſtillée, & filtrez-les comme dans la formule précédente; édulcorez enſuite la liqueur avec ℥ iv de ſirop capillaire.

La méthode du ſublimé eſt employée aujourd'hui par les plus habiles praticiens, & tous s'accordent à dire qu'elle ne peut être funeſte que par une mauvaiſe adminiſtration; mais la poſſibilité de cette mauvaiſe adminiſtration exiſte chez les praticiens les plus éclairés; puiſqu'ils ne peuvent jamais répondre de l'exactitude des préparations. Au reſte, cette méthode n'arrête point l'avide charlatanerie dans ſes incurſions. Elle n'offre les avantages de la ſimplicité, que pour fournir plus d'occaſions d'en méſuſer. Enfin, l'uſage en eſt toujours vicieux dans les hôpitaux, parce qu'on ne peut y obſerver les précautions convenables; ſoit, parce que les négligences de la pharmacie y ſont fréquentes; ſoit, parce qu'on y donne ce remède d'une manière ſi routinière, que tous les malades y ſont ſoumis, indiſtinctement, à la même formule & à la même doſe (1).

(1) On n'a qu'à ſuivre les viſites de pluſieurs hôpitaux, on verra un ou deux infirmiers qui portent, dans une eſpèce d'appareil, une grande quantité de topettes, contenant la ſolution du ſublimé, & qui la verſent, à chaque malade, à meſure que celui qui fait la viſite prononce la ſentence.

SECTION VII.

Méthode d'abſorption de M. Clare.

La méthode d'abſorption de M. *Clare*, a éprouvé, en Angleterre, ce que toutes les nouveautés utiles éprouvent généralement par-tout. Il propoſoit une méthode ſimple; raiſon de plus pour qu'il rencontrât des obſtàcles à ſon établiſſement.

Cette méthode conſiſte à frotter l'intérieur des joues avec le mercure doux ou calomelas (1). On prend au bout du doigt, humecté de ſalive, un demi-grain ou un grain de calomelas; on en frotte les parties intérieures des joues autour de la place qu'occupe le conduit ſalivaire de la glande parotide: & on répete cette opération, trois ou quatre fois dans la journée.

M. *Clare* croit très fermement que le calomel eſt abſorbé par les pores. » Cette abſorption, dit-il (2), eſt prouvée par mes expériences; puiſque j'ai obtenu à la bouche les effets ordinaires & puiſſans du mercure, & que les malades ont été guéries. «

Il y auroit, ſans doute, de l'injuſtice à conteſter à M. *Clare*, que le mercure ne puiſſe être ab-

---

(1) « Le calomelas n'eſt autre choſe que le mercure doux ſublimé ſix fois. (Voyez la pharmacie du collège royal des médecins de Londres, traduit de l'anglois, *in*-4°, tome II, dans le courant de la note.) Après avoir répété dans cette note la manipulation pour la confection du mercure doux, dit l'auteur : c'eſt à ce mercure doux ſublimé ſix fois, qu'on a donné, d'après *Turquet de Mayerne*, le nom de calomelas ».

(2) Méthode nouvelle & facile de guérir la maladie vénérienne, pag. 9.

ſorbé par les pores de l'intérieur des joues : car ces pores ne ſont pas plus exempts de la faculté d'abſorber, que ne le ſont ceux qui ſe trouvent ſur toute l'étendue de la peau ; mais pour prouver que c'eſt en vertu de cette abſorption, ſeulement, que le mercure a un effet curatif dans cette nouvelle méthode, il faudroit d'autres faits que ceux rapportés par M. *Clare*, qui ne concluent rien pour cette opinion : car, la guériſon & les effets du mercure ſur la bouche, peuvent dépendre d'une toute autre cauſe.

M. *Clare* ne croit pas impoſſible que les malades, traités par ſa méthode, ne puiſſent avaler de calomelas, & c'eſt une vérité ſenſible qui tombe ſous les ſens, & que l'expérience a confirmée. » Pour prévenir, dit-il (1), tous les inconvéniens qui peuvent réſulter de la déglutition de cette poudre, je conſeille à mes malades d'appliquer le calomelas principalement ſur l'intérieur des lèvres, & ſur la ſurface des gencives, parties capables de ſupporter une douce friction. De cette manière on ne riſque d'avaler que peu ou point de mercure, qui ſe trouve être abſorbé preſqu'en totalité & en très-peu de tems «.

» Il faut encore que le malade, après la friction, s'abſtienne de boire pendant une demi-heure & plus, afin que la poudre ne ſoit pas entraînée dans l'eſtomac avant que d'avoir eu le tems d'être abſorbé. Enfin, ſi, après le frottement, la ſalive venoit avec trop d'abondance, il faudroit, pour la même raiſon, que le malade la crachât plutôt que de l'avaler ; cependant il obſervera, autant qu'il lui ſera poſſible, de ne pas cracher avant que l'abſorption ſoit faite «.

(1) Pag. 9, ouvrage cité.

Il résulte de tout ce que nous venons de rapporter 1°. que, de l'aveu de M. *Clare*, les malades sont exposés à avaler du mercure ; 2°. que le tems nécessaire à l'absorption est de demi-heure & plus, & pendant lequel il faut que les malades s'abstiennent de boire & de cracher ; mais, est-il bien possible qu'une personne, qui se frotte l'intérieur des joues & des gencives avec une poudre aussi caustique que le calomel, puisse s'abstenir de cracher pendant une demie heure & plus ; & en supposant qu'elle crache avant ; n'est-il pas probable qu'elle crachera le mercure ? M. *Clare* donne à entendre tout cela.

Le premier effet du calomelas dans la bouche, est d'exciter une abondance de salive, que les malades avalent par un mouvement naturel & involontaire ; de sorte qu'ils entraînent, nécessairement dans l'estomac, une partie du calomel en dissolution, circonstance qui est sans doute la plus favorable aux succès de la méthode ; attendu que de cette manière, le mercure se trouve porté dans la circulation.

Comme M. *Clare* employe trois ou quatre grains de calomelas par jour, en supposant même que les malades n'en avalassent que le quart, ce seroit toujours une dose assez forte pour guérir, étant, sur-tout, continué pendant un tems plus ou moins long ; car le calomelas dissout par la salive, doit avoir autant d'efficacité que le sublimé ; & nous savons de science certaine, qu'une douzaine de grains de ce sel mercuriel, suffit souvent pour opérer une cure.

La méthode de M. *Clare* ne peut donc être considéreé dans un sens rigoureux, comme une méthode d'absorption, puisque l'expérience prouve que le mercure porté dans l'estomac par

la déglutition de la ſalive, doit néceſſairement produire des effets plus grands & plus directs ſur la conſtitution que celui qui eſt abſorbé par les pores de la bouche, dont la quantité doit être infiniment plus petite, & qui ne ſauroit d'ailleurs pénétrer dans la voie de la circulation, avec la facilité de celui qui prend la route de la chilification.

L'expérience que nous avons de l'effet des préparations mercurielles, appliquées ſur les ulcères & ſur les endroits découverts, d'un mince épiderme, doit nous convaincre, que s'il n'étoit promptement enlevé de deſſus les gencives & de la ſurface des lèvres, il les corroderoit bien vite; mais comme l'irritation qu'il exerce, excite une aſſez grande quantité de ſalive pour en affoiblir l'action, ſon effet ſe borne alors à une ſimple irritation qui, loin d'être favorable à l'abſorption, nous paroît lui être très-contraire; je crois même qu'on peut conſidérer, comme une preuve de cette contrariété, la ſalive qui ſort ſpontanément des orifices des glandes ſalivaires. A coup ſûr, il n'eſt pas raiſonnable de ſuppoſer l'abſorption d'un corps, dont l'action & l'irritation font abonder la ſalive dans les glandes, & qui en déterminent l'excrétion.

Il ſemble d'après ce qui ſuit, que M. *Clare* s'eſt en quelque ſorte condamné lui-même ſur ce point. « On dira (1) peut-être que par cette méthode, la poudre mercurielle paſſe également dans l'eſtomac, & qu'ainſi ſans qu'il ſoit beſoin d'abſorption par les ſurfaces de la bouche, elle guérit à la manière ordinaire. Quand cela ſeroit, il n'en

(1) Pag. 12, ouvrage cité.

ſeroit pas moins vrai que le malade ſeroit guéri plus ſûrement, que s'il eût pris le remède en pilulles, qui, comme nous l'avons fait obſerver ci-devant, (note 1, page *6.*) peuvent paſſer à travers le corps ſans être diſſoutes; je crois, à cet égard, devoir ajouter à l'obſervation de M. *Clare*, que les malades doivent guérir d'autant plus ſûrement & ſans accidens par ſa méthode, que le mercure porté dans l'eſtomac, ſe trouve dans un état de très-grande diviſion, ce qui eſt eſſentiel à ſes effets ſalutaires. Je crois donc que la méthode de M. *Clarc* peut augmenter la liſte des bonnes méthodes, de traiter la vérole par le mercure; je penſe même qu'on pourroit en retirer plus d'avantages, en recommandant aux malades d'avaler très-ſoigneuſement la ſalive, quitte pour diminuer la doſe du calomel, s'il agiſſoit avec trop d'action, & de n'en employer que deux grains au lieu de quatre. La méthode des gâteaux anti-vénériens que je publie, a beaucoup de rapport avec celle de M. *Clare*, & cependant je ne me ſuis jamais permis de faire valoir l'abſorption; on pourroit néanmoins, croire très-judicieuſement, que pendant la maſtication de ce remède, le mercure qu'il contient dans l'état de ſa plus grande expenſibilité, peut être abſorbé par les pores de l'intérieur de la bouche, avec plus facilité que le calomelas. J'ai toujours penſé que la ſalive pouvoit le diſſoudre; auſſi, ai-je recommandé de ſe rincer la bouche en buvant le verre d'eau que j'ai preſcris après chaque gâteau (1) ».

---

(1) Dans l'inſtruction imprimée en 1783, pour l'uſage des vaiſſeaux, j'ai dit : « on boira un grand verre d'eau immédiatement après chaque gâteau, avec l'attention de ſe rincer la bouche en l'avalant, non-ſeulement pour entraîner

Je ne puis me perſuader, que ſi le mercure étoit abſorbé par les conduits de la bouche, il ne portât ſes effets ſur les glandes qui l'environnent, & qu'il n'excitât infiniment plus de ravages que la ſalivation la plus orageuſe, provenant de toute autre méthode, parce qu'il agiroit plus immédiatement ſur elles.

On peut même dire encore que la ſuſceptibilité reconnue des glandes de la bouche pour l'action du mercure, ſuppoſe qu'elles ſeroient un obſtacle au paſſage du mercure dans la circulation, & cette opinion acquiert néceſſairement toute la force qu'elle peut avoir, quand on ſuppoſe que la ſalivation dans la méthode des frictions, eſt quelquefois un obſtacle à la cure, en ce qu'elle évacue trop promptement le mercure & avant qu'il n'ait produit ſon effet; mais comme ma façon de voir ne s'accorde pas avec cette idée, je ne m'en prévaudrai pas; je me contenterai ſeulement d'inſiſter ſur ma première ſuppoſition; c'eſt-à-dire, que la ſuſceptibilité des glandes de la bouche pour l'action du mercure, empêcheroit qu'il ne pénétrât dans le ſang, & de ce qu'on a guéri des malades par la méthode d'abſorption; il faut ſuppoſer qu'il y pénètre, & dans ce cas, on doit en quelque ſorte être aſſuré que c'eſt par la voie de l'eſtomac.

---

les miettes qui pourroient être reſtées; mais même pour mettre à profit la ſalive qui ſe porte dans cet organe pendant & après la maſtication; comme elle diſſout facilement le remède, elle doit en être plus ou moins chargée, & par conſéquent, ce ſeroit une perte réelle, ſi le malade venoit à la cracher ».

SECTION VIII.

Méthodes diverſes par les préparations inſolubles du mercure, par les pillules de Keyſer, *de* Belloſte, &c. &c. &c.

La panacée mercurielle a été long-tems en faveur pour la cure de la vérole. On ſait que Louis XIV acheta fort cher le ſecret de celui qui la compoſoit; le mercure doux a eu ſa vogue, l'une ou l'autre de ces deux préparations & quelquefois toutes les deux, font la baſe de la majeure partie des pilulles, avec leſquelles quelques perſonnes traitent avec ſuccès les maladies vénériennes.

Le mercure gommeux tant vanté, il y a quelques années, a eu le même ſuccès que les emplâtres mercuriels que *Vigo* avoit mis en vogue de ſon tems moyen, peut-être trop négligé de nos jours, & qui pourroit ſans doute convenir aux enfans nouveaux nés & aux perſonnes foibles & débiles. Les dragées de *Keyſer* ne ſont plus guères adminiſtrées que dans l'hôpital des Gardes-Françoiſes, parce que M. le maréchal de *Biron*, qui en avoit reconnu les bons effet ſur ſes ſoldats, a voulu qu'on en continuât l'uſage, ce qui a lieu avec beaucoup de ſuccès. Peut-être auſſi eſt il vrai, de dire que les talens de MM. les officiers de ſanté qui ſurveillent cette adminiſtration, contribuent beaucoup à ces ſuccès brillans, en dirigeant convenablement ce remède, & en ſuivant une autre marche que celle de *Keyſer*, qui étoit très-vicieuſe. Les lavemens anti-vénériens du ſieur *Royer*, ont encore leur petite vogue; M. de *Horne* en vante beaucoup les effets dans ſon re-

cueil d'obſervation. Quelques perſonnes que je connois, ayant voulu les employer, ne s'en ſont pas bien trouvées, & il eſt encore réſervé à l'auteur de ſe ſervir ſeul, avantageuſement de ſon moyen. Nous ne porterons aucun jugement ſur toutes ces méthodes, nous ne dirons rien non plus des ſirops de *Belet*, de l'eau des ſieurs *Quertan* & *Adoucet*, de la poudre du chevalier de *Godernaux;* les effets de ces méthodes nous ſont abſolument inconnus, & d'ailleurs, nous ſortirions des bornes que nous nous ſommes impoſées dans cet ouvrage. Nous nous ſommes arrêté ſur les méthodes les plus uſitées, parce que c'eſt avec elles, principalement, que celle des gâteaux doit être miſe en comparaiſon. Nous dirons néanmoins, que toutes les méthodes mercurielles peuvent avoir de bons effets, parce que le mercure, ſous quelque forme qu'il ſoit adminiſtré, eſt toujours ſuſceptible d'en produire; mais le mal eſt ſouvent à côté du bien. Les ſuccès les plus brillans d'une méthode, ſe touchent quelquefois avec les accidens les plus graves; c'eſt, ſur-tout, quand ces méthodes ſont dirigées par des mains inexpérimentées & peu familiariſées avec le mercure, que ces contraſtes peuvent ſe montrer. Aucune d'elles ne ſe préſente ſous un point de vue aſſez heureux, pour qu'on ne puiſſe jamais en abuſer, & pour que la routine ne les rende ſouvent plus redoutables que les maux auxquels on les oppoſe.

Toutes ces méthodes exigent plus ou moins d'égards & de préparations particulières; l'axiôme de *Molière* les accompagne de même que toutes les autres; elles ſont toutes également aveugles, parce que le mercure qu'on employe, eſt donné avec cette même routine que nous avons reconnue par-tout, point de règle, d'après laquelle on puiſſe

ſe guider, point d'effet poſitif à pouvoir annoncer; en un mot, on ſait qu'on adminiſtre le mercure, & que, ſi Dieu le veut, le malade guérira.

M. de *Horne*, dont nous reſpectons infiniment les lumières, a pourtant prétendu dans ſon recueil d'obſervation, qu'il y avoit des cas où une méthode étoit préférable à une autre, & il ſemble même qu'il les a ſaiſis; car, il s'eſt ſervi de toutes les manières connues d'adminiſtrer le mercure, qui lui ont toutes, à-peu-près, réuſſi (1); cette preuve victorieuſe des grands talens de M. *Horne*, nous fait regretter, qu'il ne nous ait pas mieux fait connoître les cas ou telle méthode convient de préférence à telle autre; car, il ne faut pas qu'il nous croye convaincu, par ce qu'il peut avoir publié à cet égard. La meilleure excuſe que nous puiſſions avancer en ſa faveur, c'eſt que pour eſtimer ces ſortes de cas, il faut abſolument le tact de la pratique, & c'eſt une choſe que les livres n'apprennent pas. Nous croyons, contre le ſentiment de cet eſtimable auteur, que la multiplicité des méthodes, loin d'être un bien réel, eſt au contraire un vice évident, dont il peut réſulter beaucoup de déſordres. L'eſprit médical eſt déja trop compliqué pour ne pas confondre quelquefois les divers états des maladies; ce n'eſt pas à la quantité qu'il faut s'attacher, c'eſt à la qualité. Ayons deux bonnes méthodes bien ſimples, deſquelles on ne puiſſe abuſer que très-difficilement, que l'une ſoit pour l'intérieur & l'autre pour l'extérieur; mais que toutes les deux puiſſent convenir,

---

(1) M. *Dehorne*, qui a perdu 27 malades ſur 222, & 4 qu'il a déclarés incurables, croit que toutes les méthodes lui ont à-peu-près réuſſi; mais tout le monde ne croit pas de même.

avec quelques précautions, à tous les âges, à tous les ſexes, à toutes les conſtitutions & à tous les états de la maladie, & nous ſerons à coup ſûr, auſſi fortunés qu'il ſoit poſſible de l'être. Celles que je propoſe, approchent peut-être de ce but, j'oſe le croire : ſi cela eſt, je ne doute pas que M. de *Horne* ne ſoit un des premiers à s'en appercevoir, on n'a pas un tact comme le ſien, ſans juger ſainement & promptement de la bonté d'une méthode. Les remarques qui accompagnent les mémoires & les obſervations de ſon journal de médecine militaire, en nous prouvant l'univerſalité de ſes lumières, nous montrent en même-tems, qu'il eſt un juſte appréciateur des talens.

SECTION IX.

Méthode des ſudorifiques.

La mauvaiſe adminiſtration du mercure, donné en frictions dans l'invaſion de la vérole, en Europe, dût bientôt faire déſirer que l'art médical découvrît un autre moyen plus doux de guérir cette maladie, & comme on ſuppoſoit qu'elle avoit été apportée du nouveau monde par les eſpagnols, on crut qu'on pourroit trouver le remède dans ce même lieu. Ce fut vers l'an 1508, & par conſéquent quinze ans après la prétendue apparition de la vérole en Europe, qu'on nous apporta la *gayac* des Indes occidentales. Un prêtre eſpagnol publia un livre en italien, publié à Veniſe, où il vante beaucoup ce remède. *Nicolas Paul*, médecin de l'empereur Charles-Quint, rapporte que trois mille malades déſeſpérés furent guéris preſqu'à la fois, par l'uſage de la décoction de *gayac*. En 1519, *Hulten* la loua beaucoup dans

un ouvrage, où il a déclaré avoir été attaqué lui-même depuis neuf ans d'une vérole terrible, avec des douleurs cruelles, des ulcères, des exostoses, de carie, amaigrissement extrême de tout le corps, & marasme opiniâtre : il avoit inutilement essayé jusqu'à onze fois les frictions mercurielles. Enfin, il assure qu'il fut parfaitement guéri par le *gayac* en trente jours de tems. Malgré les merveilles rapportées par les auteurs, & par beaucoup d'autres, sur l'efficacité du *gayac*; il paroît que sa réputation ne se soutint pas long-tems; car en 1535, la racine de *squine* se trouva l'avoir remplacé dans son triomphe. Au rapport de *Vésale*, l'empereur Charles-Quint en fit un usage très-heureux; *Cardan*, *Paulmier*, *Francatiano*, *Brassavole*, *Fallope* & autres, l'ont beaucoup louée; elle eut néanmoins, le même sort que le *gayac*, & la *salsepareille* la remplaça; cette dernière eut beaucoup de vogue, à peu près dans le même-tems; mais elle tomba comme celle du *gayac* & de la racine de *squine*.

Le *salsafras* ne tarda pas à se montrer, & si la fureur de vouloir traiter la vérole par les prétendus sudorifiques eût duré plus long-tems, on nous eût successivement vendu toutes les plantes, arbres & arbustes du nouveau monde, comme des spécifiques pour cette maladie; mais pendant cet interrègne du mercure, quelques auteurs s'attachèrent à perfectionner la méthode, & alors il reparut avec plus d'éclat que jamais, & fit disparoître presqu'entièrement de dessus la scène, les bois sudorifiques, qui ne furent plus considérés que comme de foibles accessoires bons à employer dans un très-petit nombre de cas, opinion que l'expérience n'a cessé de confirmer jusqu'à présent. On a donné le nom de bois sudorifiques aux

quatre eſpèces de ſubſtances que nous venons de déſigner, parce qu'on a prétendu qu'elles excitoient la tranſpiration. On va ſans doute ſe révolter contre mon incrédulité, de ce que je pretends que ces quatre bois ſont abſolument toniques & nullement ſudorifiques; mais duſſé-je encourir l'anathême de la Faculté, je ne puis m'empêcher de dire que je n'ai connu d'autre propriété aux prétendus ſudorifiques, que celle de fortifier les ſolides, de leur donner du ton & du reſſort, & de ſerrer le ventre. La propriété qu'ont ces ſudorifiques, de faire tranſpirer les malades quand ils ſe trouvent chaudement dans leurs lits, eſt un effet qu'ils ont en commun avec toutes les tiſannes poſſibles, & même l'eau tiède dont on boit abondamment.

J'ai ſuivi de très-près les effets des tiſanes ſudorifiques par les quatre bois, pour avancer hardiment cette opinion, & je prie les perſonnes qui pourroient douter de la vérité de mon aſſertion, d'examiner attentivement la choſe avant de la condamner. Malheureuſement pour les progrès de la médecine, nous portons très-ſouvent dans la pratique, des opinions & des préjugés qui n'ont que l'antiquité de leur origine pour appui, & qu'à raiſon de cela nous négligeons de vérifier.

On convient que les tiſanes des bois ſudorifiques, opèrent par un effet ſecondaire; tous ceux qui appartiennent à la claſſe des toniques, & ce n'eſt pas ſur cela que je me ſuis fixé; mes remarques ont porté ſur leur propriétés principales: comme j'ai obſervé qu'ils ne provoquoient les ſueurs, que lorſque les malades étoient chaudement dans leurs lits, dans des étuves, ou autres lieux chauds: comme ces effets s'obtiennent dans les mêmes circonſtances par toutes les tiſanes poſſibles, & même

par

par l'eau tiède ; j'ai cru pouvoir en conclure que la propriété tonique qui eſt évidente dans tous les tems, & qui ſe manifeſte indépendament de toute eſpèce de tranſpiration, étoit la propriété principale des tiſanes des bois ſudorifiques, & celle qui devoit agir avec plus d'effet ſur le virus; l'expérience nous prouve que les ſudorifiques ne conviennent guères qu'aux tempéramens gras & pituiteux, qui ont la fibre lâche, & que les tempéramens ſecs & irritables s'en trouvent ordinairement mal; nous obſervons encore qu'ils n'ont d'effets bien marqués que ſur les véroles anciennes qui ont déja éprouvé, infructueuſement, pluſieurs traitemens mercuriels, où le tiſſu cellulaire eſt lâche & engoué. Enfin, leur effet eſt ſenſible dans les affections ſcorbutiques froides où tous ces vices exiſtent; d'après cela, pourroit-on ſe refuſer d'admettre la propriété tonique des tiſanes des bois dits *ſudorifiques*, & en l'admettant, faudra-t-il la compter pour rien dans les ſuccès ? Il me paroît raiſonnable de croire qu'une vertu ſi bien démontrée & ſi conſtante dans les ſudorifiques, mérite qu'on lui impute tous les bons effets dont ils ſont capables; mais par cela même, leur dénomination devroit être changée, parce qu'elle donne une idée fauſſe de leur propriété, ce qui peut tendre à des conſéquences déſagréables dans la pratique.

Si la vertu des ſudorifiques contre les maladies vénériennes, provenoit excluſivement de la propriété qu'ils ont quelquefois d'exciter les ſueurs, il faudroit néceſſairement avouer que la maladie vénérienne pourroit être guérie par ce ſeul effet; nous ne diſconviendrons point que cela peut y contribuer beaucoup, car dans quelles maladies les ſueurs ne ſont-elles pas favorables ? mais comme une expérience aſſez conſtante a prouvé que le

mercure étoit en général néceſſaire malgré les grandes tranſpirations, nous ne ſaurions admettre que les ſueurs ſeules, puiſſent dans un grand nombre de cas, opérer la guériſon de la vérole. Il eſt poſitif que la tranſpiration provoquée par les exercices du corps, favoriſe puiſſament les effets du mercure; il eſt étonnant avec quelle promptitude on guérit les malades dans ces ſortes de cas; mais la cauſe excitante de la tranſpiration eſt d'une nature bien différente de celle des ſudorifiques; dans le premier cas, c'eſt la matière de la chaleur qui, d'un état de fixité, paſſe dans un état libre, & raréfie les humeurs dans les vaiſſeaux, au point de les obliger à s'échapper par les pores; auſſi dans cet état, le corps eſt chaud, le viſage rouge, le pouls très-élevé & très-fréquent, & la ſoif conſidérable, ce qui ne ſe rencontre pas dans le dernier cas où le pouls, au contraire, eſt dur & ſerré, ce qui prouve l'action tonique plutôt que toute autre. J'ai fait prendre juſqu'à quatre pintes de tiſanes ſudorifiques par jour à des malades qui n'ont jamais tranſpiré, malgré que je les euſſe forcés à ſe tenir chaudement, & j'ai toujours été obligé, pour leur tenir le ventre libre, d'avoir recours aux lavemens.

Enfin, quoi qu'il en ſoit de la manière d'agir de la tiſane des quatre bois, il eſt certain qu'elle convient dans les véroles anciennes, & ſur-tout quand elles ont été infructueuſement traitées par le mercure; elles peuvent encore être un acceſſoire aſſez puiſſant, étant combinées avec l'uſage du mercure, quand celui-ci ne produit pas tous les bons effets qu'on pourroit en deſirer. Je m'en ſuis ſervi pluſieurs fois très-avantageuſement dans ces circonſtances; mais j'ai obſervé qu'il ne falloit pas en être avare, & qu'il falloit auſſi que ces

tisanes fussent très-fortes. (Voyez la formule, N.° XVI.)

On nous a encore proposé beaucoup d'autres sudorifiques, parmi les plantes indigènes, telles que la *camomille*, les *fleurs de sureau*, la *bardanne*, tant vantée par les prétendus succès dans la maladie d'un de nos Rois, le bois *genièvre*, le *buis*, le *frêne*, le *citronier*, le *pin*, le *cyprès*, les racines de *gentiane*, &c. &c. &c. Tous ces sudorifiques ont eu leur vogue & leur célébrité, je les ai tous essayés; mais je n'en ai pas éprouvé de bons effets, quoique la plupart ayent excité de bien fortes transpirations; tous ces effets m'ont confirmé que ce n'étoit pas à cette propriété qu'il falloit imputer les vertus des quatre bois dans la cure de la vérole.

Nous sommes donc de l'avis général de tous les bons praticiens, à l'égard des sudorifiques, c'est-à-dire, qu'ils conviennent comme accessoires dans quelques cas de maladies récentes; mais qu'ils ont généralement plus d'effets dans les maladies anciennes, & sur-tout quand le mercure à échoué; il ne s'agit que de les administrer à des doses assez fortes, pour les mettre en état d'exercer des effets suffisans, & je crois qu'on manque en général par ce côté, dans l'usage ordinaire.

SECTION X.

Méthode du rob anti-siphilitique, soi-disant du sieur l'Affecteur.

Quoique cette méthode ne soit guères connue que par les affiches de son auteur prétendu, j'ai cru devoir en parler, parce que dans le momen actuel elle est en activité dans le port de Brest,

où on l'a jugée digne de convenir au plus grand nombre des cas graves de la maladie vénérienne, pour les ſoldats & matelots, & pour tous les cas indiſtinctement, pour les officiers traités aux hôpitaux & autres malades ayant droit à un traitement diſtingué.

Ce n'eſt point un exemple nouveau que cette diſtinction de traitement; de tout tems, on a vu que le remède du pauvre n'étoit pas celui du riche : car la médecine a ſon luxe comme la table, la toilette, &c.; cependant le ſéné qui purge le pauvre, purge également le riche; le quinquina guérit la fièvre ſans diſtinction & le mercure la vérole.

Le luxe de la médecine s'eſt établi dans le monde par l'arrogance du riche, qui ſe croit un homme différent des autres hommes, & qui ne veut avoir aucun rapport avec le pauvre, dont l'humilité, devant la fortune orgueuilleuſe, dégrade en quelque ſorte le caractère humain; mais quoique le roi ſoit, ſans contredit le plus riche ſeigneur de ſon royaume, il n'autoriſe pas la faculté, qu'il ſoudoye pour le ſervice de ſes ſujets malades, à prodiguer les revenus de l'état; il entend, ſans doute, que tous les hommes employés à ſon ſervice, reçoivent dans les maladies tous les ſoins qui peuvent convenir à leur rétabliſſement; mais ſes intentions n'ont jamais été que par de vaines conſidérations, ou peut-être par un caprice puniſſable, on ſe permît des dépenſes onéreuſes, qui ne peuvent avoir d'autre but que de rendre ridicules ou répréhenſibles ceux qui les occaſionnent.

Le rob anti-ſiphilitique coûte aux entrepreneurs vingt-quatre livres la bouteille, & ſuivant l'agenda du ſieur l'*Affecteur*, il en faut quatre bouteilles au moins pour chaque malade; mais il

en eſt plus de ceux qui en prennent huit, dix & même douze, que de ceux qui n'en prennent que quatre. Si l'on ajoute à cela la journée d'hôpital, les autres médicamens, ſur-tout la tiſane ſudorifique dont il faut une grande quantité, les linges & onguens pour les panſemens; on verra qu'il n'eſt point de traitement d'officiers, de ſoldats ou matelots qui ne paſſe 300 livres.

L'hiſtoire du rob anti-ſiphilitique, relativement au port de Breſt, mérite d'être connue. Un chirurgien nommé le *Breton*, fut mandé dans ledit port, en 1779, pour faire l'eſſai de ce remède, ce qui fit qu'on crut qu'il étoit un des aſſociés de cette entrepriſe (1); on lui donna dix-huit malades à traiter, ſur leſquels ſix parurent guéris, les autres, à ce qu'on m'a rapporté, moururent ou rentrèrent incontinent à l'hôpital. Cet eſſai devoit ſans doute paroître aſſez malheureux, pour que le ſieur l'*Affecteur*, ne dût plus prétendre à accréditer ſon rob; néanmoins, on vit paroître quelque tems après un procès-verbal, façonné de manière à illuſtrer ledit remède, & l'uſage en fut ordonné dans tous les ports; mais après quelques tentatives, tous les ports l'abandonnèrent, & le ſieur l'*Affecteur*, qui en faiſoit des envois conſidérables, finit par en gorger les hôpitaux, au point que le miniſtre fut obligé de le proſcrire, pour éviter de plus grands abus.

On a vécu près de cinq ans avec la plus grande indifférence ſur le compte de ce remède, dans le port de Breſt, & elle ne s'eſt point encore démentie dans ceux de Toulon & de Rochefort; mais

(1) On a prétendu que le ſieur l'Affecteur n'étoit que le repréſentant d'une ſociété de médecins qui étoient les auteurs du rob.

le premier ayant jugé convenable de contrarier ma méthode qui s'y trouve pratiquée avec ſuccès, & ne ſachant par quelle autre la remplacer, imagina d'avoir recours au rob dans tous les cas un peu épineux, & au ſublimé corroſif dans les cas ordinaires. Alors le rob fut rappellé, malgré la proſcription du miniſtre, & depuis ce tems, les chaudières du ſieur l'Affecteur n'ont pas été aſſez grandes pour fournir aux demandes réitérées qui lui ont été faites, pour le compte du roi, par les entrepreneurs (1).

Dans quelques écrits publiés, d'après l'autoriſation du privilège de la ſociété de médecine, on rapporte beaucoup d'obſervations merveilleuſes ſur le compte du rob ; mais ſi elles ſont toutes auſſi vraies que celles qu'on cite d'après le rapport de feu M. la *Croix*, maître en chirurgie à Montauban ; elles ſont toutes dignes de figurer à côté du rapport de l'eſſai de Breſt. Loin que le malade, dont il s'agit, ait été guéri par le rob, il en fut, au contraire, fatigué, au point que M. *Prévot*, médecin diſtingué de ladite ville, crut devoir me réunir à lui pour traiter de rechef ce malade, ainſi qu'une femme qu'il avoit mis dans un mauvais cas, d'après la confiance du bon effet du rob.

Un médecin des environs de Montauban, domicilié à Paris, mais d'ailleurs peu connu, & ſans doute un des aſſociés du rob, autoriſé par la compagnie, qui comptoit ſur un grand ſuccès de

---

(1) Depuis le mois de ſeptembre 1786, juſqu'au mois de décembre 1787, on a employé, dans le port de Breſt, 452 bouteilles des robs du ſieur l'Affecteur, dont le prix ſe monte à 10,848 livres, à ne les compter qu'à 24 livres la bouteille, & l'on pourroit, fort aiſément, prouver qu'il n'y a pas eu trente malades de guéris par ce traitement.

ce remède, fut député pour faire l'acquiſition d'un domaine propre à la culture de la bourache; en conſéquence, il acheta 76 arpens de terre, au lieu de *Pitot*, paroiſſe de *Monbeton*, près de Montauban; l'on y ſema auſſi-tôt ladite plante en aſſez grande quantité; ſa culture fut confiée à une femme de Bordeaux, qui y reſta quelque tems, & qui ſe retira quand on vit que la fleur de bourache étoit devenue inutile par le mauvais ſuccès de cet eſſai. Ce domaine a été long-tems en vente, & ce n'eſt que depuis huit mois qu'il eſt vendu.

La compoſition du rob fut donnée à une perſonne de la ville de Montauban, qui ne l'a communiquée, néanmoins, que lorſqu'elle a vu que la fortune du rob étoit manquée, & qu'on avoit vendu le domaine.

Voici la recette, telle qu'on me l'a adreſſée de cette ville.

♃. Salſepareille		℥ xxx.
Gayac		℥ viij.
Cumin . . . . }	ãã	℥ ij.
Fleurs de bourache . . . . }		
Séné . . . . }		
Roſes muſquées . . . . . . }		
Sucre . . . . }	ãã	℔ ij.
Miel . . . . }		

On fait bouillir le tout dans neuf livres d'eau qu'on réduit juſqu'à conſiſtance de rob.

Quant aux effets du rob, ils ſont abſolument les mêmes que ceux des tiſanes ſudorifiques.

A dire vrai, le ſuccès eſt quelquefois plus marqué, parce que le rob, qui eſt une forte décoction, a véritablement une action plus tonique; mais il ne convient, néanmoins, ainſi que nous

l'avons dit des ſudorifiques, que comme acceſſoire dans les maladies récentes, & comme moyen ſpécifique dans les maladies anciennes, quand les malades ont déjà éprouvé, infructueuſement, un ou pluſieurs traitemens mercuriels. La raiſon de ce dernier fait, je l'ignore; mais l'expérience l'a aſſez prouvé, pour qu'il n'y ait plus de doute là-deſſus.

Il s'enſuit donc qu'on peut remplacer très-avantageuſement le rob anti-ſiphilitique par une forte tiſänne ſudorifique, puiſque lui-même n'eſt que cela; il n'étoit pas néceſſaire d'en connoître la recette pour le juger.

Quelques perſonnes avoient penſé que le rob contenoit du ſublimé. Les commiſſaires de la ſociété royale, chargés de ſon analyſe, & enſuite de l'examen de ſa compoſition, en convenant que le rob ne contenoit pas de mercure, prouvèrent, néanmoins, qu'il ſeroit poſſible qu'il en contînt ſans qu'on pût le reconnoître : car, ayant mis une certaine quantité de ſublimé dans une bouteille de ce rob, ils ne purent jamais parvenir à le reconnoître.

SECTION XI.

Aucune des méthodes décrites dans le ſixième chapitre, n'offre les avantages de celle des gâteaux.

Quoique nous n'ayons traité que très-ſuccintement de chacune des méthodes les plus uſitées pour le traitement de la vérole, nous en avons aſſez dit ſur leur compte, pour ſavoir quel eſt le degré de confiance qu'on peut leur donner. Nous avons obſervé qu'il n'y en a aucune qui n'ait des défauts plus ou moins grands & ſuffiſans pour la

faire profcrire, ou du moins pour engager à ne s'en fervir que dans un petit nombre de cas particuliers. D'après cela, pour établir un objet de comparaifon avec celle que nous propofons, il n'eft plus queftion que d'en faire connoître les effets; mais, comme on pourroit nous croire fufceptible de les avoir exagérés, nous nous interdirons toutes fortes d'éloges fur fon compte, & nous nous bornerons à ce qui en a été dit par les ports de Toulon & de Breft, où les premiers effais ont été faits. J'obferverai que ce que nous allons rapporter, doit paroître d'autant moins fufpect, qu'aucun des deux ports n'a réclamé contre fes premières atteftations; ce qu'ils n'euffent pas manqué de faire, s'ils avoient eu des raifons plaufibles à oppofer.

Port de Toulon.

« Nous, premier médecin & chirurgien major de la marine, fouffignés, certifions que les douze malades vénériens dénommés ci-deffus (1), ont été traités fans les déranger de leurs fonctions ordinaires, sans qu'ils aient été foumis à aucune efpèce de traitement, ni de régime particulier, & que la difparition de leurs fymptomes s'eft faite dans un ordre réglé, fans que lefdits malades aient éprouvé aucun mauvais effet de ce remède ».

Toulon, ce 23 août 1781.

Signés Barberet & Verguin.

---

(1) Ce certificat eft à la fuite des procès-verbaux adreffés à la cour.

« Nous commissaires des ports & arsenaux de la marine, préposés à la police & au détail des hôpitaux, certifions que les douze vénériens dénommés dans le susdit procès-verbal, n'ont point été traités dans les hôpitaux. En foi de quoi, nous avons signé le présent (1).

J.

Toulon, le 17 août 1781.

Port de Brest.

« Nous soussignés, certifions que la méthode proposée par M. *Bru*, a eu un effet curatif dans les cas des maladies vénériennes ci-dessus, *& dont quelques-unes étoient des plus graves ; qu'elle a opéré les cures, le plus souvent, dans l'espace de deux mois, sans être accompagnées d'accidens d'aucune espèce, tels que la salivation, les coliques, le vomissement, le dévoiement ou la dissenterie, dont tous les malades ont été exempts ; que loin de diminuer les forces, quelques-uns qui étoient dans un état de fièvre ou de scorbut au premier degré, ont éprouvé les meilleurs effets de l'action légèrement purgative du remède dans les premiers tems.* A l'égard des malades que le besoin du service a forcé d'embarquer, & chez lesquels les symptomes ne paroissoient pas entièrement dissipés à cette époque, on ne peut que supposer leur guérison radicale, ainsi qu'il est énoncé à l'article des procès-verbaux ».

(1) Les malades désignés dans les procès-verbaux, qui se trouvèrent quatre mois après dans le port, furent visités de rechef, par ordre du ministre, & leur guérison radicale fut confirmée par un nouveau procès-verbal adressé à la cour, que je n'ai pu me procurer.

« Nous eſtimons en conſéquence que le traitement propoſé par M. *Bru* peut être recommandé parmi les méthodes qui entraînent le moins d'accidens, & qu'on peut employer avec confiance, comme étant sûrement curatif. Tel eſt le jugement que nous portons, d'après l'examen des malades qui nous ont été repréſentés de huit en huit jours, conformément au journal de traitement dépoſé au bureau de M. le commiſſaire de la marine ».

« Nous ne diſſimulerons, cependant, point que, pour certifier qu'on n'a mis en uſage aucun des moyens connus depuis long-tems, il ſeroit indiſpenſable que nous fuſſions chargés nous-mêmes d'un certain nombre de malades qui ſeroit déterminé par le conſeil de la marine, & à l'égard deſquels nous ne ſuivrions d'autre méthode de traitement que celle de M. *Bru* (1) ».

Breſt, le 19 juillet 1782.

Signés Elie de la Poterie.
M. Billard.
Claude Duret, diſſéqueur.

« Nous commiſſaire des ports & arſenaux de la marine, prépoſé au détail des hôpitaux, certifions que les vingt vénériens dénommés ci-deſſus, n'ont point été traités dans les hôpitaux, en foi de quoi nous avons ſigné le préſent.

St. Perne Gourel.

---

(1) Nous ne rapporterons point ici les certificats des eſſais antérieurs pour ne pas groſſir cet ouvrage par des répétitions inutiles ; ils ſont portés à la fin de l'ouvrage ; on peut les confronter : ils ſont auſſi authentiques.

Quant à la reſtriction de ce dernier *alinea*, elle ne porte abſolument ſur rien. Nous l'avons éclairci dans un autre endroit.

Ce procès-verbal a été vu & approuvé par le conseil de la marine du port, & adressé par lui au ministre.

D'après l'exposé de ces certificats, on est autorisé, je pense, à mettre en question, s'il est une méthode connue qui puisse prévaloir sur celle des gâteaux. Je dis plus, si l'on peut se promettre, dans les recherches ultérieures qu'on pourroit faire, d'en trouver une qui puisse lui équivaloir.

Elle est simple, efficace, susceptible d'une très-grande économie ; elle convient, malgré l'état de fièvre & de scorbut ; elle n'occasionne ni salivation, ni colique, ni dévoiement, ni dissenterie ; elle augmente les forces, au lieu de les diminuer ; enfin, elle est sûrement curative. D'après cela, toute autre réflexion deviendroit inutile & superflue, & le panégyrique de ma méthode, fait dans les certificats que nous venons de rapporter, nous paroît si concluant, que si l'on nous eût permis de la louer nous-mêmes, nous n'eussions jamais osé la présenter sous ce point de vue, quoiqu'on soit toujours naturellement disposé à vanter ses productions.

CHAPITRE II.

1°. Des établiſſemens de ſanté, propres à traiter les ſoldats & les matelots, ſans ſéjour d'hôpital.

2°. Hiſtoire de celui qui exiſte à Breſt, & réglement fait à ſon ſujet en 1783, propoſé & accepté enſuite par les ports de Toulon & Rochefort.

3°. Apperçu de l'économie que ces établiſſemens ſeroient ſuſceptibles de produire, tant dans le département de la marine que de la guerre.

4°. Manière de traiter les malades vénériens à bord des vaiſſeaux, & abus que cela préviendroit.

5°. Moyen ſimple & peu coûteux de diminuer le nombre des vénériens dans les villes des garniſons & autres.

1°. *Des établiſſemens de ſanté.*

Les établiſſemens de ſanté pour les troupes, relativement aux maladies vénériennes, devroient exiſter depuis long-temps, puiſqu'une expérience conſtante a prouvé qu'il réſultoit une grande quantité d'abus, d'admettre ces malades aux hôpitaux. On ſait que c'eſt un refuge pour les mauvais ſujets, les libertins & les pareſſeux, pour ceux qui ne craignent point de ſe livrer à la débauche & qui cherchent le plus ſouvent à ſe ſouſtraire aux devoirs les plus importans de leur état; enfin, on ſait que le ſéjour d'hôpital altère la ſanté, qu'il rend les méthodes uſitées plus meurtrières qu'elles ne le ſont naturellement, & que beaucoup de malades qui y périſſent, auroient parfaitement guéri, s'ils avoient été traités en

pleine liberté, ainſi qu'on en voit des exemples parmi le peuple.

La maladie vénérienne n'eſt pas d'un caractère à exiger le repos, quand les ſymptômes par leſquels elle ſe manifeſte, paroiſſent le requérir comme la plupart des gonnorrhées dans les bourſes, c'eſt toujours pour un tems très-court, en comparaiſon de celui qui eſt néceſſaire pour l'entière guériſon.

Nous avons déjà parlé ailleurs, des vices qui règnent dans les hôpitaux; nous avons prouvé également les avantages qu'on peut retirer de l'exercice, & d'une manière de vivre qui ne change pas tout à coup, & preſqu'entièrement les habitudes contractées depuis long-tems. Les établiſſemens de ſanté conſervent toute choſe en ſa place, attendu que les malades gardent leurs habitudes, & ne vont point reſpirer une atmoſphère perpétuellement mal ſaine, ainſi que nous en fournirons bientôt la preuve, en rapportant les expériences que nous avons faites ſur l'air des hôpitaux.

Les établiſſemens de ſanté dans la marine ſont d'une néceſſité, j'oſe dire indiſpenſable, ſi l'on ne veut tolérer les plus grands abus parmi les matelots. Ceux qui connoiſſent ce ſervice, ſavent que ces ſortes de gens aiment mieux naviguer pour le marchand que pour le roi, non-ſeulement parce qu'ils ſont mieux payés; mais encore parce que la diſcipline n'y eſt pas auſſi ſévère ni la fatigue auſſi grande.

Quand un matelot mal intentionné, dont le nombre eſt plus grand qu'on ne penſe, arrive dans un port, il cherche à contracter la maladie vénérienne, ce qui eſt facile, enſuite il ſe laiſſe armer, il prend ſes avances, & quelques jours après il ſe déclare vénérien; on l'envoie à l'hôpital & c'eſt

un homme perdu pour la campagne, ainſi que les avances qu'il a reçues le ſont pour le roi. Etant à l'hôpital, il trouve le moyen d'y reſter tant qu'il veut, ſoit parce qu'il élude les remèdes qu'on lui preſcrit, & qu'alors il ne guérit pas, ſoit que voyant ſa guériſon s'approcher, il ſe procure la gale, & quand il eſt déſigné pour ſortir par le chirurgien-major, il ſe déclare galeux, en ſorte qu'on le fait paſſer dans la ſalle qui leur eſt deſtinée, où la fièvre les prend quelquefois; alors on le change encore de ſalle, il paſſe aux fiévreux où il trouve ſouvent le châtiment de ſes ruſes. Quand il ſort guéri des vénériens, il a toujours ſoin que ce ne ſoit qu'après que ſon vaiſſeaux eſt parti, & lorſqu'il n'y en a plus d'autres en armement: alors le bureau des armemens voyant que cet homme eſt à charge, le congédie & lui donne une conduite pour s'en retourner chez lui; cette courſe lui tient lieu d'un tour, de ſorte qu'un tel homme coûte quelquefois trois au quatre cents livres au roi, ſans lui avoir rendu aucun ſervice, il s'en trouve même exempt pour plus ou moins de tems.

De pareils abus ſont ſans doute faits pour fixer l'attention du gouverment; ils intéreſſent, non-ſeulement la ſanté des hommes & le bien du ſervice, mais encore les finances de ſa majeſté.

La méthode que j'ai propoſée les prévient très-efficacement, d'un côté, parce qu'elle permet de traiter les malades à bord, d'un autre, parce que ceux qui ſont attachés aux travaux du port ne les diſcontinuent point, circonſtance qui peut devenir très-eſſentielle à l'égard de certains ouvriers dans un cas de preſſe.

Les abus ſont ſans doute moins grands du côté des ſoldats, chez qui, d'ailleurs, les circonſtances

ne ſont pas les mêmes ; ils exiſtent néanmoins, avec aſſez de déſavantage ; ne ſeroit-ce que relativement à leur ſanté & à l'économie qu'ils pourroient occaſionner, étant traités ſans ſéjour d'hôpital, ce qui mérite, ſans doute, la plus grande conſidération.

2°. *Hiſtoire de l'établiſſement de ſanté du port de Breſt, & réglement fait à ſon ſujet, &c.*

Après que j'eus prouvé par des ſuccès auſſi brillans qu'inconteſtables, que ma méthode pouvoit faciliter le moyen précieux de traiter les malades vénériens hors des hôpitaux ; le conſeil de la marine de Breſt parut deſirer que le miniſtre autorisât les établiſſemens que j'avois projettés, & cela ne tarda pas à s'effectuer ; en conſéquence on me donna une chambre particulière pour ſervir de rendez-vous aux malades, ils y venoient deux fois le jour ſe faire panſer & prendre leur remèdes ; on me donna encore les chirurgiens qui parurent néceſſaires, relativement au nombre des malades qui ſe trouvoient en traitement, ainſi qu'un ſoldat chirurgien qui fut bientôt inſtruit dans la partie, & qui devint très-utile, relativement aux ſoldats, dont il connoiſſoit les allures. Les uſtenſiles néceſſaires, le linge & les onguens pour les panſemens furent fournis par la pharmacie du roi ſur mes bons. Toutes les ſemaines je faiſois rédiger un état pour donner aux chefs, afin de leur mettre ſous les yeux le mouvement qui avoit eu lieu, & lorſque quelque malade manquoit d'exactitude, & qu'il étoit prouvé que c'étoit de ſa faute, je le faiſoit punir, conformément au règlement qui ſuit :

Réglement

Réglement approuvé & ordonné dans les trois grands ports, à diverses époques.

ARTICLE PREMIER.

Comme la méthode des gâteaux à laquelle seront soumis dorénavant les malades vénériens, est facile à pratiquer ; ceux dont les symptômes n'offriront aucune complication grave, & dont la position pourra leur permettre un libre exercice, seront traités hors des hôpitanx.

I I.

La variété des symptômes vénériens, leur position & leur nature, en offrant même une complication grave, n'exigeront pas toujours un traitement d'hôpital curatif; il suffira que la fougue & la violence desdits symptômes soient calmées, pour faire sortir les malades de l'hôpital, & continuer leur traitement à la salle de santé jusqu'à parfaite guérison.

I I I.

Mais comme il peut survenir que des malades traités d'abord à la chambre de santé, ayant besoin par la suite du séjour d'hôpital ; comme, lorsque la gonorrhée tombe dans les bourses pendant le traitement, ou qu'il survient d'autres symptômes inflamatoires graves, ils y seront alors admis, mais pour le tems seulement néceſsaire à calmer leurs symptomes, & ils en sortiront ensuite pour continuer leur traitement à la chambre de santé, ainsi qu'ils l'avoient commencé.

I V.

Les matelots, soldats, ouvriers & autres em-

ployés dans le port, iront prendre deux fois le jour, les remèdes à la chambre de ſanté, aux heures qui leur ſeront indiquées.

V.

Chaque malade vénérien au lieu d'aller prendre dans les différens bureaux un billet d'hôpital, prendra au contraire un ordre de viſite, qu'il préſentera à l'officier de ſanté, chargé de ſon détail, & s'il eſt reconnu propre à être d'abord traité hors de l'hôpital, il ſera deſtiné pour la chambre de ſanté. Pour cet effet, le chirurgien du détail mettra ſur le dos du billet, en toutes lettres; *pour la chambre de ſanté*, afin qu'il lui ſoit délivré par le commiſſaire du port, ſi c'eſt un ouvrier, un permis de quitter l'attelier une demi-heure le matin & autant le ſoir, afin de pouvoir ſe rendre à la ſalle de ſanté aux heures indiquées.

V I.

Pour empêcher que les malades vénériens ne mettent de la négligence dans leur traitement, en s'abſtenant d'aller prendre leurs remèdes, le chirurgien chargé de la chambre rendra compte par écrit à MM. les commiſſaires, de ceux qui ſe trouveront dans ce cas, pour qu'il leur ſoit impoſé une amende de cinq ſols au profit du roi, ſur le produit de leur ſolde ou de leur journée; quant à la police des ſoldats, elle ſera réglée par MM. les officiers de leurs corps, il ſuffira de les dénoncer au rapport (1).

---

(1) M. de Marigny les condamnoit à trois jours de priſon.

V I I.

La liberté dont les malades jouiront pendant le traitement, permettant aux libertins de ſe livrer à la débauche; ceux qui pourroient contracter de nouveaux ſymptômes, ſeront mis à l'amende de huit livres au profit du roi.

V I I I.

Les matelots vénériens, ſoldats & autres, qui ſe trouveront déjà armés, lorſqu'ils ſe déclareront, ne pourront être envoyés à l'hôpital, que dans les cas où il exiſteroit quelque complication grave : pendant l'armement ils ſeront traités à la chambre de ſanté.

I X.

Les coffres des vaiſſeaux ſeront approviſionnés des gâteaux anti-vénériens ; on ſtatuera pour l'armement ſur un vingtième de l'équipage, & au moment du départ du bâtiment, le chirurgien donnera un état de la quantité de vénériens qu'il aura reconnus, pour qu'on lui remette un ſupplément relatif au nombre des malades, c'eſt-à-dire, qu'indépendamment d'un traitement pour vingt hommes, on lui en remettra encore un autre pour chaque malade reconnu à l'inſtant du départ.

X.

Le chirurgien-major du département aura l'attention de recommander aux chirurgiens, armés à bord des vaiſſeaux, de tenir les gâteaux dans un lieu ſec, pour éviter qu'ils s'altèrent, & dans la ſuppoſition où ils le fuſſent, malgré les pré-

cautions, lesdits chirurgiens en feroient dresser procès-verbal pour leur décharge (1).

X I.

MM. les officiers de santé se conformeront, pour l'administration du remède à l'instruction de M. *Bru ;* mais s'il survenoit des contre-indications, ils pourront varier la méthode, s'aider des moyens indiqués. M. *Bru* n'ayant point prétendu que sa méthode fût exclusive, ni assujettie dans tous les cas à un ordre routinier.

L'établissement fut formé pendant que M. de *Fautras* étoit major du département, & c'est lui qui chargea M. *Billard* & moi de rédiger le règlement qu'on vient de lire, auquel il a été fait depuis quelques changemens.

La chambre de santé a toujours subsisté : mais après la retraite de M. de *Fautras*, on se relâcha sur la discipline, & les malades ne furent plus si exacts; le nombre le plus fort n'a été depuis que de soixante-sept, tandis qu'auparavant il alloit jusqu'à cent soixante. Cela a été pis encore depuis la levée du bouclier de mes antagonistes.

La première démarche hostile qu'on fit contre cette chambre, fut d'en ôter un chirurgien qui la dirigeoit en chef pendant mon absence, & qui étoit très-instruit de ma manière de traiter; on pensera peut-être, qu'il y avoit quelque prétexte pour cela, ou que cet homme pouvoit être plus utile ailleurs : point du tout, ce fut une affaire de caprice; ensuite on abandonna cette chambre

(1) En les enfermant dans du verre, on n'a pas à craindre qu'ils s'altèrent. Les vaisseaux pourroient avoir des dames-jeannes pour les contenir.

de manière à ne plus s'occuper de ce qu'il pouvoit s'y paſſer, & cela contre le vœu de M. l'intendant, qui avoit ordonné que le traitement y ſeroit continué avec le plus grand ſoin ; mais au mois d'avril 1787, le remède ayant manqué, les malades y furent traités ſans prendre intérieurement aucune ſorte de remèdes juſqu'au 17 août de la même année, époque où j'en pris le ſervice.

Comme ceci ne peut regarder que le chirurgien-major, dont la réputation d'honnête homme lui eſt acquiſe à juſte titre, & que, malgré nos différens, je ne ceſſe d'eſtimer & de conſidérer comme celui des chirurgiens de ſon département, le plus capable de ſe faire honneur par ſes talens; je déſirerois qu'il voulût ſe diſculper de cette conduite qui n'eſt pas de ſon caractère, & nous apprendre comment il a pû ſe faire qu'on ait eu la cruauté de laiſſer ainſi des malades ſans leur fournir un traitement convenable (1).

Cet établiſſement étoit à deux doigts de ſa perte à l'époque du 17 août; & il n'eût pas été juſques-là, ſans le zèle & l'intérêt qu'avoit à le ſoutenir un ſoldat-chirurgien qui y étoit attaché; mais je ne l'eus pas plutôt pris, que le nombre des malades s'accrut au point qu'en très-peu de temps, il fût porté au-delà de ſoixante. M. *Billard* a qui j'ai fait remettre le mouvement toutes les ſemaines, eſt trop partiſan de le vérité pour démentir ce fait.

Les ennemis les plus acharnés contre les chambres de ſanté dans les ports, ont été les chirurgiens attachés à la troupe, parce qu'ils ſe trouvoient chargés du traitement des gonorrhées au quartier, ce qui leur procuroit un bénéfice conſi-

(1) Ils ſont au nombre de 81 ; j'en ai produit le tableau, dans le premier vol.

dérable : c'eſt principalement à Toulon, qu'on ſe montra contre cet établiſſement avantageux. Un chirurgien avoit obtenu de traiter tous les ſoldats vénériens, moyennant qu'ils ſe nouriroient de leur ſolde, que le roi leur fourniroit les remèdes, meubles, uſtenſiles & logement, & qu'on lui donneroit de plus 12 l. par homme. On conçoit que ce traitement étoit trop attrayant pour en voir la ceſſation ſans douleur : auſſi déclara-t-il une guerre ouverte à ma méthode qui en avoit occaſionné la chûte, & il ne quitta priſe qu'après l'avoir vaincue. Voilà comme les intérêts d'un ſimple individu l'emportent, par l'intrigue, ſur ceux du roi, & même ſur la ſanté & la vie des hommes ; car il eſt bon d'obſerver que ce chirurgien qui traitoit ſes malades par les frictions & le ſublimé corroſif dans des lieux clos & très-petits, n'étoit pas infiniment heureux dans ſa pratique, & qu'il dégorgeoit ſa chambrette en verſant dans l'hôpital plutôt qu'en renvoyant au quartier : il n'en avoit pas moins ſes 12 livres, d'autant qu'il ſuffiſoit qu'un malade eût paru, pour qu'il fût porté ſur ſon état, qu'on lui faiſoit payer ſans examen. Il faut qu'on ſache encore qu'il avoit auſſi trouvé le moyen de ſe ſouſtraire à l'inſpection de ſon chef. Comme toutes ces vérités ont été miſes ſous les yeux du miniſtre, je ne crains pas de les retracer ici. Depuis ce temps ce chirurgien a fait de nouvelles tentatives pour recouvrer ſa bonne entrepriſe ; mais le tems paſſé n'eſt plus. Le même eſprit a ſuſcité des clabauderies dans celui de Breſt. Je dois pourtant rendre juſtice à M. *Nicolas*, qui a paru renoncer à ce genre de commerce.

Quant à Rochefort, les chirurgiens de ce port ſont trop au-deſſus de ces misères, pour compromettre la réputation dont ils jouiſſent. L'eſtime générale qu'on leur accorde eſt, ſans doute, le

fruit de cette bonne intelligence dans laquelle ils vivent, de la probité qu'ils montrent dans toutes leurs actions, & de la dignité avec laquelle ils exercent un art qui n'a besoin que de n'être pas avili par celui qui le professe, pour être respecté.

3°. *Apperçu de l'économie que les établissemens de santé sont susceptibles de produire, tant dans le département de la marine que dans celui de la guerre.*

Présenter dans le moment actuel des moyens évidens d'une grande économie, & démontrer, en même temps, qu'en réprimant la prodigalité, on réprimera des abus qui sont autant nuisibles au bien du service qu'à la santé des hommes; c'est à la fois concourir au vœu le plus ardent du monarque qui nous gouverne, des ministres qui le conseillent, & de toute la nation dont il cherche le bonheur. Les réformes déja faites, celles que la sagacité des ministres poursuit, des hôpitaux établis concurremment entre le roi & le peuple, voilà sans doute des preuves sensibles de cette vérité.

La dépense des hôpitaux de terre & de mer est énorme; mais elle est susceptible d'une grande diminution : nous croyons être en état de prouver qu'elle pourroit être réduite à la moitié, en améliorant, même, le sort des malades; mais il ne s'agiroit rien moins que d'en changer totalement la constitution. Le tableau que nous allons présenter va fournir une première preuve de cette vérité.

Il y a une saison où les malades vénériens sont plus nombreux, toutes choses égales d'ailleurs; c'est celle de l'été, depuis le mois de mai jus-

qu'au mois de novembre : cela varie davantage dans les ports, à caufe des mouvemens qui peuvent avoir lieu; fi l'on fait des armemens, & qu'il arrive beaucoup de gens de levée, le nombre des vénériens s'accroît rapidement; mais, quand il n'y a point d'armement, & que ce n'eft que le courant du port qui fournit, les malades font en moindre quantité.

Au mois d'août 1787, les malades du port de Breft étoient au nombre de 204; actuellement premier février 1788, il n'en exifte que 163; de forte qu'en prenant le nombre moyen, on peut établir qu'il y a en traitement, un jour portant l'autre, 180 malades, fur lefquels un fixième peut avoir befoin, en tout tems, du féjour d'hôpital; c'eft donc 150 malades qu'on pourroit traiter au dehors.

Voyons maintenant l'économie qui pourroit en réfulter. Les ouvriers du port & matelots qui y travaillent, étant obligés de fe nourrir du prix de leurs journées, le roi n'en feroit, à leur égard, que pour les frais du traitement que j'évalue à 8 livres l'un portant l'autre; mais les foldats occafionnent une plus forte dépenfe, parce qu'il faut qu'ils vivent de leur paie qui va à l'hôpital, quand ils y font admis, & qui diminue par conféquent le prix de la journée allouée aux entrepreneurs; ainfi, dans notre calcul, il faut déduire le montant de cette fubfiftance.

A Breft, le roi paye 19 fols pour la journée de chaque malade; il fournit, indépendamment de cela, tous les remèdes, une partie du lait, toute la tifane émolliente, le luminaire en chandelles, &c.; enforte que tous ces objets pour les vénériens peuvent être portés à fix fols par jour pour chaque homme : d'où il réfulte que chaque vénérien

traité à l'hôpital, coûte au roi vingt-cinq ſols par jour.

Pour ſouſtraire équitablement la ſomme de 8 liv. pour chaque traitement fait au dehors, il faut ſuppoſer que les malades, l'un portant l'autre, reſtent deux mois à l'hôpital, ce qui, très-certainement, n'eſt point exagéré; alors on trouvera que la journée de chaque malade externe eſt de 2 ſols 8 deniers.

Mais, quand ce malade ſe trouvera être un ſoldat, ou tout autre qu'un ouvrier du port ou matelot employé, il faudra joindre à la journée de 2 ſols 8 deniers, la ſubſiſtance ordinaire dont la moyenne paie eſt de 7 ſols 4 deniers; ces deux ſommes réunies forment un total de 10 ſols par journée.

Suppoſons, maintenant, que la moitié de ces 150 malades, ſoit dans le cas de la déduction de 10 ſols, & l'autre moitié de celle de 2 ſols 8 deniers.

150 malades à l'hôpital, à 1 livre 5 ſols, donnent un total de	187 l.	10 ſ.
75 malades traités à la ſalle de ſanté, à 10 ſols par jour, coûtent.	37	10
75 autres, traités de même, à 2 ſols 8 deniers, donnent la ſomme de	10	
Les 150 malades traités à la ſalle de ſanté, reviendront donc à	47	10
La dépenſe pour le traitement des deux eſpèces de malades traités dans les hôpitaux, à raiſon de 1 liv. 5 ſols pour chacun, eſt, pour les 150 malades, de	187	10
L'économie ſera donc par jour, de	140	
Et par année, de	51240	

Je suppose maintenant que les ports de Toulon, Rochefort & Cherbourg, donnent ensemble le même nombre de malades : l'économie des ports réunis sera de · 102480 l.

Le port de l'Orient & autres, ainsi que les colonies, pourroient, sans doute, procurer autant d'économie ; mais, crainte d'exagérer notre calcul, nous ne la porterons qu'aux deux tiers, qui forment la somme de · 68320

En y joignant la somme trouvée, pour les quatre ports, qui est de · · · 102480

Le total pour la marine, sera de · 170800

Mais si je pouvois apprécier au juste cette économie, je suis assuré qu'elle se porteroit au moins à deux cens mille livres; ce qui est assurément un objet très-considérable. Si l'on ajoute à cela que cette méthode est plus efficace, plus simple qu'aucune de celles qu'on a pratiquées jusqu'à ce jour; si l'on observe, en outre, qu'elle prévient quantité d'abus dans le service, & qu'elle peut être pratiquée à bord des vaisseaux, on trouvera qu'il existe de puissans motifs pour la protéger.

Apperçu de l'économie qu'on peut établir dans le traitement des vénériens parmi les troupes attachées au service de terre.

Le prix des journées est de vingt sols dans les hôpitaux de terre, ci · · · 1 l. s. d.

La paie moyenne de chaque bas-officier, soldat, cavalier ou dragon, est

de 7 sols 4 deniers par jour, ci...... l. 7 s. 4 d.

Il en coûte donc pour chaque homme, en frais d'hôpital, 12 sols 8 deniers par jour, ci........................ 12 8

Le traitement par ma méthode n'étant que de 2 sols 8 deniers par jour. 2 8

Il reste donc pour chaque malade un bénéfice de 10 sols par jour...... 10

Pour offrir un état des vénériens dans toutes les troupes de terre, nous nous sommes fixés sur les trois régimens qui se trouvoient en garnison à Brest, au mois d'août dernier 1787, & qui s'y trouvent encore aujourd'hui premier du mois de février 1788.

Vénériens.		Août.	Février.
	Anjou	47	18
	Bresse	37	40
	Beauce	60	46
		144	140

En prenant le nombre moyen de ces deux totaux, les trois régimens composés chacun de 1156 hommes, donneront journellement 120 hommes aux hôpitaux.

D'après différens papiers publics, & notamment l'atlas ecclésiastique, l'armée de terre, au complet, déduction faite de MM. les officiers, est de 306455 hommes; ce qui doit fournir, d'après l'exemple que nous avons pris, 10560 malades, duquel nombre retranchant le sixième, il en reste 8947; ce qui, à raison de 10 sols d'économie par jour pour chaque malade, produit une somme de........ 4473 l. 10 s. par jour.

Et par année celle de.. 1632827 10

Cette somme, jointe à

celle de la marine, qui eſt de . . . . 170800 l. ſ. par jour.

Donnera un total de . . 1803627 10

Mais, comme la marine augmente de deux tiers, pendant la guerre, l'économie ſera alors de 2145227 10

Dans l'état actuel, l'armée de terre n'étant qu'aux deux tiers de ce qu'elle devroit être au complet, elle ne peut produire qu'une économie de . . . . 1088531 l. 13 ſ. 4 d.

Ajoutant l'économie actuelle de la marine, qui eſt de 170800

Ainſi, l'économie générale pour les troupes du royaume, dont la méthode des gâteaux offre la perſpective, ſeroit par année de 1259351 13 4

Elle mérite donc la peine que le gouvernement s'occupe du plan que j'ai préſenté, dont une expérience de huit années aſſure la facilité de l'exécution & la certitude du ſuccès. Nous avons déja fait connoître une partie des abus auxquels les établiſſemens de ſanté propoſés, peuvent remédier dans la marine; ils ne ſont pas moins fréquens dans les troupes de terre, & ſur-tout quand il s'agit de déplacer un malade de ſa garniſon, pour lui faire chercher, ſouvent à cent lieues delà, un hôpital où il puiſſe être admis.

4°, *De la manière de traiter les vénériens à bord des vaiſſeaux.*

Juſqu'à préſent, on a beaucoup ſuppoſé de vices à l'air de la mer; on a prétendu qu'il contribuoit à aggraver les maladies de ceux qui la parcourent;

mais les expériences modernes ont, au contraire, prouvé que rien n'eſt plus ſain que cet air (1), & l'on croit déja aſſez généralement que, ſans cette ſalubrité, les maladies ſeroient plus fréquentes & plus meurtrières.

Un article de l'ordonnance défend d'embarquer parmi les équipages les poitrinaires & les vénériens, parce que les officiers de ſanté qui avoient été conſultés ſur cet article, ne ſavoient probablement pas alors que les voyages de mer ſont le remède de la première eſpèce de ces maladies, & qu'ils contribuent beaucoup à la guériſon de la ſeconde.

Le ſuccès des voyages de mer dans la guériſon de différentes maladies, dit M. *Ingen Houſz* (2), eſt accrédité à préſent chez beaucoup de médecins notables, ſur-tout dans la Grande-Bretagne. Le docteur *Glichriſt*, médecin très-renommé en Ecoſſe, a publié, il y a plus de 12 ans, un ouvrage ſur ce ſujet, dans lequel, après avoir allégué ce qui y a rapport dans les auteurs anciens & modernes, il a détaillé un bon nombre d'obſervations des maladies dans leſquelles les voyages de mer avoient eu un ſuccès très-remarquable. Il les a trouvés particulièrement efficaces dans les maladies de poitrine en général, & dans les *cachexies*.

« M. Joſeph *Evart*, homme très-inſtruit, (avec

---

(1) Les gens de mer, dit M. *Ingen-Houſz* (exp. & ob. ſur divers objets de phyſ.) vivant dans un air plus pur que celui qu'on reſpire à terre, & qui, par conſéquent, approche de la nature de l'air déphlogiſtiqué, s'en portent d'autant mieux & vivent auſſi long-tems que ceux qui reſtent toujours à terre. Ils ont plus d'appétit, & leur digeſtion ſe faiſant plus promptement, ils ont beſoin de prendre plus de repas que lorſqu'ils vivent à terre.

(2) Page 322, ouvrage cité.

qui j'ai lié amitié pendant ſon ſéjour à Vienne en 1782) qui a connu particulièrement le docteur *Glichriſt*, m'a communiqué pluſieurs cas dans leſquels il a vu lui-même un ſuccès étonnant de ſes voyages. Je me contenterai d'en rapporter un dont il a été témoin occulaire. Il y a quelques années qu'il accompagna un de ſes amis qui étoit malade, dans un voyage de Liſbonne par mer; il avoit tous les ſymptômesde la phthiſie pulmonaire, maladie dont ſon père & tous ſes frères étoient morts. Il en avoit reſſenti les premières atteintes à l'âge de 17 à 18 ans. Il touſſait beaucoup & ſe plaignoit de douleurs à la poitrine ; il évacuoit, des poumons, beaucoup de matière qui avoit l'apparence d'être purulente. La maladie, en augmentant, l'exténuoit beaucoup & le rendoit fort débile. Des ſueurs nocturnes colliquatives qui s'y joignirent à la fin, indiquoient un danger réel, & déterminèrent les médecins à lui conſeiller un voyage à Liſbonne. M. *Evart* obſerva que ces ſymptômes alarmans diminuèrent dès le commencement du voyage qui fut long & orageux, & le quittèrent à la fin entièrement. Ses forces revinrent avec le retour de ſa ſanté. Après avoir paſſé l'hiver à Liſbonne, il entreprit un voyage & retourna, par mer, en Angleterre très-vigoureux. Il a depuis joui, juſqu'à préſent, (déc. 1782.) d'une ſanté parfaite ».

« Les médecins de la Grande-Bretagne ont, depuis long-temps, été dans l'uſage d'envoyer à Liſbonne ou à l'iſle de Madère, les malades attaqués de phthiſie, cachexie & pluſieurs autres maladies rebelles, dans la ſuppoſition que l'air de cet endroit, réputé fort ſalubre, rétabliroit leur ſanté. M. *Evart* ayant obſervé que ceux-là ſe rétabliſſoient ſeulement, qu'ils avoient déja trouvé un changement

notable, en mieux, pendant le voyage, eſt dans l'opinion que les guériſons obtenues par ces voyages, ne ſont pas dues à la bonté du climat de ces pays; mais principalement, pour ne pas dire entièrement, aux voyages de mer même. Je penſe que ceux qui ſont au fait des expériences *eudiométriques* ſeront d'opinion avec moi, après la lecture de ce mémoire, que ce n'eſt nullement le mouvement du vaiſſeau, comme quelques-uns le croient; mais la pureté de l'air de la mer, à qui on doit attribuer la cauſe de ces guériſons ».

Les expériences *eudiométriques* que nous avons faites à Breſt, & que nous rapporterons dans un autre article, prouvent véritablement que l'air des côtes eſt plus ſain que celui de l'intérieur des terres, toutes choſes égales d'ailleurs. La méthode du traitement à bord des vaiſſeaux, ne diffère point de celle que nous avons déja expliquée; cependant, je crois qu'il eſt avantageux de faire prendre tous les ſoirs aux malades deux verres de limonnade, ou ſimplement d'oxicrat, n°. XIX. On doit s'attacher à les faire ſouvent monter ſur le pont, afin d'y reſpirer un bon air qui leur eſt très-néceſſaire pendant l'uſage des remèdes, tant pour en favoriſer l'effet ſur la conſtitution que ſur la maladie.

L'expérience de ce traitement à bord des vaiſſeaux a été faite il y a pluſieurs années, & a eu tout le ſuccès que j'en eſpérois. On en voit la preuve dans le certificat du procès-verbal du 15 novembre 1783, où il eſt dit : « Nous croyons devoir obſerver que ce remède embarqué ſur pluſieurs vaiſſeaux pour traiter les malades à la mer, a exigé des précautions pour le conſerver; & que ſi on négligeoit de les placer dans des endroits très-ſecs, ou dans des étuves pratiquées ſur les

vaiſſeaux en avant des fours, il ſeroit à craindre qu'il ne s'altérât au point de n'être d'aucune utilité.

Dans un autre certificat ſigné *Billau, chirurgien-major*, & remis à M. *de Beaupreau*, intendant de la marine audit port, le 5 janvier 1786, & par conſéquent 13 jours avant le commencement du quatrième eſſai, ce chirurgien dit : « Suivant le rapport des chirurgiens qui en ont emporté à la mer, & que j'ai été moi-même à portée d'obſerver, ces gâteaux ont été en général d'un bon effet dans les maladies récentes, & particulièrement ſur les gonorrhées ».

En traitant les malades à bord, on préviendra les plus grands abus, comme celui de laiſſer beaucoup de monde aux hôpitaux des colonies, dans les différens relâches, & d'empêcher qu'un matelot n'élude ſon armement, en allant exprès contracter du mal pour avoir la faculté d'entrer à l'hôpital, ou en excitant, par divers ingrédiens, une inflammation ou des ulcères ſur la verge, ainſi que nous l'avons fait obſerver à l'article de phimoſis, & dont la reſſemblance avec les ſymptômes, qui proviennent du mal vénérien, eſt propre à tromper le plus habile.

5°. *Moyens ſimples & peu coûteux de diminuer le nombre des vénériens parmi le peuple, les ſoldats & les gens de mer.*

Le gouvernement a preſſenti depuis long-temps que le moyen le plus ſimple de diminuer le nombre des vénériens, étoit de faire traiter les femmes qui en ſont atteintes & qui le diſſéminent.

Une

Une ſeule fille publique, dans une garniſon, ſuffit pour infecter un nombre ſuffiſant de ſoldats pour remplir un hôpital. Les filles affichées ou priſes en faute, ſont enlevées & miſes dans des maiſons de force où on les traite; mais en ſuppoſant que ces captures fuſſent aſſez générales pour les comprendre toutes, cela ne tariroit pas encore la ſource du mal, parce que les domeſtiques, les filles d'artiſans & ſouvent les femmes, contribuent ſans doute plus à ſa propagation que les premières. Au ſurplus, un parti plus ſage & plus humain, ne peut que convenir aux vues bienfaiſantes du gouvernement.

Qu'on établiſſe donc dans chaque ville de garniſon & autres, un ou pluſieurs bureaux de charité pour les gâteaux anti-vénériens, ſous la direction d'un chirurgien payé par le gouvernement, à qui toutes ces femmes puiſſent s'adreſſer pour en recevoir des ſoins; ce qu'elles feront ſans répugnance, quand elles auront été informées par la publicité de ces établiſſemens, qu'elles ſeront bien ſoignées & ſans frais; qu'elles ne ſeront ni punies ni divulguées, & qu'enfin elles trouveront dans cet acte d'humanité, tout ce qu'elles pourroient trouver chez un chirurgien vers qui la confiance les auroit portées; mais nous irons plus loin, nous ſuppoſerons qu'elles ne ſe préſentent point de leur propre gré & volonté; n'exiſte-t-il aucun moyen de les y obliger ſans ſcandale? Je penſe qu'on pourroit faire déſigner à chaque ſoldat malade qui ſe préſenteroit, la perſonne qui lui auroit donné du mal, que le chirurgien prépoſé inſcriroit ſur un regiſtre. Alors, ſi au bout de huit jours, la perſonne ne ſe préſentoit pas pour être traitée, le chirurgien la feroit prévenir ſe-

crétement, en lui notifiant que, faute par elle de ſe préſenter dans quarante-huit heures, elle ſera dénoncée à la police, & enlevée pour être enfermée pendant un an dans une maiſon de force.

La ſûreté & le ſuccès de ces établiſſemens dépendroient de la probité, des bonnes mœurs, des connoiſſances & du zèle des chirurgiens qui en ſeroient chargés.

Il y a par année à Breſt environ douze cens matelots, ſoldats, ouvriers du port, qui ſont infectés, & cela peut-être par trente ou quarante femmes; lorſque pluſieurs malades qu'elles auroient infectés ſe réuniroient pour déſigner telles ou telles femmes, il eſt clair qu'on parviendroit bientôt à les reconnoître, & ſi l'on ne pouvoit les guérir toutes, à raiſon du libertinage auquel elles ſont hahituées, du moins parviendroit-on à en guérir le plus grand nombre. Cette dépenſe ſeroit aſſurément d'une petite conſéquence; mais, fût-elle plus conſidérable, le gouvernement en ſeroit bien dédommagé par la diminution des malades, qui produiroit néceſſairement une très-grande économie.

On doit, en quelque ſorte, conſidérer comme un malheur & un ſcandale néceſſaire, celui de tolérer les filles publiques dans les garniſons & autres villes du royaume; d'après cela, je ne vois point qu'il y ait aucune ſorte de conſidération qui puiſſe arrêter la bienfaiſance du gouvernement à leur égard.

La méthode des gâteaux étant ſimple & facile, n'exigeant ni régime particulier, ni préparation, ni privation, ni acceſſoires quelconques dans les cas ordinaires; elle offre la perſpective de remplir complétement le projet que nous préſentons,

& nous oſons eſpérer que les ames bienfaiſantes qui entrevoient tout le bien que de pareils établiſſemens pourroient procurer, réuniront leur voix à la mienne pour repréſenter au gouvernement, déja ému de compaſſion pour cette claſſe indigente & malheureuſe des ſujets de l'état, combien il eſt d'un intérêt général de porter à ces maux le remède le plus prompt.

Le roi fait diſtribuer dans toutes les généralités du royaume, des remèdes pour les pauvres, & MM. les intendans les répandent aux malheureux, par la voie de quelques commiſſaires qu'ils ont choiſis dans les divers lieux de leur généralité; pourquoi n'en feroit-on pas autant des remèdes propres à combattre des maux d'autant plus honteux, perfides & deſtructeurs, que ceux qui en ſont atteints ſont dans la néceſſité de les cacher à tous ceux qui les environnent, & ſur-tout les indigens à qui on les pardonne moins qu'à tout autre.

Le ſuccès de ces établiſſemens étoit jadis arrêté par l'appareil faſtueux de ce traitement, & par la divulgation qui en étoit inſéparable; mais aujourd'hui je le préſente dans une telle poſition, que tous les obſtacles ſe trouvent entièrement levés; il ne s'agit que de trouver l'homme de l'art qui poſsède les qualités néceſſaires pour le faire fructifier. Qu'on donne à ce chirurgien une uniforme qui le diſtingue & qui l'affiche; qu'on lui donne des appointemens capables de le faire ſubſiſter décemment, ſans autre travail; qu'on l'oblige, d'ailleurs, à produire tous les ans, au miniſtre de la grande police du royaume, l'état des malades qu'il aura traités, viſé du premier magiſtrat du lieu, on ſera ſûr alors que ſon zèle le pouſſera juſqu'à chercher, parmi la foule, les malheureuſes

qui auront besoin de ses soins, & à les tirer de l'indifférence dans laquelle elles auroient pu vivre sur leur état (1). Croit-on que ces établissemens se borneroient seulement à prévenir la dissémination de la maladie ? On ne peut convenir de ce fait sans admettre la certitude d'une très-grande économie; car ce dernier cas est une conséquence inséparable du premier.

Il n'est pas d'honnêtes citoyens pour qui mes réflexions puissent être indifférentes. Quel est effectivement le père de famille qui ne doive craindre de voir, d'un moment à l'autre, ses enfans infectés de ce mal honteux. L'écueil est aujourd'hui d'autant plus grand pour la jeunesse, qu'elle est précoce dans ses désordres par la mauvaise éducation qu'elle reçoit, par l'exemple qu'on lui donne, & par tous les objets dont on l'environne pour hâter, en quelque sorte, son accroissement & le développement de ses passions. Nous traitons aujourd'hui les enfans de même qu'un jardinier traite un arbre dont il veut avoir le fruit

---

(1) On pourroit donner ces places pour retraite, à des chirurgiens-majors attachés au service de terre ou de mer; de cette manière, elles feroient moins onéreuses, & l'on seroit assuré de trouver généralement des hommes propres à la chose, par l'expérience particulière qu'ils ont du traitement de la maladie dont nous nous occupons. On pourroit même alors donner les retraites plus à bonne heure qu'on ne fait, & sur-tout dans la marine où le service des vaisseaux exige un homme agile & d'une santé robuste. L'émulation en seroit d'autant plus augmentée, que l'avancement en seroit sûr & rapide; on auroit de meilleurs sujets, parce qu'en ne donnant les premiers grades qu'au concours, on laisseroit toujours dans des grades subalternes, ceux qui ne se montreroient pas suffisamment instruits. Enfin, cela réduiroit à moitié la dépense du service des établissemens que je propose.

avant la faiſon ; nous ſommes preſſés de jouir des productions de leur eſprit, & nous en faiſons des docteurs, avant qu'ils aient acquis les facultés convenables pour être doctes. Qu'arrive-t-il de cela? Un jeune homme qui croit avoir à quatorze ans ce qu'on ne peut avoir qu'à quarante, ſe lance avec hardieſſe dans la carrière du monde; il ne craint point de ſe livrer à ſes paſſions. Mais qu'il ſoit accueilli, dès ſon début, par la maladie dont nous parlons; alors le remède & le mal, en attaquant ſon phyſique, influeront néceſſairement ſur ſon moral; & ſa mémoire, privilège heureux de ſon adoleſcence, s'évanouira pour toujours, comme le coloris de ſes joues. Diminuons lui donc les embûches, puiſque nous ne pouvons nous flatter de diminuer ſes paſſions.

CHAPITRE III.

SECTION I.

De la confection des gâteaux.

AVANT de décrire les manipulations convenables à la compoſition des gâteaux, nous allons indiquer les uſtenſiles néceſſaires à cet effet.

1°. Une petite *mai* de marbre, ou un grand mortier de même matière. Voyez *fig.* 1 & 2.

2°. Un petit mortier de marbre noir ou de verre, avec le pilon de la même matière. Voyez *fig.* 3.

3°. Une meſure en fer-blanc, contenant juſte une livre d'eau. Voyez *fig.* 4.

4°. Un entonnoir de verre ficelé. Voyez *fig.* 5.

5°. Plusieurs bouteilles de pinte, &c, par préférence, de verre blanc.

6°. Deux rouleaux de buis de dix-huit pouces de long, & d'un pouce & demi de diamètre. *Fig.* 6.

7°. Quatre emporte-pièces en acier, de cinq pouces & demi de haut, dont le bord inférieur du moule sera tranchant, & aura cinq lignes de diamètre, & le bord supérieur sera obtus, & aura six lignes de diamètre. Voyez *fig.* 7.

Indépendamment de ces objets, il faut une table de trois pieds en carré très-solide, une autre de huit pieds de long sur quatre pieds de large, plusieurs tablettes de douze pouces de large, fixées dans le mur, & de telle longueur que le local permettra de les établir. Il convient même d'avoir un petit four & tous les objets qui y sont relatifs. On peut bien faire cuire les gâteaux à ceux des pâtissiers & même des boulangers, après que le pain en est ôté; mais cela n'est pas aussi commode: d'ailleurs, si on les confie pour la cuisson, on court les risques qu'ils ne soient pas assez cuits, ou qu'ils soient brûlés.

Formule des gâteaux toniques mercuriels.

℞. Sel régalien mercuriel (1) · · ʒ. ij.
Eau bouillante de fontaine,
ou de rivière bien clarifiée · · ℔. j.

Dissolvez le sel petit à petit dans un mortier de verre ou de marbre, en y versant l'eau à plusieurs reprises, & à mesure qu'elle le dissout, on la transvase dans une bouteille.

(1) Voyez le T. I, où j'ai donné la manière de préparer ce sel.

Enſuite

℞. Alun de roche · · · · · · · ℥. iij ſ.

Diſſolvez-le dans autant d'eau ; mêlez ces deux ſolutions enſemble dans la même bouteille, & ajoutez miel commun · · · · · · · · · · · ℥. ij.

On agite la bouteille ; on la place ſur des tablettes dans un lieu chaud, où on doit la laiſſer un mois en hiver, & quinze jours en été, avant que la ſolution puiſſe être bonne à employer. Pendant ce tems, il faut que la bouteille ſoit débouchée, afin que la liqueur puiſſe fermenter plus aiſément, & ſans expoſer la bouteille à être caſſée par le dégagement de l'air.

Pour être exact dans la fabrication de la pâte, & afin de la mieux pêtrir, il ne faut prendre, à la fois, que la moitié de la ſolution, c'eſt-à-dire, une livre & une once ; puiſque les deux ſolutions réunies avec le miel, donnent deux livres & deux onces ; on agite la ſolution en ſecouant la bouteille, après l'avoir partagée, ſoit en la peſant, ou en la meſurant. On la verſe dans un grand mortier de marbre, ou une petite *mai* ; alors on y projette environ deux onces de farine, qu'on délaie avec une grande cueillère de bois ; & quand elle eſt bien délayée, on y ajoute deux onces de bonne caſſonnade : enſuite on met de la farine, petit à petit, avec une main, tandis que de l'autre on remue la pâte avec la cuillère, juſqu'à ce qu'elle ait acquis une certaine conſiſtance, alors on abandonne la cuillère, & l'on ſe ſert des deux mains pour la pêtrir ; l'on y ajoute la quantité de farine néceſſaire pour la rendre au point convenable. La farine de minot eſt trop fine, il faut qu'elle ſoit d'une

moyenne qualité ; il en faut deux livres & demie pour chaque livre d'eau.

Quand on a bien pêtri la pâte dans la *mai* ou le mortier, il faut la repasser sur une table solide, afin de la rendre aussi dure qu'il est convenable qu'elle le soit, pour pouvoir l'étendre en forme de plateau de 8 à 10 lignes d'épaisseur au plus ; ce qu'on opère aisément, en la travaillant avec le rouleau de *buis*, à la manière dont les pâtissiers travaillent leur pâte ; quand cette pâte est réduite à la forme & à l'épaisseur que nous venons d'indiquer, on la découpe avec l'emporte-pièce qui forme le moule des gâteaux.

Lorsque la pâte est découpée, on repêtrit les rognures entre les mains, & on en fait un petit plateau de même épaisseur que le premier, & on le découpe de même ; ensuite on étend sur une table des feuilles de papier d'office, sur lesquelles on range les gâteaux, ainsi qu'il est représenté dans la *pl.* *fig.* 8 ; mais pour qu'ils s'y adhérent, on mouille la surface qui doit être posée dessus, avec une eau rendue collante par l'addition d'un peu de farine.

Les gâteaux qu'on se propose de faire cuire, étant ainsi disposés, on doit les mettre au four sans délai : car si on les laisse fermenter la pâte se lève, & ensuite tous les gâteaux se brisent en cuisant, au point qu'il est impossible d'en arracher un entier de dessus le papier. Il faut donc que le four se trouve prêt ; alors, pour lever les feuilles de dessus la table, on les roule doucement, & on les déroule en les posant ; sans cette précaution on s'exposeroit à déchirer toutes les feuilles.

Quant au degré de chaleur nécessaire pour la cuisson, l'expérience aura bientôt appris quel est

celui convenable. J'ai eu un domeſtique, qui s'étoit ſi bien mis au fait de cela, qu'en mettant ſa main dans la bouche du four, il connoiſſoit quand il étoit aſſez chaud. Alors il ſe dépêchoit d'enfourner les gâteaux, & les laiſſoit un quart-d'heure dans le four, la porte en étant fermée & chauffée par la braiſe.

Il ne faut pas que les gâteaux ſoient trop cuits, il vaudroit beaucoup mieux qu'ils manquaſſent par la qualité contraire ; le degré de chaleur néanmoins, doit être tel qu'ils doivent, en quelque ſorte, en être ſaiſis pour qu'ils prennent auſſitôt une croûte, & qu'ils ſe deſsèchent promptement. Les fours des boulangers ſont ordinairement propres à la cuiſſon des gâteaux, immédiatement après que le pain en eſt ôté.

Si par négligence, ou autrement, on avoit laiſſé brûler les gâteaux, & qu'en les caſſant avec les dents on trouvât que le dedans fût noir, il faudroit les rejetter ; la couleur extérieure des gâteaux doit être un peu dorée, & le dedans blanc, à peu de choſe près de la couleur de la pâte.

Le bloc de pâte réſultant d'une livre & une once d'eau, & de deux livres & demie de farine, doit produire environ deux cent quarante gâteaux ; il ne faut jamais faire de blocs de pâte plus conſidérables, ils ſeroient difficiles à travailler, & l'on s'expoſeroit à ce qu'ils fuſſent mal préparés.

SECTION II.

Raiſons qui ont déterminé l'auteur à la compoſition des gâteaux toniques.

Propoſer du mercure pour le traitement de la vérole, n'étoit pas une grande merveille en médecine; mais le propoſer ſous cette forme où il jouit de tous les avantages de ſa ſpécificité, ſans avoir aucun des inconvéniens dont on l'avoit toujours cru ſuſceptible, c'eſt un de ces avantages dont la pratique de l'art ne ſe glorifie pas ſouvent.

On ne ſçauroit calculer efficacement les effets d'un remède *à priori*; il faut les avoir vus pluſieurs fois pour juger de quoi il peut être capable. On ſçavoit de ſcience certaine que le mercure guériſſoit la vérole ſous toutes les formes poſſibles; on avoit vu que ſous telle forme il déterminoit tel genre d'accidens, & tel autre ſous telle autre forme; mais on ne ſavoit en vertu de quelle action il guériſſoit, ni comment telle ou telle forme provoquoit les accidens divers dont on le voyoit ſuſceptible.

Ce fut dans ces ténèbres profondes que je dirigeai mes recherches, avant d'entreprendre la compoſition des gâteaux toniques; dès que je crus avoir diſſipé les nuages qui obſcurciſſoient la vérité, je tentai pluſieurs eſſais qui furent heureux, & en partant de mon principe, *que l'état du mercure où il ſe trouve réduit à ſa plus grande expenſion, eſt celui de ſa plus grande ſpécificité*; je parvins ſucceſſivement à mener ma méthode au point où elle ſe trouve aujourd'hui; ce qui a été néanmoins l'ouvrage de dix années, parce que les

circonſtances ne m'ont pas toujours été favorables, & qu'avant de la propoſer au Gouvernement, j'ai voulu m'aſſurer qu'elle fût propre à remplir complettement mon objet. Depuis huit années les preuves de ſon efficacité & de ſa ſimplicité ont été miſes en évidence. Le ſel mercuriel que j'emploie eſt le plus ſoluble de tous les ſels de ce genre & le moins malfaiſant; néanmoins il s'en faut qu'étant donné en pilules ou en ſolution il ſoit auſſi efficace & auſſi benin que, lorſqu'il eſt donné, combiné avec la pâte & ſous la forme des gâteaux. Je l'ai auſſi mêlé avec la graiſſe, & j'en ai fait frotter les malades; mais ils ont la plupart éprouvé la ſalivation, malgré qu'il n'y eût que vingt grains de ſel par once de graiſſe.

Le mercure contenu dans les gtâteaux s'y trouve *dans l'état de la plus grande expenſion*, *parce que la chaleur qu'on emploie pour les cuire le diviſe à l'infini & le fixe en quelque ſorte dans la pâte, dans le même état d'expenſibilité où il ſe trouve réduit lorſqu'il eſt ſous la forme de vapeurs, comme lorſqu'il eſt volatiliſé par le feu*; il ſe volatiliſeroit de même par l'effet de la chaleur du four ſans la pâte à laquelle il ſe trouve uni, & qui le retient en ſe cuiſant.

Le plus précieux des avantages des gâteaux eſt donc celui d'avoir la propriété de tenir le mercure dans l'état d'expenſion le plus parfait : car il paroît juſte de croire qu'il y eſt auſſi diviſé que s'il étoit réduit en vapeur. Je ne ſaurois trop répéter que la vertu ſpécifique du mercure contre le mal vénérien, eſt *en raiſon directe de ſon expenſion & en raiſon inverſe de ſa fixite ou concentration*; cette vérité ne peut être trop ſentie. Nous avons déjà fait obſerver qu'une aſſez forte

dofe de mercure coulant ne produifoit que peu ou point d'effet, & que ce n'étoit qu'à mefure qu'il fe trouvoit divifé & qu'il préfentoit un plus grand nombre de furface à nos humeurs qu'il avoit de l'action fur elles. Or : comme cet effet eft géométriquement démontré par l'obfervation, comme le grand état de divifion du mercure dans les gâteaux n'eft pas moins certain ; nous croyons que notre propofition ne peut rien avoir de problématique, parce que les effets de tout ce qui peut y être relatif fe rapportent abfolument à des chofes connues.

Ce feroit, fans doute, un grand point que d'avoir pu donner au mercure une telle forme de divifion où il peut jouir de tous les privilèges de fa fpécificité, & en vertu de laquelle on puiffe le porter dans les humeurs à des dofes conftantes & connues, & prévenir encore tous les accidens dont il eft plus ou moins fufceptible dans tous les autres cas ; mais on doit également confidérer comme un avantage rare la faculté qu'il procure de pouvoir l'adminiftrer de la manière la plus fimple, la plus aifée & la plus fecrètte, faculté qu'on ne fauroit nullement lui contefter, parce qu'il ne s'agit que de manger un gâteau, qu'on peut porter dans fa poche, & prendre, par conféquent avec aifance dans tous les lieux où les affaires peuvent conduire un malade. L'avantage de la fpécificité & de la bénignité du remède, devoit être accompagné de celui de fa fimplicité, pour qu'il n'y eût point de caufe qui pût s'oppofer à ce qu'un malade en fît un ufage foutenu ; c'eft pour cela que ma méthode n'exige d'autre foin que celui d'obferver la fobriété, & d'exercer le corps fuivant la coutume qu'on peut en avoir en fanté. Toutes les difficultés qui portoient obfta-

cle au ſuccès dans les autres méthodes, ſe trouvent, par cela ſeul, abſolument levées.

C'eſt donc pour faire paſſer le mercure ſous la forme la plus avantageuſe à ſa ſpécificité que je le combine avec la pâte & que j'en forme des gâteaux; mais en rempliſſant cette condition importante, j'ai été conduit naturellement à tous les privilèges qui peuvent concourir à la perfection d'une méthode.

On deſirera peut-être de ſavoir quelles ſont les raiſons qui m'ont déterminé à combiner le mercure avec un autre ſel, elles ſont ſpécieuſes; mais je ſuis bien éloigné de croire qu'elles ont le même degré d'évidence que celles que j'ai avancées à l'égard du mercure; ſur cela il faut s'en rapporter entièrement à l'expérience qui prouve que cette combinaiſon eſt heureuſe & efficace.

Je joins la diſſolution du ſel vitriolique avec celle du ſel mercuriel, pour dégager le mercure de tout l'acide marin qu'il peut contenir, lequel acide a infiniment plus d'affinité avec la terre argilleuſe; comme, de ſon côté, l'acide vitriolique a auſſi plus d'affinité avec le mercure. Il réſulte, peut-être, de ce nouveau compoſé des propriétés particulières; mais on ne remarque pas moins dans ces gâteaux les vertus fondantes, toniques & apéritives qui déſignent l'action du mercure d'une part & celle du ſel alumineux de l'autre.

Les toniques apéritifs combinés avec le mercure, ont un effet très-avantageux dans le traitement des maladies vénériennes, & notamment de la gonorrhée. Les malades affectés du ſcorbut, dont les ſolides ſont ordinairement très-relâchés, ceux qui ſont atteints *d'ictère*, *d'anaſarque*, &

même *d'hydropisie*, en éprouvent d'excellens effets (1) ; non-seulement cette combinaison s'oppose à l'action du mercure sur la bouche, mais encore à celle qu'il exerce souvent sur la poitrine; l'estomac & les intestins ; la seule sécrétion qu'il augmente, c'est celle des urines.

CHAPITRE IV.

De l'air des hôpitaux comparé à celui de l'atmosphère.

DEPUIS quelques années, la doctrine de l'air a excité l'attention des savans, des chymistes, des physiciens, & plusieurs sociétés ont proposé des questions qui y sont relatives; celle de médecine de Paris proposa, en 1784 & 1785, de déterminer quels avantages la médecine peut espérer des découvertes modernes sur l'art de reconnoître la pureté de l'air par les différens eudiomètres.

Les auteurs des deux mémoires couronnés, dont un a remporté le prix & l'autre l'accessit, prouvent, dit-on (2) également, que l'eudio-

(1) M. *Cremoux*, premier médecin de Madame la Comtesse d'Artois, a guéri, par les gâteaux, à l'hôpital militaire de Saint-Denis, un soldat atteint du mal vénérien bien caractérisé, & d'une hydropisie universelle. Il a remis cette observation intéressante au bureau des hôpitaux de la guerre ; mais, comme elle peut devenir essentielle pour l'humanité, il faut espérer que cet habile & respectable médecin voudra bien lui donner, maintenant, par la voie des journaux, la publicité qu'elle mérite.

(2) Annonce des prix distribués par la société royale de médecine, le 28 août 1787.

métrie, telle qu'elle eſt entre les mains des modernes, donne des réſultats très-utiles dans la théorie des phénomènes de la reſpiration, conſidérée ſous des rapports phyſiologiques, mais qu'elle ne fournit pas des moyens qui puiſſent être immédiatement appliqués à la médecine pratique, c'eſt-à-dire aux diverſes altérations de l'air qui accompagnent ou produiſent la maladie.

L'opinion des deux auteurs me paroît un peu hazardée, en diſant que l'endiométrie ne peut pas être avantageuſe à la médecine pratique : car, par la raiſon qu'elle donne la connoiſſance du degré de la pureté de l'air, l'évaluation qu'on en peut faire dans quelques cas particuliers peut être, à mon avis, de la plus grande conſéquence pour l'art de guérir, & je crois pouvoir en fournir la preuve.

Depuis le premier Septembre 1787, juſqu'à la fin de Novembre, j'ai comparé l'air de la ſalle des vénériens de l'hôpital de la marine de Breſt avec celui de l'athmoſphère ; je l'ai pris à trois époques différentes, ſavoir, à la viſite du matin, à celle du ſoir, & à trois heures après minuit.

Tous mes eſſais ont été faits avec l'air nitreux, dans l'eudiomètre de M. l'abbé *Fontana*, & avec toutes précautions néceſſaires, comme de faire l'air nitreux chaque jour, ce qui eſt très-eſſentiel : car, à meſure qu'il vieillit, il s'altère quoiqu'il ſoit bien bouché, & ne donne plus, avec le même air, les mêmes réſultats. J'ai tiré l'air nitreux du ſucre & de l'acide nitreux. J'ai toujours obſervé les mêmes proportions de ces deux ingrédiens, ainſi que le même acide, le même ſucre & le meme degré de chaleur ; je n'ai jamais retiré que la même meſure d'air,

Enfin, j'ai employé tous les moyens convenables pour avoir, tous les jours, un air nitreux de la même force, dans les vues d'établir une chaîne de comparaiſons entre tous les eſſais que j'en préſente.

L'eudiomètre de M. *Fontana*, dont je me ſuis ſervi, eſt de quinze pouces cinq lignes de long ſur ſept lignes de diamètre; il eſt diviſé en cinq parties, dont chacune a la longuer de ſon échelle mouvante, qui eſt compoſée de cent ſubdiviſions ou degrés.

Soit que l'air nitreux abſorbe l'air athmoſphérique, ou celui-ci l'air nitreux, il n'en eſt pas moins vrai que du mêlange de ces deux airs il en réſute une abſorption plus ou moins grande, ſelon que l'air athmoſphérique eſt plus ou moins pur.

Les phyſiciens n'ont pas tous adopté la même manière d'eſſayer les airs, par l'eudiomètre de M. *Fontana*, M. *Ingen-housz* ne fait paſſer que deux meſures d'air dans le tube eudiométrique, dont un d'air nitreux & un d'air athmoſphérique. M. *Fontana* en fait paſſer cinq; ſavoir, trois d'air nitreux deux d'air atmoſphérique. Quant à moi, après avoir cherché quelle étoit la manière qui donnoit des réſultats plus uniformes, j'ai trouvé qu'en ne mettant qu'une meſure d'air athmoſphérique ſur trois meſures d'air nitreux, les eſſais étoient plus exacts, en ce que la ſaturation mutuelle des airs étoit plus parfaite; c'eſt, par conſéquent, la méthode à laquelle j'ai cru devoir donner la préférence pour ceux que j'ai faits pendant les trois mois de mes obſervations.

Comme il eſt prouvé que la température de l'athmoſphère change toujours plus ou moins les qualités de l'air, je me ſuis attaché à obſerver ſes

ſes variétés pendant tout le tems de mes expériences ainſi que l'état du ciel. J'ai obſervé que lorſque le tems étoit au beau & la température à quatorze degrés & au-deſſus du thermomètre de *Réaumur*, l'expérience de l'air athmoſphérique me donnoit une abſorption de 32 à 36 degrés.

Dans les rapports ſuivans :

Air athmoſphérique de	52 à 56
Air de la ſalle des vénériens, à trois heures du matin . . .	42 à 50
Id. pris avant la viſite du matin . .	49 à 53
Id. pris à ma viſite du ſoir . . .	43 à 49

Par un tems de pluie, la température de dix à douze degrés du même thermomètre.

Air athmoſphérique de	60 à 66
Air de la ſalle des vénériens, pris à trois heures du matin . .	47 à 50
Id. avant la viſite du matin . . .	58 à 62
Id. à la viſite du ſoir	57 à 63

Par un tems froid & ſec, la température depuis *zéro* juſqu'à neuf degrés.

Air athmoſphérique de	56 à 62
Air de la ſalle des vénériens, pris à trois heures du matin . .	48 à 54
Id. avant la viſite du matin	55 à 60
Id. à la viſite du ſoir	54 à 60

D'après ce relevé, il paroît prouvé que l'état de la plus grande pureté de l'air de l'athmoſphère, exiſte par un tems humide & tempéré ; qu'il eſt moins pur quand le tems eſt chaud & ſec, & que le terme de ſa moyenne qualité eſt par un tems froid & ſec.

L'altération qu'il a éprouvée par la respiration des malades renfermés dans la salle, ainsi que par d'autres émanations, a toujours été plus forte pendant la nuit, où toutes les croisées & toutes les portes se trouvoient fermées; elle l'a été beaucoup moins à la visite du matin, parce que le courant d'air étant établi, le méphétisme s'est dissipé; mais elle a été plus forte à la visite du soir, parce que les croisées étoient ordinairement fermées à cette heure, & que, d'ailleurs, les fonctions des corps ayant plus d'énergie pendant le jour, la transpiration doit en être plus considérable.

Le 7 octobre, à ma visite du soir, je trouvai une différence de vingt-cinq degrés entre l'air de l'athmosphère & celui de la salle; le tems étoit beau & le thermomètre à douze degrés. Le lendemain, quatre malades, atteints de bubons ulcérés, furent attaqués de la fièvre, & la gangrène se manifesta aux ulcères. Une chose que je n'ai pu définir, c'est qu'ayant examiné l'air qu'ils avoient respiré, je le trouvai de dix degrés plus pur que celui de la salle; il s'étoit donc purifié en parcourant leurs poumons. Cette expérience, que j'ai répétée plusieurs fois, m'a toujours donné le même résultat, quand il y a eu une grande différence entre la pureté de l'air de la salle & celui de l'athmosphère; mais lorsque la différence n'a pas été très-sensible, l'air de la salle a été au même niveau, ou moins gâté.

Quant à l'influence de l'air de la salle sur les malades qui s'y trouvoient renfermés pendant le tems de mes expériences, j'ai observé que plus il étoit gâté, & plus ceux qui étoient atteints d'ulcères s'en trouvoient affectés. Pour

quiconque a l'expérience de la chirurgie, & surtout des maladies vénériennes, les ulcères sont une espèce de thermomètre où il juge ce qui se passe dans la constitution.

L'homme expérimenté n'a pas besoin de tâter le pouls à un malade qui a un ulcère pour savoir s'il a la fièvre; il le juge aisément à l'aspect de l'ulcere, à l'odeur qui s'en exhale, à la couleur du pus; non-seulement il juge si elle existe dans le moment actuel, mais encore si elle a existé dans l'intervalle d'une visite à l'autre. C'est par ce tact de l'expérience qu'on connoît aussi lorsque les malades s'écartent du régime qui leur est prescrit.

D'après ces faits, qu'on peut aisément vérifier dans divers hôpitaux, on ne peut méconnoître les grands avantages de l'eudiométrie dans la pratique de la médecine, & notamment des maladies vénériennes, à l'égard desquelles l'influence de l'air est d'autant plus funeste, quand il est mauvais, que le séjour d'un vénérien dans un hôpital est toujours assez long, pour qu'un air constamment gâté puisse affecter sa constitution, & faire dégénérer sa maladie : je ne doute pas que si on eût examiné l'air de l'hôpital de terre à Toulon, toutes les fois qu'il y a eu de grandes mortalités parmi les vénériens, on n'eût découvert que le vice venoit de ce côté; & quand on connoît la cause d'un désordre, a dit *Galien*, le remède s'en présente naturellement. J'ai observé qu'un vénérien qui restoit plus de trois mois à l'hôpital devenoit pâle & bouffi, que la fièvre le prenoit; & que s'il avoit un ulcère quelconque, pour si petit qu'il fût, la gangrène s'y manifestoit.

On pourroit, en quelque sorte, calculer l'é-

poque à laquelle la vérole doit dégénérer chez un malade, en examinant de très-près les qualités de l'air qu'il respire. On sait que ceux qui ne bougent de leurs lits ; & qui sont, pour ainsi dire, stationnaires, sont plus promptement exposés à cette dégénérescence, non-seulement à cause de leur indolence, mais encore parce qu'ils se trouvent toujours environnés du même athmosphère, qu'ils attirent eux-mêmes.

L'air athmosphérique s'est toujours trouvé plus pur pendant le tems de pluie, & celui de la salle a suivi la même marche ; ce qui prouve que les vapeurs aqueuses ont la propriété de corriger les qualités de l'air, & d'où vient, sans doute, que les pays pluvieux, toutes choses égales d'ailleurs, sont plus sains que les pays secs. En basse Bretagne, les épidémie sont très-rares ; il est sans exemple qu'on en ait vu à Brest, où il pleut très-souvent, & dans toutes les saisons de l'année. Les malades de l'armée de M. *d'Orvilliers*, dont on prétend que le nombre étoit de dix mille, ne donnèrent pas lieu au plus petit accès de fièvre parmi les particuliers de cette ville.

Le savant *Priesthley* a observé depuis longtems que les pluies purifient l'air, ainsi que les mers & grands amas d'eau, qui absorbent ou reçoivent les particules septiques de l'athmosphère.

Je dois encore observer, comme une cause de l'amélioration de l'air à Brest, le grand vent qui les accompagne presque toujours, ce qui ne peut être que très-avantageux au renouvellement de l'air. C'est à cette occasion que M. *Ingen-housz* dit avec enthousiasme : « que si nous pouvions tracer les causes finales du reste de ces

opérations de la nature qui nous ſont encore inconnues, nous verrions peut-être que nos murmures, au ſujet de tant de déſordres apparens dans ce monde, & nous conſidérerions les maux partiaux comme tendant au bien général du tout ; nous regarderions les grands ouragans comme des ventilateurs puiſſans par leſquels les exhalaiſons nuiſibles ſe diviſent, ſont portées loin de nous & enſevelies dans les abîmes des mers, tandis que l'air épuré de la mer nous eſt ainſi communiqué. »

D'après nos expériences eudiométriques, nous croyons donc pouvoir aſſurer que l'air des hôpitaux eſt toujours très-vicié ; que les vénériens en ſont plus ou moins affectés, ſelon que la nature de leur conſtitution & de leurs ſymptômes les porte à cela ; que la vérole ne dégénérant guères que dans les hôpitaux, on n'en peut attribuer la cauſe qu'à l'influence de l'air gâté qui y règne, ſur toute la conſtitution ; enfin qu'il n'y a d'autre moyen de remédier efficacement à cet inconvénient, que de traiter les malades hors des hôpitaux, puiſque l'expérience que nous avons fournie de ce traitement à tous ceux qui ont voulu la voir, prouve qu'ils ſont exempts des dangers qui les menacent dans la circonſtance contraire, c'eſt-à-dire, quand ils ſe trouvent renfermés dans ces lieux empeſtés.

Quant à la concluſion que nous avons rapportée au ſujet de deux mémoires couronnés par la ſociété royale de médecine, nous penſons que le réſumé que nous venons de tracer, peut laiſſer quelque doute ſur l'opinion qu'elle établit : il faut eſpérer que des recherches ultérieures éclairciront cette importante matière, la plus digne,

ſans doute, de fixer l'attention de tout bon praticien.

Nous concluons, d'après nos expériences eudiométriques, & les conſéquences auxquelles elles nous ont conduit, que le meilleur moyen de corriger le mauvais air des hôpitaux eſt de tenir de l'eau en ébulition dans les ſalles, & en aſſez grande quantité, pour que l'atmoſphère ſoit ſaturé de la vapeur qu'elle répand.

En hiver, on pourroit placer au milieu d'une ſalle un grand poële à chaudière; de cette manière on rempliroit cet objet ſans augmenter la dépenſe. En été, on pourroit prendre d'autres meſures, pour éviter une plus grande chaleur dans les ſalles, en y portant cette vapeur par le moyen de différens tuyaux, en les arroſant fréquemment, & en étendant des linges mouillés ſur des cordeaux.

Epreuves qui ont été faites a Brest et a Toulon, de la méthode des gateaux.

Premier essai fait à Toulon, par ordre du ministre de la marine, en 1781.

« Procès verbal de douze vénériens dénommés ci-après, qui ont été traités par M. *Bru*, maître en chirurgie de la ville de Montauban, que nous premier médecin & chirurgien de marine en ce port, avons suivis d'après l'ordre du ministre, communiqué par M. *Possel*, commissaire des ports & arsenaux de la marine, ordonnateur de celui de Toulon.

SAVOIR :

« C. A. Soldat du Corps-Royal de la marine, atteint d'un ulcère au gozier & de condylomes à l'anus... trente-cinq jours de traitement.

» J. C. Atteint de deux bubons.... deux mois de traitement.

» A. C. Atteint d'une gonorrhée & de douleurs... cinquante jours de traitement.

» A. G. Atteint de deux bubons... quarante jours de traitement.

» A. S. Atteint de plusieurs chancres, de gonorrhée, de pustules & condylomes à l'anus, très-considérables.... soixante-trois jours de traitement.

» J. J. R. Atteint de deux bubons.... quarante-sept jours de traitement.

» J. B. G. Atteint d'un bubon squirrheux très-considérable.... soixante-deux jours de traitement.

» A. R. Atteint de beaucoup de chancres... quarante-un jours de traitement.

» J. F. A. Atteint de deux bubons & de chancres.... trente-ſix jours de traitement.

» J. V. Atteint de deux bubons.... ſoixante-cinq jours de traitement.

» A. P. Atteint de deux bubons.... quarante-huit jours de traitement.

» A. J. Atteint de chancres & d'un bubon.... quarante-deux jours de traitement ».

« Nous premier médecin & chirurgien-major de la marine, ſouſſignés, certifions que les douze malades vénériens, dénommés ci-deſſus, ont été traités ſans les déranger de leurs fonctions ordinaires, ſans qu'ils ayent été ſoumis à aucune eſpèce de préparation ni de régime particulier, & que la diſparition de leurs ſymptômes s'eſt faite dans un ordre réglé, ſans que leſdits malades ayent éprouvé aucun mauvais effet du remède ».

A Toulon, ce 13 août 1781.

Signés BARBERET & VERGUIN.

« Nous commiſſaires des ports & arſenaux de la marine, prépoſé à la police & au détail des hôpitaux, certifions que les douze vénériens dénommés dans le ſuſdit procès-verbal, n'ont point été traités dans les hôpitaux; en foi de quoi, nous avons ſigné le préſent ».

A Toulon, ce 13 août 1781.

J.

Deuxième essai fait à Brest, sur vingt malades, en l'année 1782.

« Procès-verbal de vingt vénériens, dénommés ci-après, choisi parmi les plus malades qui se sont présentés dans l'intervalle d'un mois à l'hôpital de la marine de Brest, lesquels ont été traités par M. *Bru*, avec son remède, hors des hôpitaux, sans les déranger de leur fonctions ordinaires, & sans les soumettre à aucune préparation ni régime particulier.

SAVOIR:

« B. Atteint de condylomes.... quarante-deux jours de traitement.

» T. R. Atteint d'une gonorrhée & d'une corde considérable sur la surface antérieure de la verge.... soixante-trois jours de traitement.

» N. A. Atteint de condylomes & d'une galle ancienne (la galle n'a éprouvée aucun changement) trente-sept jours de traitement.

» F. B. Atteint de chancres & d'engorgement dans les glandes des aînes.... trente jours de traitement

» J. A. Atteint de condylomes, ragades à l'anus, & pustules aux bourses.... quarante-trois jours de traitement.

» B. A. Atteint de chancres, douleurs & gonorrhée.... vingt-neuf jours de traitement.

» F. C. Atteint de chancres & phimosis.... cinquante-un jours de traitement.

» J. P. G. Atteint de chancres, d'engorgement aux aînes & de gonorrhée.... soixante-sept jours de traitement.

» J. L. L. Atteint de chancres, de gonorrhée, du phimoſis.... quarante jours de traitement.

» C. T. Atteint de chancres anciens.... trente-huit jours de traitement.

» L. F. Atteint d'un bubon, de chancres & du phimoſis.... jours de traitement

» L. R. Atteint d'un bubon, des chancres, du phimoſis & de la gonorrhée.... un mois de traitement.

» E. M. Atteint du phimoſis, des poireaux, de chancres & de la gonorrhée.... cinquante jours de traitement.

» P. N. Atteint d'un chancre conſidérable & du phimoſis.... cinquante-deux jours de traitement.

» P. Atteint de poireaux & de chancres... trente-ſept jours de traitement.

» J. P. Atteint d'un ulcère au périné, & d'une crête conſidérable à l'anus.... ſoixante-ſept jours de traitement.

» F. A. Atteint de chancres, de phimoſis & d'engorgement dans les glandes des aînes, eſt entré à l'hôpital pour la fièvre, n'ayant plus que de légères excoriations qui ont diſparu en peu de tems.

» J. T. C. Atteint de deux chancres conſidérables au prépuce, a contracté pendant le traitement, de nouveaux ſymptômes & a été guéri de tous en ſoixante jours de traitement.

» Nous ſouſſignés, certifions que la méthode propoſée par M. *Bru*, a eu un effet curatif dans les cas de maladies vénériennes ci-deſſus, & dont quelques-unes étoient des plus graves; quelle a opéré les cures, le plus ſouvent dans l'eſpace de

deux mois, *ſans être accompagnées d'accidens d'aucun eſpèce, tels que la ſalivation, les coliques, le vomiſſement, le dévoyement ou la diſſenterie, dont tous les malades ont été exempts; que loin de diminuer les forces, quelques-uns qui étoient dans un état de fièvre ou de ſcorbut au premier degré, ont éprouvé les meilleurs effets de l'action légèrement purgative du remède dans les premiers tems.* A l'égard des malades que le ſervice a forcé d'embarquer, & chez leſquels les ſymptômes paroiſſoient n'être pas entièrement diſſipés à cette époque, on ne peut que ſuppoſer leurs guériſons radicales, ainſi qu'il eſt énoncé à l'article des procès-verbaux (1).

» Nous eſtimons en conſéquence, que le traitement propoſé par M. *Bru*, peut être recommandé parmi les méthodes qui entraînent le moins d'accidens, & qu'on peut employer avec toute confiance, comme étant ſûrement curatif. Tel eſt le jugement que nous portons, d'après l'examen des malades qui nous ont été repréſentés de huit jours en huit jours, conformément au journal du traitement, dépoſé au bureau de M. le commiſſaire de l'hôpital ».

« Nous ne diſſimulerons cependant point que pour certifier qu'on n'a mis en uſage aucun des moyens connus depuis long-tems, il ſeroit indiſpenſable que nous fuſſions chargés de traiter nous-mêmes un certain nombre de malades, qui ſeroit déterminé par le conſeil de la marine, & à l'égard

---

(1) Le malade de la cinquième obſervation eſt le ſeul dans ce cas; il ne lui reſtoit que de la rougeur à l'endroit des condylomes.

desquels nous ne suivrions d'autre méthode de traitement que celle de M. *Bru* ».

A Brest, le 19 juillet 17782.

Signés ELIE DE LA POTERIE, D. M.
M. BILLARD, Ch. major.
CLAUDE DURET, Ch. disséqueur.

« Nous commissaire des ports & arsenaux de la marine, préposé au détail des hôpitaux, certifions que les vénériens dénommés ci-dessus n'ont point été traités dans les hôpitaux, en foi de quoi nous avons signé le présent ».

A Brest, ce 19 juillet 1782.

Signé ST. PERNE-GOUREL.

Je ne rapporterai que les certificats des procès-verbaux des épreuves postérieures qui ont été envoyés à la cour, le nombre des malades étant trop considérable pour être cités nominativement.

Certificat du deuxième procès-verbal.

« Nous premier médecin & chirurgien-major de la marine, certifions que les *trois cens vingt-cinq malades* ci-dessus désignés, ont été parfaitement guéris, & sans accidens, par la méthode de M. *Bru* ».

Fait à Brest, le 1 juin 1783.

Signés LA POTERIE, D. M.
BILLARD, Ch. major.

Certificat du troisième procès-verbal.

« Nous premier médecin, chirurgien-major, & aide-major surnuméraire de la marine, certifions que les *quatre cens soixante-huit* hommes attaqués des maux vénériens désignés à leurs articles, ont été parfaitement guéris par l'usage des gâteaux anti-vénériens de M. *Bru*, & que les *quatre-vingt-quatre* qui restent, aujourd'hui, dans le traitement, promettent aussi le même succès. Nous croyons devoir observer que ce remède embarqué sur plusieurs vaisseaux, pour traiter les malades à la mer, a exigé des précautions pour le conserver, & que si on négligeoit de le placer dans des endroits très-secs, & dans les étuves pratiquées sur les vaisseaux en avant des fours, il seroit à craindre qu'il ne s'altérât, au point de n'être d'aucune utilité (1). Quant à la durée du traitement, elle est, à-peu-près, égale à l'ancienne méthode des frictions. Certifions, de plus, que depuis le commencement des épreuves, il n'est mort que trois hommes, dont la perte peut être attribuée à diverses maladies tout-à-fait étrangères à leur premier état. En foi de quoi nous avons signé le présent pour servir & valoir ce que de raison ».

A Brest, *le* 15 *novembre* 1783.

Signés LA POTTERIE, D. M.
BILLARD, Ch. major.
L. DE LA PORTE, aide-major surnuméraire.

---

(1) En les enfermant dans des flacons de verre, on les conservera autant de tems qu'on voudra.

Tous les procès verbaux que nous venons de rapporter ont été vu du conseil de marine, de MM. les intendans, & ils en ont reçu la sanction; ils sont tous déposés dans les bureaux de la marine à Versailles.

Formules indiquées dans cet Ouvrage.

N°. I.

Cataplaſme des gâteaux.

FAITES piler des gâteaux dans un mortier juſqu'à ce qu'ils ſoient réduits en poudre groſſière; enſuite vous les mettrez dans une terrine, avec une ſuffiſante quantité d'eau, & les ferez bouillir juſqu'à conſiſtance de cataplaſme.

I I.

Lotion des gâteaux.

Prenez quatre onces de la poudre des gâteaux ci-deſſus décrite; verſez deſſus trois livres d'eau bouillante; remuez le tout un inſtant, & laiſſez infuſer douze heures, enſuite paſſez avec expreſſion à travers un linge ſerré; laiſſez repoſer la liqueur, & verſez-la dans un vaſe par inclinaiſon.

I I I.

Etoupade des gâteaux pour les fumigations.

Prenez une certaine quantité de la poudre des gâteaux; mêlez avec de l'étoupe de lin haché & un peu de miel pour lier le tout; laiſſez ſécher pendant quelques jours : après quoi, on pourra s'en ſervir en fumigations; ſavoir, en fumant avec une pipe cette étoupade, pour les maladies de

la bouche & du poumon, & en la faiſant brûler ſur des charbons, pour les fiſtules de l'anus, du vagin, les ulcères de la matrice, &c.

I V.

Cataplaſme commun.

Faites bouillir de la mie de pain bis avec l'eau de fontaine, juſqu'à conſiſtance de cataplaſme; & avant de le retirer du feu, ajoutez une once d'extrait de ſaturne par livre de cataplaſme.

V.

Emplâtre fondant.

Mêlez par volume égal les emplâtres de Vigo, de Diabotanum & de Diachylum gommé, & formez un *ſparadrap*, dont on coupera des emplâtres de grandeur convenable, à meſure qu'on les employera.

V I.

Eau de Goulard ſimple.

Mettez dans deux livres d'eau de fontaine deux onces d'extrait de Saturne; &, ſi l'eau ne blanchit pas, ajoutez-y une petite pincée de ſel commun.

V I I.

Eau de Goulard animée.

Dans la quantité du remède, N°. VI, ajoutez une once d'eau-de-vie pure.

VIII.

V I I I.

Mélange mercuriel.

Mêlez par volume égal les onguens basilicum & mercuriel double.

I X.

Cérat.

Cérat de Galien.

X.

Cérat de Goulard.

Cérat de Saturne.

X I.

Pommade mercurielle.

Pommade ou onguent mercuriel double.

X I I.

Lotion antiseptique première.

Faites bouillir dans huit livres d'eau une livre d'écorce de quina grossièrement concassée, jusqu'à réduction de la moitié ; passez la liqueur & ajoutez esprit-de vin camphré huit onces, & sel ammoniac quatre onces.

X I I I.

Lotion antiseptique seconde.

Prenez la moitié des ingrédiens du N°. XII, pour la même quantité d'eau.

X I V.

Lotion antiſeptique troiſième.

Prenez le tiers des ingrédiens N°. XII, pour la même quantité d'eau.

X V.

Lotion antiſeptique quatrième.

Prenez le quart de quina & de l'eau-de-vie camphrée du N°. XII, pour la même quantité d'eau, & ajoutez deux onces de ſuc de citron.

X V I.

Tiſane ſudorifique.

Prenez ſquine deux onces, ſalſepareille une once; faites bouillir le tout fortement dans quatre livres d'eau que vous réduirez à moitié. Sur la fin de l'ébulition, vous ajouterez une bonne poignée de bourache.

X V I I.

Acide citronien.

Suc épuré de citron récemment fait.

X V I I I.

Tiſane émolliente.

Prenez racine de guimauve & de nymphéa de

chacune une once, & une petite pincée de graine de lin ; faites bouillir le tout dans trois livres d'eau, que vous réduirez aux deux tiers ; vous y ajouterez un ou deux gros de bois de régliſſe effilé.

Sur cette quantité de tiſane, on mettra deux gros de ſel de nitre.

X I X.

Oxicrat.

Dans une pinte d'eau, ajoutez deux onces de vinaigre, & autant de caſſonnade.

X X.

Lotion réſolutive & deterſive.

Sur quatre onces de la lotion N°. II, mettez vingt-quatre grains de ſel ammoniac.

X X I.

Onguent lavé de M. Bru.

Voyez le manière de préparer l'onguent lavé page 142 & ſuivantes.

X X I I.

Eau panée.

Prenez quatre onces de mie de pain bis que vous émietterez ; verſez pardeſſus deux livres d'eau

bouillante, & laiſſez infuſer pendant une heure; ſi on emploie de l'eau froide, il faut la laiſſer infuſer douze heures. Dans l'un & l'autre cas, on agite la liqueur, après quoi on la paſſe à travers un linge.

Fin du ſecond volume.

TABLE

Des articles contenus en cet Ouvrage.

AVERTISSEMENT, page iij

PREMIERE PARTIE.

CHAPITRE I. *De la Méthode en général*, page 1
SECTION I. *On doit entendre par nature, l'action combinée des forces physiques & morales du corps*, 2
SECTION II. *De la maladie*, 6
SECTION III. *Ce qui compose la maladie*, 7
SECTION IV. *De quelle manière l'art doit venir au secours de la nature, dans la curation de la maladie*, 16
SECTION V. *Nécessité de la méthode prouvée par le résultat des sections précédentes*, 20
CHAPITRE II. *De la constitution naturelle de l'homme*, 25
SECTION I. *Du physique*, 27
SECTION II. *Du moral.* 38
CHAPITRE III. *Du virus vénérien*, 45
SECTION I. *De l'inoculation du virus vénérien*, 46
Observations qui prouvent contre l'inoculation de la vérole, 49
SECTION II. *Du méchanisme de l'acte vénérien, dont la connoissance est essentielle pour expliquer la nature du mode vérolique, & la manière dont il se communique*, 62
SECTION III. *Le mode vénérien ne s'inocule que par une sorte d'électrisation ; par le contact*

de la partie ſaine avec la partie infectée, & après qu'il a manifeſté ſon action, 100

SECTION IV. *Le mode vénérien peut être judicieuſement ſoupçonné d'être le feu électrique, altéré, paſſé ſous une forme d'expenſion,* 117

SECTION V. *Le mode vénérien peut exiſter dans un état de fixité ou de concentration : ſous cette forme il ne s'inocule pas ; pour que cet effet ait lieu, il faut qu'il paſſe dans un état d'expenſibilité,* 122

Concluſion, ibid.

CHAPITRE IV. *Du mercure & de ſes propriétés chymiques & médecinales.* 132

SECTION I. *Des propriétés chymiques du mercure,* 133

SECTION II. *Des propriétés médicinales du mercure,* 139

SECTION III. *De la préparation du mercure pour la compoſition des gâteaux toniques, dit* ſel regalin, 156

SECONDE PARTIE.

CHAPITRE I. *Obſervations diverſes, relatives au traitement des maladies vénériennes,* 161

SECTION I. *La maladie vénérienne (ou la vérole) eſt d'une eſpèce mixte entre les maladies aiguës & les maladies chroniques,* 162

SECTION II. *La nature ſeule guérit ſouvent la vérole. Un traitement local bien dirigé, dans lequel on fait entrer les topiques mercuriels, eſt ordinairement ſuffiſant.* 167

SECTION III. *Une vie active eſt eſſentielle au traitement de la vérole, ainſi qu'un exercice modéré, relatif à l'habitude qu'on a d'en faire,* 178

SECTION IV. *Il faut ſoutenir les forces de la vie pendant le tems du traitement de la vérole ; le régime rigoureux eſt contraire; une juſte ſobriété eſt toujours préférable,* 191
SECTION V. *Il eſt pernicieux de traiter les vérolés dans les hôpitaux,* 195
CHAPITRE II. *De la vérole,* 204
CHAPITRE III. *Des ſignes diagnoſtiques de la vérole en général,* 212
SECTION I. *Des ſignes certains & primitifs de la la vérole, qui ſe manifeſtent aux parties naturelles,* Ibid.
SECTION II. *Des ſignes certains & primitifs de la vérole, qui ſe manifeſtent par-tout ailleurs qu'aux parties naturelles,* 217
SECTION III. *Des ſignes certains & conſécutifs de la vérole,* 219
SECTION IV. *Des ſignes équivoques de la vérole:* 220
SECTION V. *Des ſignes qui ſont plus équivoques que certains,* 222
SECTION VI. *Des ſignes qui ſont plus certains qu'équivoques,* 223
CHAPITRE IV. *Du pronoſtic général de la vérole,* 224
SECTION I. *Le pronoſtic de la vérole ſe tire des circonſtances qui l'accompagnent, du climat qu'on habite, de la conſtitution & du tempérament, de l'âge, du ſexe, de ſes métamorphoſes & complications, de ſon ancienneté & de ſon opiniâtreté,* 224
SECTION II. *La vérole a-t-elle dégénéré? a-t-on plus à craindre d'elle pour l'avenir que pour le préſent?* 226
CHAPITRE V. *Du traitement général de la vérole par la méthode des gâteaux toniques mercuriels,* 240

CHAPITRE VI. *De la vérole compliquée, du scorbut & d'autres vices*, 251
Traitement de la vérole compliquée, du scorbut aigu, 270
CHAPITRE VII. *De la gonorrhée chez les hommes*, 281
SECTION I. *De la gonorrhée virulente*, 282
SECTION II. *De la gonorrhée virulente avortée, & de sa chûte dans les bourses*, 320

TOME SECOND.

CHAPITRE VIII. *De la gonorrhée sèche*, 1
SECTION I. *De la gonorrhée bénigne*, 9
SECTION II. *De la gonorrhée bâtarde*, 11
SECTION III. *De la corde qui accompagne la gonorrhée virulente, dans le fort de son irritation.*
Des duretés & nosodités qu'on rencontre sur la surface supérieure de la verge, 14
SECTION IV. *De l'hémorrhagie qui survient pendant le tems de la gonorrhée virulente*, 18
SECTION V. *De la tuméfaction, & de l'abscès de la prostate*, 20
SECTION VI. *De la dissurie, strangurie & ischurie, considérées comme accidens concomitans de la gonorrhée virulente*, 24
CHAPITRE IX. *Des maladies des parties génitales qui sont les suites de la gonorrhée virulente*, 28
SECTION I. *De la strangurie vénérienne qui est une suite de la gonorrhée virulente*, 29
SECTION II. *De l'engorgement & de l'abscès de la prostate*, 44
SECTION III. *Des maladies des testicules qui peuvent être la suite de la gonorrhée virulenté*, 47

CHAPITRE X. *Du chancre,* 53

SECTION I. *Des chancres primitifs qui attaquent les parties naturelles,* 54

SECTION II. *Des chancres primitifs qui attaquent, dit-on, différentes parties du corps, telles que la bouche & l'anus,* 59

SECTION III. *Des chancres consécutifs,* 64

CHAPITRE XI. *Du bubon vénérien,* 72

SECTION I. *Du bubon occulte,* 79

SECTION II. *Du bubon occulte abscédé, tant primitif que consécutif. Du tems & de la manière de les ouvrir,* 85

SECTION III. *Du bubon ouvert & ulcéré,* 92

SECTION IV. *Du bubon ulcéré, compliqué du scorbut chronique, ou du scorbut aigu,* 99

SECTION V. *De quelques especes de bubons vénériens dont les auteurs ont traité, & dont l'existence nous paroît suspecte,* 105

ARTICLE PREMIER. *Du bubon squirrheux,* ibid.

ART. II. *Du bubon cancéreux,* 109

ART. III. *Du bubon fistuleux,* 118

CHAPITRE XII. *Du phimosis & du paraphimosis,* 122

SECTION I. *Du phimosis,* ibid.

SECTION II. *Du paraphimosis,* 131

CHAPITRE XIII. *Des poireaux, crêtes, condilomes & ragades,* 139

ARTICLE PREMIER. *Des poireaux,* ibid.

ART. II. *Des crêtes,* 140

ART. III. *Des condylomes,* 142

ART. IV. *Des ragades,* ibid.

CHAPITRE XIV. *De quelques symptomes qui n'ont point de caractère univoque, & qui peuvent être les suites de la vérole, ou appartenir à toute autre maladie,* 143

ARTICLE PREMIER. *Des ulcères,* ibid.

Art. II. *Des exoſtoſes.* 146
Art. III. *Des ankiloſes fauſſes,* 148
Art. IV. *De la goutte vénérienne,* 150
Art. V. *Des douleurs véroliques & mercurielles,* 152
Art. VI. *Du maraſme vérolique,* 155
Art. VII. *De la véroo-manie, & des effets du mercure chez les perſonnes qui ont des diſpoſitions à la manie,* 156

TROISIEME PARTIE.

CHAPITRE PREMIER. *Examen ſommaire des diverſes méthodes de traiter les maladies vénériennes.* 165
Section I. *De la méthode des frictions,* 169
Article premier. *De la ſaignée,* 170
Art. II. *De la purgation,* 175
Art. III. *De la diète,* 177
Art. IV. *Des bains,* 178
Art. V. *De la clôture,* 195
Art. VI *Des frictions mercurielles,* 197
Section II. *De la méthode par extinction,* 211
Section III. *Méthode nouvelle par les frictions mercurielles, avec l'onguent lavé,* 213
Section IV. *Méthode des fumigations,* 216
Section V. *De la méthode mixte,* 219
Section VI. *Méthode par le ſublimé corroſif, dite* de Vanſvieten, 225
Section VII. *Méthode d'abſorption de M.* Clare, 229
Section VIII. *Méthodes diverſes, ſavoir, par les préparations inſolubles du mercure, par les pillules de* Keyſer, *de* Belloſte, *&c. &c. &c.* 235
Section IX. *Méthode des ſudorifiques,* 238

SECTION X. *Méthode du robe anti-ſiphilitique, ſoi-diſant du ſieur l'*Affecteur, 243

SECTION XI. *Aucune des méthodes décrites dans le ſixième chapitre, n'offre les avantages de celle des gâteaux,* 248

CHAPITRE II. 1°. *Des établiſſemens de ſanté, propres à traiter les ſoldats & les matelots, ſans ſéjour d'hôpital,* 253

2°. *Hiſtoire de l'établiſſement du port de Breſt, & réglēment fait à ſon ſujet, &c.* 256

3°. *Apperçu de l'économie que les établiſſemens de ſanté ſeroient ſuſceptibles de produire, tant dans le département de la marine que de la guerre,* 263

4°. *De la manière de traiter les malades vénériens à bord des vaiſſeaux,* 268

5°. *Moyens ſimples & peu coûteux de diminuer le nombre des vénériens parmi le peuple, les ſoldats & les gens de mer,* 272

CHAPITRE III. SECTION I. *De la confection des gâteaux,* 277

SECTION II. *Raiſons qui ont déterminé l'auteur à la compoſition des gâteaux toniques,* 282

CHAPITRE IV. *De l'air des hôpitaux comparé à celui de l'atmoſphère,* 286

Eſſai fait à Toulon en 1781, 295

Eſſai fait à Breſt en 1782, 297

Certificats des eſſais faits à Breſt en 1783, 298

Formulaire, 303

Fin de la table.

Extrait des Regiſtres de l'Académie Royale de Chirurgie.

Du Jeudi 29 Janvier 1789.

M. SABATIER, Commiſſaire nommé pour l'examen d'un Ouvrage qui a pour titre : *Méthode nouvelle de traiter les maladies vénériennes, par M. BRU, Matîre en Chirurgie, & Chirurgien-Major de la Marine, Directeur des établiſſemens de ſanté dans les ports & arſenaux du Roi*, a donné dans ſon rapport à la Compagnie, l'analyſe de cet Ouvrage diviſé en trois parties.

Dans la première, l'Auteur traite de la nature du vice vénérien & de ſa communication, d'une manière fort ingénieuſe, & ce qu'il dit du mercure & de ſes préparations, ſuppoſe beaucoup de connoiſſances en phyſique & en chimie.

Il eſt queſtion, dans la ſeconde partie, de la vérole & de ſes divers ſymptomes. Les vues de l'Auteur ont paru neuves, pouvoir être le ſujet de diſcuſſions utiles, & produire une grande révolution dans les idées que les Praticiens ont de cette maladie, & des ſymptomes qui la compoſent.

La troiſième partie traite des remèdes employés à la guériſon de la maladie vénérienne. L'Auteur y diſcute les avantages & les inconvéniens des principales méthodes en uſage ; il donne la compoſition d'un remède particulier, & la manière de le préparer. On ne peut établir aucun doute ſur ſes vertus, puiſqu'il eſt mercuriel, & ne paroît pas différer du ſublimé ; mais la méthode de l'adminiſtrer eſt nouvelle, & étoit inconnue.

Il réſulte que les idées neuves, quoique contraires à celles qu'on avoit adoptées juſqu'ici ſur pluſieurs points intéreſſans, ſont préſentées d'une manière très-ingénieuſe, qu'elles font honneur à l'Auteur, & doivent lui mériter l'approbation de l'Académie.

Je ſouſſigné Secrétaire perpétuel de l'Académie Royale de Chirurgie, certifie véritable le préſent extrait du rapport dépoſé dans les regiſtres de la Compagnie qui en a adopté la concluſion. A Paris, le 3 Février 1789.

Signé LOUIS.

APPROBATION.

J'AI lu, par ordre de Monseigneur le Garde des Sceaux, un Ouvrage intitulé : *Nouvelle Méthode de traiter les maladies Vénériennes, par M. BRU.*

Cet ouvrage, par les vues neuves & particulieres qu'il présente, tant sur la nature de la maladie, que sur maints objets accessoires très-intéressans, m'a paru mériter la plus grande attention de la part des maîtres de l'Art, & d'être rendu public par la voie de l'impression. A Paris, le 19 Août 1788. LOUIS, Censeur royal.

PRIVILEGE DU ROI.

LOUIS, par la grace de Dieu, Roi de France & de Navarre : A nos amés & féaux Conseillers, les Gens tenans nos Cours de Parlement, Maîtres des Requêtes ordinaires de notre Hôtel, Grand-Conseil Prévôt de Paris, Baillifs, Sénéchaux, leurs Lieutenans-Civils & autres nos Justiciers qu'il appartiendra : SALUT. Notre amé le Sieur BRU, Me. en Chirurgie, Nous a fait exposer qu'il desireroit faire imprimer & donner au Public *une Méthode nouvelle de traiter les Maladies Vénériennes parmi les Troupes, sans séjour d'Hôpital, &c.* s'il nous plaisoit lui accorder nos Lettres de Privilege pour ce nécessaires. A CES CAUSES, voulant favorablement traiter l'Exposant, nous lui avons permis & permettons par ces Présentes, de faire imprimer ledit Ouvrage autant de fois que bon lui semblera, & de le vendre, faire vendre & débiter par-tout notre Royaume ; voulons qu'il jouisse de l'effet du présent Privilége, pour lui & ses hoirs à perpétuité, pourvu qu'il ne le rétrocede à personne ; & si cependant il jugeoit à propos d'en faire une cession, l'acte qui la contiendra sera enregistré en la Chambre Syndicale de Paris, à peine de nullité, tant du Privilége que de la cession ; & alors, par le fait seul de la cession enregistrée, la durée du présent Privilége sera réduite à celle de la vie de l'Exposant, ou à celle de dix années, à compter de ce jour, si l'Exposant décede avant l'expiration desdites dix années ; le tout conformément aux articles IV & V de l'Arrêt du Conseil du 30 Août 1777, portant réglement sur la durée des Privileges en Librairie. Faisons défenses à tous Imprimeurs, Libraires & autres personnes de quelque qualité & condition qu'elles soient, d'en introduire d'impression étrangere dans aucun lieu de notre

obéissance; comme aussi d'imprimer ou faire imprimer, vendre, faire vendre, débiter ni contrefaire ledit ouvrage sous quelque prétexte que ce puisse être, sans la permission expresse & par écrit dudit Exposant, ou de celui qui le représentera, à peine de saisie & de confiscation des exemplaires contrefaits, de six mille livres d'amende qui ne pourra être modérée pour la premiere fois, de pareille amende & de déchéance d'état en cas de récidive, & de tous dépens, dommages & intérêts, conformément à l'Arrêt du Conseil du 30 Août 1777, concernant les contrefaçons : à la charge que ces Présentes seront enregistrées tout au long sur le Registre de la Communauté des Imprimeurs & Libraires de Paris, dans trois mois de la date d'icelles; que l'impression dudit Ouvrage sera faite dans notre Royaume & non ailleurs, en beau papier & beaux caracteres, conformément aux Réglemens de la Librairie, à peine de déchéance du présent Privilége; qu'avant de l'exposer en vente, le manuscrit qui aura servi de copie à l'impression dudit Ouvrage, sera remis dans le même état où l'Approbation y aura été donnée, ès mains de notre très-cher & féal Chevalier Garde des Sceaux de France le Sieur DE BARENTIN, qu'il en sera ensuite remis deux exemplaires dans notre Bibliotheque pnblique, un dans celle de notre Château du Louvre, un dans celle de notre très-cher & féal Chevalier Chancelier de France le Sieur DE MAUPEOU, & un dans celle dudit BARENTIN; le tout à peine de nullité des Présentes : du contenu desquelles vous mandons & enjoignons de faire jouir ledit Exposant & ses hoirs pleinement & paisiblement, sans souffrir qu'il leur soit fait aucun trouble ou empêchement. Voulons que la copie des Présentes, qui sera imprimée tout au long au commencement ou à la fin dudit Ouvrage, soit tenue pour duement signifiée, & qu'aux copies collationnées par l'un de nos amés & féaux Conseillers, Secrétaires, foi soit ajoutée comme à l'original. Commandons au premier notre Huissier ou Sergent sur ce requis, de faire pour l'exécution d'icelles tous actes requis & nécessaires, sans demander autre permission, & nonobstant clameur de Haro, Charte Normande & Lettres à ce contraires. Car tel est notre plaisir. Donné à Paris, le quinzieme jour du mois d'Octobre, l'an de grace mil sept cent quatre-vingt-huit, & de notre Regne le quinzieme. Par le Roi en son Conseil. *Signé* LE BEGUE.

Registré sur le Registre XXIV de la Chambre Royale & Syndicale des Libraires & Imprimeurs de Paris, n° 1672, folio 72, conformément aux dispositions énoncées dans le

présent Privilege, à la charge de remettre à ladite Chambre les neuf Exemplaires prescrits par l'Arrêt du 16 Avril 1785. KNAPEN, Syndic.

A PARIS, de l'Imprimerie de SEGUY-THIBOUST, Place Cambrai. 1789.

Fig 1.ere

Petite Mais en Marbre, ayant 20 pouces de long.r 15 pouces de largeur et 7. pouces de profondeur.

Fig 8.

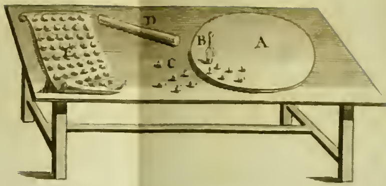

A. *Pâte réduite à l'épaisseur convenable.*

B. *Coupe pâte.* C. *Gateaux.*

D. *Rouleau.* E. *Gateaux montés sur papier*

Fig. 2.

Mortier de Marbre

de 12. pouces de diamétre, et 8. pouces de profondeur.

Coupe pâte

à

demie Grandeur.

Fig 7.

Elévation — Coupe.

Fig. 5.

Entonneir de verre fissélé en toute sa hauteur.

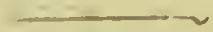

Bougie.

Fig. 6.

Rouleau

Fig. 3.

Petit Mortier,

Fig 4.